15977/A
M.I.O
18

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET
DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

55151

DICTIONNAIRE
VÉTÉRINAIRE,
ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

Contenant leurs mœurs, leurs caracteres, leurs descriptions anatomiques, la maniere de les nourrir, de les élever, & de les gouverner, les alimens qui leur sont propres, les maladies auxquelles ils sont sujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour tous les différens usages de la société civile; auquel on a joint un Fauna gallicus.

Par M. Buc'hoz, *Médecin Botaniste & de Quartier Surnuméraire de Monsieur, ancien Médecin de Monseigneur le Comte d'Artois, & de feu S. M. le Roi de Pologne, Docteur aggrégé du College Royal & de la Faculté de Médecine de Nanci, Associé des Académies de Mayence, de Châlons, d'Angers, de Dijon, de Beziers, de Caen, de Bordeaux & de Metz, Correspondant de celles de Rouen & de Toulouse, Membre de la Société d'Agriculture de Rouen.*

Orné de 60 planches, gravées en taille-douce.

TOME SIXIEME.

A PARIS,
Chez Brunet, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis de S. Jacques-la-Boucherie.

M. DCC. LXXV.
Avec Approbation & Privilege du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

DICTIONNAIRE VÉTÉRINAIRE, ET DES ANIMAUX DOMESTIQUES.

V E N

VÉNERIE. C'eſt l'art de chaſſer les bêtes à poil, à cor & à cri, à force de courſe, avec équipages de meute de chiens courans & de piqueurs : nous allons actuellement développer cet art ; mais avant de le faire, nous obſerverons qu'on qualifie auſſi du nom de vénerie, l'équipage même de la chaſſe.

L'exercice de la chaſſe eſt le plus noble & le plus ancien de tous les exercices ; l'homme y reconnoît l'empire qu'il a ſur tous les animaux. On en diſtingue de différentes ſortes : la premiere eſt la vénerie proprement dite, elle comprend en général toutes les eſpeces de chaſſe que l'on peut faire avec des chiens courans, telle que celle du cerf, du daim, du chevreuil, du lievre, du ſanglier, du loup, du renard, &c. Ces chaſſes peuvent exiger quelque différence dans les eſpeces du chien qui y conviennent ; mais on

emploie les mêmes moyens pour les rendre obéiſſans, ſages & gardant le change.

La fauconnerie ou la chaſſe du vol tient le ſecond rang parmi les chaſſes. Voyez ce que nous en avons dit article *Fauconnerie*. La troiſieme chaſſe eſt celle qui ſe fait avec les armes à feu, ſoit au bois, ſoit en plaine, ou dans les marais: elle ſe nomme chaſſe au tirer, & la derniere eſt la chaſſe aux filets. Voyez art. *Oiſeleur, Filets;* nous ne parlerons ici que de la premiere eſpece de chaſſe.

Pour chaſſer, il faut d'abord de la ſanté & de la vigueur, pour ſupporter les fatigues, & enſuite de l'argent pour ſoutenir un équipage, qui entraine dans de grandes dépenſes. Celui qui n'auroit qu'une médiocre fortune, pourroit courir le même riſque qu'Actéon qui fut mangé par ſes chiens, & ſe ruineroit en ne goûtant qu'un plaiſir imparfait; mais il ne ſuffit pas d'avoir les facultés pécuniaires, il faut en avoir le droit; la Juriſprudence Françoiſe & Allemande abandonne le droit primitif de chaſſe au ſeul Souverain; enſorte que tous les autres le tiennent de lui par féodation, ou par conceſſion, ou par privilege. Tout Seigneur peut chaſſer noblement, c'eſt-à-dire, à force de chiens & d'oiſeaux dans ſes forêts, buiſſons, garennes & plaines, pourvu que ce ſoit au moins à une lieue des plaiſirs du Roi; & quand ils en ſont à trois lieues, il eſt maître de chaſſer chevreuil & ſanglier; il peut auſſi tirer ſur toute ſorte de gibier, excepté le cerf, le faon & la biche.

Quand on veut chaſſer le cerf & le chaſſer avec agrément, il eſt néceſſaire d'avoir un équipage bien compoſé en hommes, en chevaux & en chiens; il doit être commandé par un bon véneur, vigoureux, point pareſſeux, qui entende & aime la chaſſe, & qui ſoit vigilant ſur la conduite des ſubalternes, *v. g.* des piqueurs, des valets de limiers, des valets de chiens, &c.

Dans les grands équipages, il doit y avoir un piqueur au moins par vingt chiens, & pour chaque piqueur il faut deux valets de chiens, dont l'un monté & l'autre à pied. A l'égard des équipages des simples Gentilshommes, un piqueur & un valet de chiens ou deux suffisent pour trente chiens; le maître & ceux qu'il invite à chasser avec lui, doivent être assez bons véneurs pour seconder les piqueurs; pour ce qui concerne les valets de limiers, il ne s'en trouve que dans les équipages des Princes; dans ceux des particuliers, les piqueurs, les valets de chiens & les gardes-chasse vont au bois, quelquefois les maîtres eux-mêmes; on fera, pour cet effet, choix des personnes avec lesquelles on chasse, & on distinguera les vrais chasseurs dans ceux qui n'en portent que faussement le nom.

Un vrai chasseur se rend tranquillement à la brisée, sans tracasser ni fatiguer son cheval, qu'il ménage pour le besoin; il cherche à prendre des connoissances de l'animal que l'on va attaquer, pour s'en servir dans un défaut, dans le change ou dans un accompagnement; il suit les piqueurs, sans s'emporter avec trop d'ardeur, de peur d'enlever les chiens, ou de fouler la voie dans un retour; il parle peu, pour mieux écouter; s'il voit les piqueurs embarrassés ou balancer, & qu'il ait quelque connoissance qui puisse les remettre sur la voie, il leur en fait part.

Le commandant de l'équipage fera lui-même le choix de ceux qui sont sous ses ordres; un bon piqueur, même un valet de chiens, doit être connoisseur, vigoureux, actif, fidele, poli, honnête, sans être ivrogne ni brutal, aimant son métier, les chevaux & les chiens.

Le choix des chevaux est de la plus grande importance; les Anglois & les Normands sont ceux qu'on préfere. En général, un cheval de chasse doit avoir de la viteſſe, de la légéreté, du fond, de l'haleine, de

la bouche ſans qu'elle ſoit trop fine ; car les branches, qui dans les bois touchent aux rênes, tracaſſeroient continuellement l'homme & le cheval ; il doit être froid, il en tient plus long-tems ; les chevaux fins ſont trop tôt uſés ; il faut qu'ils aient des membres en état de plier les branches, qui ruineroient en peu de tems un nerf trop fin ; la tête d'un cheval de chaſſe doit être ſeche & menue, ſans être trop longue ; les oreilles doivent être menues & bien plantées, à peu de diſtance l'une de l'autre ; le front étroit & un peu convexe ; les ſalieres remplies, les paupieres minces, les yeux clairs, vifs, pleins de feu & à fleur-de-tête ; la prunelle grande ; la ganache ſeche & décharnée ; le chanfrein un peu arqué ; les naſeaux ouverts ; les levres déliées ; la bouche médiocrement fendue ; l'encolure longue & relevée, cependant proportionnée à ſa taille ; car s'il l'a trop longue, pour l'ordinaire il bat à la main & donne des coups de tête ; & s'il l'a trop courte & trop charnue, il eſt peſant à la main ; le poitrail doit être large & ouvert ; les épaules ſeches, plates & peu ſerrées ; le dos droit & uni ; les flancs pleins ; la croupe ronde ; la hanche bien garnie ; le tronçon de la queue gros ; les bras & les cuiſſes groſſes & bien formées ; le genou rond en devant ; le jarret large ; les canons étroits ſur le devant & larges ſur les côtés ; le nerf détaché ; le boulet menu, le fanon peu garni ; le paturon gros & médiocrement long ; la couronne peu élevée ; le ſabot ſans fente, ſans être plat, le talon large, la fourchette maigre & la ſole épaiſſe.

Quand les chevaux arrivent de la chaſſe, il faut les paſſer à l'eau ſans les laiſſer boire, avant de les faire rentrer dans l'écurie, & leur frotter bien les jambes avec une éponge. Les palefreniers qui donnent les relais, doivent, après avoir pris le cheval qui a couru, le promener, & ne pas le laiſſer repoſer tout de ſuite, parce qu'ayant trop chaud, il ſe roidiroit & gagneroit

une morfondure; ils doivent aussi lui jetter sur le corps un caparaçon de main ou une couverture. Voyez, pour les maladies qui surviennent aux chevaux de chasse, les articles *Cheval*, *Médecine Vétérinaire*, *Vétérinaire*, &c.

Nous ne parlerons pas ici des chiens de chasse; voyez ce que nous en avons dit article *Chiens*; nous avons traité cet objet avec le plus grand détail. Nous allons donc entrer actuellement dans les chasses des différens animaux à poil; nous commencerons par celle du cerf, comme la plus noble.

Les veilles de chasse, le commandant reçoit l'ordre du maître, pour savoir le pays dans lequel il veut chasser, & l'espece de chasse qu'il veut faire; après quoi, il rapporte cet ordre à tout l'équipage, pour distribuer les quêtes à ceux qui doivent aller au bois; car outre qu'il n'est pas poli d'empiéter sur le terrein de son camarade, cela est sujet à bien des inconvéniens; par exemple, dans un chemin où il n'y a souvent qu'un pied de l'animal qui ait porté, si vous marchez dessus, vous en effacez l'empreinte; d'ailleurs, le limier de celui qui passe le second, ayant le sentiment de l'homme & du chien qui ont passé devant, suit avec ardeur & néglige d'en reprendre, soit à terre, soit à la branche, ce qui le fait sur-aller, & cela n'arriveroit pas, s'il n'avoit un autre objet qui le distrait & l'enleve. Pour obvier à cet inconvénient, il faut que celui qu'un cerf amene dans la quête d'un autre, l'appelle ou siffle, sans cependant faire grand bruit, de peur d'effrayer l'animal, & après avoir détaillé à son camarade d'où & par où il amene ce cerf, il doit lui demander la permission de suivre, & dans le cas où ils feroient suite ensemble, celui dans la quête duquel on se trouve, doit passer devant avec son limier, & c'est lui qui fait le rapport; si cependant celui dans la quête duquel on entre ne répondoit pas, on pourroit suivre, à moins que l'on ne trouvât quelque brisée sur la même voie.

Lorsqu'on doit chasser un peu loin, il est à propos que les valets de limier aillent coucher *sur le pays*, c'est-à-dire, à portée de l'endroit où ils doivent entrer en quête; il ne suffit pas à un valet de limier d'avoir des connoissances, il faut en outre qu'il ait un bon limier, de l'expérience, & qu'il n'épargne ni ses pas, ni ses peines.

En hiver, on doit mettre la *botte* au col de son limier, au moins une demi-heure avant le lever du soleil; mais au printems & dans l'été, que les cerfs se tiennent au ressui, c'est-à-dire, se couchent sur le bord d'une taille, pour sécher au soleil la rosée qui leur est tombée sur le corps, il suffit d'entrer en quête au soleil levant. L'on peut, avant de partir, donner un petit morceau de pain à son limier, qui le mange rarement; mais il faut bien se garder de lui faire respirer du vinaigre, cela lui perd le nez; on doit aller jusqu'au bord de la forêt sans tenir son chien de trop court, ni le rudoyer, lorsqu'il s'arrête pour se vuider, ce qui lui arrive souvent. A l'instant que l'on veut commencer sa quête, on encourage son limier en lui parlant de cette sorte: *va outre, mentor.... va outre.... allez devant, mentor... allez... trouve, l'ami, trouve... hou, l'ami, hou, l'au, l'au...* Lorsque l'on parle à son limier, il faut toujours que ce soit à demi-voix, parce qu'il est près de vous & vous entend assez, & si vous lui parliez trop haut, cela pourroit effrayer l'animal qui vuideroit l'enceinte, & vous feroit donner boisson creux; chose très-humiliante pour un valet de limier & malheureusement bien commune. Si le limier paroît rencontrer & se rabattre, on lui demande sans le gronder, mais d'un ton un peu ferme, pour l'empêcher de se rabattre sur toute autre chose que cerf: *qu'est-ce c'est que ça, mentor?... qu'est-ce c'est que ça, l'ami?... hau, gare à toi, là, valet, là...* S'il continue à tirer sur le trait, on regarde à terre, & si, on ne revoit pas de cerf, on le laisse aller jusqu'à ce qu'il passe dans un endroit où l'on puisse en revoir; & si l'on avance trois ou quatre longueurs de

trait sans rien découvrir, on revient sur le contrepied; si l'on remarque que ce n'est point d'un cerf, on gronde le chien, en lui donnant une saccade pour le retirer & lui disant: *fouais mâtin, fouais vilain...* mais s'il se rabbat sur la voie d'un cerf, on lui parle ainsi: *y va là sûrement, l'ami... volcelets, mentor... y après.... y après...* Il faut, toutefois avant de l'appuyer, regarder si c'est de bon tems; car il y a des limiers si rapprocheurs, qu'ils s'en iroient sur une voie de cerf de vingt-quatre heures, sur-tout dans le tems du rût. Si c'est donc un cerf qui passe de hautes erres, il est inutile d'en faire suite, & on retire son chien, en lui disant: *au retour, l'ami... au retour... va outre, va outre...* au contraire, si c'est de bon tems, il faut jetter une brisée, dont le gros bout de la branche doit être tourné du côté où va l'animal, & le bout des feuilles du côté d'où il devient; on encourage son limier à suivre la voie, en lui répétant, *après, après, veleci, après l'ami... il dit vrai... après, après...* mais si l'on imagine par la façon de faire de son chien, par la maniere d'aller de l'animal, ou par la bonté de la demeure dans laquelle on entre, que le cerf n'est pas éloigné; alors, pour ne le pas mettre debout & ne lui pas faire lever le cul, on retire son limier, en lui faisant suivre les chemins & charrieres qui font le tour de la partie de bois dans laquelle rentre le cerf, pour voir s'il en sort; si vous le trouvez sortant, vous jettez une nouvelle brisée à l'endroit où il rentre, & vous faites une nouvelle enceinte; on recommence cette opération jusqu'à ce qu'on ne trouve plus qu'il sorte, alors l'animal doit être dans votre derniere enceinte; mais pour en être encore plus sûr, car le limier auroit pu sur-aller la voie, c'est-à-dire, passer dessus sans se rabattre, ni en marquer, vous tournez de nouveau cette enceinte par ce contre-pied, c'est-à-dire, en retournant par où vous êtes venu, & si vous ne trouvez pas encore votre animal sorti, c'est une preuve qu'il est rembuché.

Toutes les forêts ne sont pas bien percées, & il arrive souvent que vous embrassez une trop grande étendue de bois dans votre enceinte; pour lors, vous la raccourcissez en passant sous le bois, & prenant les faux-fuyans. Dans toutes ces opérations, si votre chien avoit vent de l'animal, ce qui est aisé à voir, lorsqu'il leve le nez, tire plus fort & siffle, vous lui raccourciriez le trait & lui diriez: *tout couais, mentor, tout couais*... dans ce cas, il faut retirer son chien, pour ne pas mettre debout l'animal. Il se trouve quelquefois des limiers si ardens, qu'il faut les prendre dans ses bras & les emporter hors de l'enceinte; c'est un défaut dans un limier d'être *chaud de gueule*, il doit être *muet*. Il arrive communément, sur-tout dans les forêts vives en animaux, qu'il rentre & sort d'autres animaux de l'enceinte; il faut pour lors avoir grande attention, pour discerner le pied du vôtre, & vous assurer s'il n'est pas des sortans.

L'enceinte faite, vous revenez à votre premiere brisée, & en suivant le contre-pied de l'animal, vous retournez jusqu'au lieu où il a fait sa nuit. Chemin faisant, vous revoyez plus au clair quel cerf c'est, en trouvant tous les endroits où il a jetté ses fumées, & où il a joué; il est aussi ordinaire de trouver un cerf accompagné, que de le trouver seul. Quand on en trouve plusieurs, il faut attacher ses efforts au plus cerf, c'est-à-dire, au plus gros ou au plus vieux; & en faisant son rapport, on dit la quantité & la qualité des autres cerfs ou biches qui l'accompagnent.

Après avoir fait la nuit de l'animal, si le valet de limier voit qu'il ait plus de tems qu'il ne lui en faut pour se rendre au rendez-vous, il n'y a pas de mal qu'il tourne encore son enceinte, pour voir si rien n'en est sorti, ni rentré, depuis qu'il a passé; car son cerf auroit bien pu n'être qu'au *ressui*, d'où il auroit parti après s'être séché, pour aller se mettre à sa *reposée*. Si le cerf est détourné près d'une route passante,

ou dans un endroit où l'on imagine qu'il pourroit être inquiété, le valet de limier le garde & reste sur le bord de son enceinte, pour empêcher ceux qui y pourroient venir, d'y entrer. Si cependant le cerf, n'ayant pas encore pris sa chambre en se promenant dans l'enceinte, venoit à passer près du valet de limier, il faut que ce dernier continue de marcher, en chantant comme un homme ivre, & criant comme un charretier qui parle à ses chevaux; au moyen de quoi, le cerf, qui est accoutumé à entendre pareil bruit, ne s'épouvantera pas, & n'en prendra pas moins sa chambre.

Lorsque le valet de limier a bien rembuché son cerf, il vient à l'assemblée ou rendez-vous, où il fait son rapport & boit un coup en diligence. Le Roi & les Princes, qui ont assez d'hommes, de chevaux & de chiens pour prendre le cerf en peu de tems, & qui d'ailleurs ont assez de relais & d'attelages pour aller & revenir promptement, ne font point de halte au rendez-vous; mais ceux qui chassent avec un équipage de particulier, qui arrivent au rendez-vous chacun de leur côté & quelquefois d'assez loin, qui ne savent pas où leur cerf les menera, ni combien il durera, font prudemment de porter une halte & de déjeûner avant que d'attaquer.

Avant le déjeûner, qui ne doit pas être long, lorsque le maître de l'équipage a décidé à quelle brisée il veut attaquer, on marque les chiens de meute; on partage les relais & l'on fait partir d'avance ceux qui doivent aller au loin. Si l'on a cinquante chiens, on peut attaquer avec vingt chiens de meute, dix ou douze chiens de vieille meute, autant de seconde vieille meute ou de second relais, & le reste avec six chiens, qui est le nombre qu'on donne au dernier relais. On peut retrancher quelques chiens de toutes ces différentes divisions, pour faire des relais volans, c'est-à-dire, des relais que l'on mene à portée de la chasse, pour les

donner au besoin ; ils sont d'un grand secours pendant les chaleurs, & dans les pays où l'on ne connoit pas les refuites. Les chiens de meute doivent être les plus agiles, les plus vigoureux & sages ; s'il s'en trouvoit parmi eux dans lesquels on n'eût pas grande confiance, & s'il y avoit plusieurs animaux dans l'enceinte, il faudroit ne les donner que quand les chiens sages auroient démêlé le cerf de meute & qu'il seroit départi des autres.

Après le déjeûner, chacun monte à cheval pour aller frapper à la brisée. Le premier piqueur marche devant, tous ses chiens de meute derriere son cheval ; découplés, s'ils sont bien sous le fouet, & couplés, s'il y a quelqu'indocile ou courailleur ; aucun cavalier ne doit aller ni venir auprès des chiens, pour ne point les inquiéter ; ne pas même s'en approcher trop, car un chien s'arrête tout-à-coup pour se vuider, & les chevaux le fouleroient, s'ils suivoient de trop près celui qui a détourné, marché à côté du premier piqueur, pour lui montrer le chemin ; arrivés à dix pas de la brisée, on fait halte, pour que le maître, le commandant & les veneurs puissent en revoir ; & si le maître accepte le cerf, on l'attaque.

Il y a deux façons de lancer : la premiere & la plus ancienne est à trait de limier ; celui qui a donné à coure, entre avec son limier dans l'enceinte & met le cerf debout ; après en avoir fait *suite* quelque tems, il crie aux piqueurs d'approcher avec la meute, de la maniere suivante, & auparavant il met son limier sur les voies du cerf, à sa brisée & le laisse aller en liberté de la longueur du trait suivi des chiens & des piqueurs. Il parle alors à son limier à haute voix : *hau, valet... apres, après l'ami... après veleci aller, il dit vrai...* Il le retient de tems en tems pour lui donner plus d'ardeur, en lui criant : *à route, à route à lui... veleci aller, après, apres l'ami...* Lorsqu'il revoit du cerf par le pied ou par les foulées, il crie : *veleci, vau, vau, par les portées...*

veleci, *vau*, *voilà*... Si le limier mene son maître à la chambre du cerf, & si son conducteur la reconnoit, il crie : *vaule ce l'eſt*, *il dit vrai*, *vaule ce l'eſt*... & auſſitôt il appelle les chiens de meute, en criant : *hau*, *ta haut*, *ta haut*... Lorſque les chiens ſont arrivés, il marche environ deux longueurs de trait, avec ſon limier devant eux, pour leur faire goûter la *voie*, & le premier piqueur ſonne pour faire découpler les chiens que les valets de chien ont tenus hardés juſqu'à ce moment; ſi le cerf avoit fait quelque retour dans l'enceinte, pour les faire mieux démêler au limier, on lui crie : *hau l'ami*, *hau*, *veleci*, *revari*... *après*, *veleci*, *revari*, *l'ami*... *ha hourva*, *tien veleci*, *revari*.

La ſeconde maniere, qui eſt la plus uſitée aujourd'hui, conſiſte en ce que les piqueurs entrent dans le fort avec les chiens, en leur parlant en ces termes : *volcelets valets*... *au coute laddans*... *rapproche*, *rapproche*, & ſonnant des tons de *quête*. Tous les veneurs s'écartent autour de l'enceinte, pour tâcher le cerf par corps. Il n'y a que les vrais connoiſſeurs qui doivent parler à la chaſſe; car vous avez beaucoup de chaſſeurs, ou pour mieux dire, d'ignorans, qui vous crieroient un *tayaux* ſur un *change*, comme ſur votre cerf de meute. Quand donc le cerf eſt lancé, ſi quelqu'un le voyoit paſſer, il faut qu'il le remarque bien, s'il n'eſt pas ſûr de ſon fait, & appellant un des piqueurs, il lui dira ce qu'il a vu; car il pourroit arriver que les piqueurs, qui ſont occupés à fouler l'enceinte, & qui font du bruit pour ſe débarraſſer du fourré, n'auroient point apperçu le cerf ſortir de ſa chambre, ou ne l'auroient point entendu bondir; alors, ſi c'étoit le cerf de meute, le piqueur ſonneroit la *vue*. A meſure que les chiens rapprochent l'animal, on s'en apperçoit aux chiens de confiance, qui redoublent de gorge; & l'on doit auſſi leur parler plus gaiement, en ces termes : *au coute à brillador*, *il dit vrai*... *au coute à généraux*, *valets*... *lance-là*, *lance*... & l'on ſonne des

tons de chiens. Si un des piqueurs voit la chambre du cerf, & juge qu'il soit debout, soit par les cris redoublés des chiens, ou par le bruit de l'animal qu'il auroit entendu bondir dans le fort, il crie : *gare, gare, çà va, chiens, çà va.* Le cerf sur pied, il faut dans les commencemens parler aux chiens, sans trop les échauffer; car les vieux cerfs, plus malicieux que les jeunes, ont assez communément auprès d'eux un *page*, c'est-à-dire, un jeune cerf; & au partir de la reposée, ils tournent autour de lui pour lui donner le change; & si l'on égayoit trop les chiens, il en résulteroit un inconvénient : il faut donc leur crier de tems en tems : *bellement, sagement...* & ne pas sonner des tons trop fanfarés... mais lorsque le cerf commence à dresser par les fuites, & quand on est certain que c'est le cerf de meute, on crie : *rali là ha, là ha... perce là valets, perce là ha... il fuit, là ha, là ha, là ha...* & l'on sonne les tons du *laisser coure.* Il est nécessaire que tous les chiens soient du même pied & chassent bien ensemble, car s'ils se suivent de loin & à la file, outre qu'on n'entend presque pas de bruit, les chiens ne se servent pas les uns les autres, les traîneurs se crèvent pour regagner la tête; d'ailleurs, étant ainsi dispersés, il peut *bondir* le *change* sous le nez des traîneurs, qui s'en iroient après, & feroient plusieurs chasses. Pour parer à cet inconvénient, quand on voit des chiens qui ont trop d'avance, on les arrête, en leur criant : *derriere;* & on les retient derriere son cheval, jusqu'à ce que les autres les aient rejoints; pour lors, les piqueurs sonnent des tons de *laisser coure*, en criant : *rali là ha, là ha...* & percent du côté où va l'animal, en suivant autant qu'il est possible par le *même*, sans s'écarter à droite, ni à gauche, de peur de faire bondir le change. Il ne faut pas non plus qu'ils suivent leurs chiens de trop près, car dans un *retour* ou *hourvari*, ils les feroient *s'emporter & outre-passer;* ce qui donneroit le tems au cerf d'aller chercher d'autres animaux, parmi lesquels

lesquels il se mêleroit, pour en livrer un à sa place, ce qui arrive souvent; & lorsque d'effroi ils ne partent pas de leur *reposée*, le cerf chassé les bat quelquefois pour les faire lever; puis se jette en leur lit les pieds & le nez sous le ventre, pour ôter le sentiment aux chiens qui passeroient, ainsi que les chevaux, sur lui, sans le faire partir.

Quand vous remarquez bondir le change, ou lorsque vous voyez votre cerf de *meute* accompagné, vous criez: *ha bellement, là, ilà, là, ilà... hau, valets, hau, là, ilà, là, ilà...* Dans ce cas, où faute de revoir de votre cerf de *meute*, vous ne pourriez remarquer *le change*, il est aisé de s'en appercevoir par la façon de faire des chiens; ceux de *change* & de *confiance* restent derriere, & tournent d'un air triste & inquiet, la queue basse; on a beau les encourager, ils ne font que balancer & chasser avec crainte; pour relever ce défaut, il est à propos d'arrêter les chiens, en leur criant: *derriere, derriere...* & s'ils font des difficultés, il faut se servir du fouet & sonner un *hourvari...* puis on revient sur ses pas, en ramenant les chiens & leur criant: *hourvari, valets... au retour, qu'es thaa... au retour, veleci revari...* On les remet à la derniere brisée, qui ne doit pas être loin; car les veneurs ne doivent pas épargner les brisées à l'entrée de tous les forts où passe le cerf, & toutes les fois qu'ils revoient du pied. Lorsqu'on est arrivé à cette derniere brisée, on sonne une *requeté*, en avançant du côté où va l'animal; car si on restoit à la même place, les chiens peu sages & les babillards s'en iroient sur le *contra* & jetteroient dans un nouvel embarras.

Quand on voit le cerf par *corps*, on crie: *tayaux, hau, tayaux...* & l'on sonne la vue; mais si l'on ne revoyoit que du *pied*, on crie: *volcelets, vauleci fuyant, il dit vrai... vaulecelets...* & l'on sonne la vue du *vaulecelets*.

Les veneurs ne doivent pas être paresseux de sonner,

cela encourage les chevaux & les chiens, fait un plus beau bruit de chasse, & empêche que l'on ne perde. Les cerfs rusent & donnent *change* de bien de manieres; les uns en allant & revenant sur eux plusieurs fois par les mêmes *erres*, après quoi ils font des sauts à droite & à gauche pour se *receler* & pour se *forlonger*; d'autres suivent dans l'eau un ruisseau ou une riviere & finissent par se relaisser dans des roseaux, ou sous quelque tronc d'arbre ou rachée; dans ce dernier cas, il faut suivre les deux rives de la riviere, pour voir s'il l'a traversée, s'il rentre sur lui ou s'il reste dans l'eau; celui qui voit le cerf dans l'eau, crie, *ah, il bat l'eau, chiens... il bat l'eau...* & sonne la fanfare de l'eau, & quand il en sort, on sonne la reprise de la fanfare. Si le cerf sort du bois & prend la plaine, soit pour gagner un autre bois, dont il aura connoissance, ou pour ruser dans la campagne, on sonne le *debucher*.

Le cerf qui se sent *mal mené*, redouble de ruses, voyant que ses jambes commencent à lui refuser le service; il cherche encore d'autres animaux, pour s'accoster d'eux, & après avoir fait quelques pas de compagnie, ils prennent différens chemins, ce qui fait souvent plusieurs chasses. Pour lors, les piqueurs doivent se porter à toutes, pour reconnoître quelle est la bonne, & rompant les autres rallier aux chiens qui ont le droit; c'est principalement le pied qui doit être leur boussole, & il est facile de distinguer un cerf couru d'un cerf frais; ce dernier n'écarte presque point les pinces, & donne légérement des os en terre; au lieu que le premier à qui il reste moins de force, & qui devient plus pesant, pose la pince très-ouverte & presque en forme de triangle, appuie les os, & imprime sa jambe en glissant, sur-tout dans les endroits humides & aux descentes. Un cerf, après avoir fait une pointe, revient souvent dans la même voie & par les mêmes *erres*; pour lors, quand les chiens sont à bout de *voie*, c'est-à-dire, à l'endroit où il commence

à revenir sur ses pas, il faut les laisser travailler, sans les emporter; & ne jamais les encourager, qu'après s'être bien assuré que c'est le cerf de meute, & qu'il n'y a point de change; car sans cela, les chiens, qui redoublent de gorge, lorsqu'un animal leur part à vue, feroient croire que c'est un *relancé.*

Lorsque le cerf de meute passe à un relais, & qu'on a dit au conducteur, en le plaçant, de le donner, quand il verroit le cerf, ou que le piqueur le lui dit en passant; il ne doit jamais découpler *bas* & *roide*, c'est-à-dire, avant que les chiens de meute soient arrivés, mais après qu'ils auront passé, & tourner le nez des chiens du côté où va l'animal, pour les empêcher de s'en aller sur le *contre-pied.*

Quand les chiens sont à bout de *voie*, ou en défaut, le piqueur doit écouter attentivement, s'il n'entend pas quelques chiens qui pourroient s'en aller avec l'animal; & s'il entendoit sur-tout un chien de confiance, il faut, pour ne pas donner au cerf le tems de forlonger, qu'il s'y porte en diligence, en criant aux chiens qui sont autour de lui, *au coute à fortunaux... rali là ha, là ha, là ha...* & sonner des tons du *laisser courre;* mais si en arrivant à ce chien, il découvre qu'il lui a fait faire une fausse démarche, il ne sauroit trop le corriger. A mesure que les valets de chiens & les conducteurs de relais découplent & donnent leurs relais, ils partent avec eux & doivent avancer & suivre d'aussi près que cela se peut faire à pied, s'ils ne sont pas montés, tant pour aider les piqueurs que pour ramasser les chiens traîneurs, dont ils peuvent quelquefois faire un relais, qu'ils donnent, s'ils en trouvent l'occasion. Au commencement de la chasse, plus le cerf court & se fatigue, plus il se mouille & tire la langue; mais sur ses fins il la ravale: plus un cerf bat l'eau, plus il s'engourdit, se roidit & moins il dure; mais ceux qui commencent dès le lancé, par ruser, faire de petites randonnées, & semblent jouer devant les chiens,

très-souvent finissent par bien faire arpenter du pays ; & ils ne paroissent jouer dans les commencemens que parce qu'ils se fient sur leurs forces.

Quand un cerf commence à ruser, il faut remarquer dans quel vent & de quel côté il tourne pour faire sa premiere ruse ; car dans toute la suite de la chasse, ses ruses se feront du même côté. Le cerf ruse souvent dans les chemins qu'il suit tout du long, en allant & venant deux ou trois fois par les mêmes erres : ainsi, il faut que les veneurs aient toujours l'œil à terre, parce que s'ils revoient de leur cerf, ils ne tomberont pas dans l'erreur, en cas que les chiens ne démêlent pas bien la voie. Dans l'accompagnement ou dans un défaut, le premier piqueur doit rester aux chiens pour les faire chasser ou rapprocher sagement, en leur criant sans cesse d'un ton menaçant, *sagement, tout bellement...* & les autres veneurs s'écartent dans les chemins, sous les futaies & dans les jeunes taillis, pour chercher à revoir du cerf de meute, & sonner, s'ils étoient sûrs de leur fait ; ou rompre, s'ils s'appercevoient du change. Lorsqu'à un accompagnement les chiens font plusieurs chasses, celui qui est certain du droit, doit appuier à ceux qui l'ont, en les nommant par leur nom, pour avertir les autres veneurs de fouetter & rompre les menteurs, à la suite desquels ils se trouvent.

Si l'on est écarté de la chasse, ou si l'on doute de quelque chose, il n'est pas hors de propos de questionner les payſans & les ouvriers que l'on rencontre ; mais il ne faut jamais rien tabler de certain sur leurs propos, car ils imaginent souvent avoir vu le contraire de ce qu'ils ont vu réellement, & il y en a même quelquefois d'assez malins pour vous tromper de gaieté de cœur. Le parti le plus court à prendre, lorsqu'on a perdu la chasse, & que l'on est totalement incertain du parti qu'elle a pris, est de rester où l'on se trouve, & d'écouter quelque tems dans la même

place, si l'on ne sait pas le chemin d'un relais, & il arrive souvent que la chasse vient vous retrouver ; au lieu qu'en perçant toujours devant vous, sans savoir où vous allez, vous vous en écartez quelquefois de plus en plus ; c'est un grand malheur d'être dans cette position ; mais il arrive souvent qu'on ne peut l'éviter, sur-tout les jours où il fait beaucoup de vent.

Un cerf fatigué porte la tête basse, quand il ne voit personne ; mais dès qu'il apperçoit quelqu'un, il la releve, & affecte un air fier & frais, pour faire croire qu'il n'est pas fatigué. Quand le cerf est mal mené, & que ses forces commencent à s'épuiser, il se relaisse de tems en tems, en se rapprochant toujours des étangs, des marres & des rivieres, dont il a connoissance dans le pays : on peut pour lors juger qu'il est sur ses fins ; mais il faut redoubler d'attention, car moins il se sent de force, plus il ruse ; & rien n'est plus piquant, que de laisser échapper sa proie à l'instant de la jouissance. Dans ces occasions, comme il n'a plus la force de se forpaiser, & qu'il perd la tête, on ne sauroit le suivre de trop près, tant pour l'avoir toujours à vue, que pour empêcher qu'il ne tue les chiens. Il faut aussi prendre garde à soi & à son cheval ; car un cerf qui s'étoit relaissé, fait un bond en partant, s'élance à cinq ou six pas, & s'il attrapoit quelqu'un, cela seroit très-dangereux. Il y en a de méchans, qui, sur-tout dans le tems du rut, courent sur les hommes & sur les chiens comme des furieux.

Quand un cerf est tout-à-fait sur ses fins, ou il ne fait plus que randonner comme un lapin, se donnant à vue à tout moment, ou bien il fait une pointe & perce droit devant lui, jusqu'à ce que ses forces l'abandonnent tout-à-fait ; on lui voit pour lors la bouche noire & seche, sa langue est retirée en-dedans, & il suit les chemins sans ruser, mais parce que sa tête l'embarrasse moins que dans le fourré ; il fait de grandes glissades, dans lesquelles il imprime sa jambe

& ſes os en terre ; car il n'appuie plus que du talon, il ne marche qu'en chancelant, & ſe ſentant tout-à-fait épuiſé, il finit par entrer à l'eau, ou par reſter derriere une rachée ou touffe de bois. Lorſque le cerf eſt à *l'allaly*, c'eſt-à-dire, quand il n'a plus la force d'aller, & qu'il s'eſt jetté à l'eau, ou qu'il reſte dans la même place ſans remuer, tous les chaſſeurs ſe raſſemblent autour de lui & l'on ſonne *l'allaly*. Les cerfs, pour la plupart, ſe font prendre à l'eau ; il y en a cependant aſſez ſouvent qui cherchent les maiſons & entrent dans une cour ou dans un clos ; d'autres, n'ayant abſolument plus de force, reſtent dans le bois ou en plaine, ſans pouvoir avancer ni reculer ; quoique les chiens les environnent & les pillent de toutes parts, à peine ont-ils la force de leur porter un coup d'andouiller, ou de leur alonger un coup de pied ; dans ce moment, ſi les chiens ne le portent pas à terre, le piqueur, ſoit de cheval, ſoit à pied, doit s'approcher du cerf, & d'un coup de couteau de chaſſe lui couper le jarret, pour l'empêcher de faire trop de mal aux chiens ; celui qui va lui couper le jarret, doit être adroit & léger ; il n'approchera jamais pardevant ni par les côtés, mais il ſe gliſſera parderriere, & il lui détachera un coup bien appuyé ſur le nerf, qui eſt au-deſſus du jarret, ce qui empêche le cerf de ſe tenir debout & conſéquemment de ſe mettre en défenſe contre les chiens qui, au même inſtant, lui tomberont ſur le corps & l'étrangleront.

Si le cerf ſe faiſoit prendre dans l'eau, où il n'auroit pas pied & ſeroit à la nage, on ne pourroit lui couper le jarret, mais les chiens pourroient venir à bout de le noyer ; ſi cependant ils ne pouvoient le faire, on prendroit pour lors un bateau, & afin d'éviter tout accident, on lui tireroit un coup de carabine ; car lorſqu'on veut approcher d'un cerf à cheval, ſouvent il s'élance, quoiqu'à la nage, & comme il eſt plus agile que le cheval, ſouvent il pourroit le

bleſſer, de même que le cavalier; d'ailleurs, il y a ſouvent des marais aux queues d'étang, où il ſeroit imprudent de ſe haſarder; le fond n'en vaut rien & le cheval entreroit pardeſſus les oreilles dans la vaſe; accident très-ordinaire & très-dangereux.

Lorſque le cerf eſt tué ou noyé, on l'attache au bateau pour l'amener à terre; pendant tout le tems qu'il eſt aux abois, on ſonne des fanfares, & lorſqu'il eſt mort, le premier piqueur leve le premier pied de devant, à la jointure du genou, pour le préſenter au maître, qui le reçoit ou le fait donner à qui bon lui ſemble; ſi c'eſt dans un équipage de Prince, le piqueur le remet au commandant, qui le préſente au Prince.

Si le cerf n'a pas tenu long-tems, ſi par conſéquent il eſt encore de bonne heure, ſi les chiens & les chevaux ne ſont point fatigués, & s'il y a des relais à donner, rien n'empêche d'attaquer un ſecond cerf; & dans ce cas, on ne fera pas la curée du premier, parce que les chiens ne pourroient plus chaſſer, ayant le ventre plein; mais quand on s'en tient au premier cerf, on peut en faire la curée, car il y en a de deux ſortes, la curée chaude & la froide; la chaude eſt celle qui ſe fait dans le moment de la mort & ſur les lieux, tandis que l'animal eſt encore chaud; la froide, au contraire, ne ſe fait que le ſoir, lorſqu'on eſt de retour, ou le lendemain. Pour faire la curée chaude, on commence par traîner le cerf dans un endroit clair, pour avoir la place de ſe retourner; & après l'avoir laiſſé fouler aux chiens, on leur crie: *derriere, derriere, chiens... tirez, tirez, derriere...* & on leur montre le fouet ſans les frapper, à moins qu'ils ne ſoient trop entêtés & ne ſe pillent; après quoi, on couche le cerf ſur le dos, les quatre pieds & le ventre en l'air, ſa tête des deux côtés des épaules; on lui coupe les daintiers, on lui fait enſuite une inciſion autour des quatre jambes, à la jointure du genou & des jarrets: des genoux

on fend la nappe jusqu'au milieu de la poitrine; on coupe la peau des cuisses, en commençant à l'incision des jarrets, & on leve entiérement la nappe; on détache la tête du reste du corps, en coupant le col au premier nœud de la gorge, de façon que le massacre & la nappe restent ensemble; on ouvre le coffre, d'où l'on tire les boyaux, la fressure, le cœur, les rognons, le foie, &c. on leve les filets du dedans ou filets mignons, en passant la main dessous & les arrachant; on leve aussi les grands filets, & s'il n'y a pas grand nombre de chiens, on garde les autres cuisses pour un autre jour; cela fait, on recouvre le corps avec la nappe, & on met le massacre le nez contre terre, & la tête en l'air dans l'attitude d'un cerf qui seroit à la reposée. On sonne une vue, en remuant la tête du cerf; après quoi, l'on sonne fanfare & l'on enleve la nappe, en criant aux chiens: *tayaux*, *tayaux*... *hallaly*, *valets*, *hallaly*... Ils ne se le font pas répéter deux fois, & tombent à belles dents sur leurs proies; pendant ce repas, les piqueurs & porteurs de trompe sonnent des fanfares, & les valets tiennent le fouet levé & prêt à frapper les chiens qui se pillent.

Il ne faut pas laisser manger à la curée les chiennes pleines, cela les fait avorter; il se trouve de jeunes chiens, qui, par crainte ou pour avoir été mordus, n'osent plus s'approcher de la curée; les piqueurs les encouragent pour lors en les caressant, & s'ils ne veulent pas y mordre, on leur coupe un morceau qu'ils mangent en particulier; mais tous les chiens se corrigent bien de cette timidité.

On a supprimé dans l'équipage du Roi, de donner aux chiens, lorsque le cerf est pris, le foie, le cœur, le poumon & le sang, mêlé avec du lait, du fromage & du pain; on leur servoit autrefois le tout sur la peau du cerf, d'où est venu à cette peau le nom de *nappe*. On a aussi supprimé le fourchu, qui est la panse du cerf, vuidée & lavée, mise au bout d'une fourche

avec les boyaux, & que l'on jettoit aux chiens à la fin de la curée, en leur criant *tayaux ;* ce qui leur faiſoit quitter les os qu'ils rongeoient, & les accoutumoit à revenir au cri *tayaux* du fourchu, qui ſert à enlever les chiens d'une mauvaiſe voie pour les mettre ſur le droit, ce qui ſe pratiquoit ainſi : un des piqueurs prenoit les boyaux & la freſſure au bout d'une fourche, & alloit à deux cens pas ſonner le fourchu: tous les chiens couroient à lui, mais il les laiſſoit deſirer; & quand ils avoient bien crié & ſauté, on leur jettoit ce ſecond ſervice au milieu d'eux. Il y a encore beaucoup d'équipages dans leſquels on fait le fourchu, & ce n'eſt pas une mauvaiſe habitude.

Quand la curée eſt finie, on conduit les chiens boire dans l'endroit le plus proche ; après quoi, on les couple & on les ramene au chenil, car ils ont beſoin de repos ; en revenant, les trompes ſonnent la retraite fanfarée, tant pour encourager les chiens que pour rappeller ceux qui pourroient être reſtés dans le bois: mais ſi l'on avoit manqué, il faut ſimplement ſonner la retraite. En rentrant au chenil, on doit compter les chiens, & s'il en manque, on envoie le lendemain dans les différens cantons où la chaſſe a paſſé, pour les ramaſſer.

Lorſque les chiens ſont bien en haleine, ils peuvent chaſſer deux fois la ſemaine, & même trois, s'ils n'ont pas eu de trop fortes chaſſes ; mais c'eſt beaucoup, & il vaut mieux ménager ſes plaiſirs, que de ſe mettre dans le cas de n'en plus goûter, en crêvant ſes chevaux & ſes chiens.

De retour à la maiſon, on entre de ſuite les chiens dans leur chenil, où ils doivent trouver de la paille fraîche & de l'eau ; car ils ſont fort altérés après avoir chaſſé, ſur-tout lorſqu'ils ont fait curée ; on ne peut pas chaſſer, quand il a fait de ſi fortes gelées que les étangs ſont pris, car les routes ſont pour lors très-mauvaiſes à courre, & outre le riſque qu'il y auroit

de se casser le col, le cerf ne pourroit pas entrer à l'eau, ce qui le rendroit furieux, & il feroit sentir sa rage à tout l'équipage.

Les relais des chevaux se placent comme les relais des chiens, dans les endroits où l'on imagine que l'animal passera plus volontiers, & pour l'ordinaire dans des carrefours, d'où on les apperçoit plus aisément, où par conséquent on est moins dans le cas de les manquer; d'ailleurs, ceux qui sont aux relais, étant à même de découvrir dans plusieurs routes, sont quelquefois à portée de voir passer l'animal, & de donner des renseignemens.

Quand les palfreniers ont donné le cheval frais & repris celui qui a couru, ils doivent sur le champ jetter un caparaçon de main ou une couverture sur ce dernier & le promener au pas, pour qu'il se rafraîchisse peu-à-peu & qu'il ne se roidisse pas, ce qui leur arriveroit, si on les laissoit tout-à-coup dans l'inaction.

Certaines personnes, au lieu de laisser leurs chevaux à un relais fixe, les font suivre le long des routes; il est certain qu'ils n'en sont pas si frais, car outre le chemin qu'ils font, la poussiere les fatigue beaucoup. Nous ne détaillerons pas ici tous les accidens qui arrivent journellement à la chasse, ils sont sans nombre; on ne les connoît & on ne sait y remédier ou obvier, que par l'expérience & l'habitude qu'on a de chasser: quand on veut peupler une forêt de cerfs, on en prend dans un autre pays avec des toiles, & on les fait conduire dans la forêt que l'on veut peupler.

Tout ce qui concerne la chasse du cerf, peut s'appliquer à la chasse du daim, avec la différence néanmoins, qu'il est inutile pour le daim de faire le bois avec un limier, parce que l'on sait ordinairement les cantons où se tiennent les différentes hordes, & que l'on est sûr de les y trouver, ou dans les environs; on découple seulement cinq ou six chiens sages pour

fouler l'enceinte où ils se trouvent; & quand on les a mis debout & que l'on a séparé des autres celui que l'on veut chasser, on découple le reste des chiens; à l'égard de la façon de la chasse, comme c'est la même que pour le cerf, il est inutile de rapporter ici ce que nous en avons déjà dit; le daim ne s'éloigne pas cependant tant que le cerf, lorsqu'il est chassé; il ne fait que tourner & chercher seulement à se dérober des chiens, par la ruse & par le change, que ces animaux sont à portée de donner souvent; car ils ne s'écartent jamais beaucoup de leur troupe, dans laquelle ils rentrent & se mêlent à tout moment, ce qui demande beaucoup d'attention pour parer le change; cependant lorsqu'ils sont pressés, échauffés & épuisés, ils se jettent à l'eau comme le cerf, mais ils ne se hasardent pas à la traverser, quand elle est large; les connoissances du daim sont en petit celles du cerf, les mêmes ruses leur sont connues, mais elles sont plus répétées par le daim, parce qu'il ne se forlonge pas, & a besoin de revenir plus souvent sur ses voies, d'autant plus qu'on le chasse plus souvent dans les parcs que dans les forêts.

Après avoir parlé de la chasse du cerf & du daim, il est à propos de dire un mot de celle des chevreuils: on ne doit chasser que les mâles ou brocards; on les reconnoît aux pieds, qu'ils ont plus grands que les chevrettes, sur-tout lorsqu'ils ont atteint leur quatrieme année; car pour lors ils ont plus de pied devant que derriere, les pinces plus rondes, le talon plus gros, la jambe plus large, les os mieux tournés, & les allures plus grandes que la chevrette, qui a le pied creux, les côtés tranchans & les pinces très-pointues; une connoissance qu'on ne doit pas négliger pour le chevreuil, sont *les regales*, car cet animal est si léger, qu'à moins qu'il ne fasse très-beau revoir, l'on n'apperçoit guere que l'empreinte de ses pieds; & lorsqu'en faisant suite, vous trouvez des regales,

c'eſt-à-dire, des endroits où le chevreuil, pour s'égayer, a gratté la terre avec ſes pieds, vous pourrez être ſûr que c'eſt un mâle, parce que la chevrette n'en fait pas, ou du moins très-rarement. Au printems, les chevreuils ſe tiennent dans les tailles de deux ou trois ans, pour y viander le bourgeon ou jet du bois, dont ils mangent la pointe, qui les enivre au point que vous les trouvez dans les routes, & de côté & d'autre, courant en plein jour, ſans ſavoir où ils vont; on appelle cette ſaiſon le tems du *brout*. Ils ſe tiennent dans ces demeures pendant l'été, & en ſortent pendant les grandes chaleurs pour aller boire aux ruiſſeaux; mais ils ne s'y vautrent pas. On trouve ordinairement les chevreuils dans les jeunes taillis, ſur le bord des forêts & ſur les côteaux, au pied de quelque rocher. Celui qui fait le bois pour le chevreuil, eſt preſque ſûr de ſon fait, car il eſt à propos qu'il le mette debout, avant de venir faire ſon rapport; ce qu'on appelle mettre le chevreuil à *piſſer*, parce qu'on n'a pas à craindre qu'il aille bien loin. Comme il vient de bonne heure achever ſa nuit dans les jeunes taillis, après l'avoir commencée aux gagnages, il pourroit bien n'être qu'au reſſui, ſi on le briſoit à *tête-couverte*, c'eſt-à-dire, après avoir ſimplement pris les devants du fort dans lequel on le ſoupçonne, & d'où le limier ne le trouve pas ſortant; au lieu que quand vous l'avez mis debout ſans l'inquiéter, il ne fait que ſe promener & revient pour voir ce qui l'avoit épouvanté; après quoi, il ſe met à la *repoſée:* mais il ne faut pas que le limier donne le moindre coup de gorge, car le chevreuil, croyant que le chien le pourſuit, perceroit en avant, & ſeroit après cela très-difficile à rembucher. Il faut donc tenir ſon chien de très-court, & s'il veut ſeulement ſiffler, lui donner des ſaccades & le gronder. Voyez art. *Chevreuil.*

Le rapport, le partage des relais, l'attaque, & le laiſſer courre ſont les mêmes pour le chevreuil que

pour le cerf; on parle aux chiens en termes un peu moins forts, & pour ne les pas échauffer trop, on leur crie souvent: *bellement, sagement, &c. ça va, chiens, ça va... ah, il fuit là, là, ha...* Il ne faut pas à cette chasse que les veneurs approchent les chiens de trop près, car ils pourroient fouler les voies du chevreuil, qui ne fait que de très-petites randonnées, & qui ruse continuellement, en allant & revenant sur lui. Dans un accompagnement, il ne faut pas beaucoup sonner, cela animeroit trop les chiens, les feroit s'emporter, & vous courriez le risque du change ou de faire plusieurs chasses; mais on leur répète souvent, *bellement, sagement...* en cherchant autant qu'il est possible, à voir l'animal par corps; ce qui n'est pas difficile, d'autant qu'il traverse fréquemment les routes, & fuit beaucoup plus les éparées ou bois clairs, que les fourrés. Si les chiens faisoient plusieurs chasses, les piqueurs doivent se porter aux chiens en qui ils ont le plus de confiance, & dès qu'ils ont reconnu ceux qui ont le droit, rompre bien vite les autres pour les ramener sur la bonne voie.

Il y a très-peu de chiens qui gardent le change sur un chevreuil qui leur part à vue, mais il y en a qui le marquent, en chassant avec crainte, & se refroidissent, quand ils ne sont pas bien sûrs. Quand on connoît ces sortes de chiens & qu'on les voit balancer, il faut chercher à prendre des éclaircissemens, pour ne pas faire de sottise; mais s'ils chassent d'assurance, ou qu'après s'être refroidis dans le moment de l'accompagnement, ils redoublent de gorge, il n'est plus douteux qu'ils maintiennent leur chevreuil de meute, & que l'on peut rompre les autres, pour les rallier avec eux, sur-tout si le chevreuil qu'ils suivent, fait les mêmes randonnées & bat le même pays qu'il avoit tenu avant le change. Mais si les piqueurs n'ont pas assez bien tenu les chiens, pour voir ce qui s'est passé au moment du change, ou que la meute soit divisée,

il faut pour lors que chacun d'eux suive sa partie de chiens, sans appuyer ni donner un seul coup de trompe, en les croisant par-tout, pour voir, s'il se peut, le chevreuil; & si celui qui le voit, lui trouve l'air assez mal mené, pour ne pas douter que l'autre partie des chiens soit dans le désordre du change, il doit sonner & appuyer vivement, afin que son camarade qui se trouve à l'autre chasse, rompe & rameute avec lui.

S'il se trouve quelque petit ruisseau, ce sera le lieu que le chevreuil choisira par préférence pour se faire battre, parce qu'il aime à ruser dans l'eau & dans les grandes herbes des places marécageuses; très-souvent un chevreuil qui s'est relaissé, soit dans l'eau ou dans les roseaux, dans une brousaille ou dans les pierres d'un rocher, n'en veut plus sortir, à moins qu'on ne l'en chasse à coups de fouet; aussi dans un défaut est-il nécessaire de bien prendre ses devants, & de ne pas s'écarter beaucoup de l'endroit où les chiens sont tombés à bout de voie ou en défaut, quoiqu'il arrive néanmoins quelquefois qu'un chevreuil après avoir fait ses ruses, fasse une pointe & perce à deux lieues de là. Quand il est sur ses fins, il perd la tête, & se relaisse dans tous les endroits où il s'imagine n'être pas apperçu; il entre quelquefois dans les jardins & les maisons. Rien n'est plus difficile que de forcer un chevreuil, & l'on n'en prendroit pas tant, s'ils n'étoient pas quelquefois surpris & portés à terre par les chiens, qui à un retour se trouvent sur leur passage, ou les gagnent de vîtesse, ou bien les surprennent relaissés & les étranglent.

La prise, la mort & la curée du chevreuil se font de la même maniere que celles du cerf; cependant, comme la chair du chevreuil est plus délicate & meilleure à manger, souvent on ne donne aux chiens que le dedans, avec le sang & du lait, dans lequel on jette des morceaux de pain, pour leur faire une

mouée. Il eſt à propos néanmoins de la leur laiſſer quelquefois manger en entier, ſur-tout aux jeunes chiens, pour les mieux *mettre dedans* & les accoutumer à préférer le chevreuil à tout autre animal; car ce n'eſt que l'appât de la proie qui les engage à chaſſer.

On reconnoît qu'un chevreuil eſt *mal mené*, & qu'il ſe rend, lorſqu'il n'appuie plus que du talon, qu'il donne par-tout des os en terre, qu'il ſe *méjuge*, que ſes allures ſont tout-à-coup déréglées, qu'il raccourcit ſes randonnées, enfin qu'il perd la tête, & ne ſait plus ce qu'il fait.

Dès que le chevreuil eſt mort, il faut lui couper les teſticules, ſur-tout ſi l'on veut en manger; car ſi on manquoit à lui faire cette opération, il ſentiroit le bouc & la ſauvagine, au point de ne pouvoir en goûter.

Les chaſſes du chevreuil ne ſont pas pour l'ordinaire bien fatiguantes, ainſi on peut le chaſſer deux ou trois fois par ſemaine; à l'égard des chaſſes des autres animaux, voyez ce que nous en avons dit dans les articles qui les concernent.

La chaſſe au fuſil eſt beaucoup plus connue que celle des chiens courans; dans tous les tems on a chaſſé; avant l'uſage de la poudre, les anciens ſe ſervoient de dards, d'épieux, d'arcs, de flèches, &c. ce fut ſous le regne de François I, que l'on y ajouta les armes à feu. Pour bien chaſſer, il faut d'abord avoir de bons fuſils, de bonnes munitions & de bons chiens. Voyez ce que nous en avons dit art. *Fuſil*.

Les chiens dont on ſe ſert pour cette chaſſe, & que l'on nomme chiens couchans, chiens d'arrêts ou chiens fermes, ſont le braque & l'épagneul; quoique ces deux eſpeces de chiens aient un inſtinct naturel pour la chaſſe, il eſt encore néceſſaire de les dreſſer pour les perfectionner. On peut leur apprendre dès l'âge de ſix ou ſept mois à rapporter; il y a des chiens que l'on fait rapporter ſans peine, mais il y en a auſſi

beaucoup qu'il faut mettre au collier de force; c'eſt un collier de cuir, dans lequel on pique une quarantaine de clous, & on coud pardeſſus la tête des clous un autre morceau de cuir ſur le collier, pour que le clou ne puiſſe pas reculer, lorſqu'on appuie ſur la pointe; à chacun des bouts de ce collier, il y a un anneau; car ſi l'on y mettoit une boucle, comme aux colliers ordinaires, il piqueroit continuellement le chien, qui ne pourroit plus diſtinguer quand il feroit bien ou mal, ce qui le rebuteroit.

On jette au chien un petit morceau de bois, ou une pelotte de linge, ſur laquelle on peut coudre, ſi l'on veut, deux ailes de perdrix, en criant au chien, *apporte*: s'il va la chercher tout ſeul, on le careſſe; s'il n'y va pas, on l'y conduit, en tirant doucement le collier, pour ne lui pas faire trop de mal. Il y a beaucoup de chiens qui ramaſſent d'eux-mêmes: s'ils ne le font pas, on leur met le nez deſſus, & on leur fait entrer de force dans la gueule, en leur tenant la main ſous la mâchoire inférieure, pour les empêcher de laiſſer tomber le bâton ou la pelotte, & de l'autre main on les tire à ſoi par de petites ſaccades, en leur diſant: *apporte, apporte ici, haut.* Quand ils font bien, on ne ſauroit trop les careſſer; il y a peu de chiens, quelque têtus qu'ils ſoient, qui ne commencent à rapporter au bout de cinq ou ſix leçons. A un an on commence à dreſſer un chien; la ſaiſon la plus favorable eſt le carême, parce que dans ce tems les perdrix ſe couplent, & ne partent pas ſi promptement, ni ſi ſouvent, & que d'ailleurs la terre eſt plus découverte: on mene le chien dans les champs, on attache aux anneaux du collier de force un cordeau de vingt ou vingt-cinq braſſes; dès qu'il voit partir une allouette ou un moineau, il courra après, alors vous lui donnez une ſaccade du cordeau, en lui criant: *ſi, haut le nez;* inſenſiblement il ne fera plus cas que de la perdrix: pour lors vous ne le laiſſerez pas courir après, &

& s'il veut les suivre, lorsqu'elles partent, vous le rappellez en secouant la corde; car il ne faut jamais rappeller le chien quand on ne tient pas le cordon, pour être toujours maître de le faire revenir. Lorsqu'il commence à connoître son gibier, il faut lui apprendre à garder & être ferme; pour ce faire, on le tient par la peau du col; on lui jette devant le nez un morceau de pain, en disant d'un ton menaçant, *tout beau*; & lorsqu'il a resté un peu de tems devant, on lui dit, *pille*, & on lui laisse manger le morceau de pain; s'il avoit trop d'ardeur pour se jetter sur le pain avant qu'on lui ait crié *pille*, il faudroit le corriger avec le fouet, jusqu'à ce qu'il garde bien, sans que l'on ait besoin de le tenir, & qu'il laisse faire autour de lui plusieurs tours à celui qui le dresse, qui fait semblant de mettre en joue le morceau de pain, sur lequel le chien ne doit se jetter qu'au mot *pille*. Lorsqu'il est parvenu à ce point, on le mene dans les champs & on le laisse chasser avec le collier de force & le cordeau; les premieres perdrix qui partent, si le chien court après, on lui donne de fortes saccades, en lui criant, *tout beau*; & s'il arrête, on le caresse; on le verra bientôt aussi ferme sur les perdrix, sur la caille & le liévre, que sur le morceau de pain. Il faut, autant que cela se peut, tirer à terre devant le nez du chien que l'on dresse pour l'arrêt, cela l'affermit beaucoup: on ne doit tirer au vol, que quand le chien est parfaitement ferme. Il y a des chiens que l'on ne peut jamais faire arrêter, qui néanmoins ne laissent pas d'être bons pour la chasse, & avec lesquels on tue beaucoup de gibier; ces chiens ne sont bons qu'autant qu'ils sont très-obéissans, qu'ils ne s'écartent pas trop & chassent sous le fusil. On se sert aussi des chiens canards ou barbets pour chasser dans les marais & sur les étangs, parce que cette espece de chiens va plus volontiers à l'eau que les autres, &

qu'ils rapportent tout le gibier qui tombe loin dans l'eau.

VENENEUX. C'eſt un terme qui ſe dit des animaux qui ont du venin, qui ſont capables d'empoiſonner; on prétend qu'il n'y en a point de cette nature en France; MM. Sauvage & Spielmann l'ont très-bien démontré. Linnæus diviſe le regne animal en ſix familles: en quadrupedes, en oiſeaux, en poiſſons, en amphibies, en inſectes & en vers. Or, dans chacune de ces familles, il ne s'en trouve point dans le Royaume qu'on puiſſe qualifier de veneneux; parmi les quadrupedes qu'on voit communément en France, tant les indigenes que les exotiques, il y en a quelques-uns qui ont une eſpece de malignité, tels que le chat, l'ours, le ſinge, le tigre & le linx; cependant ces animaux, ainſi qu'on l'a obſervé, n'ont aucun venin qui leur ſoit naturel, à moins que leurs humeurs ne ſe trouvent infectées de quelques maladies contagieuſes; mais pour lors leur venin devient accidentel, & ce n'eſt que des venins naturels dont il s'agit ici.

Les préjugés populaires ont attribué à l'haleine du chat une qualité venimeuſe, ce qui eſt démenti par l'expérience; on n'en peut pas dire autant de ſes dents & de ſes ongles; il y a tout lieu de les craindre, mais ce n'eſt pas comme poiſons: ceux-ci agiſſent par leurs qualités phyſiques & produiſent en l'homme des changemens conſidérables; l'action des dents & des ongles du chat eſt purement méchanique: ils ne doivent donc pas être mis au nombre des poiſons; par la même raiſon on ne peut pas attribuer une qualité veneneuſe aux piquans du porc-épic, quoiqu'ils ſoient dangereux. Les piquans de cet animal percent la peau d'une maniere preſque imperceptible & pénétrent inſenſiblement ſi avant, que dans l'eſpace de quelques années, ceux qui en ont été atteints, tombent dans

des maladies de langueur, dont souvent on a peine de deviner la cause; mais en partant de la définition des poisons naturels, peut-on appeller venimeux un instrument, dont la façon d'agir est purement méchanique? car par poison naturel on entend tout poison qui a été donné au moment de la création à certains animaux, comme leur étant absolument nécessaire pour exercer leurs fonctions; mais les piquans du porc-épic sont très-déliés, dentelés, courbes en spiral, dont l'extrêmité regarde la base des petites dents; dès qu'une fois les pointes de ces piquans sont introduites, elles ne peuvent plus retrograder; d'ailleurs, le mouvement des muscles & des vaisseaux collatéraux les pousse toujours en avant, ce qui est favorisé par leur configuration. L'action du coin & de la vis se trouvant combinée dans les piquans du porc-épic, il ne faut donc plus être surpris qu'avec peu de force ils puissent vaincre de grandes résistances; ce méchanisme ne tend qu'à prouver qu'il n'y a point de venin dans les piquans du porc-épic, car si on leur en accordoit, il faudroit par la même raison en accorder à tout instrument tranchant & pointu, puisqu'il n'y a aucun de ces instrumens, qui, par le moyen de ses dentelures, ne déchire les muscles, ne perce les tendons, ne blesse les arteres & ne cause des accidens aussi fâcheux que des piqûres de porc-épic.

Les rats ne sont pas non plus veneneux, ce sont les sentimens de MM. Sauvage, Spielmann; on ne remarque en eux effectivement aucune partie qui puisse occasionner des accidens fâcheux. Les chats se contentent de les étrangler sans les manger, non parce que les rats ont une qualité veneneuse, mais plutôt parce que leur peau est trop dure & leur chair trop coriace. S'il arrive quelquefois que les chats en mangent, ce n'est qu'autant qu'ils se trouvent pressés par la faim; c'est aussi par la même raison que des chats bien nourris ne mangent pas de certaines especes

de souris. M. Spielmann observe cependant dans la these qu'il a fait soutenir sur les animaux veneneux, que les rats pourroient devenir nuisibles, lorsqu'ils ont mangé de l'arsénic; mais dans ce cas, ce n'est plus par la nature propre de la bête, c'est par le poison étranger qui lui a été communiqué. Il n'en est pas de même de l'urine des rats, on prétend qu'elle est nuisible, lorsqu'ils sont en chaleur; c'est même par cette urine qu'on explique les enflures & les gerçures des levres, auxquelles on est sujet, lorsqu'on a mangé des fruits sur lesquels ces animaux ont uriné. Les levres & la langue, dont la texture est si délicate, doivent absolument être irritées par l'âcreté de ce fluide, qui communique son acrimonie à l'épiderme du fruit. On a observé que l'urine des chats, lorsqu'ils sont pareillement en chaleur, devient âcre, fétide, & imprime par-tout où elle tombe, des tâches ineffaçables. M. Sauvage prétend que cette urine n'est pas venimeuse, à cause de son âcreté; il faudra aussi accorder cette qualité à l'huile rance, puisque pour peu qu'on s'en frotte les yeux, elle fait sur les parties une impression de chaleur bien plus grande, & produit même des cardialgies & des naufées, si on en avale. Cette huile n'a cependant jamais été qualifiée de venin; ceux-là sont véritablement des venins, qui par des principes physiques, sont capables de produire en nous des effets dangereux; or, cette application ne peut convenir au cas présent.

De tout ce que nous venons de dire touchant les quadrupedes, on peut conclure que parmi ces animaux nous n'en avons aucun que nous puissions qualifier essentiellement de venimeux; la classe des oiseaux ne nous en fournit pas plus, ils ne sont donc pas nuisibles; ils peuvent même tous nous servir d'alimens, si on en excepte cependant les carnivores; ces derniers ne sont dangereux que par leur bec & leurs ongles, & par conséquent n'agissent sur nous que

méchaniquement; on ne peut donc pas les qualifier de veneneux. Il y a de certains oiseaux, tels que les pigeons, les hirondelles, dont la fiente par son âcreté peut attirer sur les yeux une inflammation; mais il n'est pas possible d'accorder à ces oiseaux une qualité venimeuse, uniquement par rapport à leur fiente. M. Spielmann a mis cependant la caille parmi les animaux veneneux, il a fondé sans doute son sentiment sur les Anciens. Galien, Pline & Avicene assurent que la caille est un aliment fort dangereux; Galien dit même avoir vu dans la Phocide, dans la Béotie & dans la Dorique, plusieurs personnes attaquées de convulsions & de mouvemens épileptiques, pour en avoir mangé. Il prétend que cela vient de ce que les cailles se nourrissent en ce pays-là d'ellébore; cette plante étant, dit-il, d'une nature âcre, irritante & ennemie du genre nerveux, leur communiquoit une qualité nuisible, qui produisoit ces mauvais effets. Dans les éphémérides d'Allemagne, le Docteur Nebelius rapporte qu'un particulier & sa femme ayant mangé à leur souper chacun une caille, furent attaqués, une heure après, de mouvemens spasmodiques, de palpitations de cœur & d'autres symptômes convulsifs, qui les obligerent de faire appeller même pendant la nuit un Médecin. Ce Médecin, par le moyen de quelques remedes nervins & fortifians, qu'il leur administra, fit cesser les symptômes; mais il leur resta pendant quelques jours une grande débilité. On n'a pu attribuer cet accident qu'aux cailles, puisque trois enfans qui étoient à la même table, qui n'en mangerent point, mais qui souperent avec d'autres mets, ne furent point incommodés. Après un long examen de cet accident, on conjectura que l'année ayant été très-humide, il y avoit beaucoup d'ivraie dans les bleds, que par conséquent les cailles qui aiment ce grain & dont elles s'engraissent par préférence, en avoient beaucoup mangé; qu'il n'étoit donc pas douteux que

cette ivraie, dont l'effet est de troubler le cerveau & de donner des convulsions, leur eût pu occasionner cette qualité dangereuse; les cailles n'ont conséquemment en elles rien de venimeux; & si leur chair est quelquefois pour nous un aliment dangereux, ce n'est qu'accidentellement & par rapport à la nourriture dont elles sont nourries; ces animaux ne doivent donc pas être placés dans la classe des veneneux.

Examinons actuellement les poissons: parmi les animaux de cette classe, plusieurs passent cependant pour être nuisibles, les uns en les prenant intérieurement, les autres en les appliquant extérieurement; ces derniers ne sont pas, à strictement parler, veneneux, ils ne nuisent que méchaniquement & de la même façon que le font les griffes & les ongles des especes d'animaux dont nous venons de parler. Ils se trouvent toujours munis d'arêtes, de piquans, de dents aiguës & d'autres armes semblables; & c'est à raison des piquûres plus ou moins grandes, plus ou moins profondes, que font ces sortes d'instrumens piquans & tranchans, que ces poissons sont plus ou moins nuisibles.

Un poisson qu'on pourroit encore mettre dans la classe de ceux qui nuisent appliqués extérieurement, est la torpede, quoique le méchanisme n'en soit pas le même. Ce poisson se nomme en Languedoc, *galine*, & suivant les Naturalistes, *torpedo Plinii*, *raja tota lævis*, *artedi*.

Il est cartilagineux & a à-peu-près la figure d'une raie; ses yeux & sa bouche sont fort petits: cette derniere est garnie de dents & formée comme en demi-lune jusqu'à la moitié du corps, dont elle n'est pas même distinguée; au-dessus de la bouche, on remarque deux petites ouvertures qui servent de narines; le dos de la torpede est tout-à-fait blanc, sa queue est courte, charnue, à-peu-près comme celle du turbot, sa peau est très-mince & n'a aucune écaille sensible;

le plus grand poisson de cette espece n'a pas deux pieds de long. On trouve communément ce poisson sur les côtes de Poitou, d'Aunis, de Gascogne & de Provence; le nom de torpede qu'on lui a donné, de même que ceux de torpille ou de tremble, lui viennent de la propriété singuliere qu'a cet animal; lorsqu'on le touche avec les doigts, on s'apperçoit presque toujours d'un engourdissement douloureux dans le bras & dans la main jusqu'au coude, & quelquefois même jusqu'à l'épaule; la plus grande force de cet engourdissement est dans l'instant qu'il commence, il dure peu & se dissipe entiérement; il est d'une espece particuliere: quant au sentiment de la douleur, il imprime à-peu-près la même que celle qu'on ressent quand on s'est frappé rudement le coude contre quelque chose de dur; si l'on ne touche point la torpede, quelque près qu'on en approche la main, on ne s'apperçoit d'aucune sensation douloureuse; mais si on la touche avec un bâton, on éprouve aussi-tôt quelque sentiment de douleur, quoiqu'à la vérité fort léger. L'engourdissement devient plus considérable, si on la touche par l'interposition de quelque corps peu épais; si on la presse en appuyant avec force, l'engourdissement est moindre, mais toujours cependant assez fort pour obliger de lâcher prise.

Au moment que ce poisson se venge en quelque façon d'être touché, il ne paroît pas au premier abord qu'il fasse aucun mouvement & qu'il se donne aucune agitation: mais M. de Réaumur, meilleur observateur, s'en est cependant un peu apperçu & il explique ainsi la cause de la singularité de l'engourdissement qu'occasionne ainsi ce poisson.

La torpede, dit-il, ainsi que tous les autres poissons plats, a le dos un peu convexe: quand on touche la torpede, cette partie s'applatit insensiblement & même quelquefois jusqu'à devenir concave, & c'est précisément dans l'instant suivant, qu'on se sent frappé de

l'engourdiſſement ; on voit la ſurface convexe devenir plate ou concave par degrés, mais on ne la voit pas redevenir convexe ; on s'apperçoit ſeulement qu'elle l'eſt redevenue, lorſqu'on en eſt frappé : c'eſt uniquement en cela que conſiſte tout le myſtere de cette ſingularité. Le dos de l'animal, continue ce célebre Naturaliſte, reprend ſa convexité avec une extrême vîteſſe, & donne à celui qui le touche un coup violent & très-bruſque ; ce coup, peut-on donc conclure, imprime au bras un mouvement contraire à celui que les eſprits animaux y ont ; il arrête & ſuſpend leurs cours, il les fait même refluer. Ce que M. de Réaumur a avancé ſur la cauſe qui occaſionne cet engourdiſſement, n'eſt pas une hypotheſe, il eſt même fondé ſur l'anatomie de l'animal. Qu'on partage une torpede en deux, depuis la tête juſqu'à la queue, on remarquera que la plus grande partie de ſon corps eſt occupée par deux grands muſcles égaux & pareils, qui ont une figure de faulx, l'un à droite & l'autre à gauche, qui prennent leur naiſſance à l'endroit où finit la tête, & qui ſe terminent où la queue commence ; les fibres de ces deux grands muſcles ſont elles-mêmes de petits muſcles : ce ſont des tuyaux cylindriques, gros comme des plumes d'oie, diſpoſés parallelement entr'eux, tous perpendiculaires au dos & au ventre, & à-peu-près placés comme deux ſurfaces paralleles ; elles ſont diviſées en outre en vingt-cinq ou trente cellules, qui ſont elles-mêmes des tuyaux cylindriques de même baſe & de même hauteur que les autres, pleins d'une matiere molle & blanche. Quand l'animal s'applatit, toutes les fibres entrent en contraction, la hauteur de tous ces cylindres diminue, & la baſe augmente ; mais lorſque la torpede veut frapper ſon coup, elle laiſſe agir le reſſort naturel de toutes les parties qui ſe débandent toutes enſemble, & en leur rendant leur premiere hauteur, elle les releve promptement.

Ces coups prompts & réitérés, donnés par une matiere molle, ébranlent les nerfs; ils suspendent ou changent le cours des esprits animaux, ou plutôt ces coups produisent dans les nerfs un mouvement d'ondulation, qui ne s'accommode pas avec celui que nous leur donnons pour mouvoir le bras; delà viennent l'impuissance où l'on se trouve d'en faire usage, & le sentiment douloureux.

M. de Réaumur a encore observé que les engourdissemens sont plus considérables, lorsqu'on touche cet animal vis-à-vis ses deux grands muscles; plus les endroits où on les touche en sont éloignés, moins la force du poisson est à craindre; on peut, sans rien appréhender, le prendre par la queue, & c'est ce que les pêcheurs savent très-bien; ils ne manquent pas de le saisir par-là.

L'action de ce poisson sur le bras est donc purement méchanique, il ne s'y trouve par conséquent rien de veneneux; il est démontré en Physique, qu'une puissance a d'autant moins d'effet, que la masse à laquelle elle est appliquée est plus grande; d'après ce principe, si la commotion excitée par la torpede, loin de se borner au bras & à la main, pouvoit se communiquer à tout le corps, il n'est pas douteux que l'effet en seroit moindre pour chaque partie. Or, pour que cela soit ainsi, il suffit uniquement que lorsqu'on touche la torpede, les muscles du bras soient en contraction, & qu'on retienne son haleine; dans cette supposition, le bras & le tronc ne forment qu'un corps solide & contigu, dont les parties reçoivent en commun les vibrations excitées par l'animal. C'est en effet de cette façon qu'on peut manier la torpede, ainsi que l'a assuré Kempfer, & comme l'expérience le démontre chaque jour.

De tout ce que nous venons de dire, on peut conclure que l'engourdissement qu'occasionne cet animal, ne doit pas s'expliquer, ainsi que quelques Auteurs

l'ont prétendu, par une omiſſion de certains corpuſcules particuliers ; car ce poiſſon ne pourroit les pouſſer hors de lui que quand il les exprimeroit de ſa propre ſubſtance, en contractant ſes muſcles ; mais ce n'eſt pas l'inſtant où l'engourdiſſement ſe fait ſentir, c'eſt au contraire celui où l'animal reprend ſa dilatation ou ſa figure naturelle. D'ailleurs, ſi cette omiſſion avoit lieu, on recevroit l'impreſſion de ces corpuſcules à quelque diſtance de la torpede ; on n'auroit pas beſoin pour ce de la toucher, l'engourdiſſement iroit même en augmentant d'un moment à l'autre ; ainſi, à tout égard, il n'y a rien de venimeux dans cet animal.

Il y a des raies qui ont des piquans, à ce qu'on dit, veneneux ; de ce nombre ſont la raie bouclée, la paſtanague ; elles ſont très-redoutables aux pêcheurs & aux poiſſardes, mais ce n'eſt pas par un venin qui lui ſoit eſſentiel, mais plutôt par ſes piquans, qui agiſſent d'une façon purement méchanique, & bien différente des poiſons. M. Sauvage a examiné attentivement l'aiguillon qu'on trouve à la racine de la queue de cet animal. Il a remarqué qu'il étoit long de cinq pouces & épais de trois lignes vers ſa baſe, oſſeux, pointu, recourbé dans ſa partie ſupérieure, applati inférieurement, crenellé par ſes bords, armé de petites pointes très-dures, tournées vers la baſe ; ces aiguillons une fois enfoncés, cauſent néceſſairement des douleurs horribles, lorſqu'on les retire, par les déchiquetures que font les petits crochets. Si les tendons de la main, le périoſte, la racine des ongles viennent à être leſés, comme cela ne manque pas d'arriver, lorſqu'on ſaiſit l'animal par la queue, il ſurvient des panaris, des inflammations au poignet & à l'avant-bras, des convulſions, & d'autres ſymptômes funeſtes ; mais tous ces ſymptômes ne prouvent pas pour cela que ce poiſſon eſt veneneux, puiſque ce ſont les mêmes qu'on éprouve, lorſqu'on eſt piqué par une aiguille ; or, perſonne ne s'eſt aviſé juſ-

qu'à préſent de dire que l'aiguille étoit veneneuſe.

L'eſpadon, l'empereur, qui paſſe pour être de tous les poiſſons celui qui eſt le plus à craindre, n'eſt pas non plus veneneux; il eſt de la famille des baleines, on le nomme encore poiſſon à ſcie, épée de mer & héron de mer; il a neuf à dix pouces de longueur, ſon corps eſt rond, & ſon muſeau eſt fait en forme d'épée ou de ſcie; cette ſcie eſt longue d'une aune, très-dure & très-forte, recouverte d'une peau dure & armée des deux côtés de piquans en forme de dents, plats, forts & tranchans. L'eſpadon eſt très-connu dans l'Archipel; tous les pêcheurs le redoutent fort, ſoit parce qu'il déchire les filets dans leſquels il ſe trouve pris, ſoit auſſi parce qu'en enfonçant ſon glaive dans les flancs du vaiſſeau, il le fait quelquefois couler à fond; par la ſtructure de l'eſpece de ſcie de cet animal, il eſt évident que quand il bleſſe quelqu'un avec cette arme, la bleſſure n'eſt veneneuſe qu'autant que le pourroit être celle qui eſt faite par tout inſtrument piquant ou tranchant; or, ces inſtrumens n'agiſſent que méchaniquement, il en eſt par conſéquent de même de la ſcie de l'eſpadon.

La vive, autre poiſſon de mer, connu auſſi ſous le nom d'araignée, de dragon de mer, n'a encore une réputation auſſi mauvaiſe que celle qu'on lui attribue, que par rapport à ſes nageoires épineuſes, qui ſont pointues comme des alênes, rudes & rameuſes depuis le milieu juſqu'au bout; ce poiſſon porte de plus petits aiguillons aux orbites des yeux, & ſur la tête un autre aiguillon fort & pointu, c'eſt de ces aiguillons dont il ſe ſert pour ſe défendre & avec leſquels il pique tout ce qu'il rencontre, principalement les pêcheurs. On prétend que lorſqu'on eſt piqué de cet animal, la partie s'enfle auſſi-tôt, la tumeur eſt accompagnée d'inflammation, de douleur & de fievre; les mêmes ſymptômes ſurviennent encore ordinairement après de violentes piquûres; ils ne ſont donc pas occaſionnés

par aucun venin, ce qui eſt d'autant plus vrai que ces mêmes aiguillons produiſent le même effet après la mort de l'animal; auſſi ne ſert-on ordinairement la vive ſur nos tables, qu'après lui avoir coupé la tête; les Réglemens de Police l'ordonnent même très-expreſſément aux pêcheurs & aux marchands de poiſſon. Lemery donne pour remedes à cette piquûre les ſubſtances âcres & volatiles, telles que l'eſprit-de-vin, un mêlange d'oignons & de ſels, de la chair même de la vive. M. Andry aſſure que rien n'eſt meilleur pour cette bleſſure que le foie écraſé de l'animal.

Le leſard ou dragoneau de Geſner, le ſcorpion de Rondelet, ne ſont pareillement à craindre que par leurs piquans, de même que le *lyra* de Rondelet & toutes les arêtes de mulots, dont on ſe ragoûte tous les jours avec un plaiſir nouveau. Un poiſſon très à craindre, eſt encore l'humantin ceſtoinne de Rondelet: ce poiſſon porte un aiguillon caché entre les membranes de la premiere nageoire dorſale; on ne l'a cependant jamais regardé comme venimeux.

Les dents des brochets ſont très-fines, très-pointues & tellement diſpoſées, que ces animaux ont la facilité de ſaiſir leur proie, de la retenir fortement; ces poiſſons paſſent encore avec raiſon pour être très-malins & très-voraces, ce qui a fait qu'on a cru que leurs dents étoient pareillement venimeuſes; on peut voir par-là à quoi peut conduire le préjugé, puiſqu'on n'attribue pas ces mauvaiſes qualités aux dents du *lamia*, qui ſont vermiculaires, dentelées ſur les bords, & tandis que ce poiſſon dévore ſans peine un homme tout entier.

De tout ce que nous venons de dire, on doit néceſſairement conclure qu'on ne peut pas qualifier de veneneux les piquans des poiſſons qui ne ſont point tubulés, & qui conſéquemment ne peuvent point ſe remplir d'une liqueur âcre dans leur action, puiſqu'ils n'agiſſent purement que par méchanique; il n'en eſt

cependant pas de même de l'usage extérieur de certains poissons, il y en a qui ont, en les mangeant, une qualité venimeuse. Ce n'est pas sans fondement qu'on craint quelquefois même le brochet & le barbeau, le petit chien de mer & quelques autres; les œufs du brochet excitent très-souvent le *cholera*, maladie, comme on sait, très-mauvaise; c'est par cette raison que dans la poissonnerie de Strasbourg, & dans bien d'autres endroits, on a grand soin de rejetter ces œufs: cependant comme le menu peuple sait que ces œufs excitent des nausées & purgent quelquefois assez violemment, il s'en sert souvent pour se purger; Gesner rapporte néanmoins plusieurs exemples des mauvais effets qu'ils produisent. Quant aux œufs de barbeau, M. Sauvage dit avoir des preuves de leurs mauvaises qualités. Un seul fait suffira pour le prouver: de cinq personnes, dit M. Sauvage, auxquelles on avoit servi un barbeau frit, deux en mangerent les œufs; environ six heures après le repas, ils furent attaqués de cardialgie & d'un débordement considérable de bile par haut & par bas. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à émousser l'activité de ce cruel poison, il fallut avoir recours à l'eau de poulet, tant en bouillons qu'en lavemens, & les réitérer souvent. Trois autres personnes qui vinrent voir ces malades, leur raconterent qu'elles avoient aussi éprouvé les mêmes accidens, avec risque d'en perdre la vie, pour avoir pareillement mangé les œufs de ce poisson.

Un fait bien singulier au sujet du danger de certains poissons, se trouve encore consigné dans la dissertation que M. Sauvage nous a donné sur les animaux veneneux: le nommé Gervais, dit ce Médecin, Cordonnier de profession, à Biais, village situé près d'Agde, sa femme & deux de ses enfans, âgés de dix à douze ans, mangerent à souper du chat marin (les pauvres gens se nourrissent ordinairement de la chair de cet animal, après cependant en avoir rejetté le

foie); environ cinq quarts d'heure après le repas, le pere, la mere & les enfans tomberent dans un profond assoupissement; ils resterent dans cet état couchés sur la paille pendant trois jours, au bout desquels ils revinrent de leur léthargie: les voisins qui s'étoient apperçus que le plus jeune des enfans de Gervais couroit les rues, criant la faim (c'étoit le seul qui n'avoit pas mangé du foie), entrerent dans la maison du Cordonnier, où ils trouverent la femme très-assoupie, le pere ne l'étoit pas tant, & ses enfans moins encore; ces derniers n'avoient mangé qu'une petite portion de foie, le pere en avoit pris davantage, & la femme s'en étoit le plus remplie; nonobstant cela, elle fut la premiere délivrée des mauvais effets du poison; son visage devint fort rouge, le jour suivant ayant voulu se gratter pour se soulager d'une démangeaison universelle qui la tourmentoit, elle fut fort étonnée de voir tout son corps se dépouiller de l'épiderme qui tomboit par lames, de l'épaisseur d'une feuille de papier, & sa démangeaison cessa. Elle fut trois jours occupée à détacher cet épiderme; celui qui couvroit les pieds & les mains tenoit plus fort; la peau de la tête tomba par écailles, sans cependant entrainer la chûte des cheveux. Quelques jours après, que j'eus occasion, dit M. Sauvage, de passer dans ce village, je fus curieux de voir de mes propres yeux un fait si surprenant; l'on me dit que la femme n'avoit été malade que pendant cinq ou six jours, sa peau s'étoit déjà renouvellée. Gervais n'étoit pas encore entiérement dépouillé de la sienne, il lui en restoit aux pieds, ce qui lui causoit des douleurs toutes les fois qu'il vouloit marcher; il l'arracha pourtant sans difficulté & m'en fit présent. Comme les enfans n'avoient mangé qu'une petite quantité de ce foie, ils ne perdirent point l'épiderme de leurs mains; je questionnai & le pêcheur qui avoit fait la prise de ce poisson, & la poissarde qui l'avoit vendu; j'écrivis là-dessus à

quelques-uns de mes amis qui habitoient dans des ports de mer, pour m'informer d'eux s'ils n'avoient pas quelque exemple de cette espece, personne ne put m'en donner aucun. Bien plus, depuis un an, ajoute M. Sauvage, que cet accident étoit arrivé, il ne me fut pas possible de me procurer du chat marin, pour pouvoir confirmer ce fait par de nouvelles expériences.

Il n'y a donc, comme on voit, que très-peu de poissons venéneux; on auroit même de la peine, si on vouloit parler strictement, d'en trouver. M. Spielmann, dans sa these sur les animaux nuisibles de l'Alsace, justifie le barbeau.

Après avoir parlé des quadrupedes, des oiseaux & des poissons, passons aux insectes, & voyons actuellement s'il se trouve parmi eux quelques-uns qu'on puisse qualifier de ce nom. Dans le nombre des insectes, ceux qui passent pour dangereux, sont les cantharides, les guêpes, les frêlons, les bourdons, les ichneumons, les asiles, les scorpions d'eau, les araignées & les scolopendres; les premieres, c'est-à-dire, les cantharides, passent pour pénétrantes & corrosives; appliquées sur la peau, elles y excitent des vessies, dont il sort beaucoup de sérosités. Plusieurs Médecins les regardent comme un dangereux poison, prises intérieurement, & en interdisent absolument l'usage; ils sont fondés sur une infinité d'observations qui constatent les mauvais effets de ces insectes. Lanzoni rapporte, d'après Paré, qu'une courtisane ayant invité un jeune homme à souper, lui présenta des ragoûts qu'on avoit saupoudrés avec de la poudre de cantharide; mais dès le jour suivant ce malheureux fut attaqué d'un priapisme & d'une hémorrhagie par l'anus, qui lui causa la mort. M. Lyonnet, dans sa théologie des insectes, dit avoir connu une personne qui ayant pris par abus une portion de cantharides, qui lui avoit été ordonnée pour emplâtre,

en fut empoisonné ; tout ce qu'on put faire à force de remedes, fut de lui sauver la vie, mais au détriment de sa raison. Nicandre expose dans ses œuvres plusieurs cas des déplorables effets des cantharides prises intérieurement. Boyle, d'après des Auteurs dignes de foi, raconte que quelques personnes, pour avoir simplement tenu des cantharides seches dans leurs mains, ont senti une douleur considérable autour du col de la vessie, & ont eu offensées quelques-unes des parties qui servent à la sécretion de l'urine. Les Apothicaires n'ignorent pas ces mauvais effets ; combien ne s'y en est-il pas trouvé qui ont été attaqués d'ardeurs d'urine, uniquement pour avoir pilé des cantharides & en avoir respiré & avalé la poussiere ? Ramazzini leur recommande de boire de fréquens verres d'émulsion dans le tems de ce travail, afin, dit-il, d'envelopper & d'émousser le sel caustique de ces insectes ; il a été même défendu anciennement aux Pharmaciens de vendre des cantharides à qui que ce fût, sans être persuadé de la probité de l'acheteur & de l'usage extérieur qu'il en veut simplement faire. Ce qui paroît singulier dans l'effet des cantharides, c'est que la vessie & les conduits urinaires sont plus susceptibles de l'action fâcheuse de ces insectes que les autres viscères. La raison qu'on peut cependant en donner, c'est que ces parties sont très-nerveuses & douées en même tems d'un sentiment des plus exquis. Le sel caustique qui se trouve dans les cantharides, venant à se dissoudre dans les parties les plus aqueuses du sang, passe promptement jusqu'à la vessie, sans avoir éprouvé aucune modification par des circulations réitérées, & fait sur elles des impressions douloureuses & corrosives ; ce sel agiroit de même sur les intestins, si le canal intestinal n'étoit pas enduit & couvert d'une matiere muqueuse, qui émousse l'action & la force de ce sel âcre, qui ne manqueroit pas cependant de le corroder, s'il étoit donné en grande dose. En conséquence

des

des mauvais effets de ces cantharides, les praticiens prescrivent des remedes pour y obvier, quand on a eu le malheur d'en user mal-à-propos : l'huile d'olive, celle d'amandes douces, ou le lait pris en grande abondance, sont très-bien conseillés dans ce cas. Les émulsions faites avec les amandes douces, les semences froides & le sirop de diacode ou de guimauve, peuvent aussi pour lors très-bien convenir, de même qu'une tisane avec la racine de guimauve & la graine de lin ; les demi-bains d'eau tiede, les injections mucilagineuses dans la vessie, sont peut-être les meilleurs remedes qu'on puisse employer pour émousser l'action caustique des cantharides. Suivant le Docteur Jean Grœnwelt, le camphre est un puissant correctif de ces insectes ; il appaise, dit ce Médecin, d'une maniere surprenante les ardeurs d'urine, qui viennent de l'usage interne qu'on en fait. Si cependant on prescrit intérieurement des cantharides avec prudence, ainsi que tous les remedes, elles ne sont rien moins que salutaires en plusieurs maladies ; l'expérience le vérifie quelquefois. Le célebre Worthofius, ayant à traiter un malade qui avoit une suppression totale d'urine, & n'ayant pu en obtenir la guérison par aucun remede ordinaire, eut recours aux cantharides ; il en fit donner au malade toutes les quatre heures un grain dans une émulsion ; à la troisieme dose le malade rendit une urine quelque peu graveleuse & sanglante, qui devint à la suite purulente, & ensuite tout-à-fait lympide, mais avec dysurie. La diminution des symptômes engagea ce Praticien à continuer le même remede jusqu'à la neuvieme dose ; l'urine en devint encore plus abondante & plus lympide ; le malade en rendit même plusieurs pintes par jour, & après les symptômes de la maladie dissipés par ce remede, il recouvra peu-à-peu la santé. Il y a mille observations qui prouvent l'efficacité de l'usage interne des cantharides dans plusieurs circonstances. Peut-on donc qualifier de

veneneux des insectes qui ne nous sont pas moins utiles intérieurement qu'extérieurement, ou si on les qualifie comme tels, ne seroit-on pas en droit de qualifier de même tous les médicamens? Combien parmi eux ne s'en trouve-t-il pas qui deviennent mortels, lorsqu'on les prend à trop forte dose, malgré qu'ils ne passent cependant pas pour poisons? Il est vrai cependant de dire que comme les cantharides, quoique prises en petite quantité, attaquent sur le champ avec violence les parties nerveuses internes & externes, & y causent une altération dangereuse par leur principe actif & pénétrant, elles paroissent avoir toutes les qualités d'un poison, du moins quant à notre tempérament, quoique cependant à la rigueur, ce n'en soit point. Quand les Praticiens prescrivent intérieurement les cantharides, ils ne sont pas entr'eux d'accord sur la maniere de les prescrire; les uns les ordonnent en entier, d'autres disent qu'il faut en retrancher la tête, les pattes & les aîles. Il y en a encore qui pensent que leur usage est beaucoup plus sûr, lorsqu'on les associe avec quelques correctifs, & d'autres prétendent tout le contraire; ils disent qu'on en ôte par-là toute l'efficacité. Il paroît néanmoins que l'usage le plus sûr, est d'employer conjointement avec elles des correctifs, telles que des substances acides ou huileuses. Au reste, l'usage intérieur de ces insectes, est presque totalement abandonné.

Les abeilles occupent le second rang, suivant notre division, parmi les insectes veneneux. Les Naturalistes les divisent en trois classes, d'après les observations de Wallisneri & de M. de Réaumur. La plus grande partie des abeilles, qui forment la premiere classe, ne sont ni mâles ni femelles, mais elles sont neutres; ce sont les ouvrieres, elles sont occupées à aller chercher les matériaux & à construire les cellules. Voyez art. *Abeilles*, *Mouches à miel*. La femelle s'appelle reine; elle est presque toujours unique dans une

ruche, & forme seule la seconde classe ; la troisieme classe comprend les mâles, ce sont proprement dit les rois ; mais ils ne le sont qu'autant qu'ils sont nécessaires à la propagation. Quand une fois ils ont rempli cet office, & que par conséquent la reine n'a plus besoin d'eux, ils sont condamnés à mort sans miséricorde. Les abeilles neutres exécutent leur arrêt, c'est pour cette exécution qu'elles sont armées d'un aiguillon que souvent même elles laissent dans la blessure qu'elles font. Cet aiguillon est un petit tuyau implanté par sa base dans le réservoir du venin, que l'insecte y fait couler par gouttelettes, en comprimant son anus. Les mâles n'ont point d'aiguillons pour se défendre ; mais la femelle en est pourvue ; elle s'en sert cependant rarement. Les piquûres d'abeilles ne sont nullement dangereuses, quoiqu'elles occasionnent souvent l'enflure dans la partie piquée ; on peut néanmoins encore l'empêcher, il suffit d'avoir, à l'instant même qu'on se trouve piqué par ces mouches, des pavots blancs ; ils ne sont pas, pour l'ordinaire, rares à la campagne ; on en prend une tête, on l'incise, & on en fait couler sur la piquûre quelques gouttes du suc laiteux qui en sort ; la douleur se calme aussi-tôt, & il ne survient pour lors aucune enflure. Un remede aussi facile que le précédent, pour obvier à l'enflure qui survient après la piquûre des abeilles, est de frotter la partie affectée avec de la chaux vive pulvérisée, & de la laver ensuite avec de l'eau froide ; quand bien même l'enflure commenceroit à paroître, elle n'augmenteroit pas davantage.

Les frélons passent dans le vulgaire pour des insectes plus à craindre que les abeilles. M. Sauvage assure cependant, qu'il en a souvent manié sans précaution & sans même jamais en avoir été blessé ; il n'en est pas de même du bourdon, il pique très-souvent & sa piquûre est très-douloureuse ; mais elle se dissipe bientôt, sans même causer d'enflure à la peau.

La piquûre de la guêpe est encore infiniment plus douloureuse que celle du bourdon, & elle persiste plus long-tems, sans néanmoins porter avec soi le moindre danger. Personne, dit M. Sauvage, ne se croit à l'abri de son aiguillon, même vingt-quatre heures après que la tête est séparée de cet insecte : la guêpe a cela de commun avec la vipere ; sa tête, quoique retranchée du crâne, est encore capable de mordre. Lemery assure même d'après son expérience, qu'une piquûre de cette sorte est très-dangereuse. Un excellent remede contre cette piquûre, c'est de prendre des feuilles de plantain, d'en exprimer le jus, d'imbiber une compresse de ce jus & de l'appliquer sur la partie affectée; on la renouvellera souvent.

M. le Docteur Cook a publié une observation sur la piquûre intérieure du gosier, faite par une guêpe avalée inconsidérément: il rapporte en même tems la méthode qu'il a employée pour sa guérison ; comme cette observation est singuliere & des plus rares, nous l'allons rapporter ici.

Le 21 Septembre 1764, dit l'Observateur, je fus appellé le matin pour apporter promptement du secours au nommé Samuël Stond, ouvrier du chantier de Burnham ; il travailloit ce jour-là sur un vaisseau, on lui avoit apporté de la bierre dans un pot de terre; comme il y avoit beaucoup d'écume, cet homme ne s'étoit pas apperçu d'une guêpe qui y étoit cachée; il avala par conséquent cette guêpe avec la bierre, mais l'animal appliqua pour lors son aiguillon à son gosier ; malgré cela, Samuël Stond continua son ouvrage encore pendant quelques minutes ; mais il ne s'écoula pas un grand laps de tems, sans qu'il ne lui survînt un étranglement, & cet étranglement étoit si violent qu'il fut obligé de courir bien vite à ma maison. A peine sortois-je de mon lit pour le secourir, qu'un second messager vint aussi-tôt me dire que si je n'accourois promptement, cet homme seroit mort avant

mon arrivée, qu'il ne pouvoit plus parler, & que son visage étoit totalement noir, qu'il agitoit continuellement ses membres pour pouvoir recevoir de l'air, & qu'en un mot il étoit agonisant.

A mon arrivée, je lui dis d'indiquer avec le doigt la place où la guêpe le piquoit; le malade porte son doigt à la partie inférieure de la gorge, vers l'extrêmité supérieure du *sternum* du côté droit; malgré la promptitude qu'il falloit y apporter, je sentois bien que tout moyen chirurgical, propre à tirer des corps de cette partie, ne feroit qu'augmenter l'étranglement; je résolus donc d'employer le secours suivant. Je pris un peu de miel & d'huile d'olive, avec autant de vinaigre, je battis bien le tout ensemble & je lui en fis prendre une cueillerée toutes les minutes; on vit à son air que les trois premieres cueillerées lui causoient bien du mal en passant; mais à la quatrieme, il marquoit moins de douleur; elle diminua de plus en plus, & tout-à-coup il commença à parler. Je lui dis alors de prendre le remede avec lui, de retourner dans sa maison, de se mettre au lit, de continuer de faire usage de ce mêlange, mais moins souvent, de ne parler à qui que ce fût de la journée.

Le malade ayant exécuté à la lettre ce que je lui avois ordonné, retourna dès le lendemain à son travail.

De cette observation on ne doit pas cependant conclure que la piquûre de la guêpe est dangereuse; le danger dans le cas présent ne provenoit que du local.

Le scorpion d'eau, la punaise à avirons portent dans leur bouche l'aiguillon avec lequel ils piquent. M. Sauvage dit avoir souffert la piquûre de ces insectes, ainsi que celle du canthêne aquatique; il la trouva, ajoute-t-il, moins venimeuse que celle qu'auroit pu faire un cousin, quoiqu'à la vérité la sensation ne fût pas sans douleur. Plusieurs personnes qui se trouvent

piquées par les cousins, sont dans l'usage d'appliquer sur la partie attaquée un peu de thériaque de Venise, qu'elles mêlangent avec de l'huile d'amandes douces, & en moins de six heures elles ne s'en ressentent plus; d'autres prennent des feuilles de sureau verd ou de rhue, à pareille quantité, elles les pilent dans un mortier, & sur chaque tasse du suc de ces plantes, elles ajoutent moitié autant de vinaigre & deux gros de sel commun. Pour ce qui concerne les différens scorpions, voyez l'art. *Scorpion*.

L'araignée noire qui habite les lieux bas, a des pattes tubulées, c'est pour cette raison, dit M. Sauvage, qu'on l'a regardée comme venimeuse; nous n'avons cependant, ajoute-t-il, aucune preuve qui justifie ce soupçon; mais pour ce qui est des araignées communes, il est certain qu'elles n'ont aucun venin. Combien ne s'est-il pas trouvé de personnes qui en ont écrasé entre leurs doigts, sans avoir cependant essuyé aucun accident, plusieurs même en ont mangé par délices. Voyez article *Araignée*.

M. Bon qui a fait une infinité d'expériences sur la toile des araignées, ne fait mention d'aucun accident de leur part, quoique cependant les recherches qu'il a faites sur ces insectes, pour faire de la soie, aient mis ce célebre Observateur dans la nécessité de les manier souvent pendant plusieurs années. M. Marquet, Médecin Lorrain, rapporte dans ses Mémoires deux observations, qui pourroient laisser quelque doute sur le prétendu venin des araignées. Voyez le second volume de notre *Manuel medical & usuel des plantes*, art. *Piquûre*.

Quoique M. Sauvage ait paru incertain sur le poison des araignées, qu'il l'ait même révoqué en doute, il ne pense pas de même de la tarentule, espece d'araignée de la Pouille. On ne peut, dit-il, douter des effets surprenans attribués à sa morsure, qui cause cette maladie singuliere dont Baglivi nous a donné

une ample description. Voyez la thèse que nous avons soutenue : *an à musicâ pulsuum diagnosis ?* Cependant M. Laurenti, premier Médecin du Pape, prétend que le tarentisme n'a d'autres garans que des gens rustres, dont on doit toujours se défier.

Vallineri croit que les scorpions sont venimeux dans l'Italie, uniquement pendant la chaleur de la canicule, & Baglivi rapporte que l'espece de tarentisme auquel sont exposés les habitans de la Pouille, ne provient que de la piquûre du scorpion; mais jamais en France on n'a rien observé de dangereux de la part de ces animaux : d'où M. Sauvage conclut qu'il n'y a dans le royaume aucun insecte, à proprement parler, qui soit venimeux, puisque la piquûre d'aucun d'eux n'est capable de procurer la mort; & si elle occasionne quelque léger accident, ce n'est tout au plus qu'une petite enflure qui se dissipe à l'instant. La scolopendre n'est pas plus venimeuse que les autres; les curieux peuvent la prendre impunément dans leurs mains. M. Sauvage rapporte encore qu'il a manié à Agde des scolopendres de mer, sans avoir couru aucun risque, il ajoute même les avoir retirées de leur gaîne cartilagineuse. Nos pêcheurs, dit-il, n'ont reconnu aucune espece de venin dans cet animal du genre des polypes; l'espece terrestre que Linnæus appelle *électrique*, ne pique pas plus; il n'y a donc aucun insecte venimeux.

La classe des vers ne renferme pas des animaux plus veneneux que les précédens. Le plus dangereux de tous est la furie infernale, ce ver est filiforme, hérissé de poils de toute part; il a des aiguillons repliés sous son corps, & il est de la longueur de deux lignes. Il est très-commun en Flandre & en Suisse; il tombe, dit-on, du ciel & il pénetre en un instant le corps des hommes & des animaux, qu'il fait périr dans un quart-d'heure, mais avec des douleurs les plus violentes. L'antidote de ce ver est le fromage; si on en

applique sur la partie affectée, il attire aussi-tôt l'animal qui se dégage pour en venir manger. En Afrique, en Asie & même en Amérique, on rencontre un ver qui se nomme dragoneau, *gordius medinensis Linn.* Il est assez long, filiforme, blanc; il s'insinue dans les différentes parties du corps, & il y excite de violentes douleurs, qui souvent se terminent par la mort, à moins qu'on n'ait l'adresse & la précaution de lui présenter un bâton où il se roule & de le retirer peu-à-peu. Tout le monde sait les ravages que nous occasionnent les vers qui habitent souvent nos intestins; mais en peut-on conclure que tous ces animaux ont en eux-mêmes quelque chose de venimeux? La plupart des accidens qu'ils occasionnent, sont uniquement dus à des principes méchaniques, ou à des sucs viciés & amassés dans les premieres voies, & qui les ont fait éclorre; mais on n'en peut pas dire autant de plusieurs testacées, des motusques & des amphibies. Parmi les animaux des deux premieres familles, la moule, l'ortie de mer & le lievre marin sont réellement veneneux. Meibomius, Mautzban, Mentzel & Grimini rapportent que plusieurs personnes, pour avoir mangé des moules à-peu-près semblables à celles qu'on sert communément sur nos tables, pour ne pas dire les mêmes, en ont ressenti des symptômes très-dangereux.

Ammon & Valentin assurent même que quelques-unes en sont mortes; & en effet, Brehens cite deux personnes à Berwick auxquelles il couta la vie, pour avoir mangé de ces animaux. Quelques heures après qu'on les a avalés, tantôt plutôt, tantôt plus tard, suivant la disposition du sujet, il survient des anxiétés, des douleurs dans le bas-ventre, des nausées, des vomissemens, des diarrhées, des sueurs froides, des lypothimies, & principalement des éresypoles, avec fievre ou sans fievre. Quand la fievre se manifeste, elle est simple & presque toujours accompagnée de

puſtules; à tous ces accidens ſe joignent encore quelquefois des convulſions & des démangeaiſons inſupportables aux pieds dans les hommes, & à la matrice dans les femmes, démangeaiſons qui font ſouvent dévancer les regles de ces dernieres; cette criſe dure tout au plus trois jours & finit même quelquefois dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Nous voudrions pouvoir indiquer ici les marques caractériſtiques qui peuvent faire diſtinguer les moules veneneuſes d'avec celles qui ſont bonnes à manger. Selon M. Sauvage, cela eſt très-difficile; on ne peut pas même dire que les unes & les autres faſſent une eſpece différente; il n'eſt pas plus aiſé d'expliquer les ſymptômes que ces moules occaſionnent: car où en cherchera-t-on les cauſes? Sera-ce aux ſaiſons de l'année, aux variations de la lune, qu'on aura recours?

Mais de pareilles cauſes paroiſſent être bien problématiques; la corruption de la moule pourra peut-être y donner lieu; la maigreur & la conſtitution particuliere du ſujet qui la mange, y pourront auſſi encore contribuer: mais cette explication n'eſt pas encore bien ſatisfaiſante. Brehens prétend qu'on doit attribuer les mauvais effets qui ſurviennent après avoir mangé des moules, à quelque maladie particuliere qui affecte ces teſtacées, de même qu'à quelques alimens dangereux que mangent ces animaux, & qui ſe ſeront arrêtés dans leur eſtomac ou dans les replis de leurs inteſtins, ou enfin à quelques inſectes venimeux, qui ſe ſeront nichés dans leurs coquilles, capables de produire ſur le corps humain un effet pareil à celui du venin. Ce même Auteur penſe, & avec quelque vraiſemblance de raiſon, qu'un ou deux de ces inſectes venimeux peuvent produire les effets qu'on obſerve ordinairement; mais ſi on en prend pluſieurs ces effets doivent être néceſſairement plus dangereux, & même tels que la mort s'enſuive. Les remedes qui conviennent le mieux dans ces ſortes de cas, ſont les

émetiques & les cathartiques, pourvu qu'on les prenne incontinent, & qu'on les faſſe ſuivre de l'uſage des délayans, des adouciſſans, des huileux, des diaphorétiques & des narcotiques. Rien n'eſt ſi commun à Paris, que de voir des éruptions, un gonflement de peau avec fievre, après avoir mangé des moules, & ſouvent même des nauſées.

L'ortie de mer, connue dans le *ſyſtema naturæ* ſous le nom de *meduſa*, eſt miſe au rang des animaux veneneux; elle eſt très-commune au Port de Cette: ſon corps eſt gelatineux, tranſparent & couleur de chair; on le voit ſouvent flotter au gré des eaux ſur la ſurface de la mer. M. Sauvage, en parlant de cet animal, dit qu'après l'avoir bien examiné pendant long-tems, & avoir obſervé les mouvemens de dilatation & de contraction de ſon corps, il s'eſt apperçu qu'il s'en exhaloit une vapeur ſubtile qui produiſoit ſur les yeux un effet pareil à celui qu'occaſionne l'oignon. Le même Auteur ajoute que, ſi enſuite on porte les mains ſur les yeux, ſans préalablement les laver, la ſenſation de chaleur & de démangeaiſon eſt bien plus vive; d'où il conclut qu'il pourroit bien en être de l'ortie comme de la plante du même nom, dont le venin eſt renfermé dans les poils, qui, ſelon la remarque de Hookius, ſont fiſtuleux.

Le lievre de mer n'eſt pas moins veneneux que les précédens. Dioſcoride, Paul d'Egine, Ælien & pluſieurs autres Auteurs, aſſurent que cet animal laiſſe dans la bouche un goût marécageux comme celui des poiſſons; il cauſe des coliques, rend d'abord la peau livide, enſuite plombée, ſupprime les urines, & quand il ne les ſupprime pas, il change leur couleur qui devient purpurine; il excite encore des nauſées, des vomiſſemens bilieux, quelquefois ſanguinolens, & des ſueurs froides; il ne faut pas confondre ici ce lievre de mer avec l'animal qui porte le même nom; dans le Languedoc, celui-ci eſt le ſcorpion de Rondelet;

on a beau le manier, le flairer & le gratter, on n'y reconnoît aucun caractere venimeux; le lievre de mer, dont il s'agit ici, se nomme, suivant Linnæus, *thetis leporina*.

La derniere classe à examiner dans les animaux, pour savoir ceux qui sont veneneux, est celle des amphibies; cette classe en fournit plus qu'aucune autre. Tout le monde a les serpens en horreur & est persuadé de l'existence de leur venin; malgré le préjugé universel, on peut cependant dire que de tous les amphibies qui habitent la France, même les serpens, il n'y a de venimeux que la vipere; les serpens du Royaume se rapportent au genre ou des serpens proprement dits, ou des couleuvres indiquées par Linnæus.

Le premier genre est caractérisé par des écailles sous le ventre & sous la queue, & l'autre par des cartilages sous le ventre & des écailles sous la queue. L'ornay, connu en Languedocien sous le nom de *naduel* ou *nadiol*, c'est-à-dire, sans yeux, *anguis fragilis*, *Linn.* est du premier genre; cet animal a 135 cartilages sous le ventre & autant de paires d'écailles, depuis l'anus jusqu'à l'extrêmité de sa queue; sa longueur est d'environ neuf pouces, sa figure est à-peu-près cylindrique; il habite communément les prairies & est transporté avec le foin dans les maisons; il passe pour si dangereux, qu'on dit en proverbe commun, que s'il n'étoit pas aveugle, il seroit en état de renverser le cavalier de dessus son cheval. M. Sauvage a observé qu'effectivement l'ornay ne peut voir; il ajoute encore qu'il a donné souvent à cet animal l'occasion de le mordre, mais que sa morsure ne l'a jamais blessé; il dit même n'avoir jamais oui dire que personne l'eût été; il lui manque des dents canines qu'on remarque dans la vipere, ce qui fait sans doute que sa morsure n'est nullement venimeuse.

Les couleuvres qu'on voit en France & qu'on peut

reconnoître d'après les descriptions des Auteurs, sont le natrix & la vipere.

Les écoliers du College d'Aleth, dit M. Sauvage, jouent avec ces animaux, les manient sans rien craindre & leur donnent à chacun un nom. Le serpent qu'on nomme siffleur, a 155 cartilages sur le ventre, & sur le dos des taches anguleuses & ondoyantes; il répand une mauvaise odeur, il recule, lorsqu'on le pince, & rend un sifflement; on remarque sous la queue du nacré 220 paires d'écailles; le natrix a 167 cartilages sur le ventre, & 60 paires d'écailles sous la queue; l'aspic a 217 cartilages sur le ventre, & 60 paires d'écailles sous la queue; il est d'une couleur blanche sur le ventre, noirâtre sur le dos, tâcheté d'un jaune clair vers la partie inférieure de sa tête; ce serpent est fier, il se jette, la gueule béante, sur ceux qui l'approchent; il les mord presque toujours, & il n'en résulte cependant aucun danger.

Les Naturalistes distinguent de deux especes d'aspic: la premiere espece se nomme *tunia*: elle a sur son dos deux bandes noirâtres; la seconde est connue sous le nom de musique, & en effet, on découvre sur son dos & sur-tout sur ses flancs, des notes de musique; les couleuvres qu'on appelle rouges & blanches, habitent les eaux & ne se montrent que très-rarement. En général, les couleuvres ne sont pas dangereuses, pourvu qu'on ne les irrite pas; elles mordent pour lors fortement, mais elles s'appaisent aussi-tôt; elles se roulent ensuite dans la main ou s'entortillent autour du bras & du cou, sans oser mordre davantage. L'aspic n'est pas si aisé à manier; il mordit un jour, dit M. Sauvage, un jeune homme; la partie mordue se tuméfia, mais cet exemple, ajoute-t-il, est unique; sans doute qu'il y avoit quelque vice dans les humeurs, ou que la morsure fut faite sur une partie extrêmement affligée.

Il y a quelques années, continue M. Sauvage, que

passant par un village nommé Saint-Michel-des-Serpens, dans le diocese de Lodeve, je m'informai du Curé & d'autres personnes de l'étymologie de ce nom; on me répondit qu'elle venoit de ce que chaque année au mois de Juin, ni plutôt, ni plus tard, il sortoit de la montagne sur laquelle le village est situé, une quantité prodigieuse de serpens, qui, comme apprivoisés, entroient dans les maisons pour chercher le feu & l'eau. Ces serpens n'ont jamais fait la chasse aux rats ni aux souris, & on est si persuadé dans le pays qu'ils ne sont pas dangereux, qu'il n'y a que les étrangers qui s'en trouvent effrayés; les petits enfans de ce pays jouent avec eux, les prennent par la queue, les attachent deux à deux, & les font marcher ainsi. Le corps de ces serpens a environ trois pieds de longueur, il est d'un verd foncé, tâcheté de blanc, jaune sur la tête; plusieurs personnes en ont été mordues aux pieds & aux mains, sans en éprouver aucune douleur, loin d'en ressentir de fâcheux accidens. Comme ces serpens ont les dents très-petites, il suffit pour les leur arracher, de leur présenter le chapeau & de le retirer incontinent brusquement; quoique la plupart des serpens qui habitent la France ne sont pas venimeux, la vipere ne peut pas cependant être de ce nombre: elle est commune dans le Poitou, dans le haut Languedoc, sur les hautes montagnes des Cevennes, aux environs de Chaumont en Bassigny. Voyez ce que nous en dirons ci-après, art. *Vipere*.

Les grenouilles & les lezards sont encore des animaux amphibies, mais qui ne sont nullement venimeux. Le crapaud est du genre des grenouilles; plusieurs Auteurs prétendent que l'infusion, le tact, l'haleine de ces animaux sont venimeux. M. Sauvage dit cependant en avoir manié sans le moindre inconvénient, quoiqu'en le touchant, l'animal ait fait rejaillir de son urine sur son visage & sur ses mains; il ajoute même avoir vu un charlatan qui mettoit un

crapaud dans sa bouche, l'écrasoit avec les dents, pour accréditer la vertu de ses antidotes. Cet animal, quoiqu'extrêmement redouté, n'a jamais été nuisible à qui que ce soit. La reinette ou grenouille verte, pour laquelle certaines personnes ont encore de l'aversion, n'a pareillement aucune qualité nuisible; elle manque même de dents; le seul inconvénient qu'on y remarque, c'est sa grande amertume. Quant aux lezards, ils sont absolument exempts de venin; rien n'empêche de les toucher, il n'y a nul danger à craindre; ils mordent, il est vrai, quelquefois, quand ils sont irrités, mais leur morsure n'est suivie d'aucun accident fâcheux. Il n'y a pas plus à craindre des salamandres; on peut les manier de différentes façons, même les irriter, elles ne mordent jamais. Le cameleon n'est pas plus farouche qu'elles; il se laisse toucher également pendant fort long-tems sans aucun accident. M. Sauvage dit encore avoir bu de l'eau d'un ruisseau qui étoit plein de salamandres, sans avoir pu découvrir aucune marque de venin, quoi qu'en aient dit les Auteurs. Le seps, *lacerta chalcidis*, *Linn.* a encore été regardé par les Anciens comme venimeux, mais sans aucune preuve certaine, puisque cet animal n'a jamais fait de mal à qui que ce soit.

On doit nécessairement conclure par tout ce que nous venons de rapporter sur les animaux veneneux, qu'il n'y en a que très-peu en France qu'on puisse qualifier de tels.

VENEUR. C'est le nom qu'on donne à celui qui conduit la chasse & les chiens, qui quête, détourne, lance la bête, la laisse courre, la suit, la remet dans les voies & la fait prendre. Les Officiers de la vénerie du Roi sont commandés par le Grand Veneur & tiennent de lui leur provision; cette charge étoit autrefois très-considérable, parce que le Grand Veneur étoit en même tems Grand Forestier & Grand Fauconnier.

VENT. On prend ce mot en diverſes acceptions; en terme de vénerie, il ſignifie l'odeur qu'une bête laiſſe à ſon paſſage, & en fauconnerie, la ſignification en eſt déterminée par le mot qui précede ou qui ſuit ce terme. Voyez *Fauconnerie.*

VERDIER. C'eſt un oiſeau de la grandeur d'un moineau, ou un peu plus grand; il a le bec court & un peu gros; ſa tête eſt verdâtre, mêlée de clair obſcur en-deſſus; tout le tour des yeux & la poitrine ſont d'une ſeule couleur jaune claire; ſon dos & ſes aîles ſont de couleur rougeâtre comme bai; au-deſſous de ſon bec à ſa gorge ſe trouve une petite tâche ſemblable à celle du moineau, mais moindre; au commencement de ſa poitrine regne une eſpece de collier de couleur rougeâtre, qui s'étend de la naiſſance d'une aîle à l'autre; ſa queue eſt d'une couleur entre griſe, brune & verte; ſa poitrine & ſon ventre ſont jaunâtres, avec quelque mêlange de verd. Ces parties ſe trouvent quelquefois tâchetées de quelques petites larmes de couleur obſcure; outre celui que nous venons de décrire, il y en a un autre qu'on nomme verdier paillet, à cauſe de la couleur de paille dont eſt peint ſon plumage.

Le mâle ſe diſtingue de la femelle en ce qu'il a plus de jaune qu'elle dans ſon plumage, principalement en-deſſus, autour des yeux & ſous la gorge; on remarque encore au col du mâle, en deſcendant vers les flancs, plus de taches, & des taches beaucoup plus apparentes que dans la femelle.

Cet oiſeau ſe tient la plupart du tems à terre, fouillant & cherchant des ſemences; auſſi quand on le prend, on lui trouve le bec crotté & plein de terre. En automne & au commencement de l'hiver, on a coutume d'en voir une quantité dans les terres enſemencées ou dans les terreins nouvellement défrichés, pour y chercher des vers; les jours où on les rencontre le plus communément ſont ceux qui ſont pluvieux;

il va en troupes, accompagnant les pinçons, dont il imite en partie le chant, c'eſt pour cette raiſon qu'on le tient en cage; il ne fait que ſon cri ordinaire pendant deux ou trois mois; il s'habitue enſuite à chanter, & on peut dire qu'il ne réuſſit pas mal; il vit d'orge, de millet & de panis; la durée de ſa vie eſt d'environ ſix ans; il eſt ſujet au mal caduc. Comme cet oiſeau eſt ſimple, il ſe prend très-facilement & même plus communément que le pinçon, ſoit au filet retz ſaillant, ſoit à la glu.

VERMILLER. C'eſt, en terme de vénerie, l'action du ſanglier, qui, pour chercher les vers de terre, la remue avec ſon groin.

VERMILLONNER, expreſſion de vénerie, qui déſigne l'action du blaireau, qui remue la terre pour y trouver des vers; le ſanglier *vermille* & le blaireau *vermillonne*.

VERMINIERE. On donne le nom de verminiere à un fumier préparé de la maniere ſuivante, qu'on place auprès du poulailler pour ſervir à l'uſage des poules: on prend pour cet effet du terreau, dont on remplit un trou creuſé exprès en pente, pour que l'eau ne croupiſſe pas; on l'arroſe de ſang de bœuf, ſur lequel on jette un peu d'avoine & on mêle bien le tout avec un rateau; bientôt le terreau ſera rempli de vers, qui ont une vertu particuliere pour engraiſſer la volaille; on ouvre cette verminiere, l'on n'y laiſſe gratter les poules que lorſque les vers fourmillent, & on ne l'ouvre que par un endroit, pour en tirer avec trois ou quatre coups de bêche les vers qu'on veut abandonner à la volaille; on fait les verminieres l'été & on s'en ſert l'hiver. Pour les garantir, on les couvre de gros buiſſons, qu'on charge avec de groſſes pierres, & pour hâter la formation des vers, on mêle avec le terreau des tripailles de brebis. L'Auteur du Gentilhomme Cultivateur rapporte, d'après un Auteur célebre, la conſtruction d'une verminiere ſinguliere,

avec

avec laquelle, selon cet Auteur, on peut nourrir à peu de frais une grande quantité de volaille; cette verminiere ne differe néanmoins que très-peu de celle dont nous venons de parler; les quatre côtés en doivent être égaux: elle doit avoir quatre pieds de profondeur, sur un terrein un peu incliné, pour que les eaux qui peuvent être en-dessous, s'épanchent, & qu'elles n'y croupissent pas; si le terrein est de niveau, on l'éleve avec de la terre; on le ferme tout autour d'une bonne muraille bien maçonnée, de la hauteur de trois à quatre pieds; on met au fond de cette fosse creusée ou de cette élevation, quand le terrein est de niveau, une couche de paille de seigle hachée bien menu, de l'épaisseur de quatre pouces, ou d'un demi-pied: sur cette couche, on fait un lit de fumier de cheval ou de jument, tout récent, que l'on couvre de terre légere, & bien divisée & ameublie, sur laquelle on répand du sang de bœuf ou de chevre, du marc de raisin, de l'avoine & du son de froment, le tout bien mêlé ensemble. Ces premieres couches faites, on les répete alternativement dans le même ordre; on ajoute seulement, quand on est parvenu à la moitié de la fosse, des intestins de moutons, de brebis & d'autres bêtes; enfin, on recouvre, quand la fosse est plus qu'aux trois quarts remplie, toutes ces matieres avec de fortes broussailles, qu'on charge de grosses pierres, pour que les vents ne puissent pas les emporter, ni déranger, & que les poules ne puissent y aller gratter ou becqueter. La premiere pluie qui survient, fait pourrir cette composition, & par ce mêlange on obtient une quantité prodigieuse de vermine, qu'on doit bien ménager, & qu'il ne faut distribuer aux poules que par ordre, de peur que la verminiere ne se trouve bientôt ravagée. En la bâtissant, on laisse une porte à l'orient ou au midi, que l'on ferme avec de la pierre seche, jusqu'en haut; c'est par cette porte qu'on entame la vermine, en ôtant de ces pierres qui

ſont ſur le haut, trois ou quatre coups de bêche ſuffiſent pour en tirer la nourriture de toute la journée; on jettera ce qui eſt reſté de la journée précédente dans la foſſe ou fumier: c'eſt le meilleur & le plus ſubſtantiel de tous les engrais; il eſt à obſerver qu'il faut placer la verminiere dans un lieu chaud & à l'abri des vents.

VER. Nous ne parlerons dans cet article que des *vers de terre;* ces vers ſont des inſectes rampans, ſans pieds, ſans os, ſans yeux & ſans oreilles, longs d'un doigt, gros comme une plume d'oie, ronds, mous, charnus, diſtingués par anneaux, d'un rouge pâle, d'un goût terreux, ſans odeur.

Redi en diſtingue de pluſieurs eſpeces: les uns ont au dos, proche de la tête, une eſpece de bande un peu élevée, qui reſſemble à une ſelle de cheval ſans arçon; les autres n'ont point cette bande. Parmi les premiers, il s'en trouve encore de différens; quelques-uns ſont longs & ronds dans toute leur longueur; d'autres ont la queue large, plate, terminée en forme de feuille d'olivier; tous les lombrics ſont fort agiles & remuans; mais il s'en trouve une cinquieme eſpece plus engourdie, très-groſſe, qui n'a point de bande au dos, ni la queue en forme de feuilles d'olivier. Quand ceux-ci s'étendent, ils ſurpaſſent la longueur d'une aune, mais ils n'ont jamais la queue auſſi déliée que tous les autres; on en trouve qui ſont toujours très-petits, d'autres qui croiſſent & qui parviennent à la groſſeur du petit doigt. Quant à la couleur extérieure de leur peau, elle varie ſuivant la diverſité des terres où ils vivent & dont ils ſe nourriſſent.

Les vers de terre, tout vils & tout mépriſables qu'ils ſoient, ne laiſſent pas d'être pourvus de tous les organes dont ils ont beſoin; leurs articulations & leurs viſceres ſont formés avec un art admirable. Tout leur corps n'eſt qu'un tiſſu ou un enchaînement de muſcles annulaires, dont les fibres circulaires, en ſe

contractant, rendent chaque anneau auparavant ample & dilaté, plus étroit & plus long; le mouvement du ver, lorsqu'il rampe, est semblable à celui que l'on voit faire à un fil, quand après l'avoir étendu, on en lâche un des bouts; le bout lâché est attiré par celui que l'on tient, il en est à-peu-près de même du ver. Il s'étend & s'accroche par les inégalités de sa partie antérieure, comme par autant de petites pattes ou de petits crochets, & sa partie postérieure ayant lâché prise, le ver se raccourcit, & son bout postérieur s'approche de l'autre. Chaque anneau est armé de petits poils roides & pointus, comme d'une espece de barbe ou de piquans, qu'il peut ouvrir pour prendre & saisir quelque chose, ou resserrer contre le corps; outre cela, au-dessous de la peau est une humeur gluante, qu'il laisse sortir dans l'occasion par de certaines ouvertures qui se trouvent entre les anneaux; cette humeur sert à lui humecter le corps, à le rendre glissant & à faciliter ainsi son passage dans la terre. Par tous ces secours, il peut se pousser & s'avancer au travers de la terre, avec une grande facilité & promptitude & d'une maniere sûre; ce que ces insectes n'auroient pu faire, si leurs corps avoient été couverts de poils, de plumes, d'écailles, ou de ce qui couvre quelqu'autre animal.

Pour ce qui regarde la structure interne du ver, on trouve le canal des alimens formé de deux différentes façons; & d'abord ces lombrics qui sont plus gros & plus engourdis que les autres, semblent au premier aspect avoir trois estomacs; mais ces trois estomacs ne sont réellement que trois tuniques ou bandes saillantes, longues & rondes, qui entourant l'œsophage, le fortifient extérieurement, qui par des expansions tendineuses s'attachent autour de la poitrine & du dos, & qui peuvent dilater & comprimer l'œsophage même, selon les besoins & au gré de l'animal. Dans toutes les autres especes de vers, se pré-

sente d'abord un long æsophage, qui se termine en une membrane concave, qui est l'estomac même en forme de cœur, mais dont les parois sont beaucoup plus épaisses & plus dures que les tuniques de l'æsophage & de l'intestin. Cet intestin en partant de l'estomac va en ligne droite, attaché de toutes parts par des muscles circulaires, qui le serrent de façon qu'il paroît godronné & distingué en cellules, jusqu'à ce qu'enfin il se termine vers la plus fine pointe de la queue; ce qui ne se rencontre point dans les vers des animaux, car l'intestin de ceux-ci finit hors du ventre, un peu avant que d'être parvenu à la derniere extrémité de la queue; mais l'intestin de tous les vers de terre se trouve toujours tout rempli d'une terre très-menue & comme impalpable, qui fait la seule nourriture de ces animaux; car ils ne goûtent jamais des racines, des herbes, ni des autres fruits de la terre; si l'on ouvre l'intestin, depuis l'anus jusqu'à l'estomac, en le nettoyant bien de la terre dont il est plein, on apperçoit dans sa cavité un autre canal assez épais, qui en parcourt presque toute sa longueur, comme un intestin renfermé dans un autre intestin, lequel se termine à environ quatre travers de doigt en-deçà de l'ouverture de l'anus, en perçant la tunique du premier intestin & rompant entre cette tunique & le dos de l'animal vers l'anus; pour l'extrémité supérieure, lorsqu'elle est parvenue à l'estomac, elle perce sa tunique, & fort diminuée de calibre, elle va droit à la tête. Au reste, tous les vers n'ont pas l'intestin formé de la même façon; car l'intestin des lombrics, dont la queue finit en forme d'olivier, a dans toute sa cavité une épaisseur à-peu-près semblable, & depuis l'estomac jusqu'à son milieu, il paroît être composé extérieurement de parois lisses, le reste étant plein de rides transversales très-déliées; au contraire, dans ceux dont la queue est ronde, & qui n'ont point de bande sur le dos, l'intestin est très-

épais près de l'estomac, & jusqu'au milieu tout cannellé, suivant la longueur; mais ensuite son diametre diminue de beaucoup, & toutes les cannelures disparoissent.

Dans les vers qui ont ces corps blanchâtres & globuleux, que Willis a observé autour du cœur, on en peut compter quatorze, sept à chaque rangée, disposés en ligne droite le long de la poitrine, remplis d'une liqueur laiteuse; & en outre huit autres globules ou sachets plus voisins du cœur, plus gros que des grains de vesce, & tout pleins d'une matiere laiteuse très-blanche, dans laquelle on découvre plusieurs petits œufs ronds. Il arrive quelquefois qu'aucun de ces sachets ne contient des œufs, mais seulement une matiere laiteuse; quelquefois tous les œufs se trouvent dans un seul ou dans deux uniquement; quelquefois aussi les huit sachets sont tellement remplis d'œufs, notamment vers la fin de Mars, dans tout le mois d'Avril & au commencement de Mai, qu'on trouve dans chaque, 16, 18, 20 ou 25 œufs; ces œufs sortent du corps de l'animal par des trous ouverts au bord de l'anus. Redi assure avoir souvent compté jusqu'à 200 œufs, répandus dans la cavité même du ventre, sur-tout vers la queue autour de l'intestin; de sorte qu'il n'en restoit pas un seul dans tous les sachets, qui sont alors remplis d'une certaine écume blanchâtre, qui ressemble à du blanc d'œuf battu, ou à du savon délayé dans de l'eau; mais on ne trouve pas dans toutes les especes de vers de pareils sachets pleins d'œufs; du moins l'Auteur que nous venons de citer, dit n'en avoir apperçu de cette sorte que dans ceux qui ont la queue formée comme une feuille d'olivier; dans tous les autres lombrics, il n'a trouvé ni les quatorze globules blanchâtres, ni les huit sachets pleins d'œufs; mais autour de l'œsophage & du cœur se présentent certains corps blanchâtres, en petit nombre, qui sont pleins d'une espece de matiere

laiteuse, où l'on ne sauroit appercevoir aucun œuf, sur-tout dans ces gros vers engourdis, dont toute la queue est intérieurement partagée en plusieurs petits canaux transparens, & remplis d'une eau très-limpide. A l'égard des sachets pleins d'œufs, ils sont diversement entortillés par un gros canal rempli de sang, qui au premier aspect paroît en quelque façon variqueux, étant parsemé de taches fréquentes, & qui parcourt toute la longueur de l'intestin, auquel il est adhérent jusqu'à la queue.

Les observations que nous venons de citer sur les vers de terre sont de Redi; celles de Willis ne sont pas moins savantes, elles méritent d'occuper ici une place : ce dernier Auteur place les vers au nombre des animaux sanguins froids; le ver de terre a, suivant lui, au-dessus de l'ouverture de sa bouche, une trompe, avec laquelle il perce & éleve la terre; son cerveau paroît fort petit & blanchâtre comme une bulbe d'air; un peu plus bas est situé l'œsophage avec ses muscles, lequel va tout droit au ventricule, & près de l'œsophage, le cœur palpitant, qui a ses mouvemens alternatifs de systole & de diastole, comme dans les animaux les plus parfaits; aux deux côtés du cœur sont placés des corps blanchâtres & un peu globuleux, distingués comme en trois lobes, dont les deux supérieurs sont plus blancs, mais plus petits, & l'inférieur plus grand du double & oblong en forme de cervelat; entre ces corps blanchâtres & plus en arriere, on apperçoit d'autres petits globules, comme des caroncules jaunâtres, disposées en deux rangées, tantôt quatre de chaque côté, tantôt cinq ou davantage. Il passe au milieu de ce corps des vaisseaux sanguins remarquables, où l'on voit une pulsation distincte, comme dans le voisinage du cœur; j'ai long-tems douté, dit l'Auteur, de l'usage de ces parties, n'y pouvant découvrir aucune cavité; mais quelques-uns de ces globules ouverts & pressés, transsudoient une humeur

laiteuſe ; ce qui me fit ſur le champ ſoupçonner que c'étoient les vaiſſeaux ſpermatiques, d'autant plus que ces parties ne ſont pas conformées de la même façon dans tous les vers. Or, il eſt aſſez notoire que les vers, en s'accouplant, ne ſe joignent point directement vers la queue, comme font la plupart des autres animaux, mais proche de la tête. Enfin, après beaucoup de recherches, la choſe me parut hors de doute ; car diſſéquant par haſard un ver plein, je trouvai les corps blanchâtres remplis d'un grand nombre d'œufs, & vis-à-vis, deux mamelons de la même couleur, percés de petits trous, qui ſembleroient être les parties naturelles du ver ; plus bas ſe préſente le ventricule, qui eſt aſſez ample & diviſé en trois régions ; de la derniere part l'inteſtin, lequel ſe porte en droite ligne juſqu'à la queue & eſt comprimé dans tous ces trajets par des inteſtins, des muſcles annulaires ; de ſorte qu'il paroît comme partagé en pluſieurs cellules, ainſi que le colon dans les animaux parfaits ; quand on a ouvert l'inteſtin en long & ôté les excrémens, on trouve dans ſon fond un vaiſſeau de couleur jaunâtre, qui s'étend depuis la queue juſqu'au ventricule, où il ſe plonge en rampant le long des parois de l'eſtomac juſqu'à la tête ; ce vaiſſeau eſt effectivement un tuyau, qui étant ſoufflé montre une grande cavité, & comme il paroît analogue aux vaiſſeaux que Malpighi a remarqué s'étendre ſur le ventricule & les inteſtins des inſectes, il y a tout lieu de ſoupçonner qu'il fait l'office du foie & du meſentere. Quelquefois on trouve dans certains vers, des deux côtés de l'inteſtin vers la queue, pluſieurs œufs prêts à éclorre, qui paroiſſent y être deſcendus des parties genitales, ſortant hors du corps par des conduits qui s'ouvrent dans l'anus. Tout ceci ſe voit dans l'intérieur du ver de terre, couché ſur le dos & ouvert ; maintenant ſi on le tient ſur le ventre, on apperçoit ſur le dos le long des bords de chaque anneau, de petits trous preſque depuis la

tête jusqu'à la queue ; & si on le souffle, les parties qui sont au-dessous se gonfleront incontinent, les excrémens de l'intestin étant poussés çà & là, haut & bas ; pressez ces trous, & il en distillera une humeur blanche, visqueuse, quelquefois laiteuse, qui semble être une mucosité destinée à humecter ces cavités, & à les défendre contre l'inclémence de l'air ; sans doute que ces petits trous sont autant de trachées, qui, comme dans les insectes dépourvus de sang, tiennent lieu des poumons, étant dispersées en grand nombre par tout le corps, pour respirer, c'est-à-dire, pour l'inspiration & l'expiration. On objecte néanmoins que la moindre respiration suffit aux vers ; & en effet, ils peuvent rester cachés & vivre quelquefois plus de trois mois dans le fond de la terre ; d'ailleurs, si l'on frotte d'huile les trous des trachées, ils ne meurent pas sur le champ comme les insectes qui n'ont point de sang ; mais même plongés dans l'huile, ils y nagent encore pleins de vie & y subsistent long-tems, & cependant si on leur donne une chaleur même modérée, ils périssent dans le moment.

Les vers de terre sont hermaphrodites ; Linnæus observe qu'ils s'accouplent sur la terre par le collier, c'est pour cette raison que ces animaux, en sortant de terre pour s'accoupler, la creusent en mille endroits, & produisent de petites buttes ou éminences qui font tort aux allées des jardins & des promenades ; il ajoute que les taupes se nourrissent de vers, & que c'est la peur que les vers en ont qui les fait sortir de terre, pour peu qu'on trépigne ou qu'on foule la terre avec les pieds.

Les pêcheurs le savent bien, ils en profitent pour avoir de quoi amorcer le poisson ; quand ces vers sont accouplés, ils se touchent environ par la moitié du corps, qui se gonfle, & ils demeurent si fortement attachés l'un à l'autre, qu'ils se laissent écraser plutôt que de se quitter ; durant l'hiver ils se tiennent cachés dans la terre, au printems & en été, de même qu'en

automne, ils en sortent en foule, sur-tout lorsqu'il pleut, & pendant la nuit, quand il tombe beaucoup de rosée; ils aiment par préférence les lieux gras & humides, & ils fuient les chemins battus & les terres arides. Pour les faire sortir, il suffit de verser sur la surface de la terre une forte décoction de feuilles de chanvre, ou d'écorces vertes de noix; la lessive & les eaux ameres les tuent; ils deviennent la proie des poissons, des oiseaux, du lezard, de la salamandre & de plusieurs autres animaux.

On emploie intérieurement en Médecine les vers de terre, comme apéritifs, diurétiques & sudorifiques; on les prescrit en poudre, depuis la dose d'un scrupule jusqu'à celle d'un demi-gros, dans des bouillons & des bols apéritifs contre les obstructions & la jauniſſe; on choisit pour cet effet les plus gros, les mieux nourris & les plus vifs; on les laisse dégorger dans un vaisseau de terre, on les lave ensuite dans l'eau; après quoi, on les fait dégorger de nouveau, & on répete cette opération jusqu'à ce que les vers ne rendent plus de terre; on les fait pour lors macérer pendant douze heures dans une suffisante quantité de vin blanc, & on les fait ensuite sécher doucement, soit au soleil, soit dans un four médiocrement chaud, & on les réduit en poudre pour l'usage. Quelques Auteurs conseillent contre les affections vermineuses, la poudre des lombrics, que les malades rendent souvent avec leurs déjections; ils la prescrivent à la dose d'un demi-gros, pour les enfans, dans un petit bouillon au lait, ou dans leur bouillie; mais cette poudre ne mérite pas la préférence, à beaucoup d'égards, sur les autres remedes vermifuges.

On tire par la distillation un esprit & un sel volatils des vers de terre; on recommande ces remedes chymiques en liniment contre la goutte, le rhumatisme & les autres affections des nerfs. L'huile qu'on tire des vers est encore un des remedes les plus

excellens qu'on ait en Médecine; pour préparer cette huile, on prend une livre de gros vers de terre, on les lave dans de l'eau, & on les met infuser dans une livre de bonne huile d'olive, en ajoutant sur le tout un verre de vin blanc; on le laisse infuser pendant vingt-quatre heures; on le fait ensuite bouillir à un feu modéré, jusqu'à la consomption du vin; on passe avec expression, & on garde cette huile pour l'usage; elle est admirable pour fortifier les nerfs & les jointures, contre les rachitis, la paralysie, la goutte & toutes les affections nerveuses qui viennent de débilité & de relâchement; on en fait un liniment chaud sur la partie, ou seule ou mêlée avec d'autres baumes vulneraires & nervins; on s'en sert aussi intérieurement, à la dose de douze à quinze gouttes, deux fois le jour, dans les potions vulnéraires, contre les plaies, les brûlures, les fractures & les contusions; elle est extrêmement anodine, & son usage appaise les douleurs en peu de tems, & procure une prompte guérison. On se sert aussi contre le panaris d'un ver de terre, qu'on lie par les deux bouts avec du fil, & qu'on tourne autour du doigt malade, en l'y assujettissant par un nœud & en couvrant le tout d'une petite bande de linge; ce remede guérit le panaris en peu de jours. Voyez art. *Achées*.

VER-A-SOIE. Cet insecte se nomme dans nos Provinces méridionales *magnian*, *magnau* ou *magnan*; c'est la plus laide de toutes les chenilles: son corps est divisé en neuf anneaux, sur chacun desquels on apperçoit un petit mamellon noir, que les Naturalistes ont nommé *stigmate*, & que l'on croit être les endroits par où le ver respire; ces bouches répondent à des poumons d'une structure particuliere, qu'on appelle des trachées. M. Pomier, dans son Traité sur la culture des mûriers, a observé qu'à mesure que le ver change de peau & qu'il grossit, les stigmates & l'anus donnent naissance à des tuyaux qui s'alongent à chaque

mue; le tuyau de l'anus a cinq ou six lignes de longueur, & ceux des stigmates deux à trois; avant de se métamorphoser en chrysalide, cet insecte fait quatre mues, c'est-à-dire, change quatre fois de peau; sa vie est ordinairement de six semaines, durant lesquelles on dit qu'il éprouve quatre maladies, parce qu'en effet il est très-malade durant ces mues. Aux approches du changement de peau, l'intervalle qui sépare celle qui doit rester sur l'animal & celle qui s'en détachera, est rempli d'une liqueur gluante, qui disjoint l'une de l'autre; alors le corps devient luisant & comme transparent, la tête grossit, le ver se raccourcit; souvent il s'enfonce dans la litiere & file quelques brins de soie, pour se donner un point d'appui qui l'aide à sortir de sa peau; l'insecte s'agite en divers sens; la peau commence presque toujours par la tête à se détacher; il acheve de se dégager de sa dépouille avant qu'elle soit endurcie: aussi-tôt que la tête & les premieres pattes sont débarrassées de la peau qu'il doit quitter, il se sert de ses pattes pour achever de se tirer de son fourreau. Comme il est alors, durant quelques jours, renfermé dans la litiere, sans manger, on a coutume de dire qu'il dort. Le ver-à-soie a quatorze pattes, dont les six antérieures sont plus courtes que les huit autres. On distingue en Europe deux sortes de vers-à-soie: les uns sont blancs & deviennent fort gros, les autres sont gris & restent plus petits; c'est cette derniere sorte qu'on regarde communément comme la meilleure, mais on les éleve assez indistinctement.

Jusqu'à la premiere mue le ver gris est noirâtre, & sa tête d'un noir plus brillant, tant qu'il se porte bien; c'est mauvais signe, quand il est rougeâtre ou d'un brun clair. Ces jeunes vers n'ont gueres qu'une ligne & demie de longueur, quand ils sont prêts de se dépouiller pour la premiere fois; ce qui arrive ordinairement du quatrieme au septieme jour depuis leur

naissance. Le signe de cette mue, c'est que les anneaux les plus près de la tête blanchissent, le reste du corps devenant d'un brun clair & luisant. Ils se cachent alors dans la litiere, y restent un ou deux jours sans manger, & n'en sortent que quand ils ont quitté leur dépouille; cette premiere mue est rarement dangereuse. Lorsqu'ils en sortent, ils sont couleur de café au lait, & marqués de tâches noires, que l'on n'apperçoit qu'avec beaucoup d'attention; auprès de la tête les anneaux sont d'un gris plus clair.

Le terme d'une mue à l'autre varie selon le degré de chaleur & selon la qualité de la nourriture & du tempérament. Pour l'ordinaire six ou sept jours après la premiere mue, l'insecte ayant environ quatre lignes de longueur, il prend une couleur cendrée un peu verdâtre; les tâches noires disparoissent absolument, sa tête enfle; il cesse de manger, s'enfonce dans la litiere, y reste deux ou trois jours, puis s'agite beaucoup pour se dépouiller une seconde fois de sa peau; les efforts qu'il fait le rendent presque rouge, sa peau se ride & se retire par plis; après cela il est de couleur de petit gris, marqué de tâches, les unes noires, les autres brunes, qui forment comme des chevrons brisés; & sur le quatrieme anneau du côté de la tête, on apperçoit deux appendices; les pattes deviennent blanches ou jaunes; on prétend que cette différence de couleur annonce quelle sera celle des cocons. Les vers restent de six à dix jours avant que d'être en mue pour la troisieme fois; ils ont alors à-peu-près huit lignes de longueur; cette mue s'annonce comme les précédentes, & ils demeurent quelquefois plus de quatre jours dans la litiere; au sortir de cette maladie, ils sont d'un gris très-clair, presque sans tâches; les deux appendices subsistent; le mufle est brun; toute la longueur du vers est d'environ un pouce: ils restent six à neuf jours dans cet état; puis, étant longs d'à-peu-près quinze lignes, ils se disposent à la quatrieme mue,

durant laquelle ils se tiennent quatre à huit jours enfoncés dans la litiere, il en périt plus à cette mue qu'aux trois premieres; quelques-uns aussi, au lieu d'entrer dans la litiere, cherchent pour lors à faire leurs cocons.

Ceux qui ont supporté la quatrieme mue ont une couleur de chair, qui s'éclaircit dans l'espace de deux ou trois jours; ceux chez qui elle jaunit, meurent infailliblement; les vigoureux deviennent comme cendrés, ont un appétit vorace, prennent une longueur de trois à quatre pouces; & au bout de huit à dix jours, depuis la derniere mue, se disposent à *monter*, c'est-à-dire, à faire leurs cocons.

Quand leur voracité est passée, leur corps acquiert à-peu-près la couleur de la soie qu'ils doivent filer; ils deviennent transparens, cessent de manger, se vuident d'une eau gluante & verdâtre; s'agitent pour chercher un endroit où ils puissent commodément travailler à leurs *cocons*, *coucons* ou *coques*. Ce sont des especes d'œufs souples, tissus avec beaucoup d'art, & fabriqués avec la matiere que nous nommons soie, & qui est jaune ou blanche; l'insecte y est dans l'état de chrysalide ou feve, couvert d'une peau qui lui sert d'enveloppe. Un ver vigoureux fait sa coque en quatre ou cinq jours, il reste une vingtaine de jours dans l'état de chrysalide, puis il rompt ses enveloppes & sort de sa coque sous la forme d'un de ces papillons que l'on nomme phalenes; on prétend communément que les cocons longs & pointus sont ceux dont sortent les mâles, & que les femelles affutent des cocons plus gros & arrondis; mais l'expérience ne confirme pas cette assertion.

Lorsque les papillons ont ressuyé leurs ailes, au sortir des cocons, ils s'accouplent promptement, ne mangeant point & ne faisant presque aucun usage de leurs ailes; ils n'ont à s'occuper que de la multiplication de leur espece; leur accouplement dure six à huit

heures, & quelquefois bien davantage. A mesure que la femelle se sépare du mâle, elle évacue une liqueur visqueuse, qui probablement endommageroit les œufs; après quoi, elle ne tarde pas à faire sa ponte, qui est d'environ 350 œufs, puis elle meurt. Ces œufs, nouvellement sortis de la femelle, sont de couleur jonquille, au bout de quelques jours; ceux qui ont été bien fécondés deviennent couleur de cendre; les autres blanchissent, ou ont une toute autre couleur que cendrée.

M. La Rouviere, Bonnetier ordinaire du Roi & de toute la Famille Royale, a publié, sous son nom, en 1770, une petite brochure intitulée: *Essai sur de nouvelles découvertes intéressantes pour les Arts, l'Agriculture & le Commerce.* Comme cette brochure ne renferme précisément que ce qui concerne le gouvernement des vers-à-soie & leur éducation, la culture des mûriers, dont les feuilles servent de nourriture à ces insectes; la maniere de tirer la soie des cocons de ces mêmes insectes, & la découverte d'une soie végétale propre à remplacer celle des vers; comme d'ailleurs nous avons été chargés de rédiger dans le tems cette brochure, d'après quelques idées que nous avoit donné M. La Rouviere, nous croyons ne pouvoir mieux faire que d'insérer son contenu dans cet ouvrage, puisque c'est, pour ainsi dire, notre propre travail, du moins quant à la rédaction. Nous commencerons donc avec cette brochure par les mûriers & la maniere de les cultiver; nous aurions pu renvoyer pour cet objet à notre *Dictionnaire des plantes, arbres & arbustes de la France;* mais comme il se trouve dans la premiere partie de cette brochure beaucoup de choses, qui ne sont pas insérées dans le Dictionnaire cité, il est à propos de les faire connoître à nos Lecteurs, en les invitant en même tems de consulter dans le *Dictionnaire des plantes, arbres & arbustes*, l'article *Mûrier.*

Le mûrier est un arbre si connu, qu'il est inutile

d'entrer ici dans aucun détail; il suffit de dire qu'on en distingue communément de deux sortes, le noir & le blanc; celui-ci se subdivise, suivant M. La Rouviere, en douze especes, qui ne sont réellement que des variétés: la premiere se nomme *mûrier à feuilles bâtardes;* cet arbre croît très-vite & fournit beaucoup de feuilles. Ces feuilles sont grandes & ont huit à neuf pouces de largeur, sur neuf à dix de longueur; elles sont de plus découpées en quatre parties, deux de chaque côté; leur couleur est d'un verd clair; il est très-facile de les cueillir: on les estime beaucoup pour les vers-à-soie, & la grandeur de ces feuilles diminue à mesure que l'arbre vieillit. La seconde espece ou variété du mûrier est la *grosse blanquette;* elle grossit fort vîte & pousse d'aussi beaux jets que la premiere espece; sa feuille est ronde, mais un peu plus longue que large; elle est aussi grande que celle de la premiere espece, d'un tissu très fin & d'un verd jaunâtre.

La troisieme variété est le mûrier surnommé la *petite blanquette;* il leve très-bien, produit beaucoup; sa feuille est à-peu-près de la couleur de celle de la grosse blanquette, mais elle n'est pas si grande; elle est facile à cueillir, les arbres s'en dépouillent ordinairement à la Toussaint; on la croit très-bonne pour les vers-à-soie; son seul défaut c'est de tacher, ce qui arrive ordinairement à la fin de la récolte, sur-tout lorsqu'il y a des brouillards; c'est pourquoi on la donnera aux vers-à-soie un peu avant la fraise: on fera par conséquent très-bien de ne pas planter cette espece de mûrier dans les fonds.

La quatrieme espece de mûrier est celle qu'on nomme *toute fine;* sa feuille est en effet très-fine, elle est ronde & cependant un peu alongée; l'arbre pousse par le bas des jets fort gros, qui diminuent beaucoup vers leurs pointes. Ces sortes de jets ne se plient pas

facilement ; l'espece est d'ailleurs fort facile à élever, & passe encore pour être très-bonne.

On nomme la cinquieme espece le *gros pecourouge ;* sa feuille est d'une moyenne grandeur, d'un verd clair un peu jaunâtre ; l'arbre est extrêmement chargé de feuilles & facile à dépouiller. Un homme laborieux peut très-bien cueillir cinquante livres de ces feuilles en une heure : on les estime beaucoup pour les vers-à-soie. La soie que produisent les vers nourris avec ces feuilles, est très-fine ; on nomme cette espece pecourouge, parce que la queue en est un peu rouge. Quand les boutons de ce mûrier commencent à se gonfler, l'on voit paroître le fruit, qui tombe quelque tems après ; ensorte que quand on cueille les feuilles, il n'en reste que très-peu & sa couleur est grise.

La sixieme espece est le *petit pecourouge ;* il ressemble beaucoup au *gros pecourouge :* la feuille en est un peu plus petite & la queue moins rouge ; cette espece est assez bonne, mais sa croissance est tardive.

La septieme espece est le *mûrier noirâtre ;* sa feuille est assez grande, le verd est un peu foncé, l'espece en est passablement bonne, & l'arbre est très-abondant. Quoique la mûre qu'il produit paroisse être noire, ce n'est cependant pas le mûrier noir qui se présente dans les cours & qui constitue une espece, comme nous l'avons dit.

La huitieme espece est le mûrier qui provient de semences ; sa feuille est très-belle & l'arbre vient vite ; on peut le mettre au rang des meilleures especes.

La neuvieme est connue sous le nom de *feuille rose*, ou de *feuille d'Italie ;* la feuille de cette espece est d'une moyenne grandeur, à-peu-près comme celle du *petit pecourouge*. Lorsqu'elle commence à vieillir, elle devient rouge & est assez difficile à cueillir ; l'arbre d'ailleurs vient beaucoup plus lentement que les autres especes, & ne croît pas plus que le *petit pecourouge ;*

cette

cette espece est fort commune du côté de Lyon, c'est même la seule qu'on cultive; elle a son mérite, sans cependant être la meilleure: le fruit en est blanc & tacheté de gris.

La dixieme espece est le mûrier qu'on nomme *feuille d'Espagne*, ou suivant d'autres *feuille romaine*; sa feuille est grande, ronde & fort épaisse; l'arbre n'en fournit pas une grande quantité, mais il est aussi abondant que les autres, eu égard à la grandeur & à l'épaisseur de la feuille: l'extrêmité des branches en est ordinairement assez garnie. Ce mûrier vient très-lentement; on n'en donne ordinairement la feuille aux vers-à-soie que lorsqu'ils sont prêts à faire leurs cocons, souvent même elle ne leur vaut rien; la soie qui en provient est un peu grossiere.

Le *colomban* est la onzieme espece; l'arbre fournit beaucoup, & sa feuille est très-bonne pour les vers-à-soie; il est très-commun dans le Languedoc.

Le *bouquetier* est la douzieme & la meilleure espece; la feuille de cet arbre est assez belle, les branches en sont fort longues, & sa croissance est très-rapide; c'est ordinairement au bout de ces branches que sont placées les feuilles. Cette espece est destinée à être greffée; la purotte qu'elle produit après la greffe, jette de fort gros tuyaux; elle est bonne pour être mise en pépiniere, & vient fort promptement. De toutes les especes il n'y en a point de meilleure que celle-ci, sur-tout lorsqu'on l'a greffé avec quelques-unes de celles dont nous avons fait mention. Si on n'a pas eu cette attention, c'est en revanche la plus mauvaise.

Après avoir rapporté les différentes especes de mûrier, nous allons passer à leur culture. Il y a trois façons de les multiplier; par semence, par provins ou par la greffe. La semence de ces arbres exige de petits détails pour pouvoir la recueillir: on met pour cet effet, dans un baquet, de grosses mûres blanches; on choisit sur-tout celles qui proviennent des arbres

de la meilleure espece, & qui, par leur parfaite matûrité, se trouvent sur la terre, au pied de l'arbre, d'où elles sont tombées; elles restent dans ce baquet pendant vingt-quatre heures; on les écrasera ensuite, soit avec les pieds, soit avec les mains; on verse, à mesure qu'on les brise, de l'eau pardessus; on laisse reposer cette eau, on jette toute l'ordure qui y surnage. Cette opération faite, on incline doucement ce baquet pour faire écouler l'eau; la bonne graine reste au fond: on continuera de verser de la nouvelle eau pardessus, & on jette encore cette eau de même que la premiere; ce qu'on réitere jusqu'à ce que la graine se trouve entiérement pure: on la fait ensuite sécher, & on la remue pour en ôter toute la poussiere: on ne peut la conserver tout au plus qu'un an; aussi la seme-t-on pour l'ordinaire dès qu'elle est recueillie, ou on ne differe au moins qu'au printems suivant.

Quand on veut semer de la graine de mûrier, on choisit dans un jardin l'endroit le moins exposé au vent; on en prépare la terre par de bons labours, & pour la rendre plus facile à la culture, si elle se trouve totalement desséchée, on l'arrose la veille qu'on la laboure: on fume cette terre avec du fumier à demi consommé, ou bien on l'essuie avec du terreau: on la dressera ensuite en planches en forme de couches; il importe fort peu de quelle longueur elles soient, pourvu que chaque planche n'ait tout au plus que quatre pieds de largeur: on dresse ces planches en dos d'âne, on les éleve au moins d'un demi-pied au-dessus du niveau; tout étant ainsi disposé, on seme la graine. On ne fait communément cette opération que dans un beau jour, on observe sur-tout qu'il ne soit ni pluvieux, ni venteux; on fait tremper cette graine douze heures avant de la semer. Pendant ce tems, on trace sur la terre préparée pour la recevoir, des rayons de cinq à six pouces de largeur, & de deux ou trois de profondeur, bien unis & espacés

régulièrement à deux pieds l'un de l'autre. On répand la graine dans ces rayons, en s'y prenant à-peu-près de la même maniere que l'on seme la laitue, en observant cependant qu'elle soit moins épaisse : on la couvre ensuite d'un demi-pouce de terre bien ameublie, pendant les quinze premiers jours ; on met sur ces planches de la même paille ou des clayons, tant pour en entretenir la fraîcheur que pour garantir la semence des oiseaux, jusqu'à ce qu'elle soit levée ; quand elle l'est une fois, on ne doit pas moins la couvrir, sur-tout dans la nuit, à cause des gelées du printems ; quelquefois même pendant le jour, dans le tems des intempéries de l'air ; mais il faut la découvrir, lorsque le tems est serein & présente un beau jour.

Cette jeune plante est très-délicate, le moindre accident peut la faire mourir ; on appelle *pourette* le jeune plant de mûrier. La culture de la pourette se réduit pour la premiere année à très-peu de chose ; on la sarcle uniquement de toute mauvaise herbe ; on l'arrose de tems en tems pendant les chaleurs, avec beaucoup de ménagement, car le trop d'arrosement peut lui devenir nuisible : on laisse croître ce jeune plant à volonté, sans en retrancher aucune branche. A l'approche de l'hiver, on répand sur les planches un peu de fumier ; on les couvre avec des claies ou de la paille pendant les froids les plus rigoureux, de peur que l'extrêmité de sa tige & même toute sa tige ne vienne à geler. Quelques personnes prétendent qu'on feroit bien de garantir pendant la premiere année, les jeunes plants de mûriers, de la trop grande chaleur, qui ordinairement les fait sécher & brûler. Lorsqu'on est obligé d'arroser les planches avant que la semence soit levée, ou quand le plant commence à paroître, il faut ne se servir pour les arroser, que d'un arrosoir à tête finement percée, pour que l'eau

n'humecte point trop la terre, ne découvre pas la graine, ne déracine & n'entraîne point les petits jets. Si l'on s'apperçoit que les jeunes jets, lorſqu'ils commencent à ſortir de terre, ſoient trop preſſés, il faut auſſi-tôt les éclaircir, pour que ceux qui reſtent puiſſent prendre une nourriture ſuffiſante: on tranſplante la pourette en pépiniere au mois de Mars ou d'Avril ſuivant, c'eſt-à-dire, un an après qu'elle eſt ſemée; on différe quelquefois juſqu'à deux ans, pourvu qu'elle ſoit de la groſſeur d'un tuyau de plume, cela ſuffit : quand tous les jets ne paroiſſent pas être de la même force, on choiſit pour le replant les plus forts, & on laiſſe encore les autres ſur place un an. La pourette, lorſqu'elle eſt bien ajuſtée, & qu'elle eſt aſſez forte, peut aiſément ſe tranſporter ſans dommage; on fait des petits paquets d'une centaine de jets; on en enveloppe les racines avec un peu de terre; on arroſe pendant la route la toile qui les enveloppe, ou la caiſſe où on peut les mettre, & à laquelle on fait des trous deſſus & deſſous.

En plantant la pourette, il faut couper le bout des groſſes racines, juſqu'au niveau de celles qui ne forment qu'une eſpece de barbe, & couper les jets à quatre à cinq pouces de terre.

Pour faire cette plantation, on tire au cordeau des tranchées ou rigoles de ſix à ſept pouces de profondeur, ſur une pareille largeur : on arrange dans ces rigoles les racines de la pourette; on les recouvre enſuite en foulant également la terre qui les environne. On peut auſſi planter les jets à la cheville, mais il faut auparavant avoir eu la précaution de faire miner, à un pied & demi ou deux pieds, tout le terrein; on donnera à ces jeunes plantes deux pieds & demi en tout ſens, & on les plantera en échiquier. Cette plantation une fois faite, il ne s'agit plus que de ſa culture; elle ſe réduit à ſarcler les mauvaiſes herbes, à donner

trois labours en Avril, Juin & Août, en évitant d'endommager les racines, & à arroser le jeune plant dans la saison brûlante de l'été.

Avant de planter la pourette, on fera très-bien de planter les jets pendant quelque tems dans l'eau, surtout s'il y a long-tems qu'ils sont arrachés; on rappellera par ce moyen la sève. Quand les jeunes plants sont bien repris, & qu'ils ont même commencé à pousser, s'ils ont produit deux ou trois jets, il faut n'en laisser qu'un; on choisira celui qui paroitra le plus vigoureux & le mieux disposé pour former la tige. Dans les mois de Juillet, d'Août & de Septembre, on étaie le jet de tout ce qu'il peut avoir poussé, seulement à un pied de terre. Au mois de Mars suivant, si les jeunes plants paroissent peu vigoureux, & s'ils ne poussent qu'avec peine, il faut les rapprocher, c'est-à-dire, les couper à cinq ou six pouces de terre; les racines s'en fortifieront mieux & l'arbre en deviendra plus beau: on tachera de l'élever de la hauteur de six pieds, ensuite on l'arrêtera, afin que la tête se forme. Quand ces plants auront atteint l'âge de cinq à six ans, c'est-à-dire, lorsqu'ils seront de la grosseur du bras, on les plantera à demeure.

La seconde façon de multiplier les mûriers, est par provins, autrement marcottes. On couche les branches, ou rejettons qui sortent du pied de l'arbre; on les plie & on les tord délicatement sans les rompre, ni les détacher du pied de l'arbre. Cette opération se fait au printems dans le tems de la sève, de même qu'en automne. Quand les provins ont pris racine, on les sépare de l'arbre & on les met en pépiniere, pour les replanter ensuite lorsqu'ils se trouvent assez forts.

La troisieme maniere de multiplier les mûriers, est par la greffe; on greffe les bonnes especes sur les mauvaises. Cette opération se fait ordinairement lorsque es jeunes plants sont encore en pépiniere, avant de

les transplanter : on pratique la greffe au commencement de Juillet, ou au plus tard, dans les derniers jours d'Août ; on peut aussi greffer au printems, dès l'instant même qu'on peut se procurer les premieres greffes de cette saison ; il faut choisir un tems sec & chaud. Le sujet doit avoir au moins deux pouces de circonférence pour pouvoir y placer la greffe ; les greffes à écusson & en flûte, sont les plus usitées pour les mûriers. Quand on greffe en écusson, on le fait ordinairement à un demi-pied de terre, & même plus bas ; car il est d'usage, contre l'ordinaire des autres arbres, d'enterrer la greffe des mûriers, lorsqu'on les transplante ; lorsqu'on greffe la pourette dans le mois de Juillet & d'Août, il faut nécessairement couper dans les mois de Mars ou d'Avril suivant, les jets qui auront poussé à deux ou trois pouces au-dessus de la greffe, parce qu'il faut que le mûrier pousse toute la hauteur qu'il doit avoir dans l'année ; mais si c'est au mois d'Avril qu'on greffe cet arbre, comme l'arbre aura fait tout son crû dans la même année, il devient inutile de le couper l'année d'après. Il suffira d'en pincer le jet, lorsqu'il aura atteint la hauteur de six pieds, afin d'arrêter & de faire grossir la tige.

Lorsque la tige du mûrier a six pieds de haut & environ quatre pouces & demi de circonférence, cet arbre est en état d'être placé à demeure. La saison la plus favorable pour cette plantation, est le printems, si le terrein qu'on lui destine est d'une nature légere ; mais si la terre en est forte, & sujette à retenir l'eau, on fera cette opération par préférence en automne ; le vrai tems même en toute sorte de terres, pour le replanter, ainsi que tous les autres arbres, dont les feuilles tombent, est l'automne, suivant que l'expérience l'a démontré. On fait, quatre ou cinq mois avant cette plantation, des fosses dans les endroits qu'on destine à ces arbres ; on donne à ces fosses six

pieds en quarré sur deux & demi de profondeur, & même davantage, si la terre est forte: on varie la distance des mûriers, suivant la nature du terrein, & suivant le rapport qu'on en veut tirer. Quand on plante les mûriers en bordure le long d'un champ, on les espace de quinze à dix-huit pieds les uns des autres. Si on veut que la terre où ils sont plantés puisse encore être de quelque rapport, il faut les espacer de trente-six à quarante pieds; si la qualité du terrein est médiocre, on les placera de vingt-quatre à trente pieds; mais si elle est absolument mauvaise, on les plantera à quinze ou dix-huit pieds de distance au plus.

On tâchera, en arrachant les replants, de ne point offenser les racines, & si on les destine pour le lointain, on les enveloppera de paille. Avant de planter ces arbres, on rafraîchira les racines, & on coupera tout ce qui se trouvera froissé, brisé & rompu; on coupera pareillement toutes les branches qui se trouveront mal placées, & on rapprochera les autres, en les réduisant tout au plus à deux ou trois lignes de longueur. Voici comme on procéde à la plantation: si on les place dans une terre légere, & si le creux qu'on a fait n'a que deux pieds & demi de profondeur, on commence par y jetter un demi-pied de la terre qui sert de surface aux champs labourés; on y pose, on y arrange les racines, & on remplit ensuite le creux de la terre qui en a été ôtée; il seroit plus avantageux d'y mettre une demi-charge de fumier.

Si on destine le mûrier à une terre forte, grasse ou argilleuse, comme le creux doit être alors plus profond, il est à propos d'y jetter quelques fagots de feuillages coupés plusieurs jours auparavant. Ces feuillages qu'on couvre de terre légere avant d'y mettre l'arbre, rendent la terre meuble, font que les racines s'y étendent plus facilement; & d'un autre côté, lorsque les feuilles pourrissent, elles

ſervent de fumier, & conſervent à la terre ſa fraîcheur.

Les mûriers réuſſiſſent en toute ſorte de terreins; cependant ceux qui ſont plantés en terre graſſe, humide, dans les vallons, près des rivieres & des ruiſſeaux, croiſſent mieux que ceux qui ſont plantés dans les terreins ſecs, arides & ſablonneux. Ils fourniſſent auſſi aux vers-à-ſoie, dans leurs feuilles une nourriture bien plus ſubſtantielle, mais infiniment moins délicate: c'eſt pour cette raiſon que les coques qui proviennent des vers nourris de ces premieres feuilles, ne ſont ni ſi fermes, ni ſi bonnes.

On fera très-bien de planter des mûriers blancs en eſpaliers ou en haies le long d'un mur expoſé au midi. Ces arbres donnent des feuilles bien plus petites que ceux qui ſont expoſés au vent; on pourra par conſéquent faire éclorre plutôt les œufs des vers-à-ſoie, d'autant même que ces inſectes trouveront par ce moyen de la nourriture toute prête, & ſeront alors en état de filer avant les pluies, qui n'arrivent pour l'ordinaire qu'au mois de Juin ou de Juillet.

Quand les vers-à-ſoie ſont nouvellement éclos, il ne leur faut que très-peu de nourriture; les feuilles des ſimples eſpaliers peuvent leur ſuffire juſqu'à leur premiere mue; les feuilles des hauts vents remplacent enſuite celles des eſpaliers, & ſe trouvent beaucoup ménagés par cet expédient. On nourrira ainſi plus de vers-à-ſoie, avec dix gros mûriers plein vent, qu'on ne feroit en toute autre circonſtance avec vingt mûriers; les vers-à-ſoie s'en portent même mieux. Quand ils ſont jeunes, il leur faut des feuilles tendres & ſucculentes; on les rencontre dans les mûriers eſpaliers. Quand ils deviennent forts, ils exigent, pour faire de la belle ſoie, des feuilles délicates, ſeches, & dont la ſéve ſoit bien élaborée; on trouvera ces qualités dans les mûriers haut vent. Un autre avantage qu'on peut retirer des mûriers

espaliers, c'est que dans notre climat les mûriers en plein vent sont exposés au printems à des gelées, ce qui n'arrive pas à ceux qui sont en espaliers; les vers-à-soie sont pour lors obligés de mourir, à défaut de nourriture.

Lorsque le mûrier est une fois planté à demeure, il exige pendant les dix premieres années trois ou quatre cultures au pied de son tronc, & à la distance au moins de six pieds autour, sur-tout si la terre où on l'a planté est neuve & en friche; mais si c'est une terre ensemencée, la culture qu'on lui donne d'ordinaire peut suffire: on agiroit très-prudemment, si on ne semoit rien autour des mûriers pendant les premieres années, au moins à la distance de six pieds; deux ou trois arrosements, pendant les grandes chaleurs, leur feront très-bien, sur-tout dans les premieres années de leur plantation. Chaque mois on enterrera, à un pied de profondeur, sur la racine du mûrier, une demi-charge de fumier, pour en aider la végétation; on en mettra même une charge entiere, quand l'arbre passera trente ans.

Il faut bien se garder de dépouiller, la premiere année de leur plantation, les mûriers de leurs feuilles, il ne faut pas même les tailler; on retranchera uniquement les jets qui pourroient venir le long de la tige, sur-tout aux pieds. La seconde année, on taille ces arbres pour leur former de belles têtes, & quand ils ne viennent pas assez vîte, on rapproche les branches qui servent à former cette tête. On s'appliquera toutes les années, successivement pendant douze ans, à donner par la taille une belle forme à cet arbre; après quoi, on ne le taillera que chaque trois ans, quand la feuille du mûrier jaunira.

Malgré l'attention qu'on apporte à leur culture, il faut déraciner l'arbre l'automne suivant, & le replanter sur le champ.

La seconde ou la troisieme année après que les

mûriers ont été replantés, selon qu'ils seront beaux, on pourra cueillir de la feuille pour la nourriture des vers-à-soie. Il faut éviter, en la cueillant, de rompre ou d'écorcher les branches de l'arbre; s'il se rompt quelque branche, il faut promptement la couper avec une petite hache, & bien unir & arrondir la taille.

Si en trois ou quatre ans les mûriers pouſſent de grandes branches, qui égalent en groſſeur le pied de l'arbre, & qui puiſſent ſe rompre au premier vent, on coupera ſes branches; le pied ſe fortifiera & il en pouſſera d'autres.

Lorſqu'on a greffé un mûrier, il faut, pendant ſix ou ſept ans, lui donner trois cultures chaque année, en bêchant à deux pieds autour: 1°. à la fin de Février ou au commencement de Mars; 2°. au mois de Juin; 3°. à la fin de Septembre. Si l'on plante tout-à-la-fois dix mille mûriers, on ſe procure au bout de deux ou trois ans, de quoi nourrir une grande quantité de vers; pour cet effet, on plantera les jeunes mûriers auſſi épais qu'une haie & à la maniere des groſeilliers; outre l'abondance & la croiſſance rapide des feuilles de ce jeune plant, on les peut facilement cueillir, & l'on trouve dans ſon propre fond habituellement quantité de jeunes arbres & de tendres rejettons propres à tranſplanter: on taille ces haies comme d'autres.

Il y a encore un grand avantage à ſemer quelques portions de terre en graines de mûriers, & à en couper les plantes avec la faulx, pour les tenir toujours baſſes; ce ſont des prairies artificielles d'une eſpece ſinguliere. Ces branches ſeront également utiles pour la nourriture des vers, & même pour les chevaux, qui en ſont très-avides, & qui s'en nourriſſent fort bien; elles ſeront encore très-bonnes pour fournir une eſpece de filaſſe; j'ai fait battre, dit M. La Rouviere, de ces branches pendant long-tems

avec des maillets, ensuite je les ai fait rouir à la façon du chanvre; j'ai retiré, par ce moyen, de l'écorce du mûrier une filasse qui approchoit même pour la beauté & la qualité de celle de la soie. Il n'est pas douteux qu'on trouveroit dans l'écorce de la plupart des arbres, si on vouloit en faire la recherche, quelque substance qui pourroit du moins être substituée à notre chanvre. Le P. du Halde rapporte qu'avant de destiner au feu les branches du mûrier, des feuilles duquel les Chinois nourrissent leurs vers-à-soie, quelques-uns dépouillent les branches de leur peau, & en font un papier qui est assez fort pour couvrir les parasols ordinaires, sur-tout quand il est huilé ou coloré; c'est sans doute de l'espece que *Linnæus* appelle *morus papyrifera*, dont ce Pere a voulu parler. Le Pere de la Meze, dans le Journal de son voyage de Chamaké à Ispahan, par la Province de Quillan, en parlant du Village nommé *Kadulon*, dit que les maisons de ce Village sont séparées les unes des autres par des plants d'arbres fruitiers & principalement de mûriers, dont les habitans, ajoute-t-il, nourrissent des vers-à-soie, qui font le grand commerce & les richesses du pays. Les mûriers y sont comme des bois taillis; on ne les laisse monter qu'à la hauteur d'environ cinq pieds: on les dépouille au printems, de leurs feuilles; on coupe ensuite les branches l'été, & l'automne en produit de nouvelles; le printems suivant fait naître des feuilles jeunes & tendres, qui donnent une soie bien plus fine: on prétend que trente mûriers blancs, âgés de cinq ou six ans, plantés autour d'un arpent de terre, sont plus que suffisans pour nourrir en abondance les vers-à-soie qui proviennent d'une once de graine. Voyez aussi pour la culture du mûrier, notre *Dictionnaire raisonné des plantes, arbres & arbustes de la France*, art. *Mûrier*. Après avoir parlé suffisamment de cet arbre, nous allons entrer dans les détails que doit savoir toute

personne qui veut élever des vers-à-soie. Quand on en fait éclorre la graine, il faut en proportionner la quantité à celle des feuilles qu'on possede pour les nourrir, & attendre que les feuilles des mûriers commencent à paroître. Pour ne pas se tromper dans la proportion qu'il y a à faire de la graine avec les feuilles, il faut, avant toute chose, peser la graine qu'on veut faire éclorre. Une once peut fournir des vers suffisamment pour consommer seize à vingt quintaux de feuilles; il est facile de savoir le nombre des quintaux de feuilles que procurent les mûriers qu'on a en sa possession; il suffit de dépouiller entiérement un arbre & d'en peser les feuilles. Quand on connoît parfaitement ce que produit cet arbre, la comparaison peut faire juger des autres.

On ne peut fixer le tems pour faire couver la graine, cela dépend des saisons & des climats: on ne doit pour l'ordinaire la faire couver que lorsque la feuille commence à paroitre, puisque cette feuille, ainsi que nous venons de le dire, est leur nourriture. Il est cependant facile de se procurer des feuilles de bonne heure, en cultivant des mûriers en espalier; on peut devancer par ce moyen le tems ordinaire.

Après ces préliminaires, nous allons indiquer la méthode pour laquelle on peut faire éclorre la graine; elle est très-simple. Lorsqu'on veut élever beaucoup de ces insectes, on met trois onces de leur graine dans un sachet ou dans un morceau de linge, qu'on noue ensuite. Il est bon d'observer qu'il faut que cette graine soit en liberté dans le sachet, & qu'il y ait autant de vuide que de plein; on place ensuite le sachet dans un endroit chaud pendant environ dix jours, tems ordinaire pour faire éclorre les vers, ayant sur-tout la précaution d'entretenir le même degré de chaleur dans l'endroit où est dépose le sachet. Si les dix jours ne suffisent pas, il faut pour lors augmenter le degré de chaleur, car c'est une marque qu'elle n'est pas

suffisante. Ce vrai degré de chaleur est (suivant les observations qu'on a faites) depuis le 22 jusqu'au 24 au-dessus de la congélation du thermometre de M. de Réaumur : cela doit servir de regle.

Il est d'usage parmi ceux qui élevent beaucoup de vers à-soie, de mettre le nouet où est la graine pendant la nuit, sous le matelas où l'on couche, & de le porter sur soi pendant le jour, pourvu cependant qu'on ne le pose pas sur la chair. Il y en a qui mettent tout simplement le nouet à côté d'une cheminée, & ils y entretiennent toujours un feu à-peu-près égal; les petites chambres que les Boulangers ont d'ordinaire derriere leur four, pourroient encore être utiles. J'ai observé plusieurs fois, dit M. La Rouviere, qu'il n'y a point d'endroit plus favorable pour faire éclorre la graine de vers-à-soie, que de le placer dans le lit auprès d'un enfant très-jeune : on peut choisir depuis trois ans jusqu'à sept. Avant de placer cette graine dans le lit, j'étois dans l'usage de la mettre dans un linge blanc de lessive, sans la presser, ce qui est la même chose que de la mettre dans un sachet; j'enveloppois le linge d'un morceau de pluche de soie, & j'avois la précaution de renfermer intérieurement la partie poilleuse. Toute la graine ne réussit cependant pas; celle que le papillon, ou, pour mieux dire, la phalene, nous fournit à sa premiere ponte, est toujours la meilleure, tandis que celle de la seconde ne vaut rien, ainsi que nous le dirons ci-après, lorsqu'on parlera de la récolte de la graine.

Dans le Traité sur les mûriers, par M. de Lesbros, cet Auteur donne une méthode, qu'il assure être la meilleure pour faire éclorre les œufs des vers-à-soie; nous l'allons rapporter ici telle qu'il l'indique pour ne rien laisser à desirer sur un objet aussi intéressant.

Tout le monde, dit M. de Lesbros, connoit les paniers d'osiers, dont on se sert communément pour faire chauffer le linge, & personne n'ignore la maniere d'en faire usage; cependant, comme il y en a

de forme différente, il eſt bon d'avertir qu'on veut parler ici de ceux qui ont la figure d'un cône, dont la pointe eſt applatie. La partie ſupérieure de ceux-ci eſt ſéparée par une petite claie ou cloiſon, qui eſt auſſi d'oſier, & c'eſt dans cette partie qu'on place le linge qu'on veut faire chauffer. On s'eſt ſervi avec ſuccès de cette ſorte de panier pour faire éclorre en peu de tems & preſque dans le même jour, une aſſez grande quantité de vers-à-ſoie: on met ſur la cloiſon du panier un morceau d'étoffe, telle que de la groſſe flanelle pliée en quatre, ou un oreiller de plume de médiocre épaiſſeur, proportionné à la largeur du panier. Sur cette étoffe, on place une boîte faite de bois léger ou de carton, préparée à la maniere ordinaire, pour recevoir la graine; la boîte doit être ferme & couverte d'un autre morceau de même étoffe, ou d'un ſecond oreiller: une couverture de lit doit envelopper le tout, ainſi que le panier, ſous lequel on place un feu modéré.

Il faut avoir ſoin d'examiner ſi le degré de chaleur eſt convenable, c'eſt-à-dire, s'il eſt au point de celle d'une perſonne bien échauffée dans ſon lit, ou au degré qui eſt indiqué par le thermometre de M. de Réaumur, pour faire éclorre les vers-à-ſoie. Lorſqu'on la trouve telle, on met dans la boîte déjà échauffée la quantité de graines qu'on veut faire éclorre, de ſorte cependant, qu'elle ne ſoit pas trop épaiſſe, & qu'elle ſoit également diſperſée. On renferme enſuite la boîte & le panier, & l'on a ſoin d'entretenir la chaleur la plus égale qu'il eſt poſſible; on découvre pour cet effet le panier de tems en tems, & lorſqu'on s'apperçoit qu'elle diminue trop, on remet du feu.

Par une ſemblable pratique, ſuivie pendant deux jours & deux nuits, on diſpoſe la graine à éclorre le troiſieme ou le quatrieme jour au plus tard; on a le plaiſir de voir naître ſucceſſivement tous les vers dont la graine eſt bonne. On prévoit ſans doute qu'à compter de l'inſtant où quelques vers commencent à

naître, il est bon de modérer un peu la chaleur, afin de ne pas nuire à ceux qui commencent à naître ou qui sont nés, il faut avoir attention de retirer ceux-ci, lorsque le nombre augmente, & cette opération qui se fait sans déplacer la boîte, qui par conséquent conserve presque la même chaleur, fait connoître d'ailleurs par l'attouchement de l'étoffe, si le degré de chaleur est au point qu'il convient; s'il y a plusieurs paniers dans la même chambre, ce qui arrive quand on éleve une grande quantité de vers-à-soie, on doit considérer qu'un tel logement étant échauffé par la quantité de brasier, on y doit mettre moins de feu, lorsqu'il s'agit d'entretenir le degré de chaleur: on connoît aussi sans peine, que la chaleur du lieu étant toujours à-peu-près égale & au degré convenable, on n'est point en danger que les vers périssent par la fraîcheur du jour ou de la nuit, lorsqu'on les retire; ce qui arrive assez souvent, lorsqu'on les fait éclorre entre des lits de plumes & des oreillers, ces insectes étant très-sensibles à la moindre impression de l'air au moment de leur naissance. Il est facile de reconnoître aussi que cette méthode les met à l'abri de tous les accidens auxquels ils sont exposés lorsqu'on veut les faire éclorre, suivant la maniere dont on a fait usage jusqu'à présent.

Au surplus, l'expérience, plus persuasive que tous les discours, doit seule décider de la préférence qu'on doit donner aux différentes manieres de faire éclorre ces insectes, & nous ne craignons pas de dire qu'elle parle en notre faveur.

Telle est, dit M. La Rouviere, la nouvelle méthode pour faire éclorre les vers-à-soie, indiquée par M. de Lesbros. Nous osons annoncer que la nôtre est très-supérieure, en ce qu'elle ne présente aucun embarras, & que le succès nous a toujours paru constant.

Les vers-à-soie, au moment de leur naissance, ont

une couleur noire, pourvu qu'on n'ait pas trop précipité la chaleur, tandis qu'ils naissent roux, si elle l'a été un peu trop, on ne doit pas néanmoins les jetter; mais lorsque leur couleur est rouge en naissant (ce qui désigne la trop grande chaleur qui les a fait éclorre), ils ne sont bons qu'à jetter sur le champ. Il faut mettre à l'instant couver de l'autre graine, en cas qu'on en ait, pour remplacer la premiere.

Dans la Province du Languedoc, on met ordinairement vingt onces de graines dans un même sachet ou nouet; on se contente pendant la nuit de tenir le nouet dans un morceau d'étoffe, qu'on chauffe de tems en tems & qu'on dépose dans la chambre la plus chaude. Pendant la nuit, on met le nouet sous un matelas; on le place d'abord au pied du lit, & on l'avance tous les jours, ensorte qu'au dixieme, la graine se trouve placée proche le dos de la personne qui y est couchée; au bout de quatre jours, on ouvre tous les jours le nouet, & on remue un peu la graine pour lui faire prendre l'air. Lorsqu'elle change de couleur & que de noire ou grisâtre qu'elle étoit, elle devient blanche, ce qui arrive pour l'ordinaire au neuvieme jour, on met cette graine dans des boîtes de sapin bien seches, sur du papier ou sur du linge, ou même sur quelque morceau de mousseline, & on ne laisse à la graine ainsi déposée, qu'environ sept ou huit lignes d'épaisseur. On place sur cette graine une feuille de papier, découpée & trouée, ou bien on étend entre la graine & le papier un peu de chanvre ou de lin non filé; les vers s'y attachent, & en filant les fils du chanvre, ils trouvent le moyen de sortir au-dessus du papier; on aura attention de tenir chaudement les boîtes jusqu'à ce que les vers-à-soie en soient entiérement sortis; on peut même les exposer au soleil, mais on a le soin pour lors de les couvrir de quelque linge ou étoffe.

Lorque les vers sont éclos, il s'agit de les tirer de

la boîte. Pour y parvenir, on étend sur la feuille de papier des feuilles de mûrier; les vers-à-soie qui sortent par les trous du papier, s'attachent aux feuilles, & quand elles en sont suffisamment chargées, on les retire de la boîte & on les dépose ailleurs: on continue à mettre dans la boîte de nouvelles feuilles, ce qu'on réitere aussi long-tems qu'il se trouve de jeunes vers.

Il faut avoir attention, quand on tire les vers de la boîte où on les a mis éclorre, de les placer dans une autre, & de ne mettre ensemble que ceux qui sont nés dans les vingt-quatre heures, afin que tous ceux d'une même boîte aient leur mue en même tems; lorsque le ver grossit, on le met sur des tablettes placées pour cet usage; on met pardessus ces tablettes, avant d'y poser les vers, de la paille de seigle, qu'on rafraîchit à chaque mue; l'expérience confirme que cette méthode est la meilleure.

La mue est une des grandes maladies des vers-à-soie; ils y sont sujets quatre fois réguliérement. Ils entrent dans la premiere mue environ neuf ou dix jours après leur naissance, & quelquefois même quatre ou cinq jours plus tard.

Les trois autres mues leur surviennent ordinairement de sept jours en sept jours; les mues sont cependant quelquefois accélérées, ou retardées d'un jour ou deux, suivant qu'il fait plus ou moins chaud, ou plus ou moins froid, dans l'endroit où se trouvent placés les vers-à-soie. On change les vers à chaque mue pour nettoyer leurs litieres, & depuis la derniere on le fait réguliérement tous les deux jours, c'est-à-dire, qu'on les transporte d'un rayon sur un autre. Pour faire ce changement, on éleve & on porte sur les deux mains les feuilles de mûrier nouvellement placées, & sur lesquelles les vers se trouvent; après la derniere mue des vers-à-soie, lorsqu'il ne s'agit plus que de les mettre dans les cabanes, on les trans-

porte pour lors sur la main, ou dans une assiette vernie, afin qu'ils ne s'attachent point : on perd ainsi bien moins de tems. Lorsqu'on fait tous ces changemens, il ne faut pas mettre sur un même rayon tous ceux d'un autre rayon, à moins qu'ils n'eussent mué tous à la fois, & qu'ils ne fussent sortis ensemble de leur maladie. Il faut placer sur un même rayon, jusqu'à ce qu'il soit entiérement garni, tous les vers-à-soie qu'on leve en même tems ou le même jour des différens rayons, & on continue cette opération à chaque mue ; par ce moyen tous les vers-à-soie d'un même rayon arrivent en même tems à leur maturité & à la monte : si nonobstant ces précautions ils ne se trouvent pas avancés, on peut y remédier en donnant un peu plus à manger à ceux qui sont retardés, & un peu moins à ceux qui sont avancés.

Quant au logement des vers-à-soie, on peut les mettre indifféremment en toutes sortes de chambres, même au rez-de-chaussée, pourvu cependant qu'ils ne s'y trouvent pas trop exposés à l'humidité, au froid, ni à la trop grande chaleur. La meilleure exposition est le levant ou le midi ; il faut qu'il y ait une cheminée dans la chambre où on les met, pour pouvoir l'échauffer en cas de besoin ; il faut aussi que les portes & les fenêtres puissent se fermer exactement. Ces précautions prises, on place les vers dans des boîtes, ainsi que nous l'avons dit ; on les met ensuite dans des corbeilles plates sur des tables, & même sur toutes sortes de planches indistinctement, ou sur des grandes claies d'osier, des roseaux ou des cannes.

Quand on veut en élever une certaine quantité, on fait construire différens étages de tablettes ou rayons, qu'on éleve d'un pied & demi de distance les uns des autres ; on leur donne le plus de longueur que l'on peut, & la largeur d'une toise au plus, & on les range de façon qu'on puisse tourner tout autour ; à mesure que les vers grossissent, il leur faut plus d'espace,

On augmente donc à chaque changement les tables & les rayons, & on en a toujours de tout prêts aux approches des mues & des maladies.

Outre les mues qui sont les maladies propres aux vers-à-soie, ils sont encore sujets à une infinité de maux capables de les faire périr; ces maux sont pour la plupart occasionnés par les mauvaises qualités de la feuille, ou par une nourriture trop abondante, & le plus souvent par trop d'humidité, trop de froid, ou une trop grande chaleur. La température de l'air la plus convenable, lorsqu'ils sont éclos, c'est le seizieme degré au-dessus de la congelation du thermometre de M. de Réaumur. Si l'on est obligé, à cause du froid, de faire du feu dans la chambre où on les a mis, on aura attention de n'en faire qu'autant qu'il en faut pour faire monter à cette hauteur le thermometre. Les vers-à-soie n'approchent de leur maturité que dans une saison fort avancée, ce qui fait que malgré qu'on rafraîchisse leur chambre par l'introduction de l'air extérieur, rarement peut-on parvenir à faire descendre la liqueur du thermometre jusqu'au seizieme degré; mais dans ce cas, il n'y a rien à craindre, la chaleur naturelle de l'air n'est point dangereuse pour ces insectes, sur-tout lorsque celui de la chambre est continuellement renouvellé. S'il ne faisoit point d'air dans le tems des chaleurs, il faudroit donner à la chambre toute la fraîcheur qu'on pourroit, en laissant même les fenêtres ouvertes pendant la nuit, s'il le falloit. Si on n'a pas la facilité d'avoir des thermometres, on y supplée ainsi; depuis la premiere mue jusqu'à la montée des vers-à-soie, on entretient dans la chambre une température moyenne, presque toujours la même. Comme il ne fait pas chaud dans le tems que les vers commencent à éclorre, on fait du feu dans la chambre, & on la tient fermée jusqu'à ce qu'on s'apperçoive que l'air devienne à-peu-près tempéré, ce qui arrive presque toujours vers la

troisieme ou quatrieme mue; on retranche pour lors le feu, en tenant cependant la chambre fermée pendant quelque tems; mais dès que la quatrieme mue sera finie, jusqu'à ce que les cocons soient formés, on tiendra tout ouvert, en observant de se conduire toujours suivant le tems.

Les feuilles de mûrier, qui sont la nourriture des vers-à-soie, demandent, de la part de ceux qui sont chargés de leur éducation, quelques légeres attentions; car il s'en trouve de meilleures les unes que les autres, & selon que les vers-à-soie sont plus ou moins âgés, il leur faut une feuille plus ou moins nourrissante.

Les vers-à-soie nourris avec une feuille cueillie dans un terrein sec, réussissent beaucoup mieux, rendent plus de cocons & sont moins sujets aux maladies qui les font mourir, que ceux qui sont nourris avec une feuille cueillie dans un terrein extrêmement gras; d'où l'on doit nécessairement conclure qu'une feuille qui a trop de suc est la moins propre aux vers-à-soie, qui de leur nature sont d'une substance froide, visqueuse & très-humide, & qui ont par conséquent besoin d'une nourriture qui corrige cette substance. Cela posé pour principe, on donnera dans les premiers âges des vers-à-soie la feuille qui a le moins de suc, parce qu'alors ils demandent moins de nourriture. On leur donnera une feuille plus nourrissante à mesure qu'ils grossiront, & on gardera la feuille du mûrier d'Espagne, qui est très-grande, pour la donner en dernier lieu après la quatrieme mue, & jusqu'à ce que les vers soient mis dans les cabanes.

On aura attention de ne point leur donner de feuilles mouillées de rosée, de pluie ou de brouillards, parce que ces sortes de feuilles rendent les vers gras; ainsi, avant de ramasser celles qu'on leur destine, il faut attendre que la rosée soit entiérement passée & les brouillards dissipés. Si cependant une pluie con-

tinuelle empêchoit qu'on ne pût avoir que des feuilles mouillées, on les étendra pour les faire sécher, sur un drap dans une chambre bien aérée, & on aura soin de les faire remuer souvent. Il faut observer aussi de ne point employer pour la nourriture des vers les secondes feuilles que poussent les mûriers, après avoir été dépouillés des premieres; ces feuilles ne valent absolument rien. Quand les vers viennent de naître, on peut leur donner de la feuille de jeunes mûriers, qui sont en pépiniere; lorsqu'on ramassera les feuilles pour les vers, on aura les mains propres & on rejettera les feuilles tachées.

Il ne faut jamais laisser les vers-à-soie sans avoir à manger, mais il ne faut pas néanmoins leur donner trop de feuilles; on leur en fera donner deux fois par jour, depuis leur naissance jusqu'à leur premiere maladie, ce qui se fait en les en couvrant légérement; trois fois depuis leur premiere maladie jusqu'à la quatrieme, en augmentant toujours la quantité des feuilles à mesure qu'ils grossissent; depuis leur derniere maladie jusqu'à leur maturité, on les couvrira de feuilles, même de l'épaisseur de trois pouces, en les répandant toujours uniment: on leur en donnera alors quatre ou cinq fois par jour.

Pour savoir la quantité de feuilles qui leur conviennent chaque fois, il suffit d'observer si les dernieres ont été mangées trop tôt, ou si elles ne l'ont pas été tout-à-fait.

Il faut toujours leur distribuer les feuilles à la même heure, & en diminuer la quantité pendant le tems de leurs mues ou de leurs maladies: car pour lors les feuilles leur deviendroient inutiles, seroient même perdues, les surchargeroient & les fatigueroient par leur poids. Quand ces insectes sont une fois dans les cabanes, il ne faut leur en donner que très-peu à la fois, & seulement pour couvrir ceux qui ne sont pas montés. Si on s'apperçoit que quelques-uns des vers

soient sortis de leur mue avant les autres, on peut discontinuer de leur donner à manger jusqu'à ce que le tout en soit dehors; ce qui arrive pour l'ordinaire vingt-quatre heures après, sur-tout lorsqu'on a le soin de les tenir également avancés. Au reste, comme cette privation de nourriture peut devenir nuisible à ces vers précoces, il vaudra mieux les transporter sur d'autres rayons, afin de leur donner la nourriture dont ils ont besoin. La plupart des maladies qui surviennent aux vers-à-soie proviennent ou d'une mauvaise nourriture, ou d'une nourriture donnée mal-à-propos, ou de trop d'humidité, ou du froid, ou d'une chaleur excessive: on préviendra ces maladies, si on pratique exactement tout ce que nous avons conseillé dans ce Mémoire pour leur gouvernement.

Les vers qui sont attaqués de maladie, sont, suivant le langage vulgaire, ou gras, ou passis & arpettes, ou jaunes, ou muscadins. Les vers *gras* sont beaucoup plus blancs que les autres; ils sont onctueux, ils ont le museau plus étroit, plus pointu & plus luisant; ils périssent un ou deux jours après le tems de la mue, sans y avoir entré; car au lieu de rester dans la même place, comme ceux qui muent & qui se dépouillent, ils marchent, ils mangent toujours, & continuent à grossir, pendant que les autres ne sauroient manger. Dès qu'on apperçoit de ces sortes de vers, de peur qu'en crevant ils ne saliſſent les autres, il faut les ôter & les jetter.

Les vers *passis* & *arpettes* sont des vers maigres, qui ne deviennent ordinairement tels qu'après leur troisieme ou quatrieme mue; ces sortes de vers cessent de manger, deviennent mous, se rapetissent en tout sens de la moitié, & périssent dans trois ou quatre jours. Les vers *jaunes* ne paroissent de cette couleur que lorsque tous les vers sont prêts à monter; au lieu de mourir, ils s'enflent, & il leur vient sur la tête & le long du corps des taches d'un vilain jaune doré, qui s'étendent & leur gagnent enfin tout le corps. Ces

Vers doivent être jettés ainſi que les gras, par la même raiſon.

Les vers *muſcadins* ſont ceux dont la couleur eſt d'abord d'un rouge vineux, & ſe changent bientôt en blanc. Les vers ſont ſujets à devenir muſcadins à tout âge, même depuis leur naiſſance; & quand ils ſe trouvent renfermés dans leurs cocons, ils deviennent roides & meurent preſque dans le même moment; on en trouve cependant rarement juſqu'au tems de la maturité: mais le mal devient preſque général dans les chambres, qui ne commencent à en être attaquées que quand ils ſont mûrs & qu'ils montent; alors la plus grande partie périt avant d'avoir travaillé; & ſi cette maladie ne leur ſurvient qu'après avoir commencé leurs cocons, ou qu'après les avoir achevés, dans le premier cas, le cocon eſt preſque inutile, & dans le ſecond il ne rend que très-peu. Les vents, le tonnerre & les autres météores ou mouvemens de cette nature, occaſionnent ſouvent du dommage aux vers, lorſqu'ils ſont montés, parce que ces bruits violens peuvent les faire tomber; on fera pour lors très-bien, lorſqu'ils ſe feront entendre & qu'ils agiteront l'air, de fermer les portes & les fenêtres de la chambre où les vers ſe trouvent; il faut auſſi marcher très-doucement dans les endroits où on les aura mis, ſur-tout ſi les planchers ſont plians, de peur d'ébranler les vers déjà montés & de les faire tomber. Toutes les fumées & odeurs déſagréables, même le tabac, le muſc, le gingembre, les épices, l'ail & les autres choſes de cette eſpece, ſont très-nuiſibles aux vers-à-ſoie; c'eſt même une erreur de croire que les parfums les raniment, & ſi on les voit s'agiter dans le tems qu'on parfume leur chambre, c'eſt qu'ils tâchent de fuir pour en éviter l'odeur. La fumée du bois, & principalement la vapeur du charbon, ne leur ſont pas moins contraires; c'eſt auſſi pourquoi, lorſqu'on eſt obligé de faire échauffer leur chambre,

il faut tâcher de le faire de façon qu'il ne s'y répande point de fumée.

Il faut auſſi, quand on nettoie les vers-à-ſoie, ſortir ſur le champ l'ordure qu'on ôte de deſſus leurs tablettes, car cette ordure pourroit occaſionner une fermentation, qui eſt toujours ſuivie d'une mauvaiſe odeur, & qui ſeroit même capable de trop l'échauffer, ſur-tout pendant l'été.

Il faut interdire l'entrée de tout autre inſecte dans les chambres où ſont placés les vers-à-ſoie, & en éloigner ſur-tout les poules & les ſouris, qui les mangeroient fort bien. Une goutte d'huile, à ce qu'on prétend, répandue ſur un ver-à-ſoie, eſt capable d'infecter tous les autres; quand il s'en trouve quelques-uns qui en ſont tachés, il faut les jetter au plus vîte, de peur que la contagion ne ſe communique aux autres.

Neuf ou dix jours après leur derniere mue, les vers ſont prêts à former leurs cocons. Quand vous vous appercevrez qu'ils commencent à jaunir, qu'ils ceſſent de manger, que leur muſeau s'alonge & qu'ils deviennent tranſparens & de la couleur de la ſoie même, c'eſt une marque qu'ils ſont prêts à monter; ils marchent pour lors plus vîte qu'à l'ordinaire; ils s'arrêtent de tems en tems, & on les voit preſque toujours contourner la tête & une partie du corps, comme s'ils cherchoient à s'appuier. On les fait porter pour lors dans les cabanes; il ne faut preſque pas les quitter dans ce tems; il faut même veiller pour examiner quand ils ſont dans l'état propre à y être placés; car pour peu qu'on tarde à les y mettre, ils ſe raccourciroient, & ſi on les y mettoit trop tôt, ils n'y auroient pas aſſez de nourriture.

On emploie communément pour faire ces cabanes, des branches de bruyere, de genêt, de buis ou de tel autre arbuſte que ce ſoit, pourvu qu'il ſe trouve ſans épines & que l'écorce en ſoit rude; car ſi elle

étoit unie, les vers-à-soie y monteroient bien difficilement.

Quand on veut préparer les branches ou rameaux, comme il les faut pour les cabanes, on en ôte de la tige sur la longueur d'environ un demi-pied, tous les brins qu'il pourroit y avoir, & qui empêcheroient les vers de monter facilement, & on ne laisse que le bouquet qu'on coupe quarrément. Comme ces rameaux doivent se plier de haut en bas sur les rayons, il faut que les rameaux, depuis le pied jusqu'au sommet, soient plus longs que les étages ou rayons ne sont distans les uns des autres; ces rameaux étant bien secs & bien dénués de leurs feuilles, on les range par files sur des étages. Ces files se placent pour l'ordinaire à travers les étages; on les éloigne l'une de l'autre d'environ neuf à dix pouces & de quatre à cinq pouces des bords. On les fait tenir, en les appuiant par le pied, à la distance environ d'un pouce les unes des autres, sur l'étage qu'on garnit, & en frottant le bouquet contre l'étage supérieur; mais il faut auparavant en écarter les branches, & les entrelasser avec celles d'une file à l'autre, pour qu'elles tiennent fermes; en entrelaçant ces petites branches, elles ne doivent pas cependant être si serrées entre elles, qu'il ne s'y trouve par-tout une petite distance où les vers-à-soie puissent commodément placer leurs ouvrages & faire leurs cocons: on dresse pour l'ordinaire ces cabanes sur des rayons ou étages qu'on aura nettoyés de leurs anciennes couches, en commençant toujours de garnir de rameaux les étages les plus élevés; sans cette précaution, il tomberoit toujours de la vieille couche & de l'ordure, par les joints des planches, sur les cabanes inférieures. On met dans le bas des cabanes du chiendent bien sec, ou d'autres petites branches, & cela d'espace en espace, pour recevoir les vers qui ne peuvent grimper sur les rameaux: on ôte ces cabanes dix ou douze jours

après que les vers ont commencé à y former leurs cocons. Les cocons formés, il ne s'agit plus que de recueillir la graine des vers-à-soie, pour la propagation de l'espece l'année suivante ; c'est par où nous finirons ce Mémoire.

On a observé de tout tems, que les cocons qui sont formés d'une soie plus unie, plus serrée & plus approchante de la couleur d'une tuile, sont les plus propres pour en tirer la graine. Il faut toujours pour la récolte autant de cocons mâles que de femelles : on distingue les mâles d'avec les femelles, en ce qu'ils se terminent en pointe par les deux bouts, & qu'ils sont plus gros par le milieu, tandis que les cocons des femelles sont ronds par les deux bouts, & étranglés par le milieu. Une livre de cocons bien choisis fournit pour l'ordinaire une once de graine. Les cocons destinés pour la graine étant choisis, il faut les dépouiller d'une enveloppe cotonneuse, ou espece de duvet qui les couvre ; les papillons, par ce moyen, en sortent plus facilement : on perce ensuite les cocons avec une aiguille, pour les enfiler à un fil de soie, & on suspend les cocons ainsi enfilés pour en attendre la sortie des papillons ; il faut sur-tout se donner bien de garde de placer cette aiguille ailleurs que dans la superficie du cocon, tant pour ne pas percer le ver, que pour ne pas introduire l'air dans les cocons. Les papillons en étant sortis, on les prend avec les doigts par les ailes ou par le corps, sans trop les presser ; on les porte dans une corbeille sur un morceau de drap noir, ou de quelqu'autre étoffe de laine de la même couleur. Dès qu'ils y sont, les mâles ne manquent pas à l'instant de s'accoupler avec les femelles : on les transporte alors tout accouplés sur un autre morceau de drap ou d'étoffe noire, ou sur du linge, & on les y laisse ensemble pendant quatre ou cinq heures ; ensuite on détache les mâles, que l'on jette par les fenêtres ; mais il faut avoir la précaution de ne lever

les papillons de dessus les cocons & de ne les mettre ensemble que le matin, afin d'en pouvoir suivre les opérations, & de ne les laisser accouplés que le tems nécessaire. Les femelles étant séparées des mâles, on place ces premiers sur des morceaux de drap ou d'autre étoffe de laine noire, que l'on aura auparavant suspendus à la muraille: elles y attachent leurs œufs, ensuite elles tombent & meurent. Quand tous les œufs sont faits, on les laisse quelques jours à l'air pour les faire sécher; on plie ensuite les morceaux d'étoffe auxquels ils sont attachés, & on les met dans quelque armoire ou autre endroit fermé, jusqu'au printems suivant, qu'on les détache légérement avec un couteau. Pour conserver cette graine, il faut la garantir d'une trop grande humidité, qui la pourriroit; d'une gelée, qui tueroit le germe; & enfin, de la trop grande chaleur, qui pourroit la faire éclorre avant le tems. Quant aux cocons qu'on ne destine pas pour la graine, il faut y étouffer le ver avant qu'il se change en papillon; car s'il venoit à percer le cocon, on ne pourroit plus en tirer la soie. Pour faire mourir les vers, on commence à en renfermer tous les cocons dans de grandes corbeilles ou paniers, couverts de papier arrêté avec une ficelle: on met les corbeilles ou paniers dans un four, immédiatement après que le pain en a été tiré; on les y laisse une heure ou deux, jusqu'à ce qu'on n'entende plus le bruit que ces insectes font en remuant dans leur cocon. Lorsque les paniers ont été retirés du four, on les enveloppe dans de grosses couvertures, pour achever d'étouffer les vers que la chaleur du four n'auroit pas encore fait périr.

Pour connoître si la chaleur du four où on les place n'est pas trop forte, on met le bras dedans; si la main n'en peut pas soutenir la chaleur un instant, on attendra que le four soit moins chaud.

Comme il est souvent à craindre que le four soit

ou trop chaud, ou qu'il ne le soit pas assez, quelques personnes se servent d'un autre moyen; ils exposent pendant quatre ou cinq jours de suite les cocons à la plus grande ardeur du soleil, en les y laissant chaque jour pendant quatre ou cinq heures. Les vers, à ce qu'on prétend, y périssent immanquablement; & pour une plus grande sûreté, après avoir retiré les cocons sur les trois heures après midi, on les enveloppe dans des couvertures bien chaudes, & on les porte tout de suite dans un lieu frais; la chaleur concentrée dans les couvertures étouffe plutôt les vers, elle les dessèche entiérement, & ils ne conservent plus aucune humidité. Si cependant il survenoit un tems de pluie pendant la saison des cocons, il faudroit recourir au four; mais pour lors il ne faut laisser dans le four aucune braise, ni aucune cendre trop chaude, & avoir en outre attention d'ôter des cocons tout le duvet ou fleuret qui les enveloppe; ce qui se fait en tournant autour des cocons avec le pouce, & sans y employer les ongles. Sans cette précaution, le feu pourroit prendre aisément au duvet dans le four; d'ailleurs, ce duvet n'est propre qu'à être filé au rouet ou à la quenouille.

Après avoir parlé du gouvernement des vers-à-soie, il est à propos de dire un mot de la matiere qu'ils filent. La soie a été en usage en Europe pendant plusieurs siecles, sans que l'on se soit même avisé de s'appliquer à connoître de quelle nature elle pouvoit être. On l'a d'abord prise pour la production d'un arbre; d'autres l'ont regardée comme une sorte de coton plus fin que l'ordinaire; quelques-uns l'ont même confondu avec le *byssus*, cette espece de lin si renommé dans l'antiquité. Ces différens sentimens ont subsisté pendant long-tems, & ils seroient encore actuellement les mêmes, si les voyageurs ne nous avoient pas appris que la soie étoit l'ouvrage d'une chenille qui provient des Indes, & qui se nourrit sur

le mûrier blanc ; arbre auſſi commun en ce pays que les buiſſons en France.

Dans l'Inde & la Perſe, ces chenilles forment naturellement leurs cocons ſur cet arbre ; elles y ſont ſauvages. Les Perſans nous ont appris à les rendre domeſtiques, & la ſoie en eſt ſupérieure en qualité. Ces peuples vendoient anciennement bien cher les productions des vers-à-ſoie aux Romains ; ils en fournirent auſſi pendant très-long-tems à l'Orient, ſans que tant de Nations aient pu découvrir ſon origine. Ce ne fut que dans le tems de la guerre que l'Empereur Juſtinien eut avec ſes peuples, qu'on ſut que c'étoient des inſectes qui travailloient à la ſoie. Cet Empereur chercha à l'inſtant tous les moyens poſſibles pour introduire dans ſes Etats ces petits animaux ſi précieux. Deux Moines ayant appris ſes volontés, s'offrirent d'en aller chercher des œufs aux Indes, & à leur retour, quatorze mois après leur départ, ils en rapporterent, & ils apprirent en même tems aux Romains la façon de les faire éclorre & de filer les cocons. C'eſt ainſi que les vers-à-ſoie ſont parvenus aux Romains & delà chez nous.

Quand ils ont formé leurs cocons, il s'agit d'en tirer la ſoie. Ces cocons ſont couverts d'une eſpece de bourre ou duvet cotonneux ; ſous cette bourre eſt une petite quantité de ſoie imparfaite ; vient enſuite la vraie & belle ſoie, qui forme un fil continu ; enſorte que dès qu'on en a ſaiſi un bout, tout ce qu'il y a de fil ſur un cocon ſe dévide comme du fil à coudre qui ſeroit ſur un peloton ; mais quand le cocon a été percé en tout ou en partie, cette ſoie y reſte par petits bouts ; il n'eſt plus poſſible pour lors de la devider, on eſt abſolument obligé de la retirer en bourre, & de la carder. Lorſque toutes ces ſubſtances ſont enlevées, il s'en préſente une autre, qui eſt comme une eſpece de parchemin formé par de la ſoie, dont les brins ſe trouvent colés les uns aux autres par une gomme

sortie de l'animal. On emporte cette gomme, & on en retire les brins de soie, qui sont pour lors comme une espece de bourre que l'on est obligé de carder & de filer.

Pour devider la soie, on enleve d'abord la bourre ou la filoselle, ainsi qu'une partie de la soie imparfaite; cela fait, une personne qu'on nomme la tireuse, remplit d'eau claire & bien nette une bassine placée sur un fourneau, & a grand soin d'y entretenir un feu convenable, ensorte que l'eau s'y trouve toujours également chaude. Le degré pour les cocons fins est l'eau presque bouillante; il faut qu'elle soit un peu moins chaude pour les demi-fins, & encore moins pour les satinés. L'eau étant au degré convenable pour la qualité des cocons, la tireuse y en jette deux ou trois poignées, & avec un balai de bruyere bien fine, dont toutes les extrêmités sont coupées, elle les enfonce légérement & à plusieurs reprises; cette opération se nomme *faire la battue*. Les cocons étant bien détrempés, les brins de soie s'attachent aux pointes du balai; la tireuse prend alors les brins avec la main, elle les enleve jusqu'à ce qu'ils viennent bien nets & sans aucun bouillon, & elle coupe tout ce qui n'est pas absolument net; & cette seconde opération s'appelle *purger la soie*. Ces brins étant une fois purgés, la tireuse en prend quatre, cinq, six & même jusqu'à quinze, suivant la grosseur de la soie que l'on veut faire, & elle les passe par le trou d'une filiere.

Tous les brins, au sortir des filieres, ne forment plus que deux fils de soie. Il y a une seconde personne que l'on nomme *vireuse*, dont l'occupation est de faire tourner le devidoir ou le tour sur lequel on devide cette soie.

Avant de tirer la soie, il est à propos de faire le triage des cocons, suivant leurs qualités. On les divise communément en fins, en satinés, en doubles, en doubles fins, en pointus & en chiques.

Ces deux dernieres qualités de cocons doivent être filées ensemble : les fins se filent de cinq à six, & sont propres pour l'organsin ; les satinés, de sept à huit ; les doubles, de dix à douze ; les doubles fins, de huit à dix ; les pointus & chiques pareillement de huit à dix. M. La Rouviere s'est appliqué principalement au tirage des soies ; il a fait la découverte de différens tours pour faciliter cette opération. Nous nous contenterons seulement d'exposer ici le rapport de l'Académie, au sujet du tour que cet Artiste lui présenta en 1744. MM. Hellot & Le Camus ont dressé ce rapport.

Le chassis (disent-ils dans ce rapport) sur lequel toutes les pieces de ce tour sont montées, a six pieds de long sur trois pieds quatre pouces de large ; deux *haspes* ou devidoirs, dont le diametre a près de vingt pouces, & qui ont un axe commun, y sont placés sur deux chevalets fixes, & à cet axe est attachée fixement une poulie qui a environ six pouces de diametre dans sa rainure ; elle est embrassée par une corde à boyau, qui embrasse aussi une grande roue de trois pieds de diametre, à laquelle est adaptée la manivelle de la tourneuse ; ainsi ces haspes font environ six tours, pendant que cette roue n'en fait qu'un. L'axe de la grande roue porte une roue de bois, taillée en étoile ou en molette d'éperon, qui fait mouvoir une autre roue de même grandeur, aussi de bois & taillée de même. L'arbre horizontal de cette seconde roue en étoile, porte encore un petit rouet qui engraine dans un rouet fixe à un arbre vertical, au haut duquel est un plateau ou rondette, qui a son point excentrique placé à deux pouces du centre de cet axe, faisant mouvoir un va & vient brisé, dont une regle est parallele à la longueur du chassis, & l'autre parallele à l'essieu des haspes.

Ces deux regles sont assemblées par un équerre mobile sur son sommet, & les extrêmités de ses

branches tiennent aux regles. La regle de ce va & vient, qui eſt parallele à l'axe de l'haſpe, eſt garnie de deux griffes de verre, qui diſtribuent fort également la ſoie ſur l'haſpe en deux écheveaux de quatre pouces de largeur. Un ſeul tour de la grande roue fait faire trois allées & venues au va & vient, enſorte qu'il faut que la ſoie faſſe environ quatre tours & demi pour aller d'un bord de l'écheveau à l'autre. Deux griffes fixées à la tablette, qui ſont les premieres où la tireuſe paſſe le fil de ſoie compoſé de pluſieurs brins tirés des cocons, ſont élevés de ſeize pouces des griffes de verre de va & vient. C'eſt dans cet intervalle que ſe fait la croiſure de la ſoie, & cette croiſure nous a paru exprimer aſſez bien l'eau dont les brins ſont chargés en ſortant de la baſſine; des griffes du va & vient, juſqu'au centre de l'haſpe, il y a une diſtance de trois pieds quatre à cinq pouces; mais cette diſtance nous a paru trop grande. L'axe auquel la poulie eſt fixée porte deux haſpes, comme nous avons dit; mais ils y ſont joints de telle ſorte, que l'un des deux peut être arrêté & tourné avec la main en ſens contraire, ſans que le mouvement de l'autre haſpe ſoit interrompu.

Le ſieur La Rouviere, en mettant ces deux haſpes ſur le même axe, s'eſt propoſé de faire travailler deux tireuſes à une ſeule baſſine ovale, & par conſéquent à un ſeul & même feu; ce ſeroit une épargne. Cependant, ſi le lieu où ſe fait le tirage de la ſoie avec ce tour, n'eſt éclairé que d'un côté, l'une des deux tireuſes ſera placée à contre-jour. Il ſera néceſſaire auſſi que l'une des deux travaille à gauche, & ce ſera une habitude à acquérir pour celles qui ſont dans l'uſage de ne travailler que de la main droite. Le premier tour qu'a inventé le ſieur La Rouviere, étoit conſtruit différemment; nous en parlerons inceſſamment. Quelques perſonnes qui l'avoient vu agir, ont cru que la ſoie s'appliquoit trop tôt ſur l'haſpe en ſortant de la baſſine,

baſſine, & qu'en arrivant encore chaude & mouillée, elle devoit ſe coller, ce qui ſeroit un inconvénient conſidérable pour le devidage de ces écheveaux qui ſe fait dans la fabrique. Il a cru éviter ce défaut, en mettant entre le va & le vient & le centre de l'haſpe une diſtance de trois pieds quatre à cinq pouces, qui eſt à-peu-près la diſtance preſcrite par un réglement du Roi de Sardaigne, pour les tours qui ſont en uſage dans le Piémont; mais dans ces tours la manivelle eſt fixée à l'axe de l'haſpe, & par conſéquent la ſoie n'eſt pas tirée avec la même rapidité qu'elle l'eſt par les haſpes des tours du ſieur La Rouviere. Il nous a paru que cette diſtance de trois pieds quatre à cinq pouces, dont l'axe eſt éloigné du va & vient, eſt trop grande au moins d'un pied; la ſoie s'y fatigue, ſelon l'expreſſion de la tireuſe, & ſe caſſe trop ſouvent. Nous ne croyons pas que ce ſoit un avantage de mettre ſur l'axe deux haſpes, dont l'un puiſſe être arrêté ſans que l'autre le ſoit, parce qu'il y aura toujours perte de tems, lorſque les fils d'un des deux viendront à rompre. Chaque haſpe demande une perſonne pour chercher le fil rompu & le donner à la tireuſe, qui ne doit pas ſortir de ſa place; ſi c'eſt la tourneuſe qui fait cette fonction, elle ſera obligée d'abandonner la manivelle de ſa roue, & les deux haſpes ſeront arrêtées en même tems.

Le chaſſis du premier tour du ſieur La Rouviere, n'a que quatre pieds de long ſur deux de large; il porte ſur deux chevalets deux haſpes ou devidoirs, dont les axes ſont paralleles; le diametre de ces haſpes n'a que quatorze pouces, ce qui donne des écheveaux trop courts; mais il eſt aiſé de corriger ce défaut. Une ſeule grande roue de trente-cinq pouces de diametre les fait mouvoir toutes les deux par le moyen d'une corde à boyau & de deux poulies, qui, meſurées du fond de leurs rainures, ont quatre pouces de diametre; par conſéquent un ſeul tour de la

grande roue fait faire environ neuf tours à ces deux haſpes, dont l'un peut être arrêté & tourné en ſens contraire, ſans que l'autre ceſſe d'aller, comme dans le tour dont nous avons parlé ci-deſſus. Le même tour de la grande roue fait faire trois allées & venues au va & vient, par le moyen d'engrainages de bois à-peu-près ſemblables à ceux du précédent, mais plus parfaits; il n'y a que treize pouces de diſtance des griffes de ce va & vient au centre de l'haſpe. La ſoie ſe diſtribue & s'applique fort également ſur le devidoir; mais cette diſtance pourra paroître un peu trop petite. Il faut deux fourneaux, deux baſſines, & deux tireuſes à ce tour, placées à chaque extrêmité de ſon chaſſis; enfin, chaque haſpe de ce tour aura beſoin, comme ceux du précédent, d'une perſonne qui en ait ſoin. Le ſieur La Rouviere ayant dit dans ſon Mémoire que ſon tour tiroit moitié plus de ſoie que celui qui eſt en uſage dans le Languedoc, nous ne pouvions vérifier ce fait ſans en faire la comparaiſon. Nous avons ſu que S. A. S. Mad. la Ducheſſe du Maine, avoit un de ces tours; cette Princeſſe a eu la bonté de permettre qu'on en fît uſage. Dans ce tour la manivelle eſt fixée à l'axe de l'haſpe, par conſéquent, on ne peut accélérer ſon mouvement que par la vîteſſe du poignet; l'haſpe a vingt pouces de diametre, & de ſon centre aux griffes du va & vient, il y a une diſtance de deux pieds ſix pouces.

Le ſieur La Rouviere s'étant pourvu d'une tireuſe habile, nous nous ſommes rendus le 4 de ce mois au magaſin Royal des marbres, où les trois tours ci-deſſus décrits avoient été portés. Nous avons demandé que la tireuſe travaillât ſur chacun pendant trente minutes, ce qui a été exécuté par elle avec une adreſſe uniforme; enſorte que nous ne nous ſommes point apperçu qu'elle ait voulu faire réuſſir l'un au déſavantage de l'autre; les trente minutes de travail ſur chacun des tours étant expirées, nous avons

enfermé dans une boucle de fil, cachetée de notre cachet, un des deux écheveaux devidés sur chacune des haspes des trois tours dont nous avons parlé, afin qu'on ne pût pas les changer en nous les apportant pour les peser, lorsqu'ils seroient parfaitement secs. Nous avons remarqué que lorsque la tireuse jettoit un brin sur le fil de soie composé de sept à huit brins, l'haspe tournant tiroit les cocons. Ce brin prenoit ou s'attachoit d'abord & dans l'instant au fil tiré par les haspes des tours du sieur La Rouviere, & étoit emporté rapidement, sans se séparer des autres, à la croisure, & que lorsqu'elle travailloit au tour du Languedoc, elle étoit souvent obligée de jetter le même brin sur le fil, jusqu'à trois ou quatre fois, pour le faire prendre, encore arrivoit-il quelquefois qu'il se séparoit ou se rebrousoit à sa croisure; ce qui est un défaut notable dans ce tour & dans tous ceux qui sont faits comme celui qui nous servoit de comparaison.

Le sieur La Rouviere nous ayant apporté les trois écheveaux par nous cachetés, & dont les cachets se sont trouvés entiers, nous avons trouvé que l'écheveau devidé par le premier tour dans ce rapport, & dont les haspes ont près de vingt pouces de diametre, pesoit quatre-vingt-dix-neuf grains; enfin, que l'écheveau levé de dessus l'haspe du tour du Languedoc, ne pesoit que quatre-vingt-treize grains, quoique le diametre de l'haspe soit de vingt pouces, comme celui des haspes du grand tour du sieur La Rouviere. La différence dans l'action de ces tours comparés est donc à-peu-près de moitié, jusqu'à diametre égal, nous ne la trouvons que de cent trente à quatre-vingt-treize: nous la croyons assez grande pour que le tour proposé mérite d'être préféré au tour ordinaire. La soie que ce tour a tirée est unie & nerveuse, quoique les cocons qui l'ont fournie fussent assez mal choisis, le sieur La Rouviere n'en ayant pas trouvé de meilleurs à Paris.

Nous ne pouvons porter de ce tour qu'un jugement avantageux; cependant, pour éviter toute erreur, nous croyons qu'il conviendroit de l'envoyer en Languedoc, & d'engager M. l'Intendant de cette Province, à y faire travailler en sa présence plusieurs tireuses, afin de savoir si elles n'y trouvent pas quelques défauts que la longue habitude de tirer les soies pourroit peut-être leur faire reconnoître, & que nous n'aurions pas apperçus.

C'est ainsi que se termine le rapport de MM. Hellot & Camus. En conséquence de ce rapport, ces deux tours ont été adressés à M. Le Nain, pour lors Intendant de Montpellier, par ordre du Ministre. On en a fait l'essai, & on les a même comparés avec le tour du Languedoc, celui de M. de Vaucanson & deux autres, & par le parallele qui en a été fait, ces deux tours ont été reconnus pour être les plus avantageux.

Depuis ce tems, M. La Rouviere a encore beaucoup perfectionné son tour: j'ai, dit-il, changé 1°. sa direction; d'horizontal qu'il étoit, je l'ai rendu vertical, & par ce moyen, la roue qui le fait mouvoir & à laquelle est attachée la manivelle, se trouve placée horizontalement, à la façon de celle qui fait mouvoir les tours des lapidaires: 2°. les filieres par où passe la soie, sont faites de façon à n'y laisser passer que celle où il n'y a point de bouchons, & par conséquent la soie en est bien plus unie. M. de Buffet, Inspecteur des Manufactures de soie en Languedoc, fait mention de ce nouveau tour de la maniere suivante, dans une lettre qu'il a adressée à M. le Marquis de Montferriere. Ce tour, dit-il, est très-bon pour les qualités de soie que M. La Rouviere fait tirer pour sa fabrique de bas, même pour les trames de ses étoffes, en ce que tournant sur un seul axe, il est bien plus léger que les autres, qui tournent sur deux; d'où il résulte qu'on peut le faire tourner beaucoup plus vite, non seulement par sa légéreté, mais encore parce que son

mouvement est multiplié par la grande circonférence de la poulie motrice; ensorte qu'un enfant peut tourner ce tour avec facilité. L'engrenage qui fait mouvoir le va & vient, qui distribue la soie pour la formation des écheveaux, est également bien imaginé; n'ayant pu compter les dents de l'engrenage, je ne sais pas si elles sont au nombre qu'il faut pour que la soie ne vitre point; mais dans le cas qu'il y manque quelque chose à cet égard, il seroit facile d'y substituer d'autres étoiles plus ou moins grandes.

La soie qu'on tire du cocon par le moyen du tour, se nomme *soie greze*, elle n'a nul apprêt; les différentes préparations qu'on lui donne ensuite, la rendent propre pour les manufactures; on tord, chacun en particulier, plusieurs brins de soie greze, sur un moulin; ensuite on retord tout ensemble sur le même moulin, en sens contraire à celui dans lequel chaque fil particulier a été tordu: on appelle cette préparation organsin, elle sert à faire la chaîne des étoffes; on emploie la plus belle & la plus fine soie pour le faire, parce que c'est de la chaîne que dépend toute la beauté des étoffes. La soie pour les trames est ordinairement composée de deux ou trois brins de soie greze, qu'on met sur un moulin pour y être tordus tous ensemble fort légérement.

M. Vaucanson a donné dans le Recueil des Mémoires de l'Académie Royale de Sciences, une méthode pour faire des moulins propres à organsiner la soie dans un degré supérieur; mais ce n'est pas ici le lieu d'en rapporter le méchanisme, cela concerne les Arts & Métiers, & principalement la méchanique.

Une plante dont les aigrettes peuvent servir à remplacer la soie, suivant M. de La Rouviere, est l'apocin; nous donnerons la description de cette plante dans notre *Histoire universelle du Regne végétal*. M. La Rouviere est parvenu à faire avec les aigrettes de cette plante différentes sortes d'étoffes, telles que du

velours, des flanelles qui l'emportent sur celles d'Angleterre, des especes de satin, de raz de saint-Cyr & toutes sortes d'ouvrages de bonneterie; en un mot, il emploie ses aigrettes par-tout où il peut employer la soie. Nous ne nous étendrons pas sur cet objet dans ce Dictionnaire, voyez notre *Histoire universelle du Regne végétal*, ci-dessus citée.

VERVEUX. C'est un filet composé de deux aîles & de plusieurs cerceaux: on arrête au fond de l'eau plusieurs piquets pour les soutenir; il faut qu'ils embrassent, autant qu'il est possible, toute la largeur de la riviere; les cerceaux environnés d'un réseau, vont toujours en diminuant de grandeur, l'un derriere l'autre; le filet qui est par dedans sur le plus grand cerceau, s'alonge en diminuant, au travers des autres, & est attaché à la queue du *verveux* par quatre cordelettes, qui se séparent d'elles-mêmes quand le poisson veut élargir le passage; mais il ne peut en sortir, parce qu'elles se sont rapprochées derriere lui.

VESPERTILION, *Chauve-Souris*. C'est un animal d'une structure singuliere, que l'on voit voltiger le soir dans les airs au déclin du jour, & que l'on peut considérer comme faisant la nuance des quadrupedes aux oiseaux, puisqu'il n'est pas parfaitement quadrupede, & encore plus imparfaitement oiseau: cet animal nous paroît être un être difforme, parce qu'il ne ressemble à aucun des modeles que nous présentent les grandes classes de la nature; il a quelque ressemblance avec la souris; il est, ainsi qu'elle, couvert de poils; mais il porte de longues oreilles, qui sont doubles dans quelques especes; la tête de ces animaux a surtout des difformités singulieres; dans quelques especes, le nez est à peine visible, les yeux sont enfoncés tout près de la conque de l'oreille; dans d'autres, les oreilles sont aussi longues que le corps, ou bien la face est tortillée en forme de fer à cheval, & le nez est recouvert par une espece de crête. En

général, les chauve-souris ont les yeux très-petits; la bouche fendue de l'une à l'autre oreille; leurs mâchoires sont armées de dents très-tranchantes; elles ont à la partie postérieure deux petites pattes, mais les deux pattes de devant sont des especes d'ailerons, ou, si l'on veut, des pattes ailées, où l'on ne voit que l'ongle d'un pouce court, qui sert à l'animal pour s'accrocher; les autres quatre doigts sont très-longs & dix fois plus grands que les pieds, réunis par une membrane qui va rejoindre les pattes de derriere, & même la queue de quelques especes: c'est à l'aide de cette membrane que l'animal déploie à volonté, qu'il voltige dans les airs par des vibrations brusques, dans une direction oblique & tortueuse, pour attaquer les moucherons & les papillons, dont il fait sa nourriture.

Les chauve-souris sont de vrais quadrupedes par un grand nombre de caracteres, tant intérieurs qu'extérieurs. Les poulmons, le cœur, les organes de la génération, tous les autres visceres sont semblables à ceux des quadrupedes, à l'exception de la verge, qui est pendante & détachée, ainsi que l'a observé M. de Buffon; ce qui est particulier à l'homme, au singe & aux chauve-souris. Ces animaux produisent, comme les quadrupedes, leurs petits vivans; les femelles ont deux mamelles, & n'ont ordinairement que deux petits, qui, dès qu'ils sont nés, s'attachent aux mamelles de la mere; on dit qu'elle les allaite & les transporte même en volant. C'est en été que les chauve-souris s'accouplent & mettent bas, car elles sont engourdies pendant tout l'hiver: on les trouve suspendues dans les voûtes des souterreins, par les pieds, la tête en-bas; d'autres se recelent dans des trous. Quoique ces animaux supportent plus aisément la diete que le froid, ils sont cependant carnassiers; car s'ils peuvent entrer dans un office, ils s'attachent aux quartiers de lard, à la viande cuite ou crue, fraîche ou corrompue. Les

chauve-souris, dit M. de Buffon, qui ont de grands rapports avec les oiseaux par leur vol, par les ailes, & par la force des muscles pectoraux, paroissent s'en approcher encore par les membranes ou crêtes qu'elles ont sur la face. Ces parties excédentes, qui ne se présentent d'abord que comme des difformités superflues, sont les caracteres réels & les nuances visibles de l'ambiguité de la nature entre ces quadrupedes volans & les oiseaux; car la plupart de ceux-ci ont aussi des membranes & des crêtes autour du bec & de la tête, qui paroissent toutes aussi superflues que celles des chauve-souris.

VÉTÉRINAIRE. C'est un mot dérivé du latin; on appelloit en latin *veterina ad vecturam idonea*, les animaux ou bêtes de charge; & suivant les anciens étymologistes, *veterina* signifie la même chose que *quasi venterina*, parce que c'est le ventre qui pousse, & qu'on y attachoit les fardeaux ou les cordages qui servoient à les porter ou les tirer. *Veterinarius medicus* est donc un Médecin qui s'applique à la connoissance des maladies des bêtes de charge, ou bestiaux; & *Veterina medecina* est l'art qui enseigne à les traiter. M. Lafosse, dans l'article *Vétérinaire* de son *Dictionnaire raisonné d'Hippiatrique, Cavalerie, Manege & Maréchallerie*, en parlant de notre *Dictionnaire Vétérinaire*, dit que nous n'y avons point traité ou presque point du cheval, & encore suivant les Anciens; cela prouve qu'il n'a pas lu notre ouvrage, car il auroit remarqué qu'il s'y trouve une infinité d'articles concernant les chevaux, que nous y avons même donné l'extrait de tous ses ouvrages, de ceux de M. de Bourgelat, Vitet, &c. Nous ne pensons pas que M. Lafosse auroit pu qualifier ces différens Auteurs d'*anciens*; au surplus, nous avons généralement rassemblé dans notre ouvrage tout ce que nous avons pu recueillir, tant chez les anciens que chez les modernes, pour ce qui concerne l'Art Vétérinaire; & pour le lui prouver

encore plus, c'eſt que nous allons expoſer dans cet article une analyſe raiſonnée des différentes maladies des chevaux, dont M. Lafoſſe a parlé dans ſon Dictionnaire; & ce avec d'autant plus de raiſon, que nous avons promis que nous y donnerions ce qu'il avoit expoſé ſur ces maladies dans ſon *Cours d'Hippiatrique*. Comme le Dictionnaire de M. Lafoſſe n'eſt qu'une répétition de ce Cours rangé différemment, nous préférons d'y avoir recours dans cet article. Voyez encore pour ce qui concerne l'art. *Vétérinaire*, ce que nous en avons dit ci-deſſus aux mots de *Médecine Vétérinaire;* nous allons donc rapporter par ordre alphabétique, avec M. Lafoſſe, toutes les maladies des chevaux, avec les remedes que cet Hippiatre emploie pour les traiter.

1°. L'*Ankiloſe*. On appelle ainſi la réunion ou la ſoudure de deux os, de façon qu'ils n'ont plus de mouvement l'un ſur l'autre, & qu'ils ſe meuvent enſemble, c'eſt-à-dire, que le ſuc oſſeux ayant paſſé d'un os à un autre, & ayant acquis de la ſolidité, il en réſulte une ſeule & même piece de deux qui étoient ſéparés auparavant: quoique l'ankiloſe puiſſe provenir d'un vice dans le ſang, elle eſt plus ſouvent la ſuite d'un effort; mais elle eſt quelquefois produite par une piquûre faite dans l'articulation, par la trop grande fluidité de la ſynovie, par ſon épaiſſiſſement, ſa trop grande quantité ou ſa diſette. Les os du corps du cheval les plus ſujets à l'ankiloſe ſont les vertebres lombaires, les vertebres du dos, principalement les dernieres. L'ankiloſe commençante eſt très-difficile à guérir, la confirmée eſt incurable; dans la premiere, il eſt à propos d'employer les réſolutifs les plus puiſſants, tels que le ſel ammoniac, le ſel marin, les décoctions des plantes aromatiques, &c. Si ces moyens ne réuſſiſſent point, il faut en venir à l'application du feu.

2°. *Anthrax*, ou maladie vulgairement appellée *muſaraigne*. Cette maladie ſe manifeſte d'abord par

une petite tumeur non circonscrite, à la partie supérieure & interne de la cuisse; elle survient subitement & fait boiter le cheval; elle est accompagnée de dégoût, d'abattement, souvent de frissons, de la fievre, & d'une difficulté de respirer; enfin, la mort s'en suit de près, si on ne se hâte d'y remédier. Voyez pour la cause de cette maladie & pour le traitement, l'art. *Musaraigne;* nous y avons donné l'extrait du Mémoire de M. Lafosse, à son sujet.

3°. *Relâchement du sphincter de l'anus.* Il est assez commun de voir des chevaux, dont l'anus ou le fondement est dilaté au point qu'on pourroit y introduire une demi-bouteille de pinte, & qu'on voit à un demi-pied dans le *rectum.* Cette incommodité qui vient à la suite d'un long dévoiement ou de la dyssenterie, est quelquefois occasionnée dans un cheval bien constitué, par un relâchement simple des fibres du sphincter; il s'agit alors de fomenter la partie avec le cachu, l'écorce de grenade, la noix de galles, que l'on aura fait cuire dans du vin.

4°. *Fistule à l'anus.* La fistule survient à la suite d'un dépôt ou d'une corrosion quelconque, & quelquefois à la suite d'une opération de queue à l'angloise, dont la premiere section a été faite trop près de l'anus; c'est un ulcere plus ou moins profond, qui naît au-dessus ou aux parties latérales de l'anus, & attaque ce corps ligamenteux, qui s'étend sous la queue. Les incisions multipliées ne suffisent pas toujours pour en procurer la guérison; on est pour lors obligé d'en venir à l'extirpation.

5°. *Aphtes.* On appelle aphtes des ulceres peu profonds, qui se trouvent plus communément dans la bouche qu'ailleurs; les levres, les gencives, le palais, principalement la langue, en sont ordinairement le siege; on en a aussi souvent vu dans l'arriere-bouche, dans toute l'étendue du pharynx, au commencement de l'œsophage & de la trachée artere,

Ces aphtes viennent presque toujours à la suite des maladies inflammatoires, putrides & pestilentielles, dans le farcin. M. Lafosse les a constamment remarqués dans les maladies épidémiques, tant dans les chevaux que dans les bêtes ruminantes & dans les chiens, toutes les fois qu'il a ouvert ces animaux; elles y étoient même en très-grande quantité. Les aphtes qui viennent du vice de coction, s'évanouissent aisément par les lotions d'ail & de vinaigre, & un purgatif; celles qui doivent leur origine à la pulmonie, sont incurables; lorsqu'elles naissent à la suite de l'inflammation, on les guérit par les adoucissans & les rafraîchissans. Si elles reconnoissent une cause interne, on met en usage les remedes propres à la maladie: par exemple, dans les fievres putrides, il est à propos de donner des anti-septiques, tels que l'oseille qu'on fait manger au cheval, ou dont on lui fait boire le jus; le cochlearia donné de même, est très-bon; en un mot, toutes les plantes acides sont convenables: on peut même prescrire les sudorifiques, le quinquina en décoction; mais on ne doit employer ces remedes que quand la fievre n'est pas aiguë; quand elle l'est, on mettra en usage les rafraîchissans légérement acidulés. Outre ces médicamens internes, il est à propos de laver la bouche tous les jours avec le collyre de lanfranc, ou bien avec l'huile de myrrhe. Quelquefois ces aphtes surviennent en peu d'heures, tiennent de la nature du charbon & font périr l'animal en vingt-quatre ou trente-six heures; elles sont pour l'ordinaire situées dans la langue ou à côté: dans ce cas, il est à propos de les ratisser, non pas avec une piece d'argent, comme l'ont dit bien des gens, mais avec un instrument quelconque, en faire sortir le sang, toucher ensuite les plaies avec la pierre de vitriol, & avoir soin de laver souvent la bouche avec le vinaigre & l'ail; en suivant cette méthode, le cheval guérira aisément.

6°. *Arqué*, se dit d'un cheval qui fléchit les genoux dans le repos, ce qu'on appelle *flageole*, & qui annonce un cheval ruiné. L'on voit beaucoup de jeunes chevaux dans ce cas; cela provient ou de la construction de la jambe ou d'une foiblesse. On appelle aussi *cheval arqué*, celui qui a la jambe de devant repliée & recourbée en forme d'arc; à ces chevaux on sent au-dessous de la peau au-bas du poitrail, c'est-à-dire, au-dessus du bras, une espece de corde; c'est une expansion aponevrotique, qui enveloppe presque tout le bras; cette aponevrose ou cette membrane étant tendue, tient la jambe arquée. Pour y remédier, on fend la peau en cet endroit, puis embrassant l'aponevrose avec la corne de chamois, on la coupe; par cette opération, la jambe est détendue & rétablie dans son état naturel; c'est ce qu'on appelle *énerver*. M. Lafosse ne la donne pas comme certaine, & produisant toujours l'effet qu'on en attend, mais il assure qu'elle lui a réussi très-souvent.

7°. *Cheval frayé aux ars*. Les chevaux ferrés des épaules, sont sujets à une inflammation accompagnée de beaucoup de gerçures; elle paroît en-dessous du poitrail & en-dedans de l'avant-bras, ce qu'on appelle frayé aux ars. Cette maladie qui fait écarter le cheval, vient à la suite d'un long exercice; elle attaque assez souvent les chevaux qui ont hersé dans les terreins cretacés; apparemment que la terre qu'ils jettent en levant leurs pieds, étant combinée avec l'humeur de la transpiration, forme une substance styptique, qui desséche le corps de la peau & occasionne ces gerçures. La guérison de ce mal n'est point difficile, il ne s'agit que de baffiner souvent cette partie avec les décoctions émollientes; & si c'est un tems d'été, d'envoyer le cheval à l'eau.

8°. *Assoupissement*. Rien de si ordinaire que de voir des chevaux étant même debout & attelés, assoupis, mangeant avec lenteur, & paroissant toujours comme

endormis. Cet assoupissement peut venir: 1°. de plethore; 2°. d'un coup reçu sur la tête; 3°. d'une plaie, telle que la maladie de la taupe, d'un ancien ulcere, dont la matiere aura tombé sur le ligament capsulaire, qui unit l'occipital avec la seconde vertebre; 4°. de certains alimens que peut avoir mangé l'animal, tels que l'ivraie; mais les causes les plus communes de l'assoupissement sont la plethore, qui est continuelle, & les coups sur la tête, dont l'effet est passager. La plethore exige des saignées faites de tems en tems; elle demande qu'on mette le cheval à l'eau blanche & qu'on le nourrisse peu. Les chevaux qui ont une grosse tête, une grosse ganache, sont très-sujets aux assoupissemens; ceux de messagerie en sont fréquemment attaqués. Cette maladie peut encore être causée par le mauvais fourrage, qui, formant un mauvais chyle, produit un sang épais & qui circule lentement, d'où s'ensuit l'assoupissement; celui qui vient de coups, doit être traité comme une maladie inflammatoire; celui qui est l'effet de la taupe, demande que l'on débride la plaie, & qu'on donne issue à la matiere, de peur qu'elle n'attaque la moëlle de l'épine, ce qui feroit périr le cheval. Cet accident n'arrive que trop souvent, faute de ne pas suivre cette tumeur jusqu'à parfaite guérison.

9°. *Atrophie.* C'est une maigreur excessive ou marasme. Le marasme dans les chevaux, reconnoît toujours quelque cause interne; il est la suite d'une maladie aiguë, dans laquelle le cheval a fait une grande déperdition de substance; il vient aussi d'un défaut de secrétion dans les différentes parties, & quelquefois chez les jeunes poulains d'une rigidité trop grande dans les fibres. C'est alors que certaines gens examinent la peau, mais leur jugement n'est pas toujours bien certain; l'expérience a appris à M. Lafosse qu'un cheval serré dans ses épaules, reste pour l'ordinaire maigre, ainsi que celui dont la poitrine est étroite; il

eſt rare encore que les chevaux fortraits, qui ont la croupe avalée, & qui ſont haut montés ſur jambe, engraiſſent jamais; tous les remedes qu'on pourroit pour lors preſcrire ſont inutiles; les farineux qui conviennent ſi fort dans toute autre circonſtance, ſeroient inſuffiſans dans celle-ci; la maigreur qui vient à la ſuite de quelque maladie, ou qui eſt occaſionnée par un exercice pénible & non interrompu, ſe guérit par le repos, par le bon fourrage & par les farineux.

10°. *Atteinte.* C'eſt en général une meurtriſſure ou une plaie que le cheval ſe fait à une des jambes avec un de ſes fers, ou qu'il reçoit d'un autre cheval. L'atteinte peut être ſimple ou compliquée; elle eſt ſimple, quand il n'y a que la peau de léſée; elle eſt compliquée, ſi quelque partie tendineuſe ou ligamenteuſe eſt à découvert: on diſtingue encore l'atteinte ſimple de l'encornée; celle-ci eſt ainſi nommée, quand l'accident arrive à la couronne; les atteintes les plus communes que le cheval ſe donne, ſont en-dedans du boulet, ce qui provient quelquefois de fatigue, dans les chevaux foibles du train de derriere, & ceux qui s'entretaillent; mais cet accident dépend le plus ſouvent de la mauvaiſe ferrure, des fers qui garniſſent en-dedans, des fortes branches, des crampons, que l'on aura mis à la branche de dedans.

L'atteinte ſimple eſt de peu de conſéquence, elle ſe guérit d'elle-même; l'étoupe hachée ou la calcination d'os pulvériſé ſuffit: on remédie à celle qui a été occaſionnée par le heurt du fer, en ferrant plus juſte, ou en mettant une branche légere en-dedans, ſans qu'il y ait d'étampure. L'atteinte encornée qui reconnoît une autre cauſe, demande que l'on y brûle un peu de poudre à canon, ce qui deſſéche promptement la plaie. S'il arrivoit qu'elle fût profonde & placée ſur un des côtés du quartier, elle pourroit produire un javart encorné, ce qui eſt annoncé par

la grande suppuration & par les fonds qui se forment dans cette partie. Il faut procurer l'exfoliation (s'il est permis de le dire), lorsque l'atteinte est à la pointe du talon, soit en traitant la plaie avec le suppuratif, soit en faisant marcher le cheval, ce qui procure souvent la chûte d'un petit bourbillon. Si elle est dans la partie moyenne, le cartilage se trouvant attaqué, il est nécessaire d'en venir à l'opération du javart encorné.

11°. *L'avalure.* C'est une séparation de la corne d'avec la peau, à la couronne; ce mal peut occuper toute l'étendue de la couronne. Il vient ordinairement de ce que la matiere ou le pus, à la suite d'une enclouûre, aura séjourné entre la chair cannellée & la muraille, & aura fusé jusqu'à la couronne, & détaché la peau de la partie supérieure de la muraille. L'avalure ne fait boiter le cheval que lorsqu'elle est récente, mais il n'en boite jamais, lorsqu'elle est descendue. Il faut mettre sur l'avalure une tente imbibée d'essence de térébenthine, & un plumaceau chargé de térébenthine pardessus; on couvre ensuite la couronne d'onguent du pied, afin de conserver le sabot frais, humecté & souple.

12°. *Avant-cœur.* Au-dessus du sternum, dans la facette même, ou entre la pointe de l'épaule & le poitrail, il survient souvent des tumeurs considérables, que bien des personnes regardent pour l'ordinaire comme mortelles. Les tumeurs de la pointe de l'épaule sont la suite de l'inflammation, & se terminent par un squirrhe ou par un kyste; souvent elles embrassent les glandes lymphatiques de cet endroit. Cette tumeur du poitrail étant toujours profonde, située derriere le muscle long du col, & de la grosseur d'une bouteille, gêne le mouvement de l'épaule sur le thorax, s'abscéde rarement d'elle-même, & forme pour l'ordinaire un kyste. Cette maladie n'arrive que très-lentement à ce point de maturité, qui indique le moment de l'opé-

ration ; il faut quelquefois attendre quatre ou cinq mois. Après avoir employé la voie de la résolution par le secours de l'eau salée, des décoctions aromatiques, des spiritueux, des styptiques, si l'on remarque qu'il n'y a plus de douleur, de chaleur, & que la dureté subsiste, il faut la laisser venir à son point; dès qu'elle y est arrivée, on abat le cheval, afin de procéder à l'opération qui se fait ainsi: on fend la peau dans toute la longueur de la tumeur, de bas en haut; on dégage ensuite les bords de cette peau, qui dans tous les cas doit être menagée; puis, on coupe une portion de la tumeur en côte de melon, laquelle est une partie du muscle commun. Par ce moyen, on parvient au centre du mal; on vuide le pus contenu dans le sac, qu'on bassine avec une dissolution de vitriol, pour le corroder & former un ulcere simple. L'opération faite, l'on passe dans les bords de la peau, selon l'étendue de la plaie, trois ou quatre petits cordonnets qui servent à maintenir l'appareil. Le pansement se fera avec le digestif animé, jusqu'à ce que la suppuration soit bien établie; il doit être composé de styrax, de baume d'arceus, de pompholix, à parties égales, délayés avec de l'esprit-de-vin. Lorsque la suppuration est bien décidée, on continuera le pansement avec de la térébenthine de Venise seule; cette maladie n'exige guere qu'un traitement de quinze jours. S'il arrivoit que la tumeur fût squirrheuse, il faudroit l'emporter entiérement; on se flatteroit inutilement de la guérir par un autre moyen. Cette opération est un peu plus délicate, sur-tout quand le squirrhe est volumineux, & qu'il se trouve collé à la carotide. L'opérateur doit s'attendre, en l'extirpant, à la section d'une forte branche, qui part de l'axillaire & qui donne beaucoup de sang; mais cette hémorrhagie ne doit pas l'inquiéter: l'application du lycoperdon, ou une pointe de feu appliquée sur l'orifice du vaisseau, suffit pour arrêter le sang. Cette maladie

arrive

arrivé plus communément aux chevaux de train qu'aux autres, principalement à ceux auxquels l'on met des colliers.

13°. *Les Avives tuméfiées.* Les avives sont situées à la partie supérieure & postérieure de la ganache, dans cet intervalle qui regne entre la tête & le col, au-dessous de l'oreille, & dont l'étendue est à-peu-près d'une forme ovalaire, & de cinq pouces, quelquefois plus. Cette partie doit être seche & rentrée en-dedans, pour faciliter le mouvement de la tête vers le col, dans le tems que le cheval se ramene. Les avives peuvent être tuméfiées, ou naturellement, ce qui est un défaut de construction, ou accidentellement, par un gonflement qui survient aux glandes parotides; ce gonflement que l'on voit souvent arriver, se termine quelquefois par un abscès, qui n'est d'aucun danger; on traite la tumeur selon son genre.

14°. *Avortement.* C'est la sortie prématurée du fœtus du ventre de la mere. Les causes sont les chûtes, les faux pas, les surprises, l'exercice immodéré, les mauvaises nourritures, &c. pour l'ordinaire, la jument avorte sans danger; mais quand il y a difficulté, on la saignera une fois, on lui donnera des lavemens légers de graine de lin; on la menera à l'eau, si c'est dans un tems chaud, le tout pour faciliter la dilatation de l'orifice de la matrice; intérieurement, on lui donnera de la thériaque dissoute dans du vin, à la dose d'une once & demie dans une chopine; quelques jours après, on fomentera le ventre & les reins avec de l'eau-de-vie chaude simplement, pour donner du ressort aux muscles, qui par leurs contractions aident à chasser l'animal hors de la matrice. Quand la jument a mis bas son embryon ou son poulain, il faut lui donner pendant huit jours une bouteille de vin & de bonne substance farineuse. M. Lafosse ne conseillera jamais de se servir de *forceps*, qui par la position

de la bête sur ses quatre jambes, deviennent meurtrieres.

15°. *Blessure des barres.* On appelle barres cet espace uni & dénué de dents, qui se trouve entre les dents mâchelieres & les crochets, c'est sur cet endroit que porte le mords de la brique; les barres sont blessées presque toujours par l'impression trop forte que le mords fait sur cette partie. Le mal commence par une rougeur légere à la peau, qui par les rudesses réitérées de la main du cavalier, tombe en mortification; l'os se découvre, se carie & forme une fistule, qui ne guérit guere que par le secours de la main; pour remédier à la blessure légere des barres, on met dans la bouche du cheval un billot enveloppé d'un linge, qu'on couvre de miel d'heure en heure. Si la peau est excariée, on se contentera de bassiner la plaie avec le vin miellé; si l'os est attaqué & carié, il faudra prendre un bistouri ou une *rugine*, pour emporter la partie cariée; mettre le cheval au son mouillé, pour toute nourriture; bassiner la plaie le plus souvent qu'on le pourra, avec du vin miellé; par ces moyens, elle guérira facilement: mais, quoique guérie, on aura l'attention, pendant quelque tems, de ne lui mettre qu'un billot de sapin & sans gourmette, qu'on ne changera, pour lui faire reprendre un mords de fer, que quand on verra qu'il se sera formé une pellicule dure, capable de résister.

16°. *Bleime.* On appelle bleime une rougeur à la sole des talons. Il y en a de deux especes, l'une naturelle & l'autre accidentelle: la naturelle vient sans causes apparentes aux pieds qui ont de forts talons; on en reconnoît quatre sortes: dans la premiere, il y a une rougeur produite par un sang extravasé & desséché dans les pores de la sole de corne; dans la seconde, on remarque à la corne, qui est fendue, une tache noire, qu'on prendroit pour clou de rue; en

suivant cette tache, on trouve la chair cannelée, noirâtre & comme pourrie: dans la troisieme, on voit, en parant, sortir du pus de la chair cannelée des talons; dans la quatrieme, on s'apperçoit, en parant, d'un décornement de la muraille, avec la sole des talons, causé par la matiere, qui est noirâtre & en petite quantité. A ces quatre especes, on peut ajouter une cinquieme, dans laquelle la muraille des talons est renversée en forme d'huitre à écaille; elle fait un rebord en-dedans qui comprime la chair cannelée des talons; les arcs-boutans manquent à ces sortes de pieds, il y a très-peu de sole; elle est très-mince, & cede facilement, lorsqu'on la presse avec le pouce.

La bleime accidentelle est celle qui vient de la ferrure; les talons bas portant sur le fer, en sont meurtris, foulés & comprimés; ils peuvent l'être aussi par un caillou qui sera logé entre l'éponge du fer & le talon, principalement le pied ayant été paré. C'est cette meurtrissure qui est la cause de la bleime accidentelle; tout consiste pour lors à ferrer court & à ne point parer le pied, à avoir soin que les éponges très-minces viennent finir aux quartiers, & à faire ensorte que la fourchette porte entiérement & également en terre.

Dans la premiere espece de la bleime naturelle, où le sang est extravasé, desséché, comme le cheval ne boite que lorsque le pied est trop sec, on doit avoir soin de tenir le pied frais en l'humectant, & abattant du talon toutes les fois qu'on le ferre; dans la seconde, où il y a une tache noire à la corne de l'arc-boutant, & où la chair cannelée est gâtée, il faut faire ouverture avec le boutoir, ou la renette, & y introduire des plumaceaux imbibés d'essence de térébenthine, qu'il est à propos de tenir comprimés, de peur que la chair ne surmonte. Dans la troisieme espece, où l'on voit sortir, en parant, du pus de la chair cannelée des talons, on aura recours aux autres moyens,

Dans la quatrieme, où la muraille eſt détachée de la ſole de la corne & de la ſole charnue des talons, il faut abattre de la muraille du talon, parer à la roſée du pied, & ſur-tout l'endroit du talon, enſuite ſuivre avec les renettes cette matiere noire, qui eſt entre la muraille & la ſole de la corne, & faire le même panſement qu'aux autres. La cinquieme vient de la mauvaiſe conformation du pied, les talons n'ont preſque point d'arc-boutant : la bleime n'eſt recouverte que de très-peu de corne; le cheval eſt fort ſenſible en cet endroit, parce que la muraille ſe renverſe & pince la chair cannelée. Il faut enlever avec le boutoir cette corne renverſée, qui comprime la chair cannelée des arc-boutans; quelquefois il vient du pus; dans ce cas, on pratiquera une ouverture pour donner iſſue à la matiere, mais on prendra garde de la faire trop grande, de peur que la chair ne ſurmonte & ne forme une ceriſe. Tout l'appareil conſiſtera à appliquer des plumaceaux les uns ſur les autres, afin de maintenir la chair qui tombe naturellement, & qui a du penchant à ſurmonter.

17°. *Loupe ſur le Boulet.* Il ſurvient en devant du boulet, tant du devant que du derriere, une tumeur molle, ſans chaleur, plus ou moins groſſe, à laquelle on donne, mais improprement, le nom de loupe; c'eſt un épaiſſiſſement de lymphe dans les tiſſus des tendons de l'os du paturon & de l'os du pied, qui ſe manifeſte à la ſuite d'un effort de cette articulation, principalement d'une extenſion de ſes tendons; ſouvent derriere ces parties ſe trouve un relâchement même de la capſule : la tumeur qui naît à la ſuite de l'articulation, eſt plus difficile à guérir que celle qui eſt à la ſuite de l'extenſion du tendon. Dans l'un & dans l'autre cas, il faut employer les réſolutifs & les aſtringens, tels que le vinaigre de ſaturne, mêlé de trois quarts d'eau, les fomentations aromatiques de lavande, d'eau-de-vie camphrée, pourvu toutefois

qu'il n'y ait point d'inflammation. Si au bout d'un mois la guérison ne se fait pas, il faut y mettre le feu en raies plutôt qu'en pointes, & frotter les trois premiers jours la partie avec de l'huile de laurier. Il y a des chevaux sur lesquels le feu n'opere aucun effet, ce sont ces chevaux usés qu'on appelle bouletés.

18°. *Bourbillon.* Portion de peau qui se détache dans le javart ; on ne sauroit mieux comparer cette maladie qu'au furoncle. La seule différence est que dans celui-ci la tumeur est élevée, au lieu que dans le javart elle ne l'est pas ; mais le principe est toujours une inflammation bornée, laquelle tombe en gangrêne humide : ces sortes de maladies se voient rarement ailleurs qu'aux jambes.

19°. *Bourgeons.* Ce sont de petits points éminens qui s'élevent sur une plaie ou sur un os ; ceux qui arrivent sur les plaies, viennent pour l'ordinaire après l'opération ; souvent le bourgeon s'éleve sur des ulceres de mauvaise qualité : celui qui vient sur les os, prouve la regénération des chairs ; quoiqu'on ne l'admette pas, dit M. Lafosse. *v. g.* on dessole un cheval pour un clou de rue, ou un fic, l'on met l'os à découvert ; quelques jours après, on voit sortir de tous les trous de l'os du pied de petits boutons comme de l'herbe, & après quelques autres jours, on voit ces boutons se réunir & former une nouvelle sole charnue, qui n'acquiert pas plus d'épaisseur que la vraie sole, & dont la consistance est la même.

La sole de corne revient ensuite, & si l'on vient à dessequer cette sole charnue, on trouve qu'elle est opiniâtre, greneuse, comme celle à laquelle on n'auroit jamais touché. La plupart des bourgeons des plaies viennent de défaut de compression ; le plus prompt remede est de les extirper le lendemain, ou de les couper si on a trop tardé.

20°. *La Bronchotomie.* A la suite de la fausse gourme, ou de la gourme maligne, ou autre maladie, il survient

quelquefois une inflammation considérable au larynx & à toute l'arriere-bouche, l'air alors ne sauroit sortir ni par les narines, ni par la bouche, ce qui fait périr le cheval. Pour empêcher cette suffocation, il faut pratiquer une ouverture à la trachée artere, & y introduire ensuite une petite canule d'argent ou de plomb, cela revient au même. Cette opération est ce qu'on appelle la bronchotomie; on y procéde de cette maniere: on met le cheval dans le travail; après l'avoir bien pris, on lui passe un licol à trois longes, deux desquelles s'attachent à chaque côté du pilier & l'autre à la traverse d'en-haut, par ce moyen, on tient la tête élevée. Tout étant ainsi disposé, l'opérateur monté sur une escabelle, & placé en face, pince la peau, aidé d'un éleve, au-dessous du larynx, entre le troisieme & le quatrieme anneau de la trachée artere, ou encore entre le cinquieme ou le sixieme; puis, avec son bistouri, il incise la peau de la longueur d'un pouce transversalement vis-à-vis l'anneau. Cette premiere incision faite, il prend un scalpel ou une lunette à abscès; après quoi, il fend la membrane ligamenteuse qui unit les anneaux entr'eux; il introduit alors sa canule, qui doit être courbée d'un huitieme de cercle & applatie, à-peu-près aussi large à sa sortie qu'à son entrée; & en effet, M. Lafosse a observé, qu'en se servant de canules en forme d'entonnoirs, l'air entroit avec trop d'impétuosité, alloit heurter les parois de la trachée artere & occasionnoit une inflammation; elle devient souvent locale, lorsque l'instrument se dérange & se trouve en face d'une des parois de la trachée artere. Cette canule porte deux petites anses, auxquelles on attache des rubans que l'on passe pardessus le col; après quoi, on pose l'appareil, qui consiste en une petite gaze placée sur la canule. Pour empêcher les corps étrangers d'entrer dans les vaisseaux bronchiques, on assujettit cette gaze avec des compresses à fenêtres; on applique,

pour soutenir le tout, une large bande ferrée, qu'on lie pardessus le col. On laisse cet appareil jusqu'à cessation des accidens pour lesquels on a fait cette opération ; il est arrivé à M. Lafosse de ne le lever que le vingt-septieme jour ; dès qu'il est ôté, la plaie se guérit facilement. Il est à observer qu'il faut que le cheval reste attaché dans l'écurie à deux longes, entre deux piliers.

21°. *Bubon.* C'est une maladie qui survient dans toutes les parties glanduleuses, qui s'annonce par une tumeur inflammatoire, & qui se termine par suppuration. Les parties les plus exposées, dans le cheval, à cet accident, sont les glandes parotides, les maxillaires & les inguinales ; tous ces dépôts sont pour l'ordinaire salutaires. Les premiers sont souvent la suite de la gourme ; l'abscès une fois ouvert, l'injection du vin miellé dans la plaie suffit, & les trois quarts du tems, les chevaux guérissent sans y rien faire.

22°. *Capelet ou passe-campagne.* C'est une grosseur flottante sur la pointe du jarret ; elle n'attaque que la peau & ses tissus, ce n'est autre chose qu'un épanchement de sérosité ; les causes les plus communes de cette tumeur sont les coups : elle oblige rarement les chevaux de boiter, mais la réforbtion de la lymphe se fait difficilement, & on est souvent contraint de mettre le feu à la tumeur, quand elle a acquis un certain volume, & qu'elle existe depuis long-tems. Au commencement de la maladie, on doit employer les embrocations d'eau-de-vie camphrée.

23°. *Carie.* C'est la gangrêne de l'os : comme l'os jouit d'une espece de vie, dit M. Lafosse, ainsi que les autres parties du corps, il doit avoir les instrumens qui l'entretiennent, c'est-à-dire, des fibres, des vaisseaux & des sucs nourriciers. Il doit être par conséquent sujet aux mêmes maladies, c'est-à-dire, à l'ulcere & à la gangrêne ; l'ulcere de l'os est une solution de continuité, avec suppuration.

La carie eſt l'état où ſe trouve l'os, quand la ſubſtance eſt rongée & diviſée; c'eſt, ſi l'on veut, la diſſolution de ſa ſubſtance. On diſtingue la carie en raboteuſe, en vermoulue ou vermiculaire; dans la carie raboteuſe, on ſent des aſpérités & des inégalités ſur la ſurface de l'os; dans la carie vermoulue, l'os eſt réduit en une eſpece de fromage ou de poudre, ſemblable au bois rongé par les vers.

Cette diſſolution de l'os eſt produite, ou par l'impreſſion de l'air, ou par l'acreté du pus qui découle d'un ulcere voiſin, ou par des contuſions fortes; l'air deſſéche les fibres, leur ôte leur ſoupleſſe & coagule les ſucs de l'os: le ſuc nourricier arrêté, s'épaiſſit, s'altere, devient cauſtique & ronge le tiſſu de l'os, ce qui produit la carie. Les grandes contuſions occaſionnent un déchirement & une diviſion dans les fibres de l'os; de là naiſſent la diſſolution des parties, la gangrêne & la carie. On reconnoît la gangrêne de l'os par l'écoulement d'une matiere noirâtre, par la mauvaiſe odeur qui s'exhale, par la difficulté qu'a l'ulcere à ſe cicatriſer, & par la pourriture des chairs qui environnent l'os.

Les ſignes de la carie raboteuſe ſont les aſpérités & les inégalités qu'on ſent ſur la ſurface de l'os, en y portant la ſonde.

Dans la carie vermoulue, l'os eſt comme réduit en chaux; cette ſeconde eſpece de gangrêne eſt profonde, la premiere eſt ſuperficielle. Comme la carie de l'os reſſemble à la gangrêne des parties molles, le pronoſtic & la curation en ſont les mêmes: de même que la gangrêne, la carie gagne & s'étend; mais ſi les progrès de celle-ci ſont plus lents, elle ne laiſſe pas de ronger peu-à-peu & infailliblement le tiſſu de l'os, dont elle produit enfin la deſtruction totale, ſi elle eſt abandonnée à elle-même.

Par ce que nous avons dit, il eſt facile de concevoir que la carie vermoulue eſt plus dangereuſe que

la carie commençante & que la raboteuſe ; on a quelquefois vu la carie ſe guérir ſans ſecours d'aucun remede. Il s'établit pour lors naturellement au-deſſous du mal une ſuppuration qui ſépare la partie gâtée de la partie ſaine.

On remplira la premiere indication, ſi, durant tout le tems de la cure, on emploie les conſervatifs des os, c'eſt-à dire, les antiſeptiques, pour corriger la mauvaiſe qualité des ſucs, & pour arrêter les progrès de la pourriture. Les plus uſités ſont les plumaceaux trempés dans l'eſſence de térébenthine, ou dans l'eau-de-vie camphrée, ou les baumes naturels, ou les huiles eſſentielles des plantes aromatiques de romarin, d'œillets, de lavande, &c. on peut même ne ſe ſervir que de plumaceaux chargés de térébenthine ſeule, ou à laquelle on aura ajouté de la poudre d'aloës & de myrrhe ; ſouvent ces antiſeptiques ſeuls procurent l'exfoliation & guériſſent radicalement le mal ; mais quand ils ſont inſuffiſans, il faut avoir recours à des remedes plus forts & plus actifs, afin de faire ſéparer la partie gâtée de la partie ſaine : c'eſt la ſeconde indication qu'on a à remplir ; elle le ſera par les eſcarotiques, tels que la pierre infernale, la pierre à cautere, & le fer rouge ; ils produiſent une eſcarie qui n'eſt pas contagieuſe, ils excitent au-deſſous de la carie une légere inflammation, qui ſe termine par la ſuppuration ; cette ſuppuration eſt une eſpece de couteau, avec lequel la nature ſépare la partie gâtée de la partie ſaine. Il ne reſte plus alors qu'un ulcere ſimple, qui ſe cicatriſe bientôt en obſervant les regles ſuivantes.

Un autre moyen de détruire la carie, eſt de ratiſſer l'os avec une rugine, juſqu'à ce que l'on ait enlevé toute la partie gâtée ; ce qui ſe connoît lorſqu'on voit ſortir quelques gouttes de ſang. L'exfoliation faite, il reſte un ulcere ſimple qui doit ſe traiter à-peu-près comme celui des parties molles, c'eſt-à-dire, avec

les suppuratifs, &c. mais il faut avoir attention de ne pas employer les émolliens, ni ceux qui excitent une suppuration trop abondante. Les mieux indiqués dans ce cas, sont les baumes naturels, tels que celui du Pérou, de la Mecque, la térébenthine, son essence, le baume de fioraventi, &c. Le digestif ordinaire animé avec la myrrhe & l'aloës; mais M. Lafosse préfère la térébenthine, dont il s'est toujours servi avec succès.

Lorsque la carie attaque le cartilage, il ne se fait point d'exfoliation, ainsi point de guérison à attendre; il faut de nécessité l'emporter entièrement & la partie même qui n'est pas affectée, autrement on seroit contraint de revenir à l'extirpation de ce qu'on auroit laissé, parce que le cartilage une fois atteint par la carie, est bien totalement rongé.

C'est par cette raison que l'os de la noix, attaqué par un clou de rue, est incurable, parce qu'étant enduit d'un cartilage dans toute sa surface, il n'y a point d'extirpation à faire; mais si le cheval est vieux, il guérit alors fort aisément, le cartilage étant ossifié, ou usé par l'âge.

Quand la carie a pénétré la substance spongieuse de l'os, il est bien plus difficile de guérir le mal. Dans ce cas, après avoir mis l'os bien à découvert, on appliquera premierement sur les bords de la plaie, les antiseptiques indiqués plus haut; ils pourront arrêter les progrès de la carie, qui s'étend aussi vîte que dans la substance compacte: on aura recours ensuite aux remedes capables de procurer l'exfoliation.

24°. *La Cataracte.* C'est une opacité plus ou moins grande du crystallin, qui est tantôt blanche, tantôt jaune; la consistance est quelquefois molle, quelquefois dure, ce qui a fait dire à quelques Auteurs, qu'une cataracte est plus ou moins dans son point de maturité. Les cataractes jaunes ont plus ou moins de consistance que les blanches, & plus elles sont blanches,

plus elles sont aisées à extraire. Cette maladie vient pour l'ordinaire d'un épaississement de l'humeur aqueuse, quelquefois à la suite d'un coup. Il est aisé de reconnoître cette maladie en examinant le cheval en face à la sortie d'une écurie, ou dessous une porte-cochere, l'on voit un corps plus ou moins blanc, que l'on appelle dragon; ce mal est presque toujours incurable, non seulement à cause de la difficulté de l'opération, mais même à cause des fréquentes contractions du muscle rétracteur.

25°. *Le cheval froid & pris dans les épaules.* Quand après une course forcée & une longue fatigue, le cheval est tout en sueur, & qu'on le met dans l'écurie, la sueur lui découle du col, du poitrail & des jambes sur les extrêmités & sur le pied; quelque tems après, si on porte la main sur les jambes, on sent que cette sueur est refroidie & que les jambes sont froides depuis l'épaule jusqu'au bas; mais on s'apperçoit que le froid va en augmentant, à mesure qu'on descend vers le pied; c'est-à-dire, que l'épaule est moins froide que le bras, le bras moins froid que l'avant-bras, & ainsi jusqu'à l'extrêmité, de sorte que le pied est la partie la plus froide; c'est ce qu'on appelle *cheval froid dans les épaules.*

Si on laisse la sueur sur les jambes, elle s'y seche, ou ce qui revient au même, ce sera l'eau, si on lui lave les jambes, ou si on le mene à la riviere, & qu'on ne l'essuie pas. Le lendemain quand on fait sortir le cheval de l'écurie pour s'en servir, on remarque qu'il a peine à marcher, que les jambes de devant semblent être d'une seule piece, que les articulations ne jouent plus; c'est ce qu'on appelle *cheval pris des épaules.* L'animal en marchant, se roidit, les articulations se dénouent; à mesure qu'il avance, elles reprennent peu-à-peu leur jeu, & il marche sans boiter comme s'il n'avoit point de mal.

Cet accident n'attaque quelquefois qu'une jambe,

mais le plus souvent les deux de devant en même tems ; les chevaux anglois y sont plus sujets que les autres. La principale cause du froid dans les jambes, c'est la sueur refroidie ; on sait qu'en sortant du corps par les pores de la transpiration, elle participe de la chaleur du sang ; elle doit donc être chaude : mais lorsqu'elle est ramassée en gouttes sur le corps & sur le poil, elle est exposée à l'action de l'air, & elle perd de sa chaleur ; plus elle demeure exposée à l'air, plus sa chaleur diminue ; par conséquent, plus elle sera éloignée de l'endroit d'où elle vient, plus elle sera froide.

La sueur, en descendant le long de la jambe, lui communique le degré de chaleur ou de froid qu'elle a ; ainsi, la sueur étant moins froide vers l'épaule que sur le bras, l'épaule doit être moins froide que le bras ; la sueur étant moins froide sur le bras que sur l'avant-bras, l'avant-bras moins froid que le canon, &c. & ainsi successivement jusqu'à l'extrémité de la jambe, & c'est la premiere cause du froid gradué de la jambe : les principales causes de la roideur des articulations, sont la diminution & l'épaississement des fluides, la sécheresse & la roideur des fibres.

On reconnoît cette maladie par les symptômes suivans : le cheval ne peut pas marcher en sortant de l'écurie, parce que les articulations ne jouent pas : parce que les fibres, les ligamens sont secs, roides & engourdis : l'animal marche plus aisément à mesure qu'il fait quelques pas, parce que le mouvement met en jeu les fibres, les dégourdit, ranime la circulation & le cours du liquide animal ; mais il retombe dans le même état par le repos, parce que les fibres ayant une fois perdu leurs ressorts, ne les reprennent pas facilement, & ne se rétablissent qu'avec peine. Ce mal est fâcheux, il est rare de le guérir ; pour le prévenir, il faut, dès que le cheval revient de sa course, faire tomber la sueur avec un couteau de chaleur,

essuyer avec un linge & frotter fortement les jambes avec un bouchon de paille, de bas en haut à contre-poil, afin d'échauffer les jambes, de ranimer la circulation des liqueurs & le jeu des fibres, d'empêcher l'épaississement des humeurs & l'engourdissement des fibres; par cette précaution, on préserve toujours le cheval de cette maladie.

Pour la cure, on fait ordinairement des setons au poitrail; on passe des baguettes à l'épaule, entre la peau & les muscles, au nombre de quatre ou cinq, en forme d'éventail; on applique les vesicatoires sur les jambes: mais ces remedes, dit M. Lafosse, ne sont que l'invention infructueuse d'une imagination, qui ne sait à quoi s'en prendre; ils ne font que produire une évacuation d'humeurs & augmenter le mal, puisque les humeurs pèchent par paucité: les indications qu'on a à remplir dans cette maladie, sont de ranimer le jeu des fibres, d'augmenter la sérosité du sang, & de rendre la fluidité aux humeurs. Pour cela, il faut 1°. donner au cheval une bonne nourriture, du son & de la farine d'orge, ou du seigle délayé dans beaucoup d'eau, afin de fournir au sang beaucoup de chyle & de sérosité; les bons alimens augmentent le liquide animal, & raniment par-là les parties; 2°. il faut fomenter les jambes avec la décoction des plantes aromatiques de feuilles de romarin, de laurier, de lavande, de sauge, &c. les frotter à contre-poil, afin de ranimer les oscillations, le jeu des fibres & la circulation des fluides; mais le meilleur remede, selon M. Lafosse, c'est le bain des eaux thermales, ou les boues des eaux; elles mettent de la sérosité dans le sang, & fortifient en même tems les fibres, leur rendent leur ressort & rétablissent les fonctions.

26°. *Cheval pris de la fumée.* Les chevaux peuvent être dans une écurie où le feu vient à prendre; lorsque la fumée est abondante, ils sont suffoqués; si elle est peu considérable, ils ne périssent point, mais ils

ſont attaqués d'une toux violente. Pour remédier à la toux des chevaux qui ont reſpiré de la fumée, il faut les ſaigner aux deux jugulaires, & deux heures après, tirer du ſang au plat des cuiſſes, afin de déſemplir les vaiſſeaux; puis, leur donner beaucoup de lavemens, & leur faire des fumigations émollientes.

27°. *Contuſion.* La contuſion de l'os s'annonce par le gonflement du périoſte, par la ſenſibilité, & ſurtout par la couleur de l'os, qui eſt plus ou moins rouge. Les ſuites n'en ſont pas ordinairement dangereuſes, cependant il ſurvient quelquefois des exoſtoſes ou gonflement de l'os; quand le périoſte a été enlevé, on doit preſque toujours s'attendre à la ſuppuration, qui fait exfolier l'os, c'eſt-à-dire, qui en détache quelque partie; ſi la contuſion a été violente, l'os devient noir, & ſouvent ſe carie. Les remedes que l'on doit employer dans les contuſions, ſont les émolliens dans le commencement de la curation; on la continue avec les réſolutifs, quelquefois même il faut avoir recours au feu. Si l'os étoit à découvert, on panſeroit la plaie avec les baumes naturels, tels que celui de térébenthine, & celui de *fioraventi* eſt préférable aux autres.

28°. *Léſion à la Cornée tranſparente.* La cornée tranſparente eſt la premiere expoſée à l'action des corps étrangers; elle peut être froiſſée, contuſe, piquée, déchirée: on s'en apperçoit aiſément par la blancheur, qui ne lui eſt pas ordinaire, par l'abondance des larmes qui s'écoulent ſouvent, par de petites pellicules, qui s'enlevent de deſſus la cornée tranſparente, par ſon affaiſſement ſur l'uvée, ou par une couleur rouge dans toute ſon épaiſſeur. Cette maladie eſt preſque toujours accompagnée d'une inflammation de la conjonctive; dans ce cas, il faut ſaigner une ou deux fois le cheval, le mettre à la paille & à l'eau blanche, lui baſſiner l'œil avec la décoction tiede de plantin & de fleurs de roſes, ſans y faire autre choſe.

29°. *Fracture de la Coronaire.* Quand l'effort a été violent & que le tendon n'a pas été rompu, il arrive que l'os coronaire se casse; pour le reconnoître, on tire le pied en avant, on le tient d'une main, & on met le pouce de l'autre sur la couronne: on sent 1°. au tact, un petit cliquetis, qui se distingue mieux lorsque le tendon a été rompu; 2°. parce que le cheval marche presque sur le fanon, le bout de la pince étant en l'air. Il est inutile de tenter la guérison de la structure de l'os coronaire, parce que cet os étant comme la base & le soutien du reste du corps, est toujours en mouvement; il est impossible que les parties fracturées de cet os se réuniſſent, ou si cette réunion se fait, elle est bien rare; mais il se forme une ankilose, laquelle soude ensemble l'os du pied, l'os coronaire & l'os de la noix.

30°. *Cors provenans de la foulure de la selle ou du bât.* La selle & le bât, qui portent principalement sur la partie latérale des côtes, y font une compression forte, qui meurtrit souvent le dos & y produit une tumeur inflammatoire appellée *cors;* dès qu'on s'en apperçoit, il faut tâcher d'en procurer la résolution, comme on fait dans les abscès: le savon avec l'eau-de-vie, ou l'eau salée, sont très-propres à opérer cet effet; ce sont de puissans résolutifs, aussi-bien que le gazon avec du vinaigre, si c'est en campagne. Quand la résolution ne se fait pas, la tumeur se termine par la suppuration, & alors il survient un abscès, qu'il faut ouvrir dès que le pus est formé, puis, panser la plaie suivant les regles ordinaires; ou par une induration, c'est-à-dire, par une dureté nommée cors, lequel est indolent & demeure dans cet état, tant qu'on l'entretient dans une certaine souplesse, par le moyen de quelque adoucissant ou de quelque onctueux: si on continue à le comprimer avec la selle ou le bât, il se forme dans la peau une couenne noirâtre, qui n'est autre chose qu'une escarre gangréneuse, souvent

la suppuration s'établit d'elle-même au-dessous, & l'escarre tombe. On favorisera la suppuration ainsi établie, & on hâtera la chûte de l'escarre, par le moyen des suppuratifs les plus forts, tels que le *basilicum* & les graisses; si elle tarde trop à se faire, on l'emportera avec le bistouri. Il est souvent nécessaire de prendre ce dernier parti, sans attendre que la suppuration ait détaché l'escarre, de peur que le pus ne creuse & ne carie les côtes, ou ne pénetre dans la poitrine; ensuite la plaie se panse comme un ulcere simple. On trouve quelquefois des côtes cassées au-dessous de la plaie; dans ce cas, il faut la traiter avec beaucoup de ménagement; il est d'ailleurs essentiel de laisser reposer le cheval, afin de donner le tems aux deux extrêmités des côtes de se reprendre, & au calus de se former. Si au bout de quinze ou vingt jours la plaie fournit encore beaucoup de matiere sanieuse, on doit croire que quelque obstacle s'oppose à la formation du calus, & même qu'il y a carie. Dès qu'on s'est assuré avec la sonde de l'existence de la carie, il faut faire une ouverture & mettre l'os à découvert, afin d'avoir la liberté de panser la plaie, sur laquelle on appliquera les remedes propres à procurer l'exfoliation de l'os, tels que les digestifs ordinaires & les suppuratifs.

31°. *Meurtrissures du Col.* Il survient souvent au col des tumeurs produites par la morsure des chevaux, ou par le collier, ou par quelqu'autre cause. Si la meurtrissure est récente, il faut la frotter avec de l'eau salée, & saigner le cheval; lorsqu'au bout de quatre à cinq jours, l'enflure ne diminue pas, il se forme pour l'ordinaire un cors au milieu de cette grosseur; dans ce cas, il faut cesser de frotter avec l'eau salée, pour frotter la plaie avec des suppuratifs ou autre onguent. Lorsque le cors sera détaché, on se servira des plumaceaux chargés de suppuratif ou de digestif. Si au bout de dix ou douze jours la plaie fournit de

la matiere, il y a à craindre que le ligament n'en soit endommagé ; en ce cas, il faut sonder la plaie, & si l'on trouve du fond, on inscisera la peau, afin de découvrir le mal, de donner issue à la matiere, & d'enlever ce qu'il y a de gâté ; cette opération faite, la plaie sera pansée avec la térébenthine & son essence, jusqu'à guérison.

32°. *Fistule à la saignée du col.* Quand le cheval se frotte après avoir été saigné, ce qui est arrivé lorsqu'on s'est servi de flammes mal-propres, ou lorsqu'on a piqué sur une valvule, il naît souvent à l'endroit de la saignée une petite élevation en forme de cul de poule, avec un léger suintement d'une eau rousse ; la veine se durcit ; ce cul de poule se trouve toujours rempli d'une lymphe épaissie, qui forme des lames couchées les unes sur les autres, lesquelles interceptent la circulation du sang, gonflent & tendent la veine jusqu'aux glandes parotides ; c'est ce qu'on appelle *fistule à la saignée du col.* On reconnoît qu'il y a fistule par une élevation, par la dureté & par un petit point rouge, duquel suinte la partie séreuse du sang. On le reconnoît mieux en sondant ce trou, pour lors l'on voit si la sonde va dans la veine ; on commence par sonder tout droit, ensuite on baisse la sonde vers le col & on poursuit vers le col.

Curation. La sonde cannelée étant introduite dans l'ouverture, on sonde la veine dans toute l'étendue de la tumeur, pour en tirer la matiere contenue, & donner issue à la lymphe qui y séjourne. Il faut bien se garder d'aller au-delà de la tumeur, de peur d'hémorrhagie, qu'il seroit très-difficile d'arrêter ; cet accident arrivera d'autant plus que la saignée aura été faite près des glandes parotides, que les veines qui forment la jugulaire partiront de l'intérieur des glandes, & qu'il ne seroit pas par conséquent possible d'en faire la ligature, sans endommager les glandes & leurs canaux salivaires.

Après avoir ainſi ouvert la veine dans toute ſa portion dure & tuméfiée, on fait tomber les couches de lymphe qui ſont dans la veine, arrangées comme des calottes les unes ſur les autres; mais on aura ſoin de ne pas les ôter toutes vers le haut de l'inciſion, de peur de l'effuſion du ſang. Cela étant fait, on paſſera dans les bords de la peau, deux ou trois cordons plus ou moins, ſuivant l'étendue de la plaie, pour ſervir d'appareil: au reſte, on introduira enſuite dans le haut de la veine & le long de ſes parois, des tentes & des plumaceaux chargés de digeſtif ſimple, compoſé de baſilicum & de térébenthine, à parties égales, afin d'amener en ſuppuration les parois de la veine; ſur ces plumaceaux chargés d'onguens, on en met d'autres à ſec, de maniere que la plaie ſoit bien remplie; puis, on ajuſte des brins de paille ou de bouleau, afin que les cordons ne ſe confondent pas avec l'étoupe, & qu'ils puiſſent comprimer & contenir tout l'appareil. Quand au bout de quatre ou cinq jours toutes les eſcarres ſont tombées, & que la plaie eſt rouge, on panſe avec la térébenthine ſeule ou autre baume naturel; c'eſt l'affaire de quinze jours, ſans qu'on puiſſe ſe ſervir du cheval, & de trois ſemaines pour avoir une parfaite guériſon: on peut encore paſſer un ſeton, c'eſt-à-dire, pouſſer une aiguille dans l'ouverture, tant qu'on trouve du fond; lorſqu'on ſent de la réſiſtance, on perce la peau, & on laiſſe dedans un ruban, qu'on a eu ſoin d'inſérer dans le *chas* de l'aiguille, obſervant de frotter tous les jours le ruban de ſuppuratif & de le tourner dans la place; mais cette opération, qui eſt plus aiſée, demande un traitement plus long; elle ne réuſſit pas toujours, & ne peut être conſeillée qu'à des gens peu initiés dans l'anatomie, principalement dans la connoiſſance de cette partie. Il arrive quelquefois qu'en tardant à faire cette opération, la veine jugulaire ſe remplit tellement de lymphe épaiſſie, qu'elle ſe gonfle juſques

dans sa bifurcation ; ce qui excite une inflammation dans les parties voisines, & forme une tumeur inflammatoire qui se termine par la suppuration ; & dans ce cas, il faut traiter la plaie comme une plaie simple, & le mal n'a pas de suite.

33°. *Abscès à la Cuisse.* Il vient assez communément au plat de la cuisse une grosseur plus ou moins considérable, qui pour l'ordinaire s'abscéde promptement ; par le moyen de quelque suppuratif, il en résulte un ulcere, qu'il faut traiter & panser comme une plaie simple, c'est-à-dire, avec un digestif simple ; pendant quatre ou cinq jours, le reste du traitement se fait avec la térébenthine de Venise. Quand le pus est très-louable, c'est-à-dire, qu'il est blanc, caséeux, des injections de vin miellé suffisent le plus souvent pour la guérison, quelque grand & quelque profond que puisse être l'abscès. Ce moyen a presque toujours réussi à M. Lafosse, dans les abscès de cette nature qui occupent les parties charnues.

34°. *Courbature.* C'est à-peu-près, selon M. Lafosse, la même maladie que la pleurésie ; c'est une inflammation du poumon, causée par une fatigue outrée ou un travail forcé, le cheval a une fievre considérable, tient la tête basse, est dégoûté, respire avec peine, tousse & jette par le nez une humeur glaireuse, quelquefois jaunâtre, quelquefois sanguinolente. On donne quelquefois le nom de courbature à une fatigue ou lassitude simple ; mais ce n'est pas ce que M. Lafosse entend ici.

Causes. 1°. Le sang étant mis en mouvement, échauffé & raréfié par le trop grand exercice, se porte en grande quantité dans le poumon, & y engorge les vaisseaux ; 2°. le sang étant dans un grand mouvement s'appauvrit par les sueurs abondantes, devient épais, circule difficilement & engage les vaisseaux capillaires du poumon ; de là l'inflammation & la courbature.

Lorsque l'inflammation se termine par résolu-

tion, le sang reprend son cours ordinaire; les accidens cessent & le cheval guérit; mais quand la résolution ne se fait pas, elle se termine ou par la suppuration, ce qui produit la pulmonie de courbature, ou par la gangrêne, qui cause la mort. On traite la courbature comme la pleurésie; mais lorsque la suppuration est établie, que le cheval jette par les narines une matiere jaunâtre & séreuse, il faut alors lui faire respirer la vapeur des herbes de bouillon blanc & de mauve, infusées dans l'eau pendant une heure: on met ces herbes toutes chaudes dans un petit sac, que l'on pend à la tête du cheval. Ce remede simple a plusieurs fois réussi à M. Lafosse, à l'égard des chevaux les plus malades; l'écoulement qui étoit jaune, est devenu blanchâtre & de bonne qualité, au bout du septieme jour: ces fumigations doivent se faire trois fois par jour au moins; on observe de laisser le sac rempli d'herbes, jusqu'à ce qu'elles ne donnent plus de chaleur.

35°. *La Courbe.* C'est une tumeur qui entoure le bas du jarret, elle vient souvent d'un effort ou d'un exercice outré; les fibres de cette articulation ayant souffert une forte distension, perdent leur ressort, & favorisent la stagnation de la lymphe qui se durcit, forme une roideur, une tension, qui dans son commencement est inflammatoire, mais qui se dissipe bientôt, produit ensuite une espece, & quelquefois une véritable exostose dans cette partie. Il faut examiner de quel genre est la tumeur; si elle est phlegmoneuse, on aura recours aux adouciſſans & aux émolliens; si elle est squirrheuse, le meilleur remede & le plus efficace est le feu, qu'on y appliquera après avoir employé les résolutifs.

36°. *Clou de rue.* On entend par clou de rue tout corps étranger qui pénétre dans la sole de corne, soit que le cheval le prenne à l'écurie, ou dans la cour, ou dans la rue, ou à la campagne; il y a trois sortes

de clous de rue, le simple, le grave & l'incurable ; le simple est celui qui ne perce que la fourchette charnue ou la sole; le grave est celui qui pique, soit le tendon, soit les ligamens de l'os de la noix, ou l'os du pied; quoiqu'il ait piqué l'arc-boutant, il n'est grave que lorsque la matiere à gâté le cartilage : le clou de rue incurable est celui qui offense l'os de la noix, ou l'os coronaire à leurs parties cartilagineuses. Dans les jeunes chevaux le mal ne se guérit point, parce que les cartilages ne s'exfolient jamais, qu'ils se consument peu-à-peu par la carie. M. Lafosse dit avoir appris par expérience, qu'il ne faut pas désespérer la guérison dans les vieux chevaux; il en a vu guérir dont le tendon avoit été en partie coupé & l'os de la noix percé ; on doit d'autant moins abandonner le traitement de cet accident dans les vieux chevaux, qu'ils n'ont point ou presque point de cartilage.

Si le clou n'a percé que la sole de corne, & s'il n'a point atteint la sole charnue, ce qu'on connoîtra s'il ne paroît pas de sang, il n'y a pour lors rien à faire, la guérison s'opere d'elle-même ; celui qui perce la fourchette en biaisant, & va gagner le paturon, n'est pas dangereux, parce que la fourchette n'a point de sensibilité ; le cheval guérit en marchant. Si le clou a touché la sole charnue, mais légérement, il ne s'ensuit ordinairement aucun danger; de vingt chevaux piqués de cette façon, il y en a dix au moins qui guérissent sans aucun remede ; cependant il est prudent de faire une petite ouverture pour y introduire, soit de l'essence de térébenthine, soit d'autres remedes convenables; il faut aussi mettre quelque chose d'onctueux, pour humecter la sole de corne dans le pied.

Lorsque le clou de rue a atteint l'os du pied, ce qu'on connoît par le moyen de la sonde, il est rare que cet os ne s'exfolie pas. Il est pour lors indispensable de pratiquer une ouverture à la sole de corne,

après avoir paré profondement le pied, afin de donner jour & issue à l'esquille. Le pansement se fera en mettant sur cet os deux ou trois petits plumaceaux imbibés d'essence de térébenthine simple; on levera l'appareil au bout de six jours, & l'on continuera à panser la plaie de deux jours l'un, jusqu'à l'exfoliation faite; on se servira pour lors d'égyptiac pour cicatriser: cette maladie dure environ quarante jours.

Quelquefois la dessolure est le plus sûr moyen pour avancer la guérison.

Voilà ce qui concerne la curation du clou de rue simple; voyons actuellement celle du clou de rue grave. Si le tendon a été percé récemment, on le reconnoît à la synovie qui sort par le trou. Il faut deux ou trois mois pour rétablir le cheval, qui, quoique guéri, reste quelquefois boiteux, mais cet accident est rare. Lorsqu'il ne sort point de synovie, & que néanmoins on soupçonne que le tendon est offensé, il faut s'en assurer avec la sonde: si on sent l'os, il est certain que le tendon a été percé; dans ce cas, il faut dessoler, puis emporter l'endroit de la fourchette qui a été piqué, & introduire au fond de la plaie une sonde cannellée, dans la rainure de laquelle on dirige le bistouri, pour débrider un peu le tendon longitudinalement, & non transversalement; après cette opération, il est nécessaire de garnir tout le pourtour de la sole charnue, excepté l'endroit de la plaie, avec des plumaceaux d'étoupes imbibées d'essence de térébenthine; on introduira dans la plaie de petites tentes trempées dans le baume de *fioraventi*, ou dans l'essence de térébenthine, & on le couvrira de plumaceaux imbibés de la même essence; le premier appareil restera pendant trois jours sur la plaie sans être ôté, ensuite on la panse tous les jours, sur-tout dans les tems chauds. A l'égard des plumaceaux de la sole charnue, on les leve cinq ou six jours après la dessolure, ayant eu soin de les arroser tous les jours avec

l'essence de térébenthine, de façon qu'elle pénétre jusqu'à la sole charnue sans toucher aux éclisses.

En pansant le cheval, on doit recommander de laver le pied très-doucement; il faut pousser avec le genou (si c'est le pied de derriere) la jambe du cheval, afin qu'il ne ploie pas le paturon, & avoir soin de ne pas mettre la main au pied, de peur de causer une hémorrhagie. Après quinze ou vingt jours, si l'on ne voit point d'amandement, si même le cheval boîte davantage, & qu'on apperçoive un gonflement dans le paturon, il est encore nécessaire de débrider la plaie jusqu'au paturon, en se servant de la sonde cannelée: on peut aussi passer un seton qui traverse la plaie & le paturon, & imbiber le ruban du seton de baume de *fioraventi*, ou d'essence de térébenthine. On se gardera bien d'employer aucun onguent corrosif, parce qu'il attaqueroit la partie cartilagineuse de l'os de la noix, & causeroit un mal incurable.

Toutes les fois que le tendon est piqué, il s'exfolie, ou pour mieux dire, l'escarre tombe: car les tendons piqués ne s'exfolient pas de la même maniere que les os; ce qui le prouve, c'est qu'après la cicatrice completée du tendon lésé, le cheval reste quelquefois longtems boiteux; tandis qu'après l'exfoliation de l'os blessé, l'animal est parfaitement guéri & marche sans boiter.

Si l'on soupçonne que le ligament qui unit l'os de la noix avec l'os du pied, est piqué, il faut panser le cheval deux fois par jour, de peur que le ligament ne se gâte par le séjour de la matiere. Si le clou de rue a pénétré dans la partie concave de l'os du pied, ce qu'on reconnoît lorsqu'en sondant on sent l'os du pied à découvert, on doit pratiquer une ouverture pour donner une issue à l'esquille qui en sortira; mais le plus court est de desseler, ensuite on coupera le bout de la fourchette charnue, en se servant de la sonde cannelée; on évitera sur-tout de fendre le

tendon, parce que cette partie s'exfolie d'elle-même à l'endroit de ſon attache.

Lorſque l'artere qui entre dans la partie concave du pied, a été piquée, ce dont on eſt aſſuré par l'hémorrhagie, il faut deſſoler le cheval, faire une ouverture, former de petits plumaceaux d'étoupes bien durs, chargés de térébenthine de Veniſe, ou trempés dans ſon eſſence, & les appliquer ſur l'artere, de façon qu'ils ſervent de point d'appui, afin d'arrêter le ſang; on levera l'appareil au bout de ſix jours, & enſuite on panſera la plaie tous les jours de la même maniere. Si le clou de rue, après avoir percé l'arc-boutant, attaque le cartilage à ſa partie inférieure, on doit alors pratiquer l'opération du javart encorné, c'eſt-à-dire, qu'on doit couper une partie du ſabot, afin d'extirper le cartilage qui eſt gâté.

On connoît que le clou de rue, aux jeunes chevaux, eſt incurable, 1°. lorſque le tendon a été piqué, & que par une ſuite de cette piquûre, la matiere, en ſéjournant, a corrodé la partie cartilagineuſe de l'os de la noix & altéré la ſynovie; 2°. lorſqu'on a appliqué ſur la plaie des onguens corroſifs, qui ont opéré le même effet ſur cet os; 3°. lorſque le clou de rue a piqué l'os de la noix, ou l'os coronaire, parce que ces os ſont revêtus d'un cartilage qui ſe corrode & ſe mine peu-à-peu, ſans s'exfolier, & qu'il en ſort toujours une ſanie ſanguinolente, ce qui empêche la plaie de ſe cicatriſer jamais; c'eſt par la ſonde qu'on s'aſſure de la carie de l'os ou de la léſion du cartilage. Si donc, en ſondant, on ſent que la ſurface de l'os eſt égale, unie & polie, c'eſt une preuve qu'on touche le cartilage & que l'os n'eſt pas carié; mais ſi on ſent que la ſurface eſt inégale & raboteuſe, on juge qu'il y a carie, & par conſéquent qu'il ne reſte aucune eſpérance de guériſon. Cependant, il eſt important de remarquer que les vieux chevaux peuvent guérir, ſans même

rester boiteux, par la raison que les cartilages sont usés & non ossifiés, comme on l'a prétendu jusqu'à ce jour.

37°. *Loupe ou coude*, ou *cheval couché en vache*. On dit que le cheval se couche en vache, lorsqu'il se couche de maniere que le coude appuie sur l'éponge de dedans; la compression de l'éponge sur le coude y fait venir souvent des tumeurs de différentes especes: les unes sont pleines d'une eau rousse, les autres sont remplies de matieres purulentes; dans les autres, on trouve une espece de graisse ou suif, qu'on a peine à faire sortir après avoir ouvert la tumeur; les autres contiennent une chair spongieuse. Toutes ces especes de tumeurs se dissipent souvent d'elles-mêmes, lorsqu'elles sont nouvelles, sur-tout si l'on remédie à la ferrure. Dès que ces tumeurs commencent à se former, il faut tâcher de les résoudre, en les frottant avec un peu d'eau salée, ou de savon avec de l'eau-de-vie, & ferrer court; mais lorsqu'elles sont anciennes, qu'elles sont remplies d'eau rousse, ou de pus, ou d'une matiere suiffée, on les ouvre avec le bistouri, pour en faire sortir la matiere contenue; puis, on panse la plaie comme un ulcere ordinaire: lorsque la tumeur est formée par des chairs spongieuses, il faut l'extirper par l'application des caustiques, ou avec l'instrument; ce dernier moyen est préférable. Si la tumeur est considérable, on ménagera la peau, c'est-à-dire, qu'on en conservera autant qu'il sera possible, afin de réunir les deux bords de la plaie après que l'extirpation sera faite; on aura soin d'emporter avec le bistouri toute la tumeur, d'adoucir les bords de la plaie avec des embrocations émollientes, de la remplir d'étoupes seches, & de contenir ce premier appareil par le moyen des cordons qu'on attache aux bords de la plaie; le lendemain, on pansera avec le digestif, & le reste du pansement ne différe point de celui des plaies ordinaires.

38°. *Dartres & galle.* Les dartes & la galle ſont aſſez connues, il eſt inutile d'en donner ici la définition. Il ſuffit d'obſerver qu'avant d'employer les remedes topiques pour les guérir, il faut préparer le cheval par la ſaignée, la purgation, les lavemens; enfin par les remedes généraux internes. Sans cette précaution, il ſeroit à craindre qu'on ne repercutât l'humeur de la galle & des dartres, & qu'elle ne ſe portât intérieurement ſur quelque partie intéreſſante. Lorſqu'on a fait toutes ces préparations, on peut frotter le cheval deux ou trois fois, avec la compoſition ſuivante.

Prenez de la poudre à tirer, trois quarterons; du tabac, quatre onces; du poivre, une once; du ſel ammoniac, pareille quantité; du ſel marin, une livre; du vitriol blanc, quatre onces; laiſſez infuſer le tout dans trois pintes d'eau-de-vie, pendant deux jours. L'huile de cade eſt auſſi un bon remede; on en frotte les parties malades pendant deux jours: on peut auſſi ſe ſervir de l'onguent gris, mais l'huile de cade eſt plus efficace.

39°. *Dévoiement ou Diarrhée*, ou *cours de ventre.* C'eſt une maladie dans laquelle le cheval rend les matieres fécales liquides. Les alimens digérés dans l'eſtomac ſe diviſent en deux parties: l'une, liquide & plus fine, pompée par les veines lactées, s'appelle chyle; l'autre, plus groſſiere, qui ſe durcit & paſſe par les inteſtins, eſt connue ſous le nom d'excrémens; il ſe filtre dans les glandes inteſtinales un ſuc qui ſert à détremper ce marc & à en faciliter la ſortie; plus le ſuc inteſtinal eſt abondant, plus les excrémens ſont liquides: ainſi, le dévoiement eſt produit par la ſecrétion trop abondante de ce ſuc; la bile & le ſuc pancréatique y ont beaucoup de part. La cauſe de cette ſecrétion exceſſive eſt 1°. le relâchement des glandes inteſtinales, ou leur irritation; 2°. le défaut de tranſpiration, dont la matiere reflue en-dedans, &

fournit aux excrémens plus de ſéroſité qu'à l'ordinaire.

On connoît le dévoiement, quand le cheval fiente ſouvent & qu'il rend toujours une matiere liquide; il eſt ſimple, quand les excrémens ne ſont que liquides & ſans glaires. Cette maladie n'eſt pas dangereuſe, elle guérit ſouvent d'elle-même: il faut, durant quelques jours, retrancher le foin au cheval, & le nourrir de ſon; il s'agit auſſi de fortifier l'eſtomac, de diminuer la quantité du ſuc inteſtinal, ou de le pouſſer par les ſueurs & par la tranſpiration. Les ſtomachiques, les aſtringens, les cordiaux & les diaphorétiques rempliſſent ces indications: ainſi, on peut faire avaler la décoction des racines de gentiane, d'aunée & de patience ſauvage. Cette derniere eſt un peu purgative, & reſſerre après avoir purgé; elle eſt encore convenable, ſur-tout quand on croit que le dévoiement vient des matieres des premieres voies.

On peut auſſi donner une once de thériaque, délayée dans une chopine de vin, afin de fortifier l'eſtomac, & de pouſſer par la tranſpiration une partie de l'humeur inteſtinale; on peut enfin mêler aux ſtomachiques & aux cordiaux, quelques aſtringens, comme le cachou, à la doſe de quatre gros, qu'on fera prendre pendant huit jours à jeun.

40°. *Diabetes.* C'eſt un flux immodéré d'urine; le remede ſeroit des injections faites dans la veſſie, avec les plantes aſtringentes; mais comme la difficulté eſt d'y parvenir, & que l'on ne ſauroit ſaiſir la verge du cheval, il faut abandonner le mal à la nature.

41°. *L'Ebullition.* Dans l'ébullition, toute l'habitude du corps ſe trouve en un moment couverte de petits boutons plus ou moins nombreux & plus ou moins élevés, mais pourtant ſuperficiels. Ils ſurviennent ordinairement après les grandes fatigues & les grandes ſueurs; c'eſt l'humeur de la tranſpiration qui s'accumule dans les vaiſſeaux de la peau: ces boutons

ſont ordinairement ſans danger, & diſparoiſſent bientôt par le moyen de la ſaignée & de quelque ſudorifique, quelquefois même le ſudorifique ſimple ſuffit. M. Lafoſſe dit avoir toujours donné avec ſuccès une muſcade rapée, que l'on fait bouillir deux à trois minutes, dans environ un demi-ſeptier d'eau, dans un vaſe que l'on a ſoin de couvrir; l'on y ajoute une bouteille de vin rouge, que l'on fait prendre chaud au cheval; il faut bien ſe garder de le ſaigner dans ces cas, comme M. Lafoſſe l'a vu pratiquer, les ſuites en ſont ſouvent fâcheuſes, à moins qu'un inſtant après on ne lui donne un ſudorifique.

42°. *L'Ecart.* Il approche beaucoup de la mémarchure, c'eſt un effort violent ſur le bras, qui tend à l'écarter de la poitrine; dans l'écart, les muſcles qui tiennent le bras attaché à la poitrine, ſont les ſeuls qui en ſouffrent; il ſe fait dans leurs fibres une diſtenſion conſidérable, & il ſurvient une inflammation dans tout l'eſpace qu'occupent ces muſcles. Les cauſes de l'écart ſont les chûtes lourdes, les faux pas, les coups violens dans l'endroit qu'on appelle la pointe de l'épaule, les efforts du cheval en ſe levant. On connoît l'écart, 1°. lorſqu'on s'eſt apperçu que le cheval a fait un effort; 2°. lorſqu'en lui touchant le bras, il y reſſent de la douleur. Les écarts ne ſont pas ſi fréquens qu'on le croit; ſouvent on prétend que le cheval a fait un écart, tandis que le mal eſt dans le pied, ou aux articulations inférieures de la jambe; en un mot, il n'y a point d'écart ſans gonflement apparent & ſenſible; c'eſt donc à tort que la plupart des Praticiens, ne découvrant point la cauſe qui oblige un cheval à boîter, la placent à la partie la plus forte, qui eſt l'épaule ou la hanche; c'eſt un moyen de ſe tirer d'affaire & de cacher ſon ignorance.

La curation eſt la même que celle pour la mémarchure. Il faut laiſſer le cheval en repos, afin que les fibres puiſſent reprendre peu-à-peu leur reſſort;

cependant on aura soin de saigner sur le champ, pour prévenir l'inflammation : si l'on s'apperçoit cependant de l'écart, on doit mettre en usage les résolutifs & les discussifs, c'est le moyen d'obvier à l'engorgement. Lorsqu'il y a inflammation, on emploiera les émolliens, afin de remédier à la tension & à la douleur ; aussi-tôt que l'inflammation est diminuée, & que la résolution commence à se faire, M. Lafosse favorise celle-ci par les toniques & les résolutifs, ainsi que dans la mémarchure. Comme l'effort des hanches est la même chose que l'écart, la curation n'en doit pas être différente.

43°. *Echimose.* C'est la stagnation du sang extravasé à la suite d'une contusion, d'une chûte, d'un coup qui aura froissé & déchiré quelques vaisseaux. L'échimose est presque toujours superficielle, c'est-à-dire, sous la peau ; lorsque la contusion est violente, on saignera & l'on appliquera sur la partie les topiques les plus astringens, les repercussifs, tels que l'alun battu dans le blanc d'œuf, le vinaigre ou l'eau marinée, c'est-à-dire, salée, pour restreindre l'inflammation, la douleur & l'épanchement du sang ; ces remedes doivent être employés dans le moment de la contusion. Si l'échimose est formée, se dessèche & durcit, on ouvrira la peau pour évacuer les grumeaux de sang, & l'on traitera la plaie à l'ordinaire. Lorsque l'échimose est légere & peu considérable, la résorption du sang ou la résolution, s'opérera facilement avec l'usage des résolutifs, des fomentations, de l'eau salée. Il peut arriver des especes d'échimoses ou d'extravasation de sang & stagnation à la suite de certaines maladies ; pour lors, elles seroient ou des symptômes mortels, ou la cause étant enlevée, c'est-à-dire, la maladie qu'elles accompagnoient étant guérie, elles disparoîtroient.

44°. *Emphyseme.* Il arrive quelquefois aux chevaux un gonflement, qui tantôt occupe la poitrine, tantôt

le col & tantôt les épaules, &c. il occupe même; mais plus rarement, toute l'habitude du corps. L'emphyseme n'est ni sensible, ni dur, lorsqu'on y porte la main; cependant on sent une résistance semblable à celle que fait une peau de tambour, & à l'ouverture même un bruit qui ne s'énonce dans aucune tumeur. Cette boursoufflure appellée emphyseme, est occasionnée par l'air qui se trouve épanché dans le tissu cellulaire, & qui parcourant insensiblement tout le corps du cheval, s'y raréfie par la chaleur, & opére l'effet de l'air poussé par le soufflet des bouchers: ce n'est pas là la seule cause de cette maladie, elle peut provenir aussi de l'air échappé des poumons, qui s'insinuant peu-à-peu dans la membrane cellulaire, se porte dans les parties où il se trouve moins de résistance, & encore quelquefois, lorsque l'air aura pénétré par quelque ouverture faite à la peau, surtout à la suite d'un œdeme.

L'emphyseme se reconnoît à plusieurs signes: 1°. si on porte les doigts sur la boursoufflure ou bouffissure, ils n'y laissent point d'impression comme dans l'œdeme; 2°. on entend l'air raisonner dans le tissu cellulaire; 3°. en comprimant, on chasse l'air d'un endroit, lequel se porte dans un autre; 4°. il n'y a ni chaleur, ni douleur. Cette maladie n'est point dangereuse par elle-même; elle ne peut l'être qu'autant que la cause qui l'a produite est elle-même dangereuse, telle qu'une plaie profonde qui auroit attaqué quelques parties essentielles à la vie de l'animal; sa durée n'est pas considérable, il est rare qu'elle aille au-delà de huit jours: au reste, on observera que l'emphyseme est presque la seule maladie dans laquelle le poil ne tombe pas; car il tombe dans le phlegmon, lorsque cette tumeur inflammatoire se tourne en apostheme, & dans l'œdeme, lorsqu'il survient gangrène: si l'emphyseme se trouve aux environs d'une plaie, on peut expulser l'air avec les doigts par l'ouverture faite; si

au contraire il a gagné d'autres parties voisines, il faut simplement appliquer des linges ou des couvertures chaudes, pour en procurer la sortie par les pores de la peau; mais si l'on voyoit que le mal durât plus de cinq ou six jours, il est à propos & même indispensable de faire des ouvertures à la peau dans différents endroits, ce qui donne une issue très-prompte à l'air; ce moyen seul suffit.

45°. *Encastelure.* C'est un resserrement de la partie supérieure de la muraille dans tout son pourtour, où l'articulation de l'os coronaire avec l'os du paturon, paroît surpasser en diametre la terminaison de la peau à la muraille. On peut distinguer deux sortes d'encastelure : la naturelle & l'accidentelle. La naturelle est celle qui vient de conformation, telle qu'on le voit dans certains poulains sortant des haras; les chevaux barbes & les espagnols, sur-tout ces derniers, y sont plus sujets que d'autres. L'encastelure accidentelle vient pour l'ordinaire de ce que l'on a paré la sole de corne, détruit les arcs-boutans; de ce qu'on a rapé la muraille, sur-tout à la couronne proche le poil, partie très-abreuvée d'humidité, & qui conséquemment, par cette opération, s'altére davantage. L'encastelure peut venir encore à la suite d'une fourbure, ou d'un effort de l'os coronaire sur l'os du pied; elle peut aussi survenir à un cheval qu'on aura dessolé plusieurs fois. Des raies de feu mises trop profondément, sont de même capables d'y donner naissance; ce dernier accident & la dessolure occasionnent plus fréquemment l'encastelure qu'on ne pense.

A l'encastelure naturelle, il n'y a point de remede; pour guérir l'accidentelle, il n'y en a point de meilleur que de tenir toujours le pied humecté, ou avec de la terre glaise mouillée, ou avec des emmiellures, ou avec telles autres graisses liquides que ce soit, & de ne jamais parer le pied.

46°. *L'Encheveture.* C'est une plaie que le cheval

s'eſt faite dans le paturon, ou plus haut, avec ſa longe ou la barre : il y a des chevaux qui ſe prennent tellement le pied dans leurs longes, qu'ils ſe coupent la peau juſqu'au tendon; d'autres, où la peau n'a été que froiſſée, mais où il y a diſtenſion des ligamens ſans apparence de gonflement, accidens que le repos & le tems guériſſent.

47°. *L'Enclouûre.* Enclouer un cheval, c'eſt planter un clou dans la chair & l'y laiſſer. L'enclouûre ne diffère de la piquûre qu'en ce que dans celle-ci on retire ſur le champ le clou, au lieu qu'il reſte dans celle-là; ainſi elles proviennent l'une & l'autre des mêmes cauſes. On connoît l'enclouûre, lorſqu'après avoir déferré & paré le pied, on voit que le clou eſt dans la chair, ou lorſqu'en ſondant avec les triquoiſes, le cheval feint, quand on touche l'endroit de l'enclouûre; ſi l'on s'en apperçoit ſur le champ, ou ſi l'on ſoupçonne que le cheval ſoit encloué, il faut retirer le clou; & quoique le ſang ſorte par la ſole de corne & la muraille, il n'y a pas ordinairement de danger. C'eſt un mal léger qui ſe guérit lui-même; mais ſi le pus eſt formé par le ſéjour du clou dans la chair, il faudra, après avoir déferré le cheval boiteux, faire une ouverture profonde entre la ſole de corne & la muraille, pénétrer juſqu'au vif de la chair cannellée, & panſer enſuite comme la piquûre. Si malgré l'ouverture la matiere fuſoit juſqu'au deſſus du ſabot vers la couronne, ce qu'on appelle *ſouffler au poil*, il ne faudroit pas s'oppoſer à la ſortie du pus de ce côté-là, ce ſeroit enfermer le loup dans la bergerie; le pus ne trouvant pas d'iſſue, ſéjourne ſous la muraille, creuſe, fuſe & produit un ravage qui rend ſouvent la maladie incurable : on doit au contraire, favoriſer la ſortie du pus, par le moyen des ſuppuratifs & des émolliens; le pus ayant la liberté de s'écouler, le cheval guérit ſans aucun remede, dans l'eſpace de quinze ou vingt jours.

Lorſque

Lorsque le clou a piqué l'os du pied, ce dont on s'apperçoit à la quantité de matiere qui en sort, & encore mieux avec la sonde, il faut dessoler le cheval, afin de donner ouverture à l'esquille, qui tombera par exfoliation; c'est le moyen de guérir le plus sûr & le plus prompt, pourvu toutefois que le ravage s'étende sur la sole.

On examinera soigneusement s'il n'est pas resté dans l'endroit de la piquûre quelque portion de clou, & la plaie sera pansée avec des plumaceaux chargés de térébenthine Si l'enclouûre est vers le talon, & si la matiere en séjournant a gâté le cartilage, il est indispensable d'extirper la partie gâtée, ce qui réussit dans ce cas, attendu que le cartilage est composé de différens petits paquets.

48°. *L'Eparvin.* C'est une tumeur à-peu-près de la même nature que la courbe; elle a son siege sur la partie supérieure interne de l'os du canon de derriere, avoisinant les os scaphoïdes: elle fait boîter pour l'ordinaire les chevaux, elle reconnoît les mêmes causes que la courbe. Quelques Auteurs ont distingué trois sortes d'éparvins, savoir; l'éparvin de bœuf, l'éparvin sec & l'éparvin calleux. L'éparvin de bœuf est une tumeur naturelle, ou une grosseur avec laquelle le cheval naît; on l'appelle ainsi à cause de la ressemblance de cette partie avec le jarret du bœuf. En disséquant ces sortes de tumeurs, on n'y découvre aucune exostose aux os scaphoïdes, non plus qu'à la partie supérieure de l'os canon; ces os sont simplement plus volumineux, & il est rare que le cheval naisse avec un éparvin seul; il y en a aux deux jambes. Le nom d'éparvin se donne à un mouvement convulsif que fait le cheval, sans qu'on remarque aucune apparence de grosseur. Ce mouvement n'existe quelquefois qu'à une seule jambe: on dit alors que le cheval trousse, haspe; les différentes dissections de ces parties n'ont pas indiqué à M. Lafosse la cause; il a

observé que dans certains chevaux, les os ſtiloïdes étoient plus gros, & paroiſſoient gêner les tendons fléchiſſeurs; mais il penſe que cet accident vient des nerfs & du trop grand raccourciſſement des muſcles; ce défaut eſt agréable, lorſqu'il n'eſt pas outré, & eſt eſtimé parmi les Ecuyers. L'éparvin calleux eſt une tumeur ſituée dans la même partie que l'éparvin du bœuf; il provient d'une diſtenſion des ligamens latéraux communs & des particuliers, qui uniſſent l'os du canon aux os ſcaphoïdes, & de ceux qui uniſſent les os ſcaphoïdes entr'eux: c'eſt à tort qu'on l'appelle calleux, car dans ſon principe il eſt mol; il devient ſquirrheux & enſuite calleux, ou pour mieux dire, il s'oſſifie; ainſi, il n'y a, à proprement parler, que cette eſpece de tumeur qui mérite le nom d'éparvin. Le remede ne différe point de celui du ſuros ou de la courbe.

49°. *L'épilepſie, l'étourdiſſement ſuivant les Maréchaux.* C'eſt une convulſion irrégulière de tout le corps, qui ſaiſit ſubitement le cheval & le fait tomber par terre; il ſe roidit & s'agite; ſes yeux deviennent rouges, hagards; ſa tête ſe ramene vers la poitrine, l'écume lui ſort de la bouche; dans cet état, il paroît avoir perdu la vue, car il ſe laiſſe toucher aiſément la cornée tranſparente; il eſt inſenſible au fouet, l'accès eſt de ſept ou huit minutes, quelquefois même de plus d'une demi-heure. L'animal revenu à lui, ſe raſſure & ſe met à trotter, ſans paroître ni abattu, ni fatigué.

A raiſon des mouvemens convulſifs, il ſembleroit, dit M. Lafoſſe, qu'on devroit chercher la cauſe de cette maladie dans le cerveau & dans les nerfs; mais cependant M. Lafoſſe n'a jamais rien obſervé de particulier dans ces parties, en ouvrant des chevaux épileptiques; mais en examinant l'eſtomac, il a toujours remarqué une très-grande quantité de ſuc gaſtrique noirâtre, qui annonçoit plutôt une ſaburre qu'une

ſecrétion parfaite ; ce que M. Lafoſſe n'a jamais trouvé dans les chevaux attaqués d'autres maladies. Lorſque l'épilepſie n'exiſte pas dès la naiſſance, ne peut-on pas croire que les mauvais fourrages, la repercuſſion des humeurs de la peau, celle de la galle & du farcin, la peur, ſont très-capables de la produire ? Au reſte, M. Lafoſſe a remarqué lui-même des chevaux épileptiques devenir immobiles par la ſuite ; ce mal n'eſt pas curable : il n'a pas réuſſi au moins à en délivrer les chevaux qu'il a traités avec les purgatifs, les abſorbans, les veſſicatoires, les ſetons, &c. il n'a pas même reculé le retour des accès.

50°. *L'Eréſipelle.* C'eſt une inflammation de la peau accompagnée de chaleur, quelquefois de douleur & ſouvent de démangeaiſon. Les cauſes de l'éréſipelle ſont ou générales, ou particulieres ; ces premieres ſont l'âcreté & l'impureté de la maſſe du ſang, ou une matiere ſaline, mêlée avec les humeurs ; les particulieres ſont tout ce qui peut fixer l'acrimonie dans la peau, comme la ſuppreſſion de l'humeur, de la ſueur & de la tranſpiration produite, ou par les remedes huileux, qui bouchent les pores, ou par la craſſe, qui en s'amaſſant opere le même effet, ou par la compreſſion, ou par l'obſtruction des tuyaux excrétoires. Dans tous ces cas, l'humeur de la tranſpiration s'arrête ou ſéjourne dans les glandes de la peau, s'y altere, devient âcre, corrode les tuyaux des glandes, y cauſe des gerçures, des crevaſſes & des veſſies pleines d'une ſérosité âcre, qui fait criſper les extrêmités des vaiſſeaux ſanguins de la peau, & y excite l'inflammation. L'éréſipelle ſe traite à-peu-près de même que l'inflammation ; il faut commencer par ſaigner, afin de déſemplir les vaiſſeaux, de calmer l'inflammation, & de préparer le cheval aux remedes intérieurs ; on évitera avec ſoin d'appliquer ſur le mal des graiſſes ou des emplâtres, qui en bouchant les pores de la peau, empêchent

la transpiration & augmentent l'inflammation; les repercussifs violens doivent être également proscrits, ils feroient rentrer l'humeur d'érésipelle, qui pourroit se fixer sur quelques visceres, & causer une maladie mortelle, comme un dépôt dans les poumons, dans le foie, & souvent même la morve.

Dans les commencemens, il suffira d'employer les humectans & les relâchans, tels que la fomentation avec l'eau tiede, ou la décoction des plantes émollientes, comme de camomille & des fleurs de sureau. Lorsque l'inflammation est un peu diminuée, on peut aider la résolution, en ajoutant un peu d'eau-de-vie dans ces décoctions; il est à propos de purger, afin d'entraîner une partie des impuretés qui sont dans le même sang. Il est aussi très-utile de donner intérieurement quelque sudorifique, ou quelque cordial, comme la poudre de fenouil, de coriandre, mêlée avec la corne de cerf, les poudres de cumin, d'anis & de galega, à la dose de quatre onces; ces poudres se mêlent dans du son ou de l'avoine; si le cheval refuse de les prendre, on les lui fait avaler dans du vin. Ces remedes ouvrent les pores de la transpiration, poussent vers la peau, & purifient le sang des impuretés dont il est chargé. Si l'érésipelle produit la galle, les dartres, le farcin, on suivra pour lors le traitement propre à ces maladies.

M. Lafosse traite de même dans son Dictionnaire toutes les autres maladies du cheval; nous ne rapporterons pas ici tous ces différens traitemens, nous invitons nos lecteurs de les lire dans son Ouvrage; ce que nous en avons exposé ici, suffit pour le leur faire desirer, c'est uniquement le but que nous nous sommes proposé; car notre Dictionnaire n'étant déjà que trop étendu, il ne nous est pas possible d'y entrer dans de plus grands détails; d'ailleurs, ce que nous aurons pu omettre dans ce Dictionnaire au sujet du traitement

des maladies de gros & de menu détail, se trouvera indiqué tout au long dans un autre Ouvrage que nous publierons incessamment sur cet objet.

VIPERE. C'est un petit reptile dont la morsure est très-venimeuse. Sa tête est plus plate & plus large que celle des autres serpens, & le bout de son museau est relevé & retroussé presque comme celui du cochon; la vipere est longue environ de demi-aune ou même d'un peu plus de deux pieds, & sa grosseur est d'un pouce; elle a à chaque mâchoire un nombre assez incertain de petites dents, & deux grandes canines, crochues, creuses, transparentes, fort pointues, mobiles dans leur articulation, situées aux deux côtés de la mâchoire supérieure, qui sont couchées, & qui ne se dressent que quand la vipere veut mordre. La base de ces dents est entourée d'une vésicule contenant la quantité d'une bonne goutte d'un suc saliveux, jaune, fade & diaphane. M. Charas en a parlé pertinemment dans les différens Mémoires qu'il a publiés sur la vipere, & dont la plupart sont insérés dans le Recueil de l'*Académie Royale des Sciences*. La vipere rampe assez lentement & ne bondit pas comme les autres reptiles; elle est prompte & agile à mordre, lorsqu'elle est irritée; le mâle a les parties naturelles doubles, couvertes de pointes dures & aiguës & la femelle a une double matrice, mais un seul orifice externe pour toutes deux.

La peau de la vipere est toujours marquetée; le fond de sa couleur est tantôt blanchâtre, tantôt rougeâtre, tantôt gris, tantôt jaune, tantôt tanné & est toujours semé de taches régulieres beaucoup plus obscures que le reste. Toute la peau est couverte d'écailles, dont les plus grandes & les plus fortes garnissent tout le dessous de l'animal & sont de couleur d'acier bien poli.

Le vipereau sort vivant de la matrice de sa mere

par l'orifice dont nous avons parlé; la mere le délivre d'une espece d'arriere-faix dont il est en partie enveloppé, & elle le lèche pour le nettoyer après sa naissance; cet animal ne se trouve communément que dans les endroits où le terrein est pierreux: il s'en trouve dans le Dauphiné, le Lyonnois, le Poitou, à Chaumont en Bassigny, &c. Il se nourrit de grenouilles, de souris, de taupes, de lézards, de cantharides, de scorpions.

Divers Observateurs ont fait des expériences sur la vipere, qui paroissent fort opposées. Les uns prétendent que tout son venin est dans les vésicules qui couvrent les grosses dents, d'où il sort une liqueur jaunâtre, quand elles mordent; les autres disent au contraire que cette liqueur n'est point venimeuse, qu'ils en ont fait manger à des poulets & des pigeons sans qu'ils en aient été incommodés, & concluent que ce venin consiste dans les esprits irrités de la vipere, qu'elle pousse dans la morsure, & qui sont si froids qu'ils coagulent le sang & empêchent la circulation, suivant Charas, ce dont ne convient pas M. Geoffroy. Quoi qu'il en soit, il est de fait que quand la vipere se dispose à mordre, elle redresse ses dents, comprime les petites follicules qui se trouvent dessous, & darde dans la petite rainure des dents, une liqueur qui a la couleur & le goût d'huile d'amandes douces, ainsi que l'ont observé Rhedi & Vallisnieri: cette liqueur est le venin de la vipere, elle s'insinue dans les vaisseaux, coagule peu-à-peu le sang, & en interrompt la circulation, d'où s'ensuit nécessairement la mort, si on n'est pas promptement secouru.

Les Moissonneurs & les Botanistes, quand ils veulent se garantir de la vipere, se munissent de bottes pour entrer dans les prairies. On lit dans la plupart des Auteurs modernes l'histoire qui est arrivée à un étudiant en botanique, au mois de Juillet 1747. M. Ber-

nard de Jussieu, herborisant sur les buttes de Montmorency, avec ses éleves, un d'eux saisit, avec la main, un serpent qu'il prenoit pour une couleuvre, & qui étoit réellement une vipere; l'animal irrité, le mordit en trois endroits, au pouce, au doigt index de la main droite & au pouce de la main gauche. Ce jeune homme sentit presque aussi-tôt un engourdissement dans les doigts, qui s'enflerent; l'enflure gagna bien vîte les mains, & devint si considérable que le malade ne pouvoit plus fléchir les doigts. Il fut mené dans cet état à M. de Jussieu, qui se trouvoit pour lors éloigné de quelques centaines de pas; ce grand Naturaliste reconnut dès-lors l'animal qui avoit fait la morsure pour une vipere, & rassura le malade par la guérison prompte qu'il lui promit; & en effet, M. de Jussieu avoit eu plusieurs preuves de l'efficacité de l'alkali volatil pour cette morsure, il avoit heureusement sur lui un flacon rempli d'eau de luce, qui n'est autre chose qu'une préparation de l'alkali volatil uni à l'huile de succin; il en fit prendre au malade six gouttes, & en versa sur toutes les blessures assez pour servir à les bassiner & à les frotter. Il étoit alors une heure après midi, & il faisoit fort chaud; sur les deux heures le malade se plaignit de maux de tête & tomba en défaillance; on voulut faire une ligature au bras droit, qui étoit très-enflé, mais M. de Jussieu la fit défaire, & une seconde dose du même remede prise dans du vin, fit disparoître la défaillance; alors le malade demanda à être mené au lieu où il devoit passer la nuit, il y fut conduit par deux de ses camarades, qui se chargerent d'en avoir soin, & de lui faire prendre le même remede, s'il lui survenoit quelque foiblesse; il en eut effectivement deux dans la route: étant au lit, il se trouva très-mal, donna même quelques marques de délire, & vomit tout son dîner; mais tous ces accidens céderent à quelques

nouvelles doſes d'alkali volatil : après le vomiſſement, le malade reſta tranquille, & dormit aſſez bien. M. de Juſſieu, qui arriva ſur les huit heures, le trouva beaucoup mieux, & uniquement incommodé de l'abondante tranſpiration que le remede avoit cauſé. La nuit fut très-bonne; le lendemain, les mains ne ſe trouvant pas deſenflées, on y fit une embrocation avec l'huile d'olive, dans laquelle on mêla un peu d'alkali volatil; l'effet de ce remede fut prompt : une demi-heure après, le malade pouvoit fléchir librement les doigts; il s'habilla & revint à Paris, après avoir bien déjeûné; il alla toujours de mieux en mieux & ſe trouva entiérement guéri au bout de huit jours. L'enflure, l'engourdiſſement des mains, & une jauniſſe qui s'étoit montrée dès le troiſieme jour ſur les deux avant-bras, furent diſſipés par le même remede, dont il prenoit trois fois par jour deux gouttes dans un verre de ſa boiſſon.

Cet exemple doit convaincre de l'efficacité de l'alkali volatil pour la morſure des viperes.

Tout dangereux que ſoit le venin de la vipere, cela n'empêche pas qu'elle ne fourniſſe d'excellens remedes à la Médecine. On s'en ſert intérieurement pour réſiſter au venin, pour purifier le ſang, pour la lépre, la galle, les écrouelles, les dartres rebelles, & dans les fievres malignes & peſtilentielles; ſa principale vertu eſt, ſuivant les Continuateurs de la matiere médicale de M. Geoffroy, d'accélérer la circulation du ſang, d'en faciliter le mêlange, de fondre les concrétions lymphatiques, & de débarraſſer par ce moyen les glandes de ces humeurs groſſieres & obſtruantes, qui venant à y ſéjourner & à s'y aigrir, occaſionnent une infinité de maladies cutanées, auxquelles on donne le nom de ſcrophuleuſes & de lépreuſes.

Les préparations les plus ſimples de la vipere & en même tems les meilleures, ſont les bouillons, la gelée,

les sirops & le vin de vipere. Pour faire les bouillons, on dépouille une vipere de sa peau, & l'on en rejette la tête, la queue & ses entrailles, réservant le sang, le cœur & le foie; on coupe le tout par tronçons, que l'on fait cuire pendant cinq heures au bain-marie, en y ajoutant un verre d'eau commune, & si l'on veut, un quartier de volaille & une poignée d'herbes convenables; on aura soin de luter le vaisseau avec de la pâte, pour conserver l'esprit & le sel volatil, qui font la bonté de ce bouillon.

La gelée se fait en prenant telle quantité de viperes que l'on veut; on les prépare comme pour le bouillon, & on les fait cuire pendant cinq heures au bain-marie, avec une suffisante quantité d'eau; après quoi, on coule le tout avec une forte expression; on évapore la décoction au bain-marie, & on la place ensuite dans un endroit frais pour la faire épaissir en gelée; la dose en est d'une petite cueillerée.

Le sirop dont on trouve la recette dans les dispensaires, se donne depuis deux gros jusqu'à une once; enfin, le vin de vipere se fait en mettant infuser des viperes coupées par morceaux, dans une certaine quantité de moût de vin: on laisse fermenter le tout, & après que le vin est éclairci, on le conserve pour l'usage; la dose en est d'un verre le matin à jeun pendant quelque tems. Tous ces remedes vont au même but, & sont excellens pour rétablir les forces épuisées par de longues maladies, & pour purifier la masse du sang infectée de quelques mauvais levains.

On trouve dans les boutiques deux autres préparations de viperes, qu'on peut substituer aux précédentes, savoir; la poudre & les trochisques de viperes. Pour faire la poudre, on retranche comme inutiles la tête & la queue des viperes qu'on veut employer: on peut, si l'on veut, laisser la peau, qui ne laisse pas de contenir du sel volatil; après quoi, on

lave les viſceres & l'on ne jette que les inteſtins ; on hache le tout en petits morceaux, pour mettre ſécher au bain-marie dans une cucurbite ; ou bien, on ſuſpend les viperes dans un lieu chaud à l'ombre, juſqu'à ce qu'elles ſoient parfaitement deſſéchées & dépouillées de leur phlegme, enſorte qu'il ne reſte que le ſel volatil, l'huile & les autres parties eſſentielles ; enfin, le tout étant bien ſec avec les entrailles, on le pulvériſe dans un mortier de marbre, en l'arroſant durant la pulvériſation, d'eſprit-de-vin imprégné de myrrhe ou de camphre, qui vaut encore mieux, quoique celui-ci ſe diſſipe facilement. On y jette ſur la fin quelques gouttes d'huile diſtillée de gerofle, & l'on garde le tout dans un vaiſſeau de verre bien bouché, ſous le nom de poudre de vipere ; la doſe en eſt depuis douze grains juſqu'à deux ſcrupules : elle entre dans l'électuaire anti-vénérien de Marquet ; elle y fait merveille en qualité de *ſel volatil*. M. Perylhe, qui prétend avoir été le premier qui ait employé le ſel volatil pour la guériſon des maladies vénériennes, ſe trompe, puiſque le Docteur Marquet s'en ſervoit dès 1740.

Les trochiſques de viperes ſe font en prenant les troncs, les foies & les cœurs de viperes deſſéchés comme ci-deſſus ; on les pulvériſe & l'on en forme des trochiſques avec la gomme adragant préparée au moyen du vin d'Eſpagne ; on les oint avec quelques gouttes de baume du Pérou ; la doſe eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un gros. Les Chymiſtes tirent encore des viperes de l'eau diſtillée, de l'eſprit, du ſel volatil & de l'huile.

On emploie à l'extérieur la graiſſe de vipere, c'eſt un excellent remede contre les affections des parties nerveuſes, ſpécialement des articulations provenant de cauſe externe, telles que les contuſions, plaies, piquûres & autres choſes ſemblables. Nous ne nous

étendrons pas davantage sur les vertus de la vipere; elles se trouvent détaillées tout au long dans les ouvrages de matiere médicale.

VIVIER. C'est une large fosse ou autre lieu commode où l'on jette du poisson, afin de le repêcher journellement pour le besoin de la maison; s'il n'y a point de sources qui en renouvellent l'eau, la carpe & la tanche y prennent un goût de bourbe; mais ces poissons le perdent, quand on les a laissé dégorger quelques heures dans de l'autre eau vive.

VOLAILLE. Ce sont les oiseaux domestiques qu'on éleve dans les basse-cours, comme poules, coqs, chapons, canards, dindons, &c. Voyez ce que nous en avons dit aux différens articles qui les concernent dans ce Dictionnaire & dans notre *Traité physique & économique des Oiseaux de basse-cour*, qui est précisément un recueil complet de tout ce qui peut concerner ces oiseaux.

Nota. Nous ne pouvons mieux finir ce Dictionnaire qu'en indiquant la maniere avec laquelle il faut s'y prendre pour réussir dans le traitement des maladies des bestiaux. Il faut 1°. bannir des écoles Vétérinaires toute cette belle théorie, qui ne tend souvent qu'à consommer beaucoup de tems, & s'en tenir aux expériences & observations; 2°. établir des hôpitaux Vétérinaires, où l'on traitera toutes les différentes maladies des bestiaux, & dresser un regiſtre de la réussite de chaque traitement; 3°. éviter tous les systêmes, qui sont plus meurtriers que le fer même, pour s'en tenir uniquement à la pratique; 4°. faire un examen exact des plantes qui peuvent être favorables ou nuisibles aux bestiaux, de même que de la constitution de l'air & des saisons; 5°. faire une recherche exacte, en cas d'épisootie, des causes qui peuvent y avoir donné lieu, & ne pas se contenter, comme

sont de jeunes Médecins peu versés dans les connoissances des maladies des hommes & des bestiaux, d'assommer les animaux infectés plutôt que de s'appliquer à en connoître les remedes ; il n'est pas douteux qu'en assommant les bestiaux, l'épisootie doit cesser ; la cause ne subsistant plus, l'effet ne doit plus s'ensuivre ; mais tant & si long-tems que les Médecins Vétérinaires agiront ainsi, ce ne sera pas le moyen d'acquérir des connoissances dans l'art de guérir & de conserver le bétail, qui est la principale richesse des campagnes : 6°. rassembler dans un corps d'ouvrage, comme nous avons tâché de faire dans celui-ci, tous les différens traitemens usités jusqu'à présent, pour les maladies des bestiaux, & en éloigner tous ces raisonnemens futiles & ces conjectures, souvent peu vraisemblables, qu'on pourroit y ajouter, comme a fait un Auteur moderne. Si nous n'avons pas eu le bonheur d'y réussir, du moins avons-nous donné occasion à d'autres d'y travailler, sans être obligés de faire de grandes recherches, puisqu'ils les trouvent toutes réunies dans ce Dictionnaire ; c'est ce que nous venons déjà de voir de nos jours. Ce sont-là ces hommes suffisans qui veulent s'ériger en maîtres, & qui n'ont d'autres connoissances des bestiaux que celles qu'ils ont lu en quelques livres.

Il vient de paroître un Ouvrage en deux volumes *in*-8°. sous le titre de *Recherches sur les maladies épisootiques*, dont nous avons déjà rendu compte du premier volume dans le cinquieme de cet Ouvrage. Quand on a lu entiérement ces recherches, on voit qu'on n'en est pas plus savant ; on n'est pas plus en état de traiter une maladie épisootique des bestiaux : on n'y rapporte pas même quelles sont les causes qui peuvent lui donner lieu, on y cite & on y encense à chaque instant quelques jeunes Médecins ; mais on ne voit pas en quoi ces Médecins méritent l'encens

qu'on leur prodigue ; eſt-ce pour avoir fait réimprimer dans une petite brochure les préſervatifs contre l'épiſootie, de Ramazzini, de Lancifi ? Mais tout le monde en auroit fait autant. Si ces Médecins avoient pouſſé leurs expériences juſqu'à faire découvrir quelques méthodes pour guérir les beſtiaux infectés d'épiſootie, du moins leur auroit-on quelque obligation, c'eſt ce qu'ils n'ont pas fait. Il en eſt bien différemment des maladies des beſtiaux à celles de l'homme : on interroge les hommes malades pour en connoître plus facilement le ſiege de la maladie, conjointement avec les autres ſymptômes ; mais on a beau interroger les beſtiaux, leur langage nous eſt inconnu ; c'eſt ce qui rend la Médecine Vétérinaire beaucoup plus difficile : c'eſt de l'obſervation & de l'expérience qu'il faut partir pour raiſonner, & non pas procéder du raiſonnement à l'expérience. Hyppocrate, le pere de la Médecine, a uniquement obſervé, & c'eſt de ſes obſervations qu'il a déduit ſes aphoriſmes : en obſervant de même les maladies des beſtiaux, on pourra un jour parvenir à y acquérir quelques connoiſſances ; ce ne ſera pas en rejettant en petit maître les différens remedes qui ont été indiqués juſqu'à préſent, ſans les apprécier, qu'on réuſſira. Les Anciens, qui ont ſcientifié la Médecine, ne l'ont fait qu'en gravant ſur le bronze toutes les différentes recettes dont on avoit expérimenté le ſuccès ; c'eſt de là, comme d'un tréſor inépuiſable, qu'ils ont tiré les moyens pour traiter ſcientifiquement chaque maladie ; il eſt vrai qu'il eſt inutile de faire de nos jours de pareilles collections, il faudroit mieux ſavoir ſa matiere médicale qu'on ne la ſait pour en faire uſage, & en les rejettant totalement, l'ignorance triomphe plus facilement.

Nous aurions deſiré avoir pu donner à notre Ouvrage une autre forme que celle d'un Dictionnaire,

& le rendre par-là plus méthodique ; mais quand on eſt obligé de dépendre d'un tiers pour ſa rédaction, ainſi que nous l'avons dit dans la Préface qui eſt à la tête de la ſeconde édition du premier volume, un Auteur eſt bien excuſable ; nous aurons peut-être à la ſuite occaſion de ſuivre un autre plan ; enfin, nous oſons aſſurer que nos Lecteurs trouveront ſous un même coup-d'œil, par le moyen des Tables que nous allons joindre ici, tout ce qui peut intéreſſer tout économe & intendant de domaine.

Fin du Dictionnaire.

FAUNA
GALLICUS.

FAUNA

FAUNA

GALLICUS.

L'ÉNUMÉRATION des Animaux qui habitent la France, eſt un Ouvrage abſolument néceſſaire à la ſuite d'un Dictionnaire qui traite de la maniere de les élever, de les ſoumettre à notre empire, & des avantages qui en peuvent réſulter à la Société : c'eſt ce qui nous engage à donner ce Catalogue, avec d'autant plus de raiſon, que nous n'avons encore aucun *Fauna* du Royaume. Nous rapporterons donc dans ce *Fauna* la Liſte des Animaux de la France ; nous ſuivrons pour cette Liſte le ſyſtême de Linnæus, comme le plus clair, le plus facile & le plus étendu : nous donnerons à la ſuite de la phraſe de ce célebre Naturaliſte, celle des Naturaliſtes les plus connus, & le nom François de l'Animal. Nous ferons ſuivre cette Liſte des *Fauna* particuliers des différentes Provinces qui ont pu parvenir à notre connoiſſance, & nous nous conformerons par-là au plan que nous avons ſuivi pour notre Dictionnaire des Plantes, Arbres & Arbuſtes de la France. Comme notre but eſt de publier une Hiſtoire Naturelle & Economique du Royaume, nous penſons ne pouvoir mieux faire pour rendre

plus uniforme cette Histoire, que de faire suivre le Dictionnaire de chaque regne, d'une Liste qui renferme tous les objets qui s'y trouvent contenus.

CLASSE PREMIERE.

Des Animaux à mamelles.

1. HOMO Europæus. Homo albus, sanguinæus, torosus. *Linn. Syst. nat.* édit. XII; p. 29.

L'Homme blanc. Voyez sur ses maladies, *Médecine rurale, bourgeoise & royale.*

2. Vespertilio auritus. Vespertilio caudatus, naso oreque simplici, auriculis duplicatis capite majoribus. *Linn. Syst. nat.* 47. Vespertilio minor. *Brisson quadr.* 226.

Chauve-souris. Voyez art. *Vespertilion.*

3. Phoca vitulina. Phoca capite lævi inauriculato. *Linn. Syst. nat.* 56. Phoca seu vitulinus marinus. *Gesn. aqu.* 702.

Veau marin. *Vedel de mer* en Languedocien. Rondelet rapporte que cet animal vient faire ses petits à terre, mais qu'il ne vit pas long-temps sans retourner à la mer; ses épaules, ajoute-t-il, sont jointes par quatre muscles; sa langue est comme fourchue par le bout; son ronflement est si haut lorsqu'il dort, qu'on diroit entendre un bruit pareil à celui du Veau terrestre lorsqu'il beugle.

4. Canis familiaris. Canis caudâ (sinistrorsum) recurvatâ. *Linn. Syst. nat.* 56. Canis. *Gesn.*

Chien. Voyez art. *Chien.*

5. Canis lupus. Canis caudâ incurvatâ. *Linn. Syst. nat.* 58. Lupus. *Gesn. quadr.* 634.

Loup. Voyez art. *Loup.*

6. Canis vulpes. Canis caudâ rectâ, apice albo. *Linn. Syst. nat.* 59. Vulpes. *Gesn.*

Renard. Voyez art. *Renard.*

7. Canis alopex. Canis caudâ rectâ, apice nigro. *Linn. Syst. nat.* 59. Vulpes campestris vulgò.
Renard champêtre.

8. Felis catus. Felis caudâ elongatâ fusco annulatâ, corpore fasciis nigricantibus, dorsalibus longitudinalibus tribus, lateralibus spiralibus. *Linn. Syst. nat.* 62. Felis vulgò Catus. *Gesn.*
Chat. Voyez art. *Domestique*, où il est parlé du *Chat.* Cet animal aime beaucoup le marum, la cataire, d'où est venu le nom à cette plante, & la valeriane.

9. Mustela lutra. Mustela plantis palmatis nudis, caudâ corpore dimidio breviore, *Linn. Syst. nat.* 66. Lutra. Bell. aq.
Loutre. Voyez art. *Loutre.*

10 Mustela martes. Mustela pedibus fissis, corpore fulvo nigricante gula pallida. *Linn. Syst. nat.* 67. Martes *Gesn. quadr.* 151.
Marte.
Cet animal est aussi rare en France que la Fouine y est commune; il a la tête plus grosse & plus courte, les jambes plus longues, & conséquemment il court plus aisément qu'elle: ce qui le distingue spécialement de la Fouine, c'est qu'il a la gorge jaune, au lieu que celle de la Fouine est blanche; d'ailleurs son poil est plus fin, plus fourni, & moins sujet à tomber que celui de la Fouine. On rencontre ordinairement cet animal dans les anciennes forêts.

11. Mustela putorius. Mustela pedibus fissis, corpore flavo nigricante, ore auriculisque albis. *Linn. Syst. nat.* 67. Putorius. *Gesn. quadr.* 767.
Putois. Voyez l'article qui le concerne dans ce Dictionnaire.

12. Mustela erminea. Mustela pedibus fissis, caudâ apice atro. *Linn. Syst. nat.* 68. Mustela vulgaris. *Gesn.* Mustela candida, seu Ermineum. *Raii. quadr.* 178.
Blette. Voyez art. *Blette.*

13. Urſus arctos. Urſus caudâ abruptâ. *Linn. Syſt. nat.* 69. Urſus. *Geſn.*

L'Ours. Il s'en trouve dans les montagnes des Alpes & dans celles des Voſges. Voy. *Aldr. Loth.*

14. Urſus meles. Urſus caudâ concolore, corpore ſupra cinereo, ſubtus nigro, faſcia longitudinali per oculos aureſque nigra. *Linn. Syſt. nat.* 70. Taxus. *Aldrov.*

Blaireau. Voyez l'art. qui le concerne.

15. Talpa Europæa. Talpa caudata pedibus pendactylis. *Linn. Syſt. nat.* 73. Talpa. *Geſn.*

Taupe. Voyez art. *Taupe.*

16. Sorex araneus. Sorex caudâ mediocri, corpore ſubtus albido. *Linn. Syſt. nat.* 74. Mus adamus. *Geſn.*

Muſaraigne. Voyez art. *Muſaraigne.*

17. Erinaceus europæus. Erinaceus auriculis rotundatis, naribus criſtatis. *Linn. Syſt. nat.* 75. Echinus ſive Erinaceus terreſtris. *Geſn.*

Hériſſon. Voyez art. *Hériſſon.*

18. Lepus timidus. Lepus caudâ abbreviatâ, auriculis apice nigris. *Linn. Syſt. nat.* 77. Lepus. *Geſn.*

Lievre. Voyez art. *Lievre.*

19. Lepus cuniculus. Lepus caudâ abbreviatâ, auriculis nudatis. *Linn. Syſt. nat.* 77. Lepus cuniculus. *Geſn. quadr.*

Lapin. Voyez l'art. qui le concerne.

20. Caſtor fiber. Caſtor caudâ ovatâ planâ. *Linn. Syſt. nat.* 78. Caſtor. *Geſn.*

Caſtor. On en trouve dans le Languedoc & dans les iſles du Rhône.

Cet animal eſt amphibie ; il a tout au plus trois ou quatre pieds de longueur ; tout ſon corps, excepté ſa queue, eſt recouvert de poils longs & de duvet. Ce duvet eſt extrêmement fin & ſerré, & de la longueur d'un pouce ; ſon uſage eſt de conſerver la chaleur de l'animal : quant au poil long, il ſert à préſerver le duvet de la boue & de l'humidité. La tête du Caſtor paroît preſque quar-

rée ; ſes oreilles ſont longues & fort étroites ; ſa bouche eſt armée en-devant de quatre dents inciſives, fortes & tranchantes, deux en haut & deux en bas ; il a en outre ſeize dents molaires, huit en haut & huit en bas ; il s'en ſert comme d'inſtrumens pour couper les arbres ; ſes pieds de devant lui ſervent de mains, les doigts en ſont bien ſéparés, bien diviſés, & armés d'ongles longs & pointus ; mais ſes pieds de derriere ſont réunis entr'eux par une forte membrane : ce ſont proprement dits ſes nageoires. Comme ſes pattes de devant ſont beaucoup plus courtes que celles de derriere, ſa tête ſe trouve toujours baiſſée & ſon dos arqué ; ſa queue eſt ſur-tout très-remarquable ; elle eſt longue, un peu plate, toute couverte d'écailles, garnie de muſcles vigoureux, & toujours humectée d'huile & de graiſſe qui empêche l'huile de pénétrer.

21. Mus marmota. Mus caudâ abbreviatâ ſubpiloſâ, auriculis rotundatis, buccis gibbis. *Linn. Syſt. nat.* 81. Mus alpinus. *Raii quadr.* 221.

Marmotte. On en trouve ſur le mont Pilat, dans les montagnes du Dauphiné & dans celles des Pyrénées.

C'eſt un petit animal quadrupède, moins grand qu'un Liévre, mais bien plus trapu ; ſon nez, ſes lévres & la forme de ſa tête ſont néanmoins les mêmes que ceux du Liévre ; il a les poils & les ongles du Blaireau, les dents du Caſtor, la mouſtache du Chat, les yeux du Loir, les pieds de l'Ours, la queue courte & les oreilles tronquées ; la couleur de ſon poil ſur le dos eſt d'un roux brun plus ou moins foncé ; ce poil eſt aſſez rude, mais celui du ventre eſt rouſsâtre, doux & touffu.

22. Mus cricetus. Mus caudâ mediocri, auriculis rotun-

datis, corpore subtus nigro, lateribus rufescentibus, maculis albis. *Linn. Syst. nat.* 82. Cricetus. *Gesn.*

Marmotte de Strasbourg; en Allemand, *Hamster.* On en trouve aux environs de Strasbourg.

Elle tient pour la grandeur entre le Rat & le Lapin; ses pieds sont très-courts & sa queue longue d'environ huit pouces; le dessus de la tête, le dos & la queue sont d'un gris roux; les tempes & les côtés sont roux; la gorge est blanche & le ventre noir; de plus, les côtés sont marqués chacun de trois taches blanches.

23. Mus terrestris. Mus caudâ mediocri subpilosâ, palmis subtetradactylis, plantis pentadactylis, auriculis vellere brevioribus. *Linn. Syst. nat.* 82. Mus agrestis, capite grandi, brachyuros. *Raii. quadr.*

Le petit Rat des champs. Voyez art. *Rat.*

24. Mus rattus. Mus caudâ elongatâ subnudâ, palmis tetradactylis cum unguiculo pollicari, plantis pentadactylis. *Linn. Syst. nat.* 83. Mus domesticus major. *Gesn.*

Le Rat. Voyez art. *Rat.*

25. Mus amphibius. Mus caudâ elongatâ pilosâ, plantis palmatis. *Linn. Syst. nat.* 82. Mus aquaticus. *Bell. aq.*

Rat d'eau. Voyez art. *Rat.*

26. Mus musculus. Mus caudâ elongatâ subnudâ, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, pollice mutico. *Linn. Syst. nat.* 83. Mus domesticus vulgaris seu minor. *Raii. quadr.*

Souris. Voyez art. *Souris.*

27. Mus avellanarius. Mus caudâ elongatâ pilosâ, corpore rufo, gula albicante, pollicibus posticis muticis. *Linn. Syst. nat.* 83. Mus avellanarum minor. *Raii, quadr.*

Le Croquenoix.

Il est de la grandeur d'une Souris; sa queue est un peu plus longue que le corps; ses oreilles sont courtes & rondes; ses yeux sont grands & noirs, sa moustache est composée de poils noirs & clair-semés; ses pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derriere cinq, & sont armés d'ongles cro-

chus & pointus ; le pouce de ſes pieds de derriere eſt ſéparé des autres doigts & n'a point d'ongle ; la couleur de ſon poil eſt rouſſe dans la partie ſupérieure du corps, & blanche mêlée d'un peu de jaunâtre dans la partie inférieure. On le trouve dans les bois.

28. Mus quercinus. Mus caudâ elongatâ piloſâ, macula nigra ſub oculis. *Linn. Syſt. nat.* 84. Mus avellanarum major. *Aldrov.*

Le Lerot. On le trouve dans les bois & dans les endroits où il y a des fruits. Voyez art. *Loir.*

29. Mus ſylvaticus. Mus caudâ mediocri, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, corpore griſeo, pilis nigris, abdomine albido. *Linn. Syſt. nat.* 84. Mus domeſticus medius *Raii. quadr.*

Le Mulot. Voyez art. *Mulot.*

30. Sciurus vulgaris. Sciurus auriculis apice barbatis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis. *Linn. Syſt. nat.* 86. Sciurus vulgaris. *Raii. quadr.*

Ecureuil. Voyez art. *Ecureuil.*

31. Sciurus glis. Sciurus canus, ſubtus albidus. *Linn. Syſt. nat.* 87. Glis. *Geſn.*

Le Loir. Voyez art. *Loir.*

32. Cervus elaphus. Cervus cornibus ramoſis totis teretibus recurvatis. *Linn. Syſt. nat.* 93. Cervus. *Geſn.*

Cerf. Voyez l'art. qui le concerne.

33. Cervus dama. Cervus cornibus ramoſis recurvatis compreſſis, ſummitate palmata. *Linn. Syſt. nat.* 93. Doma. *Bell. itin.* 57.

Daim. Voyez. art. *Daim.*

34. Cervus capreolus. Cervus cornibus ramoſis teretibus erectis, ſummitate bifida. *Linn. Syſt. nat.* 94. Caprea Plinii, capreolus *Aldrov.*

Chevreuil. Voyez art. *Chevreuil.*

35. Capra hircus. Capra cornibus carinatis armatis, gula barbata. *Linn. Syſt. nat.* 94. Capra. *Geſn.*

Bouc. Voyez art. *Bouc* & *Chevre*, qui eſt ſa femelle, animal domeſtique.

36. Capra rupicapra. Capra cornibus erectis uncinatis. *Linn. Syſt. nat.* 75. Rupicapra. *Bell. itin.* 57.

Bouquetin. Voyez art. *Bouc.*

37. Ovis aries. Ovis cornibus, compreſſis lunatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 97. Ovis. *Geſn.*

Brebis. Voyez artic. *Belier, Brebis, Mouton, Agneau, laines*, animal domeſtique.

38. Bos taurus. Bos cornibus teretibus extrorſum curvatis, palearibus laxis. *Linn. Syſt. nat.* 98. Bos. *Geſn.* Urus. *Cæſar. Bell. Gall.*

Bœuf, animal domeſtique. Voyez art. *Bœuf, Vache, Taureau, Veau.*

39. Equus caballus. Equus caudâ undique ſetosâ. *Linn. Syſt. nat.* 100. Equus. *Geſn.*

Cheval, animal domeſtique. Voyez art. *Cheval, Jument, Etalon.*

40. Equus aſinus. Equus extremitate ſetosâ, cruce nigra ſupra humeros. *Linn. Syſt. nat.* 100. Aſinus. *Geſn.*

Ane. Voyez l'art. qui le concerne, animal domeſtique.

41. Sus ſcrofa. Sus dorſo anticè ſetoſo, caudâ pilosâ. *Linn. Syſt. nat.* 102. Aper. *Geſn.*

Sanglier. Voyez art. *Sanglier.*

42. Sus porcus. Sus dorſo poſtice ſetoſo, caudâ longitudine pedum, umbilico cyſtifero. *Linn. Syſt. nat.* 103. Porcus guinenſis. *Jonſt.*

Cochon. Voyez art. *Porc, Cochon, Truie, Verrat.*

43. Delphinus phocæna. Delphinus corpore ſubconiformi, dorſo lato roſtro ſubretuſo. *Linn. Syſt. nat.* 108. Phocana ſeu turſio. *Bell.*

Marſouin.

M. Anderſon regarde le Marſouin comme une eſpece de baleine; il eſt de la longueur de cinq à huit pieds; ſa tête reſſemble pour la forme à un muſeau de cochon, & il a la gueule garnie par en haut & par en bas de petites dents pointues; on remarque ſur ſa tête une ouverture par où il rejette

l'eau ; sa queue est disposée horizontalement, quoique taillée en faucille ; son grognement est assez semblable à celui du Cochon. On en rencontre dans nos mers ; il approche souvent de nos côtes de Normandie.

44. Delphinus delphis. Delphinus corpore oblongo subteretri, rostro attenuato acuto. *Linn. Syst. nat.* 108. Delphinus. *Bell.*

Dauphin.

On met ce poisson, selon quelques Naturalistes, au rang des Baleines ; il ressemble beaucoup au Marsouin ; le caractere différentiel de ce poisson, c'est qu'il a son museau beaucoup plus pointu ; ses deux mâchoires sont armées de petites dents pointues, dont les deux rangées s'enchassent les unes dans les autres ; sa queue est horizontale, & il se trouve sur sa tête deux ouvertures par où il respire & rejette l'eau. On rencontre des Dauphins dans presque toutes nos mers.

CLASSE II.

Des Oiseaux.

45. VULTUR percnopterus. Vultur remigibus nigris margine exteriore (præter extimas) Canis. *Linn. Syst. nat.* 123. Percnopterus seu gypaëtos. *Aldrov.*

Vautour des Alpes.

Cet oiseau a le bec droit jusques vers le milieu de sa longueur, le reste est crochu, & la base est couverte d'une membrane noire ; il n'a point de plumes sur la tête & le col, mais seulement un duvet blanc, au-dessous duquel sont des plumes blanches plus longues que les autres, & qui forment une espece de collier ; la prunelle des yeux est noire, & leur iris est de couleur de noisette

rougeâtre ; l'espace contenu entre le bec & l'œil est couvert de chaque côté d'une peau nue d'un gris bleuâtre ; les plumes du dos, du dessus des aîles & de la queue, les scapulaires & celles du croupion sont d'un ferrugineux clair ; pour celles de la poitrine, du ventre & des couvertures du dessous de la queue, elles sont d'un gris sale, marqueté de taches ferrugineuses ; les jambes sont de la même couleur en dehors & blanches en dedans ; les plumes des aîles & de la queue sont d'un beau noir ; le bec est de la même couleur jusqu'au crochet, qui est blanchâtre ; les pieds sont de couleur de plomb & les ongles noirs. Cet oiseau se plaît sur les montagnes élevées : on le voit communément sur nos montagnes des Alpes.

46. Vultur albiulla. Vultur cera pedibusque flavis, rectricibus albis, intermediis apice nigris. *Linn. Syst. nat.* 123. Pygargus. *Bell.*

Jean-le-Blanc, ou *Oiseau St. Martin.*

Cet oiseau est moins grand, mais presqu'aussi gros que l'Aigle noir. Lorsque ses aîles sont pliées, elles excédent d'un pouce le bout de la queue ; les plumes qui couvrent la tête, la partie supérieure du col, le dos, le croupion, le dessus des aîles & de la queue, sont d'un gris brun ; le tour des yeux est noir ; toutes les plumes de la gorge, du dessous du col, de la poitrine, des côtés, du haut du ventre & du dessous de l'aîle, sont blanches & tachetées d'un brun roussâtre, mais en peu d'endroits ; le bas-ventre, les jambes & le dessous de la queue sont toutes blanches ; les grandes plumes de l'aîle sont blanches en dessous, excepté les quatre premieres qui sont noirâtres au bout ; celles du dessus sont noirâtres du côté extérieur & à leur bout, mais du côté intérieur elles sont blanches ; les moyennes sont brunes en dessus, mais en dessous elles sont blanches, rayées transversa-

lement de brun ; l'iris des yeux est jaune & la prunelle très-noire ; le bec & les ongles sont cendrés, & les pieds tirent sur le jaune. Cet oiseau attaque même les plus grands poissons & s'en nourrit ; il est fort commun en France ; il habite les villes & les campagnes, les plaines & les montagnes.

47. Falco malanœctus. Falco cera lutea, pedibusque semilanatis, corpore ferrugineo nigricante striis flavis. *Linn. Syst. nat.* 124. Malanœctus, seu aquila valeria. *Gesn.*

L'Aigle commun ou *noir.*

Cet oiseau a deux pieds dix pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & jusqu'à celui des ongles deux pieds sept pouces ; son bec depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche a deux pouces cinq lignes de longueur, le bout en est noir & le reste est comme de la corne bleuâtre ; sa base est couverte, entre les trous des narines, d'une membrane rougeâtre ; le dessus de la tête & du col sont d'un brun ferrugineux ; la prunelle des yeux est noire, & leur iris est de couleur de noisette ; le dos, le croupion, les couvertures des aîles, celles du dessus de la queue, la gorge, la poitrine, le ventre & les côtés sont noirâtres, quoique toutes blanches à leur origine, elles ne le paroissent cependant pas lorsqu'elles sont rangées les unes sur les autres ; les plumes des jambes sont brunes, celles du dessus de la queue sont blanches dans la plus grande partie de leur longueur, le bout seulement en est brun ; les deux premieres plumes de l'aîle sont entiérement noirâtres, toutes les autres n'en différent en couleur que par leur côté inférieur, qui est blanc & tacheté de noir jusques vers la moitié de sa longueur ; il en est de même des plumes de la queue, c'est-à-dire, depuis leur origine jusques vers le milieu, elles sont blanches, tachetées de noir, & l'autre

moitié tire sur le noir ; les pieds sont couverts, jusqu'à l'origine des doigts, de plumes d'un blanc sale ; les doigts sont jaunes & les ongles plombés. Cet Aigle habite les forêts & les montagnes de plusieurs provinces de la France. Dans les montagnes du Bugey, du Dauphiné & de l'Auvergne, les Liévres sont sa nourriture la plus ordinaire ; il attaque quelquefois le Cerf, & il amasse pour cet effet autant de poussiere qu'il peut dans ses aîles, il s'attache ensuite aux bois du Cerf, & battant des aîles, il aveugle sa proie, qui, fuyant çà & là, se précipite enfin & succombe.

48. Falco ossifragus. Falco cera lutea pedibusque semilanatis, corpore ferrugineo, rectricibus latere interiore albis. *Linn. Syst. nat.* 124. Ossifraga. *Gesn.*

Grand Aigle de mer ; c'est le plus grand des Aigles, si on en excepte l'*Aigle doré.*

Il est long de trois pieds quatre pouces six lignes depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, ou jusqu'à celui des ongles ; il pese onze livres ou environ ; son bec est long de quatre pouces & sa queue de douze ; son pied a cinq pouces & demi, & son envergure est de six pieds neuf pouces ; les plumes de tout son corps sont blanchâtres, variées de brun & de ferrugineux ; celles qui couvrent immédiatement la chair, sont très-molles & tout-à-fait blanches ; les aîles sont d'un brun tirant sur le marron ; la tête & le col sont couverts de plumes longues & étroites, & le dessus de la queue est blanc, tacheté de noir, le bout seulement est noirâtre ; le ventre, qui est blanchâtre, est parsemé de larges taches ferrugineuses ; les jambes & la moitié des pieds sont couverts de petites plumes oblongues d'un brun ferrugineux ; les douze plumes qui composent la queue, sont mêlées de blanc & de noir, les latérales sont blanches intérieurement & brunes extérieurement : elles sont

toutes terminées de noir ; la peau nue qui couvre la base du bec est jaune ; le bec est fort crochu, & d'un brun bleuâtre ; la partie nue des pieds & les doigts sont d'un jaune vif ; les ongles sont très-noirs, très-aigus & courbés en demi-cercle. Cet Aigle se nourrit des Chevres & des Chevreaux qui paissent sur les montagnes, de Chiens de chasse & d'Anguilles. Si on souhaite de plus grands détails sur l'Aigle, on peut lire ce que nous en avons dit dans l'Histoire naturelle des Oiseaux de la Ménagerie du Roi.

49. Falco chrysætos. Falco cera lutea, pedibusque lanatis luteo-ferrugineis, corpore fusco ferrugineo vario, cauda nigra basi cinereo-undulata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 125.

Aigle doré.

C'est le plus gros de tous les Aigles : on en voit qui pesent jusqu'à douze livres & plus ; il a trois pieds de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & depuis le bout du bec jusqu'à celui des ongles, huit pouces ; son bec a deux pouces deux lignes de long depuis le bout du crochet jusqu'aux coins de la bouche, la pointe en est noire, le reste a l'air d'une corne bleuâtre tachetée de brun ; sa queue a douze pouces, son pied trois pouces dix lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, deux pouces dix lignes ; l'intérieur est un peu plus court, l'extérieur est le plus court de tous, & celui de derriere est de la même longueur que l'intérieur de ceux de devant ; ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue ; la tête & le col sont couverts de plumes étroites, d'un roux ferrugineux ; les plumes des aîles, & sur-tout les plus grandes, sont noirâtres ; les moyennes du côté intérieur sont traversées de bandes blanchâtres, tachetées de brun foncé ; celles de la queue sont d'un blanc sale depuis leur origine

juſqu'aux deux tiers de leur longueur ; le reſte eſt d'un brun ferrugineux ; la membrane qui couvre la baſe du bec eſt jaune ; les pieds ſont couverts juſqu'à l'origine des doigts de plumes d'un roux ferrugineux, les doigts ſont jaunâtres & les ongles noirâtres. On trouve cet Aigle dans les montagnes d'Auvergne, des Alpes, dans celles des Cevennes.

50. Falco pygargus. Falco cera pedibuſque flavis, corpore cinereo, abdomine pallido maculis oblongis rufis, oculorum orbita alba. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 126.

Le Faucon à collier. Voyez ce que nous en avons dit art. *Faucon.*

51. Falco milvus. Falco cera flava, caudâ forficatâ, corpore ferrugineo, capite albidiore. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 126.

Milan. Voyez art. *Milan.*

52. Falco gentilis. Falco cera pedibuſque flavis, corpore cinereo, maculis fuſcis, caudâ faſciis quatuor nigricantibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 126.

Faucon ordinaire, Faucon de montagnes. On en trouve ſur les montagnes des Alpes, voyez art. *Faucon* dans ce Dictionnaire.

53. Falco ſubbuteo. Falco cera pedibuſque flavis, dorſo fuſco, nuchâ albâ abdomine pallido maculis oblongis faſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 127. Subbuteo. *Aldrov.*

Hobereau.

Cet oiſeau eſt preſqu'auſſi gros, mais moins grand que l'Epervier. Il a un pied de long depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, & ſon bec, depuis le crochet juſqu'aux coins de la bouche, a neuf lignes, ſa queue quatre pouces neuf lignes, & ſon pied quatorze lignes ; lorſque ſes aîles ſont pliées & arrangées, elles s'étendent un peu au-delà de la queue ; la tête, la partie ſupérieure du col, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des aîles & celles du deſſus de la

queue sont brunes; il y a de chaque côté de la tête, depuis l'origine du bec jusqu'au-dessous des tempes une tache presque cendrée; & au-dessous des yeux, il y en a une autre longitudinale brune; les plumes du dessus des yeux sont jaunâtres; la gorge & la partie inférieure du col sont blanches, de même que la poitrine, le haut du ventre & les côtés; mais le milieu de chaque plume de ces trois dernieres parties a une tache brune qui s'étend en long; les couvertures du dessus de l'aîle sont de la même couleur & variées aussi de taches brunes; le bas-ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont rousses; les grandes & moyennes plumes de l'aîle sont brunes, & leur côté intérieur est rayé en travers de bandes rousses: celles de la queue sont d'un gris brun; toutes les plumes latérales sont rayées de même du côté intérieur; l'iris des yeux & les pieds sont jaunes, le bec est comme de la corne bleuâtre & les ongles sont noirs; il a des especes de tubercules ou protubérances sous la plante des pieds. Il habite les forêts épaisses, où il fait son nid dans les arbres touffus; il a coutume de suivre les hommes qui chassent les Perdrix & les Cailles, pour surprendre plus facilement ces oiseaux, lorsqu'ils prennent leur essor, effrayés par l'aboiement des Chiens.

54. Falco buteo. Falco cera pedibusque luteis, corpore fusco, abdomine pallido maculis fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 127. Buteo vulgaris. *Gesn.*

Buse. Voyez art. *Buse.*

55. Falco tinnunculus. Falco cera pedibusque flavis, dorso rufo punctis nigris, pectore striis fascis, caudâ rotundatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 127. Tinnunculus seu cenchris. *Gesn.*

Crecerelle.

Le mâle de cette espece est un peu plus petit que l'Epervier; il a quatorze pouces de long depuis

le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & son bec a neuf lignes de long depuis le crochet jusqu'aux coins de la bouche. Il a deux pieds quatre pouces d'envergure; & lorsque ses aîles sont pliées, elles s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue : la tête, dont le sommet est applati, est cendrée, de même que le dessus du col & les couvertures du dessus de la queue, laquelle est aussi grande que le reste du corps; le dos, les couvertures du dessus des aîles, & les plumes scapulaires sont d'un roux tirant sur le vineux, & chaque plume a vers le bout une tache noirâtre; le croupion est de la même couleur que le dos; la gorge est sans tache & tire sur le roux; les plumes du dessous du col & de la poitrine sont de même couleur, mais chacune a une ligne noirâtre en long; celles du haut du ventre & des côtés sont d'un rousâtre tirant sur le vineux, & chacune d'elles a à son bout une tache ovale noirâtre; celles du bas-ventre, des jambes & des couvertures du dessous de la queue sont de la même couleur sans taches; les grandes plumes des aîles sont brunes & blanchâtres à leur bord extérieur; mais elles ont des raies transversales blanches du côté intérieur; celles de la queue sont cendrées, & leur bout est noir, terminé de blanc; l'iris des yeux, la membrane qui couvre la base du bec & les pieds, sont jaunes; le bec est cendré & les ongles sont noirs.

La femelle est plus grosse & plus grande que le mâle, elle a le bec plus court & plus crochu; les plumes du dessus de la tête & du col ont chacune une petite ligne noirâtre, qui s'étend selon la longueur de la tête; la partie supérieure du dos & des aîles est d'un roux ferrugineux, & la partie inférieure du dos & le croupion sont tachetés de noir. Cet oiseau habite les tours, les édifices élevés

vés & les creux des vieux arbres : on en voit beaucoup sur la tour de la Cathédrale de Metz. Voyez notre *Aldrovand. Loth.* Il se nourrit de Papillons, de Sauterelles, de Guêpes & de Souris.

56. Falco lanarius. Falco cerâ luteâ, pedibus rostroque cœruleis, corpore subtus maculis nigris longitudinalibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 129. Lanarius. *Gesn.*

Lanier. Le mâle ou tiercelet se nomme *Laneret.* Les marques caractéristiques de cet oiseau sont d'avoir le bec & les jambes avec les pieds bleus ; les plumes antérieures variées de blanc & de noir avec des taches qui ne sont pas disposées de travers comme dans le Faucon, mais longitudinalement ; tout le dessus du corps est brun ; le dessous des aîles piqueté de marques rondes & semées sur la superficie comme de petites pieces de monnoie. Cet oiseau reste perpétuellement en France ; M. Salerne dit néanmoins n'en avoir jamais vu : il y en a dans la province de Lorraine. Voyez notre *Aldrov. Lotharing.*

57. Falco haliœtus. Falco cerâ pedibusque cœruleis, corpore suprà fusco subtus albo, capite albido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 129. Haliœtus sive Aquila marina. *Briss.*

L'Aigle de mer ou de riviere, l'Ofraie, l'Orfraie. Cet Aigle est de la petite espece, il a un pied onze pouces de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, & un pied sept pouces jusqu'au bout des ongles ; son bec a dix-huit lignes de long, & sa queue neuf pouces ; son pied a deux pouces trois lignes ; ses aîles étant pliées s'étendent un peu au-delà du bout de la queue, & étant étendues, elles donnent cinq pieds trois pouces d'envergure ; le milieu de l'œil est noir, & le contour est de couleur d'or ; sa langue est presque semblable à la langue humaine ; elle tient de chaque côté de la racine par un appendice ; le sommet de la tête est blanc, rayé de lignes brunes ; le

derriere de la tête, la gorge & le col ſont blancs avec quelques lignes longitudinales brunes ſous la gorge, & une grande tache de la même couleur à la partie ſupérieure du col; celui-ci a de chaque côté une large bande brune qui s'étend en long en commençant derriere les yeux; la poitrine eſt toute blanche dans la plupart, & d'un brun rouſsâtre dans quelques-uns; le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures des aîles ſont brunes; le ventre, les côtés, les jambes & le deſſous de la queue ſont de même couleur que la poitrine, le deſſous de l'aîle eſt varié de brun & de blanc; les grandes plumes de l'aîle ſont d'un brun foncé, & les moyennes ſont brunes; dans toutes, le côté intérieur eſt rayé tranſverſalement de blanc dans la moitié de ſa longueur depuis l'origine; il en eſt de même du côté intérieur des plumes de la queue, qui ſont brunes; les pieds & les quatre doigts ſont couverts d'écailles rondes d'un gris bleuâtre; le bec & les ongles ſont noirs. Cet oiſeau habite les côtes de la mer, les bords des rivieres & des étangs; il ſe nourrit tantôt de Pigeons, tantôt d'oiſeaux d'eau, & le plus ordinairement de poiſſons. M. Marionelle a tué en 1765 à Gorze, à quatre lieues de Metz, un de ces Aigles tenant dans le bec un Barbeau de quatre livres. Voyez notre *Aldrov. Loth.*

58. Falco gyrfalco. Falco cerâ cœruleâ, pedibus luteis, corpore fuſco, ſubtus faſciis cinereis, caudâ lateribus albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 130. Gyrfalco. *Aldrov.*

Gerfaut. Voyez dans ce Dictonnaire art. *Gerfaut.*

59. Falco apivorus. Falco cerâ nigrâ, pedibus ſeminudis flavis, capite cinereo, caudæ faſciâ cinereâ apice albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 130. Buteo apivorus ſeu veſpivorus. *Alb.*

Bondrée.

Cet oiſeau eſt de la groſſeur de la Buſe: elle a un pied dix pouces de long depuis le bout du bec

jusqu'à celui de la queue; son bec qui est crochu est noir vers le bout; le tour des narines & de la bouche est jaunâtre; les aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'aux trois quarts de la queue, & quand elles sont étendues, elles ont quatre pieds deux pouces d'envergure; tout le corps est couvert de plumes brunes, blanches à leur origine, mais cette blancheur n'est pas visible quand elles sont rangées les unes sur les autres; cependant la gorge, le dessous du col, la poitrine, le ventre & les côtés sont garnis de plumes blanches à leur origine, dont la tige & le bout sont de couleur brune; les couvertures du dessous de la queue & les jambes sont blanches, variées de larges bandes transversales brunes; les grandes plumes de l'aîle sont brunes du côté extérieur & blanches du côté intérieur depuis l'origine, avec quelques bandes transversales brunes & larges; le tiers de leur longueur vers le bout est noirâtre; les moyennes plumes sont brunes du côté extérieur & au bout, & le côté intérieur est rayé transversalement de brun & de blanc; les plumes de la queue sont grises en-dessous, blanches à leur origine, & d'un brun foncé au bout; en-dessus elles sont brunes, portant de larges bandes transversales d'un brun plus foncé; le bout est d'un blanc roussâtre; l'iris des yeux est d'un jaune tirant sur le safran; la membrane qui couvre la base du bec est noire, & le bec est noirâtre; les pieds sont jaunes, & les ongles bruns & peu crochus.

60. Falco œruginosus. Falco cerâ virescente, corpore griseo, vertice gulâ axillis pedibusque luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 130. Milvus œruginosus. *Aldrov.*

Busard des marais.

Il est presqu'aussi gros que l'Autour femelle; il a un pied dix pouces depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; son bec a seize pouces

de long depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche ; ses aîles étant pliées s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue ; les plumes de la partie supérieure de la tête sont roussâtres, & ont chacune une petite tache longitudinale d'un brun ferrugineux ; celles de la partie supérieure du col & de la poitrine sont variées de brun ferrugineux & de roussâtre, tachetées de même que le dessus de la tête ; le dessous du col, la partie supérieure du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue & celles du dessous de l'aîle sont variées de brun ferrugineux & de roux ; les petites couvertures du dessus de l'aîle sont de la même couleur que le dessus de la tête, les grandes sont d'un brun ferrugineux mêlé d'un peu de roux ; les grandes plumes des aîles sont d'un brun ferrugineux foncé & sans taches ; celles de la queue sont grises en-dessous ; les trois plus extérieures de chaque côté sont tachetées de roux, sur-tout du côté intérieur ; les taches rousses que l'on voit sur tout le corps sont différemment distribuées dans différens individus de cette espece. Cet oiseau se voit dans toute l'Europe, & n'est pas rare en France ; il est de passage : pendant l'hyver il habite les pays chauds ; c'est l'ennemi du Renard, du Corbeau, des Poules & des Pigeons.

61. Falco palumbarius. Falco cerâ nigrâ margine pedibusque flavis, corpore fusco, rectricibus fasciis pallidis, superciliis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 130. Astur. *Briss n.*

Autour. Voyez l'art. qui concerne cet oiseau dans ce Dictionnaire.

62. Falco nisus. Falco cerâ viridi, pedibus flavis, abdomine albo griseo undulato, caudâ fasciis nigricantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 130.

Epervier. Voyez art. *Epervier.*

63. Strix bubo. Strix capite auriculato, corpore russo. *Linn. Syst nat edit.* XII. 131. Bubo. *Brisson.*

Grand Duc. Il est fort commun aux environs

ſle St. Hubert. On en a tué un dans la forêt de Schnuback, à une lieue de Sarrebourg. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Duc.*

64. Strix otus. Strix capite auriculato pennis ſenis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 132. Bubo aſio. *Briſſ.*

Hibou, ou *moyen Duc.* Voyez dans ce Dictionnaire art. *Duc*, *Hibou*, & dans notre *Aldr. Loth.* n°. 98.

65. Strix ſcops. Strix capite auriculato pennâ ſolitariâ. Scops. *Aldrov.*

Petit Duc. Voyez art. *Duc.*

66. Strix aluco. Strix capite lævi, corpore ferrugineo, iridibus atris, remigibus primoribus ſeratis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Noctua major. *Friſch.*

La Hulote, eſpece de Chouette. Voyez article *Chouette.*

67. Strix flammea. Strix capite lævi, corpore luteo punctis albis, ſubtus albido punctis nigricantibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 133. Aluco minor. *Alarov.*

Le petit Chat-Huant, ou *petite Chouette des vieux édifices*, *la Freſaie* ou *Affraie.* Voyez art. *Chouette* & le n°. 68; il ne différe preſque du ſuivant que parce qu'il eſt plus petit.

68. Strix ſtridula. Strix capite lævi, corpore ferrugineo, remige tertio longiore. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 133. Strix. *Geſn.*

Chat-Huant.

Il eſt à peu près de la groſſeur d'un pigeon: ſa longueur depuis le ſommet de la tête juſqu'au bout de la queue eſt de quatorze pouces, & juſqu'à celui des ongles, de treize pouces; ſon bec, depuis ſon crochet juſqu'aux coins de la bouche, a quinze lignes de long, ſa queue ſix pouces, ſon pied un pouce huit lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs joint avec l'ongle, dix-huit lignes; les latéraux ſont un peu plus courts, & celui de derriere l'eſt encore davantage: il a deux

pieds huit pouces de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent juſqu'à un pouce de diſtance du bout de la queue. Tout le deſſus du corps, ſçavoir les parties ſupérieures de la tête & du col, le dos, le croupion, les couvertures du deſſus des aîles & celles du deſſus de la queue, ſont d'un roux ferrugineux, varié de noirâtre, cette derniere couleur occupant le milieu de chaque plume, & le roux ferrugineux en occupant les bords; & ſi on examine chaque plume avec attention, on la trouvera de plus variée de lignes brunes tranſverſales & en zigzags. Les plumes du ſommet de la tête & les ſcapulaires ont quelques taches blanches. La plupart des grandes couvertures des aîles en ont auſſi une vers leur bout & du côté extérieur. La gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du deſſous de la queue ſont variées de blanc, de noirâtre & de roux ferrugineux. Les jambes & les pieds ſont couverts juſqu'à l'origine des ongles de plumes d'un blanc ſale ſemé de petits points bruns ou rouſsâtres. Les couvertures du deſſous de l'aîle ſont variées de blanc & de brun clair; les plumes des aîles & celles de la queue ſont variées de bandes tranſverſales, alternativement brunes & rouſſes. La premiere des grandes plumes de l'aîle eſt la plus courte, & la quatrieme eſt la plus longue: les bouts des barbes extérieures de ces plumes ſont ſéparés les uns des autres, un peu recourbés vers le haut, & forment une dentelure pareille à celle d'une ſcie. La queue eſt compoſée de douze plumes, dont celles du milieu ſont un peu plus longues que les latérales; les yeux ſont entourés de plumes décompoſées, ou dont les barbes ſont ſéparées les unes des autres, d'un gris ſale mêlé de rouſsâtre: ces plumes partent des yeux comme d'un centre commun & s'étendent en rond, for-

mant de chaque côté de la tête un cercle dont la circonférence est terminée par des plumes roides, frisées & variées de blanc, de brun & de roux dans le mâle, & de roux & de noirâtre dans la femelle; l'iris des yeux est bleuâtre, le bec est d'un jaune verdâtre, & les ongles sont d'une couleur de corne.

69. Strix ulula. Strix capite lævi, corpore suprà fusco-albo maculato, rectricibus fasciis linearibus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 133. Noctua saxatilis. *Gesn.*

La grande Chouette. Voyez art. *Chouette.*

70. Strix passerina. Strix capite lævi, remigibus maculis albis quinque ordinum. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Noctua minima. *Gesn.*

La petite Chouette, ou *la Chevelue.* Voyez art. *Chouette.*

71. Lanius excubitor. Lanius caudâ cuneiformi lateribus albâ, dorso cavo, alis nigris maculâ albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 135.

La Piegrieſche griſe.

Elle a neuf pouces & demi depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; son bec est long d'un pouce, sa queue de quatre pouces deux lignes, & son pied de 12 lignes & demi; elle a environ un pied & un pouce d'envergure: le dessus de la tête, du col, le bec, le croupion & les petites plumes du dessus de l'aîle sont d'un cendré clair; les plumes scapulaires sont blanches: elle a de chaque côté de la tête une large bande noire qui commence aux coins de la bouche, passe par les yeux & finit vers le derriere de la tête; il y a au-dessus des narines & aux coins de la bouche de longs poils noirs roides comme des soies; tout le dessous du corps, les couvertures de la queue & celles du dessous des aîles sont blanches; les petites couvertures du dessus de l'aîle sont d'un cendré clair, les grandes sont noires. Les plumes

des ailes sont blanches depuis l'origine jusqu'au milieu, le reste est noir; les premieres ont leur bord extérieur d'un brun sale; les moyennes ont leur bout blanc, ainsi que leur bord intérieur; la queue est semblable à celle de la Pie ordinaire, c'est-à-dire, mêlée de noir & de blanc; les yeux, le bec, les pieds & les ongles sont d'un beau noir. On trouve cette espece d'oiseau par toute la France.

72. Lanius collurio. Lanius caudâ subcuneiformi, dorso griseo, rectricibus quatuor intermediis unicoloribus, rostro plumbeo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 136. Lanius collurio. *Briss.*

L'Ecorcheur.

Il est à peu-près de la grosseur de la Piegrieche rousse; il a de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, sept pouces sept lignes, & jusqu'à celui des ongles, six pouces deux lignes; son bec depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche a neuf lignes de long; sa queue deux pouces onze lignes, son pied dix lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que l'extérieur de ceux du devant: il a onze pouces trois lignes de vol, & ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de la longueur de la queue; les parties supérieures de la tête & du col, la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont cendrées. La partie supérieure du dos est rousse; il y a au-dessus des narines, de même qu'aux coins de la bouche, de longs poils noirs, tournés en devant & roides comme des soies; de chaque côté de la tête est une large bande noire, qui commence au-dessus des narines & s'étend vers le derriere de la tête en passant par les yeux. La gorge & la partie inférieure du col sont blanches; la poitrine, le ventre & les côtés

sont d'une couleur de rose-pâle ; les jambes sont cendrées ; les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous de l'aîle sont blanches. Les petites du dessus de l'aîle sont brunes & bordées de roux ; les grandes sont de la même couleur, mais la bordure rousse ne s'étend que du côté extérieur seulement ; les plumes de l'aîle sont brunes, & leur bord extérieur est roussâtre. La queue est composée de douze plumes ; les deux du milieu sont noirâtres ; les latérales sont blanches à leur origine & noirâtres vers leur bout. Le blanc de chacune de ces plumes s'étend d'autant plus loin vers son bout, que la plume est plus extérieure ; les trois plus extérieures de chaque côté sont aussi bordées de blanc du côté extérieur & à leur bout, & les deux latérales de chaque côté, les plus voisines des deux plumes du milieu, ne sont bordées de blanc qu'à leur bout seulement ; de plus, les tiges de toutes les plumes latérales sont noirâtres dans toute leur longueur ; le bec est noir, les pieds sont bruns & les ongles noirâtres.

73. Lanius infaustus. Lanius dorso cinereo, rectricibus rufis, intermediis duabus cinereis fascia nigricante, caudâ rotundatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 138. Merula saxatilis. *Gesn.*

Merle de roche.

Cet oiseau est un peu moins gros que le Merle : sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de sept pouces neuf lignes, & jusqu'à celui des ongles de sept pouces six lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a quatorze lignes de long ; sa queue, deux pouces neuf lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, treize lignes ; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que l'extérieur de ceux de devant. Il a douze pouces six lignes de

vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent preſque juſqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. La tête, la gorge & le col ſont d'un cendré très-foncé ou noirâtre varié de petites taches rouſsâtres. Le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des aîles, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes ſont variées de noirâtre, de brun & de rouſsâtre, cette derniere couleur terminant chaque plume ; les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue & celles du deſſous des aîles ſont rouſſes & ſans taches; les grandes du deſſus des aîles ſont noirâtres & bordées de rouſsâtre, les plumes des aîles ſont pareillement noirâtres, & ont leur bord extérieur rouſsâtre. La queue eſt compoſée de douze plumes ; les deux du milieu ſont noirâtres, leurs bords tirent un peu ſur le roux ; les latérales ſont rouſſes avec un peu de noirâtre mêlé ſur le côté extérieur vers le bout, & la plus extérieure de chaque côté eſt noirâtre du côté extérieur & rouſſe du côté intérieur. Les coins de la bouche & le palais ſont jaunes; le bec & les ongles ſont noirâtres, & les pieds ſont d'une couleur de plomb. On le trouve ſur les montagnes, où il fait ſon nid.

74. Corvus corax. Corvus ater, dorſo atro cæruleſcente, caudâ ſubrotundatâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 155. Corvus. *Geſn.*

Corbeau. Voyez art. *Corbeau.*

75. Corvus corone. Corvus atro cæruleſcens totus, caudâ rotundatâ, rectricibus acutis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 155. Cornix. *Geſn.*

Corneille. Voyez art. *Corneille* dans ce Dictionnaire.

76. Corvus frugilegus. Corvus ater, fronte cineraſcente, caudâ ſubrotundatâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 156. Cornix frugilega. *Aldrov.*

Corneille moiſſonneuſe. Voyez art. *Corneille* dans ce Dictionnaire.

77. Corvus cornix. Corvus cinerascens, capite jugulo, alis caudâque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 156. Cornix cinerea frugilega. *Gesn.*

Corneille mantelée. Voyez art. *Corneille.*

78. Corvus monedula. Corvus fuscus, occipite incano, fronte, alis, caudaque nigris *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 156. Graculus seu Monedula. *Gesn.*

Choucas. Voyez art. *Corneille.*

79. Corvus glandarius. Corvus rectricibus alarum cæruleis, lineis transversis albis nigrisque, corpore ferrugineo variegato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 156. Garrulus. *Briss.*

Le Geai. Voyez art. *Geai.*

80. Corvus caryocatactus. Corvus fuscus alboque punctatus, alis caudaque nigris rectricibus apice albis, intermediis apice detritis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 157. Nucifraga. *Brisson.*

Cassenoix, Pie grivelée.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une Pie. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de douze pouces dix lignes, & jusqu'à celui des ongles, de onze pouces neuf lignes. Le demi-bec supérieur, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a deux pouces une ligne de long, & l'inférieur un pouce onze lignes; la queue, quatre pouces neuf lignes; le pied, dix-sept lignes & demi, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, quinze lignes & demie; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est un peu plus long que ces derniers. Il a un pied neuf pouces de vol; & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà des deux tiers de la longueur de la queue. Le dessus de la tête & l'occiput sont bruns, les parties supérieure & inférieure du col sont couvertes de plumes brunes, qui ont chacune à leur bout une petite ligne longitudinale blanche; celles qui couvrent les joues & les côtés du col, sont de la même couleur & marquées de même d'une ligne longitudinale blanche, mais plus large.

Celles qui couvrent le dos & le croupion, ainſi que les plumes ſcapulaires, ſont pareillement brunes & ont chacune à leur bout une tache ovale blanche. La poitrine, le ventre & les côtés ſont de la même couleur que le dos, mais les taches blanches ſont plus grandes, ſur-tout à la poitrine & à la partie ſupérieure du ventre; les jambes ſont brunes & variées d'un peu de blanc à la partie poſtérieure ſeulement. Les couvertures du deſſus de la queue ſont noirâtres, & quelques-unes des plus grandes ayant à leur bout une très-petite tache blanche; les grandes ſont du même noirâtre & ſans taches, excepté cependant les plus grandes, les plus éloignées du corps, dont chacune eſt terminée par une petite tache blanche. Les plumes de l'aîle ſont d'un noirâtre brillant; la ſixieme & la ſeptieme ſont bordées de blanc par le bout; & les ſuivantes, ſçavoir depuis la huitieme juſqu'à la quatorzieme incluſivement, ſont terminées par une très-petite tache blanche. La queue eſt compoſée de douze plumes d'un noirâtre brillant & terminées de blanc; cette couleur s'étend d'autant plus loin que la plume eſt plus extérieure. Les plumes qui couvrent les narines ſont longues, étroites, roides, d'un blanc ſale & bordées de brun; l'iris des yeux eſt d'une couleur de noiſette; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. Il en paſſa en France en 1753 un très-grande quantité.

81. Corvus pica. Corvus albo nigroque varius, caudâ cuneiformi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 157. Pica varia ſeu caudata. *Geſn.*

Pie. Voyez art. *Pie.*

82. Corvus pyrrhocax. Corvus nigricans roſtro luteo, pedibus nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 158. Pyrrhocax. *Geſn.*

Choucas des Alpes. Voy. *Corneille* dans ce Dictionnaire.

83. Coracias garrula. Coracias cærulea, dorso rubro, remigibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 159. Garrulus argentoratensis. *Briss.*

Geai de Strasbourg. Voyez art. *Geai* dans ce Dictionnaire.

84. Cuculus canorus. Cuculus caudâ rotundatâ nigricante albo-punctatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 168. Cuculus *Gesn.*

Le Coucou. Voyez art. *Coucou* dans ce Dictionnaire.

85. Yunx torquilla. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 172. Torquilla. *Gesn.*

Le Torcol.

Cet oiseau est tout au plus de la grosseur d'une Allouette ; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de six pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces six lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a neuf lignes de long ; sa queue, deux pouces six lignes ; son pied, sept lignes & demie ; le doigt extérieur de devant joint avec l'ongle, huit lignes & demie ; l'intérieur, cinq lignes & demie ; l'extérieur de ceux de derriere, sept lignes & demie, & l'intérieur, quatre lignes. Son envergure est de neuf pouces six lignes, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'au tiers de la longueur de la queue ; les parties supérieures de la tête & du col, le dos & le croupion sont très-joliment variés transversalement & en zigzags de gris, de brun & de noirâtre. Les couvertures du dessus de la queue sont variées de même & des mêmes couleurs ; il y a plus de noirâtre sur le dos que par-tout ailleurs, & il y est semé par plus grandes taches. Les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des aîles sont pareillement variées des mêmes couleurs que le dos, auxquelles est mêlé un peu de rousâtre ; & elles sont de plus marquées d'assez grandes taches

d'un blanc rouſsâtre. Cet oiſeau releve quelquefois les plumes du ſommet de la tête en forme de huppe; les côtés de la tête au-deſſous des yeux, la gorge, la partie inférieure du col, la poitrine & les côtés ſont d'un rouſsâtre rayé tranſverſalement de noirâtre. Le ventre & les jambes ſont d'un blanc ſale mêlé d'un peu de rouſsâtre, & varié de quelques petites taches noirâtres; les couvertures du deſſous de la queue ſont rouſsâtres, & rayées tranſverſalement de noirâtre. Celles du deſſous des aîles ſont d'un rouſsâtre rayé tranſverſalement de gris. Les plumes de l'aîle ſont brunes & marquées ſur leur côté extérieur de taches quarrées d'un roux clair. Les grandes ſont auſſi marquées ſur le bord de leur côté intérieur de taches triangulaires d'un rouſsâtre très-clair; & les moyennes ſont variées intérieurement de bandes tranſverſales rouſſes: de plus, le côté extérieur de celles de ces dernieres, qui ſont les plus proches du corps, eſt varié de même que les plumes ſcapulaires. La queue eſt compoſée de dix plumes d'un gris clair varié de petites lignes en zigzags & de petites taches noirâtres, & marqué d'aſſez larges bandes tranſverſales noires; l'iris des yeux eſt d'une couleur de noiſette tirant ſur le jaune; le bec eſt d'une foible couleur de plomb; les pieds ſont d'un gris tirant ſur la couleur de chair, & les ongles gris. La femelle differe du mâle, en ce que ſes couleurs ſont plus pâles. Cet oiſeau tourne ſingulierement ſa tête, de ſorte que ſon bec ſe trouve dans la direction du milieu de ſon dos; cette attitude lui eſt très-familiere. Auſſi lui a-t-on donné par cette raiſon le nom de *Torcol.* Il ſe nourrit de Fourmis.

86. Picus martius. Picus niger, pileo coccineo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Picus niger maximus, Geſneri.

Pic noir. Voyez art. *Pic* dans ce Dictionnaire.

87. Picus viridis. Picus viridis vertice coccineo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 175. Picus viridis. *Gesn.*

Pic-verd. Voyez art. *Pic.*

88. Picus major. Picus albo nigroque varius, crisso occipiteque rubro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 176. Picus varius major. *Raii.*

Pic panaché de la grande espece. Voyez art. *Pic.*

89. Picus medius. Picus albo nigroque varius, crisso pileoque rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Picus varius ex albo & nigro. *Gesn.*

Pic panaché de la moyenne espece. Voyez article *Pic.*

90. Picus minor. Picus albo nigroque varius, vertice rubro, crisse testaceo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 176. Picus varius minor. *Aldrov.*

Pic panaché de la petite espece. Voyez art. *Pic.*

91. Sitta Europæa. Sitta rectricibus nigris, lateralibus quatuor infrà apicem albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 177. Sitta seu picus cinereus. *Gesn.*

Torchepot, Masson.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une Allouette. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces onze lignes, & jusqu'à celui des ongles, de six pouces. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a dix lignes & demie de long; sa queue, un pouce neuf lignes; son pied, neuf lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs joint avec l'ongle, dix lignes; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere est presqu'aussi long que celui du milieu de ceux du devant; il a neuf pouces trois lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà des trois quarts de la longueur de la queue. Les parties supérieures de la tête & du col, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus

des aîles sont d'un joli cendré ; la gorge & les joues sont blanchâtres. La partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes sont d'un roux clair, avec un peu de marron mêlé aux jambes & aux côtés, sur-tout vers le croupion. Les couvertures du dessous de la queue sont d'une couleur de marron & terminées de blanchâtre. Les narines sont couvertes de petites plumes noires, roides & tournées en devant, & depuis cet endroit jusqu'au de-là des oreilles, s'étend une bande noire qui passe par les yeux ; les grandes couvertures du dessus des aîles sont brunes & bordées extérieurement de cendré ; les grandes plumes de l'aîle sont brunes & ont leur bord intérieur blanchâtre ; l'extérieur de la seconde, de la troisieme & de la quatrieme vers le milieu de leur longueur est d'un gris blanc ; les moyennes sont cendrées du côté extérieur, brunes du côté intérieur, & leur bord intérieur est blanchâtre. La queue est composée de douze plumes ; les deux du milieu sont cendrées : toutes les latérales sont d'abord noires ; la plus extérieure de chaque côté est marquée vers le bout d'une bande transversale blanche & terminée de cendré ; le blanc remonte aussi sur son côté extérieur jusques vers la moitié de sa longueur ; celle qui la suit immédiatement est terminée de cendré & a une tache blanche du côté intérieur seulement ; la troisieme & la quatrieme sont terminées de cendré du côté extérieur, & de blanc du côté intérieur ; la cinquieme est simplement terminée de cendré : le noir s'étend d'autant plus loin dans chacune de ces plumes, qu'elle est plus proche de celle du milieu ; le bec est cendré ou d'une couleur de plomb ; les pieds & les ongles sont gris. Cet oiseau habite les bois, & il grimpe à la façon des Pics le long des troncs & des branches des arbres.

92.

92. Alcedo ispida. Alcedo brachyuta, suprà cyànea, subtus fulva, loris rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 179. Ispida. *Gesn. Martin-pêcheur.*

Cet oiseau est à peu près de la grosseur d'une Allouette; les tempes, le dessus de la tête & du col sont d'un verd foncé avec des taches transversales bleues; il a une tache rousse entre chaque narine & l'œil, & au-dessous une noire; derriere l'œil il y a une autre tache rousse; le long de la joue & après celle-ci une longue tache d'un blanc mêlé de peu de roux; la gorge est de même couleur que cette derniere tache; le milieu du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau bleu d'aigue marine; les côtés du dos, les plumes scapulaires & les petites couvertures du dessus des aîles sont d'un verd foncé; tout le dessous du corps est roux, excepté le milieu du ventre qui est blanchâtre; les plumes des aîles en dessus ont leur côté extérieur d'un bleu foncé, & leur côté intérieur brun, ainsi que le dessous; la queue est bleue, foncée en dessus & brune en dessous; le bec est noir, sa base seulement est blanchâtre; les pieds sont rouges & les ongles noirs. On trouve cet oiseau le long des rivieres & des petits ruisseaux; il vit de poissons: sa ponte est de sept œufs.

93. Merops apiaster. Merops dorso ferrugineo, abdomine caudâque viridi-cæruliscente, rectricibus duabus longioribus, gulâ luteâ. *Linn. Syst. nat. édit.* XII. Merops *Jonst. Guêpier.*

Cet oiseau égale ou surpasse le Merle en grandeur; le front est d'abord d'un bleu d'aigue marine, ensuite verd; le sommet de la tête est d'un marron légerement mêlé de verd; le derriere de la tête & le dessus du col sont d'un beau marron qui s'éclaircit à mesure qu'il approche du dos: il a de chaque côté de la tête une bande longitu-

dinale noire, qui s'étend depuis les angles de la bouche, en passant par les yeux, jusques vers la nuque; la gorge est d'un jaune doré; le dos est d'un fauve clair mêlé très-légerement de marron & de verd; le dessous du corps est d'un bleu d'aigue marine. Les dix premieres plumes de l'aîle sont d'un bleu d'aigue marine en dessus; les suivantes sont rousses, & ont le bout du même bleu; les autres sont d'un verd nuancé d'un peu de roux; la queue est aussi d'un bleu d'aigue marine en dessus, & cendrée en dessous, ainsi que les aîles; l'iris des yeux est du rouge le plus vif; les pieds sont d'un brun rougeâtre & les ongles noirâtres. Le Guêpier vit d'insectes volans; il se trouve dans les provinces méridionales de la France: on en voit même en Lorraine.

94. Merops congener. Merops flavescens, uropygio virescente remigibus apice rubris, rectricibus basi luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 183. Merops alter. *Gesn.*

Guêpier à tête jaune.

Cet oiseau est de la grosseur & de la grandeur de la Grive. Il a la tête d'un blanc parsemé de jaunâtre & de taches de couleur d'or; le dessus du col, le dos & les plumes scapulaires sont jaunâtres; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'une couleur ferrugineuse; tout le dessous du corps est blanchâtre, excepté la poitrine, qui est teinte de rougeâtre; toute l'aîle est de couleur ferrugineuse; les plumes de la queue sont blanchâtres à leur origine, mais tout le reste est ferrugineux; l'iris des yeux est jaune; le bec, qui a deux pouces de long, est d'un jaune verdâtre.

95. Upupa apops. Upupa cristata variegata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 183. Upupa. *Gesn.*

Huppe. Voyez article *Huppe* dans ce Dictionnaire.

96. Certhia familiaris. Certhia grisea, subtus alba, remigibus fuscis, decem maculâ albâ, rectricibus decem. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 184. Certhia. *Gesn.*

Grimpereau. Voyez cet art. dans ce Dictionnaire.

97. Certhia muraria. Certhia cinerea, maculâ alarum fulvâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 184 Picus murarius. *Gesn.*

Grimpereau de murailles. Voyez art. *Grimpereau.*

98. Anas cygnus. Anas rostro semicylindrico atro, cerâ flavâ, corpore albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 194. Cygnus. *Gesn.*

Cygne. La plupart des grands Seigneurs élevent ces oiseaux dans leurs pieces d'eaux & leurs bassins. Voyez art. *Cygne* dans ce Dictionnaire.

99. Anas tadorna. Anas rostro simo, fronte compressa, capite nigro virescente, corpore albo variegato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 195. Tadorna. *Bell.*

Tadorne.

Cet oiseau tient le milieu entre l'Oye & le Canard domestique; il a à la base du bec un tubercule charnu; le plumage en général blanc; la tête & le haut du col d'un noir verdâtre; la partie antérieure du corps est entourée d'une large bande rousse; les aîles sont d'un noirâtre brillant & marquées d'une bande oblique de verd doré, changeant en une couleur de cuivre de rosette; les couvertures du dessus sont blanches comme la queue, dont les douze plumes du milieu sont terminées de noir; le bec est d'un rouge pâle, excepté le tour des narines & l'onglet du demi-bec supérieur, qui sont noirs; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes & les ongles sont de couleur de chair. On trouve cet oiseau sur les bords de la mer.

100. Anas fusca. Anas nigricans, palpebrâ inferiore speculoque alarum albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 196. Anas fera fusca. *Jonst.*

Le Millouin.

Il eſt un peu plus petit que le Canard domeſtique ; il a la tête & le col d'un beau marron ; le deſſus du corps eſt gris, blanc & brun ; le deſſous eſt gris-blanc, ondé & rayé tranſverſalement de gris ; la partie antérieure du corps eſt de couleur de biſtre, & le bas-ventre de même couleur que le dos ; la queue eſt d'un cendré brunâtre.

101. Anas nigra. Anas roſtro baſi gibbo, corpore toto nigra. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 196. Anas nigrâ. *Briſſ.*

La Macreuſe.

Cet oiſeau eſt un peu plus gros que le Canard domeſtique ; il a un pied huit pouces trois lignes de longueur depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, & un pied huit pouces juſqu'à celui des ongles. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche eſt long de deux pouces trois lignes, & la longueur de ſa queue eſt de quatre pouces. La partie de ſes jambes, qui eſt dégarnie de plumes, a quatre lignes ; ſon pied, dix-ſept lignes & demi ; celui du milieu des trois doigts antérieurs joint avec l'ongle, deux pouces neuf lignes ; l'extérieur, deux pouces dix lignes ; l'intérieur, deux pouces deux lignes ; & celui de derriere, huit lignes. Son envergure eſt de deux pieds ſix pouces, & ſes aîles, lorſqu'elles ſon pliées, ne s'étendent gueres au-delà de l'origine de la queue. La tête, la gorge & le col ſont d'un noir changeant en violet foncé très-brillant ; le haut de la poitrine, le dos, le croupion, les plumes ſcapulaires & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un noir brillant ; les côtés & le haut des jambes ſont de la même couleur, mais moins brillantes. Le bas de la poitrine, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont noirâtres ; les petites couvertures du deſſous des aîles ſont de la même couleur, les grandes ſont cendrées ; les petites du deſſus des aîles, ainſi que les grandes les plus pro-

ches du corps ſont du même noir que le dos : les grandes les plus éloignées du corps ſont noirâtres. L'aîle eſt compoſée de vingt-cinq plumes, dont les vingt premieres ſont noirâtres du côté extérieur & à leurs extrémités, & d'un cendré brun du côté intérieur ; les cinq plus proches du corps ſont de même couleur que les ſcapulaires, ces cinq dernieres ſont fort longues, & s'étendent, lorſque l'aile eſt pliée, preſqu'auſſi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue eſt compoſée de ſeize plumes noirâtres & qui ſe terminent en pointe ; les deux du milieu ſont un peu plus longues que les latérales : celles-ci vont toutes en diminuant de longueur par degré juſqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui eſt la plus courte. L'iris des yeux eſt d'une couleur obſcure ; leurs paupieres ſont jaunes. Sur l'origine du demi-bec ſupérieur s'éleve un tubercule charnu, gros comme une ceriſe, d'un beau rouge & diviſé en deux parties par une ligne jaune qui s'étend ſelon la longueur du bec. Le demi-bec ſupérieur eſt jaune dans ſon milieu & noir ſur ſes bords ; l'inférieur eſt entiérement noir. La partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds, les doigts, ainſi que leurs membranes & les ongles, ſont bruns. Cet oiſeau ſe rencontre ſur les bords de la mer.

102. Anas anſer. Anas roſtro ſemi-cylindrico, corpore ſuprà cinereo, ſubtus pallidiore, collo ſtriato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 197. Anſer ferus. *Geſn.* Anſer domeſticus, *idem.*

Oye domeſtique, *Oye ſauvage.* Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Oye.*

103. Anas Clypeata. Anas roſtri extremo dilatato rotundato, ungue incurvo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 200. Anas virefcens. *Catesb.*

Souchet.

Il eſt un peu plus petit que le Canard ordinaire,

il a le bec oblong, très-noir, beaucoup plus large vers la pointe qu'à sa base, creusé comme un bouclier, arrondi par le bout; les jambes & les pieds, de couleur de vermillon, plus petits que dans les autres Canards; la tête & le cou jusqu'au milieu, d'une belle couleur bleuâtre, ainsi que les petits rangs des plumes des aîles qui sont en recouvrement; les pennes du milieu des aîles sont ornées d'une marque verte foncée luisante; la région du jabot est blanchâtre; le reste de la poitrine & tout le ventre jusqu'à l'anus sont rougeâtres; le dessous de l'anus est noirâtre; le dos est brun mêlé de couleur verte bleue ou pourprée luisante; la queue est variée de blanc & de noir, en un mot, c'est un fort bel oiseau. On en trouve dans les marais & sur les grands étangs.

104. Anas strepera. Anas speculo alarum rufo nigro albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 200. Anas strepera. *Gesn.*

Le Chipeau.

Ce Canard approche beaucoup du Canard commun; son corps est longuet; son bec est semblable à celui de la Sarcelle, dont les côtés sont un peu safranés & le milieu noir; tout son croupion est noir; son dos est brun; les franges des plumes sont d'un blanc roux; le menton & les mâchoires sont blancs, piquetés de petites taches brunes; la tête est d'un bleu noirâtre; le bas du cou, le haut de la poitrine & les épaules sont d'un très-beau plumage, varié de blanc & de noir; les côtés sont pareillement très-joliment bigarrés par de petites lignes noires; la poitrine est blanchâtre; le ventre sali par des taches noires transversales; la queue courte, blanche, composée de seize plumes, dont les deux du milieu sont brunes en-dessus; les grandes plumes des aîles sont brunes; il se trouve cependant une tache blanche au milieu de l'aîle, terminée supérieurement par une cou-

leur d'un noir pourpré, luisante; enfin dans le troisieme rang des plumes en recouvrement, il se trouve des taches rousses ou rouges semées. Cet oiseau se distingue de tous les autres oiseaux de son genre, en ce qu'il a trois taches de diverses couleurs l'une sur l'autre à chaque aîle, blanche, noire & rousse.

105. Anas clangula. Anas nigro alboque varia, capite tumido, violaceo, sinu oris maculâ albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 201. Clangula. *Gesn.*

Garrot, Canard aux yeux d'or.

Il est plus petit que le Canard commun; son corps est gros, un peu court; sa tête est pareillement grosse d'un verd obscur ou d'un pourpre noirâtre: on remarque une grande tache arrondie blanche aux coins de la bouche; l'iris des yeux est doré; tout le cou, tant dessus que dessous, les épaules, la poitrine & tout le ventre sont blancs; l'entredeux des épaules & toute la partie inférieure du dos sont noirâtres. Les aîles sont variées de blanc & de noir; la queue est toute noire, les jambes sont très-courtes, safranées, & les membranes qui lient les doigts ensemble sont brunes ou noirâtres.

106. Anas glaucium. Anas corpore nigricante, pectore nebuloso, speculo alarum albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 201. Anas platyrynchos. *Gesn.*

Morillon.

Il est plus petit que le Canard sauvage; les parties supérieures du corps sont d'un brun noirâtre mêlé d'une teinte de violet; le dessous du corps est blanc, mais la poitrine, le corps & le ventre sont tachetés de brun; la tête & le haut du col sont d'un noir brillant & tirant sur le violet; le bas du col est d'un brun roussâtre; les aîles ont une bande transversale blanche; la queue est d'un brun noirâtre tirant sur le violet; le bec, les

pieds, les doigts, ainsi que leurs membranes, sont de couleur de plomb noirâtre, & les ongles sont noirs. Cet oiseau vit sur les bords de la mer, des rivieres & des étangs.

107. Anas penelops. Anas caudâ auctiusculâ, crisso nigro, capite brunneo, fronte albâ, dorso cinereo undulato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 202. Anas fistularis. *Gesn.*

Canard siffleur.

Il est plus petit que le Canard domestique; il a la tête & le col bruns, le front blanc, une grande tache blanche à la base de l'aîle, puis une tache noire, ensuite une azurée, enfin une noire; le bec & les pieds sont noirs; le dos est ondé de cendré & de noir. Le col est gris en dessous; la queue est un peu pointue, courte, noire en dessous, & en dessus grise, chaque plume étant bordée de blanchâtre, le demi-bec supérieur est d'un cendré bleu, excepté l'onglet qui est noir; l'inférieur est noir, excepté l'origine, qui est d'un cendré bleu; la partie nue des jambes, les pieds, &c. sont de couleur de plomb, & les ongles noirâtres. La femelle est d'une couleur cendrée obscure, à l'exception de la poitrine & du ventre qui sont blancs: elle a le bec & les pieds cendrés, point de taches aux aîles. On a donné à ce Canard le nom de Siffleur, à cause du son aigu de sa voix, qui imite la flûte. C'est un oiseau très-commun sur les bords de la mer & dans les endroits marécageux.

108. Anas querquedula. Anas maculâ alarum viridi, lineâ albâ suprà oculos. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 203. Sarcella. *Bell.*

Sarcelle.

M. Linnæus décrit ainsi cet oiseau. La Sarcelle, dit-il, a le corps le plus petit d'entre les Canards; la tête tannée; une ligne qui s'étend depuis le bec jusqu'aux yeux, où elle devient fourchue; une

branche montant au-dessus de l'œil, & l'autre descendant au-dessous ; entre cette bifurcation se trouve une tache bleue luisante qui descend des yeux vers le cou, & qui vient s'unir par derriere en devenant bleuâtre ; tout le corps est ondé en dessus de lignes noires & blanches. Les dix premieres plumes des aîles sont brunes ; les suivantes, depuis onze jusqu'à dix-huit, sont blanches par le bout & noires au côté antérieur ; les autres, depuis seize jusqu'à dix-neuf, sont d'un vert luisant au côté antérieur ; la vingtieme est noire au côté antérieur. On remarque une tache noire sous le croupion, blanche sur les côtés dans le mâle ; il y a aussi une tache aux aîles d'un vert soyeux, noire en dessus & en dessous, blanche devant & derriere ; le bec est camus, noir ; les pieds sont noirs avec des ongles aigus ; les plumes des aîles qui sont en recouvrement sont brunes, les inférieures sont blanches ; la poitrine est blanchâtre avec des taches rondes, noires ; le bas du ventre est blanchâtre ; les grandes plumes de la queue sont brunes avec un bord blanc.

109. Anas crecca. Anas speculo alarum viridi, lineâ albâ supra infraque oculos. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 204. Querquedula. *Gesn.*

Sarcelle à tête noirâtre.

Cette espece est très-semblable à la Sarcelle ordinaire pour la figure du corps ; elle est presque de sa grandeur : son bec est noir, ses pieds livides, le sommet de la tête noirâtre ; une ligne blanche qui prend son origine au coin interne de l'œil, passe par-dessus les yeux & les oreilles, & va jusqu'au milieu du cou. Sa gorge est noire ; sa poitrine ondée de noir & de cendré ; son cou d'un pourpre brun ; ses cuisses ondées de noir & de blanc ; les dix premieres plumes des aîles brunes au côté antérieur, & d'un gris de souris au côté

intérieur ; les suivantes, depuis onze jusqu'à vingt une, sont blanches par les bouts, du reste d'un verd luisant intérieurement : elle a quatorze plumes à la queue, brunes avec des taches d'un blanc roux au bord extérieur. La femelle est moins bien colorée, & n'a point la gorge noire.

110. Anas circia. Anas speculò alarum varii coloris, lineâ albâ superciliari, rostro pedibusque cinereis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 204. Anas circia *Gesn.*

La petite Sarcelle.

C'est le plus petit d'entre les Canards : elle a le bec noirâtre & tout le dessus du corps d'un brun cendré ; les extrémités des plumes du dos sont blanchâtres ; on remarque une ligne d'un pouce aux aîles, qui est en partie noire, en partie de couleur d'émeraude, blanche des deux côtés ; les pennes de la queue sont pointues ; tout le dessous du corps d'un blanc qui semble tirer sur le jaunâtre clair ; il se trouve cependant à la poitrine & au bas du ventre des taches un peu grandes, noirâtres, qui y sont mêlées fréquemment. Les jambes sont d'une couleur bleuâtre claire, & les membranes qui sont entre les doigts, noires.

111. Anas boschus. Anas rectricibus intermediis (maris) recurvatis, rostro recto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 205.

Canard domestique. Voyez art. *Canard* dans ce Dictionnaire.

112. Anas fuligula. Anas cristâ dependente, corpore nigro, abdomine speculoque alarum albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Anas fuligula. *Gesn.*

Morton, ou *Canard crêté.*

Il est plus petit que le Canard ordinaire : son poids est de deux livres. Son corps est court & gros ; son bec un peu large, d'un bleu pâle, excepté la pointe qui est noire : ses pieds sont livides ou obscurément bleus ; les membranes qui lient les doigts ensemble sont noires ; la tête d'un pourpre

noirâtre, avec une huppe d'un pouce & demi, qui lui pend au derriere de la tête; tout le deſſus du corps, le cou & le haut de la poitrine, ſont d'une couleur brune plus foncée & preſque noire; le bas de la poitrine & le ventre juſqu'à l'anus ſont blancs ou argentés; les grandes pennes du milieu de l'aile ſont blanches comme neige.

113. Mergus merganſer. Mergus criſtâ longitudinali erectiuſculâ, pectore albido immaculato, rectricibus cinereis ſcapo nigricante. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. Merganſer. *Geſn.*

Harle. Voyez cet art. dans ce Dictionnaire.

114. Mergus ſerrator. Mergus criſta dependente, pectore rufeſcente variegato collari albo, rectricibus fuſcis cinereo variegatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 208. Anas longirostra. *Geſn.*

Harle huppé. Voyez art. *Harle.*

115. Mergus caſtor. Mergus capite criſtato cinereo, ſubtus ferrugineo, gulâ albâ, roſtro pedibuſque nigricantibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 209. Mergus ruber. *Geſn.*

L'Harle cendré, ou *le Bievre.*

Ce plongeon a la tête rouſſe, avec une friſſure ou une eſpece de crette qui lui pend en arriere; les dents du bec ſont comme une ſcie, dures, réfléchies à reculons; les jambes & les doigts des pieds ſont rouges avec des membranes d'un roux brun; le bec eſt long de trois doigts, rouſsâtre en deſſous, noirâtre en deſſus; la trachée artere n'eſt pas ronde, mais ſerrée & inégale, tantôt plus épaiſſe & tantôt plus étroite, ayant dans ſon milieu deux eſpeces de nœuds qui débordent; lorſqu'elle eſt parvenue à la région du ventricule, elle s'étend en une cavité formée de membranes, & d'un os un peu grand & inégal.

116. Mergus albellus. Mergus criſtâ dependente, occipite nigro, corpore albo, dorſo temporibuſque nigris, alis variegatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 209. Mergus rhenanus. *Geſn.*

Plongeon du Rhin. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Plongeon.*

217, Mergus minutus. Mergus capite lævi griseo : fasciâ oculari nigrâ, maculâ sub oculari albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 209. Merganser stellatus. *Briss.*

Harle étoilé.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur de la Sarcelle. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue & des ongles, est d'environ seize pouces ; son envergure est d'environ deux pieds ; & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusques vers le tiers de la longueur de la queue. La partie supérieure de la tête est d'un rouge bai ; de chaque côté de la tête est une assez grande tache noire presque ronde, qui s'étend jusqu'à l'origine du bec, & dans laquelle sont placés les yeux. Au-dessous de chacun des yeux est une autre tache qui a la figure d'une étoile ; la partie supérieure du col, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun noirâtre. La partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessus de la queue & les côtés sont blancs. Les petites couvertures du dessus des aîles, ainsi que les grandes les plus proches du corps, sont de cette derniere couleur ; les grandes les plus éloignées du corps sont noires ; l'aîle est composée de vingt-trois plumes ; les quatorze premieres sont noires ; les sept suivantes ; sçavoir depuis la quinzieme jusqu'à la vingt-unieme inclusivement sont blanches ; la vingt-deuxieme est de la même couleur du côté extérieur, & noire du côté intérieur ; la plus proche du corps est entierement noire. La queue est composée de seize plumes d'un brun noirâtre ; les deux du milieu sont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur par degré jusqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui est la plus courte : ce qui rend le bout de la queue

arrondi. Le bec est noir ; la partie des jambes, qui est dégarnie de plumes, les pieds & les doigts, ainsi que leurs membranes, sont noirs dans les uns, & d'un oranger pâle dans d'autres, & les ongles sont noirs.

118. Larus tridactylus. Larus albicans, dorso canescente, rectricum apicibus excepto extimo nigris, pedibus tridactylis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 224. Larus hybernus. *Alb.*

Movette d'hyver.

Cet oiseau pese seize onces, il a la tête blanche, variée de taches brunes ; le cou & la région du jabot un peu brunâtres ; du reste tout le dessous du corps est blanc. Le milieu du dos est cendré ; les épaules variées de taches brunes ; le croupion blanc ; les extrémités des plumes de la queue blanchâtres, à quoi succéde un cercle noir large d'un pouce & demi, le restant étant blanc ; le bec est long de deux doigts, d'un brun blanchâtre depuis les narines jusqu'au bout, & on remarque un renflement à la mâchoire inférieure.

119. Larus canus. Larus albus, dorso cano. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 224. Larus albus. *Alb.*

Movette cendrée. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Movette.*

120. Larus cinerarius. Larus albus, dorso cano, maculâ pone oculos fuscâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 224. Larus cinereus major. *Aldrov.*

La petite Movette cendrée. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Movette.*

121. Larus nœvius. Larus albus, dorso cinereo, rectricibus apice nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 225. Gœvia cinerea nœvia. *Briss.*

Movette cendrée tachetée.

Cette Movette ressemble assez au pigeon domestique, qu'elle égale en grandeur : elle a tout le dessous du corps d'un blanc de neige ; le dessus de la tête & du col blanc : on remarque cependant

des deux côtés de la tête une tache noire près des oreilles, & une au-dessous du col. Le milieu du dos & les épaules sont cendrés; la queue est blanche, les extrémités des aîles noires, le bec long d'un doigt, noir; les pieds d'un jaune olivâtre, & les ongles noirâtres: elle n'a qu'une maniere d'ébauche de doigt postérieur: ce qui la distingue des autres de son espece. On en tue toute l'année sur la Loire.

122. Sterna hyrundo. Sterna caudâ forficatâ: rectricibus duabus extimis albo nigroque dimidiatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 227. Sterna. *Gesn.*

La grande Hyrondelle de mer.

Cette Hyrondelle n'est gueres plus grosse que le Râle d'eau: elle a quinze pouces six lignes du bout du bec à celui de la queue. Son bec est long de deux pouces sept lignes, & sa queue de cinq pouces trois lignes; elle a un pied neuf pouces d'envergure. Le dessus du corps est d'un joli gris-blanc, & tout le dessous est d'un blanc de neige. Les aîles sont variées de blanc & de gris-blanc; la queue est de cette derniere couleur; comme elle est fourchue, elle a fait donner à cet oiseau le nom d'Hyrondelle. Le bec est rouge; les pieds & les doigts, de même que leurs membranes, sont d'un rouge obscur; les ongles sont noirâtres. Elle est commune aux environs de Verdun.

123. Sterna nigra. Sterna caudâ subforficatâ, corpore cano, capite rostroque nigro, pedibus rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 227. Larus cinereus minor. *Aldrov.*

Hyrondelle de mer cendrée.

Cette Hyrondelle a la tête noire, tout le corps & la queue cendrées; les couvertures du dessous de la queue & le bord de l'aîle blancs; le bec est noir; les jambes, les pieds & les doigts rouges, & les ongles noirs.

124. Sterna minuta. Sterna caudâ forficatâ, corpore albo, dorso cano, fronte superciliisque albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Larus piscator. *Gesn.*

La petite Hyrondelle de mer.

Elle a huit pouces neuf lignes du bout du bec à celui de la queue. Son bec est long de dix-huit lignes & demie, & sa queue de trois pouces quatre lignes. Elle a un pied six pouces huit lignes d'envergure; son front est blanc; le sommet & le derriere de la tête sont noirs; le col & tout le dessous du corps d'un blanc de neige; le dos & les aîles d'un brun cendré; la queue blanche, les pieds bas & petits, rouges, ainsi que le bec, dont le bout est seulement noirâtre.

125. Sterna nœvia. Sterna caudâ emarginatâ, corpore variegato, maculâ aurium nigrâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 228. Sterna nœvia. *Briss.*

Hyrondelle de mer tachetée.

La longueur de cet oiseau, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de dix pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles de neuf pouces cinq lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a dix-huit lignes de long; sa queue trois pouces quatre lignes; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, quatre lignes & demie; son pied neuf lignes & demie; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, treize lignes; l'extérieur, un pouce; l'intérieur, neuf lignes, & celui de derriere quatre lignes. Son envergure est de deux pieds un pouce quatre lignes, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à un pouce cinq lignes au-delà du bout de la queue. La base du demi-bec supérieur & le sinciput sont couverts de petites plumes d'un gris-blanc, bordées en roussâtre: celles qui couvrent le dessus de la tête sont noirâtres & bordées pareillement de roussâtre: celles qui couvrent l'oc-

ciput & la partie supérieure du col, qui est la plus voisine, sont noirâtres & bordées de gris-blanc. Le dos est couvert dans sa partie supérieure de plumes brunes, & dans sa partie inférieure de plumes cendrées, bordées les unes & les autres de rousâtre. Le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un cendré clair. Les plumes scapulaires sont cendrées à leur origine, & dans le reste de leur longueur, elles sont rousâtres & variées de grandes taches brunes. Derriere chacun des yeux est une grande tache noirâtre. La gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue, celles du dessous des aîles, & les côtés sont bleues : cette couleur est mêlée sur les côtés d'une très-légere teinte de rousâtre. Le bord de l'aîle est blanc dans toute sa longueur. Les couvertures du dessus des aîles sont d'un gris-blanc, mais les moyennes sont terminées par une petite bordure tirant sur le rousâtre ; & parmi les grandes, celles qui sont les plus proches du corps sont terminées de rousâtre, & sur chaque plume cette couleur est marquée d'une grande tache brune. Les grandes plumes de l'aîle sont d'un gris-blanc du côté extérieur ; leur côté intérieur est d'un cendré foncé tout le long de la tige, & blanc vers le bord de la plume. Son extrémité est cependant entiérement d'un cendré foncé, & cette couleur remonte sur le blanc & y forme une étroite bande parallèle au bord de la plume : les moyennes sont blanches du côté intérieur, d'un cendré clair du côté extérieur & à leur extrémité, & bordées de rousâtre par le bout ; les quatre plus proches du corps sont cependant variées des mêmes couleurs que les scapulaires. La queue est composée de douze plumes d'un cendré clair, qui devient cependant très-foncé à l'extrémité de chaque plume ;

de

de plus, la plus extérieure de chaque côté est blanche du côté extérieur, & toutes sont bordées de blanc roussâtre par le bout. Les deux plumes du milieu de la queue sont les plus courtes; toutes les latérales vont en augmentant de longueur par degrés jusqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui est plus longue de sept lignes que les deux du milieu; ce qui rend la queue un peu fourchue. Le bec est d'un brun noirâtre; la partie des jambes qui est dégarnie de plumes, les pieds & les doigts, ainsi que leurs membranes, sont d'un gris verdâtre, & les ongles noirâtres; les membranes qui réunissent les doigts, sont très-échancrées.

126. Sterna fissipes. Sterna caudâ emarginatâ, corpore nigro, dorso cinereo, abdomine albo, pedibus rubicundis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 228. Larus niger. *Gesn.*

Hyrondelle de mer cendrée.

Elle a la tête noire, tout le corps & la queue cendrés; les couvertures du dessous de la queue & le bord de l'aîle blanc; le bec noir; les jambes, les pieds, les doigts rouges, & les ongles noirs.

127. Platalea leuco-rodia. Platalea corpore albo, gulâ nigrâ, occipite sub cristato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 231. Platea seu Pelecanus. *Gesn.*

Spatule, Palette.

La Spatule est à peu-près de la grosseur du Héron ordinaire. Elle a deux pieds huit pouces, du bout du bec à celui de la queue: son bec a six pouces & demi de longueur, sept lignes de largeur vers le milieu de sa longueur, & un pouce sept lignes vers son extrémité qui est arrondie en forme de *spatule;* elle a quatre pieds quatre pouces d'envergure. La gorge & le tour des yeux sont nuds & couverts d'une peau noire. Toutes les plumes de cet oiseau sont blanches; (dans quelques-uns les grandes plumes des aîles sont terminées de noir) le bec est brun, semé de taches

noires vers l'origine, & vers l'extrémité il est jaunâtre, semé de taches rougeâtres. Les jambes, les pieds & les ongles sont noirs. Cet oiseau est extrêmement rare en France; cependant on en tua un auprès de Chartres il y a quelques années.

128. Ardea grus. Ardea occipite nigro papilloso, pileo remigibusque nigris, corpore cinereo, tectricibus intimis laceris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 234. Grus. *Bell.*

Grue. Voyez art. *Grue.*

129. Ardea ciconia. Ardea alba, orbitis nudis remigibusque nigris, rostro, pedibus cuteque sanguineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 235. Ciconia. *Bell.*

Cicogne. Voyez l'art. *Cicogne* dans ce Dictionnaire.

130. Ardea nycticorax. Ardea crista occipitis tripenni alba horizontali, dorso nigro, abdomine flavescente. Nycticorax. *Bell.*

Le Bihoreau.

Il est plus petit que le Héron ordinaire, & gros à peu-près comme la Corneille. Le sommet de la tête est d'un noir verdâtre; les parties supérieures du corps sont d'un verd obscur; le col est cendré; les parties inférieures sont blanches; une ligne blanche s'étend depuis le bec jusqu'aux yeux. Trois plumes comme des soies, longues de cinq pouces, lui pendent au derriere de la tête; les aîles & la queue sont cendrées; les pieds d'un jaune verdâtre. Il vit dans les marais: on l'entend la nuit crier d'une voix discordante, & comme s'il vouloit vomir.

131. Ardea cinerea. Ardea occipite nigro lævi, dorso cœrulescente, subtus albido, pectore maculis oblongis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 236. Ardea. *Gesn.*

Le Heron. Voyez dans ce Dictionnaire article *Heron.*

132. Ardea major. Ardea occipite crista nigra dependente,

corpore cinereo, collo subtus lineâ faciâque pectorali nigris, *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Ardea cristata. *Brisson.*

Héron huppé. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Héron.*

133. Ardea stellaris. Ardea capite læviusculo, suprà testacea maculis transversis, subtus pallidior maculis oblongis fuscis. 239. Ardea Botaurus. *Briss.*

Butor. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Heron.*

134. Ardea alba. Ardea capite lævi, corpore albo, rostro fulvo, pedibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 237. Ardea candida. *Briss.*

Héron blanc. Voyez art. *Héron.*

135. Scopolax arquata. Scopolax rostro armato, pedibus cœrulescentibus, alis nigris, maculis niveis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Corlis. *Bell.*

Courly.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur d'un Chapon : il a deux pieds un pouce de longueur du bout du bec à celui de la queue. Son bec est long de cinq pouces huit lignes, & sa queue de quatre pouces huit lignes. La partie nue de ses jambes a dix-huit pouces de longueur, & son pied trois pouces. Son envergure est de trois pieds quatre pouces ; la tête, le dessus du col & de tout le corps sont couverts de plumes brunes au milieu & bordées de fauve tout autour ; le dessous du corps est blanc ; cependant la gorge est marquée de taches grises ; la poitrine & les côtés, qui tirent un peu sur le fauve, sont rayés de lignes transversales brunes. Le croupion est blanc, rayé de lignes longitudinales brunes ; les aîles sont composées chacune de trente plumes, dont les cinq premieres sont noirâtres & rayées intérieurement de bandes transversales blanches ; les cinq suivantes sont aussi noirâtres & ont le côté extérieur tacheté de blanc & de gris ; le côté intérieur est comme dans les cinq premieres : celles depuis l'onzieme jusqu'à la

vingt-quatrieme inclusivement, sont brunes & variées sur leurs bords d'un blanc comme dentelé & engrené dans le brun, qui devient d'autant plus clair, que la plume est plus proche du corps; enfin les six plus proches du corps sont brunes & variées sur les bords d'un gris comme dentelé dans le brun; les couvertures du dessus des aîles sont d'un brun noirâtre; chaque plume étant bordée de blanchâtre ou de fauve; la queue est composée de douze plumes blanches, excepté les deux du milieu qui sont grises, & toutes rayées transversalement de brun; le demi-bec supérieur est d'un brun qui se fonce de plus en plus en approchant du bout qui est noirâtre, l'inférieure est blanchâtre depuis la base jusqu'à la moitié de sa longueur, le reste devient noirâtre vers le bout; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont bruns. Cet oiseau fréquente non-seulement les côtes de France, mais encore les bords de la Loire & de la Seine; il s'en trouve même dans le Bois de Boulogne.

136. Scolopax rusticola. Scolopax rostro recto basi rufescente pedibus cinereis, femoribus tectis, facià capitis nigrâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 243. Scolopax. *Bell.*

Bécasse. Voy. son art. dans ce Dictionnaire.

137. Scolopax gallinago. Scolopax rostro recto tuberculato; pedibus fuscis frontis lineis fuscis quaternis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 244. Gallinago minor. *Bell.*

Bécassine. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

138. Scopolax gallinula. Scopolax rostro recto tuberculato, pedibus virescentibus, loris fuscis, uropygio violaceo-vario. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 244. Gallinago minima. *Bell.*

Petite Bécassine. Voyez dans ce Dictionnaire, *Bécassine.*

139. Scopolax glottis. Scopolax rostro recto basi inferiore rubro, corpore subtus niveo, pedibus virescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 245. Pluvialis major. *Aldrov.*

Grande Barge grise.

Elle eſt un peu moins groſſe que la Barge ordinaire. Les plumes qui couvrent la tête, le deſſus du col & le deſſus de tout le corps ſont d'un brun foncé, bordées de blanchâtre ; la gorge eſt d'un blanc rouſsâtre ; le deſſous du col eſt blanc, marqué de taches longitudinales brunes ; le deſſous du corps eſt blanc : la queue eſt compoſée de douze plumes blanches rayées tranſverſalement de noirâtre ; les aîles ſont de la même couleur que le deſſus du corps ; les pieds ſont d'un noir verdâtre & les ongles noirs ; le bec eſt brun à ſon origine & noirâtre vers le bout.

140. Scopolax calidris. Scopolax roſtro recto rubro, pedibus coccineis, remigibus ſecundariis albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 245.

Chevalier.

Il eſt à peu-près de la groſſeur du Pluvier doré ; il a les plumes du deſſus du corps brunes dans le milieu, ayant leurs bords gris ; le deſſous du corps eſt blanc ; les plumes qui couvrent le deſſous du col ſont griſes, bordées de blanc ; celles des aîles ſont noirâtres en-deſſus, bordées vers le bout d'un peu de blanchâtre, dont leur tige eſt de cette derniere couleur ; les douze plumes de la queue ſont d'un gris brun & bordées de blanchâtre au bout ; celles du milieu ſont rayées de taches tranſverſales noirâtres ; le bec, les jambes & les pieds ſont d'un rouge clair, & les ongles ſont noirâtres. Cet oiſeau ſe trouve ſur les bords de la mer.

141. Scopolax totanus. Scopolax roſtro ſubrecto, pedibus fuſcis, ſuperciliis pectore abdomine uropygioque albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 245.

La Barge griſe.

Elle eſt à peu-près de la groſſeur du Chevalier. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de onze pouces dix lignes, & juſqu'à celui des ongles, de quatorze pouces trois

lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a deux pouces trois lignes de long; sa queue deux pouces huit lignes; la partie de ses jambes, qui est dégarnie de plumes, un pouce cinq lignes; son pied, deux pouces deux lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, un pouce quatre lignes; l'extérieur, quatorze lignes; l'intérieur, douze lignes & demie, & celui de derriere, trois lignes & demie seulement. Celui du milieu des trois doigts antérieurs est réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane, qui s'étend jusqu'à la premiere articulation, & avec le doigt intérieur, par un petit commencement de membrane. Elle a un pied huit pouces six lignes de vol; & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'au bout de la queue. Les parties supérieures de la tête & du col sont couvertes de plumes d'un brun noirâtre, bordées des deux côtés de blanchâtre: la partie supérieure du dos est d'un gris brun, marqué d'assez grandes taches noirâtres. Les plumes scapulaires sont de la même couleur, mais elles sont bordées des deux côtés de blanchâtre, qui est comme dentelé & engrené dans le gris-brun. La gorge est blanche; de chaque côté de la tête est une bande de la même couleur, qui part d'auprès de l'origine du bec, & s'étend jusqu'au-dessus des yeux. La partie inférieure du col & la poitrine sont couvertes de plumes blanches, marquées chacune d'une ligne d'un brun noirâtre, qui s'étend selon la longueur de leur tige. Le ventre, les côtés, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue, la partie inférieure du dos & le croupion sont blancs. Les couvertures du dessus de la queue sont de la même couleur, & rayées transversalement de brun; celles du dessous des aîles sont pareillement blanches, & rayées de bandes brunes, placées obli-

quement sur chacun des côtés, & formant ensemble des angles dont les sommets sont sur la tige de la plume ; le bord de l'aîle au-dessous du pli, qui répond à celui du poignet, est couvert de petites plumes brunes, bordées de blanc. Les plus petites couvertures du dessus des aîles sont brunes ; & parmi celles-ci, celles qui couvrent le pli qui répond à celui du poignet, sont bordées de blanchâtre ; les moyennes sont d'un gris brun ; les grandes les plus proches du corps sont de cette derniere couleur, bordées extérieurement de gris clair, & intérieurement de blanc, ces deux couleurs étant comme dentelées & engrenées dans le gris brun ; enfin les grandes les plus éloignées du corps sont noirâtres ; & de celles-là, les plus intérieures sont bordées de blanc par le bout. L'aîle est composée de vingt-six plumes ; les sept premieres sont d'un gris blanc en dessous ; mais en dessus elles sont noirâtres, ayant une grande partie de leur côté intérieur grise & un peu tachetée de brun ; de plus, la tige de la premiere est blanche : les quatorze suivantes, sçavoir depuis la huitieme jusqu'à la vingt-unieme inclusivement, sont d'un gris brun ; bordées extérieurement d'un blanc qui est comme dentelé & engrené dans le gris brun, & ayant de plus une grande partie de leur côté intérieur blanche & rayée de bandes transversales & en zigzags d'un gris brun ; les cinq plus proches du corps sont de cette derniere couleur & bordées de gris clair, lequel est comme dentelé & engrené dans le gris brun ; la vingt-quatrieme & la vingt-cinquieme sont de plus rayées des deux côtés vers leurs bords de bandes transversales d'un brun noirâtre. Les cinq plumes de l'aîle les plus proches du corps sont longues & pointues, & s'étendent, lorsque l'aîle est pliée, aussi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue est composée de

douze plumes blanches ; les deux du milieu ſont des deux côtés rayées tranſverſalement de brun ; toutes les latérales ſont rayées de même, mais ſeulement du côté extérieur, & un peu vers le bout du côté intérieur ; le bec eſt brun ; la partie des jambes, qui eſt dégarnie de plumes, & les pieds ſont gris, & les ongles noirâtres.

142. Scopolax limoſa. Scopolax roſtro ſubrecurvato baſi rubro, pedibus fuſcis, remigibus maculâ albâ : quatuor primis immaculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 245. Totanus. *Aldrov.*

La Barge.

Cet oiſeau a quinze pouces & demi de longueur depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue ; ſon bec eſt long de trois pouces & demi, & ſa queue de deux pouces cinq lignes. La partie nue de ſes jambes a un pouce neuf lignes ; ſon pied, deux pouces cinq lignes, & ſon envergure eſt de deux pieds ; les plumes qui couvrent la tête & le deſſus du corps ſont noirâtres dans leur milieu, & ont des taches rouſsâtres ſur les bords ; la gorge eſt d'un blanc mêlé de très-peu de rouſsâtre ; le col eſt varié de gris & de rouſsâtre, marqué de lignes longitudinales brunes dans ſa partie inférieure ; la poitrine eſt d'un gris blanc varié de taches tranſverſales brunes ; le bas du dos & le croupion ſont bruns ; les couvertures des aîles ſont d'un gris brun avec un bord blanchâtre dans chaque plume, excepté les plus grandes, qui ſont noirâtres & terminées de blanc. L'aîle eſt compoſée de vingt-ſept plumes, dont les quatre premieres ſont noirâtres, & ont la plus grande partie de leur côté intérieur blanche, ainſi que leur tige ; la cinquieme juſqu'à la treizieme incluſivement ſont blanches depuis l'origine juſqu'au milieu de la longueur, & le reſte eſt noirâtre ; les deux ſuivantes ſont blanches depuis l'origine juſques vers les deux tiers de leur

longueur, le reſte eſt d'un brun noirâtre bordé de blanc; la dix-ſeptieme & la dix-huitieme ſont blanches, excepté le bout qui eſt auſſi d'un brun noirâtre bordé & terminé de blanc; les trois ſuivantes ſont blanches avec une tache brune aſſez grande ſur l'extrémité du côté intérieur; les ſix dernieres ſont d'un gris brun. Les douze plumes qui compoſent la queue ſont blanches à leur origine & noires vers leur bout : le blanc s'étend d'autant plus loin, que les plumes ſont plus extérieures, enſorte que les deux dernieres de chaque côté ſont blanches juſqu'aux trois quarts de leur longueur; la prunelle des yeux eſt noire, & l'iris blanchâtre; le bec eſt d'un rouge jaunâtre depuis la baſe juſqu'anx deux tiers de la longueur, le reſte eſt noirâtre; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs.

143. Scopolax ægocephola. Scopolax roſtro recto, pedibus vireſcentibus, capite colloque rufeſcentibus, remigibus tribus nigris baſi albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 284. Limoſa rufa major. *Briſſon.*

La grande Barge rouſſe.

La longueur de cet oiſeau, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt d'environ quinze lignes, & juſqu'à celui des ongles, d'un pied quarre pouces ſix lignes; ſon bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a trois pouces quatre lignes de long; ſa queue, trois pouces; la partie de ſes jambes qui eſt dégarnie de plumes, treize lignes; ſon pied, deux pouces deux lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, quinze lignes; l'extérieur, douze lignes & demie; l'intérieur, un pouce, & celui de derriere, quatre lignes ſeulement. Celui du milieu des trois doigts antérieurs eſt réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane qui s'étend juſqu'à la premiere articulation; elle a deux pieds

trois pouces de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent preſque juſqu'au bout de la queue; les parties ſupérieures de la tête & du dos ſont couvertes de plumes noirâtres, bordées de rouſsâtre; les ſcapulaires ſont de la même couleur. De chaque côté de la tête eſt une bande d'un blanc rouſsâtre qui part d'auprès de l'origine du bec & s'étend juſqu'au-deſſus des yeux. La gorge & le col ſont roux; mais la partie inférieure du col eſt variée de taches tranſverſales noirâtres; la partie inférieure du dos & le croupion ſont d'un blanc varié de taches noirâtres. Les couvertures du deſſus de la queue ſont rayées tranſverſalement de blanc & de noirâtre. La poitrine, le ventre, les couvertures du deſſus de la queue & les côtés ſont d'un blanc ſale varié de taches tranſverſales noirâtres; le haut des jambes eſt d'un blanc ſale & ſans taches, les petites couvertures du deſſus des aîles, de même que les grandes les plus proches du corps ſont noirâtres & bordées de rouſsâtre; les grandes les plus éloignées du corps ſont noires & bordées de blanc ſeulement par le bout. Les grandes plumes de l'aîle ſont noires & ont leur tige blanche; les trois premieres ſont de plus marquées vers le tiers de leur longueur d'une grande tache tranſverſale blanche: toutes les moyennes ſont noirâtres bordées & terminées de rouſsâtre. De celles-ci, les plus proches du corps ſont longues & pointues, & s'étendent, lorſque l'aîle eſt pliée, preſqu'auſſi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue eſt compoſée de douze plumes noirâtres rayées tranſverſalement de blanc; les deux du milieu ſont un peu plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant un peu de longueur par degrés juſqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui eſt la plus courte. Le bec eſt d'un blanc rougeâtre à

son origine, & noir vers son extrémité. La partie des jambes qui est dégarnie de plumes & les pieds sont d'un brun verdâtre, & les ongles noirs.

144. Tringa vanellus. Tringa pedibus rubris, cristâ dependente, pectore nigro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 248. Capella seu Vanellus. *Bell.*

Vanneau. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui concerne cet oiseau.

145. Tringa gambatta. Tringa rostro pedibusque rubris, corpore luteo cinereoque variegato subtus albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 248. Totanus ruber. *Brisson.*

Le Chevalier rouge.

Cet oiseau a les pieds d'un jaune rouge, le bec un peu plus court que celui du grand Pluvier, le cou & la tête d'un brun cendré, avec une ligne blanche au-dessus des yeux, & dans tout le reste il est semblable au grand Pluvier.

146. Tringa striata. Tringa rostri basi pedibusque flavis, rectricibus albis fusco fasciatis, remigibus plurimis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 248. Totanus striatus. *Briss.*

Le Chevalier rayé.

Il n'est pas tout-à-fait si gros que le Chevalier rouge, cependant il est à peu-près de la grosseur du Pluvier doré. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de neuf pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, de dix pouces neuf lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a dix-huit lignes de long; sa queue, deux pouces trois lignes; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, treize lignes; son pied, un pouce six lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, treize lignes & demie; l'extérieur, un pouce; l'intérieur, onze lignes, & celui de derriere, quatre lignes seulement; celui du milieu des trois doigts antérieurs est réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane qui s'étend jusqu'à la

premiere articulation, & avec le doigt intérieur, par un petit commencement de membrane. Il a un pied six pouces de vol; & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à six lignes au-delà du bout de la queue. La partie supérieure de la tête est couverte de plumes d'un brun noirâtre, bordées des deux côtés de rousâtre : celles qui couvrent le dessus du col, sont brunes dans leur milieu selon la longueur de leur tige, & d'un blanc rousâtre sur leurs bords : celles qui couvrent la partie supérieure du dos, ainsi que les scapulaires, sont d'un gris brun, & marquées de raies transversales d'un brun noirâtre; leur tige est de cette derniere couleur. La partie inférieure du dos & le croupion sont blancs; la gorge & la partie inférieure du col sont couvertes de plumes brunes, dans leur milieu selon la longueur de leur tige; & d'un blanc rousâtre sur leurs bords : celles qui couvrent la poitrine, le ventre & les côtés, sont blanches & variées de bandes brunes, les unes transversales & quelques autres longitudinales; le haut des jambes est blanc, les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont de la même couleur, & rayées transversalement de brun noirâtre; celles du dessous des aîles sont entiérement blanches, si l'on en excepte les plus grandes, qui sont rayées de bandes transversales d'un gris blanc. Le bord de l'aîle au-dessous du pli qui répond à celui du poignet, est couvert de petites plumes brunes bordées de blanc. Les plus petites couvertures du dessus des aîles sont d'un gris brun, les moyennes sont de la même couleur & rayées transversalement de brun noirâtre; les grandes les plus proches du corps sont brunes & terminées d'un blanc sur lequel est une bande brune transversale & en zigzags, enfin les grandes les plus éloignées du corps sont d'un brun noirâtre. L'aîle est compo-

sée de vingt-six plumes ; les sept premieres sont en-dessous d'un gris blanc, & en dessus d'un brun noirâtre, ayant cependant une grande partie de leur côté intérieur d'un gris blanc, de plus la tige de la premiere est blanche ; les treize qui suivent celles-ci, depuis la huitieme jusqu'à la vingtieme inclusivement, sont brunes à leur origine & blanches dans le reste de leur longueur, cette dernière couleur occupant d'autant plus d'espace que la plume est plus proche du corps, ensorte que la huitieme est presqu'entiérement brune, & la vingtieme presqu'entiérement blanche. Dans quatre de ces plumes, depuis la huitieme jusqu'à l'onzieme inclusivement, le blanc est marqué de quelques petites lignes transversales brunes : la vingt-unieme a un peu plus de brun à son origine ; tout le reste est blanc & mêlé de quelques lignes transversales brunes : la vingt-deuxieme est d'un gris brun & bordée des deux côtés d'un blanc rayé transversalement de gris brun : les quatre plus proches du corps sont d'un gris brun, rayées transversalement de brun noirâtre ; cette rayure est d'autant moins apparente, que la plume est plus proche du corps ; les six plumes les plus proches du corps sont longues, étroites & pointues, & s'étendent lorsque l'aîle est pliée, presqu'aussi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue est composée de douze plumes blanches, rayées transversalement de brun noirâtre : dans les deux du milieu les intervalles blancs sont tachetés de gris brun. Le bec est rougeâtre depuis son origine jusques vers la moitié de sa longueur, & delà jusqu'à son extrémité il est noir ; la partie des jambes qui est dégarnie de plumes & les pieds sont d'un rouge pâle & les ongles noirâtres. Cette description est tirée de *l'Ornithologie de Brisson.*

147. Tringa ocrophus. Tringa roſtri apice punctato, pedibus virescentibus, dorso fusco viridi, abdomine retricibusque extimis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 250. Tringa. *Gesn.*

Bécasseau, vulgairement appelé Cul-blanc.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur du Pluvier doré; il a huit pouces & demi de longueur du bout du bec à celui de la queue; le bec est long d'un pouce cinq lignes, & la queue de deux pouces deux lignes. La partie nue des jambes a huit lignes & demie de longueur, & le pied quinze lignes; son envergure est de quinze pouces neuf lignes; le dessus du corps est d'un brun luisant varié de taches blanchâtres, le dessous du corps est blanc; au-dessus des yeux est une bande blanche, & au-dessous du col une tache d'un gris brun; les côtés sont de cette derniere couleur, rayés transversalement de blanc; les aîles sont d'un brun noirâtre en partie, & en partie d'un brun brillant. Les plus proches du corps sont rayées de blanc au côté extérieur; les deux plumes du milieu de la queue sont d'un brun noirâtre & rayées des deux côtés de bandes transversales blanches; toutes les autres sont blanches & rayées vers le bout de larges bandes transversales d'un brun noirâtre; l'iris des yeux est de couleur de noisette; le bec est d'un verd obscur, le bout seulement en est noir; la partie nue des jambes & les pieds sont de couleur de plomb verdâtre, & les ongles noirs.

148. Tringa hypoleucos. Tringa roſtro lævi, pedibus lividis, corpore cinereo lituris nigris, subtus albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 250. Gallinula hypoleucos. *Gesn.*

La Guignette.

Elle est à peu-près de la grosseur d'une Allouette, elle a le bec long de treize lignes, & douze pouces

& demi de vol ou d'envergure ; tout le deſſus du corps eſt d'un gris brun varié de raies longitudinales, de tranſverſales & en zigzags d'un brun noirâtre. Le deſſous du corps eſt blanc ; la gorge, le deſſous du col & le haut de la poitrine ſont d'un blanc cendré ; chaque plume eſt marquée d'une raie longitudinale brune au milieu ; les aîles ſont brunes : des douze plumes qui compoſent la queue, les dix du milieu ſont d'un gris brun brillant un peu ombré de verdâtre & rayé tranſverſalement & en zigzags de brun noirâtre ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche ; les jambes, les pieds & les ongles ſont d'un brun verdâtre.

149. Tringa littorea. Tringa roſtro lævi, pedibuſque cinereis, remigibuſque fuſcis, rachi primæ nivea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 251. Totanus cinereus. *Briſſ.*

Chevalier cendré.

Cet oiſeau a, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, dix pouces dix lignes, & juſqu'à celui des ongles, treize pouces. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a ſeize lignes de long ; ſa queue, deux pouces quatre lignes ; la partie de ſes jambes qui eſt dégarnie de plumes, quinze lignes ; ſon pied, un pouce dix lignes ; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, ſeize lignes & demie ; l'extérieur, treize lignes ; l'intérieur, douze lignes & demie, & celui de derriere, quatre lignes ſeulement : celui du milieu des trois doigts antérieurs eſt réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane qui s'étend juſqu'à la premiere articulation, & avec le doigt intérieur, par un petit commencement de membrane ; il a un pied neuf pouces de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent juſqu'à trois lignes au-delà du bout de la queue. Le ſommet de la tête eſt noirâtre ; tout le reſte du deſſus de la tête eſt couvert de plumes

brunes dans leur milieu, & grises dans leur circonférence. La partie supérieure du col est entiérement de cette derniere couleur : le dos est couvert de plumes noirâtres dans leur milieu & roussâtres sur leurs bords, les scapulaires sont de la même couleur ; cependant sur les plus grandes de ces dernieres le noirâtre tire sur le verdâtre brillant. Le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un cendré brun, & chaque plume est marquée par son bout d'une tache noirâtre, de plus le cendré brun tire un peu sur le roussâtre sur les bords des plumes. La gorge est d'un blanc roussâtre ; la partie inférieure du col & la poitrine sont d'un gris roussâtre. Le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue & les côtés sont d'un blanc tirant un peu sur le roussâtre. Les couvertures du dessous des aîles sont blanches ; les petites, sçavoir celles qui sont vers le bord de l'aîle, étant variées d'un peu de cendré brun. Les petites couvertures du dessus des aîles sont noirâtres dans leur milieu, & d'un gris brun sur leurs bords. Les grandes les plus proches du corps sont noirâtres & bordées de roux. Les grandes les plus éloignées du corps sont pareillement noirâtres & bordées de blanchâtre par le bout seulement. L'aîle est composée de vingt-deux plumes : les neuf premieres sont d'un brun noirâtre, cette couleur étant plus claire sur le côté intérieur, & bordées de blanchâtre par le bout seulement ; les neuf suivantes, sçavoir depuis la dixieme jusqu'à la dix-huitieme inclusivement, sont d'un cendré brun & bordées de blanc. Ces dix-huit plumes ont la tige blanche ; les quatre plus proches du corps sont noirâtres & bordées de roussâtre. Ces quatre dernieres sont longues & pointues, & s'étendent, lorsque l'aîle est pliée, presqu'aussi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue est composée de douze

douze plumes d'un gris brun brillant, marquées vers leur extrêmité d'une bande noirâtre paralléle à sa circonférence, & bordées de rousâtre par le bout; les huit du milieu sont de plus tachées d'un peu de rousâtre sur leur côté extérieur vers le bout, le bec & les ongles sont de couleur de plomb noirâtre; la partie des jambes qui est dégarnie de plumes, & les pieds sont d'un cendré foncé.

150. Tringa cinclus. Tringa rostro pedibusque nigris, loris albis, corpore uropygioque griseis fuscisque. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 251. Junco Bellonii. *Jonston.*

L'Alouette de mer.

Cette Alouette est beaucoup plus grosse que l'Alouette hupée; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de sept pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, de sept pouces six lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a quatorze lignes & demi de long; sa queue, un pouce onze lignes; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, six lignes; son pied, dix lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes & demi; l'extérieur, huit lignes; l'intérieur, sept lignes & demi, & celui de derriere, deux lignes seulement: tous ses doigts sont séparés les uns des autres jusqu'à leur origine; son envergure est de treize pouces quatre lignes, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à deux lignes au-delà du bout de la queue. Les parties supérieures de la tête & du col, le dos & le croupion sont couverts de plumes brunes dans leur milieu selon la longueur de leur tige, & grises sur leurs bords; les scapulaires sont de la même couleur. Les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des aîles & les côtés sont bleues. Le haut des jambes est gris du côté extérieur, & blanc du côté intérieur. Le bord de l'aîle, au-

dessous du pli qui répond à celui du poignet, est couvert de petites plumes grises bordées de blanc. Les petites couvertures du dessus des aîles sont d'un gris brun bordées de gris clair; le milieu de chaque plume est d'une couleur plus foncée; les grandes les plus proches du corps sont d'un gris brun & terminées de blanc; les grandes les plus éloignées sont d'un brun foncé & terminées pareillement de blanc; mais dans les trois premieres, cette derniere couleur est peu apparente. L'aîle est composée de vingt-quatre plumes; les neuf premieres sont d'un brun assez foncé du côté extérieur & plus clair du côté intérieur; leur tige est blanchâtre vers leur extrémité seulement; de plus, cinq de celles-là, sçavoir depuis la cinquieme jusqu'à la neuvieme inclusivement, sont bordées de blanc du côté extérieur, mais seulement vers le milieu de leur longueur: les onze suivantes, sçavoir depuis la dixieme jusqu'à la vingtieme inclusivement, sont d'un gris-brun, bordées de blanc, elles ont aussi la plus grande partie de leur côté intérieur blanche, & le blanc y occupe d'autant plus d'espace, que la plume est plus proche du corps; ces vingt plumes sont d'un gris blanc en-dessous; les quatre plus proches du corps sont d'un gris brun, cette couleur étant plus obscure dans leur milieu selon la longueur de leur tige: ces quatre dernieres plumes sont longues & pointues, & s'étendent, lorsque l'aîle est pliée, presque jusqu'au bout de la queue. Celle-ci est composée de douze plumes; les deux du milieu sont d'un brun foncé du côté extérieur, & grises du côté intérieur; toutes les latérales sont des deux côtés de cette derniere couleur; les deux du milieu se terminent en pointe, & sont plus longues que les latérales de près de trois lignes; le bec est noir; la partie des jambes qui est dégarnie de plumes,

les pieds & les ongles sont d'un brun noirâtre. On rencontre cet oiseau sur les bords de la mer & des rivieres.

151. Tringa calidris. Tringa rostro pedibusque nigricantibus, corpore subtus olivaceo, uropygio variegato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 252. Calidris. *Briss.*

La Maubêche.

Elle est presqu'aussi grosse que le Chevalier; les plumes qui couvrent le dessus du corps sont d'un brun noirâtre bordées de marron clair; le dessous du corps est marron; le croupion est d'un gris brun rayé transversalement de noirâtre, chaque plume étant bordée de blanc; les plumes de la queue sont d'un gris brun, bordées extérieurement de blanc; le bec & les ongles sont noirâtres; la partie nue des jambes & les pieds sont bruns; ses doigts sont larges & gros; elle habite les bords de la mer.

152. Tringa varia. Tringa rostro pedibusque nigris, corpore fusco albo variegato, abdomine albo, rectricibus albis, fusco fasciatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 252. Vanellus varius. *Brisson.*

Le Vanneau panaché.

Il est un peu plus gros que celui du numero suivant. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est d'onze pouces, & jusqu'a celui des ongles, d'onze pouces onze lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a quinze lignes de long; sa queue, deux pouces neuf lignes; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, dix lignes; son pied, un pouce huit lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, quatorze lignes; l'extérieur, onze lignes; l'intérieur, dix lignes; & celui de derriere, une ligne & demie seulement. Celui du milieu des trois doigts antérieurs est réuni avec le doigt extérieur par une petite

membrane qui s'étend jusqu'à la premiere articulation. Son envergure est d'un pied onze pouces huit lignes; & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'à six lignes au-delà du bout de la queue. La tête, la partie supérieure du col, le dos & les plumes scapulaires sont d'un brun varié de blanchâtre, de façon que chaque plume est brune, marquée sur ses bords de petites taches rondes blanchâtres, & bordée de la même couleur par le bout: celles qui couvrent le croupion sont pareillement brunes, bordées & variées de même de taches, mais qui au lieu d'être blanchâtres sont jaunâtres. Les couvertures du dessus de la queue sont blanches & variées à leur bout d'un peu de gris & de jaunâtre. La gorge est blanche; la partie inférieure du col est couverte de plumes d'un gris brun dans leur milieu, selon la longueur de leur tige, & blanches sur leurs bords. La poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue, celles du dessous des aîles & les côtés sont blancs; les petites couvertures du dessus des aîles, ainsi que les grandes les plus proches du corps, sont de la même couleur que les plumes du dos; les grandes les plus éloignées sont noirâtres & bordées de blanc par le bout; l'aîle bâtarde est noirâtre; les grandes plumes de l'aîle sont de cette derniere couleur, & ont depuis leur origine jusques vers les trois quarts de leur longueur, la plus grande partie de leur côté intérieur blanche; cinq de celles-là, sçavoir depuis la cinquieme jusqu'à la neuvieme inclusivement, sont de plus bordées de blanc par le bout; les suivantes sont blanches du côté intérieur, d'un gris brun & bordées de blanc du côté extérieur: les six plus proches du corps sont brunes & variées sur leurs bords de taches blanchâtres. Ces dernieres sont longues & pointues,

& lorſque l'aîle eſt pliée, il ne s'en faut que de quinze lignes qu'elles ne s'étendent auſſi loin que les plus grandes plumes de l'aile. La premiere des plumes de l'aîle eſt la plus longue de toutes. La queue eſt compoſée de douze plumes ; les dix du milieu ſont blanches & rayées tranſverſalement de brun ; le blanc tire un peu ſur le jaunâtre ſur les deux plumes du milieu & ſur le côté extérieur des latérales. Ces dernieres ont du côté intérieur d'autant moins de bandes brunes qu'elles ſont plus extérieures ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche & marquée ſeulement ſur ſon côté extérieur d'un bande longitudinale brune ; le bec, la partie des jambes qui eſt dégarnie de plumes, les pieds & les ongles ſont noirs. On trouve cet oiſeau ſur les bords de la mer.

153. Tringa ſquatarola. Tringa roſtro nigro, pedibus viresceentibus, corpore griſeo, ſubtus albido. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 252. Pluvialis cinerea. *Bellon.*

Le Vanneau gris.

Il eſt de la groſſeur du Vanneau ordinaire, dont il eſt parlé dans ce Dictionnaire ; les plumes qui couvrent la tête, le deſſus du col & tout le corps ſont d'un gris brun bordées de blanchâtre ; la gorge eſt blanche, & le deſſous du col & de tout le corps eſt varié de blanc & de brun noirâtre, excepté le bas-ventre qui eſt tout blanc. Les aîles ſont d'un brun noirâtre ; toutes les plumes, excepté les deux premieres, ſont marquées d'une petite tache blanche ſur le côté extérieur, vers les deux tiers de leur longueur. Les plumes de la queue ſont blanches rayées tranſverſalement de brun ; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirâtres. Ce Vanneau ſe trouve ſur les bords de la mer, rarement dans les terres de France, excepté en Lorraine.

154. Charadrius morinellus. Charadrius pectore ferrugineo fascia superciliorum pectorisque lineari albâ pedibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 254. Morinellus. *Gesn.*

Le petit Pluvier ou le Guignard.

Il n'est pas si gros que le Pluvier doré. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue est de huit pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles, de huit pouces huit lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a neuf lignes & demie de long ; sa queue, deux pouces trois lignes ; la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, cinq lignes & demie ; son pied, quinze lignes ; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, dix lignes ; l'extérieur, huit lignes, & l'intérieur, sept lignes. Le doigt extérieur est réuni avec celui du milieu par une petite membrane qui s'étend jusqu'à la premiere articulation. Il a seize pouces quatre lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'au bout de la queue ; le synciput est couvert de plumes grises bordées des deux côtés de blanchâtre. Celles qui couvrent le dessus de la tête & l'occiput sont de couleur de suie & bordées des deux côtés de roussâtre. De chaque côté de la tête est une bande d'un blanc roussâtre qui s'étend depuis l'œil jusqu'au-dessous de l'occiput. Les parties supérieures du col & du dos, & les plumes scapulaires, sont d'un gris brun, chaque plume étant bordée de roussâtre : celles qui couvrent la partie inférieure du dos & le croupion, ainsi que les couvertures du dessus de la queue, sont grises & bordées pareillement de roussâtre. Les côtés de la tête sont d'un blanc roussâtre, chaque plume étant marquée d'une petite ligne brune qui s'étend selon la longueur de la tige. La gorge est blanchâtre ; la partie inférieure du col est d'un gris mêlé d'un peu de roussâtre ;

la poitrine & les côtés sont d'un rousâtre qui devient de plus en plus foncé en approchant du ventre. Le haut du ventre est de couleur de suie; le bas-ventre & le haut des jambes sont blancs; les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des âiles sont de la même couleur. Les petites couvertures du dessus des âiles, ainsi que les grandes les plus proches du corps, sont d'un gris brun & bordées de rousâtre; les grandes les plus éloignées sont grises. L'âile est composée de vingt-quatre plumes; les vingt premieres sont d'un gris blanc en dessous; mais en dessus les six premieres sont d'un gris tirant sur le rousâtre, & la tige de la premiere est blanche; les quatre suivantes, sçavoir depuis la septieme jusqu'à la dixieme inclusivement, sont grises & bordées d'un peu de rousâtre par le bout; les dix qui suivent, sçavoir depuis l'onzieme jusqu'à la vingtieme inclusivement, sont grises & bordées de blanc dans toute leur circonférence: les quatre plus proches du corps sont d'un gris brun & bordées de rousâtre; ces dernieres sont longues & pointues, elles s'étendent, lorsque l'âile est pliée, presqu'aussi loin que les plus longues plumes de l'âile. La queue est composée de douze plumes; les quatre du milieu sont grises, excepté vers le bout où elles sont brunes; les quatre plus extérieures de chaque côté sont de la même couleur & terminées de blanc; cette couleur occupant d'autant plus d'espace que la plume est plus extérieure; de plus, les deux plus extérieures de chaque côté sont aussi bordées extérieurement de blanc. Le bec & les ongles sont noirs; la partie des jambes qui est dégarnie de plumes & les pieds sont bruns; la femelle différe du mâle en ce qu'elle n'a point le haut du ventre couleur de suie; pour la reste, elle lui ressemble assez bien. On trouve cette espece

d'oiſeaux dans les champs, & quelquefois aux bords des eaux.

155. Charadrius pluvialis. Charadrius corpore nigro viridique maculato, ſubtus albido, pedibus cinereis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 254. Pluvialis viridis. *Alb.*

Pluvier doré. Voyez ſon art. dans ce Dictionn.

156. Charadrius calidris. Charadrius roſtro pedibuſque nigris, loris uropygio ſub griſeis, corpore ſubtus albo immaculato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 255. Calidris griſea minor. *Briſſ.*

La petite Maubêche griſe.

La longueur de cet oiſeau, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de ſept pouces trois lignes, & juſqu'à celui des ongles, de ſept pouces cinq lignes. Son bec, depuis ſon bout juſqu'aux coins de la bouche, a un pouce de long; ſa queue, un pouce dix lignes; la partie de ſes jambes qui eſt dégarnie de plumes, trois lignes; ſon pied, onze lignes & demie; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes; l'extérieur, huit lignes, & l'intérieur, ſept lignes & demie. Cette Maubêche n'a point de doigt derriere, ce qui eſt très-ſingulier; celui du milieu des trois doigts antérieurs eſt réuni avec le doigt extérieur par une petite membrane qui s'étend juſqu'à la premiere articulation: elle a treize pouces huit lignes de vol; & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent juſqu'à trois lignes au-delà du bout de la queue. Les parties ſupérieures de la tête & du col ſont d'un gris varié de petites taches noires, qui occupent le milieu de chaque plume. Le dos eſt couvert de plumes griſes dont la tige eſt noire. Les ſcapulaires ſont de la même couleur, & ſont de plus bordées de blanc: celles qui couvrent le croupion ſont d'un gris clair. Parmi les couvertures du deſſus de la queue, celles qui occupent le milieu ſont griſes, & celles des

côtés sont blanches. La partie antérieure de la tête, ainsi que ses côtés au-dessous des yeux, la gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des aîles sont d'un blanc de neige; de chaque côté de la tête est une petite bande grise qui s'étend depuis l'origine du bec jusqu'aux yeux; le bord de l'aîle, un peu au-dessous du pli qui répond à celui du poignet, est couvert de petites plumes noirâtres bordées de blanc. Les plus petites couvertures du dessus des aîles, sçavoir celles qui couvrent le pli qui répond à celui du poignet, sont noirâtres; les moyennes, ainsi que les grandes les plus proches du corps sont de la même couleur dans leur milieu & blanches sur leurs bords; les grandes les plus éloignées du corps sont noirâtres & bordées de blanc. L'aîle est composée de vingt-trois plumes; les quatre premieres sont noirâtres & ont leur tige blanche; les seize suivantes, sçavoir depuis la cinquieme jusqu'à la vingtieme inclusivement, sont blanches à leur origine & noirâtres vers leur extrémité, le blanc occupant d'autant plus d'espace que la plume est plus proche du corps; les cinq premieres de celles-ci, sçavoir depuis la cinquieme jusqu'à la neuvieme inclusivement, sont de plus bordées de blanc par le bout; & les onze autres, sçavoir depuis la dixieme jusqu'à la vingtieme inclusivement, sont terminées de blanc; les trois plus proches du corps sont brunes & bordées de blanc; ces trois dernieres plumes sont longues & pointues, & s'étendent, lorsque l'aîle est pliée, environ jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue. Celle-ci est composée de douze plumes; les deux du milieu sont brunes & bordées de blanchâtre; toutes les latérales sont grises & bordées pareillement de blanchâtre. Le bec, la

partie des jambes qui est dégarnie de plumes, les pieds & les ongles sont noirs. La femelle différe du mâle en ce que les plus petites couvertures du dessus des aîles & les grandes plumes de l'aîle sont brunes, tandis que dans le mâle elles sont noirâtres.

157. Charadrius œdicnemus. Charadrius griseus, remigibus prioribus duabus nigris medio albis, rostro acuto, pedibus cinereis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 255. Œdicnemus. *Bell.*

Le grand Pluvier, le Courly de terre.

Selon Gesner, cet oiseau est de la grandeur d'une petite Poule ou d'un Pigeon; son bec est assez long, la partie antérieure en est noirâtre & la partie postérieure jaunâtre, les deux bouts, tant supérieur qu'inférieur, se croisent un peu; les plumes de la tête, du col & de la poitrine sont tachetées; le bas du col tire sur le brun; les plumes du dos & des aîles sont d'un brun varié de taches rousses; les jambes sont longues & jaunâtres; les trois doigts sont joints intérieurement par de petites membranes; les ongles sont fort courts & tronqués. On trouve cet oiseau dans les prés marécageux.

158. Recurvirostra avocetta. Recurvirostra albo nigroque varia. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 256. Avocetta seu Recurvirostra. *Gesn.*

L'Avocette.

Elle est plus grosse & plus grande que le Vanneau. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est d'un pied cinq pouces; son bec est long de trois pouces & demi, & sa queue de trois pouces trois lignes: elle a tout le dessous du corps d'un blanc de neige, & le dessus en partie noir & en partie blanc; la tête est toute noire; le reste du dessus du corps est d'un fond blanc sur lequel est une bande noire le long du col, & deux sur le haut du dos qui partent des

épaules, s'étendent obliquement jusques vers le milieu du dos sans se réunir, & s'en vont ensuite en droite ligne vers le croupion, en passant par dessus les plumes scapulaires; il y a aussi une bande oblique noire qui s'étend sur le milieu de l'aîle, dont les sept premieres plumes sont noires. La queue est d'un beau blanc; les jambes sont très-longues, d'un beau bleu, nues jusqu'à trois doigts au-dessus du genouil; le bec est noir, réfléchi en haut comme une faucille renversée. L'Avocette est commune sur les côtes du bas Poitou. Les paysans prennent dans la saison de l'incubation de ces oiseaux, des œufs par millier pour les manger.

159. Fulica fusca. Fulica fronte flavescente, armillis concoloribus, pedibus simplicibus, corpore fuscescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 257. Gallinula minor. *Briss.*

Petite Poule d'eau. Voyez dans ce Dictionnaire l'article qui la concerne.

160. Fulica atra. Fulica fronte incarnata, armillis lutcis, pedibus pinnatis, corpore nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 257. Fulica. *Bell.*

La Foulque.

Cet oiseau est de la grosseur d'une moyenne Poule. Elle a tout le dessus du corps d'un cendré foncé, & le dessous d'un cendré plus clair. La tête & le col sont noirâtres; le bord de l'aîle est blanc; les jambes sont entourées d'une bande jaunâtre; le front est dégarni de plumes & couvert d'une membrane épaisse d'un rouge vif; les jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes sont d'un brun olivâtre. Cet oiseau nage presque toujours dans les rivieres, les étangs & les marais.

161. Fulica aterrima. Fulica fronte albâ, armillis rubris, pedibus pinnatis, corpore nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Fulica major. *Brisson.*

La Macroule.

La longueur de cet oiseau, depuis le bout du

bec jusqu'à celui de la queue est de quatorze pouces quatre lignes, & jusqu'à celui des ongles, d'un pied six pouces neuf lignes; son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a seize lignes de long; sa queue un pouce onze lignes, la partie de ses jambes qui est dégarnie de plumes, neuf lignes & demie; son pied, deux pouces deux lignes; celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, trois pouces quatre lignes; l'extérieur, deux pouces neuf lignes; l'intérieur, deux pouces sept lignes, & celui de derriere, treize lignes. Les membranes, dont les trois doigts antérieurs sont garnis, sont divisées de part & d'autre en plusieurs lobes: celles du doigt intérieur le sont en deux: celles du doigt du milieu en trois, & celles du doigt extérieur en quatre. Chacun de ces lobes est fort grand, quelques-uns ont jusqu'à cinq lignes & demie de largeur. La Macroule a vingt-quatre pouces huit lignes de vol, & ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent environ jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. Le front est dégarni de plumes & couvert d'une membrane fort épaisse d'un beau blanc; le reste de la tête, la gorge & le col sont noirâtres. Le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un cendré très-foncé, & tirant tant soit peu sur l'olivâtre. La poitrine, le ventre, les côtés, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue, ainsi que les grandes les plus proches du corps, sont d'un cendré foncé; les grandes les plus éloignées du corps sont d'un cendré brun: les grandes plumes de l'aîle sont de cette derniere couleur; les moyennes sont d'un cendré un peu plus clair & bordées de blanc par le bout. Il faut cependant en excepter les plus proches du corps qui sont du même cendré que le dos, & tirant de même un peu sur l'olivâtre: ces

dernieres sont très-longues, & s'étendent, lorsque l'aîle est pliée, aussi loin que les plus grandes plumes de l'aîle. La queue est composée de douze plumes d'un cendré noirâtre. Les deux du milieu sont un peu plus longues que les deux latérales, qui vont toujours en diminuant de longueur par degrés jusqu'à la plus extérieure de chaque côté, qui est la plus courte : ce qui rend le bout de la queue obtus. Le bec est d'un jaune olivâtre, excepté son bout qui est blanc. Les jambes, à l'endroit où elles commencent à être dégarnies de plumes, sont entourées d'une petite bande rouge d'environ deux lignes de largeur ; le reste de la partie des jambes qui est dégarnie de plumes, les pieds, les doigts, ainsi que leurs membranes & les ongles, sont d'un brun olivâtre. On trouve cet oiseau dans les rivieres, les étangs & les marais.

162. Fulica chloropus. Fulica fronte fulvâ, armillis rubris pedibus simplicibus, corpore nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 258. Gallinula. *Briss.*

La Poule d'eau. Voyez dans ce Dictionnaire, l'art. qui la concerne.

163. Rallus crex. Rallus alis rufo ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 261. Ortygometra. *Jonst.*

Le Râle de Genest, ou *le Roi des Cailles.*

Il est un peu plus gros & plus grand qu'une Caille. Le dessus de son corps est couvert de plumes noirâtres dans leur milieu, & d'un gris roussâtre sur leurs bords ; le dessous est d'un blanc roux ; les joues, le dessous du col & la poitrine sont d'un cendré clair ; les côtés sont roux avec des bandes transversales blanches ; les plumes de la queue sont semblables à celles du dessus du corps ; le demi-bec supérieur est gris-brun & l'inférieur gris. La partie nue des jambes & les pieds sont gris, les ongles gris-bruns. Voyez ce que nous disons du Râle dans l'article de ce Dictionnaire qui le concerne.

164. Rallus aquaticus. Rallus alis griseis fusco maculatis, hypochondriis albo maculatis, rostro subtus fulvo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 262. Gallinula aquatica. *Gesner.*

Le Râle d'eau. Voyez art. *Râle.*

165. Rallus porzana. Gallus rectricibus binis intermediis albo marginatis, rostro pedibusque subolivaceis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 262.

Le petit Râle d'eau. Voyez l'art. de ce Dictionnaire qui le concerne.

166. Otis tetrax. Otis capite juguloque lævi. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Anas compestris. *Gesn.*

La Canepetiere.

Elle ressemble beaucoup à l'Outarde, mais elle est de moitié plus petite. C'est un fort bel oiseau : on le dit propre à la France ; son dos est varié de trois ou quatre couleurs, sçavoir de jaune tirant sur le rouge, de gris cendré & de rouge ; les plumes des aîles sont noires vers leurs extrémités ; le haut de la poitrine est revêtu de plumes blanches qui y forment une espece de collier ; les racines de toutes les plumes sont d'un rouge très-vif. Cet oiseau n'a que trois doigts aux pieds, ainsi que les Outardes : il est commun en Beauce dans les terres pierreuses & maigres : on en voit quelquefois en Lorraine.

167. Tetrao urogallus. Tetrao pedibus hirsutis, caudâ rotundatâ, axillis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Urogallus major. *Briss.*

Le Coq de Bruyere. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

168. Tetrao tetrix. Tetrao pedibus hirsutis, caudâ bifurcatâ, remigibus secundariis basin versus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 274. Lagopus urogallus minor. *Briss.*

Le Coq de Bruyere à queue fourchue.

169. Tetrao lagopus. Tetrao pedibus lanatis, remigibus albis, rectricibus nigris apice albis, intermediis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 274. Lagopus. *Gesn.*

La Gelinotte blanche. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui la concerne.

170. Tetrao bonasia. Tetrao pedibus hirsutis, rectricibus cinereis, punctis nigris, fasciâ nigrâ : exceptis intermediis duabus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 275.

La Gelonotte commune.

171. Tetrao alchata. Tetrao pedibus subhirsutis muticis, rectricibus duabus intermediis duplo longioribus subulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 276. Bonasia pyrenaica. *Briss.*

La Gelinotte des Pyrénées.

172. Tetrao rufus. Tetrao pedibus nudis calcaratis rostroque sanguineis, gulâ albâ cinctâ fasciâ nigrâ albo punctatâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 276. Perdix rufa sive major. *Gesn.*

La Bartavelle, espece de Perdrix rouge. Voyez l'art. *Perdrix.*

173. Tetrao perdix. Tetrao pedibus nudis calcaratis, maculâ nudâ coccineâ sub oculis, caudâ ferrugineâ, pectore brunneo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 276. Perdix cinerea. *Aldr.*

Perdrix grise. Voyez art. *Perdrix.*

174. Tetrao cothurnix. Tetrao pedibus nudis, corpore griseo maculato, superciliis albis, rectricibus margine lunulâque ferrugineâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 278. Perdix cothurnix. *Briss.*

La Caille. Voyez art. *Caille* dans ce Dictionnaire.

175. Columba œnas. Columba cæruleſcens, cervice viridi-nitente, dorso postico albo, fasciâ alarum apiceque caudâ nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Œnas seu vinago. *Briss.* Columba domestica. *idem.*

Pigeon sauvage. Pigeon domestique. Voyez art. *Pigeon.*

176. Columba palumbus. Columba rectricibus postice atris, remigibus prioribus margine exteriore albidis, collo utrinque albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 282. Palumbus torquatus. *Briss.*

Pigeon ramier. Voyez art. *Pigeon.*

177. Alauda arvensis. Alauda rectricibus extimis duabus

extrorsum longitudinaliter albis, intermediis interiori latere ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 287. Alauda vulgaris. *Will.*

L'Alouette commune. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Alouette.*

178. Alauda pratensis. Alauda rectricibus extimis duabus extrorsum albis, lineâ superciliorum albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 287. Alauda pratensis. *Briss.*

L'Alouette des prés. Voyez dans ce Dictionnaire *Alouette.*

179. Alauda arborea. Alauda capite vittâ annulari albâ cincto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 287.

L'Alouette des bois. Voyez art. *Alouette* dans ce Dictionnaire.

180. Alauda compestris. Alauda rectricibus fuscis, inferiori medietate, exceptis intermediis duabus albis, gulâ pectoreque flavescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 288.

L'Alouette des champs. Voyez art. *Allouette.*

181. Alauda cristata. Alauda rectricibus nigris, extimis duabus margine exteriori albis, capite cristato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 288. Alauda cristata major. *Raii.*

L'Alouette huppée. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Alouette.*

182. Alauda calendra. Alauda rectriee extimâ exterius totâ albâ, secundâ tertiâque apice albis, fasciâ pectorali fuscâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 288. Calendra. *Gesn.*

La Calandre. Voyez art. *Alouette.*

183. Sturnus vulgaris. Sturnus rostro flavescente, corpore nigro punctis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 290. Sturnus. *Gesn.*

Etourneau. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

184. Sturnus cinclus. Sturnus niger pectore albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 290. Merula aquatica. *Gesn.*

Le Merle d'eau.

Il est un peu moins grand que le Merle commun; il a onze pouces neuf lignes d'envergure; le

le deſſus de la tête & du col ſont d'un brun foncé; tout le deſſus du corps eſt noirâtre; les joues, la gorge, le deſſous du col & la poitrine ſont d'un blanc de neige; le haut du ventre eſt d'un blanc tirant ſur le roux; le reſte du deſſous du corps eſt noirâtre; les aîles & la queue ſont auſſi d'un brun noirâtre; les paupieres ſont blanches, & l'iris des yeux eſt d'une couleur de noiſette; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles ſont noirs. Cet oiſeau, ſemblable aux oiſeaux terreſtres, ſe plonge néanmoins quelquefois ſous l'eau, ſurtout quand il apperçoit quelqu'un; il n'eſt pas rare dans les montagnes des Voſges, de la Lorraine, il les habite même toute l'année.

185. Turdus viſcivorus. Turdus dorſo fuſco, collo maculis albis, roſtro flaveſcente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 291. Turdus major. *Briſſ.*

La groſſe Grive. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Grive.*

186. Turdus pilaris. Turdus rectricibus nigris, extimis margine interiore apice albicantibus, capite uropygioque cano. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 291. Turdus pilaris. *Geſn.*

La Litorne ou *Tourdelle.*

Elle égale à peu-près la groſſe Grive en groſſeur; elle a quinze pouces & demi d'envergure; la tête, le deſſus du col, le croupion & les couvertures du deſſus des aîles ſont d'un brun rouſsâtre. La gorge eſt blanche; le ventre, les jambes & les couvertures du deſſous de l'aîle ſont blanches, ainſi que celles du deſſous de la queue; mais celles-ci ſont tachetées de cendré brun. Le deſſous du col, la poitrine & les côtés ſont rouſsâtres, chaque plume ayant au milieu une tache noirâtre; les aîles ſont brunes en deſſus & cendrées en deſſous; la queue eſt de la même couleur; le bec eſt jaunâtre, excepté le bout, qui eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont bruns, & il y a aux coins de la bouche

des poils roides comme des soies. Les Litornes sont des oiseaux de passage qui nous viennent du Nord, & qui arrivent en Automne.

187. Turdus iliacus. Turdus alis subtus ferrugineis, superciliis albicantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Turdus minimus. *Frisch.*

Grive de vigne, Mauves. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Grive*, de même que pour le numero précédent.

188. Turdus musicus. Turdus remigibus basi interiore ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 292. Turdus ordinarius. *Alb.*

La petite Grive. Voyez art. *Grive.*

189. Turdus merula. Turdus ater rostro palpebrisque fulvis *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Merula. *Bellon.*

Le Merle. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Merle.*

190. Turdus Torquatus. Turdus nigricans, torque albo, rostro flavescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 296. Merula torquata *Gesn.*

Le Merle à Collier.

Il égale & surpasse en grandeur le Merle ordinaire; il a le dessus du corps d'un brun noirâtre, un collier blanc au-dessus de la poitrine, large d'un doigt, fait en forme de croissant; l'aîle a dix-huit plumes brunes en dessus, cendrées en dessous, dont les huit premières sont marquées d'une petite ligne blanche au côté extérieur; le bas-ventre, les cuisses & le croupion sont couvertes de plumes ceintes d'une petite ligne blanchâtre; la partie supérieure du bec est d'un brun noirâtre; l'inférieure est blanchâtre à sa base, le bec & le palais sont jaunes; les pieds & les ongles sont bruns. La femelle différe du mâle en ce que son collier blanc est très-peu apparent, c'est-à-dire que les plumes qui le forment sont d'un gris moins clair que dans le mâle: elle a aussi le contour des plumes du ventre d'un gris plus marqué.

191. Turdus arundinaceus. Turdus fusco ferrugineus subtus albido testaceus, remigibus fasciis apice rufescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 196. Junco. *Gesn.*

La Rousserolle, le Rossignol de riviere.

Cet oiseau est plus gros qu'une Alouette; tout le dessus du corps, les couvertures du dessus des aîles & la queue sont d'un brun rousâtre; tout le dessous du corps est d'un blanc sale; les plumes de l'aîle sont brunes en-dessus, & ont le bord extérieur d'un brun rousâtre, en dessous elles sont grises; la queue est de même couleur que le dessus du corps; la mandibule supérieure est brune, & l'inférieure est blanchâtre; les pieds & les ongles sont gris. Cet oiseau chante continuellement & reste dans les endroits marécageux & parmi les roseaux, le long desquels il grimpe, comme les Pics le long des arbres.

192. Loxia curvi rostra. Loxia rostro forficato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 290. Loxia. *Gesn.*

Le Bec croisé.

La longueur de cet oiseau, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de six pouces neuf lignes; son bec, depuis son crochet jusqu'aux coins de la bouche, a huit lignes de long; sa queue, deux pouces trois lignes; son pied, huit lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, dix lignes; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est un peu plus long que ces derniers. Il a dix pouces huit lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Il varie beaucoup en couleur, non-seulement les différens individus de la même espece, mais le même change de couleur plusieurs fois l'année. M. Brisson en a décrit un qui avoit la tête, la gorge, le col, la partie inférieure du dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue,

la poitrine, le haut du ventre & les côtés d'une couleur de rose pâle; le bas-ventre étoit blanc, les jambes grises, les couvertures du dessous de la queue étoient brunes dans leur milieu, bordées de blanc & mêlées d'une légere teinte de couleur de rose; la partie supérieure du dos & les couvertures du dessus & du dessous des aîles étoient brunes. Les plumes de l'aîle étoient de la même couleur & avoient leur bord extérieur d'un verd d'olive. La queue étoit composée de douze plumes de la même couleur que celles des aîles; il s'en trouve cependant d'autres qui sont jaunes dans les endroits où celes-là étoient couleur de rose; d'autres ont ces mêmes parties grises, d'autres d'un verd d'olive, d'autres enfin sont variées de toutes ces couleurs. La couleur des plumes de la queue & celle des aîles est la seule constante dans ces oiseaux; les plumes du milieu de la queue sont un peu plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue un peu fourchue; l'iris des yeux est d'un cendré tirant sur la couleur de noisette; le demi-bec supérieur est noirâtre, & l'inférieur est gris; les pieds sont bruns & les ongles noirs; les deux mandibules ne se croisent pas toujours du même côté; dans les uns, la supérieure descend du côté droit, & dans d'autres c'est le contraire, la supérieure est tournée à gauche & l'inférieure à droite. On trouve cet oiseau dans les bois de sapin des Vosges.

193. Loxia coccothraustes. Loxia lineâ alarum albâ, remigibus mediis apice rhombeis, rectricibus latere tenuiore baseos nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 299. Coccothraustes. *Gesn.*

Le gros Bec. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

194. Loxia pyrrhula. Loxia artubus nigris, rectricibus caudæ remigumque posticarum albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 300. Rubicilla seu Pyrrhula. *Gesn.*

Le Bouvreuil; en Lorraine, *le Pion.*

C'eſt un oiſeau aſſez joli ; le mâle a la tête noire ; les tempes, la gorge, la poitrine & le ventre rouges ; le cou & le dos d'un bleu cendré ; la queue entiere noire, bleuâtre en deſſus ; le croupion blanc deſſus & deſſous ; le bec noir, très-gros, boſſu des deux côtés ; les deux mâchoires mobiles, la langue entiere, les narines larges recouvertes de petites ſoies ; les aîles noires avec une ligne tranſverſale blanche ; ſeize grandes plumes des aîles noires, blanches vers le bord intérieur ; douze plumes à la queue, noires, ſans taches ; les plumes de l'aîle qui ſont en recouvrement, noirâtres, mais blanches au bout depuis la neuvieme juſqu'à la ſeizieme. Quant à la femelle, elle a la tête noire juſqu'aux yeux ; ſa gorge noire, ſes aîles noires, blanches en-deſſus comme auſſi à la queue ; le croupion blanc, & la région de derriere, les cuiſſes pareillement blanches ; le dos cendré, la baſe de ſa queue blanche en deſſus & en deſſous ; le bec très-court, très gros & convexe de tous les côtés ; la langue ovale, charnue, diviſée par filamens à ſon extrémité ; le deſſous du corps, depuis les yeux juſqu'aux cuiſſes, cendré ; les grandes plumes des aîles & de la queue, noires, & celles qui recouvrent les grandes plumes poſtérieures des aîles & de la queue, blanches par le bout.

195. Loxia chloris. Loxia flavicanti-virens, remigibus primoribus antice luteis, rectricibus lateralibus quatuor baſi luteis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

Le Verdier.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur & de la grandeur du Moineau-franc ; il a de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, une tache d'un cendré foncé ; tout le deſſus du corps, ainſi que la tête, eſt d'un verd d'olive mêlé d'un peu de cendré ; le deſſous du corps eſt d'un verd d'olive tirant ſur le jaune ; le ventre & le bord extérieur des

plumes des aîles ſont jaunes ; les plumes de la queue ſont noirâtres & cendrées par le bout ; les trois dernieres de chaque côté ſont jaunes à leur origine, terminées de noirâtre, & bordées de cendré par le bout ; la mandibule ſupérieure eſt brune, l'inférieure eſt blanchâtre ; les pieds ſont de couleur de chair, & les ongles ſont bruns.

196. Emberiza miliaria. Emberiza griſea, ſubtus nigro maculata, orbitis rufis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 208.

Le Proyer.

Cet oiſeau eſt un peu plus gros que l'Alouette huppée ; il a ſept pouces & demi de long depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue : ſon bec a ſept lignes de long, & ſa queue deux pouces dix lignes. Son envergure eſt d'environ onze pouces & demi ; le deſſus du corps eſt couvert de plumes dont le milieu eſt brun & les bords ſont rouſsâtres ; le tour des yeux & la gorge ſont d'un rouge clair ; les plumes qui couvrent le deſſous du corps ſont d'un blanc tirant ſur la couleur du ſoufre, ayant chacun une ligne longitudinale brune ſur la tige ; il n'y a point de ces lignes brunes ſur le ventre ni ſur les couvertures du deſſous de la queue ; les couvertures des aîles ſont d'un brun foncé ; les petites ont leur bord d'un gris tirant ſur le roux, & les grandes ont le leur d'un rouſsâtre clair, ainſi que les plumes des aîles qui ſont du même brun que les couvertures ; la queue a les mêmes couleurs que les aîles ; le bec, les pieds & les ongles ſont d'un gris-brun. La femelle différe du mâle en ce qu'elle a les bords des plumes de l'aîle & de la queue beaucoup plus clairs & preſque blancs, & en ce qu'elle a le tour des yeux & la gorge d'un blanc tirant ſur la couleur de ſoufre.

197. Emberiza hortulana. Emberiza remigibus nigris pri-

mis tribus margine albidis, rectricibus nigris, lateralibus duabus extrorsum nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 309. Hortulanus. *Gesn.*

L'Ortolan.

Cet oiseau est égal & semblable au Verdier jaune ; il a le bec court, (rougeâtre dans le mâle) ; la gorge & la poitrine cendrées ; le reste du dessous du corps jusqu'à la queue, roux ; le croupion plus roux. Dans les mâles la poitrine est roussâtre & ils ont une tache jaune sous le bec ; la tête est d'un cendré verd ; les plumes qui couvrent le dos ont leur milieu noir, & leur côté extérieur est roux ou d'un cendré verd ; celles des aîles sont d'un brun foncé & ont leur bord extérieur d'un gris roussâtre, & l'intérieur blanchâtre ; la queue est d'un brun foncé. La femelle différe du mâle en ce qu'elle a la tête & le col tirant un peu plus sur le cendré, & marqués de petites lignes noirâtres longitudinales ; le bec, les pieds & les ongles sont jaunâtres dans les deux sexes.

198. Emberiza citrinella. Emberiza rectricibus nigricantibus, extimis duabus latere interiore maculâ albâ acutâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 309. Zivolo. *Olin.*

Le Bruant.

Il est aussi gros que le Moineau-franc ; il a six pouces trois lignes de longueur depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue ; son bec a cinq lignes de long, & sa queue deux pouces huit lignes ; il a neuf pouces deux lignes d'envergure ; le sommet de la tête est jaune tacheté de brun ; de chaque côté de la tête s'étend une tache brune depuis la base du demi-bec supérieur jusques vers le derriere de la tête ; les joues sont jaunes ; il y a encore aux tempes une bande brune placée derriere l'oreille, qui s'étend vers le derriere de la tête, où elle se réunit à une bande de la même couleur qui entoure le bas de la joue ; le dessus

du col est olivâtre ; le dessus du corps est noirâtre varié de roussâtre & de gris blanc ; la gorge & le dessus du col sont jaunes. La poitrine & les côtés sont variés de jaune & de marron clair avec quelques taches olivâtres sur la poitrine ; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous des aîles sont tout-à-fait jaunes ; les petites couvertures du dessus des aîles sont olivâtres, les moyennes sont noirâtres terminées de marron clair & bordées de gris blanc, les plus grandes sont aussi noirâtres, & ont la plus grande partie de leur côté extérieur d'un marron clair, & le bord extérieur gris blanc. Les plumes de l'aîle sont brunes, leur bord intérieur tire sur le blanc ; l'extérieur des grandes est jaunâtre, & celui des moyennes est gris. Les plumes de la queue sont brunes ; les deux plus extérieures ont sur leur côté intérieur une tache oblique blanche ; l'iris des yeux est de couleur de noisette ; le bec & les ongles sont bruns ; les pieds sont jaunâtres. La femelle se distingue du mâle en ce qu'elle a beaucoup moins de jaune.

199. Emberiza cia. Emberiza rufescens, capite lineis nigricantibus sparsis, supercíliis albis. *Linn. Syst. nat. édit.* XII. 310. Emberiza pratensis. *Gesn.*

Le Bruant des prés.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur du Moineau-franc ; il a six pouces deux lignes depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Son bec a cinq lignes & demie de long, & sa queue deux pouces quatre lignes. Son vol est de neuf pouces & demi ; les plumes qui couvrent le dessus du corps sont noirâtres dans leur milieu, & d'un gris roussâtre sur les bords ; les joues sont grises & le tour des yeux d'un blanc roussâtre ; il a une ligne de la même couleur qui s'étend le long de la mâchoire inférieure ; le dessous du col est de la couleur du dessus du corps ; le dessous du corps est

d'un rouſsâtre clair & ſans taches ; les côtés ſont encore colorés comme le deſſus du corps ; les aîles ſont d'un brun foncé, & le bord extérieur de chaque plume eſt d'un gris rouſsâtre, l'intérieur eſt blanchâtre. Des douze plumes qui compoſent la queue, les deux du milieu ſont brunes & bordées de gris rouſsâtre ; toutes les autres ſont d'un brun plus foncé, bordées de même que les précédentes excepté la derniere de chaque côté dont le bord extérieur eſt blanc ; le bec, les pieds & les ongles ſont gris.

200. Emberiza cirlus. Emberiza griſea, pectore maculato ſuperciliis luteis, rectricibus duabus extimis maculâ albâ cuneatâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 311. Emberiza ſepiaria. *Briſſon.*

Le Bruant de haie.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur du Bruant ordinaire ; ſa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de ſix pouces deux lignes, & juſqu'à celui des ongles, de quatre pouces onze lignes. Son bec, depuis ſa pointe juſqu'aux coins de la bouche, a cinq lignes & demie de long ; ſa queue, deux pouces neuf lignes ; ſon pied ſept lignes & demie, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, ſept lignes ; les latéraux ſont beaucoup plus courts, & celui de derriere eſt un peu plus long que ces derniers ; il a neuf pouces trois lignes de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. La tête eſt couverte de plumes d'un verd d'olive, qui ont chacune une petite ligne noirâtre qui s'étend ſelon la longueur de leur tige ; de chaque côté de la tête eſt une bande longitudinale jaune qui commence à l'origine du bec & paſſe par deſſus les yeux, au-deſſus deſquels eſt auſſi une tache jaune ; la partie ſupérieure du col & le dos ſont

couverts de plumes noirâtres dans leur milieu selon la longueur de leur tige & rousses sur leurs bords. Les plumes scapulaires sont de la même couleur; le croupion est d'un olive roussâtre. Les couvertures du dessus de la queue sont rousses; la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des aîles sont jaunes; il y a cependant sur la poitrine une grande tache brune & une autre de même couleur, mais plus petite, sous la gorge. Les côtés sont d'un jaune tirant sur le roux, chaque plume ayant une ligne noirâtre qui s'étend selon la longueur de sa tige. Les petites couvertures du dessus des aîles sont rousses; les grandes les plus proches du corps sont de la même couleur du côté extérieur, & brunes du côté intérieur; & les plus éloignées du corps sont brunes & bordées extérieurement d'olivâtre. Les plumes de l'aîle sont brunes, si l'on en excepte les trois plus proches du corps qui sont rousses & mêlées d'un peu de brun tout le long de leur tige; leur bord extérieur est olivâtre, & l'intérieur est blanc depuis l'origine de la plume jusques vers la moitié de sa longueur. La queue est composée de douze plumes brunes; les deux du milieu sont bordées tout autour de gris roussâtre; les quatre suivantes de chaque côté ont leur bord extérieur d'un gris olivâtre, & la plus extérieure aussi de chaque côté est bordée extérieurement de blanc: cette derniere a en outre une grande tache oblique placée du côté intérieur, & qui s'étend depuis la moitié de sa longueur jusqu'à son bout, & ce toujours en s'élargissant: celle qui la suit immédiatement a aussi une petite tache oblique blanche placée à son bout du côté intérieur. Les plumes du milieu de la queue sont plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue un peu fourchue; le

bec eſt d'un cendré brun ; les pieds & les ongles ſont jaunâtres.

201. Emberiza ſchæniclus. Emberiza capite nigro, corpore griſeo nigroque, rectricibus extimis maculâ albâ cuneiformi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 311. Paſſer arundinaceus. *Geſn.*

L'Ortolan des Roſeaux.

Cet oiſeau eſt à peu-près de la groſſeur du Bruant ordinaire. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de cinq pouces neuf lignes, & juſqu'à celui des ongles, de quatre pouces onze lignes. Son bec, depuis la pointe juſqu'aux coins de la bouche, a quatre lignes & demie de long ; ſa queue, deux pouces ſix lignes ; ſon pied, neuf lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, huit lignes ; les latéraux ſont beaucoup plus courts, & celui de derriere eſt un peu plus long que ces derniers. Il a neuf pouces de vol, & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent environ juſqu'à la moitié de la longueur de la queue. La partie ſupérieure de la tête & l'occiput ſont noirs ; cette couleur deſcend de chaque côté derriere les oreilles ; les plumes des joues ſont noires & terminées de rouſsâtre ; de chaque côté de la tête au-deſſus des yeux eſt une petite bande d'un blanc rouſsâtre ; au-deſſous de l'occiput il y a une large bande tranſverſale blanche qui s'étend ſur les côtés du col, & forme une eſpece de collier ; une autre bande de la même couleur, mais plus étroite, part de la baſe du premier bec inférieur, & va joindre ce collier en paſſant au-deſſous des joues ; les parties ſupérieures du col & du dos & les plumes ſcapulaires ſont variées de rouſsâtre & de noir ; cette derniere couleur occupant le milieu de chaque plume. La partie inférieure du dos & le croupion ſont couverts de plumes griſes terminées de rouſsâtre ; les couvertures du deſſus de la queue ſont de la

même couleur ; la gorge & la partie inférieure du col ſont couvertes de plumes noires terminées de gris rouſsâtre. Les plumes des côtés ſont d'un blanc rouſsâtre & ont chacune une ligne mêlée de noir & de roux qui s'étend ſelon la longueur de leur tige ; les jambes ſont rouſsâtres ; la poitrine, le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un blanc mêlé d'une légere teinte de rouſsâtre ; celles du deſſous de l'aîle ſont blanches, les petites du deſſus ſont rouſſes ; les moyennes ſont noires & terminées de roux ; les grandes les plus éloignées du corps ſont brunes & bordées extérieurement de rouſsâtre, & les plus proches du corps ſont noires & bordées de roux extérieurement, & à leur bout les plumes de l'aîle ſont brunes, leur bord intérieur eſt gris-blanc ; l'extérieur des grandes eſt rouſsâtre, & celui des moyennes eſt roux. La queue eſt compoſée de douze plumes ; les deux du milieu ſont noirâtres & bordées tout autour de rouſsâtre ; les trois qui ſuivent de chaque côté ſont noirâtres & n'ont de rouſsâtre qu'à leur bord extérieur vers leur bout, & même fort étroitement ; la cinquieme eſt tout-à-fait blanche du côté extérieur, mais du côté intérieur elle eſt noirâtre depuis ſon origine juſques vers la moitié de ſa longueur & le reſte eſt blanc ; ces deux couleurs coupent obliquement la plume ; la tige eſt noirâtre dans toute ſa longueur ; la plus extérieure de chaque côté eſt blanche, excepté ſon origine qui eſt noirâtre du côté intérieur, & ſon bout qui eſt brun, ces deux couleurs coupent le blanc obliquement ; le bec & les ongles ſont bruns ; les pieds ſont d'une couleur de chair noirâtre. La femelle différe du mâle en ce que le deſſus de ſa tête eſt varié de rouſsâtre, chaque plume étant terminée de cette couleur. Son collier eſt fort peu apparent, & la partie inférieure du col eſt moins noire. Ils font leurs nids dans les roſeaux.

202. Fringilla lapponica. Fringilla capite nigro, corpore griseo nigroque, superciliis albis, rectricibus extimis maculâ albâ cuneiformi. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 317. Monti fringilla congener. *Aldrov.*

Pinson de Montagnes. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Pinson.*

203. Fringilla cælebs. Fringilla artubus nigris, remigibus utrinque albis : tribus primis immaculatis, rectricibus duabus oblique albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 318. Fringilla. *Gesn.*

Pinson. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

204. Fringilla montifringilla. Fringilla alarum basi subtus flavissima. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 318. Montifringilla seu Fringilla montana. *Gesn.*

Pinson d'Ardennes. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

205. Fringilla carduelis. Fringilla remigibus antrorsum luteis, extimâ immaculatâ, rectricibus duabus extimis medio, reliquisque apice albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 318. Carduelis. *Gesn.*

Le Chardonneret. Voyez art. *Pinson.*

206. Fringilla spinus. Fringilla remigibus medio luteis : primis quatuor immaculatis, rectricibus basi flavis, apice nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 322.

Le Tarin.

Cet oiseau est presque de la grosseur de la Linotte ; il a le sommet de la tête noir ; le dessus du col & du corps sont d'un verd d'olive jaunâtre avec une ligne noirâtre le long de la tige de chaque plume ; la gorge est brune ; les joues, le dessous du col & la poitrine sont d'une belle couleur de citron ; le ventre est d'un blanc un peu jaunâtre ; les petites couvertures du dessus de la queue sont jaunes, & les grandes sont d'un verd d'olive terminées de cendré ; les aîles sont variées de noirâtre, de verd d'olive & de jaune. La queue est composée de douze plumes dont les deux du milieu sont noirâtres bordées de verd d'olive extérieure-

ment & intérieurement, & par le bout de gris; les autres ſont jaunes & ont le bout noirâtre & bordé de gris; le bec eſt blanc excepté la pointe qui eſt noirâtre, les pieds & les ongles gris. La femelle différe du mâle en ce qu'elle a la gorge blanche, au lieu que celle du mâle eſt brune; cet oiſeau ſe trouve en très-grande quantité en automne ſur les bords des ruiſſeaux, ſur-tout où il y a des aulnes dont il aime beaucoup la ſemence.

207. Fringilla cannabina. Fringilla remigibus primoribus rectricibuſque nigris utroque margine albis. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. Linaria rubra major. *Alb.*

La grande Linotte des vignes. Voyez l'art. qui la concerne dans ce Dictionnaire.

208. Fringilla linaria. Fringilla remigibus rectricibuſque fuſcis margine obſolete pallido, liturâ alarum albidâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 322. Linaria rubra. *Geſn.*

La Linotte rouge. Voyez art. *Linotte.*

209. Fringilla petronia. Fringilla griſea, ſupercilliis albis, gulâ luteâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 322. Parus ſilveſtris. *Briſſ.*

Le Moineau des bois. Voyez ſon article dans ce Dictionnaire.

210. Fringilla domeſtica. Fringilla remigibus rectricibuſque fuſcis, corpore griſeo, nigroque faſciâ alarum albâ ſolitariâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 323. Paſſer domeſticus. *Geſn.*

Le Moineau-franc. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

211. Fringilla montana. Fringilla remigibus rectricibuſque fuſcis, corpore griſeo nigroque, alarum faſciâ albâ geminâ. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. Paſſer montanus. *Aldrov.*

Le Moineau de Montagnes.

212. Muſcicapa atricapilla. Muſcicapa nigra, ſubtus frontiſque maculâ alarumque ſpeculo albis, rectricibus lateralibus extus albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 326. Muſcicapa nigra. *Briſſ.*

Le Gobe-mouche noir.

Il est un peu plus gros que le Gobe-mouche ordinaire; sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces huit lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces deux lignes. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a six lignes de long; sa queue, un pouce onze lignes; son pied, huit lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avèc l'ongle, sept lignes; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que l'extérieur de ceux de devant. Il a huit pouces dix lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent environ jusqu'à la moitié de la longueur de la queue. La tête, la partie supérieure du col, le croupion, les plumes scapulaires & les petites couvertures du dessus des aîles sont d'un noir mêlé d'un peu de gris. Sur le front, immédiatement au-dessus de la base du demi-bec supérieur, est une tache blanche. La gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés, les couvertures du dessus & du dessous de la queue & celles du dessous de l'aîle sont blanches; les jambes sont variées de brun & de blanc; les grandes couvertures du dessus des aîles sont noires & terminées de blanc; les grandes plumes de l'aîle sont brunes; les moyennes sont blanches à leur origine & noires vers le bout, mais le blanc s'étend beaucoup plus loin vers le bout de la plume, qu'elle est plus proche du corps: ce qui forme sur chaque aîle une grande tache blanche. La queue est composée de douze plumes; les six du milieu sont noires, & les trois plus extérieures de chaque côté sont de la même couleur du côté intérieur & à leur bout, & blanches du côté extérieur. Les deux plumes du mileu de la queue sont un peu plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue un peu fourchue. Au-dessus des

narines & vers les coins de la bouche sont quelques poils noirs, tournés en devant & roides comme des soies. Le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On trouve cet oiseau dans les Provinces méridionales de la France.

213. Muscicapa grisola. Muscicapa subfusca, subtus albicans, collo longitudinaliter maculato, crisso rufescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 328. Grisola. *Aldrov.*

Le Gobe-mouche.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur d'une Fauvette. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces huit lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces seulement; son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche a huit lignes & demie de long; sa queue, deux pouces une ligne; son pied, sept lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, six lignes & demie; les latéraux sont un peu plus courts, & celui de derriere est encore un peu plus court que ces derniers. Il a huit pouces huit lignes de vol, & ses aîles lorsqu'elles sont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. La partie supérieure de la tête est couverte de plumes d'un gris brun, le milieu de chaque plume étant cependant plus obscur. Le derriere & les côtés sont couverts de plumes blanchâtres, marquées chacune d'une bande d'un gris brun qui s'étend selon la longueur de leur tige: celles qui couvrent le ventre, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, sont blanches; cependant toutes ces plumes sont à leur origine d'un cendré noirâtre, mais cette couleur ne paroît pas lorsque les plumes sont couchées les unes sur les autres. Les jambes & les couvertures du dessous des aîles sont d'un roussâtre clair; le bord de l'aîle, vers le pli qui répond à celui du poignet, est de la même couleur. Les

petites

petites couvertures du dessus des aîles sont d'un gris-brun ; les grandes sont de la même couleur, mais elles sont bordées de blanchâtre extérieurement & par le bout. Les plumes de l'aîle sont d'un gris-brun ; leur bord intérieur est d'un blanc roussâtre, & le bord extérieur des moyennes seulement est blanchâtre. La queue est composée de douze plumes d'un gris-brun. Au-dessus des narines & vers les coins de la bouche sont quelques petits poils noirâtres tournés en devant & roides comme des soies. Le bec est noirâtre, excepté la base du demi-bec inférieur qui est blanchâtre. Les pieds & les ongles sont d'un brun foncé.

214. Motacilla luscinia. Motacilla ruso cinerea, armillis cinereis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 328. Luscinia. *Gesn.*

Le Rossignol. Voyez ce qui le concerne dans ce Dictionnaire.

215. Motacilla modularis. Motacilla supra griseo-fusca, rectricibus alarum apice albis, pectore cærulescente cinereo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 329. Prunella. *Gesn.*

La Fauvette de haie, ou *Passe-buse*.

Cet oiseau est presque de la grosseur de la Rougegorge. Le dessus de son corps est varié de noir & de roux ; le dessous du col & la poitrine sont d'une couleur plombée ; le ventre est blanc. Le croupion est d'un verd sale ; il y a sur chaque oreille une tache roussâtre en forme de demi-cercle. Les plumes des grandes couvertures des aîles ont chacune vers leur bout & du côté extérieur une petite tache ronde d'un blanc sale : celles de la queue sont brunes & ont leur bord extérieur d'un verdâtre sale ; le bec est noirâtre ; les pieds sont d'une couleur de chair jaunâtre, & les ongles bruns. Cette espece de Fauvette se tient ordinairement dans les buissons.

216. Motacilla schænobænus. Motacilla testaceo fusca,

subtus pallido testacea, capite maculato. *Linn. Syst. nat. editâ* XII. 329. Luscinicla. *Aldrov.*

La Fauvette des bois. Voyez l'art. qui la concerne dans ce Dictionnaire.

217. Motacilla curruca. Motacilla suprà fusca, subtus albida, rectricibus fuscis, extimâ margine tenuiore albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 329. Currula garrula. *Briss.*

La Fauvette babillarde. Voyez l'art. qui la concerne dans ce Dictionnaire.

218. Motacilla hippolais. Motacilla virescente cinerea, subtus flavescens, abdomine albido, artubus fuscis, superciliis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 330. Curruca. *Brisson.*

La Fauvette. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui la concerne.

219. Motacilla salicaria. Motacilla cinerea, subtus alba, superciliis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 330. Salicaria. *Gesn.*

La Fauvette des roseaux. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui la concerne.

220. Motacilla ficedula. Motacilla subfusca, subtus alba, pectore cinereo maculato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 330. Ficedula. *Gesn.*

Le Becfigue. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui le concerne.

221. Motacilla alba. Motacilla pectore nigro, rectricibus duabus lateralibus dimidiato oblique albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 331.

La Lavandiere.

Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que le Moineau-franc : elle a la tête noire depuis le sommet jusqu'à la nuque ; le front, les tempes & la gorge blanches ; le col marqué en dessous depuis la gorge jusqu'au sternum, d'une grande tache noire ; le dos est blanchâtre ; la poitrine & le ventre sont blancs avec un mélange de gris ; les aîles & la queue sont brunes ; les huit plumes du milieu de la queue sont bordées de gris, & les deux plus extérieures de cha-

que côté sont blanches ; le dedans de la bouche est noir ; l'iris des yeux est de couleur de noisette. Le bec, les pieds & les ongles sont noirs : l'ongle postérieur des pieds est le plus grand. Cet oiseau habite les bords des ruisseaux & s'y nourrit de Vermisseaux.

222. Motacilla sylvia. Motacilla suprà cinerea, subtus alba, rectrice primâ longitudinaliter dimidiato albâ, secundâ apice albâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Stoparola. *Aldrov.*

La Fauvette grise. Voyez dans ce Dictionnaire l'article qui la concerne.

223. Motacilla flava. Motacilla pectore abdomineque flavo, rectricibus duabus lateralibus dimidiato obliquè albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 331. Motacilla verna. *Briss.*

La Bergeronnette du Printems.

Cet oiseau est à peu-près de la grosseur de la Lavandiere. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de six pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces six lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a sept lignes & demie de long ; sa queue, deux pouces six lignes ; son pied, dix lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes ; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est presqu'aussi long que celui du milieu de ceux de devant, car son ongle est très-long. L'envergure est de neuf pouces deux lignes, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, ne s'étendent pas tout-a-fait jusqu'à la moitié de la longueur de la queue ; la tête est cendrée, & il y a un peu d'olivâtre mêlé sur son sommet. De chaque côté est une ligne blanchâtre qui passe au-dessus de l'œil & s'étend vers l'occiput. La partie supérieure du col, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus de l'aîle sont d'un verd d'olive obscur. La

gorge, la partie inférieure du col, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune : les moyennes couvertures du dessus des aîles sont brunes & terminées de jaunâtre : ce qui forme sur chaque aîle une bande transversale de cette couleur ; les plus grandes sont du même brun & bordées de blanc sale & jaunâtre ; les plumes de l'aîle sont brunes & ont leur bord extérieur blanchâtre. La troisieme en commençant, à compter par celle qui est la plus proche du corps, est presqu'aussi longue que les plus grandes, & s'étend presqu'aussi loin lorsque l'aîle est pliée. La queue est composée de douze plumes ; les huit du milieu sont noirâtres & bordées extérieurement d'olivâtre, & les deux plus extérieures de chaque côté sont noirâtres à leur origine & ensuite blanches, ces deux couleurs coupant obliquement chaque plume ; le blanc en occupe plus de la moitié : la seconde a de plus une ligne noirâtre qui s'étend dans le blanc selon la longueur de sa tige ; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette ; le bec est noirâtre, excepté la base du demi-bec inférieur, qui tire sur la couleur de chair ; les pieds & les ongles sont noirâtres. Le mâle différe de la femelle en ce qu'il a sous les joues & à la partie inférieure du col des taches noires en forme de croissant ; que la bande qui passe au-dessus des yeux est jaune, & que le bas des jambes est varié de quelques petites lignes transversales brunes.

224. Motacilla ænanthe. Motacilla dorso cano, fronte albâ, oculorum fasciâ nigrâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 332. Ænanthe. *Jonst.*

Le Cul-blanc.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un Moineau-franc. Les parties supérieures du corps sont d'un gris mêlé d'une légere teinte de fauve ; les parties infé-

rieures sont rousâtres. Il a au front & au-dessus de chaque œil une bande d'un blanc rousâtre, & des coins de la bouche part une bande noire (dans le mâle) qui s'étend jusqu'aux oreilles en passant par dessous les yeux; le bas-ventre est presque blanc, ainsi que les couvertures du dessous de la queue: ce qui lui a sans-doute fait donner le nom de Cul-blanc. Les plumes des âles sont d'un brun noirâtre; les moyennes ont leur côté extérieur & le bout d'un gris tirant un peu sur le fauve. La queue est composée de douze plumes dont les deux du milieu sont blanches depuis l'origine jusqu'au tiers de la longueur, le reste est noirâtre; toutes les autres sont de même blanches depuis l'origine jusques vers le milieu de leur longueur, & noirâtres dans l'autre moitié: le dedans de la bouche est noir. Le bec, les pieds & les ongles sont noirs. La femelle n'a point de bandes noires au-dessus des yeux. Cet oiseau suit souvent les Laboureurs pour manger les vers de terre & autres insectes que la charrue a découverts.

225. Motacilla rubetra. Motacilla nigricans, supercilliis albis, maculâ alarum albâ, gulâ pectoreque flavescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 332. Avicula parva. *Gesner.*

Le grand Traquet.

Il est un peu plus gros que le Traquet ordinaire. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de cinq pouces trois lignes, & jusqu'à celui des ongles, de cinq pouces deux lignes. Son bec, depuis sa pointe jusqu'aux coins de la bouche, a sept lignes de long; sa queue, un pouce neuf lignes; son pied, neuf lignes & demie; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est de la même longueur que l'extérieur de ceux de devant. Il a huit pouces six lignes de vol; & ses âles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent presque jusqu'aux deux tiers de la longueur de la queue. Les parties supérieures de la

tête & du col, le dos & le croupion sont variés de noirâtre & de roussâtre, le noirâtre occupant le milieu de chaque plume, & le roussâtre en occupant les bords. Les plumes scapulaires sont variées de même & des mêmes couleurs. Les couvertures du dessus de la queue sont roussès & marquées chacune vers leur bout d'une petite tache noirâtre. De chaque côté de la tête est une bande longitudinale blanche qui part de l'origine du bec & s'étend jusqu'à l'occiput en passant par dessus les yeux. Les joues sont noirâtres; il y a cependant un peu de roux mêlé vers les oreilles. La gorge est blanche; cette couleur s'étend de chaque côté sous les mâchoires; la partie inférieure du col, la poitrine, les côtés, les couvertures du dessous de la queue sont roussâtres. Le ventre & les jambes sont d'un blanc tirant un peu sur le roussâtre. Les couvertures du dessous des aîles sont variées de blanc & de brun; les petites du dessus sont noirâtres & bordées de gris; les grandes les plus éloignées du corps sont noirâtres à leur origine & à leur bout, & marquées dans leur milieu d'une large bande transversale blanche qui forme sur chaque aîle, en cet endroit qui est au-dessous de l'aîle bâtarde, une petite tache de la même couleur; les grandes couvertures qui suivent ces dernieres sont noirâtres & terminées d'un peu de roussâtre; enfin les plus proches du corps sont blanches & forment encore sur chaque aîle une grande tache de cette couleur. Les plumes de l'aîle sont brunes & bordées intérieurement de blanchâtre; le bord extérieur des grandes est gris, & celui des moyennes est roussâtre; la premiere des plumes de l'aîle est extrêmement courte; la troisieme & la quatrieme sont les plus longues de toutes. La queue est composée de douze plumes; les deux du milieu sont brunes & bordées de gris: elles se terminent en pointe; les latérales

ſont blanches depuis leur origine juſques vers les deux tiers de leur longueur, le reſte eſt d'un noirâtre d'autant plus foncé, que la plume eſt plus extérieure & bordée de gris-rouſsâtre par le bout; de plus, le bord extérieur de la plus extérieure de chaque côté eſt blanc dans toute ſa longueur; l'iris des yeux eſt d'une couleur de noiſette; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle différe du mâle en ce que ſes couleurs ſont plus pâles, & que les taches blanches de ſes aîles ſont beaucoup moins apparentes.

226. Motacilla rubicola. Motacilla griſea, ſubtus ruſeſcens jugulo faſciâ albâ, loris nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 332. Muſcipeta. *Jonſton.*

Le Traquet.

Il eſt de la groſſeur d'une Linotte; il a la tête & le col noirs; une tache blanche des deux côtés du col, de ſorte qu'il ſemble avoir un collier; les plumes qui couvrent le dos ſont noires, bordées de fauve; il y a une tache blanche ſur le croupion; les couvertures du deſſus de la queue ſont blanches & terminées de roux, ſur le milieu duquel eſt une petite tache noirâtre; le deſſous du col & du corps eſt roux; mais cette couleur eſt plus foible ſur le ventre qui eſt preſque blanchâtre; les aîles ſont noirâtres; le bord extérieur des grandes plumes étant gris, & celui des moyennes rouſsâtre; celles de la queue ſont auſſi noirâtres bordées de roux par le bout; le côté extérieur de la derniere de chaque côté eſt d'un blanc rouſsâtre. L'iris des yeux eſt de couleur de noiſette; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont noirs. La femelle a la gorge d'un rouſsâtre clair, au lieu que le mâle l'a noire. Toutes les plumes de la queue ſont bordées extérieurement de blanc rouſsâtre.

227. Motacilla atricapilla. Motacilla teſtacea, ſubtus cinerea, pileo obſcuro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 332. Atracapilla ſeu ſcelula. *Gesn.*

La Fauvette à tête noire.

Elle eſt un peu plus petite que la Fauvette ordinaire : elle a le ſommet de la tête noir, d'où lui vient ſon nom, le deſſus du col & tout le corps d'un gris-blanc tirant ſur l'olivâtre ; les joues, la gorge, le deſſous du col & tout le corps ſont gris ; le ventre, les couvertures du deſſous des aîles & celles du deſſous de la queue ſont d'un gris-blanc ; les aîles ſont d'un gris-brun ; le bord extérieur des plumes eſt d'un brun olivâtre & l'intérieur blanchâtre. La queue eſt de la même couleur que les aîles ; le bec eſt brun, les pieds ſont plombés & les ongles noirâtres. La femelle ſe connoît par le ſommet de la tête qui eſt d'un marron clair ; au lieu que dans le mâle il eſt noir.

228. Motacilla phœnicurus. Motacilla gulâ nigrâ, abdomine caudâque rufis, capite dorſoque cano. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 335.

Le Roſſignol de Murailles.

Il eſt beaucoup moins gris que le Roſſignol ordinaire. Sa longueur, depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt de cinq pouces trois lignes, & juſqu'à celui des ongles, de cinq pouces ſeulement. Son bec, depuis ſa pointe juſqu'aux coins de la bouche, a ſept lignes de long ; ſa queue, deux pouces ; ſon pied, neuf lignes ; & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, ſept lignes ; les latéraux ſont un peu plus courts, & celui de derriere eſt de la même longueur que l'extérieur de ceux de devant. Il a huit pouces de vol ; & ſes aîles, lorſqu'elles ſont pliées, s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue ; les parties ſupérieures de la tête & du col, le dos, les plumes ſcapulaires &

les couvertures du dessus des aîles sont d'un fort joli cendré; la base du bec est toute entourée de plumes noires, les joues, la gorge & la partie inférieure du col sont de la même couleur. Le synciput est blanc; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la poitrine, le ventre, les jambes & les côtés sont roux; il y a cependant un peu de blanc au bas-ventre; les couvertures du dessous des aîles sont rousses; celles du dessous de la queue sont d'un blanc roussâtre; les plumes de l'aîle sont d'un gris-brun; toutes les latérales sont rousses; celles du milieu sont un peu plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue fourchue. L'iris des yeux est d'une couleur de noisette; les coins de la bouche sont jaunes. Le bec, les pieds & les ongles sont noirs. La femelle est de la même grandeur & de la même grosseur que le mâle, mais elle en differe par ses couleurs; la tête, la gorge, le col & le dos sont gris; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des aîles sont de la même couleur; le croupion est roux, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, la poitrine, le ventre les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue & celles du dessous des aîles sont d'un roux clair & moins foncé que dans le mâle; quelques-uns ont un peu de blanc au synciput, d'autres n'en ont point du tout; les plumes de l'aîle & celles de la queue sont de la même couleur que celles du mâle; les coins de la bouche sont jaunes; le bec est noir; les pieds & les ongles sont noirâtres.

229. Motacilla erithacus. Motacilla dorso remigibusque cinereis, abdomine rectricibusque rufis: extimis duabus cinereis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 335. Rubecula seu Phœnicurus. *Jonst.*

Le Rouge-queue.

Cet oiseau est un peu plus gros que le Rossignol de muraille; il a la tête, le dessus du col & le

corps gris ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont rousses ; la gorge & tout le dessous du corps sont d'un gris-blanc mêlé confusément de roussâtre ; les plumes des aîles sont d'un gris-brun, bordées extérieurement de gris roussâtre ; les douze plumes de la queue sont rousses ; le bec, les pieds & les ongles sont noirâtres ; sa ponte est de cinq à six œufs.

230. Motacilla rubecula. Motacilla grisea, gulâ pectoreque ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 337. Rubecula seu Erithacus. *Gesn.*

Le Rouge-gorge. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Gorge-rouge.*

231. Motacilla troglodytes. Motacilla grisea, alis nigro cinereoque undulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 337. Passer troglodytes. *Gesn.*

Le Roitelet.

C'est un oiseau des plus petits de la France ; il est long de trois pouces neuf lignes, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Son bec a six lignes & demie de longueur, & sa queue quinze lignes. Son envergure est de cinq pouces huit lignes ; la tête & le dessus du corps sont d'un brun tirant sur le roux ; il a les joues tachetées de blanc sale & de roussâtre ; une petite bande de la même couleur s'étend de chaque côté au-dessus de l'œil ; la gorge, le dessous du col & la poitrine sont d'un blanc sale & roussâtre ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un brun un peu roussâtre rayé transversalement de petites lignes brunes & terminées de blanchâtres ; les couvertures du dessus des aîles sont de la même couleur que le dessus du corps, mais rayées transversalement de brun : le côté extérieur des plumes de l'aîle est d'un brun roux rayé transversalement de petites lignes brunes ; le côté intérieur est brun. La queue est composée de douze

plumes de la même couleur que le côté extérieur des aîles ; l'oiseau la porte presque toujours relevée ; le bec est noirâtre dans la mandibule supérieure, l'inférieure est brune ; le palais est jaune ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun.

232. Motacilla regulus. Motacilla remigibus secundariis exteriori margine flavis, medio albis, vertice luteo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 338. Regulus cristatus. *Will.*

Le Roitelet huppé.

Cet oiseau est le plus petit de la France ; il n'a que trois pouces & demi depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue. Son bec a cinq lignes de long, & sa queue un pouce cinq lignes ; son envergure est de six pouces. Selon Willughby, il ne pese qu'un gros ; il a le sommet de la tête d'un bel orangé, bordé de chaque côté d'une bande noire qui prend depuis la base du bec & s'étend jusques derriere la tête ; le derriere de la tête, le dessus du col & de tout le corps sont d'un olivâtre tirant un peu sur le jaune ; tout le dessous du corps est d'un gris rousâtre ; les plumes des aîles sont d'un gris-brun avec le bord intérieur blanc, & toutes, excepté les deux premieres, ont le bord extérieur d'un olive jaunâtre ; cependant depuis la sixieme jusqu'à la seizieme, le tiers de la longueur du bord extérieur est noirâtre ; les douze plumes de la queue sont d'un gris-brun & ont le bord extérieur olivâtre ; l'iris des yeux est de couleur de noisette ; le bec est noir, les pieds & les ongles sont jaunâtres. La femelle a la tache de la tête jaune & non orangée, & son dos ne tire pas sur le jaune.

233. Parus cristatus. Parus capite cristato, collari nigro, ventre albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 340. Parus cristatus. *Gesn.*

La Mésange huppée. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Mésange.*

234. Parus major. Parus capite nigro, temporibus albis; nuchâ luteâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 341.

La groſſe Méſange, ou *la Charbonniere*. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Méſange*.

235. Parus cæruleus. Parus remigibus cæruleſcentibus; primoribus margine exteriore albis, fronte albâ, vertice cæruleo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 341.

La Meſange bleue. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Méſange*.

236. Parus ater. Parus capite nigro, dorſo cinereo, occipite pectoreque albis *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 341.

La Méſange noire. Voyez art. *Méſange*.

237. Parus paluſtris. Parus capite nigro, dorſo cinereo; temporibus albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 341.

La Méſange des marais.

238. Parus caudatus. Parus vertice albo, caudâ corpore longiore. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 342.

La Méſange à longues queues.

239. Parus biarmicus. Parus vertice cano, caudâ corpore longiore capite barbato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 342.

La Méſange barbue.

240. Hirundo ruſtica. Hirundo rectricibus, exceptis duabus intermediis, maculâ albâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 343. Hirundo domeſtica. *Geſn.*

L'Hirondelle de cheminée. Voyez dans ce Dictionnaire l'art. qui concerne cet oiſeau.

241. Hirundo urbica. Hirundo rectricibus immaculatis, dorſo-nigro cæruleſcente, tota ſubtus alba. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 344. Hirundo agreſtis ſeu ruſtica. *Geſn.*

L'Hirondelle à cul-blanc. Voyez art. *Hirondelle*.

242. Hirundo riparia. Hirundo cinerea, gulâ abdomineque albis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 344. Hirundo riparia ſeu dreponis *Geſn.*

L'Hirondelle des rivages, Voyez art. *Hirondelle*.

243. Hirundo apus. Hirundo nigricans, gulâ albâ, digitis omnibus quatuor anticis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 344.
Le Martinet.

244. Caprimulgus Europæus. Caprimulgus narium tubis obsoletis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 346.
La Tête-chevre ou Crapaud volant.

Cet oiseau est un peu plus gros que le Merle. Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de dix pouces six lignes, & jusqu'à celui des ongles, de sept pouces. Son bec, depuis son bout jusqu'aux coins de la bouche, a quatorze lignes de long; sa queue, cinq pouces une ligne; son pied sept lignes, & celui du milieu des trois doigts antérieurs, joint avec l'ongle, neuf lignes; les latéraux sont beaucoup plus courts, & celui de derriere est encore plus court. Les trois doigts antérieurs sont joints ensemble par une petite membrane, qui s'étend depuis leur origine jusqu'à leur premiere articulation; l'ongle du doigt du milieu est dentelé comme une scie du côté intérieur, comme on le remarque dans les Herons, il a un pied neuf pouces six lignes de vol, & ses aîles, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue. Les parties supérieures de la tête, du col & du dos sont très-joliment variées de petites lignes transversales & en zigzags, alternativement grises & noirâtres, chaque plume ayant une bande noire qui s'étend selon la longueur de la tige: ces bandes sont fort larges sur quelques-unes des plumes du sommet de la tête, & très-étroites sur toutes les autres; il y a aussi un peu de roussâtre mêlé à la partie supérieure du col. La partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont variées de petites lignes alternativement grises & noirâtres formées en zigzags, & qui suivent toute sorte de direction. Les plumes

ſcapulaires ſont colorées comme celles de la partie ſupérieure du dos, & de plus variées de taches rouſsâtres, & de quelques grandes taches noires. De chaque côté de la tête, tout le long de la mâchoire inférieure, eſt une bande blanche qui s'étend juſques vers l'occiput. Les joues & la gorge ſont rayées de petites lignes tranſverſales, alternativement rouſsâtres & noirâtres. La partie inférieure du col & la poitrine ſont auſſi rayées tranſverſalement & un peu en zigzags de bandes alternativement griſes & noirâtres, & variées de quelques taches d'un blanc rouſsâtre. Le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deſſous de l'aîle ſont d'un blanc rouſsâtre, rayé tranſverſalement d'un brun foncé. Les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un rouſsâtre clair, rayé de même tranſverſalement de brun foncé; celles du deſſus des aîles ſont noirâtres, & variées de taches, les unes rouſſes, & les autres d'un rouſsâtre clair; les plus grandes ſont rayées tranſverſalement & en zigzags de gris & de noirâtre, mais vers le bout ſeulement; les plumes des aîles ſont d'un brun noirâtre & variées des deux côtés de taches rouſsâtres, avec un peu de gris mêlé vers le bout; les trois premières ont une grande tache blanche du côté intérieur vers les deux tiers de leur longueur: cette tache s'étend quelquefois ſur le côté extérieur de la ſeconde & de la troiſieme plume; la ſeconde eſt la plus longue de toutes. La queue eſt compoſée de dix plumes: les deux du milieu ſont griſes & variées de bandes tranſverſales noirâtres; mais les eſpaces gris, contenus entre ces bandes, ſont eux-mêmes variés de petites lignes noirâtres, formées en zigzags: les latérales ſont noirâtres & rayées tranſverſalement de bandes variées de gris & de noirâtre; les deux plus extérieures de chaque côté ſont de plus terminées de

blanc. Les bords de la mâchoire supérieure sont garnis de gros poils noirâtres, tournés en devant & roides comme des soies. Le bec & les ongles sont noirâtres & les pieds sont bruns. Cet oiseau se nourrit d'insectes & de graines de plantes.

Nota. La plupart des descriptions rapportées dans cette classe des Oiseaux sont tirées de l'Ornithologie de M. Brisson, qui a traité cet objet *ex professo.*

CLASSE III.

Des Amphibies.

245. TESTUDO orbicularis. Testudo pedibus palmatis; testâ orbiculatâ planiusculâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 351.

Tortue orbiculaire. On en trouve dans le Languedoc; voyez pour sa description notre *Histoire naturelle & œconomique des trois Regnes de la Nature.*

246. Rana bufo. Rana corpore, ventricoso verrucoso, lurido fuscoque. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 354.

Crapaud. Voyez l'article qui le concerne dans ce Dictionnaire.

247. Rana bombina. Rana corpore verrucoso, abdomine albido nigro maculato, plicâ gulari. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 355. Rana variegata.

Grenouille panachée. Voyez art. *Grenouille.*

248. Rana temporaria. Rana dorso planiusculo subbongulato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 357. Rana aquatica. *Rai.*

Grenouille aquatique.

249. Rana esculenta. Rana corpore angulato, dorso transverse gibbo abdomine marginato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 357.

Grenouille verte aquatique.

250. Rana arborea. Rana corpore lævi, subtus punctis contiguis tuberculato, pedibus fissis, unguibus orbiculato dilatatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 357.

Reine ou Grenouille d'arbre.

251. Lacerta agilis. Lacerta caudâ verticillatâ longiusculâ, squamis acutis, collari subtus squamis constructo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 363. Lacerta minor maculata indigena subtus. Lacertus viridis. *Aldrov.*

Petit Lezard maculé, Lezard verd. Voyez ce qui le concerne dans ce Dictionnaire.

252. Lacerta vulgaris. Lacerta caudâ teretî mediocri, pedibus unguiculatis, palmis tetradactylis, dorso lineâ duplici fusca. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 370.

Lézard commun. Voyez dans ce Dictionnaire, l'art. *Lézard.*

253. Lacerta aquatica. Lacerta caudâ teretiusculâ, mediocri, pedibus muticis, palmis tetradactylis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 370.

Lézard aquatique, Salamandre.

254. Lacerta palustris. Lacerta caudâ lanceolatâ mediocri, pedibus muticis, palmis tetradactylis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 370. Salamandra aquatica. *Rai.*

Salamandre aquatique. Voyez ce qui la concerne dans ce Dictionnaire.

255. Lacerta Salamandra. Lacerta caudâ teretî brevi, pedibus muticis, palmis tetradactylis, corpore poroso nudo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 371. Salamandra terrestris. *Aldrov.*

Salamandre terrestre.

256. Coluber berus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 377.

Vipere d'Europe. Voyez art. *Vipere.*

257. Coluber prester. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 377.

Vipere noirâtre.

258. Coluber aspis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 378.

Aspic.

M. Daubenton dit qu'en France on a donné le nom d'*Aspic* à un Serpent assez commun aux environs

rons de Paris, qui paroît plus efilé & un peu plus court que la Vipere; il a le cou assez mince; il est marqué de taches noirâtres sur un fond de couleur roussâtre, & dans certains tems les taches disparoissent. Cet Aspic mord & déchire la peau par sa morsure; mais cette morsure n'est point venimeuse, au moins on n'a ressenti aucun symptôme de venin, après s'en être fait mordre au point de rendre le sang par la plaie.

259. Cæcilia fragilis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 392.

L'Aveugle, l'Anvoye, l'Orvert.

C'est un Serpent ovipare très-connu dans nos Provinces septentrionales. Il se trouve le plus souvent dans les fentes des rochers & aux environs: on le tue sans beaucoup de peine. Sa longueur ordinaire est d'un pied; sa peau paroît fort unie tout le long du corps; il a la lévre supérieure très-élevée & obtuse; ses yeux, quoique brillans, sont si petits, que quelques-uns ont avancé qu'il n'en avoit pas; il est partagé par des taches noirâtres, blanches & purpurines; ses dents sont si menues, qu'à peine paroissent-elles; sa langue est fourchue. Il rampe d'une grande vîtesse; sa queue est obtuse & si courte, qu'à peine la distingue-t-on; l'ouverture de l'anus est placée à l'extrémité du corps.

260. Petromyzon marinus. Petromyzon ore intus papilloso, pinna dorsali posteriore à cauda distincta. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 394. Mustela seu lampetra Gesneri.

Lamproie de mer. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

261. Petromyzon fluviatilis. Petromyzon pinna dorsali posteriori angulata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 394. Lampetræ medium genus. *Rai.*

Lamproie de riviere de la moyenne espece. Voyez l'art. dans ce Dictionnaire.

262. Petromyzon branchialis. Petromyzon pinna dorsali

posteriore lineari, labio oris posteriore latere lobato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 394. Lampetra parva. *Rai.*

Lamproie de riviere de la petite espece. Voyez l'art. dans ce Dictionnaire.

263. Raja torpedo. Raja tota lævis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. Torpedo *Gesn.*

Torpille.

264. Raja botis. Raja varia, dorso medio glabra, caudâ unico aculeorum ordine. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 395. Raja undulata seu cinerea.

La Raie ondée ou cendrée. Voyez son article dans ce Dictionnaire.

265. Raja oxyrinchus. Raja varia, dorso medio tuberculis decem aculeatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 395.

La Raie lisse. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

266. Raja miraletus. Raja dorso, ventreque glabris, aculeis ad oculos ternoque eorum ordine in caudâ *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 396. Raja oculata. *Jonst.* Raja stellaris. *Salv.*

La Raie mirallet, Raie étoilée. Voyez dans ce Dictionnaire.

267. Raja fullonica. Raja dorso toto aculeato, aculeorum ordine simplici ad oculos, duplici in caudâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 396.

La Raie à fullon.

268. Raja aquila. Raja corpore glabro, aculeo longo serrato in caudâ pinnata. *Lin. Syst. nat. edit.* XII. 396. Aquila marina. *Gesn.*

La Glorieuse, l'Aigle-Poisson.

Cette espece est en tout semblable à la suivante par sa maniere de vivre, par son aiguillon, qu'on dit venimeux, &c. Elle a cependant la tête plus grande, le bec moins pointu, rond, court, semblable à la tête d'un crapaud; ses yeux sont grands, ronds & élevés, ses nageoires sont semblables aux aîles d'une Chauve-souris. Ce poisson pique de son aiguillon les poissons qui nâgent autour de lui.

269. Raja paſtinaca. Raja corpore glabro, aculeo longo anterius ferrato in caudâ & dorſo opterygio. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 396.

La Paſtenade.

Cet animal a une queue ſemblable, par ſa couleur & ſa rondeur, à la racine nommée *Paſtenade*, d'où lui eſt venu ſon nom. Ses nageoires ſont étendues comme les aîles de la Tourterelle : il eſt plat, cartilagineux, & a la peau liſſe ; il n'a qu'un aiguillon long, pointu, dentelé comme une ſcie de côté & d'autre, & placé à la queue, qui eſt longue & fléxible & va toujours en diminuant ; cet aiguillon eſt venimeux, même après la mort de l'animal. Cet animal a le bec pointu, les yeux au-deſſus de la bouche, & au-deſſous, des trous au lieu de narines, & d'autres trous devant les ouïes ; ſa bouche, quoique petite & ſans dents, ne laiſſe pas que d'être large en dedans ; ſes mâchoires ſont dures & rudes. Il nâge à plat, il n'a qu'une petite nageoire à la queue.

270. Raja clavata. Raja aculeata, dentibus tuberculoſis, cartilagine tranſverſa abdominali. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 397.

La Raie bouclée, la Clavelade des Provençeaux. Voyez ſon art. dans ce Dictionnaire.

271. Squalus. *Linn.*

Squal.

C'eſt un nom générique qu'on donne à différentes eſpeces de Chiens de mer ; mais comme cet animal ne ſe trouve pas dans le Royaume, nous n'en donnerons pas ici la deſcription.

CLASSE IV.

Des Poiſſons.

272. XIPHIAS gladius. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 432?
L'Empereur, ou *Eſpadon.*

Le corps de ce poiſſon eſt oblong, grêle, un peu comprimé, nud, rude, ſans écailles; ſa tête eſt proportionnée, comprimée, nue, rude, terminée par un bec, & ſon front eſt plat; l'ouverture de ſa bouche eſt horizontale, proportionnée, arquée en deſſous; ſes mâchoires ſont ſans dents, rudes, inégales; la ſupérieure eſt la plus longue, linéaire, applatie en forme d'épée; l'inférieure eſt courte, aiguë, voilée; ſa langue eſt attachée, très-courte, cartilagineuſe, enfermée ſous le voile de la mâchoire inférieure; ſon palais eſt rude, ſans dents. Il a trois oſſelets; le dernier eſt ovale & le plus grand; ſes yeux ſont latéraux vers le milieu, proportionnés, arrondis; la membrane clignotante eſt annulaire, petite; ſes narines ſont doubles, voiſines, ſupérieures proche les yeux, inégales; le premier trou eſt le plus grand; les opercules des ouïes ſont arrondis, rudes, luiſans, mobiles, de deux piéces; l'inferieure eſt très-petite; la membrane branchiflege eſt apparente, a ſept ou huit oſſelets; les premiers ſont les plus petits; l'ouverture des ouïes eſt latérale & ſous la gueule, arquée, operculée, proportionnée; ſon dos & ſon ventre ſont arrondis, les côtés un peu comprimés; ceux de la queue ſont un peu carenés; les ouïes ſont operculées au nombre de quatre, voiſines, pectinées partout; la ligne latérale eſt oblitérée; le trou de l'anus eſt éloigné de la tête, très-petit, arrondi;

la nageoire du dos est solitaire, au point de l'équilibre, interrompue, composée; les nageoires pectorales sont basses, faites en faulx, simples; le plus long rayon est plat; il n'a point de nageoires au ventre; celle de l'anus est solitaire, interrompue, éloignée, composée; celle de la queue est libre, arquée & presqu'en tenaille, simple, proportionnée. Ce poisson a encore deux fausses nageoires cartilagineuses, une de chaque côté: elles forment le carene de la queue.

273. Trachinus draco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 435. *La Vive.*

Le corps de ce poisson est lanceolé, comprimé par les côtés, couvert d'écailles très-petites, tombant facilement, tuilées, arrondies. Sa tête est petite, comprimée, écailleuse; la nuque est faite en scie ou dentelée; l'ouverture de la bouche est terminale, médiocre, oblique, presque arquée; les mâchoires sont dentées, extractiles, inégales; la supérieure est plus courte, obtuse; les dents sont aiguës, ramassées, recourbées, immobiles, semblables; la langue est lisse, obtuse, libre par la pointe; le palais n'est pas fort large; ses osselets sont armés de petites pointes aiguës; ses yeux sont hauts, grands, marginaux, recouverts d'une membrane clignotante, entière; ses narines sont accouplées, presqu'égales, marginales, mais proche des yeux; les opercules des ouïes sont écailleux, mobiles, de trois pièces; la postérieure est molle & plus fléxible; la membrane branchiostage est recouverte par l'opercule, a six rayons courbes, presqu'égaux; l'ouverture des ouïes est latérale, médiocre, couverte par l'opercule; les addimens sont plusieurs aiguillons, un seul de chaque côté au bord de la mâchoire supérieure, deux devant les yeux, deux autres faits en scie, placés sur le

bord supérieur des opercules ; telle est la description de la tête de ce poisson : passons à celle de son tronc. Le dos de la Vive est presque droit, le ventre peu renflé, les côtés un peu applatis ; les ouïes sont au nombre de quatre de chaque côté, operculées, voisines, différentes entr'elles ; les deux premieres sont pectinées tant en dedans qu'en dehors ; la ligne latérale est droite, supérieure, apparente, parallele au dos ; l'anus est proche la poitrine ; son trou a un petit rebord. Les membres de ce poisson sont les nageoires du dos, les pectorales, celles du ventre, la nageoire de l'anus & celle de la queue. Celles du dos sont au nombre de deux, distinctes ; la premiere est courte, piquante & placée un peu après la nuque ; la seconde est plus grande, descendante, composée ; les nageoires pectorales sont basses, petites, simples, pointues pour l'ordinaire ; celles du ventre sont placées au col avant les pectorales, petites, rapprochées, composées ; celle de l'anus est opposée à la premiere du dos ; elle est longitudinale, presqu'égale, composée ; celle de la queue est libre, proportionnée, fendue, simple ; il n'y a point d'addimens au tronc ni aux membres.

274. Gadus morhua. Gadus tripterygius cirratus, caudâ sub æquali radio primo anali spinoso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 436.

La Morue. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

275. Gadus merlangus. Gadus tripterygius imberbis albus ; maxilla superiore longiore. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 438.

Le Merlan. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Merlan*.

276. Gadus lota. Gadus diptergius cirratus, maxillis æqualibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 440.

La Lotte. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Lotte*.

277. Coltus gobio. Coltus lævis, capite spinis duabus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 452.

Le Goujon. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Goujon.*

278. Scorpœna porcus. Scorpœna cirris ad oculos naresque. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 452.

Le Scorpeno, ou *Rascasse.*

C'est un poisson à nageoires épineuses, qui vit sur les rivages & dans la fange; sa tête est grosse; son corps est garni d'aiguillons dangereux; sa bouche est grande; ses dents sont petites & épaisses; sa mâchoire est basse, faite en triangle bien formé: au lieu de sourcils, on lui voit deux excroissances molles & cartilagineuses; les aîlerons sont larges & forts; ceux près des ouïes tiennent presque la moitié du corps; ceux de dessous sont un peu plus petits; celui qui est proche de l'anus est grand & large, soutenu d'aiguillons fort piquans; les nageoires du dos en ont neuf bien forts; sa queue est unie. Les écailles de ce poisson ressemblent à celles des Serpens; il a quatre ouïes de chaque côté: sa couleur est rousâtre; sa chair est dure; mais en la gardant quelque tems, elle devient tendre.

279. Scorpœna scrofa. Scorpœna cirris duobus ad labium inferius. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 453.

Le Scorpion de mer.

Rai dit qu'il est trois ou quatre fois plus grand que le précédent; il est rouge, safrané par tout le corps, tiqueté de noir; il a plusieurs filets, surtout autour de la mâchoire inférieure, & quelques-uns à la mâchoire supérieure; les angles de la couverture de ses ouïes sont garnis d'aiguillons. Cette espece, de même que la précédente, se trouve dans la Méditerranée.

280. Pleuronectes limanda. Pleuronectes oculis dextris,

squamis ciliatis, spinulis ad radicem pinnarum dorsi anique; dentibus obtusis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 457.

La Limande. Voyez cet article dans ce Dictionnaire.

281. Pleuronectes solea. Pleuronectes oculis dextris, corpore aspero oblongo, maxilla superiore longiore. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 457.

La Sole.

C'est un poisson de mer à nageoires molles; il est plus long, plus plat & moins large que la plie; il devient grand dans l'Ocean: la partie de dessous est blanche, & celle de dessus est noire; les yeux sont placés sur la surface supérieure de la tête; la bouche est de travers, & ses mâchoires sont sans dents; il a quatre ouïes & le cœur applati, des écailles petites, & un trait qui va droit de la tête jusqu'à la queue; le corps est environné d'aîlerons ou de nageoires étroites, qui ont la même couleur que la partie du corps où elles se trouvent.

282. Pleuronectes rhombus. Pleuronectes oculis sinistris, corpore glabro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 458.

Le Turbot.

C'est un poisson de mer à nageoires molles, large, plat, de figure rhomboïde ou en losange, fort connu dans les Poissonneries.

283. Pleuronectes passer. Pleuronectes oculis sinistris, linea laterali sinistra aculeata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 459.

La Plie.

C'est un poisson de mer plat à nageoires molles: elle est d'une figure semblable à celle du Turbot, mais plus étroite & plus large que la Sole; ses yeux sont sur la partie de dessus qui est brune; ses nageoires font le tour de son corps; sa queue est large; depuis la tête jusqu'à la queue, on remarque un trait un peu tortu par le milieu du corps; sa bouche est petite comme celle de la

Sole : elle eſt ſans dents & ſemblable intérieurement à celle du Turbot.

284. Perca fluviatilis. Perca pinnis dorſalibus diſtinctis ; ſecunda radiis ſexdecim. *Linn. Syſt. nat. édit.* XII. 481.

La Perche. Voyez ce qui concerne ce poiſſon dans l'art. du Dictionnaire qui lui eſt particulier.

285. Perca lucio perca. Perca pinnis dorſalibus diſtinctis ſecunda radiis XXIII. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

La Perche brochet. Voyez ſon art. dans ce Dictionnaire.

286. Scomber ſcomber. Scomber pinnulis quinque. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 492.

Le Maquereau. Voyez dans ce Dictionnaire, l'art. qui le concerne.

287. Mullus barbatus. Mullus cirris geminis, corpore rubro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 495.

Le Surmulet barbu.

Ce poiſſon a un pied de longueur ; il eſt orné de lignes dorées depuis la tête juſqu'à la queue : on remarque au travers de ſes écailles une couleur pourprée ; ces écailles ſont grandes, découpées à l'entour, & placées de travers : elles tombent aiſément. Le dos & la tête de ce poiſſon ſont voûtés, les yeux rouges, la bouche petite & ſans dents ; au bout de la mâchoire inférieure pendent deux filets blancs & mous ; ce poiſſon a deux nageoires dorées près des ouïes, & deux autres blanches au-deſſous ; il s'en trouve une autre près de l'anus & deux au dos ; ſa queue eſt rouge ; le paſſage de ſon goſier eſt petit, & ſes ouïes ſont au nombre de quatre de chaque côté.

288. Salmo ſalar. Salmo roſtro ultrà inferiorem maxillam prominente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 509.

Le Saumon. Voyez dans ce Dictionnaire, l'art. qui le concerne.

289. Salmo trutta. Salmo ocellis nigris iridibus brunneis; pinna pectorali punctis 6.

La Truite. Voyez l'art. qui la concerne dans ce Dictionnaire.

290. Salmo eperlanus. Salmo capite diaphano, radiis pinnæ ani 17.

L'Eperlan. Voyez l'art. qui le concerne dans ce Dictionnaire.

291. Salmo lavaretus. Salmo maxilla superiore longiore, radiis pinnæ dorsali. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 512.

Le Lavaret.

C'est un poisson de riviere à nageoires molles, qui tient un peu du Saumon & de l'Alose; il est long d'environ un pied, gros comme le poing, & couvert d'écailles blanches, argentines, tendres, sans taches, mais toujours très-propres. Sa tête est oblongue; il est camus & sans dents; il a deux nageoires près des ouïes; sa queue est fourchue & noire au bout. Ce poisson est très-connu dans les Poissonneries de Lyon.

292. Cyprinus barbus. Cyprinus pinna ani radiis 9, cirris 4, pinnæ dorsi radio secundo utrinque serrato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 525.

Le Barbeau. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

293. Cyprinus carpio. Cyprinus pinna ani radiis 7, cirris 4, pinnæ dorsalis radio secundo postice serrato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 525.

La Carpe. Voyez son art. dans ce Dictionnaire.

294. Cyprinus gobio. Cyprinus pinna ani radiis 11, cirris 2. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 526.

Le Goujon. Voyez son article dans ce Dictionnaire.

295. Cyprinus tinca. Cyprinus pinna ani radiis 25, caudâ integra corpore mucoso, cirris 2.

La Tanche. Voyez son article dans ce Dictionnaire.

296. Cyprinus aphia. Cyprinus pinna ani radiis 9, iridibus rubris corpore pellucido. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 528.
La Loche. Voyez ſon art. dans ce Dictionnaire.

297. Cyprinus alburnus. Cyprinus pinna ani radiis 20; *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 531.
L'Ablette. Voyez ce Dictionnaire.

298. Cyprinus brama. Cyprinus pinna ani radiis 27; pinnis fuſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 531.
La Breme. Voyez dans ce Dictionnaire.

CLASSE V.

Des Inſectes.

299. SCARABÆUS typhæus. Scarabæus ſcutellatus, thorace tricorni: intermedio minore, lateralibus porrectis longitudine capitis, capite murico. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 543.
Le Phalangiſte.

Le Scarabée a huit lignes de longueur ſur quatre lignes & demi de largeur; la forme de cet inſecte eſt tout-à-fait ſinguliere; ſon corps eſt aſſez large & court, ſes étuis ont des ſtries longitudinales qui s'effacent peu à peu ſur les côtés; ſa tête avance aſſez, & ſes antennes ſont très-apparentes; tout le corps de l'inſecte eſt noir, excepté quelques poils bruns qui ſe trouvent au-deſſous du corps; mais ce qui rend cet animal ſingulier, c'eſt la forme de ſon corcelet, dont les deux pointes latérales s'avancent & débordent la tête, ayant une petite éminence ſur le côté, tandis que la pointe du milieu eſt plus courte, & s'élève un peu; ces longues cornes avancées ſemblent avoir été données à cet inſecte comme une arme offenſive, quoiqu'elles

ne puissent faire aucun mal : on trouve sa larve dans les bouses de Vache.

300. Scarabæus lunaris. Scarabæus exscutellatus, thorace bicorni, intermedio obtuso bifido, capitis cornu erecto, clypeo emarginato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 543.

Le Bourfier Capucin.

Cet insecte a huit lignes de longueur sur quatre lignes deux tiers de largeur ; il a un rebord considérable à sa tête, sous lequel sont cachées ses antennes & sa bouche ; sur cette espece de chapeau s'étend une corne, à la base de laquelle on voit une petite dent, qui semble être le principe d'une autre corne. Dans la femelle, le chaperon de la tête est plus petit, & la corne petite, courte, tronquée, & souvent comme échancrée ; le corcelet est large ; irrégulier en devant & comme tronqué, formant au milieu une avance considérable, & deux autres moindres sur les côtés ; ces éminences paroissent beaucoup moins dans la femelle : on voit dans ces dernieres, comme dans les mâles, une ligne longitudinale qui divise le corcelet en deux : les étuis sont larges, courts, luisans & sillonnés chacun de huit raies longitudinales ; tout l'insecte est d'un brun foncé & luisant ; il a seulement en dessous quelques poils d'un brun plus clair.

301. Scarabæus nasicornis. Scarabæus scutellatus, thorace prominentia triplici, capitis cornu incurvato, antennis heptaphyllis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 544.

Le Moine.

Cet insecte a quinze lignes de longueur sur neuf lignes de largeur. On reconnoît aisément cette espece de Scarabée par la corne qu'elle porte sur sa tête, & qui la fait nommer par plusieurs Auteurs *Rhinoceros*. Son corcelet n'est pas moins singulier & irrégulier ; il s'éleve sur le derriere & forme une éminence transverse à trois angles ;

cette éminence est bien moins considérable dans la femelle, qui n'a point non plus la corne de la tête. Tout le corps de l'animal est d'un brun châtain ; ses étuis sont lisses & son ventre un peu velu ; la larve de ce Scarabée ressemble tout-à-fait à celle du Hanneton. On trouve cet insecte en grande quantité dans les couches des jardins potagers & dans le bois pourri.

302. Scarabæus nucicornis. Scarabæus exscutellatus, thorace inermi rotundato, occipite spina erecta armato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 547.

Le petit Bousier noir cornu.

Cet insecte a de longueur $3\frac{1}{2}$, $2\frac{1}{2}$ lignes, & de largeur 2, $1\frac{1}{3}$ lignes. Sa tête & son corcelet sont d'un noir opaque ; ses étuis sont cendrés d'un noir nébuleux.

303. Scarabæus vacca. Scarabæus exscutellatus, thorace inermi retuso, occipite spina gemina erecta. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 547.

Le Bousier Vache. On le trouve dans la Provence.

304. Scarabæus taurus. Scarabæus exscutellatus, thorace antice mucronato, vertice capitis cornibus binis lunaribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 547.

Le Bousier Taureau. On le voit dans la Provence & dans le Languedoc.

305. Scarabæus fimetarius. Scarabæus scutellatus, thorace inermi, capite tuberculato, elytris rubris, corpore nigro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 548.

Le Scarabée Bedeau.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne deux tiers de largeur. Sa tête est noire & formée en chaperon avancé, sur lequel on remarque trois points ou élévations rangés transversalement. Les antennes qui sont sous ce chaperon sont rouges ; le corcelet, qui est arrondi, est d'un noir luisant ; il a seulement sur les côtés, vers la

partie antérieure une marque rouge ; enfin tout le reste du corps est noir, excepté les étuis, qui sont d'un beau rouge : ces étuis ont des stries longitudinales ; on en peut compter neuf sur chacun ; vues à la loupe, elles paroissent composées & formées de points rangés sur une même ligne : on trouve la larve de ce Scarabée dans la fiente & les bouses de Vaches.

306. Scarabæus fossa. Scarabæus scutellatus, thorace inermi subretuso, capite tuberculis tribus, medio sub cornuto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 548.

La Tête armée.

Cet insecte a de longueur deux, trois, quatre & cinq lignes, & de largeur une ligne, deux lignes & deux lignes & demie ; il ressemble beaucoup au Scarabée Bedeau, à la couleur près, & se trouve de même que lui dans les bouses ; il est tout noir & fort luisant ; la tête porte trois petites pointes posées transversalement ; ses étuis sont noirs & chargés de neuf stries longitudinales.

307. Scarabæus stercararius. Scarabæus scutellatus muticus ater glaber, elytris sulcatis, capite rhombeo, vertice prominulo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 550.

Le grand Pillulaire.

Cet insecte a dix lignes de longueur, & cinq lignes de largeur. Il est noir & lisse en dessus, quelquefois un peu verdâtre ; en dessous il a quelques poils clairs semés. Sa tête ressemble à un chaperon formé en losange, dont le milieu est élevé & les bords saillans ; ses mâchoires débordent sa tête ; son corcelet est très-lisse, arrondi, bordé dans son contour, ayant dans son milieu une légere rainure ; ses étuis sont rayés d'un grand nombre de stries longitudinales : en dessous tout l'animal est fort brillant, tantôt bleu & tantôt verd, & les couleurs pénétrent quelquefois jusqu'aux bords du

corcelet, & des étuis en dessus. On remarque sur les cuisses antérieures une tache formée par des poils roux, qui cependant manque quelquefois ; les tarses de toutes les parties paroissent foibles & bien grêles par rapport aux cuisses.

308. Scarabæus vernalis. Scarabæus scutellatus muticus ; elytris glabris lævissimis, capitis clypeo rhombeo, vertice prominulo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 551.

Le petit Pillulaire.

Cet insecte ressemble extrêmement au grand ; il n'en paroît différer d'abord que par sa grandeur & sa couleur, qui est par-tout d'un bleu foncé & brillant, tant en dessus qu'en dessous ; mais si on compare ces deux insectes, on voit que celui-ci a les étuis lisses sans aucune strie, ce qui le distingue du précédent ; tout le reste est de même ; ils ont l'un & l'autre le chaperon en losange, qui forme le dessus de la tête, & cette tache de poils bruns sur la premiere paire des cuisses ; on rencontre cet insecte au Printems dans les bouses, la fiente & les immondices.

309. Scarabæus fullo. Scarabæus scutellatus muticus, antennis heptaphyllis, corpore nigro, pilis albis, scutello macula duplici alba. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Foulon.

Cet insecte a dix-sept lignes de longueur sur sept lignes de largeur ; c'est un des plus beaux & des plus gros de ce genre ; il a la tête & le corcelet noirs, & les étuis un peu moins foncés & bruns ; mais ce qui le rend plus agréable à la vue, c'est la couleur blanche qui tranche sur ce fond & forme des taches irrégulieres ; si on considere ces taches blanches à la loupe, elles représentent un spectacle fort joli : elles sont composées & formées par quantité de petites écailles blanches, qui s'implantent dans les cavités des étuis & du corcelet, & qui ressemblent à ces écailles qui se trouvent sur les

aîles des Papillons. Une autre particularité du Foulon, ce sont les feuillets de ses antennes, qui sont très-longs, & qui égalent la longueur de la tête & du corcelet réunis ensemble, du moins dans les mâles, car ils sont plus courts dans les femelles; le reste de l'antenne est fort court, & composé seulement de trois articles; le dessous de l'animal est velu.

310. Scarabæus horticola. Scarabæus scutellatus muticus, capite thoraceque cœruleo sub pilloso, elytris griseis, pedibus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 554.

Le petit Hanneton à corcelet verd.

Il a quatre lignes de longueur sur deux lignes deux tiers de largeur; sa tête & son corcelet sont d'un verd luisant & un peu velu; le corps en dessous est noir, mêlé d'un peu de verd; ses étuis sont d'un canelle clair, & ses pieds sont noirs; il est plus petit de moitié que le petit Hanneton d'Automne. On le trouve communément dans les bouses de Vaches.

311. Scarabæus solsticialis. Scarabæus scutellatus muticus testaceus, thorace villoso, elytris luteo pallidis, lineis tribus albis parallelis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 554.

Le petit Hanneton d'Automne.

Il est long de sept lignes, & large de trois lignes & demi; il ressemble beaucoup au grand, mais il est plus petit de moitié; de plus, son corcelet & tout son corps sont d'un brun plus clair, & ses étuis sont d'un jaune ambré & un peu transparent; il est aussi plus velu que le grand; les poils qui sont sur les côtés du ventre sont un peu blanchâtres; ce qui semble au premier coup d'œil former des marques approchantes de ces taches triangulaires qui se trouvent sur le grand Hanneton; mais la principale différence spécifique de ces insectes, consiste dans la forme de la queue, qui, dans cette espece, n'a point de prolongement comme dans l'autre.

l'autre. Ce petit Hanneton paroît sur la fin de l'Eté.

312. Scarabæus hemipterus. Scarabæus scutellatus muticus, thorace tomentoso rugis duabus longitudinalibus marginato, elytris abbreviatis. *Linn. Syst nat. edit.* XII. 555.

Le Scarabée à tariere.

Ce Scarabée est plat, & quand on le prend, il retire ses pattes sous son corps, & reste si parfaitement immobile, qu'on le croiroit mort. Tout son corps est d'un fond noir & couvert de petites écailles partout. Ces écailles sont noires dans beaucoup d'endroits, & blanches dans d'autres: ce qui produit de jolies taches. La tête de l'animal est petite & allongée; son corcelet l'est aussi, & paroît avoir cinq angles; les étuis sont courts & ne couvrent gueres plus de la moitié du ventre; tout le corps de l'animal est applati: on voit de plus à l'extrémité du ventre de la femelle, une pointe ou tariere longue d'une ligne, qui ne se trouve point dans les mâles; sans doute que l'usage de cette partie est de servir à loger & déposer les œufs de cet insecte dans le bois pourri, où il se trouve ordinairement.

313. Scarabæus fasciatus. Scarabæus scutellatus muticus niger tomentoso flavus, elytris fasciis duabus lutels coadunatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 556.

La Livrée d'ancre.

Tout le corps de ce Scarabée, sa tête & son corcelet sont noirs, mais couverts de petits poils jaunes en grande quantité; ses étuis, qui ne sont point velus, sont d'un jaune plus pâle, ayant chacun trois bandes transversales noires, qui commencent au côté extérieur, mais qui ne vont pas jusqu'au milieu; ils ont aussi un rebord noir un peu relevé. Le bout du ventre de l'insecte n'est pas recouvert par les étuis: ce qui est commun à beaucoup de Scarabées.

314. Scarabæus nobilis. Scarabæus scutellatus muticus lævis, auratus, abdomine postice albo punctato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 558.

Le Verdet.

Cet insecte ressemble beaucoup à l'Emeraudine, dont il est parlé dans le premier volume de M. Geoffroi, page 74. La seule différence qu'on apperçoive d'abord, est celle de sa couleur, qui est verte, sans mélange de rouge cuivreux; sa forme est la même, si ce n'est qu'il est un peu moins grand, & il a, de même que l'Emeraudine, quelques petites taches blanches sur les étuis: ce qui le différencie néanmoins de l'Emeraudine, c'est cette avance à la partie inférieure du corcelet qui se trouve dans l'Émeraudine, & qui manque dans le Verdet.

315. Lucanus cervus. Scarabæus maxillis lunatis prominentibus dentatis, thorace inermi. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 560.

Le Foulon.

Ce Scarabée a dix-sept lignes de long sur sept lignes de large; c'est un des plus beaux & des plus gros de ce genre; il a la tête & le corcelet noirs, & les étuis un peu moins foncés & bruns; mais ce qui le rend plus agréable à la vue, c'est la couleur blanche qui tranche sur ce fond & forme des taches irrégulieres; ces taches blanches considérées à la loupe, représentent un spectacle fort joli. Elles sont composées & formées par quantité de petites écailles blanches, qui s'implantent dans des cavités des étuis & du corcelet; & qui ressemblent à ces écailles qui se trouvent sur les aîles des Papillons. Une autre particularité du Foulon, ce sont les feuillets de ses antennes, qui sont très-longs, & qui égalent la longueur de la tête & du corcelet réunis ensemble, du moins dans les mâles, car ils sont plus courts dans les femelles; le

reſte de l'antenne eſt fort court, & compoſé ſeulement de trois articles; le deſſous de l'animal eſt velu. On trouve cet inſecte dans le Languedoc.

316. Lucanus parallelipipedus. Lucanus ſcutellatus depreſſus niger, maxillis dente laterali elevato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 561.

Le Moine.

Cet inſecte a quinze lignes de longueur ſur neuf lignes de largeur. Il ſe reconnoît aiſément par la corne qu'il porte ſur la tête, & qui l'a fait nommer par pluſieurs Auteurs, *Rhinoceros*. Son corcelet n'eſt pas moins ſingulier & irrégulier; il s'éleve ſur le derriere, & forme une éminence tranſverſe à trois angles; cette éminence eſt bien moins conſidérable dans la femelle, qui n'a point non plus la corne de la tête.

317. Lucanus caraboides. Lucanus ſcutellatus cæruleſcens, maxillis lunulatis, thorace marginato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 561.

La Chevrette bleue.

Ce joli Cerf-volant eſt tout bleu, tirant un peu ſur le violet. Ses antennes ſont les mêmes en petit que celles de la grande & petite Biche; ſes mâchoires avancent & débordent la tête, & leur côté intérieur eſt dentelé; ſon corcelet a un rebord bien marqué; ſes étuis ſont allongés & de la même forme que ceux du grand Cerf-volant; ils ſont chagrinés, & le corcelet vu à la loupe paroît ponctué.

318. Dermeſtes domeſticus. Dermeſtes niger, elytris griſeis, margine nigris, thorace villoſo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 563.

La Vrillette des tables.

Cet inſecte varie beaucoup de grandeur & de couleur; on en trouve qui ſont d'un brun foncé, & d'autres d'une couleur beaucoup plus claire; ſa forme eſt oblongue & preſque cylindrique; ſes étuis ſont ſtriés; ſon corcelet eſt épais & un peu

en bosse. Quand on touche ce petit animal, il retire sa tête sous son corcelet, & ses pieds sous son ventre, & reste tellement immobile, qu'on le croiroit mort; il est très-commun dans les maisons.

319. Dermestes fumatus. Dermestes oblongus glaber testaceus, oculis nigris. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 564.

Le Dermeste du fumier.

Cet insecte a une demi-ligne de longueur, & quelquefois même encore moins; tout son corps est d'un brun clair, excepté ses yeux, qui sont noirs; sa couleur est cependant quelquefois plus ou moins foncée; son corcelet est bordé, & cet insecte a tout le port d'un Scarabée; mais ses antennes ont le caractere de celles des Dermestes: on le trouve dans le fumier.

320. Ptinus pectinicornis. Ptinus fuscus, antennis luteis pectinatis. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 565.

Le Panache brun.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur une ligne de largeur; il est oblong, noirâtre, à l'exception des pattes & des antennes, qui sont pâles; ses antennes sont fort jolies, branchues & comme en peigne, mais d'un seul côté; son corcelet est en bosse, & cet animal retire sa tête sous son corcelet, & ses pieds sous son ventre; dès qu'on le touche, il reste tellement immobile, qu'on le croiroit mort. Il fait sa demeure dans les vieux troncs de saule.

321. Ptinus pertinax. Ptinus fuscus unicolor. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 565.

La Vrillette Savoyarde.

Elle a deux lignes & demie de longueur sur une de largeur; sa forme est préciséément la même que celle de toutes les especes de Vrillettes; son corcelet fait une bosse, sous laquelle l'animal retire sa tête lorsqu'il contrefait le mort; les étuis sont

longs & ferrés. Tout l'insecte est d'une couleur brune, matte, obscure & presque noire ; mais en dessus il a des taches irrégulieres d'un jaune sale, qui, vues à la loupe, paroissent formées par de petits poils courts.

322. Ptinus fur. Ptinus testaceus subaptterus, thorace quatuor dentato, elytris fasciis duabus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 566.

La Bruche à bandes.

Cet insecte a une ligne & demie de longueur sur deux tiers de ligne de largeur ; ses antennes sont plus longues que son corps ; sa tête est large, un peu applatie, avec les yeux saillans. Son corcelet est globuleux, assez petit, plein de tuberosités irrégulieres, cependant sans pointes sur les côtés, quoi qu'en dise Linnæus : ce qui sembleroit en former, ce sont de petites touffes de poils qui sont sur les côtés & un peu sur le dessus du corcelet. Ces poils sont blanchâtres ; l'écusson est pareillement couvert de poils blancs. Les étuis sont convexes, avec des stries formées par des points, & ils sont chargés de deux bandes transversales de poils blancs, l'une proche le corcelet, l'autre plus bas, toutes deux interrompues dans leur milieu, souvent l'insecte retire sa tête & ses pattes en dessous, & contrefait le mort, principalement quand on le touche. La couleur de cet animal est brune, mais elle varie pour la nuance, qui est tantôt plus & tantôt moins claire.

323. Hister unicolor. Hister totus ater, elytris substriatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 567.

L'Escarbot noir.

Le corps de cet insecte est noir, poli & fort luisant ; il a une forme presque quarrée ; son corcelet est grand, très-poli, avec un petit rebord qui le termine à l'entour. Ce corcelet en devant est échan-

cré, & dans cette échancrure eſt logée la tête, dont on n'apperçoit ſouvent la poſition, que par les mâchoires qui avancent; car cette tête ſe retire tellement la plupart du temps ſous le corcelet, qu'il ſemble que l'Eſcarbot n'en ait point. Les étuis ſont larges, courts, coupés preſque quarrément vers le bout, & ne couvrent pas l'extrémité du ventre; ils ſont très-polis, & n'ont que quelques ſtries imperceptibles, poſées principalement vers leur côté extérieur; enfin la partie poſtérieure du ventre qui déborde les étuis, eſt arrondie & mouſſe. On trouve cet inſecte dans les bouſes & ſouvent ſur le ſable.

324. Byrrhus ſcrophulariæ. Byrrhus niger, elytris albis maculatis futurâ ſanguineâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 568.

L'Anthrène à broderie.

Cet inſecte a une ligne de longueur ſur trois quarts de ligne de largeur; ſon corps eſt preſqu'oval; le fond de ſa couleur eſt noir; mais le deſſous du ventre paroît preſque tout blanc, à cauſe d'une infinité de petites écailles de cette couleur qui le couvrent. Les antennes ſont courtes, en maſſe, terminées par une palette applatie qui ne ſe diviſe point en feuillets; la tête eſt petite & ſouvent renfoncée ſous le corcelet; celui-ci eſt large, couvert d'écailles blanches & rougeâtres, qui laiſſent paroître par endroit le fond noir. Les étuis ſont recourbés & enveloppent même un peu les côtés & le deſſous du corps: ils ſont noirs, avec des écailles blanches & rougeâtres, qui forment une eſpece de broderie; on voit d'abord une bande tranſverſe blanche aſſez large au haut des étuis: au bas des mêmes étuis, il y a deux points blancs diſtincts près la future, un ſur chaque étui. La couleur rougeâtre occupe principalement le bas de la future des étuis, & le haut de cette même partie près de leur jonction avec le corcelet. Cet in-

fecte eſt très-commun dans les jardins ſur les fleurs.

325. Byrrhus verbaſci. Byrrhus fuſcus, elytris faſciis tribus undulatis pallidis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 568.

L'Amourette.

Cet inſecte a deux tiers de ligne de longueur ſur une demi-ligne de largeur; il a beaucoup de rapport avec le précédent, mais il eſt bien plus petit; au ſurplus, ſa figure & ſa forme ſont les mêmes; il eſt pareillement tout couvert d'écailles, & il ſe trouve communément avec lui ſur les fleurs; ſeulement les écailles, qui recouvrent ſes étuis, ſont plus nombreuſes & plus ſerrées, enſorte que la couleur noire qui fait le fond des étuis, ne paroit pas; ces écailles forment trois bandes blanches tranſverſales & ondées, entre leſquelles il y a des bandes rougeâtres brunes de même forme.

326. Silpha germanica. Silpha oblonga atra, clypeo obrotundo inæquali marginato, elytris obtuſiſſimis margine laterali ſanguineis. *Linn. Syſt. Plant.* 569.

Le grand Dermeſte noir.

Ce Dermeſte a quatorze lignes de longueur ſur ſix lignes de largeur; il eſt tout-à-fait ſemblable à celui du numéro ſuivant; la forme du corcelet, des étuis & de tout le corps eſt la même; il a auſſi cette épine aux cuiſſes poſtérieures que l'on remarque dans le Dermeſte à points d'Hongrie; il n'en différe que par ſa couleur, qui eſt toute noire, ſans mélange d'aucune autre, & par ſa grandeur qui ſurpaſſe d'un tiers celle de l'inſecte ſuivant.

327. Silpha veſpillo. Silpha oblonga atra, clypeo orbiculato inæquali, elytris faſciâ duplici ferruginea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 569.

Le Dermeſte à points d'Hongrie.

Ce Dermeſte a neuf lignes de longueur ſur quatre de largeur; ſa tête reſſemble un peu, pour ſa forme & ſes mâchoires avancées, à celle d'une

Guêpe ; ſes antennes ſont fort différentes de celles des Scarabées ; elles ont à leur extrémité une maſſe rougeâtre formée par quatre petites plaques enfilées l'une ſur l'autre par leur milieu, & dont la derniere plus épaiſſe forme un petit bouton irrégulier & pointu ; ſa tête, ſon corcelet & ſon corps ſont noirs, chargés de quelques poils jaunâtres ; la forme de ſon corcelet mérite attention, il eſt aſſez rond, forme quelques éminences, ſur-tout une au milieu, qui eſt diviſée en deux par une rainure longitudinale, & tout ſon contour eſt terminé par un bord large & plat. Ses étuis ſont courts comme coupés tranſverſalement au bout, & laiſſant un tiers du corps à découvert ; ils ſont noirs, avec deux bandes jaunes tranſverſales, dont les bords ſont terminés irrégulierement, à peu près comme ceux des points d'Hongrie.

328. Silpha bipuſtulata. Silpha oblonga nigra, elytris ſingulis puncto unico rubro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 570.

Le Dermeſte à deux points rouges.

Cet inſecte a deux lignes de longueur ſur une ligne de largeur ; ſes antennes ſont longues & minces, terminées par une maſſe longue & perfoliée ; ſon corcelet eſt large & bordé ; ſes étuis ſont auſſi aſſez larges ; tout le corps de l'inſecte eſt noir, à l'exception de deux points ronds de couleur rouge, ſçavoir un au milieu de chaque étui. Ce Dermeſte ſe rencontre dans les charognes.

329. Silpha atrata. Silpha atra, elytris ſub punctatis, lineis elevatis tribus lævibus, clypeo antice integro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 571.

Le Bouclier noir à trois raies & corcelet liſſe.

Cet inſecte eſt aſſez grand ; le mâle a quatre ou cinq lignes de long, & ſa femelle en a environ ſix ; l'un & l'autre ſont tout noirs ; mais ce noir eſt plus matte dans la femelle & plus brillant dans le mâle ; leurs antennes ſont compoſées d'onze

articles, qui vont en grossissant vers l'extrémité de l'antenne, & dont les derniers plus larges que les autres, sont perfoliés & enfilés par leur milieu. Le corcelet est large, applati & bordé; la tête avance & déborde quand l'insecte marche; mais quand on le touche, il la replie en dessous & la cache. Les étuis ont un rebord grand & relevé en gouttiere; on voit sur chacun d'eux trois lignes élevées, longitudinales & lisses, & l'espace qui est entre ces lignes est chargé d'une infinité de petits points, enforte qu'il paroît comme chagriné.

330. Silpha thoracica. Sylpha nigra, elytris obscuris, lineâ elevatâ unicâ, clypeo retuso testaceo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 571.

Le Bouclier à corcelet jaune.

Les antennes de ce bouclier sont noires; leur derniere articulation forme un bouton allongé, & les trois d'ensuite sont assez larges & enfilés par leur milieu. Le corcelet est d'un jaune couleur de rouille, & avec le secours de la loupe, cette couleur paroît due à beaucoup de petits poils jaunâtres fort courts; ce corcelet est large, bordé, raboteux, un peu échancré en devant pour laisser paroître la tête; les étuis sont noirs, bordés à l'extérieur par une gouttiere; & ont au milieu trois lignes longitudinales élevées, principalement l'extérieure, qui paroît interrompue vers la fin. Tout l'animal est oval, oblong & applati.

331. Silpha quadripunctata. Silpha nigra, elytris pallidis puncto baseos medioque nigro, thorace emarginato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 571.

Le Bouclier jaune à taches noires.

Ce Bouclier est une des plus jolies especes de son genre; sa tête, ses antennes, son corps & ses pattes sont noirs; le corcelet est large, bordé, noir au milieu, jaune-pâle sur les bords; en devant il a une échancrure qui laisse la tête à découvert;

les étuis sont du même jaune, & portent chacun deux points ronds, noirs, luisans, & tellement placés, que ces quatre points forment un quarré lorsque les étuis sont fermés : de plus, l'écusson est noir, ainsi que les bords des étuis qui lui sont contigus : ce qui forme en tout cinq taches noires. Ces étuis sont bordés d'une gouttiere & ont chacun dans leur milieu trois lignes longitudinales peu saillantes.

332. Silpha fabulosa. Silpha fusca, elytris lineis elevatis tribus utrinque dentatis, thorace subemarginato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 572.

Le Tenebrion à stries dentelées.

Cet insecte est noir ; sa tête est courte & bordée ; il la retire en partie sous son corcelet ; les yeux sont petits & placés postérieurement. Les antennes sont composées d'articles globuleux, plus gros vers l'extrémité ; elles sont courtes & n'égalent que la moitié de la longueur du corcelet : celui-ci est large, uni & bordé ; les étuis, qui sont assez courts ont cinq stries longitudinales, élevées, dont il n'y en a que trois qui soient bien marquées. Des deux côtés de ces stries sont des points élevés qui se confondent avec elles, & les rendent dentelées. Sous les étuis sont des aîles courtes, dont il ne paroît pas que l'insecte fasse usage.

333. Silpha aquatica. Silpha cinerea, elytris subtriatis, thorace emarginato longitudinaliter rugoso virescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 573.

Le Dermeste bronzé.

Cette espece de Dermeste varie beaucoup pour la grandeur, depuis une ligne & demie jusqu'à trois lignes de long ; sa forme est alongée ; sa couleur est brune, bronzée & un peu brillante ; son corcelet est fort peu bordé, & les étuis le sont encore moins. On remarque sur le corcelet cinq enfoncemens sinueux suivant sa longueur, entre lesquels

s'élevent quatre côtes. Il y a sur chacun des étuis dix stries longitudinales serrées, formées par des raies de points; enfin les antennes sont en masse & perfoliées au bout.

334. Silpha pulicaria. Silpha nigra oblonga, elytris abbreviatis, abdomine acuto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 574.

L'Antribe des fleurs.

Cette espece a une ligne de long sur une demi-ligne de large: elle est noire partout; sa forme est ovale, un peu quarrée. Ce qui la rend très-aisée à reconnoître, c'est que ses étuis sont plus courts que son ventre, & n'en recouvrent que les deux tiers. On trouve cet insecte sur les plantes à ombelles.

335. Cassida viridis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 574. Cassida viridis, corpore nigro. Act. upsl. 1736.

La Casside verte.

La grandeur de cet insecte varie; son corcelet est large, un peu applati & a des rebords plats, fort saillans, enforte que la tête de l'animal est tout-à-fait cachée; les étuis ont des stries de points, & débordent pareillement de beaucoup le corps; cette conformation donne à l'insecte l'air d'une petite Tortue. Tout le dessus du corps est uni & de couleur verte; en dessous, on voit le corps de l'animal plus petit & plus étroit que ses étuis, & tout noir, à l'exception des pattes, qui sont d'une couleur pâle. La Casside verte se trouve sur les plantes verticillées & les chardons.

336. Cassida nobilis. Cassida grisea, elytris lineâ cæruleâ nitidissima. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 575.

La Casside à bandes d'or.

La couleur de cet insecte est pâle, d'un jaune terne tirant un peu sur le fauve, ses étuis ont des stries longitudinales de points; mais la troisieme strie, en commençant à compter de la suture, est

écartée des deux premieres, & le long de cet endroit est une belle raie longitudinale d'un verd doré, mais qui ne se voit que sur l'insecte vivant; car lorsque l'animal est mort, elle disparoît à mesure qu'il se desseche.

337. Cassida maculata. Cassida viridis, elytris rarius, sutura dorsali confertius nigro maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 575.

La Casside panachée.

Il y en a deux variétés : l'une a le corcelet & les étuis rouges, l'autre les a d'un beau verd; toutes deux ont les pattes, les antennes & le dessous du corps noirs; toutes deux ont sur leurs étuis des stries longitudinales formées par des points enfoncés; toutes deux enfin ont les mêmes taches noires sur les étuis. Ces taches sont d'abord au nombre de cinq ou six le long de la suture longitudinale qu'elles touchent, se joignant souvent avec les correspondantes de l'autre étui, ce qui fait pour lors une bande longue, noire, dentelée & festonnée; il y a ensuite deux grandes & longues taches vers l'angle extérieur du haut des étuis, & enfin deux ou trois petits points noirs sur le milieu de l'étui. On trouve ces deux insectes ensemble, en grande quantité au bord des étangs, sur l'aunée des prés; leurs larves ressemblent à celle de la Cassside verte; elles sont applaties, épineuses, sur-tout sur les côtés, & ont une queue fourchue avec laquelle elles soutiennent leurs excréments : elles rongent les feuilles de l'aunée.

338. Coccinella 24-punctata. Coccinella coleoptris rubris, punctis nigris viginti quatuor. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1. 585.

La Coccinelle rayée.

Cette Coccinelle est une des plus petites de la France : elle est même assez rare aux environs de Paris; sa couleur est rouge; ses yeux & ses mâchoires sont seulement noirs; il y a aussi une petite

tache de même couleur sur son corcelet; quant à ses étuis, ils sont rouges, & on voit sur chacun douze points noirs, sçavoir trois en haut séparés & distincts, ensuite quatre autres dont les deux du milieu tiennent ensemble; plus bas, trois autres qui sont joints & forment une espece de raie, & enfin deux au bas plus petits & séparés l'un de l'autre.

339. Coccinella 6-pustulata. Coccinella coleoptris nigris, punctis rubris sex. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 585.

La Coccinelle à pustules.

M. Geoffroi rapporte quatre variétés de cette espece à six points, à quatre & à deux rouges, & à deux points jaunes. La tête, dans toutes ses variétés est noire avec deux points jaunes. Le corcelet est de même noir, avec un peu de jaune sur les côtés; quant aux étuis, ils sont oblongs & noirs dans toutes, mais leurs taches sont différentes. Dans la premiere, il y a six taches rouges, trois sur chaque étui; sçavoir une en haut à l'angle extérieur, une moindre au milieu plus proche du bord intérieur, & une en bas vers la pointe de l'étui. Dans celle à quatre points, c'est la tache d'en bas qui manque; dans celle à deux points, il n'y a que la tache d'en haut qui se trouve, les deux dernieres n'y sont point; enfin celle à deux points jaunes ne différe, que par la couleur des taches, de celle à deux points rouges.

340. Chrysomela tanaceti. Chrysomela ovata atra punctata, antennis pedibusque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 3. 587.

La Galeruque brunette.

Cet insecte a quatre lignes de longueur sur trois de largeur; il est par-tout d'un brun noir, tantôt plus, tantôt moins foncé; ses antennes sont composées d'onze articulations, comme celles de tous les insectes de ce genre, égalant environ la moitié

de ſon corps; ſa tête eſt preſque quarrée, avec les yeux ſaillans; ſon corcelet eſt auſſi quarré avec des bords ſaillans, une impreſſion ou ſinuoſité au milieu, & des enfoncemens ſur les côtés, ce qui rend le corcelet inégal & raboteux; il eſt de plus chargé de beaucoup de points. Les étuis un peu alongés en ſont pareillement chargés, & ont chacun quatre lignes longitudinales élevées, dont les deux qui ſont les plus proches de la ſuture ſont plus marquées & plus apparentes.

341. Chryſomela graminis. Chryſomela ovata viridi cærulea nitida, antennis pedibuſque concoloribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 587.

Le Grand Vertubleu.

Ce bel inſecte eſt ovale & fort convexe; ſa couleur eſt par-tout d'un beau verd glacé d'un peu de bleu, ce qui produit de très-beaux reflets; il n'y a en tout que ſes yeux qui ſoient jaunâtres; ſon corcelet eſt échancré en devant à l'endroit de la tête; il eſt parſemé, ainſi que les étuis, de petits points qui ne ſe touchent pas, & qui font quelques ſtries, mais peu régulieres.

Ce Chryſomele ſe rencontre ſur le galeopſis, le lamium, la menthe & les autres plantes labiées.

342. Chryſomela ænea. Chryſomela ovata viridis nitida, abdomine poſtice ferrugineo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 587.

Le petit Vertubleu.

Cet inſecte eſt par-tout d'un beau vert doré, entrecoupé par une bande d'un beau bleu qui ſe trouve le long de chaque étui au milieu, outre la ſuture longitudinale de ces étuis, qui eſt de la même couleur, ce qui diviſe tout le deſſus du corps en ſept bandes ou raies longitudinales, dont quatre ſont d'un verd doré, & trois bleues auſſi un peu dorées; ces mêmes étuis ſont parſemés de points de même que le corcelet, qui eſt aſſez échancré

en devant. Les aîles de cette Chryſomele ſont rouges. On la rencontre ſur les plantes labiées.

443. Chryſomela alni. Chryſomela ovata violacea, elytris punctis excavatis ſparſis, antennis pedibuſque nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 587.

Le Gribouri bleu de l'aune.

Ce Gribouri a quatre lignes de longueur ſur trois de largeur, c'eſt le plus grand de tous les Gribouris; il eſt d'un beau violet, tant en deſſus qu'en deſſous; ſes étuis vus à la loupe, paroiſſent parſemés de très-petits points irréguliers. La forme de ſon corcelet, ſous lequel rentre ſa tête, le range parmi les inſectes de ce genre. Cet inſecte ſe voit ſur l'aune.

344. Chryſomela betulæ. Chryſomela ovata violacea, elytris punctis excavato-ſtriatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 507.

La Chryſomele bleue du ſaule.

La larve qui produit cet inſecte reſſemble beaucoup à celle des Coccinelles. Sur chacun de ſes anneaux, il y a une bande de petites pointes qui font paroître cette larve comme hériſſée; lorſqu'on examine ces pointes à la loupe, on voit qu'elles ſont un peu velues à leur extrémité, & il en ſuinte un peu d'humeur: on trouve ſouvent les feuilles du ſaule & celles du bouleau toutes chargées en deſſous de ces petites larves, qui rongent le parenchyme des feuilles ſans toucher à la nervure & à la pellicule ſupérieure; lorſqu'elles veulent ſe métamorphoſer, elles s'attachent fortement à la feuille par l'extrémité poſtérieure de leur corps & reſtent immobiles & comme arrondis pendant une quinzaine de jours; au bout de ce tems, la peau de cette eſpece de Chryſalide ſe fend vers le corcelet, & on en voit ſortir l'inſecte parfait, ou la Chryſomele. Celle-ci eſt aſſez arrondie, de couleur pourpre imitant la couleur violette, quelquefois blanc ou verdâtre, rarement noir, car ſa cou-

leur varie beaucoup. Sa tête, son corcelet & ses étuis sont chargés d'une infinité de petits points, qui, regardés à la loupe, paroissent former sur les étuis des stries assez régulieres.

345. Chrysomela hæmoptera. Chrysomela ovata violacea, alis rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 587.

La Chrysomele violette.

Cette espece est grande, bien ronde, & partout d'un beau violet; elle est lisse & polie en dessus; ses aîles, qui sont cachées sous ses étuis, sont lisses.

346. Chrysomela cerealis. Chrysomela ovata aurata, thorace lineis tribus, coleoptrisque quinque cæruleis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 588.

L'Arlequin doré.

Cet insecte a depuis trois lignes jusqu'à trois lignes & demie de longueur, & depuis deux lignes jusqu'à deux lignes & un quart de largeur; chacun de ses étuis a quatre belles bandes longitudinales d'un rouge cuivreux, entrecoupées par autant de bandes bleues, & sur les bords des unes & des autres sont d'autres bandes d'un verd jaune & brillant, fort étroites; cet assemblage produit les plus belles couleurs. Le corcelet est pareillement couvert de trois bandes cuivreuses, entrecoupées par quatre bandes bleues bordées aussi de jaune un peu vert; la tête est ornée des mêmes couleurs; le dessous de l'insecte, ses antennes & ses pattes sont de couleur violette; les étuis sont chargés de points irréguliers, & les aîles sont rouges.

347. Chrysomela polygoni. Chrysomela ovata cærulea, femoribus anoque rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 589.

La Châtaigne morte.

Cette jolie & singuliere espece de Criocere est toute noire, & sa couleur est matte & foncée: tout son corps est couvert en dessus de longues & fortes épines, ce qui la rend hérissée comme une coque

coque de châtaigne ; il y a même une épine à la base des antennes ; le corcelet en a un rang posé transversalement : ces dernieres sont fourchues ; enfin ses étuis en ont une très-grande quantité qui sont simples ; ces pointes sont dures & roides. On trouve ce petit insecte sur le haut des tiges du gramen.

348. Chrysomela polita. Chrysomela ovata, thorace aurato, elytris rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 590.

La Chrysomele rouge à corcelet doré.

Cette Chrysomele en dessous est d'un verd bronzé ; sa tête & son corcelet sont d'une couleur brillante, cuivreuse & dorée ; ses étuis sont d'un rouge terne de couleur de brique, chargés de points distribués irréguliérement ; les aîles qui sont sous ces étuis sont rouges ; les antennes seules sont noires.

349. Chrysomela populi. Chrysomela ovata, thorace cærulescente, elytris rubris, apice nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 590.

La grande Chrysomele rouge à corcelet bleu.

Cet insecte a cinq ou six lignes de longueur sur quatre lignes de largeur ; il est un des plus grands de son genre. La forme de son corps est ovale & arrondie ; sa tête & son corcelet sont d'un bleu un peu verdâtre ; tout le dessus du corps est de la même couleur, ainsi que les pattes ; ses antennes sont noires, composées de onze articles qui vont sensiblement en grossissant ; il y a sur le corcelet deux fossettes ou impressions oblongues posées sur ses côtés ; les étuis sont rouges avec un peu de noir à leur pointe inférieure ; leur bord est élargi & embrasse le corps. On trouve cet insecte sur le peuplier, dont sa larve ronge & mange les feuilles.

350. Chrysomela boleti. Chrysomela ovata nigra, elytris fasciis tribus flavis rependis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 591.

La Diapere.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une

ligne trois quarts de largeur ; il reſſemble beaucoup à une Chryſomele, au nombre de laquelle Linnæus le place ; mais il en différe, ſelon M. Geoffroi, par le nombre des pieces de ſes tarſes & par ſes antennes, qui ſont tout-à-fait ſingulieres. Elles ſont courtes, de la longueur du corcelet tout au plus, & compoſées d'anneaux lenticulaires applatis & enfilés à peu près comme on voit des anciens ifs taillés dans quelques jardins ; il n'y a cependant que les huit dernieres pieces des antennes qui ont cette forme ; les trois premieres ſont courtes & ſphériques, ce qui donne à l'antenne la forme d'une maſſue allongée. Tout l'inſecte eſt très-liſſe, brillant, noir, à l'exception des étuis, qui ont chacun huit ſtries longitudinales formées par des points, & trois bandes tranſverſales jaunes. La premiere de ces bandes placée au haut de l'étui, eſt large & terminée par un bord ondé. La ſeconde, qui eſt au milieu de l'étui, eſt plus étroite, & ſes bords, tant en haut qu'en bas, ſont pareillement ondulés ; enfin la troiſieme eſt à l'extrémité de l'étui & ne forme guerès qu'une large tache à l'extrémité de chaque étui. On a trouvé cet inſecte à Fontainebleau dans le cœur pourri d'un chêne.

351. Chryſomela ſanguinolenta. Chryſomela ovata nigra, elytris margine ſerratis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 591.

La Chryſomele noire à bordure rouge.

Cet inſecte a cinq lignes de longueur ſur quatre de largeur ; il eſt ovale & aſſez large ; ſa tête & ſon corcelet ſont bleus, ainſi que le deſſous de ſon corps : on remarque une impreſſion ſur les côtés du corcelet, qui le rend comme bordé ; les étuis ſont d'un noir foncé, chargés de points, qui les font paroître chagrinés. Ils ſont bordés ſur les côtés juſqu'en bas d'une bande aſſez large d'un rouge clair ; les aîles ſont rouges. Ce joli inſecte habite les bois.

352. Chryſomela hyoſciami. Chryſomela ſaltatoria virescenti-cærulea, pedibus teſtaceis, femoribus poſticis violaceis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1. 594.

L'Altiſe du choux.

Ce petit inſecte a une ligne de longueur ſur une ligne & demie de largeur; il eſt en deſſus d'un beau bleu brillant avec des ſtries de points ſur ſes étuis. Ses pattes ſont de couleur de rouille, à l'exception des cuiſſes poſtérieures; la baſe des antennes eſt de la même couleur.

353. Chryſomela exſoleta. Chryſomela ſaltatoria livida, pedibus teſtaceis, abdomine capiteque fuſco. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1. 594.

L'Altiſe jaune.

Tout le corps de cet inſecte eſt jaune; cette couleur eſt plus pâle ſur le corcelet, la tête & les étuis, & plus fauve aux pattes, aux antennes & ſur le deſſous du corps; les yeux ſeuls ſont bruns. On le rencontre dans les jardins.

354. Chryſomela nitidula. Chryſomela ſaltatoria, elytris cæruleis, capite thoraceque aureo, pedibus ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 594.

L'Altiſe rubis.

Cet inſecte a une ligne de longueur ſur une demi-ligne de largeur; il eſt d'une belle couleur bronzée; ſon corcelet eſt d'un rouge doré, vif, éclatant, & imitant la couleur du rubis; il eſt chargé de points irréguliers, & ſes étuis ont des ſtries régulieres; les pattes & la baſe des antennes ſont de couleur fauve.

355. Chryſomela nemorum. Chryſomela ſaltatoria, elytris linea flava, pedibus pallidis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 595.

L'Altiſe à bandes jaunes.

Cet inſecte eſt des plus jolis & des plus petits de ſon genre, ſa grandeur varie cependant quelquefois de moitié; tous ont tout le corps noir, à

l'exception de la base des antennes, qui est un peu fauve, ainsi qu'une partie des pattes postérieures. Sur chaque étui regne une bande longitudinale jaune que le noir borde de tous côtés : ces étuis sont chargés de points noirs, mais irréguliers & sans stries. Cette Altise est commune dans les jardins.

356. Chrysomela 4-punctata. Chrysomela cylindrica, thorace nigro, elytris rubris, punctis duobus nigris, antennis brevibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 595.

La Melolonte quadrille à corcelet noir.

Cet insecte a quatre lignes de longueur sur deux de largeur; en dessous, il est noir & chargé de quelques petits points, qui, vus dans un certain jour, paroissent soyeux & un peu blancs. Ses pattes, ses aîles, sa tête, ses antennes, son corcelet & l'écusson sont noirs & un peu luisans; les étuis seuls sont d'un rouge un peu jaune, avec deux taches noires sur chacun, l'une plus petite & plus ronde vers le haut de l'étui à son angle extérieur, l'autre plus grande & comme transversale presqu'au milieu de l'étui, tirant un peu vers le bas. Les antennes formées en scie sont assez courtes, & n'égalent gueres que le corcelet en longueur.

357. Chrysomela 2-punctata. Chrysomela cylindrica, thorace nigro viridi, elytris rubris, punctis duobus nigris, antennis longis. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 597.

Le Gribouri rouge strié à points noirs.

Ce Gribouri a deux lignes & un quart de longueur sur une ligne & demie de largeur; le dessous de son corps, ses pattes, ses antennes, sa tête & son corcelet sont noirs & luisans, sans qu'on apperçoive aucun point sur le corcelet; les étuis seuls sont rouges & striés longitudinalement; leurs bords, tant extérieurs qu'intérieurs, sont noirs, & de plus chaque étui a deux taches noires, l'une grande & ronde, placée inférieurement un peu

plus bas que le milieu de l'étui, l'autre petite & allongée, placée vers son angle supérieur & extérieur; les antennes égalent la longueur du corps de l'animal.

358. Chrysomela nitens. Chrysomela cylindrica, thorace cæruleo nitido, elytris cæruleis, pedibus testaceis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 598.

La Melolonte bleue.

Le dessous de son corps & sa tête sont d'un bleu noir; les étuis sont d'un bleu plus clair; les pieds & le corcelet sont d'un rouge brun : les antennes sont noires, un peu brunes à leurs bases; les étuis sont parsemés de points irréguliers.

359. Chrysomela merdigera. Chrysomela oblonga rubra, thorace cylindrico utrinque impresso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 599.

Le Criocere rouge du lys.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur; il varie pour la grandeur. Le dessous du corps, les pattes, la tête & les antennes sont noirs; le corcelet & les étuis sont d'un beau rouge vermillon, & sur ces derniers on voit des stries formées par des rangées longitudinales de petits points. La larve qui donne cet insecte est mollasse, assez grosse, de couleur de chair, avec six pattes au-devant de son corps : on la trouve sur les plantes liliacées qu'elle ronge & détruit; elle est toujours couverte de ses ordures, qu'elle fait remonter sur son dos, & sous lesquelles elle est à l'abri; souvent les lys sont tous mangés par ces especes de larves. L'insecte aussi beau & aussi propre que sa larve est sale & dégoûtante, se trouve pareillement sur le lys. Lorsqu'on le prend, il fait une espece de cri produit par le frottement des jointures du corcelet avec la tête & le corps. La Nymphe tient pour ainsi dire le milieu entre la larve & l'insecte parfait : on y voit très-distincte-

ment toutes les parties de l'animal qui en doit sortir. L'accouplement de ces Crioceres est long, il dure plusieurs heures. La femelle après avoir été fécondée, dépose ses œufs irrégulièrement les uns auprès des autres sur la partie inférieure de quelques feuilles de lys; ces œufs sont disposés par tas de huit ou dix, & sont enduits d'une liqueur qui les colle à la feuille; ils sont oblongs, de couleur rougeâtre lorsqu'ils sont nouvellement déposés, mais en se séchant ils deviennent bruns; au bout de quinze jours on en voit sortir les petites larves, qui se répandent sur les feuilles de lys.

360. Chrysomela 12-punctata. Chrysomela oblonga rufa, elytris punctis sex, pectore pedumque geniculis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 601.

Le Criocere rouge à points noirs.

Il y a beaucoup de ressemblance entre cet insecte & le précédent pour la forme, la grandeur & même la couleur; sa tête est rouge, avec les yeux & les antennes noirs; le corcelet est rouge en dessus, noir en dessous; ses étuis sont rouges, striés & chargés chacun de six points ou marques noires, qui forment deux especes de triangles, l'un supérieur, dont la base regarde l'intérieur, l'autre inférieur, dont la base est tournée vers le bord extérieur de l'étui: outre ces douze points des étuis, il y en a un troisieme en haut à la jonction des deux étuis, posé sur l'écusson. Les pattes de l'animal sont rouges avec les jointures & les pieds ou tarses noirs: enfin les anneaux du ventre sont rayés transversalement de rouge & de noir. Cet insecte se rencontre sur les asperges.

361. Chrysomela asparagi. Chrysomela oblonga, thorace rubro: punctis duobus nigris, elytris flavis, crace punctisque quatuor nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 601.

Le Criocere porte-croix de l'asperge.

Cet insecte est un des plus joliment habillés qu'on

puiſſe voir ; il eſt aſſez allongé ; tout le deſſous de ſon corps, ainſi que ſes pattes & ſa tête, ſont d'un noir bleuâtre ; les antennes ſont noires ; le corcelet eſt rouge, ayant ſur ſon milieu deux points noirs ordinairement aſſez marqués, mais ſi petits dans quelques-uns, qu'à peine les voit-on ; les étuis ſont longs, ſtriés, d'une couleur fauve vers le rebord extérieur, & variés diverſement pour la couleur ; le jaune paroît faire le fond ; ſur ce fond eſt une eſpece de croix de couleur noire bleuâtre, dont la branche du milieu aſſez large, eſt ſur le bord intérieur de l'un & de l'autre étui & commune à tous les deux ; les bras de la croix ſont au milieu ; ils ſont larges & courts & ne vont point juſqu'au bord extérieur des étuis. Au haut de ce bord extérieur eſt une marque ou tache bleue, qui, pour l'ordinaire, eſt ſéparée de la croix, & quelquefois y eſt jointe : vers le bas des étuis, ſont deux ſemblables taches rondes qui tiennent au pied de la croix ; quelquefois ces taches & ces couleurs varient. La larve de cet inſecte eſt d'un brun gris & de forme allongée : on la trouve ſur l'aſperge.

362. Hiſpa atra. Hiſpa corpore toto atro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 605.

La Châtaigne noire.

Cet inſecte eſt tout noir, & ſa couleur eſt matte & foncée ; tout ſon corps eſt couvert en deſſus de longues & fortes épines, ce qui le rend hériſſé comme une coque de châtaigne ; il y a même une épine à la baſe des antennes ; le corcelet en a un rang poſé tranſverſalement. Ces dernieres ſont fourchues : enfin ſes étuis en ont une très-grande quantité qui ſont ſimples : ces pointes ſont dures & roides. Nous avons déjà parlé plus haut de cet inſecte, dont M. Linnæus a ſans doute fait deux eſpeces.

363. Bruchus pisi. Bruchus elytris griseis albo punctatis; podice albo maculis binis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 604.

Le Mylabre à croix blanche.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur une ligne de largeur ; ses antennes sont de la longueur du tiers de son corps ; leurs sept derniers anneaux vont en grossissant ; elles sont placées devant les yeux sur une espece de petite avance ou trompe plate & courte, au bout de laquelle sont les antennules. Ses yeux sont assez saillans ; le corcelet est large & uni sans rebords ; les étuis ont des stries longitudinales assez serrées ; ils sont courts, & laissent au moins le quart du ventre à découvert. Tout l'insecte est brun, mais chargé par endroits d'un duvet cendré qui forme sur le corcelet & les étuis des taches nébuleuses ; l'écusson & le bout du corcelet qui y touche sont ordinairement plus blancs. Le bout du ventre qui déborde les étuis est d'un gris-blanc, avec deux taches noires, une de chaque côté : ce qui partage le blanc en trois raies qui se coupent & forment une espece de croix d'autant plus remarquable, que l'extrémité des étuis est brune. Les cuisses de l'insecte ont chacune une petite appendice en forme de dent ou d'épine.

364. Curculio granarius. Curculio longirostris piceus oblongus, thorace punctato longitudine elytrorum. *Linn. Sp. Plant.* 608.

Le Charanson brun du bled. Voyez art. *Charanson* dans ce Dictionnaire.

365. Curculio alni. Curculio longirostris, pedibus saltatoriis, elytris lividis maculis duabus obscuris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 611.

Le Charanson sauteur à taches noires.

Ce Charanson a une ligne & demie de longueur sur deux tiers de largeur ; il a la tête, la trompe & le dessous de son corps noir, & le dessus de cou-

leur fauve. Les pattes sont de cette derniere couleur, excepté seulement les cuisses qui sont noires; les étuis sont striés; leurs cuisses postérieures sont fort grosses & leur servent à sauter; il y a des taches noires sur chaque étui, l'une plus petite à la base, l'autre plus large un peu plus bas que le milieu de l'étui. Cet insecte est commun sur les buissons.

366. Curculio salicis. Curculio longirostris, pedibus saltatoriis, elytris atris, fasciis duobus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 611.

L'altise bleu.

Cet insecte est bleu en dessus & en dessous, & quelquefois un peu verdâtre; sa tête est assez quarrée, ses yeux sont saillans, & ses antennes de la moitié de la longueur de son corps. Le corcelet est quarré un peu large, lisse, avec un enfoncement transversal à sa partie postérieure. Ses étuis sont lisses, & vus à la loupe, ils paroissent parsemés de petits points irréguliers; cet insecte saute très-bien, & a les cuisses postérieures grosses comme tous ceux de son genre.

367. Curculio nucum. Curculio longirostris, femoribus dentatis, corpore griseo longitudine rostri. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 613.

Le Charanson trompette.

Cet insecte a son écusson blanc, & sa trompe allongée en alène; cette trompe varie pour la grandeur; ordinairement elle égale la longueur du corps de l'animal, souvent elle le surpasse d'un bon tiers; elle est fine, mince & déliée; pour ce qui est de la grandeur de l'insecte, elle varie beaucoup; sa couleur est d'un roux foncé; son corps se termine en pointe; ses étuis sont légérement striés & chargés d'un duvet roux fort court, mais distribué par plaques, ce qui rend le corps bariolé & comme marbré; les pattes sont grandes & longues pour le corps. Cet insecte mange les noix.

368. Curculio ſcrophulariæ. Curculio longiroſtris ſubglobosus, coleoptris maculis duabus atris dorſalibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 614.

Le Charanſon à loſange de la ſcrophulaire.

La forme du corps de cet inſecte eſt arrondie; ſa trompe eſt noire & luiſante, aſſez fine & plus longue que le corcelet; lorſqu'il ſent qu'on veut le prendre, il la retire ſous lui, ainſi que ſes pattes, & il contrefait le mort. Son corcelet, plus étroit que ſes étuis, eſt couvert de petits poils d'un bleu jaunâtre; les étuis ſont d'un brun noirâtre, chargés chacun de cinq ſtries, entre leſquelles ſont des lignes moins élevées, entrecoupées de points blancs formés par des poils, ce qui rend l'animal aſſez joli; mais ce qui conſtitue ſon caractere ſpécifique, c'eſt une tache noire aſſez conſidérable au milieu du dos, ſur la ſuture même des étuis, moitié ſur l'un & moitié ſur l'autre, dont la figure imite une loſange, & qui eſt formée par le heurtement que ſouffrent en cet endroit les ſtries les plus proches de la ſuture; derriere cette tache noire ſe trouve une tache blanche aſſez marquée, & une autre pareillement blanche à quelque diſtance, plus près des extrémités des étuis; les pattes ſont noires & les tarſes de couleur fauve.

369. Curculio argentatus. Curculio brevi roſtris, femoribus dentatis, corpore viridi argenteo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 615.

Le Charanſon à écailles vertes.

Ce Charanſon eſt d'une couleur brun noirâtre, tout couvert d'écailles qui le font paroître d'une couleur verte bronzée; ſes antennes & ſes pattes ſont plus brunes; ſa trompe eſt à peu près de la longueur de ſon corcelet; ce dernier eſt chagriné, ainſi que la tête, & les étuis ſont chacun chargés de dix ſtries formées par des rangées de points.

370. Curculio incanus. Curculio brevi roſtris cinereus oblongus, elytris obtuſiuſculis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 616.

Le Charanſon gris, ſtrié & ſans ailes.

La trompe de ce Charanſon eſt très-courte, & n'égale pas la longueur du corcelet; ſon corps eſt aſſez renflé, rond & obtus par le bout; ſes étuis ſont larges & ſe recourbent en enveloppant une partie du ventre; le corps de l'inſecte eſt brun, mais il eſt tout couvert d'écailles griſes plus ou moins foncées, qui donnent à cet animal une couleur griſe comme marbrée; la tête & le corcelet ſont chagrinés, & les étuis ont chacun dix ſtries formées par des rangées de points.

271. Curculio nebuloſus. Curculio brevi roſtris oblongus canus, elytris faſciis obliquis nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 617.

Le Charanſon à trompe ſillonnée.

La trompe de ce Charanſon eſt groſſe, de la longueur du corcelet, portant un ſillon creux en deſſus dans toute ſa longueur; elle eſt de couleur noire avec des bandes longitudinales griſes. Le corcelet eſt chagriné & parſemé de points noirs élevés. Le fond de ſa couleur eſt noir, mais il eſt couvert de petits poils qui le font paroître gris; de plus, on voit ſur le corcelet cinq bandes griſes longitudinales plus claires que le reſte, une au milieu & deux de chaque côté; les étuis ſont pareillement noirs & chagrinés, mais ils paroiſſent gris & comme nébuleux, à cauſe des petits poils de cette couleur qui les recouvrent; les pattes ſont griſes, ainſi que le deſſous de l'animal.

372. Attelabus coryli. Attelabus niger, elytris rubris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 619.

La Tête écorchée.

Sa longueur eſt de trois lignes, & ſa largeur eſt d'une ligne & demie. La trompe de cette écorce,

qui eſt groſſe & courte, n'égale pas la moitié de la longueur de ſa tête; les antennes poſées ſur le milieu de cette trompe, ſont auſſi aſſez courtes & ne ſurpaſſent gueres la longueur de la tête : celle-ci eſt longue & preſque d'une forme triangulaire allongée, dont la pointe tient droit au corcelet, & dont la baſe donneroit naiſſance à la trompe, ayant à ſes deux angles les deux yeux. Cette forme de tête, dont l'articulation avec le corcelet paroit étranglée, & qui va enſuite en s'élargiſſant, la fait reſſembler à un ſquelette, ou à une tête écorchée; le deſſous du corps eſt noir, ainſi que la tête, les antennes, le devant du corcelet, l'écuſſon & les jambes. Les cuiſſes, les étuis & les deux tiers poſtérieurs du corcelet ſont d'un beau rouge : on voit ſur les étuis des ſtries formées par des points.

373. Attelabus apiarius. Attelabus cæruleſcens, elytris rubris, faſciis tribus nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

Le Clairon à bandes rouges.

Cet inſecte a ſix lignes de longueur ſur deux de largeur; il eſt oblong : c'eſt le plus beau de tous ceux de ſon genre; ſon corcelet eſt de forme un peu cylindrique, il eſt d'un beau bleu brillant & chargé de poils; ſes étuis ſont de même couleur & chargés chacun de trois bandes d'un beau rouge de laque, ou pour mieux dire, on en peut compter quatre, ſçavoir une en haut qui deſcend un peu obliquement en partant de l'angle ſupérieur & extérieur des étuis; une plus bas plus droite & plus large; enfin une troiſieme plus étroite, qui, ſe prolongeant au côté extérieur, en forme une quatrieme.

374. Cerambyx coriarius. Cerambyx thorace marginato tridentato, corpore piceo, elytris mucronatis, antennis brevioribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 622.

Le Prione.

Il a quinze lignes de longueur ſur ſix de largeur;

il eſt un des plus ſinguliers pour la forme; tout ſon corps eſt aſſez luiſant & d'une couleur brune tirant ſur le noir; ſa tête a des mâchoires fortes, au-deſſous deſquelles on voit quatre antennules, deux plus grandes, compoſées de quatre pieces, & deux plus petites qui n'en ont que trois. Les antennes ſont compoſées d'onze articles, dont les neuf derniers ſont preſque triangulaires, ayant cependant leur angle extérieur plus allongé & plus pointu: ce qui donne à l'antenne la figure d'une ſcie. Ces antennes égalent preſque la moitié de la longueur du corps; leur poſition a quelque choſe de particulier, c'eſt que leur baſe, à l'endroit de ſon inſertion avec la tête, eſt environnée par l'œil, au moins en partie, enſorte que l'œil ſe trouve par-là rétréci dans ſon milieu, & prend la figure d'un rein; le corcelet eſt large, aſſez applati, ſes côtés ſont aigus & garnis chacun de trois pointes aiguës. Les étuis ont des rebords bien marqués; ils ſont luiſans & comme chagrinés ſans aucune ſtrie.

375. Cerambyx hiſpidus. Cerambyx thorace ſpinoſo, elytris ſubpræmorſis, punctiſque tribus hiſpidis, antennis hirtis longioribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 627.

Le Capricorne à étuis dentelés.

La couleur de ce Capricorne eſt brune, plus ou moins foncée en différens endroits. Ses antennes ſurpaſſent d'un bon tiers la longueur de ſon corps; elles ſont compoſées d'anneaux moitié bruns, moitié gris, avec un anneau tout-à-fait blanc vers le milieu. Le corcelet, outre les épines latérales, a deux tubercules conſidérables en deſſus, un de chaque côté. Les étuis ſont bruns, ornés d'une large bande griſe tranſverſale proche leur baſe. Cette bande eſt formée par de petits poils cendrés, & elle n'eſt pas par-tout du même blanc, mais elle paroît comme panachée de différentes nuances: on voit ſur les étuis deux ou trois ſtries longitudinales

élevées, chargées de quelques poils gris, & de plusieurs touffes de poils bruns. L'extrémité de chacun des deux étuis a deux pointes aiguës, une extérieure plus longue, & une intérieure plus courte.

376. Cerambyx moschatus. Cerambyx thorace spinoso, elytris obtusis viridibus nitentibus, femoribus muticis, antennis mediocribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 627.

Le Capricorne verd à odeur de rose.

Tout le corps de ce beau capricorne est d'un verd tirant sur le bleu, luisant, brillant & doré, quelquefois il est d'un bleu doré & azuré; son ventre est bleu en dessus, dit Linnæus; les aîles sont noires, les jambes bleues, ainsi que les tarses qui sont velues en dessous. Le corcelet a de chaque côté une pointe, & entre ces pointes, sur le bas du corcelet proche les étuis, se trouvent trois tubercules & quelques autres plus petits sur le devant du corcelet, ce qui le fait paroître raboteux. Les étuis sont longs, un peu mols & flexibles, & finement chagrinés; ils ont chacun deux raies longitudinales un peu élevées. Les antennes sont préciſément les mêmes que celles des autres Capricornes, si ce n'est que l'extrémité des articles ou anneaux est un peu moins renflée; ces antennes sont au moins de la longuenr du corps.

377. Cerambyx alpinus. Cerambyx thorace spinoso, coleoptris obtusis fascia maculisque quatuor atris, antennis longis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 628.

La Rosalie.

Cet insecte a quinze lignes de longueur sur quatre de largeur; c'est un des plus beaux du pays. Sa tête est d'un bleu cendré, avec les mâchoires plus noires; ses antennes sont grandes, elles ont une fois & demie la longueur de tout le corps: elles sont du même bleu, ayant à l'extrémité de chaque article une touffe de duvet brun, ce qui en-

trecoupe la couleur bleue & rend ces antennes très-belles. Le corcelet eſt bleu, avec une tache brune de couleur de ſuie ſur le devant; les étuis ſont de la même couleur cendrée bleuâtre, chargés chacun de trois taches, une en bas plus petite, une au milieu fort grande, tenant toute la largeur de l'étui, & une moyenne en haut. Ces taches ſont brunes, de couleur matte & comme veloutées; elles ſont entourées, ainſi que celles du corcelet, par une raie de couleur plus claire que le reſte du corps. Tout le deſſous de l'animal eſt d'un beau bleu; les jointures des pattes ſont ſeulement plus brunes.

378. Cerambyx lamed. Cerambyx thorace ſpinoſo pubeſcente, elytris faſtigiatis lividis, tænia obſcura longitudinali ſinuata, antennis brevioribus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 630.

Le Stencore Bedeau.

Les antennes ſont de la longueur du corps, preſqu'auſſi groſſes à leur extrémité qu'à leur baſe; le corcelet eſt en cône, arrondi & ſans pointes ni tubercules latéraux. Tout le corps eſt noir, à l'exception des étuis, qui ſont d'un rouge brun, ſi ce n'eſt à leur extrémité, où ils ſont noirs, & ſur la moitié poſtérieure & un peu plus de la future, qui a une bande noire aſſez large. Cette bande eſt plus large en haut, & va en ſe rétréciſſant à meſure qu'elle deſcend, juſqu'à ce qu'elle ſe joigne à la partie noire qui termine les étuis.

379. Cerambyx inquiſitor. Cerambyx thorace ſpinoſo; elytris nebuloſis fuſco ſubfaſciatis, antennis brevibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 630.

Stencore noir velouté de jaune.

Ce Stencore, qui a ſix lignes & demie de longueur ſur deux de largeur, eſt tout noir, chargé de points & couvert de petits poils jaunes, qui, ſouvent forment différentes plaques ſur les étuis; ſa tête eſt allongée; les antennules ſont bien mar-

quées, & les antennes placées devant les yeux & courtes, n'égalent que le tiers de la longueur du corps. Derriere les yeux il y a une tache noire oblongue, & entr'eux un sillon assez profond; le corcelet est assez cylindrique, avec une pointe aiguë de chaque côté. Les étuis ont chacun deux lignes longitudinales élevées, & en regardant de près, il semble qu'on apperçoive le commencement d'une troisieme.

380. Cerambyx carcharias. Cerambyx thorace mutico cylindrico, corpore griseo nigro punctato, antennis mediocribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 631.

La Lepture chagrinée.

Elle a un pouce de longueur sur quatre lignes de largeur; elle est toute couverte de petits poils qui la font paroître d'un gris cendré un peu jaunâtre; à travers cette couleur, on voit des points noirs, lisses, élevés; les antennes sont de la longueur du corps, composées d'onze articles, dont la base est grise & le sommet noir; le corcelet est cylindrique, avec un petit sillon élevé dans son milieu.

381. Cerambyx testaceus. Cerambyx thorace mutico subrotundo glabro, corpore testaceo, antennis mediocribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 655.

La Lepture livide à corcelet lisse.

Elle est longue de quatre lignes trois quarts, & elle est large d'une ligne & demie; ses antennes sont de la longueur de son corps à peu de chose près; son corcelet est raboteux & inégal; ses étuis sont pointillés finement, sans raies ni stries; quant à la couleur, les antennes, la tête, le corcelet & les pattes sont d'une espece de rouge fade ou de couleur fauve brune; les yeux seulement sont noirs, & dans quelques-uns les jointures des cuisses; ces dernieres sont les mâles. Les étuis sont d'une

d'une couleur fauve plus claire ; le dessous du corps est jaune, un peu livide & mêlé de noir.

382. Cerambyx sanguineus. Cerambyx thorace mutico subrotundo, elytrisque sanguineis, corpore nigro, antennis mediocribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 636.

La Lepture veloutée couleur de feu.

Cette Lepture a cinq lignes de longueur sur une ligne trois quarts de largeur ; ses antennes sont de la longueur des deux tiers du corps ; elles sont noires, ainsi que la tête & tout l'animal, à l'exception du corcelet & des étuis, qui sont d'un beau rouge couleur de feu, & qui paroissent soyeux à cause des petits poils dont l'insecte est couvert : on voit aussi un peu de rouge au dernier anneau du ventre en dessous. Le corcelet est très-raboteux, & on seroit tenté de le croire épineux, & de faire de cet insecte un Capricorne ; mais lorsqu'on regarde de près, on voit que ces especes de pointes, qu'on apperçoit dans quelques-uns, ne sont que des touffes du petit poil qui couvre le corcelet.

383. Leptura melanura. Leptura nigra, elytris rubescentibus lividisque futura apiceque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 637.

Le Stencore noir à étuis rougeâtres.

Tout le corps de cet insecte est noir, excepté les étuis, qui sont tantôt rouges, (ceux-là sont les femelles,) tantôt rougeâtres vers le bout noir, & quelquefois les bords inférieurs des étuis, & ceux-là sont les mâles ; les étuis sont rétrécis vers le bout, & vus à la loupe, ils paroissent ponctués & couverts de poils ; il y a aussi des poils sur le corcelet & le ventre, qui à un certain jour luisent, & paroissent blanchâtres ou un peu jaunes. On trouve cet insecte sur les ronces.

384. Leptura arcuata. Leptura thorace globoso nigra, ely-

tris fasciis linearibus : tribus retrorsum arcuatis, pedibus fer- rugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 640.

La Lepture aux Croissans dorés.

Cet insecte varie beaucoup pour la grandeur ; le fond de sa couleur est d'un brun noirâtre, matte & comme velouté ; ses pattes & ses antennes sont d'une couleur fauve claire ; ces dernieres sont à peu-près de la longueur du corps. Sur la mâchoire supérieure, il y a une raie transversale d'un jaune citron, une autre pareille sur la tête entre les antennes, & enfin la base de la tête est entourée d'une raie ou bande de même couleur ; le corcelet, qui est rond & large, est de même terminé en haut & en bas par une semblable ligne qui ne se voit qu'en dessus & non en dessous, & de plus au milieu du corcelet il y a encore une bande jaune transverse, mais souvent interrompue dans son milieu. L'écusson qui est entre les étuis vers leur base, est jaune ; sur chaque étui, aux deux côtés de l'écusson, il y a une tache ou point jaune ; sur la suture, plus bas que l'écusson, se trouve une grande tache ronde, jaune, commune aux deux étuis ; ensuite en descendant on voit sur chaque étui trois bandes transversales en arc, ou croissant dont les pointes regardent le bas de l'insecte. La premiere de ces bandes ne va pas tout-à-fait jusqu'à la suture, les deux autres y vont & se joignent aux correspondantes de l'autre étui ; enfin l'étui est terminé par une quatrieme & derniere bande ou tache longue qui part de l'angle extérieur ; remonte vers la suture. Toutes ces taches & raies sont formées par de petits poils d'un beau jaune doré ; en dessous l'animal est noir, avec quelques poils jaunes & quatre raies transversales jaunes sur les anneaux du ventre.

385. Leptura arietis. Leptura thorace gibboso nigro, ely-

tris nigris, fasciis flavis, secunda antrorsum arcuata, pedibus ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 640.

La Lepture à trois bandes dorées.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une de largeur; sa couleur est d'un noir brun velouté; sur la tête on ne voit point de taches jaunes. Le corcelet est bordé de jaune en haut & en bas, mais sans raie transversale au milieu; l'écusson est jaune; à ses côtés sont deux raies oblongues, une sur chaque étui, qui ne vont point jusqu'à la future; ensuite viennent deux autres raies sur chaque étui; la premiere en arc, dont les extrémités regardent la tête de l'animal; la seconde tout-à-fait transverse, joignant sa correspondante; l'étui est terminé par une derniere tache ou raie oblongue en arc qui suit le bord de cette partie. L'animal en dessous est noir, avec deux points jaunes de chaque côté de la poitrine, & quatre bandes semblables sur les anneaux du ventre. Les pattes & les antennes sont fauves; celles-ci égalent la moitié de la longueur du corps, & sont quelquefois plus brunes à l'extrémité : on trouve communément cet insecte sur les fleurs.

386. Leptura præusta. Leptura thorace subgloboso fusco, elytris flavis, apice nigris, pedibus 4 pallidis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 641.

La Lepture noire à étuis jaunes.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur une demi-ligne de largeur. Sa couleur est noire; il n'y a que ses étuis qui sont jaunes avec l'extrémité noire, & les pattes de devant qui sont aussi jaunes. Les antennes sont un peu plus courtes que le corps; les étuis sont pointillés irréguliérement & plus mols que ceux des autres especes de ce genre. Tout l'animal, vu à la loupe, paroît couvert d'un petit duvet de poils.

387. Lampyris noctiluca. Lampyris oblonga, fusca, clypeo cinereo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 643.

Le Ver-luisant à femelle sans aîles.

Le Ver-luisant femelle varie beaucoup pour la grandeur; sa couleur est brune; on n'apperçoit point d'abord sa tête; la plaque du corcelet, qui est large, applatie, demi-circulaire, & qui déborde beaucoup, le couvre entierement; mais si on regarde en dessous, on voit une espece de fourreau évasé dans lequel se retire cette tête qui est fort petite. Les antennes, qui sont filiformes, assez unies, sont à peine de la longueur du corcelet, & lorsque la tête est retirée, elles sont cachées en partie; le reste du corps de l'insecte est nud, sans aîles ni étuis, & composé de dix anneaux unis en dessus, mais qui en dessous ont sur leurs bords, de chaque côté, un repli molasse. Lorsque l'animal est en vie, les trois derniers anneaux sont jaunâtres, & dans l'obscurité, ils répandent une lumiere assez vive pour pouvoir lire, sur-tout si l'on a trois ou quatre de ces vers. Cette lumiere s'apperçoit souvent le soir pendant l'été dans les jardins & les campagnes.

Le mâle est plus petit que la femelle; sa tête est figurée précisément de même & recouverte pareillement par la plaque du corcelet, seulement elle paroît un peu plus grosse que celle de la femelle: elle est noire, ainsi que les antennes. Le ventre de ce mâle, moins gros & moins long que celui des femelles, a les plis & les papilles des côtés bien moins marqués; mais la plus grande différence qui se trouve entre les deux sexes, c'est que le mâle est couvert d'étuis bruns chagrinés, chargés de deux lignes longitudinales relevées, plus longs que le ventre, & sous lesquels sont les aîles. Les derniers anneaux du ventre ne sont pas aussi lumineux que ceux de la femelle: on voit seulement

quatre points de lumiere, deux sur chacun des deux derniers anneaux.

388. Lampyris sanguinea. Lampyris nigra, thoracis lateribus elytris sanguineis *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 646.

Le Ver-luisant rouge.

Cet insecte a quatre lignes & demie de longueur sur une ligne trois quarts de largeur; ses antennes, ses pattes & tout son corps sont noirs, à l'exception de son corcelet & de ses étuis, qui sont d'un beau rouge; sur le milieu de son corcelet est une tache longitudinale noire qui en occupe plus d'un tiers, & qui s'étend jusqu'au petit écusson, qui est pareillement noir. Ses étuis ont des stries fines & légeres; la tête est toute cachée sous le corcelet, dont les rebords sont grands & larges; les antennes sont de la longueur de la moitié de l'insecte, & ses étuis débordent son corps.

389. Cantharis fusca. Cantharis thorace marginato rubro macula nigra, elytris fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 647.

La Cicindele noire à corcelet maculé.

Cet insecte a cinq lignes de longueur sur une ligne deux tiers de largeur; sa tête est noire, mais ses mâchoires sont rouges; ses antennes, qui sont un peu applaties, vont en diminuant par le bout, & ont une longueur égale à celle de la moitié du corps; elles sont noires & leur base est rougeâtre. Le corcelet élevé dans son milieu avec des rebords larges & plats, est d'un rouge fauve, & a sur le devant une tache noire presque ronde. Les étuis sont assez larges; leur couleur est noire, & ils sont mols, flexibles, un peu chagrinés & comme soyeux. Les cuisses sont rouges, mais leurs extrémités, ainsi que les jambes & les tarses, sont noires. Le dessous de l'animal est tout noir, à l'exception des derniers articles du ventre qui sont d'un jaune rouge; les côtés sont aussi de la même couleur jaune, & forment des replis papillaires.

390. Cantharis livida. Cantharis thorace marginato, totâ testacea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 647.

La Cicindele à corcelet rouge.

Cet insecte varie pour la couleur des étuis, qui sont tantôt noirs & tantôt de couleur jaunâtre; on en trouve de noirs qui sont accouplés avec des jaunes, & d'autres fois des noirs accouplés ensemble, ce qui prouve très-certainement que ce ne sont que des variétés; d'ailleurs les uns & les autres, à la couleur près de leurs étuis, se ressemblent parfaitement. Les antennes noires, applaties & jaunâtres à la base, sont de la longueur de la moitié du corps; la tête est toute d'un jaune rouge avec les yeux noirs; le corcelet est entiérement d'un rouge fauve sans taches noires; les étuis flexibles & soyeux sont ou noirs ou d'un jaune pâle; les pattes sont de cette derniere couleur, à l'exception des genoux & des jambes des pattes postérieures & quelquefois de celles du milieu, qui sont noirs. Le dessous de l'animal est noirâtre, mais les côtés & les derniers anneaux du ventre sont jaunes.

391. Cantharis ænea. Cantharis thorace marginato, corpore viridi æneo, elytris extrorsum undique rubris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 648.

La Cicindele Bedeau; la Cicindele à cocarde.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur; sa tête est verte & ses mâchoires sont d'un jaune citron, ainsi que les trois ou quatre premiers anneaux de ses antennes; celles-ci sont verdâtres à leur extrémité, elles sont presqu'aussi longues que la moitié du corps, & elles ont une particularité remarquable, c'est que leur second anneau a une appendice formée en pointe, & le troisieme, une autre qui fait le crochet. Le corcelet lisse & presqu'applati avec les rebords, est verd; il a seulement un peu de rouge sur les côtés;

le ventre & les pattes ſont verds ; les étuis le ſont auſſi à leur baſe & le long du côté intérieur qui forme la ſuture, ſans cependant que cette couleur aille juſqu'au bas de la ſuture. Tout le reſte de l'étui, qui en fait plus des deux tiers, ſçavoir le côté extérieur & le bas, ſont rouges. Quand l'inſecte eſt en vie, on voit deux véſicules rouges comme charnues terminées par deux points, placées aux deux côtés du corcelet, qui s'enflent & ſe déſenflent alternativement ; il y a deux ſemblables véſicules aux deux côtés du ventre : ces véſicules reſſemblent à des cocardes.

392. Cantharis bipuſtulata. Cantharis thorace marginato, corpore æneo-viridi, elytris apice rubris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 648.

La Cicindele verte à points rouges.

Cet inſecte a trois lignes de longueur ſur une ligne & demie de largeur ; ſes antennes ſont un peu moins longues que la moitié de ſon corps ; il a des crochets aux premiers anneaux de ſes antennes, ce qui eſt commun aux Cicindeles à cocardes ; auſſi cette Cicindele a-t-elle des véſicules rouges tricuſpidales aux côtés du corcelet & du ventre ; quant à la couleur, elle eſt par-tout d'un verd bronzé, ſeulement le bout de ſes étuis ſe termine par une tache ponceau. Le deſſus du ventre caché par les aîles & les étuis, eſt auſſi rouge.

393. Cantharis faſciata. Cantharis thorace ſubrotundo virescente, elytris nigris, faſciis duabus rubris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 648.

La Cicindele à bandes rouges.

Cette eſpece a une ligne & demie de longueur ſur une demi-ligne de largeur ; ſes antennes & ſes pattes ſont noires ; ſes pieds ſeulement ſont un peu pâles. Sa tête & ſon corcelet ſont d'un verd un peu bleuâtre ; ſes étuis ſont noirs, chargés de deux bandes tranſverſes d'un beau rouge, l'une au haut

ou à la base de l'étui, quelquefois interrompue dans son milieu, l'autre placée à la pointe, où elle termine l'étui sans être interrompue; la largeur de ces bandes varie, ensorte que tantôt le noir, tantôt le rouge domine sur les étuis; le dessous de l'insecte est noir.

394. Cantharis biguttata. Cantharis thorace marginato, medio atro, elytris abbreviatis nigris, apice flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 648.

La Cicindele noire à points jaunes & corcelet noir.

La grandeur de cette Cicindele ne différe pas de celle de l'espece précédente; quant à la couleur, elle est par-tout d'un brun noirâtre, un peu vert, sans aucune couleur rouge sur le corcelet; seulement ses étuis sont terminés par deux points jaunes un peu rougeâtres, & ses jambes sont jaunes.

395. Cantharis minima. Cantharis thorace marginato rufo macula nigra, corpore fusco, elytris apice flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 649.

La Cicindele noire à points jaunes & corcelet rouge.

Cette espece a la tête & les antennes noires; son corcelet est rougeâtre, avec une tache noire au milieu. Les étuis sont d'un brun foncé, lisses, avec un point jaune à l'extrémité de chacun; les pattes sont assez longues & noirâtres, ainsi que le dessous de l'animal.

396. Elater bipustulatus. Elater niger nitidus, elytris utrisque puncto baseos rubro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 652.

Le Taupin noir à taches rouges.

Il est tout noir, mais ses pattes sont fauves; son corcelet est lisse & ses étuis sont striés; on voit sur chacun des étuis à leur base, du côté extérieur, une tache d'un rouge brun.

397. Elater ruficollis. Elater thorace rubro nitido, antice

nigro, elytris corporeque nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 653.

Le Taupin noir à corcelet rouge.

Cette eſpece eſt toute noire, à l'exception du corcelet, qui eſt rouge; les étuis tirent cependant un peu ſur le bleu : on voit ſur chacun d'eux huit ſtries formées par des rangées de points. Quant au corcelet, M. Linnæus dit qu'il a les bords antérieurs & poſtérieurs noirs, ce qui formeroit comme une bande rouge au milieu.

498. Elater caſtaneus. Elater thorace teſtaceo pubeſcente, elytris flavis, apice nigris, corpore atro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 654.

Le Taupin à corcelet velouté.

Le corcelet de cet inſecte, qui eſt noir, paroît jaune à cauſe des poils jaunes un peu bruns dont il eſt chargé. Ses étuis ſtriés ont une pointe noire & varient pour la couleur, qui eſt tantôt d'un jaune clair, tantôt d'un brun rougeâtre.

499. Elater ſanguineus. Elater thorace atro, elytris rubris, corpore nigro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 654.

Le Taupin à étuis rouges.

Cet inſecte varie pour la grandeur, cependant il a pour l'ordinaire cinq lignes de longueur ſur une ligne & demie de largeur. Tout l'inſecte eſt noir, à l'exception des étuis, qui ſont rouges; ces étuis ont quelquefois la pointe un peu noire & un point noir chacun vers le haut, ce qui n'eſt pas toujours conſtant. Les antennes ſont en ſcie, ſurtout dans les mâles; le corcelet eſt luiſant, poli, & vu à la loupe, il paroît chargé de quelques poils noirs. Les étuis ont chacun dix ſtries ſerrées, formées par autant de rangées de petits points.

500. Elater pectinicornis. Elater thorace elytriſque æneis, antennis maris pectinatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 655.

Le Taupin brun cuivreux.

Cet inſecte eſt d'une couleur brune tirant ſur

le vert & un peu cuivreuse. Ses étuis ont chacun neuf stries, & sont chargés de petits points, du fond desquels partent des poils courts que l'on découvre avec la loupe : ces étuis sont un peu bordés, sur-tout vers le bas, ce qui ne se rencontre que très-rarement dans les especes de ce genre ; les antennes formées en scie sont plus courtes que le corcelet ; les dents de la scie sont beaucoup plus marquées dans les mâles ; ceux-ci sont plus verdâtres, & les femelles plus noires & plus cuivreuses.

401. Elater niger. Elater thorace lævi, elytris, pedibus corporeque nigris. *Linn. Syst. nat. edit* XII. 656.

Le Taupin brun nébuleux.

Cette espece, qui a cinq lignes de longueur sur deux de largeur, est une des grandes de son genre ; elle est plus large & moins allongée que les autres : elle est toute d'un brun noir, couverte de poils gris très-courts, qui la rendent nébuleuse ; la quantité plus ou moins considérable de ces poils fait varier sa couleur, sous ces mêmes poils, les étuis ont des stries, mais difficiles à voir, parce qu'elles sont cachées. Les antennes brunes sont plus courtes que le corcelet & médiocrement formées en scie. Cette espece a une particularité très-remarquable, ce sont deux vésicules qui paroissent aux deux côtés de l'anus, pour peu qu'on presse le ventre.

402. Cicindela campestris. Cicindela viridis elytris punctis 5 albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 657.

Le Velours noir à douze points blancs.

Cet insecte a cinq lignes de longueur sur deux & demie de largeur. Le dessus de son corps est d'une belle couleur verte, matte, un peu bleuâtre ; le dessous, ainsi que les pattes & les antennes, sont d'une couleur dorée rouge un peu cuivreuse. Les

yeux sont très-saillans & font paroître la tête large ; le corcelet est anguleux & plus étroit que la tête ; il est chagriné & d'un verd un peu doré, ainsi que la tête ; les étuis sont finement & irréguliérement pointillés ; chacun d'eux a six taches blanches, sçavoir une au haut de l'étui à son angle extérieur, trois autres le long du bord extérieur, dont celle du milieu forme une espece de lunule ; une cinquieme sur le milieu des étuis vis-à-vis cette lunule, celle-là est plus large & assez ronde ; enfin une sixieme & derniere au bout des étuis. On voit aussi quelquefois un point noir sur le milieu de chaque étui, vis-à-vis la seconde tache blanche ; la levre supérieure est pareillement blanche, ainsi que le dessus des mâchoires, qui sont très-saillantes & aiguës. Cet insecte court fort vîte & vole aisément : on trouve sa larve dans les endroits secs & sablonneux ; elle ressemble à un ver long, mol, blanchâtre, armé de six pattes & d'une tête brune écailleuse, qui fait un trou perpendiculaire & rond dans la terre, & tient sa tête au bord de ce trou pour attraper les insectes qui y tombent.

403. Cicindela germanica. Cicindela viridis, elytris, puncto lunulaque apicum albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 657.

Le Bupreste vert à six points blancs.

Cette espece a quatre lignes de longueur sur une ligne de largeur ; elle est dorée & cuivreuse, mais le dessous de son corps est d'un verd doré brun & foncé ; sur chaque étui il y a trois points blancs, un en haut à l'angle extérieur de l'étui, un vers le milieu du bord extérieur, & un dernier plus long & oblique vers la pointe des étuis. On trouve cet insecte dans les terreins sablonneux près des rivieres & des ruisseaux.

404. Cicindela ruparia. Cicindela viridi ænea, elytris, punctis, latis excavatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 658.

Le Bupreste à mamelons.

La tête de cet insecte, son corcelet, son ventre; ses cuisses & ses pieds sont d'un verd doré matte & un peu brun, les jambes seules sont brunes; les yeux sont noirs & saillans; le corcelet plus étroit que la tête, est anguleux & inégal; les étuis sont couverts de larges points ronds & enfoncés, du milieu desquels s'éleve un petit mamelon: comme ces étuis sont d'un verd matte & pointillés, & que les mamelons sont d'un rouge cuivreux, ce mélange forme une couleur singuliere. Ces larges points sont rangés longitudinalement & joints ensemble par une raie élevée de couleur plus foncée.

405. Cicindela aquatica. Cicindela ænea nitida, capite striato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 658.

Le Bupreste à tête cannelée.

La couleur de ce Bupreste est d'un noir bronzé; ses yeux sont saillans, & entre les yeux on voit sur la tête des stries longitudinales ou cannelures profondes; les antennes sont fines, & les mâchoires avancent & forment une espece de bec. Le corcelet est large, marginé, un peu taillé en cœur, plus étroit cependant que la tête; il est chargé de petits points. Les étuis ont des stries formées par des rangées de points fort petits. La premiere de ces stries est proche la future des étuis, ensuite se trouve un grand espace lisse formant près de la moitié de la largeur de l'étui, puis la seconde strie & les autres qui sont assez serrées; sur la troisieme se trouve un point enfoncé assez profondément.

406. Buprestis 8-guttata. Buprestis elytris fastigiatis, muticis maculis 4 albis, corpore cæruleo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 659

Le Richard à points blancs.

Cette espece a cinq lignes de longueur sur une ligne & un cinquieme de largeur; c'est une des plus allongées. Tout son corps est d'un verd doré

un peu bleuâtre en dessous ; mais ce qui la distingue, ce sont quatre fossettes blanches ou quatre points blancs enfoncés qu'on voit sur ses étuis, deux sur chacun. Un de ces points est sur le bord extérieur de l'étui ; sur le milieu proche le ventre c'est le plus grand ; l'autre se trouve au bord intérieur attenant la future. Vers les trois quarts de cette future en descendant & tout vis-à-vis son pareil situé sur l'autre étui, ce dernier est le plus petit ; tout le dessus de l'insecte, vu à la loupe, paroît finement pointillé.

407. Buprestis chrysostigma. Buprestis elytris serratis longitudinaliter sulcatis, maculis duabus aureis impressis, thorace punctato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 660.

Le Richard à fossettes.

Cet insecte a cinq lignes de longueur sur deux de largeur ; il est d'une couleur dorée un peu brune & foncée ; ses antennes sont un peu plus courtes que son corcelet ; ses yeux sont gros comme ceux de toutes les especes de ce genre, & s'approchent beaucoup l'un de l'autre par derriere ; la tête est large, courte & à moitié cachée & enfoncée sous le corcelet ; celui-ci est aussi large que les étuis, a moitié moins de longueur que de largeur, & paroît bordé sur les côtés ; les étuis allongés & un peu bordés se terminent en pointe ; on observe sur chacun d'eux trois lignes longitudinales élevées, dont les deux intérieures plus marquées que l'extérieure, se joignent vers le bas ; chaque étui a de plus deux enfoncemens ou fossettes, une plus haut vers le tiers de l'étui, l'autre un peu plus bas. Ces fossettes répondent à celles de l'autre étui, & les quatre ensemble paroissent disposées en quarré ; elles sont encore plus brillantes que le reste du corps, & semblent d'une couleur d'or vif. Les pattes & le dessous du corps de l'insecte sont d'un or plus brun.

408. Buprestis rustica. Buprestis elytris striatis fastigiatis, thorace punctato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 660.

Le Richard doré à stries.

Cet insecte a sept lignes de longueur sur deux de largeur ; sa couleur est par-tout son corps d'un verd doré & très-brillant ; sa tête & son corcelet sont ponctués ; ses yeux sont de couleur rouge un peu brune ; sur la partie inférieure de son corcelet, immédiatement avant l'écusson, il y a un enfoncement arrondi bien marqué ; les étuis allongés, étroits, & qui n'ont point de rebords, sont chargés chacun de dix stries longitudinales formées par autant de rangées de points.

409. Dytiscus piceus. Dytiscus antennis perfoliatis, corpore lævi, sterno carinato postice spinoso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 664.

Le grand Hydrophile.

Cet insecte a dix-sept lignes de longueur sur neuf lignes de largeur ; il est tout noir & assez luisant ; sa tête est un peu applatie, munie de grandes mâchoires, & les yeux sont placés sur ses côtés postérieurement ; les antennes posées en dessous & immédiatement devant les yeux, sont brunes & composées de neuf articles, sçavoir un long, courbe & applati qui tient à la tête ; un second plus court & rond ; trois autres très-courts, ensuite quatre qui forment la masse ou le gros de l'antenne, comme dans les Dermestes. Le premier de ces quatre est évasé en entonnoir ; les deux d'ensuite sont applatis & enfilés par leur milieu, ce qu'on appelle perfoliés ; le dernier qui termine l'antenne forme une espece de cône qui finit en pointe ; ces antennes sont de la longueur de la tête ; les quatre antennules sont de la même couleur que les antennes, mais deux des quatre surpassent les antennes en longueur ; le corcelet est uni & poli ; les étuis le sont aussi : on y apperçoit seulement quelques

sillons superficiels, dont trois sont plus apparens. Sous le corcelet de l'insecte est une élévation longitudinale considérable, qui, formant une espece de sternum, passe entre ses pattes & se termine du côté du ventre par une pointe forte & aiguë assez saillante. Le bout des jambes a deux épines aiguës, & les tarses de l'insecte sont applatis avec des barbes de poils du côté intérieur, ce qui les fait ressembler à des nageoires, aussi l'insecte nage-t-il très-bien; les pieces des tarses qui sont au nombre de cinq, sont difficiles à distinguer; enfin le pied se termine par des onglets courbes ou especes de griffes au nombre de quatre; c'est à l'aide de ces crochets, que l'animal marche sur terre & hors de l'eau, quoique sa démarche soit irréguliere, ses pattes n'ayant pas le mouvement de rotation ou de genoux, mais seulement celui de charniere.

410. Dytiscus caraboides. Dytiscus antennis perfoliatis; corpore glabro, striis aliquot recurvis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 664

L'Hydrophile noir picoté.

Cet insecte a sept lignes de longueur sur trois de largeur; il est d'un noir luisant moins allongé & plus arrondi postérieurement que celui du numéro précédent, qui le surpasse beaucoup pour la grandeur; un de ses principaux caracteres distinctifs se tire de la forme des étuis, qui au lieu d'être sillonnés comme dans le numéro précédent, ont seulement des points rangés en stries sur leur milieu & posés irréguliérement sur leur bord extérieur. La pointe du corcelet ou du *sternum* en dessous est un peu saillante; enfin les antennes & antennules sont noires.

411. Dytiscus fuscipes. Dytiscus antennis perfoliatis, elytris striatis, margine lividis, pedibus fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 664.

L'Hydrophile noir strié.

Cet insecte a trois lignes & demie de longueur sur une ligne deux tiers de largeur ; il est noir ; ses pattes & ses antennules sont brunes ; les antennes sont noires ; le corcelet est ponctué & les étuis ont des stries formées par des points serrés.

412. Ditiscus marginatus. Dytiscus niger, thorace elytrorumque margine flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 665.

Le Ditique noir à bordures.

Cet insecte a un pouce de longueur sur deux lignes de largeur ; sa couleur en dessus est très-noire, à l'exception du bord extérieur du corcelet & des étuis, & d'une raie fauve transverse placée sur la levre supérieure au-devant de la tête. Le dessous du corps est mêlé de jaune & de brun ; les étuis sont très-lisses, & n'ont que quelques points enfoncés, éloignés les uns des autres, formant deux bandes longitudinales sur chaque étui. Le sternum en dessous se termine par une fourche mousse ; les pattes n'ont que l'articulation de charniere ; les quatre antérieures sont figurées singuliérement dans les mâles. Les quatre premieres pieces de leurs tarses sont très-courtes, larges, avec des brosses en dessous, ce qui forme une palette ronde dont cet insecte se sert pour accrocher sa femelle. La derniere piece de ces mêmes tarses est longue & soutient les onglets. Les pattes postérieures ont leurs tarses applatis, barbus, formés en nageoires, & les onglets de ces pattes, droits & nullement crochus. Les antennes & les antennules sont de couleur fauve. Cette espece vit dans l'eau.

413. Dytiscus cinereus. Dytiscus cinereus, elytrorum margine theracisque mediatate flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 666.

Le Ditique à corcelet à bandes.

Cet insecte a sept lignes de longueur sur quatre de largeur ; le fond de la couleur de sa tête est noir, mais la partie antérieure est jaune, & il y a de

de plus cinq taches jaunes, ſçavoir une en devant en équerre, dont l'angle regarde la partie poſtérieure; deux autres aux côtés de celle-là, oblongues, obliques, & ſe réuniſſant avec le jaune du devant de la tête; & enfin deux poſtérieures à côté l'une de l'autre, figurées en lunules, dont les pointes regardent le corcelet; celui-ci eſt noir, mais tous ſes bords, tant en devant qu'en arriere, que ſur les côtés, ſont jaunes; il y a de plus dans ſon milieu une large bande tranſverſe de la même couleur, qui ſe termine à chaque bout par une tache ronde ſans ſe réunir à la bordure jaune. Les étuis ſont d'une couleur cendrée formée par le mélange de jaune & de noir dont ils ſont pointillés; leurs bords ſont jaunes. Le deſſous de l'inſecte eſt noir, à l'exception du côté des anneaux du ventre, qui ont des taches jaunes. Les pattes de devant ſont variées de jaune & de noir, & celles de derriere ſont noires, à l'exception des cuiſſes, qui ſont jaunes.

414. Dytiſcus ſulcatus. Dytiſcus elytris ſulcis decem longitudinalibus. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. 666.

Le Ditique ſillonné.

Ce Ditique paroît être la femelle de l'eſpece du numéro précédent; la tête & le corcelet ſont très-ſemblables, mais les étuis ne le ſont nullement; les étuis de l'eſpece dont il s'agit dans ce numéro ſont noirs, avec quatre ſillons enfoncés ſur chacun, & cinq élévations entre les ſillons; le creux des ſillons eſt garni de poils griſâtres un peu fauves; le deſſous de l'animal eſt préciſément de même que celui du numéro précédent: toutes ces reſſemblances ſemblent prouver que ces deux inſectes ne différent que par le ſexe; le dernier n'a point à ſes pattes de devant les broſſes, qui ne ſe trouvent que dans les mâles, & que nous avons oublié de

donner comme un caractere dans la description précédente.

415. Carabus coriaceus. Carabus apterus ater opacus, elytris punctis intricatis subrugosis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 668.

Le Bupreſte noir chagriné.

Cette eſpece d'inſecte a quatorze lignes de longueur ſur ſix de largeur. Sa couleur eſt toute noire, liſſe & luiſante en deſſous, opaque & terne en deſſus. Sa tête & ſon corcelet ſont pointillés irréguliérement; les étuis le ſont auſſi, mais les points ſont plus gros & ſe confondent les uns dans les autres, ce qui rend ces étuis comme chagrinés. Le corcelet eſt en cœur, plus étroit du côté des étuis, avec des bords ſaillans & relevés, & un ſillon longitudinal dans ſon milieu; les étuis ont auſſi des rebords, mais moins ſaillans. Les quatre antennules ſont grandes, les mâchoires avancées & les yeux éminens. Cet inſecte, ainſi que pluſieurs autres Bupreſtes, n'a point d'aîles ſous ſes étuis; en récompenſe il court fort vîte.

416. Carabus granulatus. Carabus apterus elytris longitudinaliter convexè punctatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 668.

Le Bupreſte galonné.

Ce Bupreſte a onze lignes de longueur ſur cinq lignes de largeur. Sa tête, ſon corcelet & ſes étuis ſont d'un verd cuivreux; les étuis ont trois rangées longitudinales de points oblongs élevés, & entre ces rangées des lignes longitudinales élevées, accompagnées chacune de deux autres petites lignes ſemblables ſur les côtés. Tout le deſſus de l'inſecte eſt noir; il n'a preſque point d'aîles ſous ſes étuis, & court fort vîte.

417. Carabus leucophthalmus. Carabus elytris lævibus ſtriis obſoletis octo. *Linn. Sp. Plant.* 668.

Le Bupreſte tout noir.

Cet insecte a quatre ou cinq lignes de longueur sur deux de largeur ; sa couleur est noire par-tout, tant en dessus qu'en dessous ; chacun de ses étuis a huit stries bien marquées formées par des points petits & serrés ; son corcelet est en cœur, ses pattes sont rougeâtres.

418. Carabus sycophanta. Carabus aureo-nitens, thorace cæruleo, elytris aureo-viridibus striatis, abdomine serrato. *Linn. Sp. Plant.* 670.

Le Bupreste quarré couleur d'or.

Cet insecte a sept lignes de longueur sur trois de largeur ; ses étuis sont larges à proportion de la grandeur. L'insecte a des ailes sous ces étuis ; la tête, le corcelet, les antennes, les pattes & le dessous du corps sont d'un noir violet, tirant en quelques endroits sur le vert. Le corcelet est court, avec des rebords saillans & bronzés, & il est très-étranglé à sa partie postérieure. Les étuis sont d'une belle couleur dorée, verte du côté intérieur, rougeâtre du côté extérieur. Ils ont chacun seize stries fines qui sont formées par des points serrés ; les bandes élevées de ces stries sont lisses, excepté la quatrieme, la huitieme & la douzieme, qui sont interrompues par des points posés sur leur longueur de distance en distance.

419. Carabus crepitans. Carabus thorace, capite, pedibusque ferrugineis, elytris nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 671.

Le Bupreste à tête, corcelet & pattes rouges, & étuis bleus.

Cet insecte est long de trois lignes sur une ligne & demie de large ; sa tête, ses antennes, son corcelet & ses pattes sont d'un rouge brun ; ses yeux sont noirs, & le ventre & les étuis sont d'un bleu noirâtre ; ces étuis ont des stries larges, mais peu profondes.

420. Carabus melanocephalus. Carabus thorace pedibusque ferrugineis, elytris capiteque atris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Bupreſte noir à corcelet rouge.

Ce Bupreſte a trois lignes de longueur ſur une ligne & un quart de largeur; le deſſous de ſon corps, ſa tête & ſes étuis ſont noirs; les antennes, les pattes & le corcelet ſont d'un rouge brun; ſes étuis ſont raſes, avec huit ſtries liſſes & unies ſur chacune.

421. Carabus 6-punctatus. Carabus ſubæneus, elytris punctis longitudinaliter ſex impreſſis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 672.

Le Bupreſte à étuis cuivreux.

Cet inſecte a quatre lignes de longueur ſur une ligne & demie de largeur: ſa tête & ſon corcelet ſont d'un beau verd brillant; ſes étuis ſont d'un rouge éclatant cuivreux, chargés de ſtries peu enfoncées & peu apparentes. Entre la ſeconde & la troiſieme ſtrie, en commençant à compter de la future, on voit ſur chaque étui ſix points rangés longitudinalement; les bords extérieurs des étuis ſont verts; le deſſous de l'inſecte & ſes pates ſont d'un brun cuivreux.

422. Carabus uſtulatus. Carabus thorace nigricante, elytris obſcuris ferrugineo bifaſciatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 673.

Le Bupreſte quadrille à corcelet rond & étuis ſtriés.

La grandeur de cet inſecte varie conſidérablement; ſa tête & ſon corcelet ſont noirs; ce corcelet eſt arrondi & preſqu'hémiſphérique. Les pieds & la baſe des antennes ſont bruns; les étuis ont huit ſtries formées par des petits points; ils ſont noirâtres, avec quatre taches fauves, une à la baſe de chaque étui aſſez ronde, & une oblongue vers le bas. Ces deux dernieres ſe touchent & ſe joi-

gnent quelquefois, ce qui forme une espece de bande.

423. Carabus crux major. Carabus thorace capiteque nigro-rubescente, coleoptris ferrugineis, cruce nigra. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 673.

Le Chevalier rouge.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur ; il porte sur ses étuis une espece de croix formée par une bande transverse noire, qui coupe la suture des étuis, qui est de couleur noire; son corcelet & ses pattes sont d'un fauve rougeâtre; il est entiérement lisse, & sa tête, ainsi que le dessous du corps, sont noirs.

424. Carabus 4-maculatus. Carabus thorace flavo, elytris obtusissimis fuscis, maculis duabus albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 673.

Le Bupreste quadrille à corcelet plat & noir & étuis striés.

Cet insecte est brun ; son corcelet est noir, & ses étuis striés.

425. Tenebrio molitor. Tenebrio alatus niger totus, femoribus anticis crassioribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Tenebrion ridé.

Cet insecte a cinq lignes de longueur sur trois de largeur ; il est par-tout d'une couleur matte, noire & nullement luisante ; ses étuis ont quelques rides élevées, longitudinales, tortueuses, & ils se terminent par une pointe ou un prolongement ; sa tête & son corcelet, vus à la loupe, paroissent très-joliment chagrinés.

426. Meloë monoceros. Meloë alatus, thorace in cornu supra caput protenso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 681.

La Cuculle.

Cet insecte a deux lignes de longueur sur deux tiers de ligne de largeur ; sa forme singuliere le rend très-remarquable ; sa couleur est jaunâtre ; ses yeux sont noirs & fort gros; ses antennes sont de

la longueur de la moitié de son corps & filiformes. Le corcelet a en dessus une grosse pointe qui revient en devant & recouvre la tête dans son milieu, s'avançant jusqu'à sa partie antérieure ; cette pointe forme une espece de cuculle ou coqueluchon ; son extrémité est un peu noire ; le reste du corcelet est d'un jaune fauve. Les étuis sont de la même couleur, jaunes, avec quatre taches noires, deux sur chaque étui, une en haut, l'autre en bas, un peu avant l'extrémité de l'étui ; outre cela, la suture des étuis est noire & forme une bande, qui, commençant à l'écusson par une tache assez large, devient plus étroite & descend pour se confondre avec les deux taches inférieures, qui, par cette jonction, forment une large bande transversale sur les étuis, au lieu que les taches supérieures sont isolées ; les pattes & tout le dessous de l'insecte sont d'un jaune fauve.

427. Mordella aculeata. Mordella atra, ano spina terminato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 682.

La Mordelle noire à pointe.

Elle a deux lignes de longueur sur deux tiers de ligne de largeur ; elle est toute noire ; sa tête est lisse ; ses antennes, placées devant les yeux, sont composées d'onze articles, dont les quatre premiers sont ronds & globuleux, & les sept derniers sont triangulaires & forment un peu la scie : ces antennes sont de la longueur du corcelet ; celui-ci est convexe, uni, sans que ses bords soient relevés. Les étuis sont aussi très-lisses & moins longs que le ventre, qui se termine en pointe assez aiguë & longue, mais qui ne pique point ; les pattes sont longues, ainsi que les tarses, dont les articles sont allongés & vont en décroissant, ensorte que le premier est le plus gros, & le dernier, qui termine la patte, le plus petit.

428. Staphylinus maxillosus. Staphylinus pubescens niger,

fasciis cinereis, maxillis longitudine capitis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 683.

Le grand Staphylin noir lisse.

Il a onze lignes de longueur sur deux lignes trois quarts de largeur; il est tout noir, tant en dessus qu'en dessous; sa tête, son corcelet & ses étuis sont d'un noir matte; ses mâchoires sont aiguës, dures & de la longueur de la tête pour le moins. Ses antennes implantées sur le dessus de la tête, sont composées d'onze anneaux, dont le premier est long, droit & double des autres, ce qui est commun à tous les insectes de ce genre & fait paroître leurs antennes comme coudées; dans cette espece elles vont en diminuant, se terminant en pointe, & leur dernier article est échancré & comme taillé en croissant, dont un des côtés est plus long. Ces antennes sont d'un tiers plus longues que la tête; le corcelet est uni, convexe & un peu bordé; les étuis couvrent le tiers du ventre; celui-ci est un peu velu sur les côtés & est souvent terminé par deux touffes de poils; les pattes sont assez longues, & leurs pieds ou tarses sont composés de cinq articles qui vont en diminuant également, tous en général assez courts & chargés de brosses ou de pelottes en dessous.

429. Staphylinus erytropterus. Staphylinus ater, elytris pedibusque rufis. *Linn. Syst nat. edit.* XII. 682.

Le Staphylin à étuis couleur de rouille.

Cet insecte a six lignes & demie de longueur sur une ligne & demie de largeur; sa tête & son corcelet sont d'un noir matte; le ventre est pareillement noir, & a sur chaque anneau deux taches triangulaires, une de chaque côté, formées par quelques poils dorés; on voit quelques poils semblables sous le ventre; les étuis sont d'une couleur rousse, matte, ainsi que les pattes,

les antennules & les antennes, sur-tout à leur base; l'écusson est tout noir.

430. Staphylinus rufus. Staphylinus rufus, capite elytrorum abdominis posticis nigris, femoribus basi nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 684.

Le Staphylin jaune à tête, étuis & anus noirs.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne de largeur; ses antennes sont très-jolies, elles vont en grossissant vers le bout & sont découpées en ifs; leur couleur est jaune; la tête est noire & munie de longues mâchoires. Le corcelet est jaune, ainsi que le haut des étuis, mais leur partie postérieure est noire, & cette couleur noire en couvre les deux tiers. Ces étuis ont dans leur milieu deux bandes longitudinales pointillées & enfoncées, qui sont posées à côté l'une de l'autre; le reste est irréguliérement pointillé. Le ventre est jaune, mais l'anus, ou son extrémité, est noire; enfin les pattes sont jaunes.

431. Staphylinus riparius. Staphylinus rufus, elytris cæruleis capite abdominisque apice nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 684.

Le Staphylin rouge à tête noire & à étuis bleus.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une demi-ligne de largeur, le fond de sa couleur est d'un rouge tirant sur le brun; la tête & les deux derniers anneaux de son ventre sont noirs & ses étuis sont bleus; ces étuis, vus à la loupe, sont finement pointillés; les articulations des pattes, ainsi que les antennes, sont noires. Ces antennes sont à peu-près d'égale grosseur par-tout, mais les antennules se terminent en masse; le corcelet a quelques points enfoncés, qui, par leur arrangement, forment quatre stries longitudinales.

432. Staphylinus chrysomelinus. Staphylinus niger, tho-

race elytris pedibusque subteitaceis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 685.

Le Staphylin couleur de paille.

Cet insecte a une ligne de longueur sur deux tiers de ligne de largeur. Il est court & ovale; sa tête est noire, & ses antennes, qui vont en grossissant, sont de couleur brune & de la longueur du corcelet; celui-ci est large, lisse, brillant, de couleur jaune, claire, un peu fauve. Les étuis sont de la même couleur, il se trouve seulement un peu de noir sur le devant; le ventre est large, court, de couleur noire & couvert de quelques poils. Son corcelet est pour le moins aussi large que les étuis, qui, eux-mêmes, ont beaucoup de largeur; ce qui donne à l'insecte une forme ovale.

433. Forficula auriculata. Forficula elytris apice albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 686.

Le grand Perce-oreille.

La grandeur de cet insecte varie beaucoup. Sa tête est de couleur brune, ainsi que ses antennes, qui égalent la moitié de la longueur du corps & qui sont composées de quatorze anneaux. Le corcelet est plat, noir, avec des rebords élevés de couleur pâle. Les étuis sont d'un gris un peu fauve, ainsi que le bout des aîles qui déborde les étuis: on voit sur les bouts d'aîles une tache blanche arrondie, quelquefois peu marquée. Le ventre est brun & son dernier anneau est large, avec quatre éminences, une sur chaque côté & deux au milieu. Ce dernier anneau soutient deux longues pinces dures formées en arc, dont les pointes se touchent, & qui sont de couleur jaunâtre, mais plus brunes à leur extrémité. Ces pinces sont applaties à leur base, & ont à cet endroit, dans leur côté intérieur, plusieurs dents, dont deux sont plus inférieures & plus saillantes que les autres; dans

quelques individus ces dents ne se rencontrent point.

434. Forficula minor. Forficula elytris testaceis maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 676.

Le petit Perce-oreille.

Cette espece est beaucoup plus petite que la précédente; elle est par-tout de couleur jaune un peu fauve, plus claire en dessous, plus brune en dessus. Ses antennes n'ont qu'onze articles, dont la base mince est pâle, ce qui les fait paroître joliment entrecoupées & panachées; les aîles sont de la couleur des étuis, & n'ont pas la tache blanche que l'on voit dans l'espece précédente; ses pinces sont assez courtes & formées par deux crochets réunis, sans aucune appendice ni dent à leur côté intérieur; l'animal releve souvent ses pinces en haut.

435. Blatta Americana. Blatta ferruginea, thoracis clypeo postice ex albido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 687.

La grande Blatte.

Cet insecte a quinze lignes de longueur sur cinq de largeur. Sa couleur est brune, mais d'un brun plus jaune que dans l'espece suivante, sur-tout sur les pattes & le corcelet; l'animal est aussi beaucoup plus grand, du reste, sa forme est la même; seulement les appendices de la queue sont plus longues & recourbées en dehors, & les aîles & les étuis débordent le corps, au lieu que dans l'espece suivante ils ne le couvrent pas en entier.

436. Blatta orientalis. Blatta ferrugineo fusca, elytris abbreviatis sulco oblongo impresso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 688

La Blatte des Cuisines.

Cet insecte a neuf lignes de longueur sur quatre lignes & demie de largeur; il est par-tout de couleur brune comme brûlée. Ses antennes lon-

gues & unies surpassent d'un tiers la longueur du corps ; elles sont composées d'un nombre infini d'anneaux courts. La tête est petite & presqu'entiérement cachée sous la platine du corcelet, qui est large & ovale ; les étuis de la même couleur que le reste du corps, sont transparens, membraneux & plus courts d'un tiers que le ventre. Du haut de chacun partent trois stries principales presque toutes trois du même point ; celle du milieu est élevée dans une partie de sa longueur, & va en serpentant jusqu'au bout de l'étui vers l'angle extérieur ; l'extérieure est enfoncée, tire sur le côté, & après un chemin fort court, se termine vers le bord extérieur de l'étui ; l'intérieure pareillement enfoncée, forme une courbure & va prendre fin au bord intérieur de l'étui, un peu plus bas que le milieu, vis-à-vis sa correspondante sur l'autre étui. Les espaces que renferment entr'elles ces d ux stries, semblables sur les deux étuis, forment une espece d'ovale : on voit outre cela sur les étuis beaucoup de stries serrées & diversement arrangées qui suivent la direction de ces trois principales. La femelle n'a ni étuis ni aîles, mais seulement deux moignons ou commencemens des uns & des autres : aux deux côtés du dernier anneau du ventre sont des appendices vésiculaires pointues débordant le ventre, longues d'une ligne, qui paroissent striées transversalement, à cause des anneaux dont elles sont composées. Les jambes sont très-épineuses.

437. Blatta lapponica. Blatta flavescens, elytris nigro maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 688.

La Blatte jaune.

Cet insecte a depuis trois lignes & demie jusqu'à quatre lignes & demie de longueur sur deux lignes de largeur ; ses antennes sont de la longueur du corps au plus ; ses yeux sont noirs ; son corcelet est

large, membraneux & diaphane; ſes étuis ſont pareillement tranſparens, d'une couleur jaune pâle avec une ſeule ſtrie longitudinale élevée dans leur milieu, de laquelle partent, comme d'une arrête, nombre de ſtries obliques qui vont en deſcendant ſe terminer aux deux côtés de l'étui. Ces ſtries obliques, qui partent de la ſtrie du milieu, repréſentent à peu près les barbes d'une plume, qui naiſſent de ſon tuyau; on voit quelquefois différens points noirs irréguliérement ſemés ſur les étuis, ſouvent auſſi il n'y en a pas. Quant à la couleur, les femelles, à l'exception des yeux, ſont d'une couleur jaunâtre; les mâles au contraire ont leur corcelet noir bordé de jaune, les étuis plus bruns, les pattes & le ventre noirs. Une autre diſtinction, c'eſt que les étuis débordent le ventre d'un bon tiers dans les mâles, & ne le débordent point du tout dans les femelles; les aîles ſont tranſparentes & membraneuſes, les jambes épineuſes, & cette Blatte a deux appendices aux côtés de l'anus, qui ne débordent que de moitié le dernier anneau.

438. Mantis oratoria. Mantis thorace lævi, elytris viridibus, alis macula nigra, antice rufeſcentibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 690.

La Mante.

Cet inſecte a deux lignes de longueur ſur cinq à ſix lignes de largeur; ſa figure eſt ſinguliere; il eſt étroit & allongé; ſa tête eſt petite, applatie, avec deux antennes filiformes aſſez courtes. Aux deux côtés de la tête, ſont deux gros yeux à réſeau, & en deſſus, deux petits yeux liſſes, ce qui fait quatre en total. Le corcelet eſt long, étroit, bordé, avec une élévation longitudinale dans ſon milieu & une impreſſion tranſverſe au tiers de ſa longueur. Les étuis qui couvrent le reſte de l'inſecte ſont veinés, réticulés, croiſés l'un ſur l'autre, & couvrent des aîles tranſparentes & veinées.

Les pattes de derriere ſont très-longues, celles du milieu le ſont un peu moins, & celles de devant ſont fort larges & plus courtes ; l'inſecte s'appuie aſſez ſouvent ſur ſes quatre pattes de derriere ſeulement, & tenant les deux de devant élevées, il les joint l'une contre l'autre : ce qui l'a fait appeller par les habitans du Languedoc, où il eſt très-commun, *Pregadiou*, comme s'il prioit Dieu. Sa couleur eſt par-tout d'un vert un peu brun ; les jeunes ſont plus verts & les vieux plus bruns. Il dépoſe ſes œufs ramaſſés en paquets hémiſphériques, plats d'un côté ; il y a dans ces paquets deux rangs d'œufs oblongs poſés tranſverſalement, avec une rangée longitudinale d'écailles poſées en toit les unes ſur les autres, qui couvrent la jonction des deux rangs d'œufs : tout ce paquet eſt léger & comme compoſé de parchemin très-mince.

439. Gryllus bulla punctatus. Gryllus bulla thoracis ſcutello abdominis longitudine. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 693.

Le Criquet à Capuchon.

Cet inſecte a quatre lignes de longueur ſur une ligne & demie de largeur ; ſes antennes ſont courtes & n'égalent pas le quart de la longueur de ſon corps ; ſa couleur eſt brune & obſcure, ſemblable à la couleur de Capucin ; quelquefois cependant l'inſecte eſt parſemé de taches plus claires ; mais ce qui rend cette eſpece très-aiſée à diſtinguer, c'eſt la forme de ſon corcelet qui ſe prolonge, couvre tout ſon corps & va en diminuant juſqu'au bout du ventre. Ce prolongement du corcelet tient lieu des étuis qui manquent à cet animal ; il a ſeulement des aîles ſous cette avance du corcelet.

440. Gryllus bulla ſubulatus. Gryllus bulla thoracis ſcutello abdomine longiore. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 693.

Le Criquet à corcelet allongé.

il a cinq lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur ; ses antennes sont à peu-près de la longueur du quart de son corps ; elles sont composées de douze ou treize articles ; sa couleur est noirâtre & obscure, quelquefois il y a un peu de clair sur le dessus du corps, avec des taches rhomboïdales sur les côtés, mais ces taches ne sont pas constantes. Ce qui caractérise principalement cet insecte, c'est son corcelet qui se prolonge, & tenant lieu d'étuis dont cet animal manque, couvre les aîles qui sont dessous. Ce prolongement du corcelet est plus long que le corps de l'insecte de près d'un quart, & cet allongement du corcelet en forme d'étui est plus étroit que dans le Criquet à Capuchon.

441. Gryllus acheta grylloralpa. Gryllus acheta thorace rotundato, alis caudatis elytro longioribus, pedibus anticis palmatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 693.

La Courtilliere ou *Taupegrillon.* Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Taupegrillon.*

442. Gryllus acheta domesticus. Gryllus acheta thorace rotundato, alis caudatis elytro longioribus, pedibus simplicibus, corpore glavco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 694.

Le Grillon. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Grillon.*

443. Gryllus tettisonia viridissimus. Grillus tettisonia thorace rotundato alis viridibus immaculatis, antennis setaceis longissimis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 698.

La Sauterelle à sabre. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Sauterelle.*

444. Gryllus tettisonia verrucivorus. Gryllus tettisonia thorace subquadrato lævi, alis viridibus fusco maculatis, antennis setaceis longitudine corporis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 698.

La Sauterelle à Coutelas. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Sauterelle.*

445. Gryllus locusta cæruleſcens. Gryllus locusta thorace

subcarinato, alis virescenti cæruleis, fascia nigra. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 700.

Le Criquet à aîles bleues & noires.

Il est long d'un pouce & large de trois lignes; ses antennes sont à peine aussi longues que la moitié de son corps, un peu renflées dans leur milieu, noirâtres à l'extrémité, & dans tout le reste, de couleur de rouille matte, ainsi que le corcelet & le corps de l'insecte. Ce corcelet est raboteux, avec une élévation aiguë, longitudinale dans le milieu, & deux autres sur les côtés, qui, postérieurement, s'éloignent l'une de l'autre; les étuis sont de couleur de rouille, avec trois larges bandes transverses irrégulieres plus obscures; ils sont plus longs que le corps & fort étroits; les aîles ployées sous les étuis sont bleues du côté intérieur, noires du côté extérieur, avec la pointe presque sans couleur; les pattes postérieures sont longues, & l'animal s'en sert pour sauter. Leurs cuisses sont larges, fauves, avec quelques taches noires du côté intérieur, & leurs jambes, garnies d'un double rang de pointes comme une double scie, sont un peu bleues; les pattes de devant sont plus noires.

446. Gryllus locusta stridulus. Gryllus locusta thorace subcarinato, alis rubris extimo nigris nebulosis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 70[illegible]

Le Criquet ensanglanté.

Il a cinq, dix, onze lignes de longueur sur une & demie, trois de largeur. Ses antennes sont cylindriques, composées d'environ vingt-quatre articles, & elles ne sont pas plus longues que le quart du corps. Pour la couleur, les petits individus sont presque tous rouges tachés de noir, avec le dessous du corps seulement d'un jaune verdâtre. Les grands ont tout le corps verdâtre & le dessous plus jaune, seulement le dedans des cuisses postérieures est rouge. Ce qui caractérise spécialement cette

eſpece, c'eſt la forme du corcelet, qui a en deſſus une élévation longitudinale, & deux autres, une de chaque côté, dont le milieu s'approchant de la premiere forme une eſpece d'*x*; de plus, entre les griffes qui terminent les pattes, il y a de petites éponges beaucoup plus groſſes que dans aucune eſpece de ce genre.

447 Cicada cornuta. Cicada thorace bicorni poſticè ſubulato longitudine abdominis, alis nudis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 705.

Le petit Diable.

Il a quatre lignes de longueur ſur une ligne & demie de largeur; ſa couleur eſt brune, noirâtre & obſcure; ſa tête eſt écraſée, peu ſaillante & comme recourbée en deſſous; ſon corcelet, qui eſt aſſez large, a deux cornes aiguës qui ſe terminent en pointes aſſez longues ſur les côtés. Sur le milieu du corcelet eſt une crête qui, ſe prolongeant en une eſpece de corne ſinuée & tortue, va ſe terminer en pointe fort aiguë un quart avant l'extrémité des étuis: ſous cette corne eſt l'écuſſon; les étuis ſont obſcurs, veinés de brun, & les aîles, plus courtes que les étuis, ſont aſſez tranſparentes.

448. Cicada aurita. Cicada thorace biaurito, capitis clypeo antrorſum dilatato, rotundato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 705.

Le grand Diable.

Cet inſecte a ſept lignes de longueur ſur deux de largeur; il a une figure ſinguliere & hideuſe; ſa couleur eſt brune verdâtre, pointillée de noir & munie d'un peu de rouge; les nervures des étuis ſur-tout ſont pointillées d'un peu de rouge brun. Sa tête eſt applatie, ſaillante en devant, en pointe mouſſe avec trois élévations, une au milieu & deux ſur les côtés. Son corcelet, qui eſt ſinguliérement conformé, a deux eſpeces de cornes ou aîles larges qui, s'élevant de chaque côté, ſe portent un peu

peu obliquement en dehors & se terminent par une crête arrondie. Les pattes sont verdâtres & les yeux sont noirs.

449. Cicada spumaria. Cicada fusca, elytris maculis binis albis lateralibus, fascia duplici interrupta albida. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 708.

La Cigale Bedeaude.

Cette Cigale a quatre lignes de longueur sur une ligne & demie de largeur : c'est la plus grande de son genre. Elle est d'une couleur brune, souvent un peu verdâtre; sa tête, son corcelet & ses étuis sont finement pointillés. Sur ces derniers, on voit deux taches blanches, oblongues & transverses, qui partent du bord extérieur des étuis, l'une plus haut, l'autre plus bas, mais qui ne vont pas tout-à-fait jusqu'au bord intérieur, ensorte que les bandes qu'elles forment sur les étuis sont interrompues dans leur milieu ; le dessous de l'insecte est d'un brun clair ; avant qu'il ait subi sa métamorphose, la larve qui le doit produire habite sur les plantes, mais on ne la voit point, à moins qu'on ne sache où elle est ; elle rend par l'anus & par tout son corps des bulles écumeuses qui produisent une écume semblable à la salive qu'on voit souvent dans les prés sur les plantes, & qu on n'imagineroit jamais être le séjour d'un insecte ; si l'on écarte cette écume, on voit au milieu la larve de couleur verte, qui bientôt se recouvre d'une nouvelle écume.

450. Cicada nervosa. Cicada fusca, alis hyalinis fusco maculatis, nervis punctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 709.

La Cigale à aîles transparentes.

Elle a trois lignes de longueur sur une ligne & un quart de largeur ; sa couleur est brune; sa tête est jaunâtre avec deux points noirs sur le haut ; elle est large & fort courte, un peu saillante en devant vers son milieu. Le corcelet aussi jaunâtre est si

court, qu'il semble n'être qu'une petite écaille transversale posée derriere la tête ; mais l'écusson est large & tient la place du corcelet ; il est d'un brun noirâtre avec une raie ou ligne longitudinale élevée, formant une crête aiguë sur le milieu de cet écusson. Aux deux côtés de cette crête, on en voit deux autres un peu obliques qui s'éloignent en descendant, ce qui fait trois en tout. Les étuis sont blancs, transparens, avec des points sur toutes les nervures, & de plus quelques taches brunes qui forment deux bandes transversales, une à la base, l'autre vers le milieu de l'étui, mais ces bandes ne sont pas constantes ; il en est de même des pattes ; dans certaines elles sont blanchâtres, dans d'autres brunes. Le ventre est brun & les aîles sont transparentes & veinées ; ces aîles sont plus courtes que les étuis.

451. Cicada leucocephala. Cicada nigra, capite albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 709.

La Cigale à tête & bordure jaune.

La tête de cette espece est d'un jaune sale, ainsi que le devant de son corcelet. La partie postérieure de ce même corcelet & l'écusson sont d'un brun finement panaché de jaune ; les étuis sont de cette même couleur brune, mais leurs bords ont une assez large bordure jaune ; le dessous de l'insecte est jaunâtre.

452. Cicada lateralis. Cicada nigra, elytris latere albis. *Linn. Syst nat. edit.* XII. 709.

La Cigale à bordure.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur une ligne cinq quarts de largeur. Il est tout noir en dessus, à l'exception du bord extérieur des étuis, qui a une bordure blanche assez large ; les yeux sont aussi un peu blanchâtres ; presque tout le dessous du corps est blanc ; il n'y a que le milieu du ventre qui soit noir.

453. Cicada ſtriata. Cicada elytris albido nigroque ad angulum acutum futuræ dorſalis ſtriatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 709.

La Cigale rayée.

Elle eſt d'une ligne & demie de longueur ſur deux tiers de ligne de largeur ; ſa tête eſt d'un verd pâle, avec deux points noirs tout à la pointe ſur le devant, & quatre autres plus en arriere. Le corcelet eſt de la même couleur que la tête, avec quelques points noirs ſouvent peu marqués ; mais ſur l'écuſſon, on en voit deux très-diſtincts, enfoncés, entourés d'un cercle pâle, ce qui forme comme deux yeux ſéparés l'un de l'autre par une ligne noire longitudinale qui ſe dilate aux deux bouts ; ſur les étuis, on apperçoit des raies alternativement noirâtres & blanchâtres, qui deſcendent obliquement de dehors en dedans & vont ſe terminer au bord intérieur des étuis ; le deſſous de l'inſecte eſt brun, & ſes pattes ſont tantôt noires, tantôt pâles.

454. Cicada interrupta. Cicada elytris flavis, linea nigra duplici interrupta longitudinali. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 710.

La Cigale jaune à raies noires obliques.

Cet inſecte a deux lignes de longueur ſur une ligne de largeur ; ſa tête eſt noire, avec quelques taches jaunes, & le bord poſtérieur de même couleur. Le corcelet eſt auſſi noir, terminé poſtérieurement par une raie jaune dont le milieu un peu plus large forme une tache. L'écuſſon jaune au milieu eſt noir ſur les côtés ; les étuis ſont jaunes ; du haut de chacun part une raie noire qui, en deſcendant obliquement, s'étrécit & finit en pointe vers les deux tiers de l'étui près la future. Du bas de l'étui part une autre raie noire qui ſe rétrécit en montant, & s'approchant du bord extérieur, ſe termine en pointe vers la moitié de l'étui, enſorte qu'entre ces deux raies noires, le

fond forme une raie jaune oblique. Le dessous de l'insecte est jaune, seulement le ventre a un peu de noir au milieu.

455. Notonecta glauca. Notonecta grisea, elytris griseis margine fusco punctatis apice bifidis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 712.

La grande Punaise à avirons.

Cet insecte a six lignes de longueur sur deux de largeur; sa tête est assez arrondie & paroît formée pour la plus grande partie par les yeux; ceux-ci sont bruns & fort gros, & le reste de sa tête est jaune; au devant elle a une trompe pointue qui descend & se recourbe entre les premieres jambes. Sur les côtés, on apperçoit les antennes qui sont fort petites, jaunâtres & qui partent du dessous de la tête. Le corcelet, qui est large, assez court & lisse, est jaune antérieurement & noir à sa partie postérieure; l'écusson est grand, d'un noir matte & comme velouté. Les étuis assez grands & croisés sont mêlés de couleur brune & jaune, semblable à la rouille, ce qui les rend nébuleux. Le dessous du corps est brun, & au bout du ventre on voit quelques poils; les pattes, au nombre de six, sont d'un brun clair; les deux postérieures ont à la jambe & au tarse ces poils qui leur donnent la forme de nageoires, & elles n'ont point d'onglets au bout; les quatre antérieures sont un peu applaties & servent à l'animal pour nâger, mais elles ont au bout des onglets & n'ont point de poils. Cet insecte nâge sur le dos dans les eaux tranquilles; ses deux pattes de derriere, plus longues que les autres, lui servent d'avirons.

456. Notonecta striata. Notonecta elytris pallidis, lineolis transversis undulatis striatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 712.

La Corise.

Cet insecte a cinq lignes & demie de longueur

sur deux lignes de largeur. Son corps est assez applati; sa tête est large & courte, & elle est de couleur jaune, à l'exception des yeux qui sont bruns; sa trompe est aiguë & recourbée en dessous. Son corcelet est noir & luisant, chargé de beaucoup de raies transversales d'un jaune pâle. Ses étuis sont fléxibles, lisses & finement travaillés pour la couleur. Lorsqu'on les regarde de près, on voit des raies noires & jaunes un peu pâles, ondulées, & la plus grande partie transversales, qui les recouvrent. Les pattes sont jaunes & le dessous du ventre est d'un brun jaunâtre; ces pattes sont très-singulieres. Les premieres sont très-courtes & composées de trois parties, une plate qui sert de cuisse, une seconde grosse & longuette, qui est la jambe, & une troisieme courte & globuleuse qui représente le tarse. Cette derniere soutient deux onglets longs posés l'un sur l'autre, dentelés du côté par lequel ils se regardent, & pointus par le bout, comme les pinces des crabes. Les secondes pattes plus longues n'ont rien de singulier, si ce n'est que leurs onglets sont déliés, longs & paralleles; mais les dernieres pattes sont larges & plus longues que les autres; leur derniere pince ou tarse, & l'onglet lui-même, sont barbus des deux côtés & représentent une nageoire large.

457. Notonecta minutissima. Notonecta elytris cinereis, maculis fuscis longitudinalibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 713.

La petite Punaise à avirons.

Cet insecte a une ligne de longueur sur une demi-ligne de largeur; il est si petit, qu'il ne paroît dans l'eau que comme un point gris. Ses yeux sont bruns, le dessus de son corps l'est aussi un peu, tout le reste est d'un gris cendré; ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on trouve toujours cet insecte sans étuis & sans aîles, de sorte qu'il ressemble plutôt à une Nymphe qu'à un insecte parfait.

458. Nepa cinerea. Nepa cinerea thorace inæquali, corpore oblongo ovata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 714.

Le Scorpion aquatique à corps ovale.

Ce Scorpion a depuis huit jusqu'à neuf lignes de longueur & cinq lignes de largeur. Sa couleur est brune, noirâtre, quelquefois un peu jaunâtre; sa tête est petite, comme enfoncée dans les épaules & placée dans une échancrure du corcelet; celui-ci est large, presque quarré, un peu plus étroit cependant antérieurement. A cette partie antérieure sont comme deux gros moignons qui s'avancent, débordent la tête & soutiennent des antennes applaties, larges, qui se terminent par un crochet replié, comme dans les pattes des Crabes; l'écusson est grand & brun. Les étuis larges se croisent & couvrent presque tout le ventre, à l'exception d'une petite partie; dans les femelles seulement, le ventre est terminé par deux appendices qui égalent les trois quarts de sa longueur. Les pattes, au nombre de quatre, sont grosses & longues.

459. Nepa cimicoides. Nepa abdominis margine serrato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 715.

La Naucore.

Cet insecte a quatre à cinq lignes de longueur sur trois lignes de largeur; il est ovale & son dos est arrondi; sa couleur est verte, panachée de brun; sa tête est large, applatie, avec une espece de bec pointu recourbé en dessous. Aux deux côtés de cette pointe sont les antennes placées en dessous proche les yeux; elles sont très-courtes, difficiles à voir, & paroissent composées de trois pieces; le corcelet est large, avec quatre ou cinq bandes brunes longitudinales; l'écusson est assez grand. Les étuis sont larges, fléxibles & croisés l'un sur l'autre; le ventre est applati & forme presque le rond.

Ses bords qui débordent les étuis, comme dans les Punaises, sont entrecoupés de vert & de brun, & paroissent figurés en scie, parce que les anneaux debordent & avancent les uns sur les autres; les pattes sont au nombre de six; les premieres naissent du corcelet au-dessous, & sont singuliérement figurées. Il y a d'abord un gros moignon court qui tient lieu de cuisse, ensuite une piece large, applatie & assez courte qui tient la place de la jambe, & enfin une troisieme composée de deux articles minces, crochus & pointus, semblable aux pinces des Crabes, qui est le tarse. Les quatre autres pattes sont plus minces, plus longues, de couleur verte, & elles n'ont rien de singulier.

460. Nepa linearis. Nepa linearis, manibus spina laterali pollicatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 714.

Le Scorpion aquatique à corps allongé. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Scorpion.*

461. Cimex lectularius. Cimex apterus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 715.

La Punaise des lits. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Punaise.*

462. Cimex lineatus. Cimex scutellaris niger, thorace lineis quinque, scutello tribus luteis, abdomine flavo, punctis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 716.

Punaise rayée. Voyez art. *Punaise* dans ce Dictionnaire.

463. Cimex clavicornis. Cimex coleoptratus, elytris nervoso carinatis reticulato punctatis, antennis clavatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 717.

La Punaise Tigre.

La tête & le dessous du corps de cette Punaise sont noirs & ses pattes sont brunes. Le corcelet est noir au milieu & blanc sur les côtés: on voit en outre sur la longueur de ce corcelet trois sillons élevés, mais les deux des côtés ne vont pas

jusqu'à la tête. Les étuis sont blancs, diaphanes, imitant le réseau, avec leurs bords ponctués de noirs; les antennes ont leurs deux premiers articles courts, le troisieme très-long, & le quatrieme court & fort gros, ce qui donne à l'antenne la figure d'une massue.

464. Cimex baccarum. Cimex ovatus griseus abdominis, margine nigro maculato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 721.

La Punaise brune à antennes & bords panachés.

La couleur & la grandeur de cet insecte varient; il est cependant pour l'ordinaire brun; quelquefois ce brun est un peu jaunâtre & uniforme; d'autres fois l'insecte paroît d'un brun nébuleux par un mélange de taches jaunes & brunes. Les aîles & la partie membraneuse des étuis varient aussi, tantôt elles sont transparentes & nullement colorées, tantôt elles sont parsemées de taches noires; mais ce qui est constant dans toutes, c'est que les antennes, ainsi que les bords du ventre, qui passent les étuis, sont variés & panachés alternativement de deux couleurs, noire & jaune fauve. Le bout du corcelet, qui est assez long, est aussi ordinairement un peu jaunâtre; le dessous de l'insecte est pâle, souvent tacheté de noir. Le corcelet est large, quelquefois un peu bronzé, & se termine sur les côtés, par des ongles mousses; ses pattes sont brunes, & on voit sur sa tête deux petits yeux lisses.

465. Cimex juniperinus. Cimex subrotundatus viridis, margine undique scutelloque apice flavo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 722.

La Punaise verte.

Elle a cinq lignes & demie de longueur sur trois lignes & demie de largeur. Sa forme est ovale; quant à sa couleur, elle est toute verte, mais le dessus de son corps est d'un beau vert, & le dessous d'un vert jaunâtre. Ses antennes sont compo-

fées de cinq articles, dont le premier est très-court & les quatre autres sont assez longs. Le dernier article est d'une couleur un peu fauve, les autres sont d'un vert pâle. La trompe affilée & pointue est couchée sous le ventre entre les pattes, & va jusqu'à la derniere paire; elle est formée de deux filets composés chacun de quatre pieces, & entre ces deux filets vers le haut se trouve la langue de l'animal, plus courte des deux tiers que la trompe. La tête est plate, plus longue que large, avec les deux yeux à réseau sur les côtés & postérieurement deux petits yeux lisses. Le corcelet est large, avec des angles obtus qui avancent sur les côtés. L'écusson est grand, & sa pointe déborde le côté intérieur de la partie écailleuse des étuis. La tête, le corcelet, l'écusson & les étuis sont finement & irréguliérement pointillés, & le fond de ces points est noirâtre. La partie membraneuse des étuis est transparente & sans couleur. Les aîles sont plus brunes, sur-tout au côté extérieur; le dessus du ventre sous les aîles est brun. Tout le dessous, ainsi que les pattes, est d'un vert jaunâtre: on apperçoit aussi un peu de cette même couleur sur les bords du corcelet & à la pointe de l'écusson.

466. Cimex oleráceus. Cimex ovatus cæruleo æneus, thorace lineola scutelli apice elytrisque puncto albo rubrove. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 722.

La Punaise verte à raies & taches rouges ou blanches.

Cette Punaise à trois lignes de longueur sur deux lignes de largeur; tout son dessus est d'un noir bleuâtre ou verdâtre un peu cuivreux, avec différentes taches ou raies tantôt blanches, tantôt rouges. Il y a d'abord une raie longitudinale sur le milieu du corcelet, une tache sur la pointe de l'écusson & une sur chaque étui à côté de la pré-

cédente ; enfin une petite bande sur les bords extérieurs du corcelet & des étuis. Le corps en dessous est noir, ainsi que les pattes & les antennes. M. Linnæus prétend que la différence de la couleur des taches vient du sexe, que les mâles portent ces taches blanches, tandis qu'elles sont rouges dans les femelles.

467. Cimex bicolor. Cimex ovatus niger, elytris nigro alboque variis alis albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 722.

La Punaise verte à quatre taches blanches.

Cet insecte a trois lignes de longueur sur deux lignes de largeur ; sa couleur est d'un noir bleuâtre ; les bords de son corcelet sont terminés sur les côtés par une bande blanche. Les étuis ont chacun deux taches de même couleur, l'une oblongue & irréguliere placée en haut, l'autre plus bas à la pointe de la partie écailleuse, moins longue, mais aussi peu réguliere que l'autre ; la partie membraneuse des étuis est brune ; le dessous du corps est tout noir ; les pattes le sont aussi avec un peu de blanc aux articulations.

468. Cimex ornatus. Cimex rotundato-ovatus nigro rubroque varius, capite alisque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 723.

La Punaise rouge du choux.

Elle a quatre lignes & demie de longueur sur trois de largeur. Ses antennes sont noires, ainsi que sa tête, qui a quelquefois un peu de rouge devant les yeux ; le corcelet est rouge, avec quatre taches noires presque quarrées posées l'une à côté de l'autre vers le milieu de sa longueur ; ces quatre taches s'avancent sur le devant, se réunissent souvent en deux proche la tête. L'écusson est noir, avec une tache rouge, longue, fourchue du côté du corcelet, & il est terminé par une tache plus large du côté de la pointe. Les étuis sont rou-

ges, avec trois taches ou plaques noires sur chacun, sçavoir une petite & ronde sur la pointe des étuis, une plus grande & ovale vers le bord extérieur, & une troisieme quatrée plus grande que les deux autres, placée sur le bord intérieur de l'étui, s'avançant entre les deux autres taches, & représentant avec celle de l'autre étui une large bande transverse placée sur le milieu de l'insecte : outre cela, les bords de l'étui qui touchent l'écusson sont noirs. La partie membraneuse des étuis est noire, de même que le dessous de l'insecte & les pattes. Les bords du ventre sont panachés alternativement de noir & de rouge.

469. Cimex acuminatus. Cimex ovalis antice attenuatus cinereo exalbidus, antennis incarnatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 723.

La Punaise à tête allongée.

Cette espece n'a rien de bien singulier pour sa couleur, qui est d'un jaune pâle & blanchâtre, mais sa forme est extraordinaire ; sa tête est allongée & finit en pointe comme un coin ou comme la trompe d'une des grosses especes de Charansons. Le corcelet est large & fait une suite continue avec la tête, allant en s'élargissant vers sa partie postérieure ; le reste du corps est ovale. L'écusson est assez grand ; la tête, le corcelet, les étuis sont couverts de petits points noirs. Du sommet de la tête partent deux raies brunes qui parcourent le corcelet dans son milieu, & qui ne sont séparées l'une de l'autre que par une petite raie jaunâtre. Ces mêmes raies vont jusques sur l'écusson, sur le milieu duquel elles disparoissent. Les antennes sont composées de cinq articles, dont les deux premiers sont fort courts ; les deux derniers sont les plus longs, & leur couleur est d'un rouge brun.

470. Cimex personatus. Cimex rostro arcuato, antennis

apice capillaceis, corpore oblongo subvilloso fusco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 724.

La Punaise Mouche.

Elle a sept à huit lignes de longueur sur deux de largeur. Sa tête est petite, occupée pour la plus grande partie par deux yeux gros & ronds; sur le devant se voit une trompe grosse, courbée en arc & réfléchie en dessous, avec laquelle cet animal pique très-fort. Devant les yeux sont les antennes, composées de quatre articles, tous les quatre assez longs. Le premier est le plus gros; le second est plus mince; & les deux derniers sont comme des filets très-déliés dont on a même peine à reconnoître l'articulation. Sur le derriere de la tête, un peu après les gros yeux réticulés, sont deux yeux lisses très-apparens. Le corcelet, inégal & presque triangulaire, a sur le devant deux gros tubercules, & va en s'élargissant postérieurement; les étuis tout-à-fait membraneux sont fort croisés l'un sur l'autre & recouvrent les aîles. Le ventre déborde un peu sur les côtés comme dans la plupart des Punaises. Les pattes sont longues, & les premieres sont plus courtes que les autres; tout l'insecte est lisse & noir par-tout. La larve de cet insecte ressemble à une araignée mal-propre, ou à une petite motte de terre qui marcheroit; elle est toujours couverte de poussiere & d'ordure; cependant ses antennes & sa trompe semblables à celles de l'insecte parfait, aident à la reconnoître; si on la touche ensuite avec une plume, la poussiere & les ordures tombent aisément, & on reconnoît toute la forme & les parties de la Punaise, aux aîles près; les pattes sont aussi plus grosses que dans l'insecte parfait.

471. Cimex annulatus. Cimex rostro arcuato, antennis apice capillaribus, corpore oblongo, subtus sanguineo maculato. *Linn. Sp. Plant.* 725.

La Punaise Mouche à pattes rouges.

Il n'y a de différence entre cette espece & la précédente que dans la couleur & les antennes ; ces antennes ont les deux derniers articles moins fins & moins déliés ; quant à la couleur, cette espece est noire comme la précédente, mais son ventre est varié de rouge & de noir, sur-tout aux côtés qui débordent les étuis. Il en est de même des pattes, où le rouge & le noir sont distribués alternativement par anneaux, sur-tout sur les cuisses, car les jambes sont toutes rouges, à l'exception de leurs extrémités ; les pieds ou tarses sont noirs.

472. Cimex gothicus. Cimex antennis apice capillaribus, corpore oblongo nigro, scutello elytrorumque apicibus coccineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 726.

La Punaise rougeâtre à antennes incarnattes.

En dessus cette Punaise est d'un rouge brun, seulement le bout de ses étuis a une tache d'un rouge sanguin ; le dessous de l'insecte & les pattes sont d'un jaune un peu verdâtre ; mais ce qui le caractérise, ce sont les antennes, dont la premiere piece plus grosse est d'un rouge brun, & la seconde fort longue, qui, à elle seule, fait les deux tiers de l'antenne, est d'un rouge incarnat, excepté vers le bout, où elle est noire ; la troisieme & la quatrieme plus courtes de beaucoup, sont jaunes vers leur origine, & noires vers le bout.

473. Cimex hyoscyami. Cimex oblongus rubro nigroque varius, alis fuscis immaculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 726.

La Punaise rouge à croix de Chevalier.

Cette Punaise a la tête rouge avec les yeux noirs & deux taches noires derriere les yeux, sur lesquelles sont placés les petits yeux lisses. Ses antennes & ses pattes sont noires ; son corcelet est rouge, avec une bande transverse noire sur le devant, & deux taches noires assez grandes & quarrées sur le derriere, une de chaque côté ; l'écusson antérieurement est noir, mais sa pointe postérieure est

rouge; les étuis sont rouges, avec une grande tache ovale quelquefois un peu angulaire sur leur milieu, & deux petits points noirs en haut proche l'écusson. Les ailes sont toutes brunes: les taches des deux étuis réunis semblent former une croix de Chevalier; le dessous de l'insecte est rouge, avec un peu de noir vers l'origine des pattes, & trois points noirs sur chaque anneau du ventre.

174. Cimex equestris. Cimex oblongus rubro nigroque varius, alis fuscis albo maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 726.

La Punaise rouge à bandes noires & à taches blanches.

Cet insecte a cinq lignes de longueur sur une ligne trois quarts de largeur. Sa tête est rouge, les yeux seulement sont noirs, avec quelque peu de noir derriere ces yeux. Les antennes & les pattes sont aussi noires; les corcelet est rouge, si ce n'est sur le devant, où il a une assez large bande noire transverse terminée postérieurement par deux appendices de même couleur. Les étuis sont rouges, avec une bande noire transverse & sinuée dans leur milieu. Cette bande est d'un noir plus foncé vers le bord extérieur de l'étui, & se prolonge vers le bord intérieur jusqu'a une tache noire qui est un peu plus haut vers l'écusson. La partie membraneuse des étuis est chargée de plusieurs taches blanches, sçavoir une ronde vers le milieu, & plusieurs oblongues vers le haut, qui partent de la jonction de cette membrane avec la partie écailleuse: en dessous l'insecte est noir vers le haut; son ventre seul est rouge, avec quatre points noirs sur chaque anneau.

475. Cimex apterus. Cimex oblongus rubro nigroque varius, elytris rubris punctis duobus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 727.

La Punaise rouge des jardins.

Cette espece se trouve en quantité & par tas dans les jardins aux pieds des arbres; & parmi le grand nombre qui s'en trouve, il est rare d'en voir qui aient des ailes. Cette partie manque à presque toutes, ainsi que la portion membraneuse des étuis; elles ont seulement la partie écailleuse. Malgré cette défectuosité, elles sont parfaites pour la forme & la grandeur, puisqu'elles s'accouplent; sa tête est noire, ainsi que les antennes, les pattes & l'écusson. Le corcelet est rouge dans tout son contour & noir au milieu par le moyen d'une grande tache de cette couleur, qui, dans sa partie intérieure, est à moitié divisée en deux par un trait rouge. Les étuis sont rouges avec une tache noire, grande & très-ronde dans leur milieu, & un point noir vers le haut; les ailes, quand elles se rencontrent, sont noires. Le dessous de l'insecte est noir, bordé de rouge, outre un peu de rouge qui se trouve à l'origine des pattes & à l'anus.

476. Cimex pratensis. Cimex oblongus griseus, scutello macula cordata viridi, elytris macula ferruginea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 728.

La Punaise gris-fauve porte-cœur.

La tête de cette Punaise & son corcelet sont gris, entremêlés de couleur fauve & verdâtre. Sur le derriere de sa tête, on voit une petite raie transverse noire. L'écusson a une tache d'un jaune citron bien formée en cœur, & entourée de noir. Les étuis sont de la même couleur que le corcelet, mais ils ont un peu plus bas que leur milieu, en tirant vers le bout, une tache fauve plus ou moins grande & plus ou moins marquée, après laquelle est une tache jaunâtre & ensuite la pointe de l'étui qui est brune; les ailes sont aussi un peu brunes; le dessous de l'insecte est jaunâtre, avec un peu de fauve; ses pattes & ses antennes sont de la même couleur.

177. Cimex campestris. Cimex oblongus viridis, scutello macula cordata viridi, elytris macula ferruginea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 728.

La Punaise verte porte-cœur.

Le verd jaunâtre domine dans cette espece. Sa tête & son corcelet sont de cette couleur, avec un peu de brun, sur-tout vers la partie postérieure du corcelet. L'écusson a une tache d'un jaune vert figurée en cœur, & bien terminée par un peu de brun, qui est sur les bords des étuis qui touchent cet écusson. Ces étuis sont verdâtres, avec une tache brune bien marquée, un peu plus bas que leur milieu, tirant vers la pointe. Les antennes sont un peu brunes; les pattes & le dessous de l'insecte sont jaunes.

178. Cimex vagabundus. Cimex linearis variegatus, pedibus anticis breviſſimis crassis inflexis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 732.

La Punaise culiciforme.

Cette Punaise a l'air d'un Cousin ou d'une petite Tipule; son corps est long & très-étroit; sa tête est assez grande, avec une trompe un peu en arc recourbée en dessous. Son corcelet est allongé & cylindrique. Les étuis, qui sont fort larges, ont leur partie écailleuse fort petite & la partie membraneuse très-grande. Les pattes de devant sont courtes & plus grosses que les autres; les quatre de derriere & les antennes sont plus fines qu'un fil de soie & très-longues, ayant deux fois la longueur du corps. Tout l'insecte est entrecoupé & panaché de blanc & de brun.

179. Aphis sambuci. Aphis sambuci nigra. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Puceron du Sureau.

Cette espece est toute d'un noir matte bleuâtre; souvent les tiges du sureau en sont couvertes.

480.

480. Aphis tiliæ. Aphis tiliæ Europea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 734.

Le Puceron du tilleul.

Le corps de cette espece est allongé ; sa couleur est verdâtre, mais des deux côtés de son corcelet on voit des raies noires ; le dessous du ventre a aussi quatre raies longitudinales de points noirs. Les antennes & les pattes sont entrecoupées de blanc & de noir, & les ailes, bordées de noir, ont outre cela vers le bord extérieur sept ou huit taches ou points bruns.

481. Aphis betulæ. Aphis betulæ alba. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 735.

Le Puceron du bouleau.

Ce Puceron est un des plus petits ; sa couleur est verdâtre : on voit sur les bords des anneaux de son ventre des points noirs ; la loupe peut à peine découvrir les appendices de sa queue.

482. Aphis quercus. Aphis quercus proboscide longissimâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 735.

Le Puceron des écorces à longues trompes.

Sa couleur brune approche de celle du caffé : on n'apperçoit point les appendices de son ventre ; mais ce qu'il y a de singulier, c'est la longueur de sa trompe, qui est trois fois au moins plus longue que son corps ; l'insecte la fait passer entre ses jambes, & elle déborde de beaucoup par derriere ; il peut cependant la racourcir & la retirer quand il veut.

483. Aphis aceris platenoides. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 736.

Le Puceron de l'érable.

Ce Puceron est grand & large ; sa couleur est verte, mais le milieu de sa tête & son corcelet sont noirs ; le dessous du ventre a quelques tubérosités, & sur sa partie postérieure, on voit une

tache brune formée en cœur, divisée en deux antérieurement; les appendices de son ventre sont fort courts, ce ne sont que deux boutons; les antennes sont déliées.

484. Chermes abietis. Chermes pini abietis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 738.

La Psylle du sapin.

Sa couleur est jaunâtre; ses yeux sont bruns, & entre les deux yeux on voit un petit point noir; ses antennes sont longues & cétacées; ses aîles, vues à un certain jour, paroissent de couleur bleuâtre plombée.

485. Coccus hesperidum. Coccus hybernaculorum. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 739.

Le Kermès des orangers.

On trouve souvent les orangers tout couverts de cet insecte, que quelques-uns ont appellé la Punaise des orangers. Il est ovale, oblong, de couleur brune, & couvert d'une espece de vernis qui le rend luisant; il a six pattes en dessous & une échancrure à sa partie postérieure; c'est un peu avant cette échancrure que sont les filets au nombre de quatre, qui sortent pour peu que l'on presse l'insecte: ces filets sont blancs. Celui que nous venons de décrire est la femelle, le mâle doit être aîlé. Lorsque la femelle est jeune, elle court sur l'oranger, mais bientôt elle se fixe à une place où elle s'attache, & elle grossit en suçant le suc de la feuille par le moyen de sa trompe qui est en dessous; enfin à mesure que son corps augmente, elle perd tout mouvement & même la forme d'insecte; ses anneaux s'effacent: ce n'est plus qu'une espece de pellicule seche formée en calotte attachée sur la feuille, sous laquelle est renfermé un nombre infini d'œufs. Le corps de la mere leur fait une enveloppe de dessous laquelle sortent les petits lorsqu'ils écloseut.

486. Coccus adonidum. Coccus rufa farinacea pilosa. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 740.

La Cochenille des serres.

Le mâle de cet insecte est petit; ses antennes sont longues pour sa grandeur; ses pattes & son corps sont rougeâtres, presque de couleur de rose & couverts d'un peu de farine blanche; ses deux aîles & les quatre filets de sa queue sont d'un blanc de neige; de ces quatre filets, deux sont plus longs, & les deux autres un peu plus courts. La femelle n'a point d'aîles & ressemble pour la forme à un petit Cloporte; elle est ovale, oblongue, toute couverte d'une farine blanche; elle a des antennes un peu moins grandes que celles du mâle; en dessous elle a six pieds; son corps est composé de quatorze anneaux qui ont sur les côtés des appendices, dont les deux dernieres qui terminent la queue sont plus longues que les autres, ensorte que cette queue paroît comme bifurquée; c'est entre ces deux appendices plus longues que sont les quatre filets de la femelle, plus courts que ceux du mâle, peu apparens, & que l'on ne voit gueres sans presser le corps de l'animal.

487. Coccus ulmi. Coccus ulmi compestris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 740.

La Cochenille de l'orme.

Elle est brune, ovale & se termine en pointe par les deux bouts; elle se fixe de bonne heure sur l'arbre, & forme en dessous & sur les côtés un duvet blanc & cotonneux dans lequel elle paroît enfoncée; elle conserve jusqu'à la fin sa forme d'insecte, & l'on distingue toujours les anneaux de son corps, quoiqu'elle meure sur la place.

488. Coccus polonicus. Coccus radicis scleranthi perennis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

Le Kermès des racines.

Cet insecte se trouve à la racine d'une espece de *polygonum*, appellé *Knawel*, où il forme un grain rond de couleur brun rougeâtre. Voyez dans le Dictionnaire *des Plantes, Arbres & Arbustes de la France.*

489. Coccus phaleridis. Coccus radicum phaleridis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 742.

La Cochenille du chiendent.

Elle ressemble beaucoup à la Cochenille des serres. La femelle est blanchâtre, un peu couleur de chair, couverte d'une poussiere farineuse, avec deux antennes courtes & six pattes en dessous.

490. Thrips physapus. Thrips elytris glaucis, corpore atro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 743.

Le Trips noir des fleurs.

Cet insecte est noir; ses étuis sont bleuâtres ou couleur de gorge de Pigeon. Voyez pour sa forme la description de l'insecte suivant.

491. Thrips juniperina. Thrips elytris niveis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 743.

Le Trips à pointe.

Cette espece, la plus grande de son genre, est noire & luisante; ses antennes sont jaunâtres & composées de sept articles, trois plus longs & d'une couleur plus claire, & les quatre derniers plus courts & plus foncés; sa tête est allongée; on voit en dessous une petite fente longitudinale qui forme la bouche; le corcelet est noir, ainsi que le ventre qui est allongé & qui se termine par une pointe assez visible. Les aîles & les étuis sont blanchâtres, étroits, un peu croisés vers le bout & chargés vers la pointe de quelques petits poils. Le ventre des deux côtés déborde les aîles & les étuis. Les pattes ont leurs cuisses & leurs jambes noires, & leurs tarses jaunâtres comme les anten-

nes ; ces tarses ont deux articles, un long, l'autre gros, formant une vésicule.

492. Thrips fasciata. Thrips elytris albis nigrisque fasciatis, corpore fusco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 743.

Le Trips à bandes.

Les étuis de cet insecte ont trois bandes blanches transverses sur un fond noir, une au milieu & une au bas de l'étui.

493. Papilio eques macheon. Papilio eques alis caudatis concoloribus flavis limbo fusco lunulis flavis ; angusto ani fulvo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 750.

Le grand Papillon à queue de fenouil.

Ce Papillon est un des plus grands & des plus beaux de ce pays ; il est panaché de jaune & de noir ; ses yeux, ses antennes & sa trompe sont noirs ; son corps est jaune sur les côtés & en dessous, & noir en dessus. Les ailes supérieures assez arrondies ou du moins terminées par un angle extérieur mousse, sont noires, à l'exception de ce qui suit : 1°. elles ont trois grandes taches jaunes irrégulieres & inégales le long du bord supérieur de l'aile ; 2°. huit petites taches demi-circulaires presqu'égales le long du bord postérieur, & sur le milieu de l'aile, huit autres taches jaunes longues rangées en bande transverse, inégales, & qui vont en grandissant à mesure qu'elles approchent du bord inférieur ; le reste de l'aile est noir, mais comme parsemé d'une poussiere jaune, le dessus & le dessous sont de même ; les ailes inférieures sont comme dentelées à leur bord, & une des dents, sçavoir la troisieme en commençant, à compter du corps, est allongée en pointe ou stilet, & forme une assez longue queue. Ces ailes ont leur partie supérieure & leur milieu jaunes, avec quelques traits noirs seulement : vient ensuite une large bande transversale noire, mais couverte d'une pous-

sière bleue ou azurée, & enfin l'aîle est terminée à son bord par six taches jaunes formées en croissant, outre une septieme de couleur fauve rougeâtre entourée de bleu, qui est la plus proche du ventre & qui forme une espece d'œil. La Chenille qui donne ce Papillon est grande & lisse : elle a seize pattes ; sa couleur est d'un beau vert clair, avec une bande transversale d'un noir foncé sur chaque anneau ; sur cette bande noire sont des taches fauves. Cette Chenille est fort belle : elle se trouve sur le fenouil, la ferule, &c.

494. Papilio eques podalirius. Papilio eques alis caudatis subconcoloribus : flavescentibus, fasciis nigricantibus geminatis, posticis subtus linea sanguinea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 751.

Le Flambé.

La forme de ce Papillon est précisément la même que celle du précédent. Il est de couleur jaune un peu pâle ; ses aîles supérieures colorées en dessous comme en dessus ont leur bord extérieur noir, & de plus six bandes noires transverses qui partent du bord supérieur de l'aîle, & vont en se rétrécissant vers le bord intérieur. Ces bandes sont alternativement grandes & petites ; les grandes traversent toute l'aîle, & les petites ne vont pas jusqu'à la moitié. Les aîles inférieures sont jaunes, avec une seule bande noire qui traverse toute l'aîle en descendant obliquement ; elles sont dentelées à leur bord & ont une longue appendice ou queue encore plus fine & plus longue que celle du Papillon du fenouil ; leur bord a une bande noire assez large, après laquelle sont six taches jaunes ; la bande noire est chargée de quatre ou cinq lunules bleues, & à son extrémité du côté intérieur est une tache fauve bordée de bleu par en bas ; le dessous de ces aîles inférieures est semblable au dessus.

495. Papilio heliconii cratægi. Papilio alis integerrimis rotundatis albis venis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 758.

Le Gasé.

Cet insecte a treize lignes de longueur sur deux pouces & demi de largeur ; il est blanc tant en dessus qu'en dessous ; les nervures seules sont noires & s'élargissent un peu aux bords des aîles supérieures ; ces nervures noires sur un fond blanc, font ressembler ce Papillon à une gase. Sa Chenille est velue, noire, chargée de poils courts qui partent immédiatement de son corps : ces poils blancs & jaunes forment de chaque côté du corps une espece de bande de la même couleur.

496. Papilio danai brassicæ. Papilio danai alis integerrimis rotundatis albis, primoribus maculis duabus apicibusque nigris, major. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 759.

Le grand Papillon blanc du choux.

Ce Papillon est un des plus communs & des plus connus : on le voit voltiger par-tout dans les jardins ; il est de couleur blanche, avec quelques différences suivant le sexe. Le mâle en dessus est blanc, avec le bout des aîles supérieures noir, & deux taches noires sur ces mêmes aîles, outre une troisieme petite tache au bord intérieur de la même aîle, & une autre au bord supérieur & correspondant de l'aîle inférieure. La femelle en dessous est toute blanche sans aucuns poils noirs, & a seulement le bout des aîles noir. En dessous le mâle & la femelle sont tout-à-fait semblables ; ils sont blancs avec deux taches noires sur les aîles supérieures & le bout de ces aîles, ainsi que toutes les aîles de dessous, lavées d'un peu de jaune pâle ou couleur de soufre. La Chenille de ce Papillon est panachée de couleur jaune, noire & bleue.

497. Papilio danai rapæ. Papilio danai alis integerrimis

rotundatis; primoribus maculis duabus apicibusque nigris; minor. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 759.

Le petit Papillon blanc du chou.

Il a onze lignes de longueur sur vingt-trois lignes de largeur; il ne diffère du précédent que parce qu'il est plus petit; il est blanc avec les deux points noirs, & le bout des ailes supérieures noir; le dessous ressemble aussi tout-à-fait à celui du grand Papillon blanc, mais sa Chenille est différente de celle du précédent; elle est d'un assez beau vert, avec une bande d'un blanc jaunâtre de chaque côté.

498. Papilio danai napi. Papilio danai alis integerrimis rotundatis albis, subtus venis dilatato-virescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 760.

Le Papillon blanc veiné de vert.

Ce Papillon est assez semblable aux deux précédens; il est tout blanc en dessus sans taches ni points, seulement les bouts des ailes supérieures sont un peu noirâtres. En dessous les ailes sont toutes blanches, si ce n'est à leur base, où il y a un peu de teinte verte; les inférieures aussi de couleur blanche ont en dessous de larges veines ou bandes de couleur verdâtre dont elles sont panachées.

499. Papilio danai cardamines. Papilio danai alis integerrimis rotundatis albis, primoribus medio fulvis, posticis subtus viridi nebulosis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 761.

L'Aurore.

Ce Papillon a huit lignes de longueur sur dix-neuf lignes de largeur. La femelle est toute blanche en dessus, avec très-peu de brun au bout des ailes supérieures, & une tache noire en croissant dans leur milieu; la base des ailes est aussi un peu noire. En dessous les ailes supérieures ont la tache noire en croissant dans leur milieu & le bout panaché d'un jaune verdâtre; mais les ailes inférieu-

tes ont en dessous des raies & des taches vertes qui panachent toute l'aîle en suivant les nervures. Le mâle est tout-à-fait semblable à la femelle, si ce n'est que la moitié extérieure des aîles de dessus, depuis le croissant noir jusqu'au bout, est teinte d'une belle couleur jaune aurore.

500. Papilio danai hyale. Papilio danai alis integerrimis rotundatis flavis, posticis macula fulva, subtus puncto sesqui altero argenteo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 764.

Le Souci.

Il y a trois variétés de ce Papillon. La premiere est en dessus de couleur de souci, avec une large bordure noire, plus étroite cependant aux aîles inférieures; de plus, les aîles supérieures ont dans leur milieu une tache noire ronde qui tranche sur la couleur de souci; & les inférieures ont dans le haut une tache de couleur fauve assez vive.

La seconde variété differe de la premiere en ce que la bordure de ses aîles est moins noire & plus large, & qu'elle est panachée de taches citronées au nombre de trois ou quatre sur chaque aîle, tant supérieure qu'inférieure.

La troisieme variété est de couleur de citron pâle; ses aîles supérieures ont une bordure noire, étroite, panachée d'une bande pareillement de couleur de citron qui la coupe dans son milieu; les inférieures n'ont point de bordure noire, mais seulement quelques points à leur bord; du reste, on voit sur les aîles supérieures la tache noire, & sur les inférieures la tache fauve.

En dessous tous ces Papillons sont d'un jaune pâle, sur-tout aux aîles supérieures, avec le point noir sur ces aîles & le point fauve, mais blanchâtre au milieu sur les inférieures. Ils n'ont point de bordure noire de ce côté; tout le tour de leurs aîles est terminé par un trait fauve rougeâtre; les pattes sont de la même couleur fauve ainsi que les antennes.

501. Papilio danai rhamni. Papilio danai alis integerrimis angulatis flavis, singulis puncto flavo, subtus ferrugineo. *Linn Syst. nat. edit.* XII. 765.

Le Citron.

Les antennes de ce Papillon figurées en masse allongée sont de couleur fauve; ses aîles, tant supérieures qu'inférieures, ont chacun un angle bien marqué. Leur couleur est d'un jaune citron, quelquefois verdâtre des deux côtés, avec une tache ronde de couleur de souci sur le milieu de chaque aîle; le bord des supérieures a aussi quelques points de même couleur; le corps du Papillon est noir, avec de longs poils blancs; les pattes sont blanches. Le mâle est d'un citron plus foncé, & la femelle est plus pâle; sa Chenille est rase, de couleur verte, & a de chaque côté du corps une ligne blanche: elle est garnie de petites pointes coniques, noires & écailleuses; ses jambes sont au nombre de seize, comme celles de toutes les Chenilles de son genre, & elles sont garnies d'une demi-couronne de crochets; sa chrysalide, attachée transversalement, a une particularité, c'est d'avoir sous le ventre une espece de sac très-renflé qui sert de fourreau pour loger les aîles du Papillon qui en doit sortir.

502. Papilio danai hyperantus. Papilio danai alis integerrimis fuscis, subtus primoribus ocellis tribus, posticis duobus tribusque.

Le Tristan.

Ce Papillon a six lignes de longueur sur dix-huit de largeur; il est tout brun en dessus; en dessous il est aussi de couleur brune, mais un peu plus claire, avec trois yeux sur chacune des aîles supérieures, & cinq sur les inférieures. Ces yeux sont formés par un point ou prunelle blanche entourée d'un cercle noir, qui, lui-même, est enfermé dans un autre cercle jaune; les yeux des aîles supérieures sont plus petits, & leur prunelle paroît peu;

ceux des inférieures sont plus marqués. Les deux qui sont placés proche le bord extérieur se touchent, & les trois autres disposés en bande transversale & presqu'à égale distance, sont près du bord intérieur.

503. Papilio nymphalis jo. Papilio nymphalis alis angulato dentatis fulvis nigro-maculatis, singulis subtus ocello cæruleo *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 769.

Le Paon du jour, ou *l'Œil de Paon.*

Ce Papillon est très-aisé à reconnoître par les yeux de Paon qu'il porte en dessus au nombre de quatre, un sur chaque aîle : ce qui lui fait donner le nom qu'il porte. Ses aîles sont anguleuses sont noires en dessous, en dessus elles sont d'une couleur fauve rougeâtre ; les supérieures ont à leur bord d'en haut deux taches noires allongées, avec une tache jaune entr'elles ; à leur extrémité se trouve l'œil grand, rougeâtre au milieu, entouré d'un cercle jaune, accompagné d'un peu de bleu vers le côté extérieur ; de ce même côté, en suivant la direction du bord, sont cinq ou six taches blanches rangées par ordre ; les aîles inférieures sont plus brunes, & ont chacune un grand œil d'un bleu noirâtre au milieu, entouré d'un cercle gris. La Chenille de ce Papillon est d'un noir foncé piqué d'un peu de blanc.

504. Papilio nymphalis mæra. Papilio nymphalis alis subdentatis fuscis, utrinque primoribus sesqui ocello, posticis ocellis supra tribus. *Linn. Syst nat. edit.* XII. 771.

Le Satyre.

Ce Papillon varie infiniment : non-seulement les mâles différent des femelles, mais parmi ceux du même sexe, on en trouve qui ont des différences très-sensibles ; en général, tous ont les aîles en dessus variées & comme nébuleuses par un mélange de brun & de fauve ; les mâles ont ordinairement plus de brun : souvent toutes leurs aîles

sont brunes en dessus, avec une bande fauve seulement sur les bords, qui est entrecoupée par des nervures brunes ; d'autres fois, outre cette bande il y a sur le reste des ailes des taches fauves. Les femelles ont leurs ailes fauves en dessus ; il y a seulement quelques raies brunes ondées. Les ailes supérieures ont en dessus, vers l'angle, un œil noir avec la pupille blanche ; souvent cet œil est allongé & à deux prunelles blanches ; enfin quelquefois à côté de cet œil il y en a un très-petit comme un point du côté extérieur, qui cependant, malgré sa petitesse, a une prunelle blanche bien distincte. Les ailes inférieures ont ordinairement en dessus trois yeux, dont un placé du côté du ventre, est très-petit & quelquefois manque, ensorte qu'alors il n'y en a que deux ; d'autres fois au contraire il y en a quatre au lieu de trois ; en dessous les ailes supérieures sont fauves, avec des raies ondées, brunes, plus membraneuses & plus noires dans les mâles que dans les femelles ; ces ailes ont en dessous les mêmes yeux qu'en dessus. Les ailes inférieures sont en dessous brunes, ondées de bandes transversales sinuées, de couleur cendrée plus claire dans les femelles que dans les mâles : ces ailes ont constamment en dessous sept yeux fort jolis ; leur milieu est formé par un point blanc entouré d'un cercle noir, autour est un cercle fauve entouré d'un autre brun ; celui-ci est lui-même enfermé par un second cercle fauve, & un dernier cercle brun termine le tout ; tous ces cercles droits & bien marqués font un effet très-joli ; il faut remarquer que des sept yeux dont nous parlons, les deux plus proches du ventre s'unissent & souvent se confondent ensemble par leurs bords.

505. Papilio nymphalis ægeria. Papilio nymphalis alis den-

tatis fuscis luteo maculatis, utrinque primoribus ocello, posticis suprà tribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 771.

Le Tircis.

Ses aîles sont arrondies, mais un peu dentelées à leurs bords; elles sont en dessus de couleur brune, avec des taches d'un jaune fauve, assez grandes, isolées & séparées les unes des autres, de forme différente, la plupart rondes ou quarrées, au nombre de dix ou douze sur les aîles supérieures, & de deux ou trois sur les inférieures. Les aîles supérieures ont vers l'ongle du bout un œil formé par un point blanc entouré d'un cercle noir. Les inférieures ont une rangée de quatre yeux, dont le dernier, placé près du bord extérieur, est petit & souvent manque, enforte qu'il n'y en a que trois. Ces yeux ont un cercle extérieur jaune de plus que ceux des aîles supérieures; en dessous les aîles supérieures sont à peu près comme en dessus, si ce n'est qu'elles sont plus claires, parce que leurs taches jaunes sont bien plus grandes & se touchent en plusieurs endroits; les inférieures sont d'un brun gris marbré & nuancé sans yeux, on apperçoit seulement quelques vestiges des yeux qui sont en dessus. Les antennes de ce Papillon ont la masse du bout un peu allongée, & sa Chenille n'est point épineuse.

506. Papilio nymphalis galathea. Papilio nymphalis alis dentatis albo nigroque variis, subtus primoribus ocello unico, posticis quinque obsoletis. *Linn. Sp. Plant.* 774.

Le Demi-deuil.

Ce Papillon a dix lignes de longueur sur vingt-deux de largeur; ses aîles sont arrondies, de couleur blanche un peu jaune en dessus, avec les nervures & des taches presque quarrées assez grandes & de couleur noire, placées entre les nervures. Le dessous des aîles est de même d'un blanc jaunâtre, avec des taches & des nervures noires, mais moins larges & moins grandes qu'en dessus; parmi ces

taches du dessous, il y en a une sur les ailes supérieures, & cinq sur chacune des inférieures, qui forment de petits yeux.

507. Papilio nymphalis femele. Papilio nymphalis alis dentatis fulvo nigroque nebulosis, primoribus utrinque ocellis duobus, posticis suprà unico. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 772.

Le Silene.

C'est un des grands Papillons du pays : en dessus, ses ailes sont d'un noir brun, avec une large bande transversale blanche proche le bord extérieur; sur cette bande sont aux ailes supérieures deux especes d'yeux bleus entourés d'un cercle noir, l'un proche l'angle extérieur, l'autre très-petit vers le milieu de la bande blanche. Sur les ailes inférieures il n'y a qu'un œil vers le bas de la bande blanche. Le dessous du Papillon est semblable au dessus, si ce n'est que le noir des ailes inférieures est panaché d'ondes blanches.

508. Papilio nymphalis dejanira. Papilio nymphalis alis dentatis fuscis, primoribus utrinque ocellis quinque, posticis sex fasciâque albâ rependâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 774.

La Baccante.

La Baccante est toute brune en dessus; en dessous, elle est à peu près de la même couleur, mais la moitié inférieure de ses ailes est plus pâle & même blanche dans les ailes de dessous. Sur cette partie blanche, sont cinq petits yeux sur chaque aile, & le bord de l'aile est terminé par trois raies brunes parallèles. Ces yeux des ailes sont formés par un point ou prunelle blanche entourée d'un cercle noir, autour duquel est un second cercle jaune, & le tout est enfermé par un troisieme cercle brun; mais les yeux des ailes supérieures n'ont point de points blancs au milieu, & des cinq que l'on compte sur ces ailes, les trois d'en haut sont beaucoup plus petits, & les deux d'en bas plus grands; ils se touchent tous & forment une bande,

les yeux des aîles inférieures ont tous la prunelle blanche ; deux d'entr'eux se touchent & sont placés près le bord extérieur ; ceux-là sont d'une grandeur moyenne ; les trois autres sont éloignés des premiers, & des trois, il y en a deux grands & un très-petit proche le bord extérieur.

509. Papilio nymphalis jurtina. Papilio nymphalis alis subdentatis fuscis, primoribus supra litura flava ocello utrinque unico. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 774.

Le Corydon.

Les quatre aîles sont en dessus de couleur brune un peu cendrée, & celles de dessous ont chacune une tache longue transverse plus foncée, qui, partant du corps ou de la base de l'aîle, s'avance jusqu'à la moitié environ. En dessous, les aîles supérieures sont jaunes, avec un bord brun, large environ d'une ligne & demie vers le côté extérieur ; de plus, elles ont chacune à leur angle extérieur un petit œil noir, avec un point blanc dans son milieu. Les aîles inférieures sont brunes, un peu plus claires cependant qu'en dessus, & elles ont chacun quatre petits points noirs, dont deux sont plus grands & deux plus petits ; ces derniers manquent assez souvent.

510. Papilio nymphalis cardui. Papilio nymphalis alis dentatis fulvis albo nigroque variegatis, posticis utrinque ocellis quatuor sæpius cæcis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 774.

La Belle-dame.

Ce Papillon est élégant ; il a les aîles dentelées, peu anguleuses ; les supérieures en dessus sont mêlées de taches fauves, un peu couleur de cerise vers le bord intérieur, & de taches blanches au bord extérieur vers le bout de l'aîle, le tout sur un fond noir peu foncé ; les inférieures sont de couleur fauve rougeâtre, avec plusieurs taches noires, dont il y a une rangée de forme ronde qui borde l'aîle. En dessous, les aîles supérieures sont

presque toutes de couleur de cerise, avec quelques taches noires, blanches & jaunes ; les inférieures sont marbrées de gris, de jaune & de brun, avec cinq taches en forme d'yeux, rangées en bandes qui bordent l'aîle au même endroit où sont en dessus les taches rondes & noires ; l'élégance de ce Papillon lui a fait donner le nom de Belle-dame. Sa Chenille est de couleur grise & épineuse, & se trouve sur les chardons.

511. Papilio nymphalis antiopa. Papilio nymphalis alis angulatis nigris limbo albido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 776.

Le Maria.

Ce grand & beau Papillon est un des plus rares de ce pays. Ses aîles ont des pointes & des ongles à leurs bords, elles sont noires tant en dessus qu'en dessous, avec un bord large de deux lignes environ, & d'un blanc souvent un peu jaunâtre ; le bord supérieur de l'aîle n'a point cette bande, mais en dessus il a deux taches blanches allongées. Le bord inférieur de l'aîle avant la bande blanche, a souvent une rangée de lunules violettes ou bleuâtres peu marquées. Le corps & les antennes de l'insecte sont noirs.

La Chenille est chargée d'épines qui sont simples & sans branches ; elle est noire, avec de grandes taches rousâtres sur le dos, & ses huit jambes intermédiaires, de même couleur rousse. Les crochets des jambes membraneuses forment presqu'une couronne complette. Sa chrysalide est noire, avec quelques taches rougeâtres.

512. Papilio nymphalis polychloros. Papilio nymphalis alis angulatis fulvis nigro maculatis, primoribus suprà punctis quatuor nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 777.

La grande Tortue.

Les ailes anguleuses de ce Papillon sont de couleur fauve en dessous ; celles de dessus ont à leur bord supérieur quatre taches noires un peu allongées,

gées, entre lesquelles l'aîle est plus jaune & plus claire qu'ailleurs. Dans le milieu de l'aîle, il y a quatre autres taches plus petites, isolées & pareillement de couleur noire ; les aîles inférieures ont leur moitié d'enhaut noire, & le reste de la même couleur que les supérieures. Le bord extérieur des unes & des autres est noir, avec une raie jaune dans le milieu de cette bande noire; en dessous, les aîles sont d'un brun noirâtre. Sa Chenille est entremêlée de brun & de jaune; elle se trouve sur l'orme; sa chrysalide est remarquable par quatre ou six points argentés, posés en deux bandes longitudinales, dont elle est ornée.

513. Papilio nymphalis urticæ. Papilio nymphalis alis angulatis fulvis nigro-maculatis, primoribus supra punctis tribus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 777.

La petite Tortue.

Il y a beaucoup de ressemblance entre ce Papillon & le précédent : celui-ci est plus petit; il a au bord extérieur des aîles de dessus, vers l'angle extérieur entre les taches noires, une tache blanche qui n'est point dans le précédent; de plus, sur le milieu des aîles de dessus, il y a trois taches ou points noirs isolés, au lieu de quatre qui se voient dans la grande Tortue. Enfin les bords extérieurs des aîles de dessus & de dessous sont noirs, avec une raie jaune, mais ils ont de plus sur la bande noire, des lunules ou croissans bleus : en dessous, les aîles sont d'un brun ondé par nuances, & celles de dessus ont dans leur milieu une grande tache jaune pâle.

514. Papilio nymphalis C album. Papilio nymphalis alis angulatis fulcis nigro-maculatis, posticis subtus C albo notatis. *Linn. Syst nat. edit.* XII. 778.

Le Gamma, ou *Robert-le-diable.*

Les aîles de cette espece sont très-anguleuses & comme déchiquetées à leurs bords : en dessus,

elles sont fauves, avec plusieurs taches noires, dont quelques-unes, au nombre de quatre ou cinq, sont isolées, & les autres tiennent ensemble; en dessous, elles sont plus ou moins brunes, ondées de différentes nuances, & quelquefois d'un peu de bleu, & de plus, les ailes inférieures ont chacune dans leur milieu en dessous une tache blanche de la forme d'un *g*; ses pattes sont blanches dans leur milieu. Sa Chenille épineuse est brune sur les côtés, & a sur le dos une large bande longitudinale blanche qui ne va pas jusqu'aux quatre premiers anneaux: ce qui la fait ressembler à l'habillement d'un Bedeau.

515. Papilio nymphalis atalantæ. Papilio nymphalis alis dentatis albo maculatis, fascia communi purpurea, primoribus utrinque posticis marginali. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 779.

Le Vulcain.

Il a les ailes dentelées, un peu anguleuses; elles sont en dessus de couleur noire, avec une large bande rouge sur chacune, outre quelques petites taches blanches au bout des ailes supérieures, ce qui le fait aisément reconnoître. En dessous, les ailes supérieures ont les mêmes taches rouges & blanches qu'en dessus, & de plus quelques ondes bleues sur un fond noir entre ces taches. Les ailes inférieures en dessous sont marbrées de différentes nuances de brun; les antennes sont composées d'anneaux alternativement blancs & noirs; sa Chenille épineuse est noire; elle a de chaque côté du corps une suite de traits couleur de citron.

516. Papilio nymphalis cinxia. Papilio nymphalis alis dentatis fulvis nigro-maculatis, subtus fasciis tribus exalbido flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 784.

Le Damier.

Il y a plusieurs variétés de ce Papillon; la premiere est fauve en dessus, parsemée de taches noi-

res, rondes & de points isolés, comme le petit Nacré : en dessous, elle a des petits points semblables, & sa couleur est la même, à l'exception du bord des aîles supérieures, qui est d'un jaune citron, & de trois bandes transverses sur les aîles inférieures.

La seconde variété ressemble à la premiere pour la couleur, mais au lieu de points noirs isolés, elle a, tant en dessus qu'en dessous, des nervures noires longitudinales & transverses qui se croisent & forment des mailles ou quarrés, à peu près comme sur un damier ou un échiquier.

La troisieme variété, plus grande que les autres, leur ressemble pour la couleur, & outre les mailles de ses aîles, semblables à celles qui se voyent sur la seconde, elle a une rangée de points noirs posés chacun sur le milieu d'un quarré, le long du bord des aîles inférieures, tant en dessus qu'en dessous.

Enfin une quatrieme qui a les mailles de la seconde & les points de la troisieme, & en outre trois bandes jaunes transverses sur les quatre aîles, tant en dessus qu'en dessous ; le reste de ses aîles est fauve.

517. Papilio nymphalis paphia. Papilio nymphalis alis dentatis luteis nigro-maculatis, subtus lineis argenteis transversis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 785.

Le Tabac d'Espagne.

Les aîles de cette grande & belle espece sont en dessus de couleur fauve ou de tabac d'Espagne, avec quelques raies longitudinales & plusieurs rangées de taches noires rondes, qui suivent la direction du contour de l'aîle : en dessous, les aîles supérieures sont comme en dessus ; mais les inférieures ont des bandes transverses un peu obliques & comme ondées, de couleur d'argent ou de nacre, & de plus elles sont lavées d'une petite teinte de verd.

518. Papilio nymphalis aglaja. Papilio nymphalis alis dentatis flavis nigro-maculatis, subtus maculis XXI argenteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 785.

Le grand Nacré.

Ses aîles arrondies & peu dentelées, sont fauves en dessus, avec des taches & des raies noires. En dessous, les aîles supérieures sont d'une couleur fauve plus pâle, avec des taches semblables, & quelquefois un peu de nacre vers l'angle extérieur; mais les inférieures, presque jaunes, ont de grandes plaques argentées ou nacrées au nombre de vingt, vingt-une, ou vingt-quatre sur chacune, sçavoir une bande qui borde l'aîle, ordinairement composée de sept taches en forme de croissant; une au milieu posée transversalement, composée de sept, huit & quelquefois dix taches, les unes plus grandes, les autres plus petites; & enfin cinq ou six taches assez grandes posées irrégulièrement proche la base de l'aîle, ou vers l'endroit où elle s'attache au corps de l'insecte. Sa Chenille est épineuse, de couleur noire, avec une bande de taches fauves de chaque côté, & une bande plus pâle sur le dos.

519. Papilio nymphalis lathonia. Papilio nymphalis alis dentatis luteis nigro maculatis, subtus maculis XXXVII argenteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 786.

Le petit Nacré.

Ce Papillon varie pour la grandeur; il y en a d'un tiers plus petits les uns que les autres. Ses aîles sont en dessus de couleur fauve avec des taches ou gros points noirs distincts & séparés les uns des autres; les supérieures sont en dessus jaunes, avec des points noirs semblables, & sept ou huit taches nacrées bien marquées vers l'angle extérieur de l'aîle, sçavoir quatre plus grandes vers le bord rangées de front, deux ou trois petites plus haut que les précédentes, & une encore plus haut en for-

me de croissant, plus grande, mais moins apparente. Les aîles inférieures en dessous sont jaunes, avec une trentaine de taches argentées sur chacune, sçavoir sept grandes le long du bord, sept petites plus haut entre les premieres, huit autres grandes de diverse forme dans le reste de l'aîle, & six ou huit petites entre ces grandes.

520. Papilio nymphalis euphrosine. Papilio nymphalis alis dentatis fulvis nigro-maculatis, subtus maculis IX argenteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 786.

Le Collier argenté.

Les aîles de cette espece sont en dessus de couleur jaune, avec des nervures, des bandes transverses noires, & une double rangée de points de même couleur distincts & isolés, qui parcourent les bords des aîles. Le dessous des aîles supérieures est semblable au dessus, si ce n'est que la couleur jaune est encore plus pâle, & que les taches noires sont moins marquées. Les aîles inférieures pareillement jaunes, ont chacune en dessous neuf taches argentées, sçavoir sept triangulaires qui parcourent le bord inférieur de l'aîle, & forment comme un collier argenté; une huitieme plus grande située dans le milieu de l'aîle, & une neuvieme plus petite vers son bord extérieur. Souvent ces aîles ont en dessous, dans leur milieu, une bande transverse plus jaune que le reste & presque de couleur citron.

521. Papilio plebeius betulæ. Papilio plebeius alis subcaudatis fuscis, primoribus macula raniformi fulva, subtus luteis fascia fulva. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 787.

Le Porte-queue fauve à deux bandes blanches.

La couleur des aîles de ce Papillon en dessus est brune, assez foncée avec une grande tache oblongue de couleur fauve sur les aîles supérieures, & quelques petites taches semblables au bord des inférieures. En-dessous, les aîles sont fauves & presque jaunes. Les supérieures ont au milieu une

tache brune oblongue bordée de blanc en-haut & en-bas : après cette tache sont deux lignes transverses blanchâtres, dont la supérieure est peu apparente, l'inférieure plus sensible est bordée de brun en haut. Ces deux lignes s'unissent vers les deux tiers de l'aîle, & ne vont pas plus loin ; les aîles inférieures ont en dessous deux lignes blanches, transverses, ondées, très-apparentes, bordées de brun du côté par où elles se regardent. Le bord de ces aîles est plus rouge que le reste, & leur extrémité a une petite bande noire ; elles sont dentelées à leur bord du côté du ventre, & elles ont une petite queue un peu plus longue.

522. Papilio plebeius quercus. Papilio plebeius alis secundatis suprà cæruleis, subtus cinereis lineâ albâ, puncto ani gemino fulvo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 788.

Le Porte-queue bleu à une bande blanche.

Le dessus de ce petit Papillon est d'un bleu verdâtre assez brillant ; le dessous est d'une couleur brune grise, avec une bande blanche transverse & ondulée sur chaque aîle ; de plus, les aîles inférieures ont chacune en dessous, vers le bout, près du bord intérieur, deux taches rondes d'un jaune fauve, entourées d'un cercle noir, avec un petit point noir dans leur milieu, & au-dessous de ces taches, le bord de l'aîle est une petite pointe ou queue courte & aiguë.

523. Papilio plebeius pamphilus. Papilio plebeius alis integerrimis flavis, subtus primoribus ocello, posticis cinereis fascia ocellis duobus, subtus unico. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 790.

Le Procris.

Ce petit Papillon est en dessus de couleur fauve, avec le bord des aîles brun ; ce bord est étroit : le dessous des aîles supérieures est de la même couleur, avec un petit œil à l'angle extérieur qui, quelquefois, paroît un peu en dessus. Les aîles

inférieures sont en dessous de couleur brune cendrée, avec une bande transverse blanche ondée : elles n'ont point d'yeux ni en dessus ni en dessous. Sa Chenille est noire, avec une tête rouge, & son corps est chargé de tubercules ornés de quelques poils.

524. Papilio plebeius argus. Papilio plebeius alis e-caudatis cæruleis posticis subtus limbo ferrugineo, ocellis cæruleo-argenteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 789.

L'Argus bleu.

Tout le dessus de ce Papillon est d'un beau bleu ; le dessous est d'un gris blanc, parsemé de petits yeux noirs bordés de blanc, avec une rangée de taches fauves triangulaires qui termine ces aîles. Ces taches sont peu apparentes sur les aîles supérieures, mais sur les inférieures, elles sont marquées & plus vives. Le bord des aîles a une belle frange blanche.

525. Papilio plebeius virgaureæ. Papilio plebeius alis subangulatis fulvis margine fusco, punctis atris sparsis. *Linn. Syst. nat. édit.* XII. 793.

Le Bronzé.

Ce petit Papillon a les aîles, tant en dessus qu'en dessous, de couleur fauve bronzée & bordées de brun. Sur la couleur fauve, on voit une douzaine de points noirs qui paroissent des deux côtés, & dont plusieurs se touchent. Les aîles inférieures sont brunes terminées par une bordure fauve, avec quelques points noirs sur la partie brune. Au bas de ces aîles inférieures, sont de petites appendices qui approchent de celles des Papillons Porte-queues. Le corps du Papillon est brun en dessus, gris en dessous ; ses pattes sont grises. Les antennes sont composées d'anneaux alternativement noirs & blancs, & les yeux sont noirs, bordés en haut & en bas d'une ligne blanche.

526. Papilio plebeius hero. Papilio plebeius alis integerrimis fuscis, subtus primoribus ocellis duobus, posticis senis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 793.

Le Céphale.

Ses aîles supérieures sont fauves, entourées d'un bord brun : elles ont en dessous vers l'angle extérieur un petit œil. Les aîles inférieures sont entiérement brunes en dessus ; en dessous, elles sont d'un brun cendré, avec une large bande transverse blanche, & un bord orné d'une bande ou raie souvent argentée. Sur la bande blanche sont quatre yeux rangés en ligne, dont les deux les plus proches du bord intérieur sont les plus grands, & les deux autres plus petits, sur-tout celui qui est proche le bord extérieur, qui quelquefois manque tout-à-fait ; entre ces quatre yeux, il y en a un cinquieme plus grand & plus marqué vers le milieu du bord extérieur ; celui-ci est éloigné des autres.

527. Papilio plebeius comma. Papilio plebeius alis integerrimis divaricatis fulvis, punctis albis lineolâque nigrâ. *Linn. Sp. Plant.* 793.

La Bande noire.

Le port d'aîles de ce Papillon est singulier ; lorsqu'il est en repos, ses aîles inférieures sont presque paralleles au plan de position, pendant que les supérieures sont relevées, sans cependant se toucher & être tout-à-fait perpendiculaires. La couleur de ces aîles est fauve, mais elles sont bordées de brun ou de noir, & elles ont des nervures de la même couleur ; les supérieures ont de plus une tache longue transverse dans leur milieu, qui est pareillement de couleur noire ; en dessous les aîles sont toutes fauves, mais d'une teinte plus pâle.

528. Papilio plebeius malvæ. Papilio plebeius alis denticulatis divaricatis nigris albo maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 795.

Le Plein-chant.

Cette espece porte ses aîles à peu-près comme l'espece du numéro précédent; son corps & ses aîles sont en dessus d'un brun noir, & les aîles sont parsemées de points blancs quarrés, dont plusieurs se touchent. Ces points ressemblent par leur forme & leur position à des notes de plein-chant. Les aîles sont bordées d'une frange noire & blanche, ce qui les fait paroître dentelées; les aîles & le corps sont en dessous d'un gris-brun, & l'on voit sur le dessous des aîles des taches blanches, mais moins régulieres qu'en dessus. Ce petit Papillon se trouve dans les prés dès le printemps. Sa Chenille a le corps gris, la tête noire & quelques taches jaunes autour du col: elle a quelques points courts.

529. Papilio plebeius tages. Papilio plebeius alis denticulatis divaricatis fuscis obsolete albo punctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 795.

Le Papillon grisette.

Cette espece peut fort bien n'être qu'une variété de l'espece précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup pour sa forme, son port d'aîles, sa grandeur & même sa couleur. Les aîles de celle-ci sont d'un gris un peu brun, tant en dessus qu'en dessous, avec deux bandes transverses de points blancs, dont une est aux deux tiers de l'aîle & l'autre la termine. Les quatre aîles ont des points blancs tant en dessus qu'en dessous.

530. Sphinx ocellata. Sphinx alis repandis, posticis ocellatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 796.

Le demi-Paon.

Ce beau Sphinx a les aîles supérieures brunes en dessus, & marbrées de différentes nuances; les inférieures sont d'un rouge de lacque, avec un grand œil sur chacune vers le bas du côté intérieur. Le fond de cet œil est noir, & il est chargé d'un large cercle bleuâtre; en dessous, les aîles supérieures sont rouges vers leur base & brunes dans tout le reste, & les inférieures sont toutes brunes,

mais nuancées. Ce Sphinx a le corps fort gros ; son ventre est brun en dessus, orné de bandes rougeâtres en dessous. Ses antennes & ses pattes sont jaunes, & sa tête est grise, ainsi que le corcelet. Sa Chenille est rase, verte, a seize pattes, chagrinée de points élevés, avec une corne bleuâtre sur la queue. Les œufs sont de couleur verte.

531. Sphinx populi. Sphinx alis dentatis reversis, posticis basi ferrugineis, anticis puncto albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 797.

Le Sphinx à aîles dentelées.

Ses aîles sont dentelées d'une maniere assez fine à leur bord : elles sont grandes ; les supérieures ont environ seize lignes de long ; elles sont d'un gris un peu brun avec des bandes transverses de nuances plus ou moins brunes ; les inférieures sont de la même couleur ; mais elles ont vers leur base une grande tache brune un peu fauve. La Chenille de cette espece est rase, verte & chagrinée, avec des taches jaunes obliques & une corne sur la queue.

532. Sphinx tiliæ. Sphinx alis angulatis virescenti-nebulosis saturatius sub fasciatis, posticis supra luteo testaceis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 797.

Le Sphinx du tilleul.

Ses antennes sont blanches en dessus, fauves en dessous ; ses premieres pattes sont fauves & les postérieures sont blanches ; le corcelet couvert de poils est gris, avec trois bandes longitudinales verdâtres, une au milieu & une sur chaque côté. Ces bandes sont plus larges du côté de la tête & se terminent en pointe du côté du ventre ; celui-ci est gris. Les aîles supérieures sont aussi grises, avec quelques nuances vertes, sur-tout vers le bout de l'aîle, qui est tout verdâtre ; & de plus, sur le milieu de l'aîle il y a une bande irréguliere d'un vert brun qui traverse l'aîle, & qui souvent est

coupée dans son milieu & partagée en deux taches. Les aîles inférieures sont un peu fauves ; toutes les quatre sont découpées à leurs bords & terminées par une tranche fauve ; en dessous, elles sont d'un gris plus clair, mais toujours un peu verd. Le Papillon mâle est d'une couleur plus claire que sa femelle ; celui-ci pond des œufs ovales de couleur verte. La Chenille est rase, a seize pieds, verte, chagrinée, avec une corne sur la queue.

533. Sphinx convolvuli. Sphinx alis integris, posticis nigro fasciatis margine posticè albo punctatis, abdomine rubro cingulis atris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 798.

Le Sphinx à cornes de bœuf.

Ses antennes sont grosses, longues de dix ou douze lignes, & semblables à des cornes de bœuf ; sa trompe est aussi monstrueuse pour la grosseur ; ses aîles supérieures ont plus de deux pouces de long : elles sont brunes, plus claires en quelques endroits, plus foncées en d'autres, avec des bandes noires transverses formées en zigzags ; les inférieures sont brunes, avec quelques bandes transverses plus foncées. Le ventre, qui est fort gros, est rayé de bandes transversales alternativement noires & rouges : ce qui fait aisément reconnoître cette espece.

534. Sphinx ligustri. Sphinx alis integris, posticis incarnatis fasciis nigris, abdomine rubro cingulis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 799.

Le Sphinx du troëne.

Ce beau Sphinx a les antennes grosses, longues & brunes ; son corcelet est brun, ainsi que ses aîles supérieures, qui sont cependant nuancées de plusieurs teintes de brun, avec quelques raies noires longitudinales, & quelques bandes transverses vers le bout de l'aîle ; ces aîles supérieures sont assez étroites, mais longues de deux pouces ; les aîles inférieures beaucoup plus courtes, ont le fond

de leur couleur d'une teinte rouge couleur de rose, avec une bande transverse noire étroite dans le haut, & deux larges bandes semblables vers le bout de l'aîle ; le ventre de l'insecte, qui est assez gros, a des bandes alternativement noires & rouges par anneaux. La Chenille de ce Sphinx est rase, a seize pattes d'un beau vert, avec des bandes obliques comme des boutonnieres placées de chaque côté, nuées du gris de lin au blanc ; elle porte une belle pointe souvent bleue sur sa queue ; elle tient volontiers sa tête relevée & son corps allongé, comme on représente le Sphinx de la Fable.

535. Sphinx atropos. Sphinx alis integris, posticis luteis fasciis fuscis, abdomine luteo, cingulis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 799.

Le Sphinx à tête de mort.

Cette grande espece, qui a deux pouces & demi de longueur sur neuf lignes de largeur, a les antennes moins longues que son corcelet, également grosses, excepté vers le commencement & le bout, noires en dessus, blanches en dessous. Sa tête est noire, & ses yeux sont fort gros ; ses aîles supérieures sont d'une couleur brune, noirâtre, sinuées en haut & en bas par des bandes irrégulieres plus claires variées de brun & de gris, & sur le milieu de l'aîle il y a un point blanc bien marqué. Les aîles de dessous ont deux bandes noires, une supérieure plus étroite, & l'inférieure plus large ; le reste de l'aîle est d'un beau jaune. Le ventre a pareillement cinq ou six bandes jaunes & autant de noires transverses placées alternativement, & sur son milieu, une longue bande longitudinale noirâtre ; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est le corcelet de cet animal. Il est noir, mais en dessus il a une tache grise irréguliere sur laquelle sont deux points noirs : ce qui représente très-bien la

figure d'une tête de mort. Sa Chenille eſt du nombre de celles qui ont une pointe fauve ſur la queue.

536. Sphinx elpenor. Sphinx alis integris virescentibus, fasciis purpureis variis, posticis rubris basi atris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 801.

Le Sphinx de la vigne.

Son corcelet & ſon corps ſont mêlés de vert & de rouge, de façon cependant que le vert domine en deſſus. Ses antennes ſont jaunâtres ; ſes aîles ſupérieures ont des bandes tranſverſes alternativement rouges & vertes ; les inférieures ſont noires à leur baſe & rouges vers le bout. Sa Chenille eſt raſe, noire, veloutée & a une corne ſur l'onzieme anneau. Le devant de ſon corps eſt gros & comme renflé, & ſa tête imite le grouin d'un Cochon.

537. Sphinx porcellus. Sphinx alis integris margine rubris, posticis basi fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 801.

Le Sphinx à bandes rouges dentelées.

Son corcelet & ſon corps ſont d'un vert olive & bordés de pourpre ; le milieu des aîles eſt du même vert, avec quelques bandes tranſverſales brunes, mais leur bord ſupérieur eſt rouge, & l'inférieur a auſſi une grande bordure rouge dentelée.

538. Sphinx stellatarum. Sphinx abdomine barbato, lateribus albo nigroque variis, alis posticis ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 803.

Le Moro-Sphinx.

Cette eſpece a les antennes groſſes, brunes en deſſus, blanchâtres en deſſous. Son corps eſt gros, brun & velu ; ſes aîles ſont courtes pour ſa groſſeur ; les ſupérieures ont dix lignes de long ; elles ſont brunes, avec quelques bandes tranſverſes ondées & nébuleuſes plus brunes & plus foncées ; les inférieures fort courtes ſont d'un jaune couleur de rouille ; l'extrémité du corps a de longs poils bruns. La Chenille eſt raſe, chagrinée, a ſeize pat-

res, & porte sur sa queue une corne ou pointe bleue terminée de rouge.

539. Sphinx fuciformis. Sphinx abdomine barbato nigro, fascia flavescente, alis fenestratis margine nigro atro-purpurascente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 803.

Le Sphinx-Mouche.

Ce petit Sphinx ressemble pour sa forme, sa grandeur & ses aîles, à une Mouche ou à une Abeille. Ses aîles inférieures sont transparentes comme du verre, & ont seulement leurs nervures & leurs bords noirs. Les supérieures, presqu'aussi transparentes, sont étroites; elles ont au milieu une tache noire bien marquée. Leur extrémité est pareillement noire, mais d'une teinte moins foncée, & elles sont parsemées de quelques écailles fauves qui les rendent nébuleuses. Le dos ou corcelet est noir, mais il y a une bande jaunâtre de chaque côté, & le ventre pareillement noir, est bordé de jaune. Le bout du ventre a quelques poils plus longs de couleur fauve. Les antennes prismatiques sont noires en dessus, blanches en dessous, & les pattes ont leurs articulations épineuses.

540. Sphinx filipendulæ. Sphinx alis superioribus cyaneis, punctis sex rubris, inferioribus rubris immaculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 805.

Le Sphinx Belier.

Ses pattes, ses antennes, sa tête & son corps sont noirs & un peu velus. Ses antennes sont figurées en fuseau, plus grosses au milieu qu'aux bouts. Les aîles supérieures sont d'un vert bleuâtre brillant avec six taches d'un beau rouge sur chacune rangées deux à deux. Dans les femelles cependant il n'y a que cinq taches rouges, les deux taches de la base de l'aîle se joignant ensemble, enforte qu'elles n'en forment qu'une seule grande; les aîles inférieures sont toutes d'un beau rouge, bordées

d'un peu de vert. La Chenille de ce Sphinx eſt jaune, liſſe, a ſeize pattes chargées de taches noires : elle n'a point de corne ſur la queue.

541. Phalæna bombyx quercifolia. Phalæna bombyx elinguis, alis reverſis, ſemitectis, dentatis. ferrugineis margine poſticè nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 812.

La Feuille-morte.

Sa tête eſt grande, groſſe & avance en pointe. Tout ſon corps & ſes aîles ſont d'une couleur brune rougeâtre ; les bords des aîles ſont dentelés. Quand cette Phalene eſt en repos, elle tient ſes aîles ſupérieures paralleles au plan de poſition, & les inférieures relevées & preſque perpendiculaires ; en même-tems ſes antennes ſont couchées le long de ſon corps, enſorte que cette figure ſinguliere, jointe à ſa couleur tannée & à la dentelure de ſes aîles, la fait tout-à-fait reſſembler à un paquet de feuilles mortes & ſéches. Sa Chenille eſt grande, longue ; elle a ſeize pattes ; ſa couleur eſt d'un gris de ſouris, & elle a des appendices charnues de chaque côté au bas de chaque anneau ; elle eſt un peu velue. Les œufs de l'inſecte ſont fort jolis, ils ſont d'un bleu d'émail entourés de cercles & de bandes brunes, comme des petits barils.

542. Phalæna bombyx quercus. Phalæna bombyx elinguis ; alis reverſis ferrugineis, faſciâ flavâ punctoque albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 814.

Le Minime à bande.

Le mâle de cette Phalene a les antennes larges, très-pectinées & de couleur brune rougeâtre. En-deſſus, ſon corps eſt de la même couleur, ainſi que la moitié ſupérieure de ſes aîles ; ſur cette moitié, dans les aîles de deſſus, ſe trouve un point blanc de forme ronde. La moitié inférieure des aîles eſt d'une couleur claire jaune ; mais ſur les ſupérieures le bord eſt encore brun, enſorte que

le jaune ne forme qu'une bande. Le dessous de l'insecte est semblable au dessus, si ce n'est qu'en dessous le corps est jaune, ainsi que les pattes. La femelle, de près d'un tiers plus grande que le mâle, a les antennes moins pectinées. Elle est toute de couleur jaune, avec le point blanc sur les aîles supérieures, & une bande un peu plus claire à l'endroit où se trouve la bande jaune dans le mâle.

543. Phalæna bombyx vinula. Phalæna bombyx elinguis albida nigro-punctata, alis sub reversis fusco venosis, striatisque. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 815.

La Queue-fourchue.

Cette Phalene est d'une couleur cendrée, avec les nervures de ses aîles noires, & son corcelet pointillé de noir. Sa Chenille est fort remarquable; elle est grande, rase, de couleur verte, a quatorze pattes; elle retire sa tête sous une espece d'angle que forment ses premiers anneaux; on voit sur son dos deux grandes taches brunes terminées par des lignes qui se croisent, & enfin sa queue est terminée par deux longues appendices ou especes de fouets. Cette Chenille seringue une liqueur par une ouverture particuliere qu'elle a en dessous du corps entre la tête & la premiere paire de pattes: cette liqueur, qui sort d'une vessie ovale, est claire, transparente & d'une odeur forte.

544. Phalæna bombyx bucephala. Phalæna bombyx sub elinguis, alis subreversis cinereis, strigis duobus ferrugineis, maculâque terminali magnâ flavâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 816.

La Lunule.

Ses antennes sont de couleur fauve; son corcelet est jaune, entouré d'une bande de couleur rougeâtre brune qui est double. Ses aîles sont d'un gris de perle cendré, avec une bande de couleur rougeâtre à la base, une autre transverse un peu plus

plus haut que le milieu de l'aîle, & une troisième plus bas, dont le bord est courbé en arc pour envelopper une grande tache jaune marbrée, ovale, en forme de lunule, qui termine le bout de l'aîle. Toutes ces bandes sont doubles, ainsi qu'une derniere semblable qui est à l'extrémité de l'aîle. Les aîles inférieures sont jaunâtres; le dessous des aîles est de la même couleur, avec une bande brune qui traverse le milieu des quatre aîles. La Chenille de cette Phalene a seize pattes; elle est presque rase, de couleur un peu jaune, marbrée & variée de taches noires irrégulieres.

545. Phalæna bombyx mori. Phalæna bombyx elinguis, alis reversis pallidis, strigis tribus obsoletis fuscis, maculâque lunari. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 817.

Le Ver-à-soie. Voyez son article dans ce Dictionnaire.

546. Phalæna bombyx neustria. Phalæna bombyx elinguis, alis reversis, fasciâ sesqui alterâ, subtus unicâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 818.

La Livrée.

Sa couleur est d'un blanc jaunâtre terne, avec une bande transverse plus brune sur le milieu de ses aîles, terminées en haut & en bas par deux raies brunes. Sa Chenille est très-belle, longue, presque rase, & a seize pattes; elle est couverte de bandes longitudinales bleues & jaunes, ce qui ressemble aux couleurs d'un habit de livrée: elle vient par troupes, & souvent mange & détruit tout.

547. Phalæna bombyx caja. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis fuscis, rivulis albis, inferioribus purpureis nigro-punctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 819.

L'Ecaille morte ou *hérissonne.*

Son corcelet est brun avec un collier rouge sur le devant; ses aîles supérieures sont brunes, cou-

vertes de bandes sinuées blanches qui forment comme des ruisseaux ; ces bandes sont bien plus larges dans les mâles que dans les femelles. Le ventre & les aîles inférieures sont d'un rouge un peu oranger. Sur le milieu du ventre en dessus sont quatre ou cinq taches noires assez larges rangées en bandes longitudinales, une sur chaque anneau. Les aîles inférieures sont chargées chacune de six taches, tant grandes que petites, d'un noir bleuâtre. Le dessous de l'insecte est semblable au dessus, si ce n'est que le bord extérieur des aîles supérieures est un peu rouge.

La Chenille de cette Phalene est très-velue, chargée de tubercules, & ses poils sont fort longs : c'est ce qui l'a fait appeller la Martre ou la Hérissonne : elle a seize pattes ; ses poils sont de couleur fauve, & sur les côtés de chaque anneau de son corps, il y a un point blanc ; ses œufs sont de couleur verte.

548. Phalæna bombyx hebe. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis atris, fasciis atris, fasciis albis, inferioribus rubris, rivulis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 820.

L'Ecaille couleur de rose.

Ses aîles supérieures sont blanches, avec des bandes noires bordées d'un peu de jaune aurore. Ces bandes sont transverses & au nombre de cinq ; mais la quatrieme est divisée en deux par le milieu, & la cinquieme borde l'aîle. Les aîles inférieures sont d'une belle couleur de rose, bordées en bas d'un peu de noir, avec trois taches longues ou bandes noires, dont une est beaucoup plus petite que les deux autres. Le corps de la Phalene est noir, lavé d'un peu de rouge.

549. Phalæna bombyx villica. Phalæna bombyx spirilinguis alis deflexis atris, maculis octo albidis, inferioribus flavis nigro-maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 820.

L'Ecaille marbrée.

Sa tête & ſes antennes ſont d'un noir matte & velouté ; ſon corcelet eſt de la même couleur, avec des taches triangulaires d'un blanc jaunâtre au nombre de huit ; ſçavoir, une longue triangulaire à la baſe ; enſuite deux à côté l'une de l'autre de forme ovale ; puis deux petites ; l'une longue & l'autre ronde, enſuite deux fort larges ; & enfin une preſque quarrée tout en bas : en deſſous ces aîles ſont pareillement noires, avec les mêmes taches ; & de plus, un peu de rouge couleur de feu vers le bord extérieur de l'aîle. Les aîles inférieures ſont jaunes en deſſus, avec pluſieurs taches noires, dont quatre ſont plus grandes que les autres & de forme allongée ; en deſſous elles ſont ſemblables au deſſus, excepté tout le bord extérieur, qui eſt de couleur de feu. Le corps de l'inſecte eſt noir en deſſous, rouge vif en-deſſus & ſur les côtés, avec une bande longitudinale de points noirs ſur le deſſous du ventre, & une autre de chaque côté ; la baſe des cuiſſes eſt de même couleur de feu.

550. Phalæna bombyx plantaginis. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis atris, rivulis flavis, inferioribus rubro maculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 820.

La Phalene chinée.

Les antennes de cette Phalene ſont longues, fines, noirâtres & en filets ; ſon col eſt jaune ; ainſi que ſon corcelet, qui a ſeulement un peu de noir ſur les épaules. Le ventre eſt jaune & a en deſſous trois bandes longitudinales de points noirs ; les aîles ſupérieures ſont noires en deſſus, avec de longues bandes jaunes au nombre de quatre ou cinq obliques & tranſverſes, ce qui fait paroître ces aîles flambées ou chinées ; en deſſous, elles ſont jaunes, avec des bandes noires bordées de rouge & quelques taches blanches vers le bas. Les aîles inférieures ſont en deſſus d'un beau rouge,

avec trois ou quatre taches noires oblongues; en dessous elles sont d'un rouge plus pâle & terne, avec une seule tache noire vers l'angle intérieur.

551. Phalæna bombyx dispar. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis, maculis griseo fuscoque nebulosis, femineis albidis litturis nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 821.

Le Zigzag.

Ses antennes sont noires & très-pectinées, surtout celles du mâle. Son corps & ses aîles sont d'un blanc gris. Sur les aîles sont quatre bandes transverses noires ondulées en angles ou zigzags, & de plus, quelques marques noires transverses à la base de l'aîle, formant une cinquieme petite bande. Le bord inférieur de l'aîle est ponctué de noir, & il y a un point pareillement noir au milieu de l'aîle entre la troisieme bande transverse & la quatrieme en remontant. Les aîles inférieures & le dessous des aîles sont tout gris. La femelle a souvent un très-gros ventre chargé à l'extrémité de beaucoup de duvet de couleur châtain qui lui sert à couvrir les œufs qu'elle pond. Sa Chenille est velue & a auprès de la tête des aigrettes de poils qui lui forment comme des oreilles; son corps est couvert de tubercules ronds élevés de couleur fauve.

552. Phalæna bombyx chrysorrhæa. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis albidis, abdominis apice barbato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 822.

La Phalene blanche à cul brun.

Ses antennes sont un peu jaunâtres; tout le reste de son corps est velu & très-blanc. La femelle a l'extrémité de son ventre grosse & garnie de poils longs, bruns & fauves, qui lui servent à couvrir les œufs qu'elle pond.

553. Phalæna bombyx salicis. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis albis, pedibus nigris albo maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 822.

L'Apparent.

Ses antennes sont noires & pectinées; ses pattes sont blanches, avec plusieurs anneaux noirs; son corps est grisâtre, & ses aîles sont toutes blanches. Sa Chenille a seize pattes & est velue, avec des especes de boutons bruns élevés, plus garnis de poils que le reste de son corps; des deux côtés elle a des taches jaunes allongées.

554. Phalæna bombyx pudibunda. Phalæna bombyx elinguis crista, alis cinerascentibus, fasciis tribus fuscis linearibus undulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 824.

La Patte étendue.

Le mâle a ses antennes très-pectinées; celles de la femelle le sont moins; dans l'un & dans l'autre elles sont brunes. Les aîles du mâle sont de couleur cendrée, avec plusieurs bandes transverses larges, ondulées, peu distinctes & de couleur noirâtre. Celles de la femelle sont d'un gris plus clair, avec plusieurs bandes ondées & transverses, dont trois sont plus noires & plus marquées que les autres: en dessous, les aîles sont d'un gris-blanc, avec une seule bande transverse noire & un point de même couleur dans leur milieu; elle porte ses pattes antérieures étendues devant ses antennes, ayant la tête entre les cuisses de ses pattes. Sa Chenille est une de celles qu'on appelle *Chenilles à brosses*: elle est velue, d'un jaune verdâtre, avec quatre brosses ou aigrettes coupées transversalement de couleur jaune blanchâtre rangées le long du dos; elle a de plus un long pinceau de poils de couleur rouge posé sur la queue; ses pattes sont au nombre de seize.

555. Phalæna bombyx antiqua. Phalæna bombyx elinguis, alis planiusculis, superioribus ferrugineis, lunulâ albâ anguli postici, fœminâ apterâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 825.

Linnæus confond dans cette espece deux Phalenes dont M. Geoffroi a fait de chacune une espece. La premiere, selon M. Geoffroi, se nomme de

même que l'espece générale de Linnæus, c'est l'*Etoilée*. Le mâle de l'Etoilée a ses antennes grandes, noires & pectinées. Ses aîles sont arrondies, & il les porte un peu étendues ; les supérieures sont en dessus d'un fauve nébuleux taché & ondé de brun, avec une tache blanche arrondie & apparente vers l'angle de l'aîle qui touche l'anus. Le dessous des aîles, ainsi que les aîles inférieures, est d'un jaune un peu roux. La femelle a ses antennes pectinées & est de couleur cendrée ; elle n'a point d'aîles, mais seulement des moignons d'aîles attachés à un corps gros & court, enforte qu'on ne la prendroit jamais pour une Phalene. La Chenille est à brosse & ressemble beaucoup à celle de la *Patte étendue* : elle a seize pattes, est velue, & a le long du dos des broches blanches, outre deux longues aigrettes aux deux côtés de la tête & une sur la queue de couleur noire. Les poils de ces aigrettes sont longs & se terminent en bouton par le bout.

La seconde espece, suivant M. Geoffroi, se nomme *Phalæna pectinicornis elinguis, alis exterioribus fuscis, venis plurimis, fasciâ circulari, & marginis interioris appendice nigricantibus, inferioribus albidis, limbo lineari fusco.* Geoff. 2. 124.

Le bois veiné.

Ses antennes pectinées sont assez longues & de couleur brune ; son corps est de la même couleur, ainsi que ses aîles supérieures, qui ont des veines plus brunes, ce qui les fait ressembler à un bois veiné ; il y a une de ces raies qui est presque circulaire vers le bord inférieur de l'aîle ; de plus, ces aîles, vers le haut de leur bord intérieur, ont une appendice très-remarquable ; les aîles inférieures sont d'une couleur d'agathe claire, avec leur bord inférieur brun. Sa Chenille a seize pattes, elle est d'une couleur blanchâtre, avec les der-

niers anneaux de son corps rougeâtres ; sur le sixieme & septieme anneau, on voit en dessus des bosses pointues dont la pointe regarde le derriere de l'insecte : ces bosses, & l'habitude singuliere que prend quelquefois cette Chenille, qui releve sa partie postérieure en haut, rendent cet animal très-remarquable.

556. Phalæna bombyx cæruleo-cephala. Phalæna bombyx elinguis cristata, alis deflexis griseis, stigmatibus albidis coadunatis. *Linn. Sp. Plant.* 826.

Le double Omega.

Tout son corps & ses aîles sont de couleur brune, avec quelques bandes plus ou moins brunes, dont elles paroissent marbrées. De plus, il y a sur les aîles supérieures une tache d'un jaune verdâtre qui paroît composée de deux *o* doubles, ou de quatre petits *o* qui se touchent & se confondent. La Chenille de cette Phalene a seize pattes ; elle est un peu velue ; sa couleur est d'un bleu ardoisé, avec trois bandes longitudinales jaunes, une sur le milieu du dos, & une autre de chaque côté plus étroite que celle du milieu ; de plus, son corps est chargé de petits tubercules noirs, d'où partent des poils courts & assez gros.

557. Phalæna bombyx cossus. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis nebulosis, thorace postice fascia atra, antennis lamellatis. *Linn. Sp. Plant.* 827.

Le Cossus.

Cette grande Phalene est toute de couleur blanchâtre cendrée ; les anneaux de son ventre chargés de la même couleur, forment des bandes transverses ; les aîles supérieures, dont le fond est plus blanc par endroits, sont comme striés d'une quantité de petites lignes noires transverses irrégulieres qui se joignent souvent & se confondent ensemble. La Chenille de cette Phalene est de la longueur du doigt, rougeâtre, nue, semblable à

un ver, avec la tête & les mâchoires écailleuſes : elle a ſeize pattes & très-peu de poils éloignés les uns des autres ; elle vit dans l'intérieur des ſaules, qu'elle perce & dont elle ronge le bois.

558. Phalæna bombyx purpurea. Phalæna bombyx elinguis, alis deflexis, ſuperioribus flavis fuſco punctatis, inferioribus rubris nigro-maculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 828.

L'Ecaille mouchetée.

Cette belle Phalene a le corps jaune, aſſez gros, tacheté d'une rangée longitudinale de points noirs ſur le milieu du ventre. Les aîles ſupérieures en deſſus ſont jaunes, avec un grand nombre de petites taches brunes, on en a compté juſqu'à vingt-deux de différentes grandeurs. Les aîles inférieures ſont en deſſus d'un beau rouge couleur de ceriſe, avec cinq ou ſix grandes taches d'un noir foncé. En deſſous, les aîles ſupérieures ſont jaunes, bordées en haut d'un peu de rouge, & chargées à la diſtance d'environ une ligne du bord, d'une large raie rouge qui forme un ſecond bord. Sur cette bande les taches ſont noires, & ſur le reſte de l'aîle, elles ſont brunes comme en deſſus. Les aîles inférieures en deſſous ſont jaunes, lavées d'un peu de rouge, avec une bande noire vers leur baſe, & dans le reſte elles ont cinq taches noires un peu allongées ; la Chenille de cette Phalene a ſeize pattes ; elle eſt velue.

559. Phalæna bombyx lubricipeda. Phalæna bombyx ſpirilinguis, alis deflexis albidis, punctis nigris, abdomineque quinquefariam nigro-punctato. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 829.

La Phalene Tigre.

Ses antennes ſont noires, ainſi que ſes yeux ; ſon corps eſt jaunâtre, avec cinq rangs longitudinaux de points noirs placés ſur le ventre & poſés réguliérement. Les aîles ſont blanches, chargées de points noirs, ce qui lui a fait donner le nom de Tigre ; ces points ſont en moindre nombre ſur

les aîles des femelles ; quelquefois la couleur du mâle varie. Sa Chenille eſt velue, brune, a ſeize pattes, chargée de dix tubercules & court aſſez vîte.

560. Phalæna bombyx ruſſula. Phalæna bombyx ſpirilinguis, alis deflexis luteis margine ſanguineo lunulaque fuſca, inferioribus ſubtus immaculatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 830.

La bordure enſanglantée.

Les antennes de cet inſecte ſont pectinées plus dans les mâles que dans les femelles ; leur nervure du milieu eſt d'un beau rouge, & les barbes des côtés ſont brunes ; le corps eſt jaune, ſi ce n'eſt en deſſous où il y a du rouge entre les pattes. Les aîles ſont jaunes, bordées de rouge couleur de roſe ; celles de deſſus ont au milieu une tache brune, à côté de laquelle eſt une tache rouge qui lui eſt jointe ; les aîles inférieures ont deux bandes tranſverſes & en arc de couleur brune ; le deſſous des aîles ſupérieures a de pareilles bandes, & les inférieures ont ſeulement une tache obſcure au milieu.

561. Phalæna bombyx grammica. Phalæna bombyx ſpirilinguis, alis deflexis luteis, ſuperioribus flavis nigro lineatis, inferioribus faſcia terminali nigra. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 831.

La Phalene Chouette.

Ses antennes ſont noires & bien pectinées ; ſon corps eſt pareillement noir avec un peu de jaune. Ses aîles ſupérieures ſont d'un gris jaunâtre, couvertes de ſept ou huit raies longitudinales noires ſerrées l'une contre l'autre. Vers le bout, une partie de ces raies ſe courbe & forme une eſpece de lunule. Les aîles inférieures ſont d'un beau jaune, bordées du côté extérieur, & en bas par une large bande noire, après laquelle eſt une petite bande jaune qui termine l'aîle ; de plus, ſur le milieu de l'aîle il y a une eſpece de croiſſant noir qui part de la bande du bord extérieur. L'in-

secte porte ses aîles roulées autour de son corps ; il vient d'une Chenille à seize pattes, un peu velue, dont la couleur est noire, avec une large bande longitudinale jaune & quelques poils de même couleur.

562. Phalæna bombyx libatrix. Phalæna bombyx spirilinguis cristata, alis incumbentibus dentato-erosis ruso-griseis, puncto albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 831.

La Découpure.

Les antennes de cet insecte sont peu pectinées ; elles sont jaunâtres, avec un peu de blanc en devant à leur base. Les pattes de la même couleur ont aussi les anneaux blancs, sur-tout aux tarses. La tête & le corcelet sont jaunes ; les aîles sont fort découpées à leur bord postérieur : elles sont jaunâtres, fauves, mêlées de brun & de couleur cendrée ; vers leur base elles ont une tache blanche ; plus bas, vers le tiers de l'aîle, se trouve une raie transverse cendrée, & une autre aux deux tiers de l'aîle : cette derniere est double. Entre ces deux raies, vers le milieu de l'aîle, est un point blanc, & un peu plus bas deux petits points noirs. En dessous, les aîles sont d'un brun nébuleux. L'insecte les porte couchées sur son corps un peu en toit. Sa Chenille est verte, avec une raie blanche en dessus le long du dos.

563. Phalæna noctua glyphica. Phalæna noctua spirilinguis lævis, alis patulis fuscescentibus maculis hieroglyphicis nigris, subtus fascia atra *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 838.

La Doublure jaune.

Son corps est noirâtre ; ses aîles sont en dessus d'une couleur brune obscure, marbrées de taches & de raies plus noires, principalement vers le bord extérieur, & jaunâtres vers le bord inférieur : en dessous, les aîles sont jaunes, avec quelques bandes transverses brunes mal terminées & une tache au milieu des aîles supérieures.

564. Phalæna noctua jacobææ. Phalæna noctua spirilinguis lævis, alis fuscis, linea punctisque duobus, inferioribusque rubris nigro marginatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 839.

La Phalene Carmin du Seneçon.

Les antennes de cette Phalene & tout son corps sont d'un noir matte; ses aîles supérieures sont d'un noir un peu brun, avec une longue bande rouge près du bord extérieur, & deux taches rondes de même couleur, l'une vers l'angle extérieur, l'autre proche l'angle intérieur du bas de l'aîle. L'aîle inférieure est rouge, avec son bord extérieur noirâtre. Cette Phalene a les mêmes couleurs dessus & dessous. Sa Chenille est à seize pattes, elle a des anneaux alternativement noires & jaunes un peu safranés.

565. Phalæna noctua rubricollis. Phalæna noctua spirilinguis lævis nigra, collari purpureo, abdomine flavo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 840.

La Veuve.

Les aîles de cette Phalene sont longues & couchées le long de son corps; elles sont noires, ainsi que tout l'insecte, à l'exception d'un petit collier jaune au-dessous de la tête & du ventre, qui est aussi de couleur jaune. Le port d'aîles les fait ressembler à un manteau dont la couleur noire imite le deuil; c'est ce qui a fait appeller cette Phalene la Veuve.

566. Phalæna noctua nupta. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis cinerascentibus, inferioribus rubris, fasciis nigris, abdomine cano subtus albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 841.

La Likenée rouge.

Tout le corps de cette Phalene est de couleur cendrée; ses aîles supérieures sont de la même couleur, avec des bandes brunes ondées; les inférieures sont d'un beau rouge, sur-tout proche le ventre, avec deux bandes transverses noires, lar-

ges & en arc. Les aîles en dessous sont toutes les quatre blanchâtres, avec de pareilles bandes transverses noires; il y a seulement un peu de rouge aux aîles inférieures près du ventre. La Chenille de cette Phalene est une arpenteuse à seize pattes, qui vient sur le chêne & qui est de couleur grise cendrée, comme les Lichens qui viennent sur les arbres.

567. Phalæna noctua pronuba. Phalæna noctua spirilinguis. cristata, alis incumbentibus griseis, inferioribus luteis, fascia atra sub marginali *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 842.

La Phalene Hibou.

Le corcelet, la tête, les antennes, les pattes & les aîles extérieures de cette Phalene sont d'une couleur brune plus ou moins claire, quelquefois foncée & presque noire, souvent bleuâtre. Les aîles extérieures sont de plus un peu nuancées & nébuleuses, & ont deux taches noires, l'une au milieu, l'autre vers l'angle extérieur du bas de l'aîle. Les aîles inférieures sont d'un beau jaune doré, avec une large bande noire proche le bord inférieur de l'aîle, dont elle suit la direction. La Chenille de cette Phalene est lisse & a seize pattes; on voit quelques variétés de couleurs parmi ces Chenilles; les unes sont vertes, les autres sont brunes; celles-ci donnent les mâles, & les autres des femelles.

568. Phalæna noctua chrysitis. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis deflexis, superioribus orichalceis fascia grisea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 843.

Le Volant doré.

Sa tête, ses antennes & le devant de son corcelet, sont d'un jaune pâle; ses aîles supérieures sont brunes, mais très-marbrées; leur bord inférieur est plus pâle & plus clair: en dessus se trouve une bande ondulée un peu pâle, dorée & chargée d'une légere teinte de vert; plus haut, elles

ſont nébuleuſes, avec une légere teinture dorée qui forme comme une ſeconde bande; leur baſe eſt plus matte pour la couleur. De plus, elles ont vers le milieu, proche le bord intérieur, une tache pâle aſſez large; en deſſous ces aîles ſont brunes, avec le bord inférieur de couleur plus claire. Les aîles de déſſous ſont brunes en deſſus, & inférieurement grisâtres, avec un point noir & une raie tranſverſe en arc de même couleur. Sa Chenille eſt raſe, a ſeize pattes, elle eſt d'une couleur jaune rougeâtre, avec quelques rangées de points blancs.

569. Phalæna noctua gamma. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis deflexis, ſuperioribus fuſcis λ aureo inſignitis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 843.

Le Lambda.

Cet inſecte eſt tout brun en deſſus & en deſſous. Ses aîles ſupérieures ſont variées & marbrées de différentes nuances de brun plus ou moins claires ou foncées. Sur le milieu de chacune de ces aîles eſt une grande tache, tantôt jaune, tantôt blanche, repréſentant un lambda ou un gamma Grec couché de côté.

La Chenille de cette Phalene eſt une arpenteuſe à douze pattes de couleur verte: elle fait ſa coque en terre. La Phalene mâle a une ſingularité remarquable; en preſſant le bout de ſon ventre pour en faire ſortir les parties du ſexe, il ſort en même temps deux belles houppes rondes de poils qui diſparoiſſent & rentrent lorſque la preſſion ceſſe.

570. Phalæna noctua meticuloſa. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis eroſis pallidis, ſuperioribus baſi incarnata intra triangulum fuſcum. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 845.

La Meticuleuſe.

La couleur de cette Phalene eſt griſe, marbrée d'un peu de brun. Ses aîles ſupérieures ont en deſ-

fus à la base une teinte un peu rougeâtre, & vers le milieu du bord extérieur, une petite tache triangulaire brune enfermée dans un triangle rougeâtre qui lui-même est entouré d'un autre triangle brun. Après ces taches, le bas de l'aîle est plus clair; les bords inférieurs des quatre aîles sont découpés & comme rongés; en dessous les aîles sont grises; toutes les quatre ont près du bord inférieur une bande brune transverse, & celles de dessous ont au milieu un point noir.

La Chenille de cette Phalene est lisse, a seize pattes. Sa couleur est verte, un peu claire, avec des bandes longitudinales blanches sur le dos.

571. Phalæna noctua absynthii. Phalæna noctua spirilinguis crista ta, alis erosis pallidis, superioribus basi incarnata intra triangulum fuscum. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 845.

L'Iota.

Sa couleur est par-tout grise; ses aîles supérieures ont quelques lignes fines & longues de couleur noire, qui imitent des *j*, ce qui l'a fait appeller Iota. Sa Chenille a seize pattes; sa couleur est blanchâtre, avec des taches jaunes & noires.

572. Phalæna noctua psi. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis deflexis canis, superioribus caracteribus psi nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 846.

Le Psi.

Tout le corps de l'insecte est gris; ses yeux seuls sont noirs. Ses aîles supérieures ont trois ou quatre taches noires qui représentent chacune la figure renversée de la lettre grecque *psi*. Celle de ces taches qui est vers la base de l'aîle prend sa naissance d'une longue ligne noire qui, partant de l'œil, descend le long du corcelet. Proche le milieu du bord extérieur de l'aîle, une de ces taches a un petit cercle noir qui lui est attaché, & qui paroît plus dans la femelle que dans le mâle, sur lequel les *psis* sont plus noirs & plus marqués. Les

aîles inférieures ont en deſſous dans leur milieu un point noir. La Chenille eſt noire & a peu de poils : elle a ſeize pattes, & ſur le milieu de ſon dos on voit une eſpece de corne ou d'élévation noire ; ſur le long de ſon dos regne une bande citron, & ſur les côtés pluſieurs taches rougeâtres.

573. Phalæna noctua perſicariæ. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis fuſco-nebuloſis ſtigmate uniformi albo pupilla lineari flaveſcente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 847.

L'Omicron geographique.

Le deſſous du corps de cette Phalene eſt d'un brun clair & cendré ; ſes aîles inférieures ont en deſſous dans leur milieu un point noir ; les ſupérieures ſont brunes, avec des raies blanchâtres tirées en divers ſens, & deux taches blanches, une en rond formant un O, & une oblongue preſque quarrée ; les traits blancs dont cette Phalene eſt couverte la font un peu reſſembler à une carte de géographie.

574. Phalæna noctua verbaſci. Phalæna noctua ſpirilinguis criſtata, alis deflexis obſoletis ſub punctatis, margine exteriore fuſco adjecta macula ſubocellari. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 850.

La Striée brune du Verbaſcum.

Elle eſt en deſſous d'un brun un peu gris. Ses aîles ſupérieures ſont d'un brun foncé, plus noir près du bord extérieur, & chargé de raies longitudinales plus obſcures, ce qui fait paroître l'aîle ſtriée. Vers le bord intérieur de l'aîle ſont deux petites lunules blanches à côté l'une de l'autre. La Chenille de cette Phalene a ſeize pattes ; elle eſt de couleur jaune, avec des points & des taches noires.

575. Phalæna noctua triplucia. Phalæna noctua ſpirilinguis, alis deflexis, ſuperioribus arcu duplici contrario maculiſque tribus glaucis intermediis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 854.

L'Aîle brune à baſe fauve.

Cette Phalene est en dessous de couleur cendrée ; en dessus ses ailes sont plus brunes, de couleur d'agathe, avec des bandes rougeâtres transverses irrégulieres qui paroissent bordées en quelques endroits de taches plus claires. La base des ailes supérieures, ainsi qu'une partie du corcelet, est d'une couleur jaune pâle un peu rougeâtre, ce qui forme une grande tache terminée en bas par une bande semi-circulaire rougeâtre & brune, semblable à celles qui sont sur le reste de l'aile, mais mieux marquée, & comme composée de deux lignes, dont l'extérieure est plus foncée que l'autre. Les ailes ont chacune en dessous un point brun au milieu.

576. Phalæna noctua leucomelas. Phalæna noctua spirilinguis cristata, alis nigricante nebulosis maculâ albâ, inferioribus anticè niveis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 856.

L'Alchymiste.

Ses antennes fines & noires égalent la moitié de la longueur de son corps. Tout le dessus de l'insecte est d'un noir foncé ; ses ailes supérieures ont cependant quelques ondes plus claires, sur-tout vers leur bord inférieur. Les ailes de dessous ont leur tiers supérieur du côté de leur base de couleur blanche, avec un point noir au milieu du blanc, ensuite une large bande transverse & noire ; puis un peu avant leur bord, une autre petite bande blanche, étroite & interrompue par du noir en plusieurs endroits. Le dessous de l'insecte est moins noir que le dessus. Sa trompe est brune, ainsi que ses pattes postérieures.

577. Phalæna geometra fambucaria. Phalæna geometra subseticornis, alis caudato-angularis flavescentibus lineis duabus, posticis apicibus bipunctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 860.

La Souffrée à queue.

Cette Phalene est par-tout d'une couleur jaune pâle

pâle imitant la couleur de soufre; ses yeux seuls sont noirs. Ses quatre aîles ont en dessus deux lignes transverses un peu brunes, entre lesquelles la couleur n'est pas plus foncée que dans le reste de l'aîle; de plus, près du bord extérieur, entre les deux raies, il y a un commencement d'une troisieme semblable, mais fort court. A l'extrémité des aîles inférieures, il y a des especes d'appendices ou petites queues, avec deux taches noires souvent un peu dorées vers la base de ces queues. La Chenille est une arpenteuse à dix pattes, de couleur brune, & qui ressemble pour la forme & la couleur à un Raton.

578. Phalæna geometra syringaria. Phalæna geometra pectinicornis, alis suberosis, omnibus griseo flavescentibus, strigis repandis punctisque duobus fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 860.

La Phalene jaspée.

Ses antennes sont pectinées & jaunâtres; ses aîles vont en s'évasant un peu circulairement vers le bas, & leur bord inférieur est sinué; leur couleur est marbrée & composée d'un mélange de nuances jaunâtres, brunes & rougeâtres. Ces couleurs, vers le bord extérieur, sont plus marquées que vers l'intérieur. Le dessous des aîles est semblable mais plus obscur, & chaque aîle a en dessous, dans son milieu, un point noir. La Chenille de cette Phalene est une arpenteuse rase à dix pattes; ses couleurs ressemblent un peu à celles de l'insecte parfait, mais sa forme est très-singuliere: elle a sur le dos quatre gros tubercules élevés outre plusieurs petits, & une longue corne sur le huitieme anneau.

579. Phalæna geometra clathrata. Phalæna geometra seticornis, alis omnibus flavescenti-albis, lineis nigris decussatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 867.

Les Barreaux.

La couleur de la tête de cette Phalene, de son corps & de ses antennes, est noirâtre. Le fond de la couleur des aîles est brun, avec des taches nombreuses, la plûpart quarrées, de couleur blanche, ou, si l'on veut, les aîles sont blanches, avec des bandes brunes longitudinales & transverses qui se croisent & forment comme des grillages ou barreaux sur les aîles.

580. Phalæna geometra grossulata. Phalæna geometra seticornis, alis albidis maculis rotundatis nigris, anticis strigis luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 867.

La Mouchetée.

Cette belle Phalene a la tête noire, les antennes & les pattes brunes. Son corcelet est jaune, avec quelques taches noires en dessus; son ventre pareillement jaune a cinq bandes longitudinales de taches noires, trois en dessus, sçavoir une au milieu & une de chaque côté, & deux en dessous; ses aîles sont blanches, avec plusieurs taches noires, la plupart rondes comme des mouchetures, dont plusieurs forment des rangées transversales; vers la base de l'aîle, entre deux de ces rangées, est une petite bande d'un jaune aurore, & vers le milieu, entre deux autres rangées semblables, se trouve une pareille bande bien plus grande. Ces bandes aurores ne sont que sur les aîles supérieures, & seulement en dessus. La Chenille de cette Phalene est aussi fort belle; c'est une arpenteuse à dix pattes, de couleur blanche, tachetée de rouge & de noir.

581. Phalæna geometra cratægata. Phalæna geometra seticornis, alis flavissimis, anterioribus maculis costalibus, tribus ferrugineis, media subargentea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 868.

La Citronelle rouillée.

Les antennes de cette Phalene, sa trompe, son corps & ses pattes sont d'une couleur safranée, & ses yeux sont noirs; ses aîles fort arrondies sont

d'un jaune citronné, avec deux bandes transverses de points ou de petites taches cendrées sur chacune, & de plus, les aîles de dessus ont leur bord extérieur d'un jaune couleur de rouille, avec deux taches semblables qui vont se confondre avec ce bord.

582. Phalæna geometra marginata. Phalæna geometra seticornis, alis omnibus albis, margine exteriore limbo fusco interrupto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 870.

La Bordure entrecoupée.

Les pattes, les antennes & tout le corps de cette Phalene sont bruns, à l'exception des yeux qui sont noirs; ses aîles sont blanches, bordées de bandes brunes entrecoupées. Dans les aîles de dessus, le bord inférieur a une large bande inégale pour la largeur; au bord extérieur, il y a d'abord une assez longue bande qui part de la base; ensuite, après un intervalle vuide, est une seconde bande courte irréguliere, & enfin après un autre intervalle, se trouve l'extrémité de la bande du bord inférieur. Les aîles de dessous n'ont que deux bandes ou taches au bord inférieur; le dessous de l'insecte est semblable au dessus, si ce n'est que le brun est plus clair.

583. Phalæna geometra immutata. Phalæna geometra seticornis, alis albis concoloribus, strigis pallidis puncto margineque postico nigro-punctatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 871.

Les Atômes à une bande.

Les yeux de cette Phalene sont noirs; son corps est jaunâtre & son ventre brun. Ses aîles sont blanchâtres, toutes piquées de points cendrés, avec une bande transverse de couleur de rouille au milieu: en dessous, à l'endroit de cette bande, est une bande de points noirs plus gros que ceux du reste des aîles.

584. Phalæna geometra stratiotata. Phalæna geometra seti-

cornis, alis pallidis sub fasciatis, anterioribus punctis tribus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 873.

La Phalene grise à lignes brunes & points noirs.

Cette Phalène est toute grise ; ses aîles ont des raies brunes transverses ondulées, souvent mal terminées, avec un point noir bien marqué au milieu de chacune. Sa Chenille vit sur le statriote & le potamogeton.

585. Phalæna pyralis forficalis. Phalæna pyralis alis glabris pallidis, strigis ferrugineis retrorsum obliquatis, litturæque anterioris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 882.

La Bande esquissée.

Sa couleur est jaunâtre en dessus ; ses aîles sont couchées sur son corps, un peu en toit, & forment en bas la figure d'une queue d'hyrondelle. Les supérieures ont en dessus trois bandes transverses un peu obliques, de couleur fauve pâle, dont une, scavoir celle du milieu, se divise en deux ; les aîles inférieures n'ont que deux de ces bandes : en dessous ces mêmes bandes, sur-tout les inférieures, paroissent, mais bien plus brunes & noirâtres, en sorte qu'il semble que celles de dessus ne soient que l'esquisse de celles de dessous. Le dessous du ventre & des pattes est aussi brun, tandis que le dessus est jaunâtre. Les pattes ont aux articulations de longues épines. La Chenille de cette Phalene a seize pattes ; elle est de couleur jaune, un peu verte, avec six rangées longitudinales de petits points noirs, & quelques points clair-semés.

586. Phalæna tinea evonymella. Phalæna tinea alis superioribus albis, punctis 50 nigris, inferioribus fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 885.

La Teigne blanche à points noirs.

Tout le dessus de cette Teigne est d'un blanc argenté. Ses aîles supérieures ont en dessus trois ou quatre rangées longitudinales de petits points noirs : on apperçoit aussi de pareils points sur la

tête & le corcelet. Le deſſous des aîles ſupérieures & les deux faces des inférieures ſont de couleur plombée. Le ventre eſt noir en deſſus & d'un blanc un peu brillant en deſſous. La Chenille de cette Teigne eſt d'un blanc jaunâtre & chargée de quelques poils ; ſa tête & le premier anneau de ſon corps ſont noirs, & on voit une rangée de dix points noirs de chaque côté de ſon corps ; ſes pattes ſont au nombre de ſeize. Ces Chenilles n'ont point, comme la plupart des autres Teignes, de fourreau particulier, mais elles vivent en ſociété & par troupes ſur les arbres fruitiers, enveloppées toutes dans des toiles grandes & fortes qu'elles filent.

587. Phalæna tinea veſtianella. Phalæna tinea alis cinereis coſta albis, apicibus adſcendentibus plumoſis, palpis recurvatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 888.

La Teigne des habits. Voyez ſon art. dans ce Dictionnaire.

588. Phalæna tinea tapetzella. Phalæna tinea alis nigris poſticè albidis, capite niveo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 888.

Autre eſpece de Teigne qui ronge les peaux & les habits, de même que les deux ſuivantes. Voyez pour toutes les Teignes l'art. qui les concerne.

589. Phalæna tinea pellionella. Phalæna tinea alis canis medio puncto nigro, capite ſubgriſeo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 888.

590. Phalæna tinea ſarcitella. Phalæna tinea alis cinereis, thorace utrinque puncto albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 889.

591. Phalæna tinea granella. Phalæna tinea alis albo nigroque maculatis, capite albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 889.

La Teigne brune à tête blanchâtre.

Sa couleur eſt brune par-tout ; ſes aîles ſupérieures ont beaucoup de taches noirâtres plus foncées que le reſte, & deux petites taches jaunes, l'une vers le milieu, l'autre vers le bord intérieur,

ce qui rend ces aîles nébuleuſes. La tête eſt d'un blanc jaunâtre en deſſus, avec les yeux noirs.

592. Phalæna tinea de geerella. Phalæna tinea antennis longiſſimis, alis atris, faſciâ argenteâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 895.

La Coquille d'or.

Cette Teigne eſt noire, un peu bronzée, avec une large bande tranſverſe dorée ſur le milieu des aîles ſupérieures. Au-deſſus de cette bande ſont des lignes longitudinales dorées, & au-deſſous d'autres lignes, qui, allant en s'écartant les unes des autres, forment une eſpece de figure de coquille. Les antennes en filets très-fins ſont quatre fois de la longueur du corps dans pluſieurs individus, & trois fois ſeulement dans d'autres.

593. Phalæna tinea merianella. Phalæna tinea alis nigris, faſciis tribus argenteis tranſverſè divaricatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 897.

La Teigne dorée à bandes d'argent.

Sa tête & ſes antennes ſont noires, mais le bout de celles-ci eſt blanc; ſes aîles ſont d'un noir doré & bronzé, avec trois bandes tranſverſes argentées, poſées à diſtances égales les unes des autres; la derniere de ces bandes ſe courbe un peu en arc vers le devant.

594. Phalæna tinea wilkella. Phalæna tinea alis nigris, faſciis 4 argenteis arcuatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 897.

595. Phalæna tinea linnella. Phalæna tinea alis fuſcis, punctis tribus argenteis elevatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 898.

La Teigne dorée à quatre points argentés.

Son corps eſt noir & bronzé; ſes aîles ſupérieures ſont d'un jaune bien doré, bordées d'une frange noire un peu bronzée; ſur chaque aîle ſe trouvent, ſur le fond jaune, deux taches noires, rondes & couvertes d'argent, ce qui fait quatre taches pour les deux aîles, dont les deux ſupérieures ſont

près du bord extérieur de l'aîle, & les deux inférieures touchent presqu'au bord intérieur. Outre ces quatre taches, on en voit plus haut une cinquieme, mais peu marquée, posée sur la jonction des deux aîles, & commune à toutes les deux. Les antennes sont à peu près de la longueur du corps; elles sont noires, à l'exception de leur extrémité, qui est blanche.

516. Phalæna alucita didactyla. Phalæna alucita alis patentibus fissis fuscis, strigis albis, anticis bifidis, posticis tripartitis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 899.

Le Pterophore brun.

Cet insecte est tout brun; ses antennes sont de la longueur du tiers du corps, & ses pattes postérieures sont très-longues & épineuses, comme celles des Teignes. Les aîles supérieures roides & étroites, se divisent au bout en deux & sont velues sur leurs bords. Les inférieures se divisent presque dès leur naissance en trois nerfs ou fils barbus des deux côtés. La Chenille de cet insecte est à seize pattes; elle est velue & de couleur verte claire. Sa Chrysalide est aussi velue.

517. Phalæna alucita pentadactyla. Phalæna alucita alis patentibus fissis quinque partitis niveis, digito quinque distincto. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 900.

Le Pterophore blanc.

Les yeux de cet insecte sont noirs, & son corps est d'un jaune pâle; ses aîles sont très-blanches & l'insecte les tient étendues & écartées lorsqu'il est en repos. Les supérieures sont divisées en deux, ou plutôt paroissent comme composées de deux bouts de plumes d'oiseau réunis par leur base. Les inférieures sont de même divisées en trois fils ou soies qui ont de belles barbes fines des deux côtés. Sa Chrysalide est suspendue comme celle des Papillons à six pieds, sçavoir par l'extrémité &

par un anneau de fil qui lui soutenoit le milieu du corps.

598. Phalæna alucita hexadactyla. Phalæna alucita alis patentibus fissis, singulis sexpartitis cinereis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 900.

Le Pterophore en éventail.

Ce Pterophore, le plus charmant de tous, a les aîles supérieures divisées en huit nervures barbues, & les inférieures en quatre. Ces douze nervures s'attachent & se collent ensemble par leurs barbes, ensorte qu'elles semblent ne faire qu'une aîle continue qui se plie & se déploie, comme font les éventails des dames, moyennant les bâtons qui les soutiennent & qui ressemblent aux nervures de cet insecte; celui-ci en étendant ses aîles, remplit & décrit un demi-cercle; ces aîles sont chargées de bandes brunes sur un fond gris un peu brun.

599. Libellula 4-maculata. Libellula alis posticis basi omnibusq., medico antico maculâ nigricante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 901.

La Françoise.

La tête de cet insecte est brune, & le devant, au-dessus des mâchoires, est d'un jaune verdâtre; le corcelet est brun, mais couvert en dessus de poils gris; le ventre est large en haut, mais il va en diminuant par le bas & il se termine par deux appendices cylindriques; sa couleur est brune en haut; il est un peu velu sur les côtés; les quatre aîles sont jaunes à leur base & le long d'une partie du bord extérieur, & de plus, les inférieures ont au-dessous de cette couleur jaune une tache d'un brun noir; mais ce qui fait distinguer aisément cette espece de toutes les autres, c'est qu'elle a deux taches marginales au bord extérieur de chaque aîle, une vers le bout, à l'endroit où les autres especes en ont une, & une seconde presqu'au

milieu du bord extérieur, qui, dans cet endroit, a un étranglement. Toutes deux sont d'un brun noir.

600. Libellula flaveola. Libellula alis basi luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 901.

L'Eleonore.

Les yeux de cette espece d'insecte sont fort gros, de couleur brune, & se touchent vers le dessus de la tête : c'est au-devant de cette jonction des deux yeux, que se trouvent les trois petits yeux lisses, qui, pour l'ordinaire, sont à la partie postérieure de la tête. Le corcelet large est d'un brun noirâtre & velu, avec deux plaques jaunes un peu verdâtres, une de chaque côté. Les pattes sont noires & épineuses; le ventre large, court, applati & composé de neuf anneaux, est noir en dessous & jaune en dessus. Les aîles diaphanes & claires ont à leur pointe une tache oblongue noire placée au bout du bord extérieur, & à leur base, il y a une assez grande tache d'un jaune brun.

601. Libellula depressa. Libellula alis omnibus basi nigricantibus, thorace lineis duabus flavis, abdomine lanceolato lateribus flavescente. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 902.

La Silvie.

Les yeux de cet insecte sont bruns; sa tête & son corcelet sont verdâtres, avec deux bandes jaunes, mais un peu irrégulieres sur les côtés du corcelet. Ses pattes sont d'un brun noir; les aîles sont tout-à-fait diaphanes, avec une petite tache brune oblongue au bord extérieur, & un peu jaunâtres. Le ventre cylindrique & gros est jaune en dessous & il est noir en dessus, mais couvert d'une poussiere grise, cendrée & bleuâtre.

602. Libellula vulgatissima. Libellula thorace flavo strigis octo nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 902.

La Justine.

Elle eſt brune, mais ſon front eſt jaune, ainſi que les côtés de ſa poitrine & de ſon ventre. Ses aîles ſont très-diaphanes, & n'ont que la petite tache du bord extérieur, qui eſt oblongue, d'une couleur brune un peu cendrée, avec les bords noirs.

603. Libellula ænea. Libellula thorace æneo viridi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 902.
L'Aminthe.

Cette eſpece eſt par-tout d'un beau verd doré, à l'exception de ſa levre inférieure, qui eſt jaunâtre, & des deux yeux qui ſont d'un verd brun. Le corcelet a quelques poils bruns. Les aîles ſont un peu jaunâtres, avec les taches marginales brunes au bord extérieur, & de plus, les aîles inférieures ont leur baſe lavée d'un peu de jaune clair. Le mâle a quatre pointes à la queue, dont les deux ſupérieures ſont velues, & les inférieures fourchues. La femelle a les deux appendices de ſa queue ſemblables à des feuillets : ce qui eſt commun à pluſieurs eſpeces de ce genre.

604. Libellula grandis. Libellula alis glauceſcentibus, thoracis lineis quatuor flavis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 903.
La Julie.

Cette eſpece eſt la plus grande de toutes celles de ce pays-ci. Sa tête eſt jaune, ſur-tout en devant, & ſes yeux ſont bruns. Ces yeux, qui ſont fort gros, ſe joignent au-deſſous de la tête, & ſont ſouvent parſemés de points élevés & luiſans, ce qui feroit un caractere bien diſtinctif s'il étoit conſtant, mais quelquefois ces points manquent, ou il n'y en a tout au plus qu'un ou deux. Le corcelet eſt de couleur fauve, avec deux bandes obliques citronnées de chaque côté ; le ventre, qui eſt fort long, eſt auſſi de couleur fauve foncée, ſouvent tacheté de blanc au haut & au bas de chaque anneau. Les petits feuillets qui terminent le ven-

tre sont fort longs dans cette espece ; les aîles sont plus ou moins jaunâtres, avec une tache brune au bord extérieur ; à la naissance de chaque aîle, il y a une petite éminence brune noirâtre.

605. Libellula forcipata. *Libellula thorace nigro caracteribus variis flavescentibus, caudâ unguiculatâ. Linn. Syst. nat. edit.* XII. 903.

La Caroline.

Sa tête est jaune & a de gros yeux bruns. Son corcelet est aussi d'un jaune tirant un peu sur le vert, avec trois lignes noires de chaque côté qui descendent obliquement de l'extérieur vers l'intérieur. Le ventre, qui est fort long & brun, est composé de neuf anneaux ; sur le dos du ventre, dans le milieu, est une bande jaune, mais qui se termine au sixieme anneau, sans aller sur les trois derniers ; de plus, tous les anneaux ont sur les côtés deux taches jaunes, une au haut de l'anneau plus petite & transverse, l'autre plus bas, longitudinale, un peu courbe, & dont les pointes regardent le dessous du corps. Les aîles sont transparentes, sans couleur, & elles ont la tache oblongue & noire du bord extérieur.

606. Libellula virgo. *Libellula alis erectis coloratis. Linn. Syst. nat. edit.* XII. 904. *Libellula corpore viridi-cæruleo nitido, alis medio cæruleascentibus, basi & apice albidis, margine immaculato. Geoff.* 2. 221.

La Louise.

Cette belle demoiselle a la tête grosse, les yeux réticulés, saillans & bruns, qui ne se touchent point : dans l'espace qui est entre les deux yeux, on voit les trois petits yeux bruns posés en triangle. Le col, sur lequel la tête est appuyée, est court & étroit ; le corcelet est plus gros, de couleur brillante, verte & bleue. De la partie inférieure de ce corcelet partent les six pattes longues & chargées d'une double rangée de petites épi-

nes ou pointes, ce qui est commun à ce genre ; de la partie supérieure naissent les quatre aîles, toutes de même grandeur : ces aîles sont fort réticulées, & elles ont dans leur milieu une grande tache d'un brun bleuâtre qui en occupe plus de la moitié. La base & la poitrine sont les seules parties de l'aîle qui ne sont point chargées de la même couleur ; elles sont seulement jaunâtres. Sur le bord extérieur de l'aîle il n'y a aucune tache, ce qui est rare dans ce genre. Le ventre long, cylindrique & composé de neuf ou dix anneaux, est d'un bleu quelquefois un peu vert & brillant.

507. Libellula puella Libellula alis erectis hyalinis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 905. Libellula corpore cinereo, cæruleoque alterno, alis puncto marginali nigro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 905.

L'Amelie.

Ses aîles sont blanchâtres, finement veinées de noir, avec un point noir sur le bord extérieur vers le bout. Sa tête est d'un bleu cendré, avec les yeux bruns. Le corcelet, qui est bleu, est orné de trois bandes longitudinales brunes, une au milieu, & deux plus étroites sur les côtés. Les segmens du ventre sont bleus, avec un anneau noir vers le bout postérieur. Ils sont au nombre de neuf, & les deux derniers sont plus gros que les autres & tout bruns.

508 Ephemera vulgata. Ephemera caudâ trisetâ, alis nebuloso-maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 906.

L'Ephémere à trois filets & aîles tachetées.

Cette espece d'Ephémere est la plus grande que nous ayons dans ce pays ; elle est brune par-tout ; ses aîles sont ornées de veines brunes qui forment un réseau, & de plus elles ont cinq ou six taches de la même couleur. Elle porte à sa queue trois filets bruns à peu près de la longueur de son corps.

609. Ephemera vespertina. Ephemera caudâ trisetâ, alis nigris, inf rioribus albis *Linn. Syst nat. edit.* XII. 906.

L'Ephemere noire à trois filets.

Cette espece est la plus petite de son genre. Sa tête, son corcelet, son ventre, ses pattes, en un mot, tout son corps est de couleur noire. Il n'y a que ses aîles qui soient claires & transparentes, à l'exception de leur bord extérieur qui est noirâtre. Les antennes & les filets de la queue sont très-longs & égalent trois fois la longueur du corps.

610. Ephemera horaria. Ephemera caudâ bisetâ, alis albis margine crassiore nigricantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 907.

L'Ephémere à deux filets & aîles marginées.

La couleur de cet insecte est brune; ses pattes sont blanchâtres; les anneaux de son ventre sont aussi bordés de blanc, & les deux filets de sa queue sont blancs, ponctués de noir. Ses aîles sont diaphanes & blanches, mais leur bord extérieur est plus épais & noirâtre. Ses pattes de devant sont très-longues; sur sa tête il y a deux gros tubercules posés sur les yeux qui se trouvent cachés; enforte qu'on ne les voit que sur les côtés: en devant sont les petits yeux lisses. Par cette conformation, il semble que l'insecte ait sept yeux, trois de chaque côté & un au milieu, sçavoir les deux gros tubercules, les deux yeux réticulés & les trois yeux lisses, dont un est au milieu & impair.

611. Ephemera striata. Ephemera caudâ bisetâ alis hyalinis striatis, thorace fusco, abdomine albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 907.

L'Ephémere à deux filets & aîles brunes.

La couleur de cette espece est brune, mais son ventre est blanchâtre. Ses aîles sont un peu brunes & chargées de veines qui ne forment point de

réseau. Sa queue a deux filets de la longueur de son corps, de couleur pâle, & sa tête a deux tubercules assez marqués posés sur les yeux.

612. Ephemera culiciformis. Ephemera caudâ bisetâ, alis albis, corpore fusco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 907.

L'Ephémere à deux filets & aîles blanches.

Cette petite Ephémere est toute brune, quelquefois cependant son ventre est plus clair & ses pattes sont blanchâtres ; ses aîles n'ont aucune couleur, & sont très-transparentes. Les filets de sa queue sont blanchâtres & plus longs que son corps. Elle a sur sa tête deux gros tubercules au-dessus des yeux, qu'ils couvrent en partie.

613. Phryganea bicaudata. Phryganea caudâ bisetâ, alis venoso-reticulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 908.

La Perle brune à raies jaunes.

La couleur de cet insecte est toute d'un brun obscur & foncé ; il n'y a qu'une seule bande jaune longitudinale qui parcourt le milieu de sa tête & de son corcelet. Ses antennes sont longues, filiformes & brunes, ainsi que ses pattes. Son ventre se termine par deux filets bruns presqu'aussi longs que les antennes ; ses aîles, plus longues d'un tiers que son corps, sont veinées de nervures brunes ; elles sont étroites par le haut, larges par le bas, appliquées & collées sur le corps qu'elles enveloppent, & croisées les unes sur les autres.

614. Phryganea nebulosa. Phryganea caudâ bisetâ, alis subcinereis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 908.

La Perle brune à aîles pâles.

Cette espece est toute brune & noirâtre ; ses aîles sont pâles, un peu cendrées & veinées surtout vers le bord intérieur. Les filets de la queue sont très-courts & les antennes plus courtes que le corps.

515. Phryganea ſtriata. Phryganea nigra, alis teſtaceis nervoſo-ſtriatis. *Linn Syſt. nat. edit.* XII. 908.

La Frigane de couleur fauve.

Cette eſpece a onze lignes de longueur ; elle eſt par-tout de couleur fauve, excepté ſes yeux qui ſont noirs : elle reſſemble à une Phalene par ſon port d'aîles ; ſes antennes ſont de la longueur de ſon corps ; elle les porte droites en devant. Ses aîles ſont plus grandes d'un bon tiers que le reſte de ſon corps ; elles ont des veines dont la couleur eſt un peu plus foncée que le reſte. Ses pattes ſont grandes, longues & un peu épineuſes.

516. Phryganea rhombica. Phryganea alis flaveſcentibus deflexo-compreſſis maculâ rhombeâ laterali albâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 909.

La Frigane panachée.

Cette Frigane porte ſes aîles de même que les Teignes ; ſa couleur eſt d'un jaune un peu brun. Sur l'aîle ſupérieure il y a une large tache blanche qui va obliquement en deſcendant du côté du bord extérieur ; derriere cette tache, il y en a une ſeconde de même couleur, mais moins marquée, & entre ces deux taches il y a un peu de brun. La Larve qui produit cette Frigane eſt une Teigne aquatique qui vit dans un fourreau qu'elle ſe file, & qui eſt recouverte de petites pierres & de débris de coquilles : on y voit même quelquefois des coquilles entieres, & dont l'animal eſt encore vivant quoiqu'attaché à ce fourreau ; la Larve porte par-tout avec elle ce fourreau, auquel elle tient par des crochets qui ſont à la partie poſtérieure de ſon corps ; elle ſe nourrit de petits inſectes : lorſqu'elle veut ſubir ſa métamorphoſe, elle s'enfonce dans ce fourreau, dont elle bouche l'ouverture avec les ſoies qu'elle y file, & elle ſe change en Nymphe : au bout de quelques jours la Nymphe devient une belle Frigane, & quittant ſa dé-

pouille & son fourreau, elle abandonne le séjour de l'eau, où elle a passé une partie de sa vie.

617. Phryganea flavilatera. Phryganea alis reticulatis, caudâ inermi, thorace lateribus flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 900.

L'Hémerobe aquatique.

Ses antennes sont plus courtes que son corps au moins de moitié; elles sont noires, ainsi que tout l'insecte; il y a cependant sur le devant du corcelet un peu de brun, mais obscur & peu apparent. Les aîles grandes, brunes & comme plissées, sont ornées d'un réseau brun de vaisseaux bien marqués, & le bord extérieur de ses aîles de dessus est dilaté & comme élargi vers le haut.

618. Phryganea nigra. Phryganea alis cæruleo atris, antennis corpore duplo longioribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 909.

La Frigane à aîles ponctuées.

Son corps est d'un brun verdâtre un peu panaché; ses antennes fines & déliées sont brunes & un peu plus courtes que le corps. Ses aîles plus grandes du double que son corps & posées en toit, sont diaphanes, avec des nervures & des taches noires, & elles ont particulierement six points noirs vers le bas de l'aîle placés chacun dans le milieu d'une maille de nervures.

619. Phryganea longicornis. Phryganea alis superioribus nebulosis antennis corpore triplo longioribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 910.

La Frigane à aîles tachetées & longues antennes.

La couleur de cette Frigane est cendrée & un peu brune; ses yeux sont noirs, & l'on voit sur ses aîles supérieures de petites taches noires plus ou moins marquées; ses pattes sont bleuâtres; mais ce qui la distingue de toutes les autres especes de son genre, c'est la longueur de ses antennes,

nes, qui sont très-fines, & trois fois plus longues que le corps.

620. Hemerobius perla. Hemerobius luteo viridis, alis hyalinis, venis viridibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 911.

Le Lion des Pucerons.

Ce bel insecte est d'un vert jaunâtre, avec des yeux dorés & fort brillans; ses antennes sont à filets & de la longueur de son corps; sur son ventre on voit quelques points noirs; ses ailes sont grandes, posées le long de son corps, qu'elles surpassent de moitié pour la longueur: elles sont diaphanes, avec des nervures vertes, ensorte qu'elles ressemblent à un réseau, ou à une gaze verte; les œufs que déposent cet Hémerobe sont blancs, fort petits & portés sur un long pédicule plus fin qu'un cheveu. L'insecte oularve qui en sort est ovale, un peu allongée, & se termine en pointe par derriere: elle a six pieds & sa tête est munie de deux pinces, avec lesquelles elle saisit les Pucerons qu'elle dévore & dont elle fait un grand dégât; lorsqu'elle est à sa grosseur, elle forme une petit coque blanche de la moitié de la grosseur d'un pois, dans laquelle elle se métamorphose: au bout de quelque temps sa coque s'ouvre en dessus, & on en voit sortir l'insecte parfait & ailé que nous venons de décrire.

621. Hemerobius chrysops. Hemerobius viridi-nigroque varius, alis hyalinis maculis reticulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 912.

L'Hémerobe à ailes ponctuées.

Cette espece ressemble beaucoup à la précédente pour sa figure, mais elle est plus petite. Ses yeux sont de même dorés & brillans; ses antennes sont de la longueur de son corps, mais non pas de ses ailes. Tout l'animal est jaune; ses ailes plus longues presque du double que le corps, sont diapha-

nes, avec des nervures ponctuées de brun, en quoi cet insecte est très-aisé à distinguer du précédent; sa larve est plus courte & plus sphérique que celle de l'espece précédente; elle porte sur son corps une couverture informe faite des débris des Pucerons qu'elle a mangés, & auxquels elle fait une chasse perpétuelle. Pour se transformer, elle se file une coque ronde semblable à celle de la premiere espece.

622. Hemerobius sexpunctatus. Hemerobius alis albis, maculis fuscis posticè punctis sex distinctis, antennis fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 913.

La Frigane à ailes ponctuées.

Son corps est d'un brun verdâtre un peu panaché; ses antennes fines & déliées sont brunes & un peu plus courtes que le corps; ses aîles, plus grandes du double que son corps & posées en toit, sont diaphanes, avec des nervures & des taches noires, & elles ont particulierement six points noirs vers le bas de l'aîle placés chacun dans le milieu d'une maille de nervures.

623. Myrmeleon formicarium. Myrmeleon alis maculâ albâ marginali posticâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 914.

Le Fourmillon.

L'insecte parfait du Fourmillon est allongé; sa tête est large, brune, tachetée de jaune en dessus, avec de gros yeux sur les côtés, & en dessus deux antennes qui vont en grossissant par le bout, & dont la longueur n'égale pas celle du corcelet. Après la tête vient le col de l'animal, qui est assez long, cylindrique, plus étroit que la tête, & de même couleur qu'elle. Le corcelet semble composé de deux parties, une antérieure, d'où partent les aîles supérieures, & une postérieure qui donne naissance aux aîles de dessous. Ce corcelet est pareillement brun & taché de jaune en dessus. Le ventre allongé & composé de huit anneaux est tout brun, à l'ex-

ception du bord des anneaux qui est un peu jaune. Les pattes sont brunes ; les aîles grandes, plus longues que le corps & souvent mal développées, sont diaphanes, ornées d'un réseau de nervures noires & chargées de plusieurs taches brunes noirâtres, assez grandes, principalement du côté de leur bord extérieur.

624. Panorpa communis. Panorpa alis æqualibus nigro maculatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 915.

La Mouche Scorpion.

Les antennes de ce singulier insecte sont en filets menus environ de la longueur de son corps, noires & composées de petits anneaux au nombre d'environ trente-six ; sa tête est noire, avec les trois petits yeux lisses en dessus, & en devant elle a une longue trompe dure, cylindrique, de couleur brune, au bout de laquelle sont quatre antennes, deux plus longues & deux plus courtes. Le corps de l'insecte est brun, noirâtre, jaune sur les côtés, avec quelques taches de même couleur en dessus. Sa queue, formée par les trois derniers anneaux du ventre, est de couleur marron ; de ces trois anneaux le dernier est plus gros, presque rond, & il se termine par deux crochets, ce qui forme une queue semblable à celle du Scorpion ; il n'y a cependant que les mâles dont la queue soit ainsi figurée. Les femelles n'ont pas cette pointe & ce dernier anneau avec des crochets. Les aîles, aussi longues que le corps, sont diaphanes, réticulées, avec des nervures & des bandes de taches de couleur brune.

625. Cynips glechomæ. Cynips glechomæ hederaceæ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 917.

Le Cinips de la galle du lierre terrestre.

Sa couleur est brune & noirâtre ; son corcelet est un peu velu ; il vient de galles dures & rondes

que l'on trouve quelquefois dans la substance même de la feuille du lierre terrestre.

626. Cynips quercus baccarum. Cynips nigra, basi antennarum pedibusque flavescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 917.

Le Cinips de la galle en chapeau de chêne.

Ce Cinips est noir, & ses pattes sont d'une couleur fauve claire.

627. Cinips quercus petioli. Cinips nigra, pedibus albidis, femoribus fuscis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 918.

Le Cinips de la galle en grappe du chêne.

Sa tête est noire, son corps est d'un brun brillant, & le bout de son ventre est un peu velu. Ce Cinips vient de petites galles rondes, dures & disposées en grappes sur l'extrémité des pédicules des feuilles de chêne.

628. Cynips quercus gemmæ. Cynips gemmæ quercus roboris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 919.

Le Cinips de la galle en rose du chêne.

Ce Cinips est d'un noir verdâtre un peu doré; ses antennes & ses pattes sont d'un couleur fauve un peu foncée. Il dépose ses œufs dans les bourgeons du chêne, ce qui produit une de plus belles especes de galles, feuilée comme un bouton de rose qui commence à s'épanouir: quand la galle est petite, cette grande quantité de feuilles est serrée, & elles sont rangées l'une sur l'autre comme les tuiles d'un toît. Au centre de la galle est une espece de noyau ligneux, au milieu duquel est une cavité dans laquelle se trouve la petite larve qui s'y nourrit, y grossit, subit sa métamorphose & perce les parois de cette espece de coque pour en sortir. Toute la galle a souvent près d'un pouce de diametre, quelquefois davantage lorsqu'elle est seche & épanouie, & elle tient à la branche par un pédicule.

629. Tenthredo femorata. Tenthredo antennis clavatis

luteis, corpore atro femoribus posterioribus maximis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 920.

Le Frelon noir à échancrure.

Ses antennes sont jaunes, compofées de deux premiers articles courts, velus & noirâtres, enfuite de trois longs, jaunes & liffes, puis d'un fixieme & dernier jaune & plus gros qui forme le bout de la maffue : ce dernier, vu de près, paroît compofé de quatre parties peu diftinctes, enforte que toute l'antenne auroit neuf parties ou articles, comme celles des Mouches à fcie. Tout l'infecte eft noir & un peu velu ; il n'y a que fes tarfes qui font d'un jaune fauve. Le premier anneau de fon ventre eft fingulier ; fon bord inférieur eft profondément échancré en demi-cercle, enforte que dans le milieu cet anneau manque preſque tout-à-fait, mais à fa place on voit une membrane jaune demi-circulaire qui forme une tache à cet endroit. Les aîles font diaphanes, veinées, avec leur bord extérieur brun & fort épais.

630. Tenthredo ruftica. Tenthredo antennis fubelevatis, abdomine nigro, cingulis tribus flavis, poſticis duobus interruptis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 923.

La Mouche à fcie à deux bandes noires fur le ventre.

Ses antennes font noires, feulement les deux anneaux de la baſe font jaunes ; fa tête eft noire & fa levre fupérieure jaune. Son corcelet eft noir, avec une tache jaune aſſez grande de chaque côté devant l'attache des aîles faite en forme d'épaulette ; il y a auſſi à la pointe du corcelet une tache jaune, mais qui n'eſt pas abſolument conſtante. Le ventre eſt noir, avec le bord des anneaux jaunes, à l'exception cependant du fecond, du troifieme & du cinquieme anneau qui font tout noirs ; ce qui forme deux bandes noires fur le ventre, dont la fupérieure eſt

plus large. Les pattes sont jaunes, avec les tarses noires, & la partie inférieure des cuisses de la même couleur. Les aîles sont un peu brunes, & leur bord extérieur est plus épais & de couleur fauve.

531. Tenthredo scrophulariæ. Tenthredo antennis septemnodiis luteis, abdomine cingulis quinque flavis, primo remotiore. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 923.

La Mouche à scie de la scrophulaire.

Le noir est la couleur qui domine dans cette Mouche à scie, mais sur la tête la levre supérieure est jaune, & il y a une petite raie de même couleur sous les yeux. Les antennes sont de couleur fauve; le corcelet a vers sa base deux raies pareillement jaunes qui vont se terminer aux aîles; de plus, il y a à la même base une tache jaune de chaque côté, & une autre plus bas sous l'insertion de l'aîle; enfin en dessous il y en a une troisieme de même couleur, à l'endroit d'où les pattes postérieures prennent naissance. Le corcelet se termine par deux petites taches jaunes, l'une au-dessus de l'autre. Le bord de tous les anneaux du ventre est jaune, à l'exception du second & du troisieme anneau, ensorte qu'il y a une grande distance noire entre la premiere bande jaune & les autres; quelquefois cependant ces deux anneaux ont un peu de jaune à leur bord, au moins sur les côtés; les jambes & les pieds sont fauves; les aîles sont presque de la même couleur, sur-tout au bord extérieur, dont le point marginal est de couleur de rouille. Cet insecte ressemble beaucoup à une Guêpe, & on s'y trompe presque toujours au premier coup d'œil. La larve qui le produit est une fausse Chenille à vingt-deux pattes, sçavoir six écailleuses & seize membraneuses; elle est grosse, sa tête est noire, & le reste de son corps est blanc, mais parsemé de points noirs.

632. Tenthredo rosæ. Tenthredo antennis septemnodiis, corpore flavo, costa alarum superiorum longitudinali nigra *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 925.

La Mouche à scie du rosier.

Sa tête est noire, ainsi que ses antennes; son corcelet est de même couleur, à l'exception d'une tache jaune de chaque côté au-dessus de l'attache des aîles; son ventre & ses pattes sont d'un jaune couleur de safran, mais les anneaux des tarses sont bordés de noir; ses aîles sont aussi jaunâtres, avec le bord extérieur noir: on en trouve dont le dessus du corcelet n'est pas noir entiérement, mais qui ont au haut & au bas des taches safranées faites en losange, & qui se touchent par leurs pointes dans le milieu du corcelet; celles-là sont les femelles, dans lesquelles on voit distinctement la petite scie de l'aiguillon: elles ont encore une autre différence; c'est que dans les femelles les anneaux des antennes sont très-distincts, au lieu que dans les autres il n'y a que les deux premiers anneaux les plus proches de la tête qu'on puisse distinguer, & tout le reste de l'antenne ne semble être composé que d'un seul anneau très-long.

633. Tenthredo cynosbati. Tenthredo antennis setaceis, corpore atro, pedibus ferrugineis, posticis albo nigroque annulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 937.

La Mouche à scie à jambes variées.

Ses antennes sont noires & de la longueur des deux tiers du corps. Sa tête est aussi noire, de même que le corcelet, mais sur celui-ci il y a deux petits points jaunes aux attaches des aîles, un de chaque côté, & une tache jaune à la pointe du corcelet. Le ventre est noir & étroit dans cette espece, ce qui la fait un peu ressembler à un Ichneumon, quoique le ventre ne soit point attaché au corcelet par un filet comme dans les Ichneumons. Les pattes sont toutes fauves, il n'y a que les jam-

bes de celles de derriere qui sont blanches dans leur milieu & noires au haut & au bas.

634. Tenthredo capræ. Tenthredo salicis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 928.

La Bedeaude du saule.

Tout le dessous de son corps est jaune, ainsi que ses pattes. Le dessus du ventre & le devant de la tête sont de la même couleur, mais le dessus de la tête est noir; le corcelet est aussi noir en dessus, à l'exception du devant, où il y a sur les côtés du jaune qui forme des especes d'épaulettes. Les ailes ont leur bord extérieur épais & noir. La larve ou fausse Chenille qui produit cet insecte est très-belle, & la bigarrure de ses couleurs lui a fait donner le nom de *Bedeaude*. Sa tête est noire & lisse; le devant de son corps, c'est-à-dire les trois premiers anneaux, sont de couleur fauve, ainsi que les trois anneaux postérieurs. Tout le milieu est d'un bleu fort beau tirant sur le verd; le corps, tant sur la portion bleue que sur les endroits fauves, a neuf rangs longitudinaux de points noirs. Cet animal a vingt pattes, six écailleuses en devant & quatorze membraneuses.

635. Sirex gigas. Sirex abdomine ferrugineo, segmentis 3, 4, 5, 6 nigris, thorace villoso. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 928.

L'Urocere.

Les antennes de cet insecte ont la moitié de la longueur de son corps; elles sont jaunes & composées de vingt-trois articles. Sa tête est noire, avec une grande tache jaune derriere chaque œil, qui semble former un second œil. Son corcelet est noir & velu; son ventre est cylindrique & naît du corcelet par une base longue & continue; il est composé de neuf anneaux; le premier est noir & bordé de jaune, le second est tout jaune, les quatre suivans sont noirs; des trois derniers, deux

sont tout jaunes, & le dernier de tous est jaune, avec un peu de noir dans sa partie supérieure : ce dernier anneau se prolonge en une pointe droite, cylindrique & aiguë par le bout. Sous le ventre, il y a une fente qui part presque du milieu, & de laquelle sort, comme dans les Ichneumons, un long aiguillon qui déborde le ventre & la pointe. Cet aiguillon est composé de trois lames, deux aux côtés, qui servent de fourreaux, & une au milieu un peu en scie, qui est le véritable aiguillon, & qui, au bout, se bifurque. Les aîles sont grandes, jaunâtres & veinées; les cuisses sont courtes & noires, & les jambes, ainsi que les pieds, sont jaunes. Le mâle est petit d'un tiers que sa femelle, & il n'a ni point, ni aiguillon à l'extrémité de son ventre.

636. Ichneumon lactatorius. Ichneumon scutello flavicante, thorace maculato, abdominis segmento secundo tertioque luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 931.

Sa tête, ses antennes & son corcelet sont noirs. Sur sa tête, on voit la levre supérieure & la base des antennes qui sont d'un jaune citron. La pointe du corcelet a une tache de même couleur. Le premier anneau du ventre, plus mince que les autres, est noir; le second & le troisieme sont jaunes, & les derniers sont noirs, mais le quatrieme a deux taches fauves, une de chaque côté. Les pattes sont jaunes, à l'exception des cuisses postérieures & de la partie inférieure des jambes. Les antennes sont de la longueur des deux tiers du corps; le ventre de cet insecte est applati.

637. Ichneumon comitator. Ichneumon ater totus, antennis fasciâ albâ. *Linn. Sp. Plant.* 933.

L'Ichneumon noir à anneaux blancs aux antennes.

Ses antennes sont presque de la longueur de son corps : elles ont dans le milieu trois ou quatre arti-

cles blancs l'un à côté de l'autre, ce qui fait que le milieu de l'antenne eſt blanc & forme une eſpece d'anneau ; tout le reſte de l'inſecte eſt d'un noir matte ; ſes aîles même ſont noirâtres : on voit ſeulement à l'origine des cuiſſes poſtérieures une petite tache blanche ; le premier anneau du ventre qui tient au corcelet eſt long & mince.

638. Ichneumon peregrinator. Ichneumon niger, pedibus ſubc avatis abdomineque ferrugineis, ſegmentis duobus ultimis nigris, ano albido. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII.

L'Ichneumon à ventre fauve en devant, & à anneaux blancs aux pattes & aux antennes.

Sa tête & ſon corcelet ſont tout noirs : ſes antennes ſont de la même couleur, avec leur milieu blanc ; elles ſont de la longueur des trois quarts du corps. Le ventre, qui part du corcelet par un filet mince, a les quatre premiers anneaux fauves, & les derniers noirs. Les pattes ſont auſſi fauves, mais la baſe des jambes du milieu & de derriere a un anneau blanc bien marqué. Les tarſes & les jambes poſtérieures ſont noirs. Les aiguillons de la queue ſont pareillement noirs & de la longueur du tiers du ventre.

639. Ichneumon incubitor. Ichneumon niger, abdomine ferrugineo, apice nigro maculâ albâ, alis hyalinis, antennis faſciatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 933.

L'Ichneumon noir à ventre & pattes fauves, & anneau blanc aux antennes.

Sa tête & ſon corcelet ſont noirs ; ſes antennes ſont brunes, avec quelques anneaux blancs dans leur milieu. Les pattes & le ventre ſont fauves, mais l'extrémité du ventre eſt noire. Le ventre eſt aſſez gros, à l'exception des premiers anneaux qui partent du corcelet & qui ſont minces ; les filets de la queue ſont courts & noirâtres.

640. Ichneumon manifeſtor. Ichneumon corpore atro im-

maculato, abdomine filiformi cylindrico, pedibus rufis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 934.

L'Ichneumon à longue queue.

Ce grand & singulier Ichneumon est tout noir, à l'exception de ses pattes, qui sont d'un roux fauve. Ses antennes ont les trois quarts de la longueur de son corps, & les soies de sa queue en ont au moins le double. Cette espece est celle de ce genre qui a la plus longue queue. Des trois soies qui la composent, deux sont noires, grosses & velues : ce sont celles des côtés qui servent de gaînes. Celle du milieu qu'elles enveloppent, & qui est le véritable aiguillon, est brune, lisse, plus mince & plus roide : elle part du dessous du ventre, au lieu que les autres naissent de sa pointe. Les ailes, qui sont grandes, ont un point marginal brun. Tout l'insecte est allongé, mais son ventre sur-tout est fort long & plus gros par le bout.

641. Ichneumon inculcator. Ichneumon niger, abdomine falcato, toto ferrugineo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 936.

L'Ichneumon noir à ventre & pattes fauves.

Cette petite espece a la tête, les antennes & le corcelet noirs; son ventre & ses pattes sont de couleur fauve. Le pédicule qui tient son ventre est fort mince & long; ce ventre est gros vers le bout, un peu applati sur les côtés, comme un coutelas, & les filets de l'aiguillon sont très-courts. Sur les ailes il y a un point marginal fort gros pour leur grandeur.

642. Ichneumon pugillator. Ichneumon niger abdomine falcato, segmentis secundo tertio quartoque rufis, pedibus renuibus ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 936.

L'Ichneumon noir à pattes & milieu du ventre citron.

Le ventre de cet insecte est fait en arc & plat des côtés, enforte qu'il ressemble à un coutelas court, ou à une faucille; il tient au corcelet par

un pédicule long, très-mince, & semblable à un filet qui est composé de ses premiers anneaux ; ses antennes sont de la longueur de son corps ; tout l'insecte est noir, à l'exception du milieu de son ventre, sçavoir le second, le troisieme & le quatrieme anneau, & des pattes, qui sont de couleur citron, encore les cuisses postérieures sont-elles souvent noires ; les aîles sont brunes.

643. Ichneumon ruspator. Ichneumon niger, abdomine subcylindrico, pedibus ferrugineis, femoribus clavatis, posticis dentatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 937.

L'Ichneumon noir à pattes brunes & grosses cuisses dentelées.

Cet insecte est tout noir ; ses pattes seules sont d'un brun fauve ; ses antennes sont de la longueur des trois quarts de son corps. Ses cuisses postérieures sont singulieres ; elles sont grosses, presque rondes & armées intérieurement d'une pointe ou petite dent aiguë, ce qui fait le caractere principal de cette espece.

644. Ichneumon jaculator. Ichneumon niger, abdomine falcato, segmento secundo, tertio quartoque rufis, tibiis posticis elevatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 937.

L'Ichneumon tout noir à pattes postérieures très-longues & grosses.

Cet Ichneumon est noir, mince & long : on voit cependant un petit anneau blanc à l'origine de ses jambes, & des tarses près de l'articulation. Les pattes postérieures sont plus longues que les autres, & ont sur-tout des jambes fort grosses. Le ventre, qui est mince, applati, plus gros vers le bout & recourbé, est terminé par trois aiguillons très-déliés & plus longs que le corps de l'animal ; les deux latéraux sont noirs & un peu blanchâtres vers le bout, & celui du milieu est un peu fauve ; les aîles sont blanches & diaphanes.

645. Ichneumon ramidulus. Ichneumon luteus abdomine fulcato, apice nigro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 937.

L'Ichneumon jaune à corcelet noir en dessous & extrémité du ventre noire.

Les antennes de cette espece sont aussi longues que son corps & d'un jaune fauve ; le reste de son corps est de la même couleur, à l'exception des yeux, du dessous du corcelet & de l'extrémité du ventre, qui sont noirs. Les aîles sont aussi jaunes; le ventre de cet insecte est en coutelas & applati des côtés ; les filets de sa queue sont très courts & peu apparens.

646. Ichneumon bedeguaris. Ichneumon auratus, thorace viridi, abdomine aureo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 939.

Le Cinips doré à queue du Bedeguar lisse.

Ses antennes sont noires, grosses, cylindriques, plus longues de moitié que sa tête ; ses yeux sont bruns. La tête, le corcelet, le ventre & les cuisses postérieures sont d'un verd doré plus brillant sur le ventre que par-tout ailleurs. Les pattes, à l'exception des cuisses postérieures, sont blanchâtres & pâles; l'aiguillon du ventre, plus long que le corps d'un bon tiers, est composé de trois filets dont deux aux côtés sont noirs & servent de gaîne, & celui du milieu, qui est le véritable aiguillon, est de la couleur des pattes. Les aîles diaphanes ont un petit point à leur bord extérieur.

647. Ichneumon puparum. Ichneumon auratus cæruleus, abdomine viridi nitido, pedibus pallidis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 939.

Le Cinips des Chrysalides des Papillons.

Les Chrysalides du Papillon blanc du choux ont donné à M. Geoffroi en très-grande quantité cette belle espece, soit qu'elle ait été déposée primitivement dans la Chrysalide, ou la Chenille qu'elle

aura fait périr, soit que quelqu'Ichneumon ait d'abord fait périr la Chrysalide, & ait ensuite été tué lui-même par ces Cinips. Une seule Chrysalide en a donné à M. Geoffroi plus de quatre-vingt. Ils sont d'un vert clair doré, & leur ventre est bronzé. Dans les mâles, les antennes & les pattes sont d'une couleur fauve très-pâle; dans les femelles, les antennes sont brunes, les cuisses d'un verd doré & les jambes seules sont pâles.

648. Ichneumon aphidum. Ichneumon niger, abdomine basi pedibusque anticis, genubusque posticis flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

L'Ichneumon des Pucerons.

Parmi les Pucerons qui couvrent les plantes & les arbres, on en voit qui sont morts, & dont le corps brun, gros & luisant, reste collé à la feuille. Ces Pucerons ont été piqués par des petits Ichneumons, qui ont déposé leurs œufs dans leur corps; ces œufs venant à éclorre, la petite larve vit dans le corps du Puceron, qu'elle fait périr: elle fait ensuite sa coque dans ce cadavre, qui paroît dur & gros, & elle en sort sous la forme d'insecte parfait & ailé par une ouverture qu'elle fait à la peau. Ce petit Ichneumon est noir, avec les pattes jaunes & les antennes presqu'aussi longues que son corps. On le voit quelquefois voltiger sur les Pucerons, s'y arrêter & approcher son aiguillon & son ventre de l'anus du Puceron pour y déposer ses œufs.

649. Ichneumon globatus. Ichneumon niger pedibus ferrugineis *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 940.

L'Ichneumon à cocon blanc.

On trouve souvent dans les prés des espèces de boules soyeuses blanches, d'un pouce environ de long, & de la forme d'un œuf, attachées aux tiges des herbes; elles ressemblent, à la premiere vue, à une coque de quelques Chenilles; mais si on

ouvre une de ces boules, on voit que c'eſt un amas de petites coques recouvertes d'une couche de ſoie. Toutes ces coques ſont filées par de petites larves d'Ichneumons qui s'y métamorphoſent, & en les gardant, on en voit ſortir les petites mouches-Ichneumons en très-grande quantité : elles ſont noires ; leurs antennes ſont au moins de la longueur de leur corps ; leurs aîles ſont diaphanes, avec un petit point marginal brun, & leurs pattes ſont entrecoupées de couleur fauve & de noir ; à l'extrémité du ventre des femelles, on voit trois petits aiguillons courts qui partent de deſſous le ventre, & qui paroiſſent davantage en le preſſant.

650. Ichneumon glomeratus. Ichneumon niger, pedibus flavis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 940.

L'Ichneumon à cocon jaune.

Ces Ichneumons vivent en compagnie ; ils dépoſent pour l'ordinaire leurs œufs dans le corps de quelques Chenilles, & principalement de celle du Papillon blanc du choux ; les petites larves qui en viennent vivent dans le corps de la Chenille, & ſe nourriſſent de ſa ſubſtance, ce qui la fait périr ; quelquefois cependant elle parvient à ſe changer en Chryſalide, mais bientôt après elle périt ſans ſe transformer en Papillon. Les petites larves parvenues à leur groſſeur, ſortent du corps de la Chenille ou de la Chryſalide, qu'elles percent de tous côtés & ſe mettent à filer des petites coques jaunes les unes à côté des autres ; mais ces coques ne forment point de boules régulieres & ne ſont pas recouvertes d'une couche de ſoie, enſorte que l'on diſtingue très-bien chaque coque en particulier ; au bout de quelques jours on en voit ſortir de petits Ichneumons ſemblables aux précédens, ſi ce n'eſt qu'ils ſont un peu plus grands, que leurs pattes ſont jaunes, & que leurs anten-

nes n'égalent pas tout-à-fait la longueur de leur corps.

651. Ichneumon pectinicornis. Ichneumon ater, antennis ramosis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 941.

L'Eulophe.

Ses antennes sont composées de sept pieces assez longues, dont trois, sçavoir la seconde, la troisieme & la quatrieme, jettent de longues appendices ou branches aussi longues que l'antenne, ce qui forme comme deux bouquets sur la tête de l'animal. Tout l'insecte est d'un beau verd doré & brillant; il n'y a que les antennes qui sont jaunâtres & les pattes qui sont blanches: ce sont de petites Chrysalides semblables à des Cinips sans galles, qui ont donné à M. Geoffroi ce bel insecte.

652. Sphex viatica. Sphex nigra pubescens, alis fuscis, abdomine antice ferrugineo, cingulis nigris. *Linn. Syst. nat. edit* XII. 943.

L'Ichneumon noir, avec les trois anneaux antérieurs du ventre rougeâtres & les aîles noires.

Ses antennes sont grosses, noires, courtes, n'égalent que la moitié de la longueur du corps & composées d'onze articles. Sa tête & son corcelet sont noirs. Le ventre est de la même couleur, à l'exception des trois derniers articles qui sont rougeâtres & souvent bordés d'un peu de noir. Les pattes sont noires & les aîles noirâtres: ces pattes sont assez longues & le ventre tient au corcelet par un filet court. Sa larve fait des trous en terre dans lesquels elle enfouit les corps des Chenilles qu'elle a tué pour y déposer ses œufs, après quoi elle rebouche ses trous.

653. Vespa coercata. Vespa abdominis primo articulo infundibuliformi secundo campanulato maximo bipunctato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 950.

La Guêpe à premier anneau du ventre en poire & le second en cloche.

Ses

Ses antennes sont noires, avec un peu de jaune sur leur premier anneau ; sa tête est pareillement noire, avec un petit point jaune entre l'origine des antennes, & une tache de même couleur à la base de la levre supérieure. Le corcelet, qui est noir, a une tache jaune à la base, une autre à sa pointe, aux côtés desquels sont souvent deux petits points jaunes de chaque côté, un point jaune à l'origine des aîles, & une tache à côté en dessous. Tous les anneaux du ventre sont bordés de jaune ; le premier, plus long que les autres, est fait en poire allongée, & a de chaque côté un petit point jaune ; le second, le plus grand de tous, est fait en cloche & a de chaque côté une bande jaune oblique qui descend vers l'extérieur. Cet anneau est si grand, que l'insecte peut cacher & retirer tous les autres sous celui-là. Les pattes sont jaunes, avec un peu de noir aux cuisses, & les aîles sont noirâtres. Cet insecte construit sur les tiges des plantes, & sur-tout des bruyeres, de petits nids sphériques qu'il fait avec une terre fine ; lorsque le nid est fait, il y laisse une ouverture en haut, par laquelle il le remplit de miel & y dépose un œuf, pour lors il ferme cette ouverture. La petite larve étant sortie de l'œuf, se nourrit de miel, après quoi elle se métamorphose & sort enfin sous la forme de Guêpe par une ouverture qu'elle fait au côté de cette boule. Chaque nid ne contient qu'un seul insecte.

654. Apis cantuncularis. Apis nigra, ventre lanâ fulvâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 953.

L'Abeille charpentiere à ventre velu & roux en dessous.

Cette espece est noire ; les poils de son corcelet, de ses pattes & du devant de sa tête sont un peu gris ; le ventre est lisse, noir en dessus, & le bord de ses anneaux est couronné de poils blanchâtres ;

en dessous ; le ventre est très-velu & ses poils sont roux. Les mulets sont plus petits d'un tiers que les mâles, mais du reste ils n'en diffèrent point. Cette Abeille fait son nid dans de vieux bois, dans des troncs d'arbres pouris qu'elle perce, & c'est pour cette raison qu'on l'a nommée *Charpentiere.*

655. Apis succincta. Apis thorace flavescente subvilloso, abdomine nigro, cingulis 4 albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 955.

L'Abeille à levre jaune & anneaux du ventre blanchâtres.

Cette Abeille est velue & ses poils sont gris, tirant un peu sur le fauve ; le ventre est plus lisse & noir, seulement ses anneaux sont bordés de poils gris & blanchâtres. La levre supérieure & le devant de la tête de l'insecte sont d'un jaune citron ; enfin ses antennes sont noires, mais elles n'égalent pas la moitié de la longueur du corps. Cette espece forme dans la terre des trous horisontaux qui sont fort longs & divisés au bout en plusieurs cellules. On voit ces trous dans les terreins coupés perpendiculairement.

656. Apis mellifica Apis pubescens, thorace subgriseo, abdomine fusco. tibiis posticis ciliatis, intus transversè striatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 955.

L'Abeille domestique ou des ruches. Voyez ce que nous en avons dit dans ce Dictionnaire, article *Abeilles, Mouches à miel.*

657. Apis manicata. Apis nigra, pedibus anticis hirsutissimis, abdomine maculis flavis lateralibus, ano tridentato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 958.

L'Abeille à cinq crochets.

Cette espece a un caractere distinctif particulier ; ce sont cinq petites pointes recourbées en crochets qui sont à l'extrémité de son ventre, sçavoir trois sur le dernier anneau, deux sur les côtés

& une au milieu, & deux sur l'avant-dernier anneau, une de chaque côté; mais ces crochets ne se trouvent que dans les mâles & les femelles; ils manquent dans les mulets. Ces derniers sont beaucoup plus petits que les autres, ont la tête noire, un peu velue, avec les levres supérieures & les côtés des mâchoires jaunes, & deux petites raies de même couleur derriere les yeux; leur corcelet, qui est noir, a de chaque côté une petite raie jaune proche l'attache des aîles, & un point de même couleur postérieurement. Les anneaux du ventre, au nombre de six, ont chacun une bande jaune assez large interrompue dans son milieu, mais dont l'interruption est plus large dans les anneaux supérieurs que sur les inférieurs. Le ventre en dessous a un duvet épais de couleur fauve; les pattes sont brunes, avec du jaune sur le dessus des jambes & des tarses, & un duvet fauve semblable à celui du ventre.

Les mâles, plus gros que les mulets, en différent premierement parce que leur corcelet, qui est noir, a de chaque côté une raie longitudinale jaune, au lieu de la petite ligne & du point de même couleur qui se voient sur celui des mulets; de plus, leur ventre a sept anneaux, dont le dernier, qui a trois crochets, est tout noir, les six autres ont chacun une bande jaune interrompue dans son milieu: outre cela, sur les trois premiers anneaux on voit de chaque côté un point noir posé sur la bande jaune, mais qui n'est point isolé: enfin les femelles les plus grosses de toutes sont aussi beaucoup plus velues; elles n'ont point de jaune sur le corcelet, mais un duvet brun & serré. Leur ventre a sept anneaux, comme celui des mâles; les deux premiers n'ont qu'une tache jaune triangulaire de chaque côté; les deux suivans ont une bande jaune interrompue dans son milieu, avec un point noir

de chaque côté ; le cinquieme & le sixieme ont la même bande légerement interrompue & sans aucun point ; enfin le septieme ou dernier anneau est tout noir ; le ventre est plus velu que celui des mâles & des mulets, & il y a de chaque côté beaucoup de poils bruns qui cachent en partie les taches jaunes ; les pattes ont des poils blanchâtres.

658. Apis violacea. Apis hirsuta atra, alis cæruleſcentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 959.

L'Abeille perce-bois.

Cette Abeille est toute noire & velue ; ses aîles sont aussi d'un noir violet ; on la voit souvent voltiger sur les fleurs en bourdonnant : elle fait son nid dans de vieux bois.

659. Apis subterranea. Apis hirsuta atra, ano fusco. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 961.

L'Abeille noire à ventre brun vers l'extrémité.

Elle est à peu près de la grosseur & de la figure de la précédente. Ses aîles sont noires, ainsi que tout son corps ; l'extrémité de son ventre seulement est brune, & il y a quelques poils jaunes, mais peu apparens autour du col.

660. Formica herculanea. Formica nigra, abdomine ovato, femoribus ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 962.

La grande Fourmis. Voyez dans ce Dictionnaire art. *Fourmis.*

661. Formica rufa. Formica thorace compresso toto ferrugineo capite abdomineque nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

La Fourmis brune à corcelet fauve. Voyez pour cette espece, de même que pour celles que nous omettons, art. *Fourmis.*

662. Œstrus bovis. Œstrus alis maculatis, thorace flavo, fasciâ fuscâ, abdomine flavo apice nigro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 969.

L'Œstre des Bœufs.

Cet Œstre ressemble pour l'ordinaire à une grosse

Mouche ou à un petit Bourdon; ſes yeux ſont noirs, & le bouton de ſes antennes, duquel ſort le poil latéral, eſt applati & en palette; ſon corcelet eſt jaune, avec une bande tranſverſe noire entre les aîles qui va de l'une à l'autre. Le bout ou la pointe de ce corcelet a auſſi quelques poils noirs mêlés avec des poils fauves; le ventre eſt de la même couleur fauve, avec des bandes tranſverſes noires formées par les bords ſupérieurs & inférieurs de chaque anneau, qui ſont de cette couleur. Le dernier article du ventre eſt noir, les balanciers des aîles ſont blancs, & les pattes ſont de couleur pâle; le bout du ventre ſe termine par une queue recourbée en deſſous, mais qui ne pique point; les aîles couchées ſur le ventre ſont joliment panachées; le fond de leur couleur eſt blanc, mais dans leur milieu elles ont une large bande brune tranſverſale, & outre cela trois points bruns, l'un vers la pointe de l'aîle, le ſecond un peu plus bas vers le bord intérieur, & le troiſieme entre la bande tranſverſe & le corps de l'inſecte proche le bord intérieur.

Cet inſecte dépoſe ſes œufs ſous le cuir des Bœufs, & il en ſort des larves de couleur ardoiſée, dont la peau eſt comme chagrinée; ces larves ſont convexes du côté du ventre & plates du côté du dos; elles n'ont point de crochets à leurs bouches, comme la plupart des larves des inſectes à deux aîles, mais ſeulement deux boutons écailleux. La larve groſſiſſant ſous la peau du bœuf, produit un ulcere d'où il ſuinte un pus & des humeurs dont elle ſe nourrit; quand elle eſt parvenue à ſa groſſeur, elle ſort du corps de l'animal, ſe laiſſe tomber à terre, s'y enfonce & s'y métamorphoſe en coque & enſuite en Œſtre. Voyez ce que nous avons dit de cet inſecte lorſque nous avons parlé des maladies du Bœuf dans ce Dictionnaire.

663. Œstrus hemorrhoidalis. Œstrus alis immaculatis, thorace nigro, scutello pallido, abdomine nigro, basi albo apiceque fulvâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 970.

L'Œstre du fondement des Chevaux.

Cet Œstre est fort velu, sur-tout le mâle; son corps est noir, mais ses poils sont jaunâtres. Le milieu du corcelet est moins chargé de poils, ensorte qu'on voit le noir du fond en cet endroit. Le haut du ventre est très-velu; son milieu est lisse & noir, & le bout est velu, mais les poils de cette extrémité sont d'une autre couleur que ceux du reste du corps; ils sont de couleur de souci: la femelle est plus allongée & moins velue que le mâle. Les aîles de l'un & de l'autre sont comme enfumées de brun, mais sur-tout celles de la femelle; leurs antennes sont très-courtes, ce n'est qu'un filet qui sort d'une base brune & globuleuse; leurs pattes sont jaunâtres.

La larve de cet insecte se loge dans le fondement des chevaux, auquel elle tient fortement par les crochets dont elle est armée: on l'apperçoit même à l'extérieur; c'est-là qu'elle se nourrit & qu'elle grossit. Lorsqu'elle est prête à faire sa métamorphose, elle se laisse tomber & s'enfonce dans la terre, où, sans changer de peau, son corps se durcit; de cette Chrysalide ou coque sort l'Œstre que l'on voit voltiger autour des chevaux & les tourmenter lorsqu'il cherche à déposer ses œufs dans leur fondement.

664. Œstrus ovis. Œstrus alis subpunctatis, abdomine albo nigroque versicolore. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 456.

L'Œstre des Moutons.

Le fond de sa couleur est gris; il est parsemé de taches noires & de petites tubercules de même couleur, qui le rendent comme chagriné. Son corps est assez raz; le devant de sa tête est d'un jaune pâle, & ses pattes sont un peu brunes. Ses aîles

ſont veinées de noir, mais non pas juſqu'en-bas. Les veines longitudinales ſont terminées par une autre tranſverſe joliment goudronnée. Sa larve habite dans les ſinus frontaux du nez des moutons. Lorſqu'elle eſt prête de ſe métamorphoſer, elle en ſort, elle tombe & s'enfonce dans la terre pour s'y changer en coque.

665. Tipula rivoſa. Tipula alis hyalinis, rivulis fuſcis, maculaque nivea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 971.

La Tipule à aîles panachées.

Cette eſpece, la plus grande de toutes celles que nous ayons, a les yeux noirs & tout le corps d'un brun cendré. La queue, dans la femelle, ſe termine par une pointe fourchue, & dans le mâle, qui eſt plus petit, par une eſpece de maſſue. Ses pattes ſont brunes, avec un peu de noir au bas des cuiſſes. Ses aîles larges & plus grandes que ſon corps, ſont joliment panachées; leur fond eſt blanc: elles ont à leur bord extérieur trois grandes taches brunes preſque triangulaires qui ſe touchent au bord de l'aîle & s'avancent juſqu'au milieu de ſa largeur: au bord intérieur, elles en ont trois ſemblables, mais moins foncées; entre ces deux rangs de taches ſont des plaques & des bandes blanches ſur le milieu de l'aîle. La premiere de ces plaques blanches, la plus proche de la baſe de l'aîle, eſt formée en loſange & a au milieu une tache brune. Le bout de l'aîle eſt plus entremêlé de petites taches que le reſte.

666. Tipula erocata. Tipula alis maculâ fuſcâ, abdomine atro, faſciis fulvis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 971.

La Tipule variée de brun, de jaune & de noir.

Cette Tipule eſt la plus belle & la plus brillante eſpece de ce genre. Le fond de ſa couleur eſt noir; mais le corcelet a vers ſa circonférence pluſieurs taches fauves & ſafranées. Le ventre, plus large

dans les femelles & plus long dans les mâles, a auſſi ſur chaque anneau quelques taches d'un jaune clair, autrement figurées dans les mâles que dans les femelles, & un peu de couleur fauve à ſa baſe. Les pattes ſont de la même couleur fauve dans les deux ſexes; les tarſes ſeulement ſont noirs, & les cuiſſes poſtérieures ont dans leur milieu un anneau noir; les aîles ſont un peu fauves, ſur-tout à la baſe & au bord extérieur, avec des veines brunes & un point marginal noirâtre. Les antennes des mâles ſont grandes, figurées en peigne, ou avec un double rang de poils de chaque côté dans toute leur longueur: celles des femelles ſont très-peu pectinées & paroiſſent à la premiere vue preſque ſimples. Les unes & les autres ſont noires, excepté à leur origine, où elles ſont fauves. La larve qui produit cet inſecte eſt longue, liſſe, de couleur jaunâtre, fort luiſante, compoſée de quatorze anneaux, & elle a antérieurement ſix petites pattes. La Chryſalide qui en vient eſt d'un brun couleur d'écorce & d'une forme ſinguliere; chacun de ſes anneaux eſt comme couronné de petites pointes tournées un peu vers la queue, & ſa tête eſt ornée de deux cornes minces, déliées, aſſez longues & recourbées.

667. Tipula oleracea. Tipula alis hyalinis coſtâ marginali fuſcâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 971.

La Tipule à bords des aîles bruns.

De toutes les grandes eſpeces de Tipules, celle-ci eſt la plus commune en France. Sa couleur eſt par-tout la même, d'un brun cendré; les aîles ſont auſſi un peu brunes, mais principalement au bord extérieur, où il y a une longue bande brune qui les parcourt, ſans aller cependant juſqu'au bout, & qui ſemble formé par les plis de l'aîle; ces aîles ſont plus longues que le corps dans les mâles & plus courtes dans les femelles; le corps de celles-ci

étant allongé & finiſſant en pointe, au lieu que celui des mâles eſt plus court & gros par le bout. Dans les deux ſexes, les pattes ſont fort longues: on ne voit gueres de différence dans cette eſpece entre les antennes des mâles & celles des femelles, qui ſont les unes & les autres en filets ſimples & ſans poils latéraux.

668. Tipula lunata. Tipula alis cineraſcentibus, lunula marginali alba. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 972.

La Tipule à aîles cendrées, avec une tache blanche marginale.

Elle approche beaucoup de la précédente pour la grandeur, la forme & la couleur; ſeulement il y a ſur les côtés du ventre du mâle deux bandes longitudinales plus claires, une de chaque côté, tout le reſte du corps eſt de couleur cendrée. Les aîles ſont auſſi un peu obſcures, avec des veines aſſez foncées; mais ce qui fait reconnoître cette eſpece, c'eſt qu'au lieu de tache marginale noire au bord de l'aîle, il y a une plaque blanche tranſparente & claire, où l'on n'apperçoit point les nervures de l'aîle, qui perdent leur couleur en cet endroit.

669. Tipula cornicina. Tipula alis hyalinis puncto marginali fuſco, abdomine flavo, lineis tribus fuſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 972.

La Tipule jaune à points noirs rangés en trois bandes ſur le ventre.

Cette eſpece eſt jaune, ſur-tout ſa tête & ſon corcelet ſont d'un jaune citron; ſes antennes, ſes yeux & les appendices de ſa bouche ſont noirs; ſon corcelet a en deſſus quelques taches longitudinales noires qui forment trois bandes obliques. Le ventre, plus long dans les femelles, eſt de couleur jaune un peu plus foncée que celle du corcelet, & chargé de points noirs rangés en trois bandes longitudinales, une au milieu & une de chaque côté du ventre; l'extrémité du ventre eſt

de couleur fauve. Les aîles ſont un peu obſcures & n'ont aucun point marginal, mais ſeulement des veines noires; les pattes ſont fort longues, noirâtres, excepté les cuiſſes, qui ſont de couleur fauve, ſur-tout à leur partie ſupérieure.

670. Tipula plumoſa. Tipulà thorace vireſcente, alis hyalinis puncto-nigro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 974.

La Tipule à corcelet vert & point marginal noir ſur les aîles.

Le corps de cette Tipule eſt brun; ſon corcelet ſeulement eſt un peu verdâtre; ſes yeux ſont noirs, & les anneaux de ſon ventre ont chacun une bande plus pâle; ſes pattes ſont d'une couleur plus claire que le reſte du corps; celles de devant ſont beaucoup plus longues que les autres: ſous le corcelet eſt une boſſe ou groſſe appendice ſituée entre la premiere & la ſeconde paire de pattes. Les aîles couchées ſur le corps de l'inſecte ſont blanches & tranſparentes, avec un point noir ou brun vers leur milieu, proche leur bord extérieur, formé par la réunion des nervures. Le mâle a ſes antennes en panaches touffues, ornées de quantité de petits poils, & de plus, ſa queue qui eſt terminée par deux crochets, déborde ſes aîles, & il la porte ordinairement relevée. La femelle a les antennes moins chargées de poils, & ſa queue, qui ne déborde pas les aîles, n'eſt point relevée. La larve qui donne cet inſecte eſt longue, rouge, compoſée de douze anneaux, avec une queue diviſée en deux & comme fourchue: elle a deux pattes proche la tête & deux autres avant la queue, ſans crochets, mais ſeulement couronnées de poils, & outre cela, à l'avant-dernier anneau de ſon corps, on voit quatre appendices filiformes plus longues que les pattes. Cette larve ſe trouve dans l'eau des étangs & des ruiſſeaux, où elle forme dans la terre & dans la glaiſe de longs tuyaux,

dans lesquels elle se métamorphose, & d'où sort la Tipule, qui, dans le moment de sa naissance, est d'un beau vert, mais qui brunit ensuite.

671. Tipula littoralis. Tipula virescens, alis immaculatis, pedibus anticis longissimis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 974.

La Tipule à ventre de couleur verte en dedans.

Cette espece varie beaucoup pour la grandeur & pour la grosseur. Le ventre dans la plupart est cylindrique, long & mince comme un filet, du moins dans les mâles. Tout l'insecte est brun, à l'exception du ventre, qui est vert, encore les trois derniers anneaux & quelquefois les quatre derniers sont-ils bruns. Les aîles sont transparentes, sans taches ni points, & couchées sur le ventre. Les pattes sont blanchâtres, avec un peu de noir aux articulations; celles de devant sont fines & très-longues. Les antennes sont en plumet ou panache, du moins celles du mâle.

672. Tipula mocitatrix. Tipula pedibus anticis maximis motatoriis, annulo albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 974.

La Tipule à pattes en forme d'antennes, ornées d'un anneau blanc.

La couleur de cette Tipule varie; les unes sont d'un vert clair, les autres d'une couleur rouge pâle comme couleur de chair, avec différentes taches noires. Le dessus de son corcelet a trois bandes noires longitudinales, dont les deux latérales sont plus longues que celles du milieu. Les pattes sont noires, mais une partie du milieu des jambes est blanche & forme une espece d'anneau long. Les pattes de devant sont fort longues, & lorsque l'insecte est posé, il les tient en l'air & les agite comme des antennes. Les antennes, beaucoup plus courtes que ces pattes, forment un plumet orné de beaucoup de poils, du moins dans les mâles.

673. Tipula monilis. Tipula pedibus albis annullis septem nigris, alis albo cinereoque variis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 975.

La Tipule à pattes d'Arlequin.

Sa couleur est noire, mais ses pattes sont blanches, avec des anneaux noirs qui les entrecoupent très-joliment. Ces anneaux sont aux articulations & au milieu de chaque partie des pattes, comme de la cuisse, de la jambe, &c. ce qui fait aisément reconnoître cette espece. Les aîles sont blanches, avec un point marginal noir & des taches cendrées assez grandes.

674. Tipula febrilis. Tipula atra oblonga hirta, alis nigricantibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 976.

Le Bibion de saint Marc noir.

Ce Bibion est assez long, tout noir & un peu velouté; il porte ses aîles croisées sur son corps: elles sont blanches transparentes, & leur bord extérieur est plus épais & noir. Le mâle & la femelle sont de même couleur, seulement la femelle a le ventre plus gros & plus court. Le Bibion s'envole difficilement & se laisse aisément prendre

675. Tipula florilega. Tipula atra holo soricea. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 976.

Le Bibion de saint Marc rouge.

La tête, les pattes & les antennes de cet insecte sont noires; la tête est fort petite, & les antennes sont encore plus courtes que la tête. Le corcelet est rouge & lisse, & le ventre est plus jaunâtre. A la jonction du ventre & du corcelet, il y a un peu de noir. Les aîles sont d'un transparent un peu brun & ont leur bord extérieur épais & noir. Celles que nous venons de décrire sont les femelles; leurs mâles sont tout noirs & tout-à-fait semblables aux Bibions de saint Marc noirs, si ce n'est qu'ils sont plus petits & qu'ils ont les cuisses de devant plus

grosses ; sans cela on les regarderoit comme une simple variété plus petite ; mais l'accouplement fait voir qu'on ne doit pas les confondre, quoiqu'ils leur ressemblent beaucoup & qu'ils diffèrent considérablement de leurs femelles.

676. Tipula hortulana. Tipula alis albis margine exteriore nigro, thorace abdomineque rubro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 977.

Voyez l'art. précédent ; ce n'est qu'une variété.

677. Tipula phalænoides. Tipula alis deflexis cinereis ovato-lanceolatis ciliatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 977.

Le Bibion à ailes frangées & sans taches.

Sa couleur est noirâtre ; ses aîles sont de couleur un peu cendrée, striées de veines longitudinales plus longues du double que le corps de l'insecte, en forme de fer de pique, & frangées finement par tous leurs bords. L'Animal les porte posées latéralement un peu en toit, à peu près comme les Phalenes. Les antennes, un peu plus longues que la tête, sont composées d'onze articles demi-circulaires, enfilés comme des grains de chapelet par un petit fil très-mince.

678. Musca chamæleon. Musca antennis filatis clavatis, scutello bidentato luteo, abdomine nigro, fasciis lateralibus luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 979.

La Mouche armée à ventre plat chargé de six lunules.

Cette Mouche a six lignes de longueur sur deux lignes de largeur ; elle ressemble beaucoup à celle des Œstres : les yeux en occupent la plus grande partie ; ils sont bruns, ainsi que le dessus de l'animal ; le corcelet est un peu velu, & ses poils sont de couleur fauve. Le bout du corcelet est jaune, ainsi que les deux pointes qui en naissent. Le ventre large, plat & presque circulaire, a six taches triangulaires un peu formées en croissant, de cou-

leur jaune tirant sur le souci, trois de chaque côté vers le bord, outre une septieme tache impaire de même couleur placée à l'extrémité du ventre; en dessous le ventre est jaune, avec quelques taches noires; les pattes sont aussi jaunes, à l'exception des cuisses qui sont brunes; les aîles ont leur bord extérieur brun; les larves d'où proviennent ces insectes sont composées d'onze ou douze anneaux, & ont à leur extrémité un pinceau de poils qu'elles appliquent à la surface de l'eau en l'évasant en entonnoir & qui entoure leur stigmate.

679. Musca hydroleon. Musca antennis filatis clavatis, scutello bidentato nigro, abdomine viridi medio nigro-angulato. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 980.

La Mouche armée à ventre vert.

Les antennes de cette Mouche sont de couleur noire & plus courtes que sa tête. Ses yeux, qui sont verts, sont ornés d'une bande violette qui les traverse presque dans le milieu, & de plusieurs points de même couleur, du moins dans l'insecte vivant, & ils occupent presque toute la tête. Le corcelet est brun tant en dessus qu'en dessous, & quelquefois vert à sa pointe. Le ventre est partout d'une belle couleur verte claire, mais en dessus il a sur son milieu une bande noire longitudinale plus large vers le bas qu'en haut, & qui regne tout le long du ventre. Les pattes sont jaunâtres & les aîles très-transparentes.

680. Musca morio. Musca antennis filatis subulatis, corpore hirto atro, alis dimidiato nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 981.

La Mouche à aîles noires bordées de blanc ondé.

Cette Mouche varie beaucoup pour la grandeur; elle est toute noire & velue, seulement les bords des anneaux de son ventre ont chacun deux ou quatre taches blanches; les aîles sont aussi noires, à l'exception de leur bord intérieur qui est blanc.

Ce blanc forme différentes sinuosités, ensorte que l'aîle paroît comme déchiquetée : ces aîles sont longues & beaucoup plus grandes que le corps.

681. Musca nemorum. Musca antennis setoriis, tomentosa, abdomine cingulisque tribus albis, segmento primo lateribus luteo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 984.

La Mouche cendrée à bandes blanches sur le ventre & deux grandes taches jaunes sur le premier anneau.

La tête de cette Mouche est grise & les yeux sont bruns. Le fond de la couleur de son corcelet est brun, mais il est couvert de poils gris souvent un peu jaunâtres. Le ventre, composé de quatre anneaux, est en dessous d'un jaune pâle; en dessus il est noir, avec une bande jaune transverse & large sur le premier anneau, mais interrompue dans son milieu, ce qui forme deux grandes taches, une de chaque côté; le bord de cet anneau est blanc, ainsi que celui des deux suivans, ensorte qu'il y a trois raies blanches transverses & étroites sur le ventre. Les pattes sont brunes, à l'exception de la partie supérieure des jambes, qui est blanche. Les aîles sont diaphanes, claires, & ont un petit point marginal noir au milieu de leur bord extérieur.

682. Musca tenax. Musca antennis setariis tomentosa, thorace griseo, abdomine subfusco unicolore, tibiis posticis compresso-gibbis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 984.

La Mouche apiforme.

Cette espece ressemble infiniment à une Abeille pour sa couleur, sa grosseur, & les poils dont son corps est couvert, ensorte qu'on n'ose la prendre avec la main avant que de s'être assuré qu'elle n'a que deux aîles. Ses yeux sont bruns, & le devant de sa tête est blanchâtre, à cause de quelques petits poils blancs dont il est couvert. Le corcelet est brun, velouté, chargé de quelques bandes lon-

gitudinales peu marquées & un peu plus brunes que le reste; quelquefois la pointe du corcelet est jaunâtre. Le ventre, composé de quatre anneaux, varie pour la couleur. Il est constamment brun, avec une large tache jaune de chaque côté du premier anneau, tache qui paroît aussi au-dessous du ventre, & qui même occupe quelquefois tout le dessous du premier anneau, qui, dans ce cas, est jaune de ce côté; pour le reste du ventre, quelquefois les trois premiers anneaux sont bordés de blanc, d'autres fois ils ne le sont point; dans quelques Mouches, outre cette bordure, il y a sur le second anneau une tache jaune de chaque côté comme sur le premier. Dans toutes, le milieu des aîles est d'un jaune roux & les pattes sont brunes, avec le haut des jambes & des tarses de couleur blanche. La larve de cette Mouche a une longue queue par laquelle elle pompe l'air.

683. Musca pyrastri. Musca antennis setariis nigra nudiuscula, thorace immaculato, abdomine bis tribus lunulis flavis recurvatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 987.

La Mouche à six taches blanches en croissant sur le ventre.

La tête de cette Mouche est jaune & ses yeux sont gros & bruns. Son corcelet est d'un vert un peu noirâtre, luisant & chargé de quelques poils bruns. Le ventre est ovale, allongé, composé de quatre anneaux; il est blanc en dessous, d'un noir matte en dessus, chargé de six taches blanches distribuées par paires: la premiere paire se trouve sur le premier anneau, & ses taches sont allongées; sur le second est une seconde paire de taches formées en croissant, dont les pointes & la concavité regardent le corcelet; il y en a deux pareilles sur le milieu du troisieme anneau; le quatrieme & dernier est plus petit, tout noir, bordé cependant d'un peu de jaune. Les pattes sont noirâtres, avec

avec les articulations jaunes. La larve se nourrit de Pucerons ; elle est d'une belle couleur verte, avec une bande ou raie tantôt blanche, tantôt jaunâtre tout le long de son dos ; ses stigmates postérieurs ne sont formés que par des points.

684. Musca menthastri. Musca antennis setariis nigra nuda, thorace maculato, abdomine cingulis quatuor scutelloque flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 987.

La Mouche à pointe du corcelet & bandes sur le ventre de couleur jaune.

Le ventre & la tête de cette Mouche est jaune, & les yeux sont bruns. Le corcelet est d'un noir un peu verdâtre, assez lisse, avec une bande jaune de chaque côté, & sa pointe est aussi jaune ; le dessous du corcelet est noirâtre, orné de taches d'un jaune un peu verd ; les pattes & le dessous du ventre sont pareillement jaunes. Le ventre, composé de cinq anneaux, est étroit & presque cylindrique dans les mâles, & son extrémité est un peu plus grosse ; dans les femelles il est plus large : en dessus sa couleur est noire, avec une bande jaune transverse sur le milieu de chaque anneau, ce qui fait cinq bandes jaunes, dont les trois premieres sont assez droites, seulement elles sont quelquefois interrompues & comme coupées dans leur milieu ; les deux dernieres sont ondées, irrégulieres & comme goudronnées ; les ailes sont transparentes & n'ont pas de point marginal.

685. Musca pipiens. Musca antennis setariis glabra nigra, abdomine utrinque albo maculato, femoribus posticis clavatis dentatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 988.

La Mouche à grosses cuisses.

Cette Mouche est étroite & allongée ; elle est lisse, & le fond de son corcelet est noir : le devant de sa tête & les côtés de son corcelet, principalement vers sa base, sont de couleur jaune. Le

ventre est composé de quatre anneaux, dont le deuxieme & le troisieme ont à leur base, de chaque côté, une tache jaune. Le dessous des trois premiers anneaux du ventre est aussi jaune, & le dessous du quatrieme est noir. Les quatre pattes antérieures sont d'une couleur un peu fauve; les deux dernieres ont leurs cuisses beaucoup plus longues & plus grosses que les autres; l'animal s'en sert pour sauter. Ces dernieres pattes sont noires, à l'exception de deux points jaunes sur chaque cuisse, un en dessous, l'autre en dessus, & d'un anneau pareillement jaune au milieu de la jambe.

686. Musca inanis. Musca antennis plumatis pilosa flavescens, abdomine pellucido, cingulis duobus nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 989.

La Nemotele à bandes.

Cette espece a la tête assez grosse & les yeux bruns noirâtres. Son corcelet est d'un noir lisse; le ventre assez large, est d'un beau blanc en dessus, mais entrecoupé de noir en quelques endroits. 1°. Il y a un peu de noir à la base du premier anneau au milieu; le second anneau est tout blanc; le troisieme & le quatrieme sont blancs, avec un peu de noir à leur bord inférieur; le reste du ventre & ses bords latéraux sont blancs; les balanciers sont de même couleur; en dessous, l'animal est noir & ses pattes le sont aussi, à l'exception des jambes, qui sont plus claires.

687. Musca pellucens. Musca antennis plumatis pilosa nigra, abdominis segmento primo albo pellucido. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 989.

La Volucelle à ventre blanc en devant.

Ses yeux sont d'un brun rougeâtre; le devant de sa tête & l'étui qui renferme sa trompe sont d'un jaune lisse & luisant. Son corcelet est noir, chargé de quelques poils bruns, avec sa pointe quelquefois un peu jaune, & d'autres fois noire

comme le reſte, car elle varie pour la couleur. Le ventre a ſa moitié inférieure noire & ſa moitié ſupérieure blanche, tranſparente, tant en deſſus qu'en deſſous; mais quelquefois en deſſus ce blanc eſt diviſé en deux dans ſon milieu par une petite raie noire longitudinale; les pattes ſont toutes noires; les aîles ſont blanches, tranſparentes, quelquefois un peu jaunes vers leur baſe; leur milieu a une large tache ou bande tranſverſe noire; leur pointe eſt auſſi noirâtre, & depuis la tache noire juſqu'à cette pointe, il y a des veines brunes qui deſcendent.

688. Muſca cæſar. Muſca antennis plumatis piloſa viridi nitens, pedibus nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 989.

La Mouche dorée commune.

Ses yeux ſont rougeâtres; tout le reſte de ſon corps eſt d'un vert doré & brillant: on voit cependant ſur le corps quelques poils noirs, ſi on y regarde de près. Les pattes ſont noires; il y a ſur le corcelet deux ſillons tranſverſaux qui ſemblent le partager en trois parties. Le ventre eſt compoſé de quatre anneaux, & les aîles ont pluſieurs nervures tant longitudinales que tranſverſes.

689. Muſca cadaverina. Muſca antennis plumatis piloſa æneo-nitens, thorace cæruleo, abdomine viridi. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 989.

La Mouche dorée à corcelet bleu & ventre vert.

Les yeux de cette Mouche ſont rougeâtres: ſa tête & ſon corcelet ſont d'un bleu brillant, & ſon ventre eſt d'un verd doré. Ses pattes ſont noires & un peu verdâtres: en regardant de près, on voit que le corps eſt parſemé de quelques poils noirs.

690. Muſca vomitoria. Muſca antennis plumatis piloſa, thorace nigro, abdomine cæruleo nitente. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 989.

La Mouche bleue de la viande.

On ne connoît que trop cette groſſe Mouche bleue. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Mouche.*

691. Muſca carnaria. Muſca antennis palmatis piloſa nigra, thorace lineis pallidioribus, abdomine nitidulo teſſellato, oculis rubris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 990.

La grande Mouche à extrémité du ventre rougeâtre. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Mouche.*

692. Muſca domeſtica. Muſca antennis plumatis piloſa nigra, thorace lineis quinque obſoletis, abdomine nitidulo teſſellato, oculis fuſcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 990.

La Mouche commune. Voyez dans ce Dictionnaire ſon article.

693. Muſca cellaris. Muſca antennis ſetariis piloſa nigra, alis nervoſis, oculis ferrugineis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 993.

La Mouche du vinaigre.

Sa couleur eſt d'un fauve brun, & elle eſt tant ſoit peu chargée de poils : ſes yeux ſont d'un brun plus foncé ; ſon ventre eſt compoſé de ſix anneaux dont la baſe eſt plus noire que le reſte. Le deſſous de l'inſecte eſt plus clair que le deſſus. Ses aîles aſſez larges, ont trois nervures longitudinales, outre leur bord extérieur qui eſt plus épais. Cette eſpece de Mouche eſt large, elle a le ventre court, & elle marche très-lentement. Elle eſt attirée par toutes les liqueurs qui s'aigriſſent, & elle y dépoſe ſes œufs, quelquefois elle ſaute.

694. Muſca cupraria. Muſca antennis ſetariis glauca ænea, thorace viridi, abdomine cupreo oblongo, halteribus nudis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 994.

La Mouche dorée à taches brunes ſur les aîles.

Cette eſpece reſſemble beaucoup à celle du numero 689 par ſa forme allongée & applatie, & par ſon port d'aîles ; ſes yeux ſont gros & bruns ; le reſte de la tête eſt vert. Le corcelet eſt d'une couleur noire dorée ; le ventre allongé & applati eſt compoſé de cinq anneaux, & ſa couleur eſt d'un pourpre cuivreux & brillant. Les pattes ſont noi-

res, un peu dorées, avec les articulations blanches. Les aîles longues ont un point marginal oblong, duquel part une tache brune qui traverse l'aîle en devenant plus claire vers le bord extérieur.

695. Musca stercoraria. Musca antennis setariis pilosa grisea hirta, alis puncto obscuro. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 996.

La Mouche Merdivore.

Cette espece varie beaucoup pour la grandeur & les couleurs; les mâles different aussi très-fort de leurs femelles; les uns & les autres ont les yeux roux, le devant de la tête jaunâtre, la base & le bord extérieur des aîles un peu jaune, avec un point brun au milieu de l'aîle, outre une petite raie transverse de même couleur un peu plus bas, ce qui fait le caractere spécifique de cette Mouche; quant au reste, les mâles sont gris & couverts d'un duvet jaune un peu aurore; les femelles n'ont point ce duvet, mais sont seulement parsemées de quelques poils gris ou noirs en petite quantité; leur couleur est ou un peu fauve, avec quelques bandes noires sur le ventre, ou toute grise, ou grise avec quatre taches noires assez considérables placées en quarré sur le corcelet, sans compter quelques autres petites dans l'intervalle, & deux ou trois taches brunes sur chaque anneau du ventre.

696. Musca grossificationis. Musca antennis setariis, alis nigris, apice albis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 996.

La Mouche à aîles noires & tache blanche à l'extrémité.

Cette petite Mouche est lisse & toute noire; ses aîles sont pareillement noires, mais l'extrémité de l'aîle se termine par une tache ronde de couleur blanche.

697. Musca vibrans. Musca antennis setariis pilosa, alis

hyalinis, apice nigro, capite rubro. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 996.

La Mouche à aîles vibrantes ponctuées.

Cette Mouche eſt de forme preſque cylindrique; ſa couleur eſt noire; ſon ventre cependant eſt ſouvent un peu doré; ſa tête eſt rouge, & les pattes ſont jaunes dans les femelles, noires dans les mâles. Le ventre ne ſe termine pas en pointe, mais il eſt aſſez obtus par le bout; les aîles ſont blanches, avec un point ou petite tache ronde & noire vers le bout. La grandeur de cette Mouche varie.

698. Muſca flava. Muſca antennis ſetariis flava nuda, oculis viridiſſimis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII 997.

La Mouche jaune aux yeux noirs.

Elle eſt toute jaune, à l'exception des yeux ſeuls qui ſont noirs; ſon corps eſt large & écourté; ſes aîles ſont blanches & ont quelques nervures jaunâtres peu apparentes.

699. Muſca ſolſtitialis. Muſca antennis ſetariis, alis albis unguiculatis, faſciis 4 fuſcis, ſcutello flavo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 999.

La Mouche des têtes de chardons.

Sa tête eſt jaune & ſes yeux ſont bruns. Son corcelet eſt cendré & ſa pointe eſt jaune; le ventre eſt noir & les pattes ſont fauves: on voit ſur les aîles, qui ſont blanches, trois bandes brunes; la premiere eſt tranſverſe, un peu en arc, & ne va pas juſqu'au bord intérieur de l'aîle; la ſeconde plus baſſe, traverſe toute la largeur de l'aîle; la troiſieme, jointe à la ſeconde, au bord extérieur de l'aîle, parcourt ce bord juſqu'à ſa pointe. Le bord extérieur de cette tête a une très-petite dent à l'endroit de la premiere bande.

700. Tabanus bovinus. Tabanus oculis virescentibus, abdo-

nimis dorso maculis albis trigonis longitudinalibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1000.

Le Taon à ventre jaunâtre & taches triangulaires blanches.

Sa tête est grise, mais ses yeux bruns & presque noirs, en occupent la plus grande partie, laissant entr'eux fort peu d'intervalle. Dans cette espece & dans les autres de ce genre, la tête est large, courte, applatie du haut en bas. Le corcelet est de couleur grise; le ventre est jaunâtre, principalement en haut sous les aîles. Le milieu & le bas sont bruns, avec une tache blanche triangulaire au milieu de chaque anneau, ce qui fait une bande longitudinale de taches, dont la pointe regarde le corcelet. Les cuisses sont noirâtres & les jambes jaunes; les aîles sont un peu obscures, avec des veines brunes plus foncées.

701. Tabanus cæcutiens. Tabanus oculis nigro punctatis, alis maculatis *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1001.

Le Taon brun à côté du ventre jaune & aîles tachetées de noir.

Sa tête est brune; dans l'animal vivant, les yeux sont mêlés de verd & de couleur fauve, avec quelques points noirs. Les trois premiers anneaux des antennes sont gros & pâles, & les autres forment un filet mince & noir. Le corcelet est brun, avec quelques bandes longitudinales grises. Les côtés & le haut du ventre sont jaunes, & chaque anneau de cette partie a une tache triangulaire brune; le bas du ventre est brun. Les pattes sont jaunes, à l'exception des tarses qui sont noirâtres. Les aîles sont blanches, mais chargées de plusieurs taches brunes & noires.

702. Culex pipiens. Culex cinereus, abdomine annulis fuscis octo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1002.

Le Cousin commun. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Cousin.*

703. Conops calcitrans. Conops antennis subplumatis cinerea glabra ovata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1004.

Le Stomoxe.

Ses antennes sont tout-à-fait semblables à celles de la Mouche, & terminées comme les siennes par une palette platte & solide, avec un poil qui en sort sur le côté, & qui, regardé de près, paroît tout velu & semble former une aigrette ou panache. Il ressemble aussi à la Mouche commune pour la couleur, la forme & la grosseur; seulement ses aîles plus écartées, & son ventre qui est plus court, lui donnent un port qui le fait reconnoître quand on le regarde avec attention; mais un autre caractere qui sépare ce genre de celui des Mouches, est celui qui se tire de la forme de la bouche. Le Stomoxe a une trompe dure, noire, pointue par le bout, avec laquelle il pique les hommes & les animaux.

704. Conops macrocephala. Conops antennis clavatis mucronatis luteis, abdomine subcylindrico glabro, segmentis quatuor margine flavescentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1005.

L'Asile à antennes en masse & aîles brunes.

A la premiere vue, on prendroit cette espece pour une Guêpe: elle est lisse; ses antennes ont leur derniere piece grosse, en fuseau allongé & pointu, & elles sont grandes & plus longues que la tête; le devant de la tête est d'un jaune citron, ainsi que les balanciers; les pattes sont fauves; le corcelet est varié de noir & de fauve rougeâtre; il en est de même des anneaux du ventre, dont quelques-uns sont bordés de jaune citron, principalement le second & une partie du troisieme sur les côtés; les aîles sont brunes, ondées & nébuleuses.

705. Asilus craboniformis. Asilus abdomine tomentoso

antice segmentis tribus nigris, postice flavo inflexo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1007.

L'Asile brun à ventre à deux couleurs.

Cette espece est la plus grande de toutes celles de ce genre; sa trompe, plus courte que sa tête, est de couleur noire ainsi que ses yeux; son corcelet, grand & convexe en dessus, est de couleur de rouille; les pattes sont de la même couleur, ainsi que les ailes, qui ont pourtant quelques taches noirâtres presque triangulaires à leur bord intérieur. Les trois premiers anneaux du ventre sont noirs, mais les quatre suivans sont jaunes & un peu velus; le bout ou l'extrémité est brune & se termine en pointe.

706. Asilus gilvus. Asilus abdomine pubescente nigro; suprà rufo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 1007.

L'Asile noir à tache fauve sur le ventre.

Cet Asile est noir, presque sans poils, si ce n'est en quelques endroits, & particulierement sur le devant de la tête. Son ventre est composé de sept anneaux, dont le quatrieme & le cinquieme sont d'un brun fauve rougeâtre, outre deux taches de même couleur au côté du troisieme; de plus, les anneaux vus à un certain jour, ont sur chaque côté une tache blanche formée par des poils très-courts, ce que l'on apperçoit plus distinctement sur le quatrieme anneau que sur les autres; les ailes sont nébuleuses & les pattes brunes.

707. Asilus forcipatus. Asilus hirtus subcinereus, lateribus flavis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1008.

L'Asile cendré.

Il est velu & d'une couleur grise cendrée; en regardant son corcelet à un certain jour, il paroît chargé de bandes longitudinales de poils dorés. Le bord des anneaux du ventre paroît un peu brun, surtout dans le milieu, où il y a une tache allongée comme triangulaire de cette couleur. Les par-

ties du sexe sont longues, noires & débordent de beaucoup le ventre; les pattes sont grises & les aîles diaphanes avec des veines noires. Tout l'insecte est allongé, son ventre sur-tout est long & se termine en pointe.

708. Asilus œlandicus. Asilus ater nudus, alis nigris, pedibus halteribusque ferrugineis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1008.

L'Asile noir lisse à pattes & balanciers fauves & aîles toutes noires.

Cet insecte est tout noir, lisse & luisant; ses pattes, tant les cuisses que les jambes, sont de couleur fauve, mais les tarses & le bas des jambes postérieures sont noirs; les balanciers sont de la même couleur que les pattes; les aîles sont étroites & très-noires; cette espece a le haut du ventre plus étroit que le bas.

709. Bombylius major. Bombylius alis dimidiato nigris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1009.

Le Bichon.

La trompe de cet insecte est mince, noire, longue, égalant les deux tiers ou les trois quarts de sa longueur, & souvent divisée en deux à son extrémité; l'animal la porte toujours avancée devant lui, & souvent il en fait sortir une autre plus fine qui y est renfermée comme dans un étui. Les antennes, de la longueur de la tête, sont un peu coudées dans leur milieu. Pour les pattes, elles sont fines, déliées & longues pour la grandeur de l'insecte: elles sont noires, ainsi que les antennes. Tout l'insecte est court & ramassé & pareillement de couleur noire, mais couvert d'un duvet touffu, cotoneux & blanchâtre. Ses aîles sont longues pour son corps, ont leur partie supérieure noire proche la base, principalement du côté du bord extérieur; le reste est d'un clair obscur.

710. Hippoboſca equina. Hippoboſca alis obtuſis, thorace albo variegato, pedibus tetradactylis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1010.

La Mouche à Chien.

Cette Mouche eſt large, plate, luiſante & comme écailleuſe; ſa tête eſt jaune & ſes yeux ſont bruns; ſon corcelet & ſon ventre ſont auſſi jaunes, avec des ondes brunes; les pattes ſont entrecoupées de jaune & de brun; les aîles ſont croiſées l'une ſur l'autre, & débordent le corps de plus de moitié: elles ſont tranſparentes, lavées d'un peu de jaune, avec leur bord extérieur & un point près de ce bord de couleur brune.

711. Hippoboſca hirundinis. Hippoboſca alis ſubulatis, pedibus tetradactylis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1010.

La Mouche-Araignée.

Cette Mouche différe de la Mouche à Chien en ce qu'elle eſt plus large; ſa tête eſt plus allongée & de couleur jaune. Son corcelet applati eſt plus court, & d'un jaune obſcur ſans mélange d'autre couleur. Le ventre eſt gros, plat, large, de couleur obſcure. Les aîles courtes & étroites ne vont que juſqu'à l'extrémité du ventre, qu'elles laiſſent à découvert entr'elles, étant éloignées l'une de l'autre; elles ne reſſemblent preſque qu'à des moignons d'aîles. Ses pattes aſſez longues, ſont jaunâtres & ſe terminent par deux onglets diviſés chacun en trois griffes. La longueur des pattes, la groſſeur du ventre & la petiteſſe des aîles, donnent à cet inſecte la figure d'une Araignée.

712. Lepiſma ſaccharina. Lepiſma ſquamoſa, caudâ triplici. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1012.

La Forbicine plate.

Le corps de cet inſecte eſt allongé & compoſé de neuf ou dix anneaux qui vont en diminuant de la tête à la queue. Ses antennes ſont longues, min-

ces, filiformes & égalent la longueur des deux tiers du corps. Sa bouche a deux longues appendices compoſées de pluſieurs articles, à peu près comme celles des Tipules. Ses pattes ſont au nombre de ſix, trois de chaque côté, larges, courtes & blanchâtres; elles ſont renfermées & reçues dans autant de rainures qui ſont dans la partie inférieure de l'animal, & leur origine eſt couverte d'une large lame ou écaille de forme ovale; mais outre ces ſix pattes, l'inſecte en a ſix autres courtes, minces, qui ſont de fauſſes pattes, trois de chaque côté, placées vers l'extrémité du corps avant la queue. Ces eſpeces d'appendices ſont très-courtes; la queue ſe termine par trois longs filets, l'un au milieu plus allongé & poſé en long, & deux autres poſés de travers, un de chaque côté, enſorte que les trois forment enſemble une eſpece de croix: ces filets ſont minces, fins, & vus à la loupe, ils paroiſſent un peu velus. L'inſecte eſt de couleur plombée, luiſante & argentée; à cauſe des petites écailles de cette couleur dont il eſt couvert par ce même endroit, il reſſemble, ſurtout en deſſous, à ces petits poiſſons blancs argentés.

713. Podura viridis. Podura ſubgloboſa viridis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1013.

La Podure verte aux yeux noirs.

Elle eſt ronde, de couleur verte claire. Sa tête eſt plus jaune que le reſte de ſon corps, avec deux yeux très-noirs ſur le ſommet; ſes antennes ſont de la longueur de ſa tête & coudées dans leur milieu. Le ventre a vers ſa partie poſtérieure, qui eſt très-groſſe, deux angles, un de chaque côté, ce qui fait un peu reſſembler cet inſecte à un Puceron. Entre ces deux angles, le ventre de l'animal ſe termine un peu en pointe, à peine apperçoit-on le corcelet, qui eſt très-petit.

714. Podura plumbea. Podura teres fusco-cærulea nitida. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1013.

La Podure grise commune.

Elle est par-tout de la même couleur grise plombée & luisante. Cette couleur est produite par de petites écailles argentées & plombées, semblables à celles des aîles des Papillons, dont tout son corps est couvert. Si on touche cet insecte, ces écailles se détachent, & on voit à nud le corps qui est blanchâtre. La queue de cette espece est grande & presqu'aussi longue que son corps.

715. Podura aquatica. Podura nigra aquatica. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1014.

La Podure noire aquatique.

La couleur de cet insecte est noire quoique matte; ses antennes égalent à peu-près la longueur de son corps; elle est cylindrique, & vue à la loupe, elle paroît un peu velue.

716. Termes pulsatorium. Termes abdomine oblongo ore rubro, oculis luteis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1015.

Le Pou des bois.

Cette espece est plus petite que le Pou ordinaire. Voyez dans ce Dictionnaire, l'article *Pou*. Elle varie pour la couleur & la grandeur: quelquefois elle est toute blanche ou grise, d'autres fois de couleur plombée; dans d'autres le ventre est taché d'une bande annulaire brune, après laquelle, proche la queue, se trouve un point brun. Toutes ont les antennes fines, environ de la longueur du corps, les yeux jaunâtres, & aux deux côtés de chaque anneau du ventre, un point rougeâtre plus ou moins marqué.

717. Pediculus humanus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1016.

Le Pou ordinaire. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Pou*, pour cette espece & pour les autres.

718. Acarus passerinus. Acarus femoribus tertiis crassissimis: *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1023.

La Tique de la Chauve-souris.

Cette Tique est brune, ovale & ressemble en tout à la Tique des Chiens; ses pattes sont d'un brun un peu plus clair que le reste de son corps.

719. Acarus telerius. Acarus rubicundo hyalinus, abdomine utrinque maculâ fuscâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1023.

Le Tisserand d'Automne.

La couleur de cette espece est brune, un peu jaunâtre; elle a une particularité, c'est qu'elle file de la toile comme les Araignées, ce que ne fait aucune autre espece de ce genre.

720. Acarus aquaticus. Acarus abdomine sanguineo depresso tomentoso posticè obtuso, aquaticus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1025.

La Tique rouge satinée aquatique.

Elle ressemble tout-à-fait à la suivante pour la grandeur, la forme & la couleur, & on seroit tenté de croire que c'est la même espece, si ce n'est que celle-ci ne peut vivre hors de l'eau, & que l'autre y périt. C'est dans les eaux dormantes qu'on trouve cette Tique qui nâge fort vîte.

721. Acarus holosericeus. Acarus abdomine sanguineo depresso tomentoso posticè retuso, terrestris. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1025.

La Tique rouge satinée terrestre.

Le corps de cette Tique est ovale, un peu allongé, médiocrement applati vers le ventre, mollasse, pulpeux, de couleur rouge de carmin, soyeux & comme satiné: on le trouve à terre dans les prés & les gazons un peu secs.

722. Acarus muscarum. Acarus abdomine rufo, pedibus posticis longissimis filiformibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1025.

La Mitte brune des Mouches.

Cette Mitte est infiniment petite ; elle ressemble à un petit point brun, & si elle ne remuoit point, on auroit peine à croire que ce fut un insecte ; la loupe fait voir que c'est une vraie Tique, & on apperçoit sur-tout les pattes postérieures de l'insecte, qui sont fines & longues.

723. Acarus coleoptratorum Acarus rufus, ano albicante. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1026.

La Mitte des Coleopteres.

Le corps de cette Mitte est dur, écailleux, lisse & de couleur fauve, à l'exception de sa partie supérieure qui est blanchâtre ; il est difficile, à la vue simple, de distinguer la tête & le corcelet de cet insecte ; ses pattes sont longues, sur-tout les postérieures. Cette Tique court assez vîte.

724. Acarus longicornis. Acarus ruber antennis bifidis rostro longioribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1026.

La Pince rouge.

Sa forme est allongée & comme en poire ; sa tête est pointue en devant, & on ne remarque pas vers sa bouche les deux petites pinces qu'on remarque dans le Scorpion Araignée ; ses antennes, plus longues que sa tête, ressemblent à celles du Scorpion Araignée, si ce n'est que les articulations dont elles sont composées sont plus grêles, plus minces, & que la pince de l'extrêmité est formée par deux longs filets, dont l'un est un peu plus court que l'autre. Le ventre est entiérement d'une couleur rouge foncée ; les pattes, au nombre de huit, sont assez longues & d'un rouge un peu plus pâle.

725. Phalangium opilio. Phalangium abdomine atro, subtus albo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1027.

Le Faucheur.

Cet insecte approche pour sa forme de l'Arai-

gnée ; il n'en differe que par le nombre de ſes yeux. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Araignée.*

726. Phalangium cancroides. Phalangium abdomine obovato depreſſo, chelis lævibus, digitis piloſis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1028.

Le Scorpion Araignée.

Son corps eſt de couleur un peu brune, & ſon ventre a des ſillons tranſverſaux ; ſes pattes ſont au nombre de huit, quatre de chaque côté, & outre cela, il a en devant deux longues antennes de la longueur du corps, plus groſſes que les pattes, compoſées de quatre articles ou nœuds arrondis, & dont le dernier eſt allongé & terminé par deux pinces : ces antennes reſſemblent préciſément aux pattes des Crabes.

727. Aranea extenſa. Aranea abdomine longo argenteo-vireſcente, pedibus longitudinaliter extenſis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1033.

L'Araignée à ventre cylindrique & pattes de devant étendues. Voyez pour cette Araignée, & toutes les ſuivantes, dans ce Dictionnaire, article *Araignée.*

728. Aranea ſcenica. Aranea ſaliens nigra, lineis ſemicircularibus tribus alis tranſverſis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1035.

L'Araignée ſauteuſe aux chevrons blancs.

729. Aranea aquatica. Aranea livida, abdomine ovato ; lineâ tranſverſâ, punctiſque duobus excavatis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1036.

L'Araignée brune aquatique.

730. Aranea viatica. Aranea abdomine ſubrotundo plano ; obtuſo, pedibus quatuor poſticis breviſſimis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1036.

L'Araignée à pattes de devant longues & arlequinées.

731.

731. Aranea domestica. Aranea abdomine ovato fusco, maculis nigris quinque subcontiguis, anterioribus majoribus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1031.

L'Araignée commune.

732. Scorpio Europæus. Scorpio pectinibus 18-dentatis, manibus angulatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 1038.

Le Scorpion. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Scorpion.*

733. Cancer astecus. Cancer macrovrus, thorace lævi, rostro lateribus dentato, basi utrinque dente unico. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1051.

L'Ecrevisse. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Ecrevisse.*

734. Cancer pulex. Cancer macrovrus articularis, manibus quatuor dactylis, pedibus decem. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1055.

La Crevette des ruisseaux.

Cette Crevette est d'un jaune couleur de rouille; ses yeux sont noirs; ses antennes sont fines & assez longues, à peu près de la longueur des deux tiers du corps; elle a cinq pattes de chaque côté & plusieus appendices à la queue; tout son corps est composé de douze anneaux sans la tête; quatre de ces anneaux composent le corcelet, qui, dans l'Ecrevisse, est d'une seule piece. Cette Crevette est applatie par les côtés, aussi elle est toujours posée sur les côtés, soit qu'elle se meuve, soit qu'elle reste en place, & lorsqu'elle marche, elle approche par des mouvemens vifs sa tête & sa queue l'une de l'autre; elle se trouve communément dans l'eau courante des petits ruisseaux & dans la riviere des Gobelins.

735. Monoculus piscinus. Monoculus testa cordata plana. *Linn. Syst. nat. edit* XII. 1057.

Le Binocle à queue en plumet.

La couleur de cet insecte est d'un jaune un peu brun ; il est crustacé, rond, hémisphérique, presqu'aussi large que rond, ressemblant pour la figure à une Coccinelle, & concave en dessous. Ses antennes sont petites, très-courtes, difficiles à appercevoir, composées de cinq articles & placées proche les yeux : ceux-ci éloignés l'un de l'autre & situés aux deux côtés de la tête sont noirs ; outre ces yeux, il y a encore entr'eux sur la tête trois taches brunes posées en triangle. La mâchoire de devant se termine en pointe, mais recourbée en dessous ; après la tête, qui est assez grande, se voient deux écailles lisses terminées par un bord saillant, qui couvrent le corps comme les étuis des Scarabées, mais elles ne vont pas jusqu'au bout, & elles laissent à nud une queue écailleuse formée de quatre anneaux, qui se termine par deux appendices barbus comme des plumes, que l'insecte étale en courant dans l'eau. En dessous, ce Binocle a six pattes courtes, dont les origines sont éloignées les unes des autres.

736. Monoculus apus. Monoculus testa subcompressa anticè retusa, posticè truncata, caudâ bisetâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1058.

Le Binocle à queue en filets.

Ce Binocle est fort grand ; le côté de sa tête est plus large, & celui de sa queue plus étroit ; sa tête a une petite pointe en devant, & près de cette pointe en dessus, deux yeux assez proches l'un de l'autre. Le corps est couvert de deux écailles qui, vers le bout, s'écartent & se séparent, formant un angle aigu vers les bords extérieurs, & laissant voir entr'elles la queue ; le bord inférieur, par lequel se regardent ces écailles, est un peu dentelé en scie. La queue est écailleuse & se termine en deux longs filets assez durs ; en dessous, l'animal a six pattes crustacées.

737. Monoculus pulex. Monoculus antennis dichotomis, caudâ inflexâ. *Linn. Syst. nat. edit* XII. 1058.

Le Perroquet d'eau.

Sa couleur est d'un blanc verdâtre un peu rouge; sa tête se termine par une espece de bec pointu réfléchi en dessous, & proche lequel est un seul œil noir, qui paroît des deux côtés de l'insecte comme s'il y en avoit deux. Les antennes qui, à leur naissance, ne sont qu'au nombre de deux, une de chaque côté, se bifurquent peu après & se divisent chacune en deux, comme si l'insecte en avoit quatre: elles sont composées de plusieurs articles, & de chaque jointure sort un long poil, ce qui fait l'effet des divisions & subdivisions des branches d'arbre, aussi a-t-on appellé cet insecte *Pulex arborescens*. Ses antennes sont presque de la longueur du corps; l'insecte est applati des côtés comme la Puce, & son corps est ferme, dur & couvert par-tout d'une espece d'écaille qui n'a qu'une ouverture en dessous en forme de rainure: c'est dans cette rainure que sont situées les pattes, dont il ne fait gueres d'usage; au lieu d'elles, ses antennes lui servent comme de bras pour avancer par sauts & par bonds. A l'extrêmité de la même rainure est la queue, qui se divise en deux branches, dont chacune se subdivise en deux autres. L'écaille qui couvre cet insecte est transparente, & l'on voit souvent à travers, du côté du dos, un nombre considérable de petits œufs bruns. La figure de ce petit animal est presque quarrée: on le trouve souvent dans l'eau des mares; il varie un peu pour la couleur, étant quelquefois d'un blanc rougeâtre, d'autrefois verdâtre & quelquefois rouge. Cette derniere couleur donne dans certains temps un œil rouge à l'eau lorsqu'il y a beaucoup de ces insectes.

738. Monoculus pediculus. Monoculus antennis dichotomis, caudâ reflexâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1058.

Le Monocle à queue retroussée.

Cette espece ne différe de celle du numéro précédent que parce que sa queue est retroussée en dessus du côté du dos, au lieu que celle du Perroquet d'eau est recourbée en devant.

739. Monoculus quadricornis. Monoculus antennis quaternis caudâ rectâ bifidâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 656.

Le Monocle à queue fourchue.

Ce petit Monocle est d'un brun un peu cendré. De sa tête naissent quatre antennes, deux en devant & deux en arriere, toutes quatre garnies de quelques poils qui leur donnent la figure d'une branche : entre ces quatre antennes, tout en devant de la tête, est un seul œil. De la tête à la queue, le corps va en diminuant en forme de poire; il est composé de sept ou huit anneaux qui vont toujours en se rétrécissant. La queue est longue, divisée en deux, & chaque division donne naissance extérieurement à trois ou quatre poils assez forts. L'animal porte ses œufs aux deux côtés de la queue en forme de deux paquets jaunâtres tout remplis de petits grains, & qui à eux deux égalent presque la grosseur de l'insecte ; ses pattes sont en dessous, mais il s'en sert peu ; ses antennes lui sont d'un plus grand usage pour aller dans l'eau par sauts & par bonds très-vifs. Ce petit insecte n'a pas une demi-ligne de long ; on le trouve dans les mares.

740. Monoculus conchaceus. Monoculus antennis capillaribus multiplicibus, testa bivalvi. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1059.

Le Monocle à coquille longue.

Cette espece est renfermée dans une coquille bivalve, c'est-à-dire, composée de deux parties

appliquées l'une contre l'autre, oblongue, liſſe, preſque de la même groſſeur aux deux bouts, & de couleur cendrée. Cette coquille s'entr'ouvre en deſſous, & c'eſt par une des extrémités de cette ouverture que l'animal fait ſortir ſes antennes diviſées en pluſieurs filets blanchâtres, avec leſquelles il court très-vîte de côté & d'autre en nâgeant dans l'eau; lorſqu'il rencontre quelque corps ſolide, il s'arrête & marche avec ſes pattes, qui ſortent un peu le long de la même ouverture; ſi on tire l'inſecte de l'eau, il ſe renferme tout entier dans ſa coquille.

741. Oniſcus aquaticus. Oniſcus lanceolatus, caudâ rotundatâ, ſtylis biſurcis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1061.

L'Aſelle d'eau douce.

Cet Aſelle eſt de couleur cendrée & aſſez liſſe. Son corps eſt compoſé de ſept articles, ſans compter la tête & la queue: cette derniere partie eſt beaucoup plus grande que les autres anneaux, arrondie par le bout, & il en ſort deux appendices qui ſe diviſent chacune en deux filets. Cet inſecte a cela de commun avec quelques Aſelles de mer, mais il en differe en ce que les marins ont dix anneaux; il a ſept pattes de chaque côté, dont les dernieres vont toujours en croiſſant pour la longueur, & ſont conſtamment plus grandes que les premieres. Ses antennes n'ont que trois articles allongés, dont le dernier eſt beaucoup plus long que les autres.

742. Oniſcus aſellus. Oniſcus ovalis, caudâ obtusâ, ſtylis ſimplicibus. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1061.

Le Cloporte ordinaire. Voyez dans ce Dictionnaire, art. *Cloporte.*

743. Oniſcus armadillo. Oniſcus ovalis, caudâ obtusâ integrâ. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1062.

Le Cloporte armadille.

Ce Cloporte eſt large, très-liſſe & très-uni. Sa couleur eſt noire, avec un peu de blanc au bord des anneaux ; ſouvent cette couleur varie, mais l'inſecte eſt toujours liſſe & uni. Son corps eſt compoſé de dix anneaux, ſans compter la tête & la queue ; de ces dix anneaux, les ſept premiers ſont larges & les trois derniers courts ; de ces trois derniers, le premier paroît diviſé dans ſon milieu, qui eſt plus large que le reſte, en trois autres. Ces derniers anneaux courts, avec celui de la queue, forment l'extrémité du corps de l'animal qui eſt arrondie, ſans aucune appendice, ce qui fait le caractere ſpécifique de cet inſecte ; il a quatorze pattes, ſept de chaque côté ; dès qu'on touche ce Cloporte, il ſe roule en boule, rapprochant ſa tête de ſa queue, comme l'animal nommé Taton ou Armadille, & on ne voit ni ſes antennes ni ſes pattes : on le prendroit pour une perle ronde & brillante.

744. Scolopendra lagura. Scolopendra pedibus utrinque XII, corpore ovali, caudâ penicillo albo. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1062.

La Scolopendre à pinceau.

Cette eſpece de Scolopendre eſt la plus petite, mais la plus jolie de toutes ; ſes antennes ſont compoſées de ſept pieces, dont la derniere eſt très-petite ; ſa tête eſt noire & ſon corps eſt brun ; il eſt compoſé de dix anneaux, avec douze pattes de chaque côté, lorſque l'inſecte eſt à ſa grandeur, car avant ce temps, il a moins d'anneaux & de pattes. De chaque côté de ſon corps eſt une rangée de petites touffes ou aigrettes de poils friſés, au nombre de neuf de chaque côté, du moins lorſque l'animal eſt à ſa perfection. La queue eſt compoſée d'un pinceau de poils ſemblables plus longs & droits, qui ſe reſſemblent & qui ont une

couleur argentine. Cette Scolopendre reſſemble pour la forme à un petit Cloporte.

745. Scolopendra forficata. Scolopendra pedibus utrinque XV. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1062.

La Scolopendre à trente pattes.

Cette Scolopendre, la plus grande de ce pays-ci, eſt de couleur fauve, liſſe, compoſée de neuf anneaux écailleux, ſans compter ſa tête. Ses pattes ſont au nombre de quinze de chaque côté, & les dernieres plus longues que les autres & tournées poſtérieurement, forment une eſpece de queue fourchue. Ses antennes ſont deux fois auſſi longues que la tête & compoſées d'une très-grande quantité d'articles courts, au nombre de quarante-deux. Lorſque l'inſecte marche, il court fort vîte & quelquefois en ſerpentant.

746. Scolopendra electrica. Scolopendra pedibus utrinque LXX. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1063.

La Scolopendre à cent quarante pattes.

Celle-ci eſt très-platte, tant en deſſus qu'en deſſous. Sa couleur eſt fauve, mais tout du long de ſon corps, elle a dans le milieu une bande noire; ſes pattes ſont au nombre de cent quarante, ſoixante-dix de chaque côté, mais ce n'eſt que quand l'animal a atteint toute ſa grandeur; lorſqu'il eſt plus jeune & plus petit, il n'en a quelquefois que ſoixante, ſoixante-quatre, ſoxante-ſix ou ſoixante-huit. Lorſqu'il marche, il fait des plis & des replis comme un Serpent. Ses pieds ſont courts & forment comme deux rangs de cils ou de poils de chaque côté de ſon corps. Les anneaux dont le corps eſt compoſé, ſont fort courts & en même nombre que les pattes; ſes antennes ſont compoſées de dix-ſept articles. On trouve cet inſecte ſur la terre, dans laquelle il s'enfonce; la nuit ſon corps paroît quelquefois lumineux.

747. Yulus terreſtris. Yulus pedibus utrinque centum. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1065.

L'Yule à deux cens pattes.

Ce petit Yule a de chaque côté cent pattes fort courtes & ſerrées ; ſon corps eſt rond, cylindrique, compoſé de cinquante anneaux, dont chacun donne naiſſance à deux paires de pattes. Ces pattes, par ce moyen, ſont deux à deux une à côté de l'autre, enſorte que de deux en deux il y a un peu plus d'eſpace entr'elles. Sa couleur eſt noirâtre & il eſt fort liſſe. On trouve cet inſecte ſous les pierres & dans la terre.

748. Yulus fabuloſus. Yulus pedibus utrinque CXX. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1065.

L'Yule à deux cens quarante pattes.

Cet Yule eſt de couleur cendrée, liſſe & a quelquefois deux bandes longitudinales de couleur fauve ſur ſon dos. Son corps eſt compoſé d'environ ſoixante anneaux qui paroiſſent doubles, une partie de l'anneau étant toute liſſe & l'autre chargée de ſtries longitudinales fort ſerrées, ce qui fait que le corps cylindrique de l'inſecte eſt comme entrecoupé alternativement d'anneaux liſſes & d'anneaux ſtriés. Chaque anneau donne naiſſance à deux paires de pattes, ce qui fait deux cens quarante, ou cent vingt pattes de chaque côté : ces pattes ſont fines, petites & blanches. Les antennes ſont très-courtes & compoſées de cinq anneaux. Si on touche cet inſecte, il ſe roule en ſpirale, de façon que ſes pattes ſont en dedans, mais cependant du côté qui regarde la terre.

N. B. Il y a encore une infinité d'autres inſectes en France dont nous n'avons pas parlé ; ſi nous avions voulu faire l'énumération de tous ceux qui y exiſtent, ce volume ne ſuffiroit pas pour les contenir ; mais comme ce Dictionnaire & ſes acceſ-

soires sont déjà plus considérables que nous ne l'avions pensé, & que nous nous sommes restraints au nombre de six volumes, nous aimons mieux inviter nos Lecteurs de vouloir bien avoir recours pour ces insectes à notre *Aldrovandus Lotharingiæ*, & à la Liste des insectes de l'Europe, que nous avons donné à la suite de la nouvelle édition que nous avons publiée chez Desnos, de la *Description des insectes de Surinam & de toute l'Europe, par Mademoiselle de Mérian.* Nous avons fait monter dans cette Liste ces insectes au nombre de 2035, sans ceux que nous ne connoissons pas. A l'égard de ceux dont nous avons parlé ici, nous nous sommes servis pour leurs descriptions spécifiques, de celles qu'en a donné M. Geoffroi dans son Histoire des insectes des environs de Paris; nous prions aussi nos Lecteurs de consulter cet excellent Ouvrage, tant pour les descriptions génériques qui n'ont pas pu entrer dans notre Plan, que pour les autres insectes qui s'y trouvent, & dont il n'est pas fait mention ici; nous nous sommes contentés de rapporter ceux qui se trouvent en quelque façon insérés & adoptés au Système de Linnæus, qui est celui que nous suivons par préférence pour ce Fauna, ainsi que nous l'avons déjà dit.

CLASSE VI ET DERNIERE.

Des Vermiſſeaux.

749. GORDIUS aquaticus. Gordius pallidus extremitatibus nigris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1075.

Ver aquatique.

C'eſt un Ver aquatique qui ſe trouve dans les lacs & les fontaines ; ſi on le coupe par morceaux, alors chaque morceau coupé conſerve ſon mouvement, reprend, de même que le Polype, une tête, un corps & une queue quand on le remet dans l'eau.

750. Aſcaris vermicularis. Aſcaris pollicaris. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1076.

Aſcaride.

C'eſt un petit ver rond, court & menu, ſemblable à une aiguille pour la groſſeur & la longueur ; ſa couleur naturelle eſt blanche ; il ſe loge à l'extrémité de l'inteſtin *rectum* en très-grand nombre ; ils y ſont collés les uns & les autres par une matiere viſqueuſe. Ces Aſcarides ſe trouvent dans les inteſtins des enfans, & très-communément dans ceux des Chevaux ; voyez ce que nous en avons dit à l'article *Médecine Vétérinaire*, en donnant l'analyſe du Cours d'Hippiatrique de M. Lafoſſe.

751. Aſcaris lumbricoides. Aſcaris ſpithamea. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1076.

Aſcaride en forme de Lombric, ou *Lombric humain.*

Cet Aſcaride habite les inteſtins humains ; il eſt de la longueur du Lombric terreſtre, mais il n'a

point d'anneaux élevés, ce qui le distingue du Lombric; son corps est cylindrique, en forme d'alêne à chaque extrémité; sa queue est cependant à trois côtés.

751. Lumbricus terrestris. Lumbricus trifarium retrorsum aculeatus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1076.

Ver terrestre. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Ver.*

753. Fasciola hepatica. Fasciola ovata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1077.

Douve. Voyez pour sa description dans ce Dictionnaire, article *Matiere médicale*, page 103.

754. Fasciola intestinalis. Fasciola linearis longa. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1078.

La Fasciole intestinale.

On la trouve dans les intestins des poissons, principalement de la Brême: elle est tout-à-fait différente du Tœnia; elle n'est ni articulée ni composée.

755. Hirudo medicinalis. Hirudo depresso nigricans, supra lineis flavis sex, intermediis nigro arcuatis, subtus cinerea nigro maculata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1079.

La Sang-sue médicinale. Voyez pour sa description, article *Sang-sue*, & pour les especes suivantes.

756. Hirudo sangui-suga. Hirudo dupressa fusca, margine laterali flavo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1079.

La grande Sang-sue commune.

757. Hirudo stagnalis. Hirudo depressa nigra, abdomine subcinereo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1079.

La Sang-sue d'étang.

758. Hirudo complanata. Hirudo depressa ovato-oblonga; interenneis fuscis pinnatis pellucentibus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1079.

La Sang-sue applatie.

759. Limax ater. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1081.
Limace toute noire. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Limaçon.*
On la trouve dans les bois & dans les lieux ombrageux.

760. Limax albus. Limax albus margine luteo. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1081.
Limace blanche. Voyez aussi article *Limaçon*, de même que pour les especes suivantes.

761. Limax rufus. Limax subrufus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1081.
Grande Limace à couleur rousâtre.
On la trouve aux pieds des montagnes.

762. Limax maximus. Limax cinereus immaculatus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1081.
La plus grande des Limaces.
On la trouve dans les bois ombrageux & feuillés.

763. Limax agrestis. Limax cinereus immaculatus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1082.
Limace cendrée sans taches.
Elle est commune dans les prés, les jardins & les champs. Les Corneilles en mangent beaucoup.

764. Limax flavus. Limax maculatus. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1082.
Limace jaune.
On la trouve entre les herbes.

765. Nereis acustris. Nereis linearis, linguâ exsertâ. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1085.
Millepied à dard.
Son corps est de la grandeur de la soie d'un Porc, luisant, presqu'articulé & garni des deux côtés, à chaque article, d'un pied court en forme de soie. On le trouve sous terre dans les marais argilleux.

766. Lernea ciprinacea. Lernea corpore abclavato, thorace cylindrico bifurco, tentaculis apice lanatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1093.

Lerne de la Brême.

Espece de Zoophyte qui se trouve sur une espece de Brême, & qui se nourrit de son sang.

767. Scyllæa pelagicum. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1094. Lepus pelagicus. *Mus. Adolp. Frid.*

Limace de mer.

Elle a une grande ressemblance extérieure avec la Limace terrestre : elle a le ventre plus gros & moins visqueux, & au lieu de capuce, que porte la Limace de terre, elle a deux expansions membraneuses qui lui servent de nageoires. On en trouve beaucoup sur le *fucus*.

768. Mya pictorum. Mya testa ovata, cardinis dente primario crenulato, laterali longitudinali, alterius duplicato *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1112.

Moule fluviatil des Peintres. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Moule*.

769. Tellina cornea. Tellina globosa glabra cornei coloris, sulco transversali. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1120.

Telline cornée.

Cette Telline est de la grandeur d'un pois, rude, couleur de corne à sillons transverses : on la trouve dans les marais & les étangs.

770. Musculus anatinus. Musculus testa ovali compressiuscula fragilissima margine membranaceo, natibus decorticatis. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1158.

La Moule des Canards. Voyez dans ce Dictionnaire, article *Moule*. C'est la nourriture des Canards.

771. Bulla fontinalis. Bulla testa ovata pellucida contraria, spira obsoleta, apertura ovato-oblonga. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1185.

La Bulle de fontaine.

On trouve ce coquillage dans les plantes aquatiques : elle est de la grandeur d'un grain d'orge ; sa coquille est ovale, transparente, jaune, très-fragile, à peine la peut-on toucher.

772. Bulla hypnorum. Bulla testa ovata pellucida contraria spira prominente, apertura ovato-oblonga. *Linn. Syst. nat. edit.* XII.

La Bulle de l'Hypnum.

Elle est de la longueur d'un grain d'avoine, mais plus épaisse. La coquille est transparente, jaunâtre, très-délicate, élevée, oblongue, moins aiguë, a quatre lignes spirales réfléchies à gauche.

773. Turbo bidens. Turbo testa turita pellucida : anfractibus contrariis, futura subornata, apertura posticè bidentata. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1240.

Le Sabot à double dent.

La coquille de ce Sabot est en forme de tour, transparente ; ses anfractuosités sont en sens contraire ; sa future est crénelée ; son ouverture est doublement dentelée postérieurement. Cette coquille est terrestre.

774. Turbo perversus. Turbo testa turrita pellucida, anfractibus contrariis, apertura edentula. *Linn. Syst. nat. edit.* XII. 1240.

Sabot renversé.

Sa coquille est transparente, jaunâtre, a huit, dix ou douze spirales insensiblement plus petites & allant à gauche, elle s'aggrandit en longueur ; elle est obtuse & s'amincit insensiblement par le sommet. On la trouve dans la Mousse aux pieds des arbres.

775. Turbo muscorum. Turbo testa ovata obtusa pellucida, anfractibus senis secundis, apertura edentula. *Linn. Syst. nat. edit.* XII 1240.

Sabot de mousse.

Il eſt de la grandeur d'un grain de ſeigle ; ſa coquille eſt brune lorſque l'animal y eſt, autrement elle eſt de couleur de corne, tranſparente, a cinq ou ſix ſpirales ; ſon ouverture eſt ovale, pointue, & ſa pointe eſt obtuſe ; les ſpirales tournent, comme il eſt d'ordinaire, à droite. On le trouve dans la mouſſe.

N. B. Nous ne parlerons pas ici des autres coquilles terreſtres & fluviatiles, d'autant que nous donnerons à la ſuite de ce Catalogue un extrait de ces coquilles, qui ſe trouvent aux environs de Paris, par M. Geoffroi. Nous ſommes obligés de nous reſtraindre dans ce Catalogue le plus qu'il nous eſt poſſible, pour ne pas groſſir ce volume plus que les autres, qui ſont déjà aſſez conſidérables.

776. Tœnia ſolium. Tœnia oſculis marginalibus ſolitariis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1323.

Le Cucurbitain ou *Ver ſolitaire.* Voyez ce que nous avons dit de ce Ver dans la *Nature conſidérée, années 1771 & 1772.* Nous en avons été malheureuſement affligés, & nous avons eu le bonheur d'en être délivrés par une circonſtance la plus ſinguliere : nous l'avons fait graver dans le quatrieme volume des Planches de notre *Hiſtoire univerſelle du Regne végétal.* Cent. IV. Pl. IV. Décade 9e.

777. Tœnia vulgaris. Tœnia oſculis lateralibus geminis. *Linn. Syſt nat. edit.* XII. 1323.

Le Tœnia commun.

778. Tœnia lata. Tœnia oſculis lateralibus ſolitariis. *Linn. Syſt. nat. edit.* XII. 1324.

Tœnia à articles fort courts.

779. Tœnia canina. Tænia oſculis marginalibus oppoſitis. *Linn. Syſt. nat. edit.* 1324.

Tœnia des Chiens.

Toutes ces différentes eſpeces de Tœnia habitent ordinairement les inteſtins des animaux à mamelles.

Fin du Fauna Gallicus.

TABLE

Des genres qui se trouvent rapportés dans le Fauna Gallicus.

A

ACARUS. 718-724.
Alauda. 177-182.
Alcedo. 92.
Anas. 98-112.
Aphis. 479-483.
Apis. 654-659.
Aranea. 727-731.
Ardea. 128-134.
Ascaris. 750-751.
Asilus. 705-708.
Attelabus. 372-373.

B

Blatta. 435-437.
Bombylius. 709.
Bos. 38.
Bruchus. 363.
Bulla. 771-772.
Bupreſtis. 406-408.
Byrrhus. 324-325.

C

Cancer. 733-734.
Canis. 4-7.
Cantharis. 389-395.
Cœcilia. 259.
Capra. 35-36.
Caprimulgus. 244.

Carabus. 415-424.
Caſſida. 335-337.
Caſtor. 20.
Cerambyx. 374-382.
Certhia. 96-97.
Cervus. 32-34.
Charadias. 154-157.
Chermes. 484.
Chryſomela. 340-361.
Cicada. 447-454.
Cicindela. 402-405.
Cimex. 461-478.
Coccinella. 338-339.
Coccus. 485-489.
Coltus. 277.
Coluber. 256-258.
Columba. 175-176.
Conops. 703-704.
Coracias. 83.
Corvus. 74-82.
Cuculus. 84.
Culex. 702.
Curculio. 264-371.
Cynips. 625.
Cyprinus. 292-298.

D

Delphinus. 43-44.
Dermeſtes. 318-319.
Dytiſcus. 409-414.

E

Elater. 396-401.
Emberiza. 196-201,
Ephemera. 608-612.
Equus. 39-40.
Erinaceus. 17.

F

Falco. 47-62.

Faſciola. 753-754.
Felis. 8.
Forficula. 433-434.
Formica. 660-661.
Fringilla. 202-211.
Fulica. 159-162.

G

Gadus. 274-276.
Gordius. 749.
Gryllus. 439-446.

H

Hemerobius. 620-622.
Hirudo. 755-758.
Hirundo. 240-243.
Hiſpa. 362.
Hiſter. 323.
Homo. 1.
Hyppoboſca. 710-711.

I

Ichneumon. 636-651.

L

Lacerta. 251-255.
Lampyris. 387-388.
Lanius. 71-73.
Larus. 118-121.
Lepiſma. 712.
Leptura. 383-386.
Lepus. 18-19.
Lernea. 766.
Libellula. 599-607.
Limax. 759-764.
Loxia. 192-195.
Lucanus. 315-317.
Lumbricus. 752.

M

Mantis. 438.
Meloë. 426.
Merops. 93-94.

Monoculus. 735-740.
Mordela. 427.
Morgus. 113-117.
Motacilla. 214-232.
Mullus. 287.
Muſca. 678-699.
Muſcicapa. 212-213.
Mus. 21-29.
Muſcus. 770.
Muſtela. 9-12.
Mya. 768.
Myrmeleon. 623.

N

Nepa. 458-460.
Nereis. 765.
Notonecta. 455-457.

O.

Œſtrus. 662-664.
Oniſcus. 741-743.
Otis. 166.
Ovis. 37.

P.

Panorpa. 624.
Papilio. 493-529.
Parus. 233-239.
Pediculus. 717.
Perca. 284-285.
Petremyzon. 260-262.
Phalæna. 541-598.
Phalangium. 725-726.
Phoca. 3.
Phryganea. 613-619.
Picus. 86-90.
Platalea. 127.
Pleuronectes. 280-283.
Podura. 713-715.
Ptinus. 320-322.

R

Raja. 263-270.
Rallus. 163-165.
Rana. 245-250.
Recurviroſtra. 158.

S

Salmo. 288-291.
Scarabæus. 299-314.
Sciurus. 30-31.
Scolopendra. 744-746.
Scomber. 286.
Scopolax. 135-143.
Scorpæna. 278-279.
Scorpio. 732.
Scyllæa. 767.
Silpha. 326-334.
Silta. 91.
Sirex. 635.
Sorex. 16.
Sphex. 652.
Sphinx. 530-540.
Squalus. 271.
Staphylinus. 428-432.
Sterna. 122-126.
Strix. 63-70.
Sturnus. 183-184.
Sus. 41-42.

T

Tabanus. 700-701.
Tœnia. 776-779.
Talpa. 15.
Tellina. 769.
Tenebrio. 425.
Tenthredo. 629-634.
Termes. 716.
Teſtudo. 245.
Tetrao. 164-174.

Thrips. 490-492.
Tipula. 665-677.
Trachinus. 273.
Tringa. 144-153.
Turbo. 773-775.
Turdus. 185-191.

V

Veſpa. 653.
Veſpertilio. 2.
Upupa. 95.
Urſus. 13-14.
Vultur. 45-46.

X

Xiphias. 272.

Y

Yulus. 747-748.
Yunx. 85.

TABLE

Des noms ſynonimes du Fauna Gallicus.

A

ALAUDA. 177-178. 181.
Anas. 100-101. 103-104. 106-107. 110. 112. 114. 166.
Anſer. 102.
Aper. 41.
Aquila marina. 268.
Ardea. 131-134.
Aſinus. 40.
Aſtur. 61.
Atracapilla. 227.

Aturnus. 183.
Avicula. 225.
Avocetta. 158.

B

Bonasia. 171.
Bubo 63-64.
Buteo. 54-59.

C

Calendra. 182.
Calidris. 151. 155.
Canis. 4.
Capella. 144.
Capræa. 34-35.
Carduelis. 205.
Carlis. 135.
Cassida. 335.
Castor. 20.
Certhia. 96.
Cervus. 32.
Ciconia. 129.
Clangula. 105.
Coccothraustes. 193.
Columba. 175.
Cornix. 75-77.
Corvus. 74.
Cricetus. 22.
Cuculus. 84.
Curruca. 217-218.
Cygnus. 98.

D

Dama. 33.
Delphinus. 44.

E

Echinus. 17.
Emberiza. 199-200.
Equus. 39.

F

Felis. 8.
Ficedula. 220.
Fringilla. 203.
Fulica. 161.

G

Gallinago. 137-138.
Gallinula. 148. 159. 262. 164.
Garrulus. 79. 83.
Glis. 31.
Gœvia. 121.
Graculus. 78.
Grisola. 213.
Grus. 128.
Gyrfalco. 58.

H

Halicetus. 57.
Hirundo. 240-242.
Hortulanus. 197.

J

Junco. 150. 191.

L

Lacerta. 251.
Lagopus. 168-169.
Lampetra. 261-262.
Lanarius. 56.
Lanius. 72.
Larus. 118-120. 123-124. 126.
Lepus. 18-19. 767.
Libellula. 606-607.
Limosa. 143.
Linaria. 207-208.
Loxia. 192.
Lupus. 5.
Luscinia. 214.
Luscinola. 216.
Lutra. 9.

M

Malanœctus. 47.
Martes. 10.
Merganſer. 113-117.
Mergus. 515-516.
Merops. 93-94.
Merula. 73. 184. 189-190.
Milvus. 60.
Montifringilla. 202. 204.
Morinellus. 154.
Motacilla. 223.
Mus. 16. 21. 23-29.
Muſcicapa. 212.
Muſcipeta. 226.
Muſtela. 12. 260.

N

Noctua. 66. 69-70.
Nucifraga. 80.
Nycticorax. 130.

O

Œdicnemus. 157.
Œnanthe. 224.
Œnas. 175.
Ortygometra. 163.
Oſſifraga. 48.
Ovis. 37.

P

Palumbus. 176.
Parus. 209. 233.
Paſſer. 201. 211. 231.
Perenopterus. 45.
Perdrix. 172-174.
Phoca. 3.
Phocana. 43.
Pica. 81.
Picus. 86-90. 97.
Pirrhocax. 82.

Platea. 127.
Pluvialis. 139. 153. 155.
Porcus. 42.
Prunella. 215.
Putorius. 11.
Pygargus. 46.

Q

Querquedula. 109.

R

Raja. 264. 266.
Rana. 247-248.
Regulus. 232.
Rubecula. 229. 230.
Rubicilla. 194.
Rupicapra. 36.

S

Salamandra. 244-255.
Salicaria. 219.
Sarcella. 108.
Sciurus. 30.
Scolopax. 136.
Scops. 65.
Sitta. 91.
Sterna. 122. 125.
Stoparala. 222.
Strix. 68.
Subbuteo. 53.

T

Tadorna. 99.
Talpa. 15.
Taxus. 14.
Tinnunculus. 55.
Torpedo. 263.
Torquilla. 85.
Totanus. 142. 145-146.
Tringa. 147.
Turdus. 185-188.

V

Vanellus. 152.
Veſpertilio. 2.
Upupa. 95.
Urogallus. 167.
Urſus. 13.
Urus. 38.
Vulpes. 6-7.

Z

Zivolo. 198.

TABLE

Des Noms François du Fauna Gallicus.

A

ABEILIE. 654-659.
Ablette. 297.
Affraye. 67.
Aigle. 47-49. 57. 268.
Aîle-brune. 575.
Alchymiſte. 576.
Allouette. 150. 177-181.
Altiſe. 352-355. 366.
Amelie. 607.
Aminthe. 603.
Amourettes. 385.
Ane. 40.
Anthrêne. 324.
Antribe. 334.
Anvoie. 259.
Araignée. 711. 726-731.
Argus. 524.
Arlequin. 346.

Armadille. 743.
Aſcaride. 750-751.
Aſelle. 741.
Aſile. 704-708.
Aſpic. 258.
Atomes. 583.
Aveugle. 259.
Avocette. 158.
Aurore. 499.
Autour. 61.

B

Baccante. 508.
Bande eſquiſſée. 585.
Bande noire. 527.
Barbeau. 292.
Barge. 139. 141. 152-143.
Barreaux. 579.
Bartavelle. 172.
Bécaſſe. 136. 147.
Bécaſſine. 137-138.
Bec croiſé. 192.
Becfigue. 220.
Bedeaude. 634.
Belle-dame. 510.
Bergeronette. 223.
Bibion. 674-677.
Bichon. 709.
Bihoreau. 130.
Binocle. 735-736.
Blaireau. 14.
Blatte. 435-437.
Blette. 12.
Bœuf. 38.
Bondrée. 59.
Bordure enſanglantée. 560.
Bordure entrecoupée. 582.
Bouc. 35.

Bouclier. 329-331.
Bouquetin. 36.
Bouſier. 300. 302-304.
Bouvreuil. 194.
Brebis. 37.
Brême. 298.
Brochet. 285.
Bronzé. 525.
Bruant. 198-200.
Bruche. 322.
Bulle. 771-772.
Bupreſte. 403-405. 415-422. 424.
Buſard. 60.
Buſe. 54.
Buton. 133.

C

Caille. 174.
Calendre. 182.
Canard. 105. 107. 111. 112.
Caneptiere. 166.
Capricorne. 375-376.
Carmin. 564.
Caroline. 605.
Carpe. 293.
Caſſide. 335-337.
Caſtor. 20.
Cephale. 526.
Caſſenoix. 80.
Cerf. 32.
Charanſon. 364-365. 367-371.
Chardonneret. 205.
Chat. 8.
Châtaigne. 347. 362.
Chat-huant. 67-68.
Chauve-ſouris. 2.
Cheval. 39.
Chevalier. 140. 145-146. 149. 423.

Chevelue. 70.
Chevrette. 317.
Chevreuil. 34.
Chien. 4.
Chipeau. 104.
Choucas. 78. 82.
Chouette. 67. 69-70. 561.
Chryſomele. 344-345. 348-349. 351.
Cicindele. 389-395.
Cigogne. 129.
Cigale. 449-454.
Cinips. 625-628. 646-647.
Citron. 501.
Citronelle. 581.
Clairon. 373.
Cloporte. 742-743.
Cochenille. 486-487. 489.
Coccinelle. 338-339.
Cochon. 42.
Collier. 520.
Coq de bruyere. 167-168.
Coquille d'or. 591.
Corbeau. 74.
Ceriſe. 455.
Corneille. 75-77.
Corydon. 509.
Coſſus. 557.
Coucou. 84.
Courly. 135.
Couſin. 702.
Courtiliere. 441.
Crapaud. 246.
Crapaud volant. 244.
Crecerolle. 55.
Crevette. 734.
Criocere. 359-361.
Criquet. 439-440. 445-446.
Croquenoix. 27.

Cuculle. 426.
Cucurbitain. 776.
Cul-blanc. 147-224.
Cygne. 98.

D

Daim. 33.
Damier. 516.
Dauphin. 44.
Découpure. 562.
Demi-deuil. 506.
Demi-paon. 530.
Dermeſte. 319. 326-328. 333.
Diable. 447-448.
Diapere. 350.
Ditique. 412. 414.
Double Omega. 556.
Doublure jaune. 563.
Douve. 753.
Duc. 63-65.

E

Ecaille. 547. 548-549. 558.
Ecorcheur. 72.
Ecreviſſe. 733.
Ecureuil. 30.
Eleonore. 600.
Empereur. 272.
Eperlan. 290.
Epervier. 62.
Ephemere. 608-612.
Eſcarbot. 323.
Eſpadon. 272.
Etourneau. 183.

F

Faſciole. 754.
Faucheur. 725.
Faucon. 50. 52.
Fauvette. 215-219. 222. 227.

Feuille morte. 541.
Flambé. 494.
Forbicine. 724.
Foulon. 309. 315.
Foulque. 160.
Fourmis. 660-661.
Fourmillon. 623.
Françoiſe. 599.
Frelon. 629.
Freſaie. 67.
Frigane. 615-616. 618-619. 622.

G

Galeruque. 340.
Gamma. 514.
Garrot. 105.
Gaſé. 495.
Geay. 79. 83.
Gelinotte. 169. 171.
Gerfaut. 58.
Glorieuſe. 268.
Gobe-mouche. 212-213.
Goujon. 277. 294.
Grenouille. 247-250.
Gribouri. 357. 443.
Grimpereau. 96-97.
Griſette. 529.
Grive. 185. 187-188.
Gros-bec. 193.
Grue. 128.
Guêpe. 653.
Guêpin. 93-94.
Guignette. 148.

H

Hanneton. 310-311.
Harle. 113-115. 117.
Heriſſonne. 547.
Héron. 131-132. 134.

Hemerobe. 617. 621.
Hériſſon. 17.
Hibou. 64. 567.
Hobereau. 53.
Homme 1.
Hulotte. 66.
Huppe. 95.
Hydrophile. 409. 411.
Hyrondelle. 122-126. 240-242.

I

Jaſpée. 578.
Ichneumon. 636-645. 648-652.
Jean-le-blanc. 46.
Jota. 571.
Julie. 604.
Juſtine. 602.

K

Kermès. 485. 488.

L

Lambda. 569.
Lamproie. 260-262.
Lanier. 56.
Lapin. 19.
Lavandiere. 221.
Lavaret. 291.
Lepture. 380-382.
Lerne. 766.
Lerot. 28.
Lézard. 251-253.
Lievre. 18.
Likenée. 566.
Limace. 760-764. 767.
Limande. 280.
Linotte. 207-208.
Lion des Pucerons. 620.
Litorne. 186.
Livrée. 313. 546.

Loche. 296.
Loir. 36.
Lotte. 276.
Louiſe. 606.
Loup. 5.
Loutre. 9.
Lunule. 544.

M

Macreuſe. 101.
Macroule. 161.
Marte. 10.
Martinet. 243.
Martin-pêcheur. 92.
Maquereau. 240.
Marmotte. 21-22.
Maſſon. 91.
Maubêche. 151. 156.
Mauve. 187.
Melolonte. 356. 358.
Merlan. 275.
Merle. 73. 184. 189-190.
Meſange. 233-239.
Meticuleuſe. 570.
Milan. 51.
Millepied. 765.
Millouin. 100.
Minime. 542.
Mitte. 722-723.
Moineau. 209-211.
Moine. 301. 316.
Monocle, 738-740.
Mordelle. 427.
Morillon. 106.
Morio. 511.
Moro-Sphinx. 538.
Morton. 112.
Morve. 274.

Mouche. 624. 678-685. 688-699. 710-711.
Mouche à ſcie. 630-633.
Moucheté. 580.
Movette. 118-121.
Moule. 768-770.
Mulot. 29.
Muſaraigne. 16.
Mylabre. 363.

N

Nacré. 518-519.
Naucore. 459.
Nemotele. 686.

O

Œ[illegible]re. 662-664.
Oiſeau St. Martin. 46.
Omicron. 573.
Ortolan. 197. 201.
Orvert. 259.
Ovos. 13.
Oye. 102.

P

Palette. 127.
Panache. 320.
Paon. 503.
Papillon. 493. 496-498.
Paſtenade. 269.
Patte étendue. 554.
Perche. 284.
Paſſe-buſe. 215.
Perce-oreille. 433-434.
Perdrix. 173.
Perle. 613-614.
Perroquet d'eau. 737.
Phalangiſte. 299.
Phalene. 550. 552. 559. 561. 564. 578. 584.
Percebois. 658.
Pic. 86-90.

Pie. 81.
Pigeon. 175-176.
Pillulaire. 307-308.
Pince. 724.
Pinçon. 202-205.
Pion. 194.
Plein-chant. 528.
Plie. 283.
Plongeon. 116.
Pluvier. 154-155. 157.
Podure. 713-715.
Porte-queue. 521-522.
Pou. 716-717.
Poule d'eau. 159. 162.
Priorne. 374.
Procris. 523.
Proyer. 196.
Pſi. 572.
Pſylle. 484.
Pterophore. 596-598.
Puceron. 479-483.
Punaiſe. 455. 457. 461-478.
Putois. 11.

Q

Queue fourchue. 543.

R

Raie. 264-267. 270.
Râle. 163-165.
Raſcaſſe. 278.
Rat. 23-25.
Reine. 250.
Renard. 6-7.
Richard. 406-408.
Robert-le-diable. 514.
Roſalie. 377.
Roſſignol. 191. 214. 228.
Roitelet. 231-232.

Rouge-gorge. 230.
Rouge-queue. 229.
Roufferolle. 191.
Roi des Cailles. 163.

S

Sabot. 773-775.
Salamandre. 254-255.
Sanglier. 41.
Sang-fue. 755-758.
Sarcelle. 108-110.
Satyre. 504.
Saumon. 288.
Sauterelle. 444-445.
Scarabée. 305-312.
Scolopendre. 744-746.
Scorpeno. 278.
Scorpion. 279. 458. 460. 624. 726. 732.
Silene. 507.
Sole. 231.
Souchet. 103.
Soucy. 500.
Souffrée. 577.
Souris. 26.
Spatule. 127.
Sphinx. 531-537. 539-540.
Squal. 240.
Staphylin. 428-432.
Stencore. 378-379. 383-386.
Stomoxe. 703.
Striée. 574.
Surmulet. 287.
Sylvie. 601.

T

Tabac d'Eſpagne. 517.
Tadorne. 99.
Tœnia. 777-779.
Tanche. 295.

Taon. 700-701.
Tarin. 206.
Taupe. 15.
Taupe grillon. 441.
Taupin. 396-401.
Tête-armée. 306.
Teigne. 586-581. 593-595.
Telline. 769.
Tenebrion. 332. 425.
Tête-chêvre. 244.
Tête-écorchée. 372.
Tigre. 559.
Tipule. 665-673.
Tique. 718-721.
Tirſis. 505.
Torchepot. 91.
Torcol. 85.
Torpille. 263.
Tortue. 245. 513.
Tourdelle. 186.
Traquet. 225-226.
Trips. 490-492.
Triſtan. 512.
Truite. 289.
Turbot. 282.

V.

Vanneau. 144. 152-153.
Vautour. 45.
Veau marin. 3.
Vedel de mer. 3.
Velours. 402.
Verdet. 314.
Ver-luiſant. 387-388.
Vertubleu. 341-342.
Veuve. 565.
Vipere. 256-257.
Vive. 273.

Volant doré. 568.
Volucelle. 647.
Vrillette. 321.
Urocere. 635.
Vulcain. 515.

Y

Yule. 747-748.

Z

Zigzag. 551.

LISTE

Des Animaux qui habitent quelques Provinces de la France.

POUR ſuivre exactement le plan que nous avons obſervé pour le Dictionnaire des plantes, arbres & arbuſtes de la France, nous rapporterons à la ſuite de ce Dictionnaire les différens Mémoires que nous avons pu trouver, tant imprimés qu'autres, ſur l'Hiſtoire naturelle des animaux de la France, & ſur l'Art vétérinaire, ſpécialement quand nous n'en aurons pas fait mention dans le corps de cet Ouvrage : nous indiquerons auſſi les divers Auteurs qui ont traité ſur ces objets ; par ce moyen, nos Lecteurs trouveront réunis dans un ſeul corps d'Ouvrage tous les Mémoires propres à donner dans la ſuite une Hiſtoire animale complette du Royaume ; nous ne les raſſemblons même que pour pouvoir un jour la donner, de même que celle des arbres, arbuſtes, plantes, mines, foſſiles & fontaines minérales : nous ſuivrons alors un ſyſtême dans cette Hiſtoire, ce que nous n'avons pu faire ici en préſentant à nos Lecteurs tous les différens Mémoires & Notices. La forme alphabétique nous a paru la plus commode pour pouvoir les expoſer à nos Lecteurs ; mais nous n'avons pu parvenir à faire toutes ces recherches qu'à force de peines, de voyages & de dépenſes ; & ſi par-là nous n'avons pas pu être utiles à nos concitoyens, du moins en avons-nous eu l'envie. Il faut laiſſer à d'autres l'avantage de tirer profit de nos travaux.

LISTE des Coquillages qui se trouvent aux environs de Paris, extraite d'un Ouvrage de M. Geoffroy sur cet objet..

1. HELIX, testa umbilicata, subovata, obtusa, decolori, apertura subrotunda lunata, vulgò pomatia. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 771.
Le Vigneron.

2. Cochlea major pulla maculata & fasciata hortensis. *List. Angl. p.* 113.
Le Jardinier.

3. Helix testa imperforata, subrotunda, lævi, diaphana, fasciata, apertura subrotundo lunata, vulgò nemoralis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 773.
La Livrée.

4. Cochea dilute rufescens aut subalbida, sinu ad umbilicum exiguo circinato ?
La Chartreuse.

5. Cochlea, testa utrinque convexa, subtus perforata striata, albido cinereoque fasciata, quinque spirarum. *Geoff.*
La grande Striée.

6. Cochlea, testa utrinque, subtus perforata, striata, alba, quatuor spirarum, ore reflexo. *Geoff.*
La petite Striée.

7. Cochlea, testa utrinque convexa, subtus perforata, cornea, pellucida, nitida, quinque spirarum. *Geoff.*
La Luisante.

8. Cochlea, testa tota pellucida, fragili, subviresçente, utrinque convexa, spiris tribus. *Geoff.*
La Transparente.

9. Cochlea, testa utrinque convexa, subtus concavæ, striata, cornea, lineis transversè ferrugineis, quinque spiris rotundis. *Geoff.*
Le Bouton.

10. Helix teſta carinata, umbilicata, utrinque convexa; apertura marginata tranſverſali ovata vulgò lapicida. *Linn. Syſt. nat. edit.* X. 767.

La Lampe, ou *le Planorbis terreſtre.*

11. Helix, teſta umbilicata, convexa, hiſpida, diaphana, anfractibus quinis, apertura ſubrotundo-lunata, vulgò hiſpida. *Linn. Syſt. nat. edit.* X. 771.

La Veloutée.

12. Cochlea, teſta fuſca, hiſpida, ſuprà plana, ſubtus perforata, ſpiris ſex, apertura triangulari: labio reflexo luteo. *Geoff.* 45.

La Veloutée à bouche triangulaire.

13. Cochlea cinerea albidave, faſciata ericetorum. *Hiſt. Angl.* 126.

Le grand Ruban, ou *Ruban plat.*

14. Cochlea teſta alba, ſuprà plana, latere acuto, ſubtus convexa, ſinu anguſto perforata, ſpiris quatuor, faſcia ſuprà unica, ſubtus plurimis fuſcis. *Geoff.*

Le petit Ruban, ou *Ruban convexe.*

15. Buccinum rupium majuſculum, circiter ſenis orbibus circumvolutum. *Liſt. Angl.* 122.

Le grain d'orge.

16. Cochlea, teſta fuſca, obſcura, aucta, ſpiris octo. *Geoff.*

Le grain d'avoine.

17. Buccinum exiguum, quinque anfractuum, mucrone acuto. *Liſt. Angl.* 122.

La Brillante.

18. Cochlea, teſta cinerea, aucta, ſtriata, apertura quinque dentata, labro reflexo, ſpiris novem. *Geoff.* 54.

L'Anti-nomparelle.

19. Cochlea, teſta ſubcylindricea obtuſa, labro albo reflexo, ſpiris octo. *Geoff.* 56.

Le grand Barillet.

20. Turbo, teſta turrita, obtuſa, pellucida, anfractibus

secundis, apertura edentula, vulgò muscorum. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 70.

Le petit Barillet.

21. Cochlea, testa alba, fragili, acuta, spiris sex. *Geoff.* 59.

L'Aiguillette.

22. Cochlea, testa membranacea, subflava, oblonga, mucrone obtuso, anfractibus tribus. *Geoff.* 60.

L'Amphibie, ou *l'Ambree.*

23. Buccinum pullum, opacum, ore compresso, circiter denis spiris fasciatum. *List. Angl.* p. 123.

La Nompareille.

24. Cochlea, testa subcylindracea, obtusa, labro albo reflexo, ore quadridentato, spiris octo sinistrosis. *Geoff.* 64.

L'Anti-Barillet.

25. Helix, testa imperforata, ovato-subulata, subangulata, apertura ovata vulgò stagnalis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 774.

Le grand Buccin.

26. Buccinum minus, fuscum, sex spiratum, ore angustiore. *List. Angl.* 139.

Le petit Buccin.

27. Helix testa imperforata, ovata, obtusa, spira aucta brevissima, apertura ampliata, vulgò auricularia. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 774.

Le Radix, ou *Buccin ventru.*

28. Helix, testa suprà umbilicata, plana, nigricans, anfractibus quatuor teretibus, vulgò cornea. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 770.

Le grand Planorbe.

29. Helix, testa utrinque concava, plana, albida, anfractibus quinque teretibus, vulgò spirorbis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 770.

Le petit Planorbe.

30. Planorbis testa fusca, suprà plana, subtus concava, perforata, anfractibus sex teretibus. *Geoff.*

Le petit Planorbe à six spirales rondes.

31. Helix, teſta ſubcarinata, umbilicata, plana, ſubtus concava, apertura oblique ovata, utrinque acuta, vulgò planorbis. *Linn. Syſt. nat. edit.* X. 769.

Le Planorbe à quatre ſpirales à arrête.

32. Helix, teſta carinata, plana, ſuprà concava, apertura ovali vulgò verex. *Linn. Syſt. nat. edit.* X. 770.

Le Planorbe à ſix ſpirales à arrête.

33. Cochlea, teſta plana, ſuprà convexa, ſubtus concava, anfractibus quatuor deorſum marginatis. *Linn. Fauna Suec.* 1308.

Le Planorbe à trois ſpirales à arrête.

34. Planorbis, teſta plana, ſubvilloſa, ſubtus concava, anfractibus tribus in modo marginatis. *Geoff.*

Le Planorbe velouté.

35. Planorbis, teſta plana, ſubtus concava, anfractibus tribus, plicis tranſverſis fimbriatis. *Geoff.*

Le Planorbe tuilé.

36. Planorbis, teſta nigricante, producta, oblonga, anfractibus ſeptem, quadratis marginatis. *Geoff.*

Le Planorbe en vis.

37. Buccinum fluviatile, à dextra ſiniſtrorſum tortile, triumque orbium, ſive neritoides. *Geoff.* 101.

La Bulle aquatique.

38. Cochlea cinerea, interdum leviter rufeſcens, ſtriata, operculo teſtaceo cochleato donata. *Liſt. Angl.* 119.

L'Elégante ſtriée.

39. Helix, teſta imperforata, ſubovata, obtuſa, cornea, cingulis fuſcatis, apertura ſuborbiculari. *Linn. Syſt. nat. edit.* X. 772.

La Vivipare à bandes.

40. Helix, teſta imperforata, ovata, obtuſa, impura, apertura ſubovata vulgò tentaculata.

La petite Operculée aquatique.

41. Nerita, teſta ovata, livida pellucida, ſubtus perforata anfractibus tribus. *Geoff.* 125.

Le Porte-plumet.

42. Nerita, testa rugosa, labiis edentulis, vulgò fluviatilis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 777.
La Nérite des rivieres.

43. Potella, testa integerrima, ovali, membranacea, vertice mucrocato reflexo, vulgò lacustris. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 783.
L'Ancile.

44. Musculus exiguus, pisi magnitudine, rotundus subflavus, ipsis valvarum oris albidis. *List. Angl.*
La Came des ruisseaux.

45. Mytulus, testa ovali, compressiuscula, fragilissima, margine membranaceo, natibus decortinatis. *Linn. Syst. nat. edit.* X. 706.
La grande Moule des étangs.

46. Mytulus, testa fusca, umbrone prominente. *Geoff.* 141.
La Moule des rivieres.

ZOOLOGIE

DU MONT PILAT,

Tirée d'un Ouvrage qui a pour Titre : Voyage au Mont Pilat.

LA Zoologie fournit, dans le Mont Pilat, plusieurs objets peu connus dans nos plaines, & même dans nos petites montagnes. Le gibier y abonde, & dans ce genre la Bartavelle & la Perdrix rouge doivent être placées à la tête.

On peut nommer enſuite le Becfigue, qui ſe trouve en Automne dans tous les côteaux du pays, où croît la mercuriale annuelle ; & l'Ortolan très-fréquent au Printemps & dans l'Eté entre ſaint-Chaumont & ſaint-Etienne. Parmi une grande variété d'oiſeaux de proie, l'Epervier eſt le plus commun à Pilat ; on y diſtingue le grand Duc & deux eſpeces d'aigles, qui, au rapport des habitans, nichent quelquefois ſur la montagne : je crois l'un l'*Aigle à queue blanche*, l'autre *l'Aigle royal*, qui, le plus ſouvent, vient du Gévaudan, du Vivarais ou de l'Auvergne, & fait rarement ſes petits à Pilat. Je les ai vu tous deux dans le haut Bugey, ainſi que le *grand Duc*, le plus gros des oiſeaux nocturnes : celui-ci multiplie encore davantage dans les rochers qui bordent la Loire, au-deſſus de ſaint-Rambert en Forez.

Dans le nombre des oiſeaux de moyenne grandeur, il y a quelques eſpeces particulieres à Pilat ; un des plus curieux eſt le Bec-croiſé, que les Ro-

mains nommoient *avis crucifera*; il est de la grosseur d'une Grive & d'une couleur brune; la forme & la force de son bec le distinguent; les deux mâchoires en sont courbées & disposées de maniere que pour les fermer il est contraint de les croiser: cette conformation paroît singuliérement destinée par la nature à procurer à l'oiseau la nourriture qui lui est la plus ordinaire. Il détache avec effort plusieurs fruits du sapin, qu'on nomme cônes; il vient ensuite les chercher à terre; il embrasse chaque cône avec ses pattes, à la maniere des Perroquets; une des deux mâchoires reste appuyée contre l'*écaille* qui enveloppe les semences; l'autre mâchoire s'introduit à côté & va tirer l'amande; celles qui lui échappent servent de *semis* dans la forêt. Le *Bec-croisé* n'est commun que dans l'Allemagne: on en voit quelquefois en Angleterre; il multiplie à Pilat. Il habite les forêts de sapins, & n'en descend que pour venir gâter beaucoup de fruits dans les vergers.

La Pic de muraille est remarquable par les couleurs de ses aîles, qui sont tachetées de blanc, de noir & d'un beau rouge couleur de rose. Il grimpe le long des murailles pour chercher des insectes dans les trous, comme les autres Pics montent contre l'écorce des arbres. Cet oiseau est peu commun. Rai dit ne l'avoir pas trouvé en Angleterre: on le nomme *Echalette* en Auvergne, mais il n'habite pas ce pays uniquement, comme le prétend le *Dictionnaire des animaux*; il est aussi dans le Forez, au bas du Pilat, quelquefois dans le Beaujolois & aux environs de Lyon.

La Pivoine, nommée autrement *Bouvreuil*, fait également son nid sur notre montagne & dans celles du haut Dauphiné. Au moyen de son gros bec & de sa langue fendue par le bout, elle

apprend aiſément à ſiffler & rend des ſons auſſi doux que ceux de la flûte.

Enfin on obſerve dans ce canton, indépendamment du Moineau de montagne, trois variétés du Moineau-franc. Le Moineau domeſtique eſt partout trop commun; vers le haut de Pilat, il n'eſt pas extraordinaire d'en trouver de blancs, ou du moins de panachés. Au bas de la montagne, auprès de ſaint-Chaumond, il en eſt dont le bec, les pattes, la gorge ſont abſolument noirs, d'un brun très-foncé; on diroit que la couleur du terreau, noirci par les détrimens du charbon foſſile, influe ſur ceux-ci, & celle des neiges de Pilat ſur les premiers.

Le Chevreuil y eſt plus rare que le Sanglier: on dit qu'on y a vu des Chamois, eſpece de Chêvre ſauvage qui ne ſe tient gueres que ſur les rochers des hautes *Alpes*. Il eſt poſſible qu'ils ſoient venus des montagnes d'Auvergne; ils ſont communs dans celles du Dauphiné: il ne paroît pas qu'ils peuplent à Pilat. On y rencontre dans l'hyver des Liévres blancs, ainſi que dans tous les lieux où les neiges ſéjournent longtemps; c'eſt une variété qui ne doit pas être diſtinguée de l'eſpece commune. On y trouve cinq quadrupédes du même genre, qui ne ſont que trois eſpeces diſtinctes; le Putois, la Marte & la Fouine, la Belette & l'Hermine. Celle du Putois eſt fétide; & devient inſupportable lorſqu'on l'irrite; il tient de la Fouine, mais il eſt plus petit, plus noir, avec les oreilles blanches; il vit dans les rochers, d'où il ſort la nuit pour aller à la chaſſe des rats, des œufs des petits oiſeaux, & ſurtout des oiſeaux domeſtiques. La *Fouine*, plus connue, s'établit dans les habitations avec les mêmes vices & le même inſtinct: ſon odeur eſt muſquée.

La Marte du Pilat niche dans les nids d'Ecureuils,

reuils, qui y ſont en grand nombre, & dont elle s'empare. Ce n'eſt pas cette belle Marte qui nous vient de l'Aſie ſeptentrionale ſous le nom de *Zibeline*, mais la *Marte* commune dans les anciennes forêts du Nord, de l'Allemagne, de la Lorraine Allemande, & plus encore dans celles du Canada : elle eſt plus grande que la *Zibeline*; c'eſt vraiſemblablement une *Fouine* ſauvage, dont le poil change de nuances, s'adoucit, s'allonge & s'embellit, parce qu'elle vit en toute liberté dans les bois, & par la même raiſon que les plus belles laines ſont celles des moutons parqués en plein air. Les Chaſſeurs de Pilat tuent aſſez ſouvent des *Martes* & les envoient à nos Foureurs. Ils rencontrent auſſi, mais rarement, des *Hermines ;* rien n'eſt plus fin ni plus agréable à la vue que ce petit animal ; rien n'eſt plus dégoûtant que ſon odeur ; l'effroi le fait tomber d'épilepſie comme la Belette, dont il n'eſt qu'une variété, malgré la diſtinction qu'en font quelques Auteurs. L'*Hermine* eſt pendant l'été d'un gris fauve, blanche en deſſous, ainſi que le Liévre ; elle change quelquefois en hyver, prend un poil blanc & devient *Hermine*; mais cela n'arrive que dans les hautes & froides montagnes, ſur-tout dans celles du Nord & de l'Arménie, d'où leur nom eſt venu ; la faim leur fait quitter les hauteurs ; elles entrent ſouvent dans les baſſes-cours & les colombiers. J'en conſerve une empaillée, qui fut tuée à Cicerieux en Lyonnois, tenant à la bouche un jeune Pigeon. On en a tiré pluſieurs fois dans le *haut Beaujolois*, & l'on a vu des Martes du côté de *Magni* & de *Pramenoy*.

Dans la claſſe infinie des animaux, on peut remarquer à Pilat le beau Papillon connu ſous le nom d'*Alpicola*, parce qu'il eſt habitant des Alpes; il eſt auſſi dans les montagnes de *ſaint-Claude* &

au *Mont-Jurat.* Sa grandeur, ſes écailles en partie tranſparentes, ſes taches rondes, oculées, blanches dans le centre, qui eſt entouré d'un rouge éclatant, bordé de noir, le rendent très-agréable à la vue.

Il ſe trouve à Pilat trois eſpeces de Fourmis, en particulier une très-groſſe qui ne vit pas en ſociété & qui ſe tient ſur les troncs des arbres : on y voit auſſi, mais moins communément qu'à la *grande Chartreuſe*, un bel inſecte peu connu des Auteurs, & que je ſoupçonne la *Mutilla formicaria. Linn.* Il reſſemble au premier coup d'œil à une énorme Fourmis ſans aîles, mais il différe de ce genre par des caractères eſſentiels ; il eſt bon de le connoître pour ſe garantir d'un aiguillon très-piquant qu'il porte à l'anus. Le temps ne m'a pas permis de recueillir beaucoup de notes ſur les inſectes de Pilat, mais parmi les *Coleopteres*, j'ai trouvé une jolie petite *Cicindele*, qui eſt le troiſieme Bupreſte de M. Geoffroy, & un très-beau *Bouclier*, que ce ſavant Auteur ne décrit pas, dont le corcelet large eſt d'un rouge brun.

Je citerai encore ici le *Gordius*, petit Ver aquatique qui reſſemble à un crin de Cheval ; il eſt connu des Naturaliſtes ſous le nom de *Seta*, ou *Vitullus aquaticus* ; M. Linnæus le nomme *Gordius aquaticus.* Il ſe trouve à Pilat dans les eaux vives de quelques ſources, ainſi qu'à la *grande Chartreuſe* & dans les montagnes de la Suiſſe ; il eſt de cette claſſe étonnante d'animaux dont les propriétés connues depuis peu d'années ſont venues troubler toutes les théories imaginées ſur la reproduction animale. Semblable au *Polype*, ſi on lui rend le ſervice de le couper en deux ou en pluſieurs portions, ce qui donne la mort aux autres animaux, multiplie en quelque ſorte ſa vie, un individu en forme pluſieurs ; la portion qui tient à la tête

reproduit une queue, celle qui tient à la queue régénere une tête : une partie isolée pousse une tête & une queue ; c'est une bouture animale qui croît, se déploie & redevient animal complet.

Toutes les rivieres de Pilat sont poissonneuses. Au-dessus de saint-Chaumont, le Gier fournit seulement des Truites ; près de Rieu-de-Gier, on y pêche aussi quelques Anguilles & quelques Lotes, plus communément des Barbeaux, des Meuniers & autres poissons blancs d'une qualité dépendante de leur grosseur & du lieu où on les prend ; tout le poisson des rivieres du Pilat est généralement bon, quoique petit. Les Truites de Dorley & de Janon ne sont gueres plus grosses que le Hareng, mais saumonées & très-estimées : on y trouve aussi beaucoup d'Ecrevisses, insecte assez rare dans le Gier. Le *Furand* produit des Truites, des Barbeaux, des Meuniers, & à une lieue de son embouchure, des brochets & des Anguilles.

ZOOLOGIE

Des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, suivant M. Dulac.

Les poissons sont l'objet du premier Mémoire que M. Dulac a publié sur la Zoologie de ces trois Provinces. Dans la premiere partie de ce Mémoire, il parle des poissons qui sont naturels aux trois provinces, & il donne dans la seconde l'abrégé des poissons qui quittent la mer pour remonter dans les rivieres. Voici, suivant cet Auteur, la liste des poissons naturels au pays : 1°. la Carpe. Rondelet donne la figure & l'explication d'une

espece de Carpe extraordinaire qui fut pêchée à Lyon; elle avoit la tête d'un Dauphin. 2°. Le Carpeau; on le trouve dans le Rhône & dans la Saône: au jugement de tous les Connoisseurs, c'est peut-être le poisson le plus délicat en France; il n'est pas encore connu. 3°. La Tanche; le Rhône fournit des Tanches qui pesent cinq à six livres. 4°. L'Anguille; on en trouve beaucoup dans le Rhône, la Saône & la Loire. 5°. Le Brochet; on donne le nom de Lanceron au moyen Brochet. 6°. La Perche. 7°. Le Gardon; c'est un petit poisson d'eau douce qui est au rang des poissons blancs & peu estimé; il a le corps large, le dos bleu, la tête verdâtre, le ventre blanc & les yeux grands. 7°. La Truite. 8°. La Brême. 9°. La Vandoise. 10°. Le Barbeau. 11°. Le Meunier. 12°. La Lotte. 13°. Le Goujon. 14°. La Loche. 15°. Le Vairon; c'est une espece de Goujon. 16°. L'Ablette. 17°. Le Chabot. 18°. Le Cabot. 19°. L'épron ou Aspic: on en trouve beaucoup dans le Rhône entre Lyon & Vienne. 20°. La Bordeliere. 21°. Le Friton ou Fritan; c'est le nom qu'on donne à Lyon, dit Rondelet, à un petit poisson semblable à un autre qu'il appelle *Siége*. 22°. Le Tetard. 23°. Les Ecrevisses. A l'égard des autres poissons qui remontent de la mer dans les fleuves des Provinces dont il s'agit ici, ce sont ceux qu'on nomme l'Alose, le Cornu, la Pucelle, la Lamproie & le Saumon.

Les oiseaux font l'objet du second Mémoire de M. Dulac. L'Aigle est l'oiseau le plus remarquable qu'il y ait dans les trois provinces par sa grandeur; il n'y en a que deux especes, la grande & la petite, & toutes deux se trouvent dans le Forez: on voit dans les montagnes de Pila & du côté de Verrieres, au-dessus de Montbrison, l'Aigle de la petite espece, & dans la montagne de *Pierre-sur-haute*, ainsi que dans celles qui sépa-

rent l'Auvergne du Forez, des Aigles de la grande eſpece, appellées Aigles royales; vient enſuite la Buſe, qu'on appelle auſſi Buzard, Buiſard, Bouſan, Lanier ou Boudrée; elle habite les montagnes du Forez. 3°. Le Buzard, qui eſt plus petit que la Buſe. 4°. La Boudrée, qu'on nomme Goiran en certains pays; il n'y a point de bergers dans l'Auvergne & dans les montagnes du Forez, qui ne connoiſſent le Goiran, dit Bellon. 5°. Le Chathuant. 6°. La Chevêche. 7°. La Chouette. 8°. La grande Chauve-ſouris. 9°. Le grand Duc. 10°. Le moyen Duc. 11°. Le petit Duc. 12°. L'Emérillon. 13°. L'Epervier. 14°. Le *Fauperdrieu*; c'eſt un oiſeau de rapine qui fait ſon nid ſur les ſommités des hauts arbres ſéparés dans les plaines d'Auvergne & du Forez, le long des garennes. 15°. La Freſaie ou l'Offraie. 16°. La Blanche-queue, que les payſans nomment dans ces contrées *Jean-le-blanc*, ou l'*Oiſeau-ſaint-Martin*. 17°. Le Lanier. 18°. Le Hobereau. 19°. Le Milan. 20°. La Quercerelle. 21°. Le Corbeau. 22°. L'Etourneau. 23°. La Pie. 24°. Le Geai. 25°. Le Pic-verd. 26°. Le Pic de muraille; il eſt particulier aux pays d'Auvergne & de Forez. 27°. Le Grimpereau ou Torche-pot. 28°. Le Merle. 29°. Le Coq de bruyere: on en trouve dans la Province de Forez. 30°. La Gelinotte des bois; les montagnes de Forez en fourniſſent quelques-unes. 31°. Le Pigeon ramier. 32°. La Tourterelle. 33°. Les Grives. 34°. Le Loriot. 35°. La Pie-grieſche. 36°. Le Faiſan; on en trouve, dit M. Dulac, dans le Forez. 37°. Les Perdrix griſes & rouges. 38°. Le Courlis, & la plupart des autres oiſeaux qu'on trouve dans les provinces de France.

BIBLIOGRAPHIE
VÉTÉRINAIRE
ET DU REGNE ANIMAL
DE LA FRANCE.

Histoire Naturelle.

1. HISTOIRE Naturelle, générale & particuliere, avec la Description du Cabinet du Roi, par MM. de Buffon & Daubenton, 15 volum. *in*-4°. & deux de Supplément.
2. Histoire Naturelle des Oiseaux, par le même, 3 vol. *in*-4°.
3. Dictionnaire raisonné & universel des animaux, par M. de la Chenaye des Bois. 4 vol. *in*-4°.
4. Dictionnaire portatif d'Histoire Naturelle, &c. *Paris*, *Bauche*, 1763, 2 vol. *in*-8°.
5. Spectacle de la Nature, 9 vol. *in*-12 avec planc.
6. Dictionnaire raisonné universel d'Histoire Naturelle, par M. Valmont de Bomare, 6 volum. *in*-4°. troisieme édition.
7. Cours d'Histoire Naturelle, *ou* Tableau de la Nature considérée dans l'Homme, les Quadrupédes, les Oiseaux, les Poissons & les Insectes; Ouvrage propre à inspirer aux gens du monde le desir de connoître les merveilles de la Nature. *Paris*, *Desſaint*, 1770, *in*-12, 7 vol. avec fig.

8. Mémoires pour servir à l'Hiſtoire des inſectes, par M. de Réaumur, 6 vol. *in*-4°. avec fig.
9. Hiſtoire abrégée des inſectes qui ſe trouvent aux environs de Paris, par M. Geoffroy, 2 vol. *in*-4°.
10. L'Hiſtoire Naturelle éclaircie dans deux de ſes parties principales, la Lithologie & la Conchyologie, dont l'une traite des Pierres & l'autre des Coquillages, par M. d'Argenville, 1 vol. *in*-4°. *A Paris, chez Debure.* On travaille actuellement à la troiſieme édition.
11. L'Hiſtoire Naturelle éclaircie dans une de ſes parties principales, l'Ornithologie qui traite des Oiſeaux de terre, de mer & de riviere, par M. Salerne, 1 vol. *in*-4°.
12. *Volatilium, Greſſibilium, piſcium & plantarum magis frequentium apud gallias nomina, per leodagarium à quercu.* Cette nomenclature eſt à la ſuite d'un petit Ouvrage intitulé : *In ruellium de Stirpibus epitome, Rhotomagi Jo.* Le Marchand, 1537, *in*-8°. *Pariſ. Tiletan*, 1544.
13. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle des animaux, par Claude Perrault. *Paris, Imp. Roy.* 1671, 1676. *in-fol.* 2 vol.
14. Hiſtoire Naturelle des Animaux, par MM. Arnault de Nobleville & Salerne, Médecins à Orléans.
15. Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Naturelle du Lyonnois, Forez & Beaujolois, par M. Dulac. 2 vol. *in*-12. *A Lyon, chez Cizeron*, 1765.
16. Hiſtoire de la Nature des Oiſeaux en 7 livres, par Belon. *Paris, Cavellot*, 1555. *infol.* fig.
17. *Ornithologiæ Specimen novum, ſine ſeries avium, in raſcinore, Pyræneis montibus atque in galliâ æquinoctiali obſervatarum in claſſes, genera & ſpecies nova methodo digeſta, auctore Petro Bar-*

rere, Societatis Regiæ scientiarum Monspelienſis Socio. Perpiniani, Lecomte, 1745. *in*-4.

18. Ornithologie, *ou* Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux en Latin & en François, par M. Briſſon, de l'Académie Royale des Sciences. *Paris, Bauche*, 1760 & *ſuiv. in*-4°. 6 vol. avec fig.

19. *Petri Bellonii de aquatilibus libri duo, cum iconibus ad vivam ipſorum effigiem expreſſis in ligno. Pariſiis*, 1553, *in*-8°. oblong.

20. La nature & la diverſité des Poiſſons, avec leurs portraits repréſentés au plus près du naturel, par Pierre Bellon. *Paris, Ch. Etienne*, 1555, *in*-8°. oblong.

21. *Guillelmi Rondeletii de Hiſtoriâ piſcium, libri XVIII, cum altera parte in quâ teſtacea, turbinata & cochleæ, inſecta & zoophita, ſtagnorum, marinorum, lacuum, fluviorum, paludum piſces, poſtrema amphibia delineantur, cum figuris eorum ligno inciſis. Lugd.* Bonhomme, 1554 & 1555, 2 tom. en un vol. *in-fol.*

22. Des différentes ſortes de Poiſſons qu'on ſert en France ſur les Tables, par M. Lamarre, Conſeiller-Commiſſaire du Roi au Châtelet de Paris. *Cet Ouvrage fait partie du livre V du Traité de la Police, tome troiſieme.*

23. Eſſai ſur l'Hiſtoire Œconomique des mers occidentales de France, par M. Tiphaigne, Docteur en Médecine. *Paris, Bauche*, 1760, *in*-8°.

24. Les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

25. Le Journal Œconomique.

26. Voyage au Mont Pilat, dans la Province du Lyonnois, contenant des obſervations d'Hiſtoire Naturelle ſur cette montagne & les lieux circonvoiſins. *Avignon & Lyon*, 1770, *in*-8°.

27. Manuel du Naturaliſte. 1 vol. *in*-8°. *Deſprés.*

28. Hiſtoire des Poiſſons, par M. Antoine Gouan. *A Strasbourg*, 1770, *Kœnig. in*-4.

BIBLIOGRAPHIE VÉTÉRINAIRE

Selon M. l'Amoreux fils, Médecin de Montpellier.

Anatomie.

1. *Joannis Fabricii, differentiæ animalium quadrupedum, secundum locos communes, opus ad animalium cognitionem opprime conducibile. Tiguri.* 1555. *in*-8.
2. *Joannis Æmiliani, naturalis de ruminantibus & ruminatione historia. Venetiis*, 1584, *in*-4.
3. Hippostologie, c'est-à-dire, Discours des os du Cheval, par Jean Heroard, Conseiller-Médecin ordinaire & Secrétaire du Roi. *Paris, Mamert, Patisson*, 1599. *in*-4. de 46 pag. avec fig.
4. *Simiæ Osteologia à Joh. Riolano Med. Parisiis*, 1614, *in*-8.
5. *Marci Aurelii Sev. Med. Zootomia Democritea, id est, anatome generalis totius animantium opificii, libris v. distincta. Noriburg.* 1746, *in*-4. fig.
6. *Joannis Fabri, additiones ad librum Francisci Hernandez. Romæ*, 1651. fig.
7. *Nicolai Hobokeni Med. secundinæ vitulinæ anatomia. Ultrajecti*, 1672. *in*-12. fig. 1675. *in*-8.
8. *Gerardi Blasii. Med. anatome hominis brutorumque variorum. Amst.* 1673, 1677. *in*-8. *ejusd. anatome animalium. Amst.* 1681. *in*-4. fig.
9. Description du Cabinet de la Société royale à Londres, par Nehemias Grew, Medecin. 1681, *in-fol.* fig.

10. *Sceletographia variorum animalium. Hag. Comit.* 1682. *in*-4. fig.

11. *Jo. Conradi Peyeri Med. Merycologia, seu de ruminantibus & ruminatione commentarius. Basilea.* 1685, *in*-4.

12. Anatomie du ventricule de la Poule, par le même. *Cela se trouve inséré dans son Traité des glandes des intestins. Amstel.* 1681. *in*-8.

13. Anatomie générale du Cheval, par André Snape, Maréchal Anglois, traduite de cette langue en François, par M. de Garsault. *Paris, Desprilly*, 1734, *in*-4. fig.

14. *Descriptio comparata musculorum corporis humani & quadrupedis, &c. Lugdb.* 1729. *in*-4. *ibid.* 1738, *in*-8. *A Jacobo Douglas Medico.*

15. Myotomie humaine & canine, *ou* la Maniere de disséquer les muscles des hommes & des chiens, &c. par M. René-Jacques Croissant de Garengeot, Chirurgien de Paris. 1724, *in*-12. Seconde édition augmentée, *Paris*, 1728. Troisieme édition considérablement augmentée, *Par.* 1750, 2 vol. *in*-12.

16. Mémoire où l'on donne les raisons pourquoi les Chevaux ne vomissent point, par M. Lamorie, Chirurgien de Montpellier. (Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1733.)

17. Mémoire sur la structure de l'estomac du Cheval, & sur les causes qui empêchent cet animal de vomir, par M. Bertin, Médecin. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1746.

18. Elémens d'Hippiatrique, *ou* nouveau Principe sur la connoissance & sur la Médecine des Chevaux, par M. Bourgelat, Ecuyer. *Lyon*, 1750, 3 vol. *in*-8.

19. Elémens de l'Art Vétérinaire, Précis anatomique du corps du Cheval à l'usage des Eléves

des Ecoles Royales Vétérinaires, par M. Bourgelat. *Paris, Vallat-la-Chapelle.* 1769, *in*-8.

20. Mémoire sur l'Hippomane, par M. Daubenton, Médecin, Mémoire de l'Académie des Sciences, 1751.

21. Observations sur la cause de la chûte du bois ou des cornes des Cerfs, par M. le Comte de Villiamson. Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences, année 1763.

22. Mémoire sur le Méchanisme de la ruminations & sur le tempérament des bêtes à laine. Mém. de l'Acad. Royale des Sciences. 1768.

Hippiatrique, Manege, Maréchallerie.

23. *Veterinariæ Medecinæ libri duo Joanne Ruellio interprete. Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1530, *in-fol.*

24. On voyoit autrefois dans la Bibliotheque des Ducs de Milan une Hippiatrique rédigée en Grec par Asclepiade.

25. L'Art Vétérinaire, *ou* grande Maréchallerie d'Hieroclés, Auteur Grec, contenue en trois livres, par Jean Massé, Champenois. *Paris, Charles Perier*, 1563, *in*-4.

26. *Pub. Vegetii Renati, artis Veterinariæ, seu mulo Medicina lib. IV. Basilea, apud Jo. Fabrum Emmeum*, 1528, *in*-4.

27. Il a paru en 1530 à Strasbourg, chez *Egenolph*, une Médecine des Chevaux & des Bestiaux, en Allemand, sans aucun titre d'Auteur, *in*-4.

28. *Othon Brunfelt Medici Germ. Jatron medicamentorum symplicium continens remedia omnium morborum qui tam hominibus, quàm pecudibus acci-*

dere possent, in libr. IV. digestum. Argentorati, 1533, *in*-8.

29. On trouve un traité de *Medecina Veterinaria* dans le second tome des Œuvres de Henry Corneille Agrippa, imprimées à Lyon en 1538, sous format *in*-8.

30. *Sexti Platonici Papyriensis, de Medicina animalium, bestiarum, pecorum & avium liber, Nurimbergæ.* 1538, *in*-8. édition deuxieme. *Tiguri*, 1539, *in*-4.

31. *Joachimi Camerarii Pabepergensis, hippocomicus, sive de curandis equis.... ejusd. conversio libelli Xenophontis de re equestri, de nominibus equestribus Græcis & Latinis, &c. Tubingæ Suev.* 1539, *in*-8. *Lipsiæ*, 1556, *in*-8. Ce petit Ouvrage est compris dans le onzieme volume du magnifique Recueil de Jacques Gronovius. *Thesaurus Græcarum antiquitatum. Venetiis*, 1737, *in-fol.*

32. Albert, Maréchal Ferrant de l'Empereur Frédéric, publia une Hippiatrique en Allemand, imprimée à Vienne en 1542. *in*-8.

33. *Opere della Medicina di Cavalli, & del modo del medicar le loro infirmita. In Venetia*, 1547, *in*-8.

34. *Ordini di Cavalcare di Frederico Grisone. In Pesaro*, 1556. *Venetia*, 1584. Il fut traduit sous ce titre : l'Ecurie du sieur Frédéric Grison, Gentilhomme Napolitain, &c. traduit de l'Italien par Bernard Dupoy Monalar de Luc en Bearn. *Paris, Charles Perier*, 1565, *in*-4.

35. Recettes pour guérir les chevaux de toutes les maladies, par Jean Vincent, traduit de l'Italien à Anvers, 1557, *in*-8.

36. Traité sur les Chevaux de manége, par Jean-Baptiste Galiberti. Vienne, 1559.

37. *Norma seu Regula equorum. Bononiæ*, 1561, *in*-4.

38. *Delle Maſcalcie del Cavallo, del ſignor Giordano ruſto Calaureſe, &c. In Venetia*, 1561, *in*-12. de 176 pages.

39. *La Gloria del Cavallo, di Paſchali Caracciolo, Cavelliero Neopolitano, diviſa in dieci libri, &c. In Venetia, Giolito*, 1566, *in*-4. de 970 pag.

40. *Guilielmi Grataroli Med. equorum & domeſticorum aliquot animalium remedia.*

41. *Il Cavallerizzo di meſſer Claudio Corte di paviá. In Lyone*, 1573, *in*-4.

42. Traité de la maniere de bien emboucher, manier & ferrer les Chevaux, traduit de l'Italien de Céſar Fiaſchi, Gentilhomme Ferrarois. *Par. Auvray*, 1578, *in*-4.

43. Le Maréchal de Lozone. *Paris, Bonfons, in*-12.

44. *Libro de Marci de Cavalli. Venetia*, 1588, *in*-4.

45; *Hippoliti Bonacoſſæ tractatus equorum. Venetia*, 1590, *in*-8.

46. *Gio. Antonio Cito, Neapolitana, del modo di Conoſcere le infirmita che Awengono al Cavallo è al Bue, co-rimedi à ciaſcuna di aſſer, lib. III. In Venitia, Giolito*, 1590, *in*-4.

47. *Seuola de Cavalieri, d'Octavim Silice. Orvieto*, 1598.

48. Traité de la Ferrure, par Philippe Scavo, en Italien, imprimé à Veniſe en 1603.

49. Jean de Gamboa eſt Auteur de la *Ragione dellarte del Cavalcare. Palerme*, 1606.

50. Le Cavalier François, contenant pluſieurs préceptes concernant l'art de monter à Cheval & de traiter les maladies des chevaux, par Salomon de la Broue. *Paris*, 1610, *in-fol.* fig. *Il y a une édition portant ce titre :* le Cavalier François, compoſé par Salomon de la Broue, Ecuyer du Roi & de M. le Duc d'Epernon, qua-

trieme édition augmentée par l'Auteur. *Paris, Dumesnil*, 1646, *in-fol.* fig.

51. *Anatomia del Cavallo, infirmita & suoi remedii &c. opera del signor Carlo ruini, Senator Bolognese. In Venetia*, 1618, *in-fol.* fig. 2 t.... 1707, *in-fol.*

52. La Pratique du Cavalier, par René de Menou, Chevalier, Seigneur de Charnizay. *Lyon*, 1619, *in-12..... Paris, l'Oiseau*, 1651, *in-4.* fig.

53. *Il Cavallo Frenato di Pirro Antonio Ferrari, Neapolitano. In Venetia*, 1620.... *Ibid.* 1653, *in-fol.* fig.

54. *Regole del Cavalcare di Alfonso Macetti.* 1621.

55. *Il modo di conoscere la Natura de Cavalli è le lor Medicine di Agostino Colombo. Venezia*, 1622.

56. Le Maréchal François. *Paris*, 1622. *in-4.*

57. *Perfetto Regole è modi di Cavalcare, di Lorenzo Palmieri. Venezia*, 1625.

58. L'Instruction du Roi en l'Art de monter à Cheval, par Messire Antoine de Pluvinel. *Paris*, 1625. *in-fol.* fig.

59. L'Art de la Maréchallerie, par Dumesnil, *Paris*, 1628, *in-4.*

60. *Petri à Naaldwyck, libri duo Philippicorum, sive de equorum Natura, electione, educatione, disciplina & curatione. Lugdb. Clovequius*, 1631, *in-4.*

61. Le Maréchal Expert, &c., par feu N. Beaugrand, Maître Maréchal à Paris. *Lyon, Rigaud*, 1633, *in-8.*

62. *Disciplina del Cavallo con l'uso del Piliere di Giovani Paoli d'Aquino. Udine*, 1636.

63. La grande Maréchallerie du sieur de l'Epinay, Gentilhomme Perigourdin. *Paris*, 1642, *in-8.* de 345 pag..... *Paris*, 1664, *in-4.*

64. La vraie connoissance du Cheval, ses mala-

dies & remedes, avec l'Anatomie de Ruini, par Jean Jourdain, Docteur en Médecine. *Paris*, 1647, *in-fol.* fig..... *La même reparut sous ce titre :* le parfait Cavalier, *ou* la connoissance du Cheval, ses maladies & remedes, par J. J. *Par.* 1655, *in-fol.*

65. Le grand Maréchal Expert & François, &c. *Paris*, 1654, *in-12.*

66. Méthode & invention nouvelle de dresser & travailler les Chevaux, par M. le Prince & Comte de Newcastle.

67. Le nouveau Newcastle, *ou* nouveau Traité de Cavalerie, traduit de l'Anglois par M. de Bourgelat. *Paris*, *Grangé*, 1747, *in-12.* & 1771.

68. L'Art de monter à Cheval, par le sieur Delcampe, Ecuyer du Roi. *A Paris*, 1658, *in-12.*

69. *Martinus de Arredonda, de Alberteria, seu Veterinaria Medicina Madriti.* 1658.

70. *Jacobi Savary album hipponæ, seu hippodromi leges. Cadomi*, 1662, *in-4.*

71. Le nouveau & savant Maréchal, &c. traduit de l'Anglois de Marckam, Gentilhomme Anglois, par le sieur de Faubert, Ecuyer. *Paris*, *Ribou*, 1666, *in-4.*

72. Avis. On peut en France élever des Chevaux aussi beaux, aussi grands & aussi bons qu'en Allemagne, & Royaumes voisins, &c.; présenté au Roi par Querbrat Calloët, ci-devant Avocat-général en la Chambre des Comptes de Bretagne. *Paris*, *Langlois le jeune*, 1666, *in-4.* figures.

73. *La Perfettione del Cavallo libri tre, di Francisco liberati Romano. In Roma, per Hercole.* 1669. *in-4.* fig.

74. Le Modele du parfait Cavalier, par de Baurepert. *Paris*, 1671, *in-12.*

75. *Georgii Simonis Winsteri, Bellorophon, seu*

eques peritus & hippiater expertus, sive artis equestris, accuratissima institutio. Norimb. 1678, *in-fol.* fig..... *Ibid.* 1685. *in-4.*

76. *Ejusdem de re equaria tractatio nova, latine, Germanice & gallicè conscripta & figuris æneis illustrata. Nurimb.* 1672, *in-fol.*

77. L'Ecuyer François qui enseigne à monter à Cheval, à voltiger, à bien dresser un Cheval; l'Anatomie de leurs veines & de leurs os; la science de connoître leurs maladies, & des remedes souverains & éprouvés pour les guérir, &c. *Paris*, 1684.

78. *Regole per Ben Cavalcare. Venezia*, 1685, *in-12.*

74. *Il Cavallo Ammaestrato di Giovani Batista Persa. Padova*, 1688.

80. *Jac. Ambrosii Lang, differentia inter hominum morbos cum brutis communes & proprios. Altd.* 1689, *in-4.*

81. *L'arte di Conservar le Razza nobili, e di quanto à Cavalli appartiene, di Maria Garzoni. Venezia*, 1692..... 1713.

82. *L'arte del Cavallo di Nicola è luigi Santa Paulina, divisa in trè libri, &c. In Padova*, 1696, *in-4.*

83. Le parfait Maréchal, qui enseigne à connoître la beauté, la bonté & les défauts des Chevaux, les signes & les causes des maladies, les moyens de les prévenir, leur guérison & le bon ou mauvais usage de la purgation ou saignée, par Jacques de Solleysel, sieur de Clapier de Berauderie, Ecuyer du Roi dans la grande Ecurie. *Paris*, *in-4.*

84. La Connoissance parfaite des Chevaux, &c. d'après les meilleurs Auteurs & les Mémoires de M. Descampes. *Paris*, 1712..... *Ibid.* 1730, *in-8.* *Ibid.* troisieme édition augmentée d'un nouveau

nouveau Dictionnaire du Manége, 1741, *in*-8. figures.

85. Réglement du Roi & Instruction touchant l'administration des Haras du Royaume. *Paris*, 1717, *in*-4.

86. *Regola di Cavalcare, d'imbrigliore, &c. Napoli*, 1725.

87. Manuel des Ecuyers, par Carbon de Besgrieres. *Paris*, 1725, *in*-8. *Ce même Ouvrage reparut sous ce titre :* la parfaite Science des Ecuyers, avec un Recueil d'excellens remedes pour les Chevaux. *Paris*, 1751, *in*-8.

88. Le Manuel du Cavalier, traduit de l'Anglois du Capitaine Burdon. 1737, *in*-12, *Paris, Chaubert & Bullot.... Ibid.* 1766. *in*-12.

89. Ecole de Cavalerie, contenant l'Ostéologie, le traité des Maladies, celui des Opérations Chirurgicales qui se pratiquent sur les chevaux, par le sieur de la Guériniere. *Paris, Guérin*, 1730, *in*-12..... *Ibid. Colombat*, 1733, *in-fol.* fig. sous le titre d'*Ecole parfaite de la Cavalerie*, par François Robichon de la Guériniere..... *Paris, Guérin & Latour*, 1736, *in-fol.* fig.

90. Les Elémens de la Cavalerie. *Paris*, 1741..... 1768, 2 vol. *in*-12.

91. La parfaite connoissance des Chevaux, leur anatomie, leurs bonnes & mauvaises qualités, leurs maladies & les remedes qui y conviennent, par M. Saunier. *A la Haie*, 1734, *in-fol.* fig.

92. Les vrais principes de la Cavalerie. *Amsterdam*, 1749, in-12, par Gaspard Saunier.

93. L'Art de la Cavalerie, &c. avec une idée générale des maladies des Chevaux, par le même. *Paris & Amsterdam*, 1756, *in-fol.*

94. L'Art de monter à Cheval, *ou* Description du Manége moderne dans sa perfection, écrit & dessiné par le Baron d'Eisemberg, gravé par

Picard. *La Haie, Dehondt*, 1737, *in-fol.* fig.... *Ibid.* 1700, *in-fol.* obl.

95. Le nouveau parfait Maréchal, *ou* la connoiſſance générale & univerſelle du Cheval, par M. François Albert de Garſault, ancien Capitaine en ſurvivance du Haras du Roi. *Paris*, 1741, *in-4.*.... *Ibid. Huart*, 1746.... *Ibid. Geneve*, 1755.... *Ibid. Bailli*, 1771, *in-4.* fig. dédié à M. le Comte de Maurepas.

96. Le Guide du Cavalier. *Paris, chez les Libraires Aſſociés*, 1770, *in-12*, 216 pag. fig.

97. Secrets utiles & éprouvés dans la Pratique de Médecine & de Chirurgie, avec un Appendix ſur les maladies des Chevaux. *Paris, Prault le pere*, 1742.... 1743, *in-12.*

98. Le parfait Cocher, avec une inſtruction ſur les principales maladies des Chevaux de Carroſſe. *Paris*, 1744, *in-12.*

99. Nouveau Recueil des remedes pour toutes ſortes de maladies, par M. Naudié, Médecin de Paris. 1745, 2 vol. *in-12.*

100. Mémoire ſur une des cauſes qui peuvent rendre les Chevaux pouſſifs, & ſur les précautions que l'on peut apporter pour prévenir cette maladie, par M. Guettard. Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences.

101. Traité ſur le véritable Siége de la morve des Chevaux & les moyens d'y remédier, par M. Lafoſſe le pere, Maréchal des petites écuries du Roi. *Paris*, 1749, *in-8.*

102. *Treatiſe on The Diſeaſes of horſes, by William Gibſon. London*, 1750, *in-4.*

103. Inſtructions ſur les Haras, par M. J. C. Chentner. *Berlin*, 1754, *in-8.*

104. Obſervations & découvertes faites ſur des Chevaux, avec une nouvelle Pratique de la Ferrure, par M. Lafoſſe le pere, Maréchal des

petites écuries du Roi. *Paris*, 1754, *in*-8. de 125 pages.

105. Nouvelle Pratique de ferrer les Chevaux de selle & de carosse. *Paris*, 1756, *in*-8.

106. Réponse à la nouvelle Pratique de ferrer, par les Maîtres Maréchaux de Paris. *Paris*, 1758, *in*-8.

107. Dissertation sur les Chevaux, par Guillaume Osmer, en Anglois. *Londres*, 1756, *in*-8.

108. Dictionnaire Médicinal, &c. On y a joint les maladies des Chevaux, rangées par ordre alphabétique, avec les remedes propres à les guérir tirés d'un Cahier d'un des plus grands Ecuyers qui aient vécu jusqu'à nous, par J. G. Docteur en Médecine; nouvelle édition. *Paris*, *Prault pere*, 1757, *in*-12.

109. Observations sur les articles de l'Encyclopédie, concernant la Maréchallerie, par M. Ronden l'aîné, Maréchal de la grande écurie du Roi. *Paris*, 1759, *in*-8.

110. Mémoire sur des vers trouvés dans les sinus frontaux, dans le ventricule & sur la surface extérieure des intestins d'un Cheval, par M. Bourgelat. Mém. des Sav. Etrang.

111. Nouveau Systême de Cavalerie, *ou* Traité du Manége réduit à ses principes naturels, par le même. Mém. des Sav. Etrang.

112. Expériences faites au sujet de la maladie des Chevaux nommée la morve, par M. Mallouin, Médecin. Hist. de l'Acad. Roy. des Sciences.

113. Recettes pour les maladies des Chevaux, par M. Harpur. *Lauf.* 1761.

114. Médecine des Chevaux à l'usage des Laboureurs, tirée des meilleurs Auteurs, & confirmée par l'expérience: on y a joint des observations sur la Clavelée des bêtes à laine. *Paris*, *Hérissant*, 1763, *in*-12 de 76 pag. avec fig.

115. Pratique de l'équitation, &c. par M. Dupaty de Calm. *Paris*, *Lacombe*, 1765.

116. Traité sur l'équitation, par le même, avec une traduction du Traité de la Cavalerie de Xenophon. *Paris*, *Lacombe*, 1772, *in*-12 de 214 pages.

117. Matiere médicale raisonnée, *ou* Précis des médicamens considérés dans leurs effets, à l'usage des Eléves de l'Ecole Royale Vétérinaire, avec les Formules médicinales de la même Ecole, par M. Bourgelat. *Lyon*, *Bruyset*, 1765, *in*-8.

118. Démonstrations élémentaires de Botanique, &c. à l'usage de l'Ecole Royale Vétérinaire. *Lyon*, 1766, *in*-8. fig. 2 vol.

119. Le Gentilhomme Maréchal, traduit de l'Anglois de Jean Barthelet, par M. Dupuy Demportes. *Paris*, 1766, 2 vol. *in*-12.

120. Le Manuel du Cavalier, qui renferme les connoissances nécessaires pour conserver le Cheval en santé & pour le guérir en cas de maladie, par M. le Baron de Sind. *Paris*, 1766, *in*-12, seconde édition revue & corrigée.

121. Guide du Maréchal, Ouvrage contenant une connoissance du Cheval & la maniere de distinguer & guérir ses maladies, par M. Lafosse fils. *Paris*, *Lacombe*, 1766, *in*-4.

122. Cours d'Hippiatrique, *ou* Traité complet de la Médecine des Chevaux, orné de 60 planches, par M. Lafosse, Hippiatre.

123. Essai sur les Haras. *Turin*, *les freres Reycends*, 1769, *in*-8.

124. Dissertation sur le Farcin, maladie qui attaque très-communément les Chevaux, par M. Hurel. *Lacombe*, 1769, *in*-12 de 69 pages.

125. Elémens de l'Art vétérinaire, *ou* Essai sur les appareils & sur les bandages propres aux

Quadrupedes, par M. Bourgelat. *Paris*, *Imp. Royale*, 1770, *in*-8. fig.

126. Médecine vétérinaire, par M. Vitet. *Lyon*, *les freres Periſſe*, 1772, 3 vol. *in*-8.

127. Mémoires ſur les Haras. *Paris*, *Lacombe*, 1770, *in*-8.

128. Eſſai ſur la Ferrure, par M. de Bourgelat, *in*-8.

129. L'Ecuyer complet, *ou* l'Art de monter à cheval rendu facile par des regles puiſées dans la Nature, & confirmées par l'expérience, avec des inſtructions au ſexe pour monter avec grace & en ſûreté, enrichi de gravures, par Charles Hughes, Ecuyer.

130. Dictionnaire raiſonné d'Hippiatrique, Cavalerie, Manége & Maréchallerie, par M. Lafoſſe, 4 vol. *in*-8. *Boudet*, 1775.

Bêtes a cornes, Bêtes blanches ou a laine, Epidémies.

1. *Gasp. Bauh. Med. de lapidis Beſaar Orientalis & Occidentalis cervini item Germanici ortu, natura, differentiis, veroque uſu liber. Baſil.* 1613, *in*-8..... *Ibid.* 1625, *in*-8.

2. *Georgii Hieronymi Welſchii, Medica diſſertatio Medico Philoſophica de Ægagropilis, editio ſecunda cui auctarii vice altera accedit. Auguſtæ Vindelicorum*, 1668, *in*-4.

3. Obſervations ſur les Hydatides trouvées dans différens animaux & dans des cadavres humains, par J. Valentin Willius. Actes de Copenhague.

4. Extrait d'une Lettre écrite à l'Auteur du Journal des Savans, touchant la mortalité du gros bétail, qui a ravagé pluſieurs provinces du Royau-

me l'été dernier (1682). Journal des Sçavans du Lundi 30 Novembre 1683.

4. Extrait d'une Lettre du Docteur Wincler, premier Médecin du Prince Palatin, au Docteur Slare, sur une maladie contagieuse du bétail en Italie, en Suisse, en Allemagne, &c. Transactions Philosophiques.

5. *De Constitutione anni* 1690 *ac de rurali Epidemiâ, quæ mutinensis agri & vicinarum regionum colonos graviter afflixit, dissertatio, &c. Bernardini Ramazzini, Med. ad illustrem & Doctiss. Antonium Maliabechium. Mutinæ*, 1690, *in*-4. de 51 pages.

6. Observations sur le Bezoard & sur les autres matieres qui en approchent, par M. Geoffroi le jeune, Médecin. Mémoires de l'Académie Roy. des Sciences.

7. *J. Bapt. Mazini, Med. Tesoro di vari segreti, è rimedi provati contra il male contagioso de Buoi. Venezia*, 1712, *in*-8. *acta erudit.*

8. *De contagiosa epidemia, quæ in Patavino agro & tota fere Veneta Ditione in Boves irrepsit, Dissertatio habita in Patavino Lyceo à Bernardino Ramazzini Praticæ Medicinæ Professore primario, die 9 Novembris 1711. Sereniſſimo Venetiorum Duci Joanni Cornelio dicata. Patavii*, 1712, *Conzatti*, *in*-8. de 45 pages.

9. *Marus Gerbezius de moderno pecorum interitu.* C'est un Appendix à son Livre, *Intricatum extricatum medicum, &c. Francof.* 1713, *in*-4.

10. *Origine, præservativo, è rimedio del corrente contagio pestilenziale del Bue, descritto dal Dottor Giuseppe Gazola, Veronese Medico Cesareo, è Promotore dell' Academia degli Aletofili consagrato alla Sereniſſima Republica di Venezia. In Verona, Merli*, 1712, *in*-4 de 52 pages.

11. *Manuale d'avertimenti, cautele, rimedi è præser-*

vativo, è curativo dell' occorrente epidemia Bovina disposto à communi beneficio da Paolo Geronimo Biumi Fisico Collegiato, &c. In Milano, 1712, in-12 de 46 pages.

12. *Conghietture del Dottor Pietro Antonio Michellotti, Filosophe, è Medico d'arco sopra la natura, cagione, è redimi dell' infimita regnanti nè animali Bovini di molte Citta Villaggi, è Castelli del Serenissimo Dominio di Venezia, è Paesi vicini, Nell' autunno dell' anno cadente 1711. In Venezia, 1712, in-8* de 59 pages.

13. *Istoria dell' Epidemia dè Buoi accaduto l'anno 1711 con l'esame della cagioni, uso dè rimedi, è modo di preservare i Buoi Sani, &c. In Venezia, Orlandi, in-8.* de 186 pages.

14. *Lanzoni Opera.*

15. *Parere intorno alla corrente epidemia degli animali Bovini. Ferrara; 1713, in-4. Autore Doct. Nigrisoli.*

16. *Vallisneri Opera.*

17. *Nuova idea del male contagioso de Buoi, &c. In Milano, 1734, in-12. Autore Carolo Francisco cogrossi Philosopho & Medico.*

18. *L'Idea della Bovina infezione esaminata, Pavia, 1714, in-8. Autore Dottore Gallorati.*

19. *Francisci Fantasti, Medici Veronensis de febre contagiosa, quæ in Veronensi agro & tota ferè ditione Boves solum & juvencas exercuit & exercet dissertatio.*

20. *Caroli Nicolai Langii descriptio contagii Bovini ab anno 1711 ad 1714, in orbis Christiani variis Provinciis grassati. Lucernæ, 1714, in-8. Act. erudit. Lipsi. 1715.*

21. Rapport fait par ordre de M. l'Intendant, de la maladie du bétail, par M. Guillo, Professeur en Médecine à Besançon, & par un Chirurgien de ladite Université, du 30 Juillet 1714.

22. Syſtême des maladies des bêtes à cornes de l'an 1714, par le même.

23. Remedes pour préſerver & guérir les chevaux & beſtiaux attaqués des maladies contagieuſes, ſuivant les expériences qui en ont été faites par M. Hermant, Médecin du Roi & Docteur-Régent de la Faculté de Paris, en pluſieurs provinces par ordre de Sa Majeſté, imprimé par ordre de M. l'Intendant de Paris. 1714; feuille volante *in*-4.

24. Méthode pour traiter les beſtiaux, tant ceux qui ſont malades que ceux qui naiſſent en ſanté, ordonnée par le ſieur Drouin, Chirurgien Major des Gardes-du-Corps du Roi, envoyé par ordre de Sa Majeſté; feuille volante.

25. Précautions & remedes pour préſerver les beſtiaux des maladies contagieuſes, & pour guérir ceux qui en ſont attaqués. Biblioth. de Planque.

26. Remedes pour les maladies des beſtiaux, par Chriſtophe de Juſſieux. *Lyon*, 1714, *in*-12.

27. Jugement de la Faculté de Médecine de Paris ſur les Mémoires qui courent touchant la mortalité des beſtiaux. *Paris*, 1714, *in*-4.

28. *Jo. Mariæ Lancifii à ſecretiori Cubiculo & Archiatri Pontificii Diſſertatio hiſtorica de Bovilla peſte ex Campaniæ finibus anno 1713, latio importata, deque Præſidiis per Sanctiſſimum Clementum XI, Pontificem maximum ad advertendam aëris labem & annonæ caritatem opportunè adhibitis; cui accedit conſilium de Equorum epidemiâ quæ Romæ graſſata eſt anno 1712. Romæ*, 1716, *in*-4.

29. *Trattato utile e neceſſario ad ogni Agricoltore per guarir Cavalli, Bovi, Vacche, Cani, Aſini, Muli & Vecelli di Gabbia, con il modo de caſtrar porci, & il rimedio di guarire le Beſtia Bovine dal cancro volante, &c. di Gio Battiſta Ferrari*

Cavallerizzo Neapolitano. In Lucca, in-12 de 118 pages, fig.

30. Réflexions sur la maladie qui a commencé depuis quelques années à attaquer le gros bétail en divers endroits de l'Europe, par la Société des Médecins de Geneve, avec un Recueil de quelques autres pieces sur ce sujet. *Geneve, Cramer & Perachon*, 1716, *in*-12 de 296 pages.... *Paris, Piget*, 1745, *in*-12.

31. Jean Kanold, Médecin de Breslau, a donné en Idiôme Allemand, sous format *in*-8. en 1721, une Histoire détaillée de la cruelle peste qui attaqua les Bœufs au commencement de ce siécle; ouvrage qui a dû lui coûter beaucoup de travail & de recherches.

32. *Andreæ Ottomari Goelicke Med. & Joh. Ottonis Bruckneri de lue contagiosa Bovillum genus nunc depopulante. Francof. ad Viadrum 10 Febr.* 1730, *in*-4. réimprimé, dans *Haller disputationes Medico Practicæ*. t. 5, pag. 715.

33. Observations sur la maladie qui attaque les bêtes à cornes & les chevaux dans la Généralité d'Auvergne, & qui s'est introduite sur la fin du mois dernier dans l'Election de Gannat, Généralité de Moulins. Mercure de France, Octobre 1731.

34. Remede contre la maladie du bétail, tant chevaux, jumens, bœufs, vaches, mules, mulets, qu'autres, servant à l'usage de l'homme, à laquelle, si on n'y remédie, ils meurent dans vingt-quatre heures.

35. Mémoire d'observations sur une maladie qui a attaqué le gros bétail dans le Gévaudan. *Montpellier, Rochard*, 1732, placard *in-fol.*

36. *Caroli Mazzuchelli notizie pratiche intorno all' Epidemia de Bovi, anno 1735. In Milano*, 1736, *in*-8.

37. *Relazzione dell' epidemia de Buoi, che fu l'anno 1738 nel Contado d'Arimino, è come per le diligenze fatte in poco d'ora restò sponta.*

38. Observations sur la maladie contagieuse qui regne en Franche-Comté parmi les bœufs & les vaches, par M. René Charles, Médecin de Besançon. *A Besançon, Roches & Daclin*, 1744, *in*-8. de dix-huit pages.

39. Observations sur la maladie du gros bétail, faites à l'occasion d'une Ordonnance qui proscrivoit les cuirs des animaux morts de la maladie contagieuse, par M. le Marquis de Courtivron. Mémoires de l'Académie Royale des Sciences.

40. Dissertation sur la maladie épidémique des bestiaux, par M. Raudot, Docteur en Médecine, Aggrégé au Collége des Médecins de Dijon. *Desventes*, 1745, *in*-8. de 46 pages.

41. Lettre d'un Médecin de Paris (M. J. B. L. Chomel) à un Médecin de Province, sur la maladie des bestiaux. *Paris, de l'Epine*, 1745, *in*-8.

42. *Disputatio prior de lue Vaccarum Tubingensi, præside Burcardo Davide Mauchart, Med. Prof. respondente Joh. Phil. Elwert, die 11 Sept. 1745. Tubingæ, in*-4 de 24 pag. *& in Halleri disput. ad morborum hist.* t. 7. Suppl. p. 877; *ejusdem disputatio posterior de lue Vaccarum Tubingensi, respond. Christoph. Henric. Klemm, Act. 1745. Tubingæ, in*-4. de 32 pages, *& apud Hallerum idid.* t. 5, pag. 747.

43. Il a paru en 1745, sous format *in*-8. une Dissertation Allemande sur la contagion des Vaches.

44. Mémoire sur la maladie des bœufs du Vivarais, par M. de Sauvages, Professeur en Médecine à Montpellier. *Montpellier, Rochard*, 1746, *in*-4. de 24 pag.... seconde édition. *Ibid. Martel*, 1746, *in*-4. de 27 pages.

45. Dissertation sur la mortalité des bestiaux. *Paris, Gissey*, 1746, *in*-12.

46. Recette pour les maladies des bœufs. Journal de Verdun 1746, Mars, pag. 184.

47. Observations sur la maladie de bestiaux. Journal de Verdun, 1746, Mai, p. 348.

48. Lettre de M. Norman sur la maladie des bestiaux. Journ. de Verd. Octobre 1746, p. 259.

49. *Abrahami Ens disquisitio anatomico pathologica de morbo Boum observiensium pro peste non habendo. Halberstad.* 1746, *in*-4. *edit. 3. acutior.*

50. *Christiani Andreæ Cothenii triga observationum de lue Bovina in circulo prignicensi anno 1746 notata.*

51. Dissertation sur la question de scavoir si quelqu'un peut être garant & responsable de la perte arrivée par les cas fortuits, telle que celle des bestiaux occasionnée par la contagion & mortalité générale. *Paris*, 1746, brochure de 120 pages.

52. Lettre au P. B. J. au sujet de la contagion qui fait périr les bêtes à cornes en plusieurs provinces du Royaume, Journal de Trévoux, Mai, 1747.

53. Lettre écrite de Bayeux, par M. L. Médecin de Caën, à M. l'Abbé J. au Collége d'Harcourt, à Paris, sur les maladies des bestiaux, qui, souvent annoncent les maladies épidémiques des hommes. Mercure de France, Avril, 1747.

54. Mémoire sur la maladie des bêtes à cornes. Mercure de France, Juin, 1747.

55. Dissertation sur les maladies épidémiques des bestiaux, par M. Blondel, Médecin. *Paris, Leloup*, 1748, *in*-12. de 72 pages.

56. Journal sur la naissance, le progrès & le terme de la maladie contagieuse du gros bétail à Issurtille, ville du Duché de Bourgogne, avec

les observations qui y ont rapport, par M. le Marquis de Courtivron : Mémoires de l'Acad. Royale des Sciences, 1748.

57. Essai d'expériences sur quelques voies de communication de la maladie contagieuse du gros Bétail : Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, 1748.

58. *Colla giunta di vari rimedi de più celebri Autori, dedicata al nobiliss. vomo Signor Conte Ovidio Bargellini Senatore di Bologna : in Bologna*, 1748, *in*-8. de 63 pages.

59. Bibliotheque choisie de Médecine, par M. Planque, Médecin. *Paris, d'Houry*, 1749.

60. Dissertation de Jean Ernest Stief, Médecin de Breslau, sur la maladie des bœufs de Silésie, année 1747 : Journal de Breslau.

61. Relation d'une maladie dangereuse des brebis, qui est une espece de gale. Magasin d'Hamb. 1750.

62. *Anthropologia forensis, &c. Lipsiæ*, 1751, *in*-8. *Aut. Joan. Ernest Hebenstreit.*

63. *Lettera Medica practica della morte apparente de gli animali non dependente da malattia, e maniera di soccorerli, da G. D. P. in Genova*, 1751, *in*-4.

64. *P. Giovan Carlo Ignaci Alessi-Farmaco per la corrente epidemia degl' animali è preservativo per la consequenti epidemia in Venezia*, 1751. *in*-4.

65. Lettre où l'on indique un remede pour la maladie des Brebis, appellée *das faulfressen* par les Allemands. *Cette Lettre est insérée dans les* Adversaires économiques.

66. Recherches théoretico-pratiques sur la maladie contagieuse du Bétail.

67. Magasin d'Hambourg.

68. *Balth. Jo. Buchwald brevis expositio eorum quæ circa luem contagiosam observata sunt, de que*

hujus morbi origine & remediis : & Lud. Holbergii animadverſiones in morbum armentorum jam ſævientem. Acta Medica Haunienſia.

69. *Georgii Auguſti Langguth, Med. de morbi Boum contagioſi cauſa & ſanatione probabili : Wittenbergæ ; Eichsfeld*, 1753, *in*-4. de 16 pages.

70. Diſſertation en forme de Lettre ſur pluſieurs maladies populaires, par M. Navier. *Paris*, 1753, *in*-12.

71. *Gentlemans Magazine.*

72. Médecine expérimentale, par M. Thiery.

73. Inſtruction ſur la maniere d'élever & de perfectionner les bêtes à laine, compoſée en Suédois, par Frédéric W. Haſtfer, miſe en François par M. ***. *A Paris, Guillyn & à Dijon, Deſventes*, 1756, 2 vol. *in*-12.

74. Le Guide fidéle du Berger Suédois, par Alſtromer en Suédois.

75. Les Arts ſecrets du Berger, par le même.

76. Courte & ſolide inſtruction pour bien élever les Brebis, 1746, en Suédois.

77. Obſervations ſur la maladie qui a attaqué les Beſtiaux en différentes parties de l'Europe, par Erland Turſen, en Suédois. Académie Royale de Suede.

78. Eſſai ſur la nature, les cauſes & la guériſon d'une maladie contagieuſe, régnant en Angleterre parmi les bêtes à cornes, par Daniel Pierre Layard. Tranſactions Philoſophiques.

79. Deſcription de la maladie des Beſtiaux de la Finlande, par J. Hartmann, en Suédois. Mém. de l'Académ. de Suéde.

80. *Nova Acta Phyſico-Medica, Acad. nat. curioſ.*

81. Obſervations ſur la contagion des Bœufs, par J. Engelmann. Commentaires de la Société des Sciences de Harlem.

82. *Marci Ant. Plenciz, Med. Opera, Vindobonæ*

1762, 4 vol. *in*-4. *Tractatus I. contagii morborum ideam novam unà cum addimento de lue Bovina anno 1761, epidemicè graſſante, ſiſtit.*

83. Relation d'une maladie épidémique & contagieuſe, qui a regné l'été, l'automne 1757 ſur les animaux de différentes eſpeces dans quelques Villes, & plus de ſoixante Paroiſſes de la Brie, &c. par M. H. Audouin de Chaignebrun, ancien Chirurgien des Hôpitaux & Armées du Roi, & actuellement Médecin employé ordinaire, par ordre de Sa Majeſté, aux épidémies des hommes. *Paris*, *Prault*, 1762, *in*-12 de 57 pages.

84. Le Louvet, maladie du Bétail, ſes cauſes, ſes remedes, & les moyens de le prévenir, par M. Regnier, Médecin. *Lauſ. Chapuis*, 1762, *in*-12.

85. Mémoire ſur la mortalité des Moutons en Boulonnois, dans les années 1761 & 62, par M. Deſmars, Médecin, Penſionnaire de la ville de Boulogne ſur mer. *Boulogne*, *Battat*, 1762, *in*-4. de 21 pages.

86. Obſervations ſur la maladie des Bêtes à cornes. Affiches de Province, 1763.

87. Gazette du Commerce.

88. *Georgii Frederici Sigwart Med. de Scabie Ovium. Tubingæ*, 1764, *in*-4.

89. *Mich. Sagar Med. de aphthis pecorinis anni 1764, cum appendice de morbis in hac Provincia tam frequentibus, eorumdemque cauſis & medelis præſervativis. Viennæ*, 1765, *in*-8.... *Ibid.* 1769.

90. Mémoire ſur les maladies contagieuſes & épidémiques des Bêtes à cornes, par M. Bruand, Médecin. *A Beſançon*, 1766, *in*-12.

91. Mémoire ſur les maladies épidémiques des Beſtiaux, qui a remporté le prix propoſé par la

Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Paris, par M. Barberet, Médecin, Pensionnaire de la Ville de Boug-en-Bresse, &c. avec des notes instructives. *Paris, veuve d'Houry*, 1766, *in*-8. de 162 pages.

92. Le Parfait Bouvier, *ou* Instructions concernant la connoissance des Bœufs & des Vaches; leurs âge, maladies & symptômes, avec les remedes les plus expérimentés propres à les guérir, &c. par M. J. G. Boutrolle. *Rouen, Besogne*, 1766, *in*-12 de 175 pages.

93. Essais sur les maladies contagieuses du Bétail, avec les moyens de les prévenir & d'y remédier efficacement, par M. Clerc, ancien Médecin des Armées du Roi en Allemagne. *Paris, Tilliard*, 1766, *in*-12 de 62 pages.

94. Recette pour les maladies des bestiaux, &c. *Geneve*, 1768, *in*-16.

95. La Médecine de Bêtes à laine, contenant leur histoire naturelle & vétérinaire, plusieurs observations qui leur sont relatives, leurs maladies, & les remedes pour les guérir. *Paris*, 1769, *in*-12.

96. Description de la maladie épizootique qui a régné en Hollande en 1769, par M. Saudifort, en Suédois.

97. Remarques & considérations sur l'inoculation des maladies épizootiques, par M. Bergius.

98. Mémoire sur la Maladie épizootique du pays Lanois, par M. Augier du Fot, Médecin Pensionnaire de la Ville de Laon & de la généralité de Soissons pour les maladies épidémiques. *Laon, Calvet*, 1771, *in*-8.

99. Mémoire sur la maladie contagieuse des Bêtes à cornes, dans lequel on cherche un remede préservatif, le plus simple, le plus efficace, le plus général & le moins coûteux, par M. Needham.

100. L'Ecole des Bergers, par Beyer, en Allemand.
101. Traité sur les Brebis, par Caller, en Allemand.
102. Le Berger Anglois, de Jacques Serenius.
103. La Pharmacie portative des Brebis, par Van Aren.
104. Recueil des Edits publiés en Prusse à l'occasion d'une maladie contagieuse de Bœufs, par Schreber, &c.

CHASSE, VÉNERIE.

1. DANS les Ouvrages de Xénophon, Philosophe & Historien Grec, on trouve un Traité sur la Chasse, qui mériteroit bien d'être traduit.
2. Cynégeticon d'Arrien en grec, avec la version latine en vers de Holsten, Bibliothécaire du Vatican, à Rome 16..... & à Paris, *Cramoisy*, 1644, *in*-4.
3. *Cynegeticon & Halieuticon* d'Oppien. Il y en a eu plusieurs éditions & traductions.
4. *Phœmonis Philosophi Cynosophion seu de curâ Canum, græcè; cum latina interpretatione & annotationibus Andreæ Aurifabri Med. Uratislavienſis. Witembergæ, J. Lufft.* 1545. *in*-8.
5. *Gratii Cynegeticon, sive de Venatione; item Nemesiani, Calpurnii, Ovidii, Adriani, &c. Poëmata. Venetiis, p. Manutius*, 1534, *in*-8.
6. *Venatio novo-antiqua, sive venatici & Bucolici Poëtæ, Lugd. Batav. Elzevir*, 1645 & 1653, *in*-8.
7. Le Livre du Roy Modus, & de la Royne Ratio sa femme, lequel devise de toutes les manieres de Chasse. *A Chamberry*, 1486, *in*-4. gr. form. avec fig.

8.

8. Des déduits de la Chaſſe des bêtes Sauvaiges & des Oiſeaulx de proye, par Gaſton Phœbus de Foix, Seigneur de Bearn. *Paris, J. Treperel, in-fol.*

9. *De Venatione & de Aucupio per accipitres, autore Belliſ. Aquaviva. Baſilea, Perna,* 1518, *in-fol.*

10. *Joannis Darcii Venuſini, canes recens in lucem editi. Pariſ. Colinæus,* 1543.

11. *Michaëlis Angeli Blondi, Med. de Canibus & Venatione libellus. Romæ, Bludus,* 1544, *in-4.*

12. *Alcon* de Jérome Fracaſtor de Vérone, inſéré dans les Délices des Poëtes Italiens.

13. *Petri Angeli Cynegeticorum, ſeu de Venatione, libri VI. carmine heroïco. Lugd. Seb. Gryphi,* 1561, *in-4.*

16. La Vénerie de Jacques du Fouilloux; il y a eu pluſieurs éditions de cet ouvrage.

15. La Chaſſe du Loup, par Jean de Clamorgan, Seigneur de Faane, premier Capitaine de la Marine de Ponent. *Paris, Dupuis,* 1566, *in-4.*

16. *Joannis Caji, Medici de Canibus Britannicis, Liber unus. Londini,* 1570, *in-12.*

17. *Tractatus de Venatione, Aucupio, & Piſcatione, Auth. Conrad. Hereſbach.* Cet Ouvrage ſe trouve à la fin des quatre Livres d'Agriculture, par le même, imprimés à Cologne en 1571.

18. *Natalis de Comitibus Veneti, de Venatione libri IV, carmine heroïco, ab Hieronymo Ruſcellio ſcholiis illuſtrati. Venetiis, Aldus,* 1551, *in-8.*

19. *Venatus & Aucupium, iconibus ad vivum expreſſa & ſuccinctis verſibus illuſtrata, per Joannem Adamum Lonicerum: accedunt Herculis Strozzæ de Venatione carmen, & Adriani Cardinalis de Venatione aulicá carmen; nec non Gratii, M. Aurel Olymp. Nemeſiani, & Joannis Darcii de Venatione & Canibus carmina: Francof. Sigiſmundus Feyerabendius,* 1582, *in-4.*

20. Les Plaisirs des Champs, divisés en quatre Livres, selon les quatre saisons de l'année, par Claude Gauchet Dampmartinois, Aumônier du Roi. *Paris*, *Chesneau*, 1583, *in*-4. Le même revu & augmenté d'un dévis entre le Chasseur & le Citadin, &c. avec l'instruction de la Volerie & Pêcherie, &c. *Paris*, *Abel Langelier*, 1604, *in*-4.

21. Le Chien courant, par Jean Passerat..... Ce Poëme est compris dans ses Œuvres Poétiques. *Paris*, *Patisson*, 1602, *in*-12.

22. La Muse Chassereſſe, par Guillaume du Sable. *Paris*, 1611, *in*-12.

23. Nouvelle invention de Chasse, pour prendre & ôter les loups de la France, &c. par M. Louis Gruau, Prêtre, Curé de Sauge. *Paris*, *Chevalier*, 1613, *in*-8. fig.

24. *Delle Caccie di Eugenio Raimondi Bresciano*, *libri quartro*, *aggiuntovi il quinto libro della villa con figura intagliate in Rome : in Neapoli*, 1626, *in*-4.

25. La Chasse Royale, par le Roi Charles IX. *Paris*, *Roussset*, 1625, *in*-8.

26. La Vénerie Royale, &c. par Messire Robert de Salnove, Conseiller, &c. *Paris*, *Sommaville*, 1651..... 1655..... & 1665, *in*-4. fig.

27. *Album Dianæ Leporicidæ*, *sive Venationis Leporinæ leges*, *&c. Cadomi*, *1655*, *in*-*16*.... *Venationis cervinæ*, *Capreolinæ*, *Aprugnæ*, *& Lupinæ leges. Cadomi*, 1659, *in*-4.

28. Dons des Enfans de Latone, la Musique & la Chasse du Cerf, dédié au Roi, par M. de Serrey. *Paris*, *Prault*, 1734, *in*-4. fig.

29. Les Ruses innocentes de la Chasse, ou les Délices de la Campagne, par le Solitaire inventif.

30. Le parfait Chasseur, &c. par Jacques Epée de Selincourt. *Paris*, *Quinet*, 1683, *in*-12.

31. La Chaſſe au Loup, au Château de Rhincy, par M. l'Abbé de Fourneaux. *Paris*, 1708, *in*-12.

32. L'Art de toute ſorte de Chaſſes & de Pêches, avec celui de guérir les Chevaux, les Chiens & les Oiſeaux, & un Dictionnaire de la Chaſſe & de la Pêche, avec une explication des termes de la Fauconnerie par demandes & par réponſes. *Lyon, Boudet*, 1712, 2 vol. *in*-12.

33. Eloge de la Chaſſe, par le Chevalier de Mailly. *Paris*, 1723, *in*-12.

34. *Poëtæ latini rei Venaticæ ſcriptores & bucolici antiqui, videlicet Gratii faliſci, atque M. Aurelii Olympii Nemeſiani Cynegeticon, Halieuticon & de Aucupio, cum notis integris Caſp. Barthii, Jani Ulitii, Thomæ Johnſon, edit. Brucei : accedunt M. Lagii diſpunctio notarum Jani Ulitii, & Caji libellus de Canibus Britannicis, &c. quibus nunc accedunt Gerardi Kempheri obſervationes, &c. & indices. Lugd. Batav. & Hagæ Comitum*, 1728, *in*-8.

35. Moyen de conſerver le Gibier par la deſtruction des oiſeaux de rapine, *ou* Traité de la Pipée, par M. Simon. *Paris, veuve Prudhomme*, 1738, *in*-12.... *Ibid.* 1743, *in*-12.

36. Nouveau Traité de Vénérie, &c. par un Gentilhomme de la Vénerie du Roi. *Paris, Meſnier*, 1742, *in*-8.

37. *Bibliotheca ſcriptorum Venaticorum, continens autores qui de Venatione, Sylvis, Aucupio, Piſcaturâ comentati ſunt : ſtudio Georgii Chriſtophori Kreyſig. Altemburgi*, 1750, *in*-8.

38. Dictionnaire théorique & pratique de la Chaſſe & de la Pêche, par M. de Liſle. *Paris, Muſier fils*, 1762, 2 vol. *in*-8.

39. L'Ecole de la chaſſe aux Chiens courans, par M. le Verrier de la Conterie, Ecuyer, Seigneur

d'Amigny, les Aulnets, &c. précédée d'une Bibliothèque historique & critique des Théreuticographes; 2 tom. *in*-8. *Rouen*, *Nicolas & Richard Lallemand*, 1763, fig.

40. Lettre à M.... sur la mortalité des Chiens dans l'année 1763, par M. Desmars, Médecin. *Amst. & Paris*, *veuve Pierres*, 1764, *in*-12 de 40 pag. & à la suite de ses épidémies. *Paris*, 1767, *in*-12.

41. Méthode & Projet pour parvenir à la destruction des loups dans le Royaume, par M. de Lisle de Moncel, ancien Capitaine de Cavalerie. *Par. Imp. Roy.* 1768, *in*-12.

42. Traité de Vénerie & de Chasse. *Paris*, *C. J. B. Hérissant*, 1769, *in*-4. de 208 pag. fig.

Fauconnerie, Oiselerie.

1. L'Art de Faulconnerie & déduyt des Chiens de la Chasse. *Paris*, *Philippe Lenoir*, *in*-4. gothique sans date.

2. Le Livre de l'Art de la Faulconnerie, lequel frere Jehan de Francieres, de l'ordre de Hierusalem, Commandeur de Choisy en France, a extrait & assemblé, c'est assavoir des Livres des trois maîtres Faulconniers ci-après nommés, &c. ensemble le Déduit des Chiens de chasse; &c. *Paris*, *P. Sergent*, *in*-4. gothique sans date. On le soupçonne de 1511; il est fort rare. Il y en a eu une édition faite à Poitiers, chez Enguilbert de Marnef, 1567, *in*-4. fig. conjointement avec la Fauconnerie de Guillaume Tardif, celle d'Artelouche: on a encore réimprimé ces trois Auteurs à la suite de du Fouilloux. *Paris*, 1614, *& ibid. veuve Abel Langellier*, 1618, *in*-4. *Paris*,

Cramoisy, 1621 & 1628, *in*-4. fig. On y a auſſi ajouté le Recueil de tous les Oiſeaux de proie qui ſervent à la Vollerie & à la Fauconnerie, par G. B.

3. *Jacobi-Auguſti Thuani de re Accipitraria libri tres, verſibus heroïcis, &c. Lutetiæ, Mamert Patiſſon*, 1584, *in*-4.
4. De l'Autourſerie & de ce qui appartient au vol des oiſeaux, par Pierre de Gommer, Seigneur de Luſancy, aſſiſté de Gommer.
5. Traité des Oiſeaux de Fauconnerie, par Albert, ſurnommé le Grand. Ce Traité eſt inſéré dans le ſixieme volume de ſes Œuvres imprimées à Lyon, 1651, en 21 vol. *in-fol.*
6. La Fauconnerie de Charles d'Arcuſſia de Capre, Seigneur d'Eſparron, de Pailleres, de Courmes & du Reveſt en Provence, diviſée en ſix parties, avec le portrait au naturel de tous les Oiſeaux. *Aix, Toloſan*, 1598, *in*-8. fig.... *Par.* 1604 & 1608, *in*-8.... 1615.... 1621.... 1627, *in*-4.... *Rouen*, 1643, *in*-4.
7. *Hieracoſophion, ſeu rei Accipitrariæ ſcriptores nunc primùm editi, acceſſit kinoſophion, ſeu liber de curâ Canum: ex Bibliotheca Regia Medicea, curante Nicolao Rigaltio; cum verſione latinâ ad calcem, &c. Lutetiæ*, Morel, 1612, *in*-4.
8. La Fauconnerie de François de Saint-Aulaire, ſieur de la Renaudie en Périgord, gentilhomme Limoſin. *Paris*, 1619, *in*-4.
9. Le Miroir de la Fauconnerie, où ſe verra l'inſtruction pour choiſir, nourrir, dreſſer & faire voler toutes ſortes d'oiſeaux, les muer & eſtimer; connoître les maladies & accidens qui leur arrivent, & les remedes pour les guérir, par Pierre Harmont, dit Mercure, Fauconnier de la Chambre. *Paris, Percheron*, 1620, *in*-8. fig... *Beſoigne*, 1635, *in*-8. fig... *David*, 1640, *in*-4. figures.

10. Instructions pour élever les oiseaux de Voliere. *Paris*, 1674, *in*-12.

11. Le véritable Fauconnier, par Messire Claude de Morais, Chevalier, Seigneur de Fortille, ancien Chef du Héron de la grande Fauconnerie, dédié au Roi. *Paris*, *Quinet*, 1683, *in*-12.

12. *Philippi d'Inville*, *Soc. Jesu. Aves. Lutetiæ*, *Par. Lambin*, 1691, *in*-12.

13. Ædologie, *ou* Traité du Rossignol franc ou Chanteur. *Paris*, 1707, *in*-12. *Ibid. Debure*, 1751, *in*-12. fig.

14. Traité du Serin de Canarie, & autres petits Oiseaux de Voliere, avec la maniere de les élever & de guérir leurs maladies. *Par. Prudhomme*, 1707, *in*-12.

15. Nouveau Traité des Serins, &c. avec les Secrets pour les guérir de leurs maladies, par J. C. Hervieux de Chanteloup. *Paris*, 1709... 1713... 1745... 1766... *in*-12. fig.

16. Joseph Mitelli a écrit en Allemand le plaisir de la Chasse aux Oiseaux, la maniere de les prendre, &c. *Nuremberg*, 1737, *in*-4.

17. *Acanthides Canariæ*, *sive Spini*, *gallicè* les Serins. *Paris. Thiboust.*

18. Poëme de l'Abbé Beraut sur le Serin de Canarie, 1754, *in*-12.

19. Dissertation Allemande sur l'instinct des Faucons & sur leur éducation. Cette Dissertation est insérée dans le cinquieme volume de l'*Hamburgisches Magazin*, 1750, *in*-8. p. 143.

Economie rustique.

1. *Geoponicorum*, *sive de re rustica libri XX. Cassiano Basso Collectore gr. & lat. cum Prole-*

gomenis Petri Needam. Cantabridgiæ, 1704, *in*-8.

2. *Auctores rei rusticæ, Cato, Varro, Columella & Palladius Rutilius: Venetiis*, 1472, *in-fol.*

3. Traduction d'anciens Ouvrages latins relatifs à l'Agriculture & à la Médecine vétérinaire, avec des notes, par M. Saboureux de la Bonneterie, Ecuyer, Avocat au Parlement. *Paris, Didot le jeune*, 6 vol. *in*-8. fig.

4. *Petri de Crescentiis Opus ruralium commodorum, sive de Agriculturâ libri XII. Lovanii*, 1474, *in-fol.*

5. *Camerarii de re rustica Opuscula. Norib.* 1577, *in*-4.

6. *Prædium rusticum, authore Carolo Stephano.* 1554.

7. Le Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres, sieur de Pradel. *Paris, Métayer*, 1600, *in-fol.* belle édition.

8. *Joh. Coleri Calendarium perpetuum & VI libri œconomici de re familiari, Hortensi, Rustica, Pecuariâ, Venatoriâ & Medicamentariâ*, 1622, *in-fol.*

9. Moyens pour augmenter les revenus du Royaume de plusieurs millions, dédié à M. Colbert, par Querbrat de Calloet. *Paris, Langlois le jeune*, 1666, *in*-4.

10. Le Jardinier du Pays-Bas, la Boutique à remedes pour les animaux, & le Traité des Abeilles, par Jean Vander Groen. *A Bruxelles*, 1672, *in*-4. fig.

11. Œconomie générale de la Campagne, *ou* Nouvelle Maison rustique. *A Paris, de Sercy*, 1700, 2 vol. *in*-4. fig.

12. Nouvelle Maison rustique. *Par. Savoye*, 1761, 2 vol. *in*-4.

13. Les Amusemens de la Campagne, *ou* Nouvel-

les Ruses innocentes. *Paris*, *Prudhomme*, 1709; 2 vol. *in*-12, fig. en bois.

14. Nouveau Théâtre d'Agriculture, *ou* Manége des Champs & de la Ville, avec un Traité de la Chasse, de la Pêche & de la Fauconnerie. *Bruxelles*, 1712, *in*-8.

15. Dictionnaire pratique du bon Ménager de Campagne & de Ville. *Paris*, 1703, *in* 12.

16. Dictionnaire universel d'Agriculture & de Jardinage, de Fauconnerie, Chasse, Pêche, Cuisine & Manége. *Paris*, *David le jeune*, 1751, 2 vol. *in*-4. fig.

17. Dictionnaire Economique, par M. Chomel, 2 vol. *in-fol.* & 2 vol. de Supplément. Il y en a eu plusieurs éditions; la derniere est par M. de la Marre.

18. *Vanieri Prædium rusticum.*

19. Economie rurale. *Paris*, 1756, 2 vol. *in*-12.

20. *Caroli Linnæi, Med. Pan Suecus.* Cette Dissertation est insérée dans les *Amœnitates Academicæ* du même Auteur.

21. Economie rustique à l'usage des habitans de la Livonie, d'Estonie & la Curonie, composée en Allemand par Jean Bernhard Von Fischer, premier Médecin de l'Impératrice de Russie.

22. L'Agronome, *ou* Dictionnaire portatif du Cultivateur. *Paris*, 1760, 2 vol. *in*-8.

23. Dictionnaire domestique portatif contenant toutes les connoissances relatives à l'économie domestique & rurale, où l'on détaille les différentes branches d'agriculture; la maniere de soigner les chevaux; celle de nourrir & de conserver toute sorte de bestiaux; celle d'élever les abeilles, les vers à soie, &c. *Paris*, *Vincent*, 1762 & 1764, 3 vol. *in*-8.

24. Mémoire sur l'Agriculture en général, & en particulier sur la culture & le défrichement

des Champs, sur la nourriture & l'entretien des Bestiaux, & le gouvernement des Pacages; sur la nourriture des Poissons & l'administration des Etangs, par M. Lelarge, Avocat. *Paris, Duchesne*, 1762, *in*-12.

25. Le Gentilhomme Cultivateur, *ou* Corps complet d'Agriculture, tiré de l'Anglois & de tous les Auteurs qui ont le mieux écrit sur cet Art, par M. Dupuy Demportes. *Paris, Simon. Bordeaux, Chapuis*, 1761 à 1765, 17 vol. *in*-12.

26. Manuel des Champs, *ou* Recueil choisi, &c. par M. de Chanvalon, Prêtre de l'Ordre de Malthe. *Paris, Lottin le jeune*, 1764, *in*-12.

27. Agriculture complette, *ou* l'Art d'améliorer les terres, traduit de l'Anglois de Mortimer. *Paris*, 1765, 4 vol. *in*-12.

28. Le bon Fermier, *ou* l'Ami des Laboureurs.... & la bonne Fermiere, *ou* Elémens économiques &c. par M. L. R. ancien Echevin de B. *Lille, Henry*, 1765. *in*-12. & 1769, *in*-12.

29. L'Abondance rétablie, *ou* Moyens de prévenir en France la disette des Bestiaux, en même tems qu'on augmente la fertilité des terres. *Par. Desventes*, 1768, *in*-12.

30. Le Guide du Fermier, traduit de l'Anglois sur la quatrieme édition. *Paris*, 1770, *in*-8.

31. Pour tirer des Brebis & des Chévres, plus de profit que l'on n'en tire, par M. C. Q. A. G. D. P. *Paris, veuve Langlois*, *in*-4. fig.

32. Observations physiques sur les bons effets du sel dans la nourriture des bestiaux, par M. Virgile de la Bastide, de Beaucaire.

33. Mémoire sur les Bêtes à laine, sur leur logement, tel qu'il convient à leur tempérament & à nos climats, sur leur nourriture, sur la maniere de les élever dans les différentes Provinces de la France. Journal économique.

34. Considérations sur les moyens de rétablir en France les bonnes especes de Bêtes à laine, par M. l'Abbé Carlier. *Paris, Guillyn*, 1762, *in*-12 de 180 pages.

35. Instruction sur la maniere d'élever & de perfectionner la bonne espece de bêtes à laine. *Par.* 1763, *in*-12.

36. Traité des Bêtes à laine, *ou* Méthode d'élever & de gouverner les troupeaux aux champs & à la bergerie, &c. *A Compiégne, chez Bertrand; & à Paris, chez Vallat la Chapelle*, 1770, 2 v. *in*-4.

37. Observations de M. Holker, Inspecteur-général des Manufactures étrangeres, pour améliorer les bêtes à laine & les pâturages.

38. Nouvelle Méthode économique, qui produit les mêmes effets que le sel qu'on donne aux troupeaux, sans en avoir les inconvéniens, par M. Leblanc, Inspecteur des Manufactures.

39. L'art de faire éclorre & d'élever en toute saison des Oiseaux domestiques de toute espece, &c. par M. de Réaumur. *Paris, Imprim. Roy.* 1749 & 1751, 2 vol. *in*-12.... Pratique de l'art de faire éclorre des Oiseaux domestiques, 1751, *in*-12.

40. *Jani Dubravii de Piscinis & Piscium naturis, libri V. Norimbergæ*, 1596, *in*-8..... *Helmst.* 1671, *in*-4.

41. *Gottl. Henr. Kannegiesser de curâ Piscium per Seleusici & Holsatiæ ducatium usitata. Kill.* 1750, *in*-8. fig.

42. Dissertation sur l'utilité des Viviers, sur la maniere de les construire, de les entretenir & de les peupler de Poissons.

43. Réflexions sur une maladie des Poissons nommée *Feig*.

44. Dissertation sur la maniere de conserver les poissons sous la glace pendant l'hiver. Ces trois

Dissertations se trouvent imprimées dans les Adversaires économiques.

45. Traité des Mouches à miel, &c. augmenté de plusieurs avis touchant les vers à soie. *Paris*, *Musier*, 1697, *in*-12.

46. Traité des Abeilles, &c. par M. D. L. F. Prêtre. *Paris*, *Jombert*, 1720, *in*-12.

47. Histoire Naturelle des Abeilles, par M. Gilles-Augustin Bazin. *Paris*, *Guérin*, 1744, 2 vol. *in*-12, fig.

48. Mémoires de la Société Economique de Berne.

49. Gouvernement admirable, *ou* la République des Abeilles, & les moyens d'en tirer une grande utilité. *A la Haye*, 1740, *in*-12.

50. Nouvelle construction de Ruches de bois, avec la façon d'y gouverner les Abeilles, inventée par M. Palteau, &c. mis en ordre par M..... Metz, Collignon, 1756, *in*-8. fig.

51. Maniere de gouverner les Abeilles, en Anglois, par Jean Mills. *A Londres*, 1766, *in*-8.

52. *Pan Apum*, *Authore Hagtrom*, en Idiôme Suédois. *Stockolm*, 1768, *in*-8.

53. Culture des Abeilles, *ou* Méthode expérimentale & raisonnée sur les moyens de tirer parti des Abeilles, &c. par M. Duchet, Chapelain de Remaufens, Canton de Fribourg en Suisse. *Vevey*, *Chenebié*, 1771, *in*-12 de 340 pag.

54. Nouveau Traité des Abeilles, & nouvelles Ruches de paille, par M. Boisjugan, Ecuyer. *Paris*, *Lamesle*, 1771.

55. Traité de l'éducation économique des Abeilles, par M. Ducarne de Blangy. *Paris*, *Gueffier*, 1771, *in*-12.

56. *Marcus Hieronymus Vida de Bombycum curâ & usu. Lugd. Gryphi*, 1537, *in*-8... *Basileæ*, *Winter*, 1537, *in*-8.

57. La Cueillette da la soie pour la nourriture des

Vers qui la font ; par Olivier de Serres, Sieur de Pradel. *Paris*, 1599, *in*-8.

58. La Serodocimasie, *ou* Hiſtoire des Vers qui filent la ſoie, Poëme, par François de Beroalde, ſieur de Verville. *Tours*, 1600, *in*-12.

59. Brief Diſcours contenant la maniere de nourrir les Vers à ſoie, par Jean-Baptiſte le Tellier. *Paris*, 1602, *in*-12.

60. *Johannes Colerus de Bombyce*, *Gieſſæ*, 1555, *in*-4.

61. Mémoires inſtructifs ſur les Pépinieres & les Manufactures des Vers à ſoie, dont le Conſeil a ordonné l'établiſſement dans le Poitou, par M. le Nain, Intendant de Poitou. *Poitiers, Faulcon*, 1742, *in*-12.

62. Mémoire ſur la maniere d'élever les Vers à ſoie en France & dans tous les climats où les mûriers peuvent être cultivés, par M. Goyon de la Plombanie. Ce Mémoire eſt inſéré dans le Journal économique.

63. Lettre ſur la Culture des Mûriers & l'éducation des Vers à ſoie. Elle eſt auſſi inſérée dans le Journal économique.

64. L'Art de cultiver les Mûriers blancs, d'élever les Vers à ſoie, & de tirer la ſoie des cocons. *Paris, veuve Lottin & Butard*, 1754, *in*-8. de 232 pages.

65. Lettre à M..... ſur l'utilité de la culture des Mûriers, & de l'éducation des Vers à ſoie en France, pour ſervir de réfutation à un paſſage des Mémoires hiſtoriques ſur les finances, par M. Deon de Beaumont. *Paris*, 1758, 2 vol. *in*-12.

66. Nouvelles Obſervations ſur le même ſujet ; elles ſont inſérées dans le Journal économique.

67. Mémoires ſur l'éducation des Vers à ſoie, par M. l'Abbé Boiſſier de Sauvages, diviſé en trois

parties, avec un Traité sur la culture des Mûriers & sur l'origine du Miel. *Nîmes, Gaude*, 1763, *in*-8.

68. Précis sur la maniere d'élever les Vers à soie. *Tours*, 1763, *in*-8. fig.

69. Traité sur la culture des Mûriers blancs, la maniere d'élever les Vers à soie, & l'usage qu'on doit faire des cocons, fig. par M. Pomier, Ingénieur des Ponts & Chaussées. *Orléans, Couret de Villeneuve*, 1763, *in*-8. de 288 pages.

70. Mémoires sur la culture du Mûrier blanc, & la maniere d'élever les Vers à soie, lus à la Société Royale d'Agriculture de Lyon, par M. Thomé de la même Société. *Amsterdam & Lyon, Aimé de la Roche*, 1771, 2 vol. *in*-8 de 25 feuilles chacun.

71. Lettre de M. l'Abbé Soumille à Messieurs de la Société Royale de la Généralité de Tours, au Bureau du Mans, touchant les Vers à soie, 1768, *in*-12 de 28 pages.

72. Traité des Mûriers, &c. suivi d'une excellente Méthode pour faire éclorre les Vers à soie, par l'Auteur du Traité de la Garance. *Paris, veuve Pierres*; 1769, *in*-8 de 68 pages, & 24 de préliminaires.

73. La Mûriométrie: Instruction nouvelle sur le Ver à soie, par M. A. Dubet, Ecuyer de la ville de Château-Roux en Berry. *A Lausanne & à Grenoble, chez Cuchet*, 1770, *in*-8. de 272 pag. & 9 de préliminaires.

74. Journal d'Agriculture & de Commerce.

Nota. Il y a encore plusieurs livres dont M. Lamoreux n'a pas parlé dans son Catalogue, mais la plupart ou sont ignorés & même de peu d'utilité, ou sont si modernes, qu'ils n'ont pu encore parvenir à sa connoissance; nous en avons rapporté

plusieurs dans le cours de ce Dictionnaire. Voyez les articles *Bétail*, *Bestiaux*, *Epizootie*, *Médecine vétérinaire*, *Vache*, *Veau*, *&c.* Il est inutile de les rappeller de nouveau ici, ce seroit allonger inutilement ce volume; d'ailleurs, M. de Villers se propose de publier une Bibliographie raisonnée sur ces différens objets. Il doit avoir des notes sur deux fois plus de livres qu'il ne s'en trouve d'indiqués dans la Bibliographie de M. Lamoreux.

LISTE

Des Livres publiés par M. BUC'HOZ sur l'Hiſtoire du Régne Animal & ſur la Médecine Vétérinaire.

1. ALDROVANDUS *Lotharingiæ*, ou Catalogue des Animaux, Quadrupèdes, Reptiles, Oiſeaux, Poiſſons, Inſectes, Vermiſſeaux & Coquillages qui habitent la Loraine & les trois Evêchés, 1 vol. *in*-12, à Parir chez Fétil, Libraire, 1771.
2. Lettres périodiques, curieuſes, utiles & intéreſſantes ſur les avantages que la Société économique peut retirer de la connoiſſance des Animaux, 5 vol. *in*-8, y compris le Supplément, à Paris, chez Durand neveu, 1769 & 1770.
3. Les Secrets de la Nature & de l'Art, développés pour les alimens, la médecine, l'art vétérinaire & les arts & métiers, 4 vol. *in*-12, à Paris, chez Durand neveu, 1769. *Le tome troiſieme concerne l'Art vétérinaire.*
4. La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, Ouvrage périodique, 8 vol. in-12, 1771, chez Coſtard; 5 vol. in-12, 1772, chez Fétil; 5 vol. *in*-12, 1773, chez Lacombe; 3 vol. *in*-12, 1774, chez le même; 3 vol. 1775, chez le même. *Il y a dans ce Recueil pluſieurs choſes concernant l'Hiſtoire des Animaux & l'Art vétérinaire.*
5. Les Amuſemens innocens, contenant le Traité des Oiſeaux de Voliere, *ou* le Parfait Oiſeleur, 1 vol. *in*-12, à Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, 1774.

6. Traité Economique & Physique des Oiseaux de basse-cour, 1 vol. in-12, à Paris, chez Lacombe, 1775.
7. Histoire générale des Insectes des environs de Surinam & de toute l'Europe, par Mademoiselle Sybille Mérian, nouvelle édition *in-fol.* chez Desnos, 1771, publiée par M. Buc'hoz.
8. Histoire raisonnée des différens Oiseaux qui habitent le globe, divisée en deux parties, dont la premiere représente les Oiseaux de la Ménagerie du Roi, par M. Buc'hoz, & la seconde est une traduction de Jonston faite par M. Gauché.
9. Dictionnaire Vétérinaire & des Animaux domestiques, 6 vol. in-8. petit Romain. C'est le présent Ouvrage.

Les Ouvrages suivans sont prêts à être mis sous presse.

Les Amusemens économiques, *ou* Traité du gros & menu Bétail.

Traité de Animaux qu'on élève ordinairement dans les Villes, & qui servent de compagnie à l'homme.

Traité de la Chasse & de la Pêche.

Traité économique des Abeilles, Vers à soie & autres insectes qui peuvent être de quelqu'utilité à l'homme.

Manuel alimentaire de tous les Animaux & de toutes leurs parties constituantes servant de nourriture à l'homme.

Traité des Oiseaux, traduit de l'Allemand de Frisch.

Histoire générale & économique des trois Régnes de la Nature. *On en publie actuellement les planches enluminées.*

CATALOGUE

Des Ouvrages concernants précisément l'Histoire des Animaux de la France.

GÉNÉRALITÉ DE PARIS.

HISTOIRE abrégée des Insectes des environs de Paris, par M. Geoffroi, 2 vol. *in*-4°.

Traité sommaire de Coquilles, tant fluviatiles que terrestres, qui se trouvent aux environs de Paris, par le même, petit vol. *in*-12. *Nous en avons donné l'Extrait.*

N. B. *En rapportant dans notre Dictionnaire raisonné des Plantes de la France les Ouvrages concernant les Plantes de la Généralité de Paris, nous avons omis le Florœ Parisiensis prodomus de Dalibard*, 1 vol. *in*-12.

GÉNÉRALITÉ D'ORLÉANS.

L'HISTOIRE Naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie, qui traite des Oiseaux de terre, de mer & de riviere, par M. Salerne, 1 vol. *in*-4. *On traite spécialement dans ce livre des Oiseaux de l'Orléanois.*

GÉNÉRALITÉ DU LYONNOIS, FOREZ ET BEAUJOLOIS.

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire Naturelle du Lyonnois, Forez & Beaujolois, par M. Alleon

Dulac, 2 vol. *in*-12. *Nous avons donné l'Extrait de ce qui concerne l'Hiſtoire des Animaux.*

Voyage au Mont Pilat, par M. de la Tournette, 1 vol. *in*-8°. *Nous en avons donné l'Extrait.*

GÉNÉRALITÉ DE LANGUEDOC.

HISTOIRE des Poiſſons, par M. Gouan, 1 vol. *in*-4. Il s'agit ſpécialement dans cet Ouvrage des Poiſſons des côtes du Languedoc.

GÉNÉRALITÉ DE LORRAINE.

Aldrovandus Lotharingiæ, ou Catalogue des Animaux de la Lorraine.

N. B. L'Hiſtoire Naturelle des Animaux de la France eſt encore, pour ainſi dire, dans ſon berceau, ſi on en peut juger par le peu d'ouvrages qui ont paru ſur cet objet : on a ſans contredit travaillé beaucoup plus ſur la Botanique ; il paroît même depuis peu à Strasbourg un Ouvrage nouveau ſur la Botanique de la Flandre Françoiſe ; il eſt intitulé *Deliciæ Gallo Belgicæ*, par M. du Necker, Botaniſte de ſon Alteſſe l'Electeur Palatin.

OUVRAGE général ſur le Regne animal de la France.

Le préſent Dictionnaire, auquel eſt joint un *Fauna Gallicus.*

ÉCOLE ROYALE VÉTÉRINAIRE.

Le Roi a établi deux Ecoles Vétérinaires, une au Château d'Alfort, près de Charenton, & une autre à Lyon, rue Sainte Apolline. Ces Ecoles Vétérinaires sont du Département de M. Bertin, Ministre & Secrétaire d'Etat. M. Bourgelat, Commissaire-général des Haras, en est le Directeur-général.

CABINETS D'HISTOIRE NATURELLE CONCERNANT LE REGNE ANIMAL.

Nous en donnons la Liste avec ceux de Minéralogie. *Voyez* à la fin du quatrieme volume de notre Dictionnaire Minéralogique & Hydraulogique de la France.

LISTE

Des Animaux dont il eſt queſtion dans ce Dictionnaire, avec tous leurs différens noms ſynonimes, tant triviaux que ſcientifiques.

A

1. ABEILLE, Mouche à miel. *Apis. Apis mellifica, Apis domeſtica*, tom. 1. pag. 1. Voyez *Mouche à miel.*
2. Ablette, Able, Ablet; dans le pays Meſſin, Aubette. *Cyprinus Alburnus. Linn. Alburnus quorumdam, albula minor*, tom. 1. pag. 40.
3. Agneau, *Agnus*, tom. 1. pag. 44. Voyez *Bélier & Brebis.*
4. Aloſe. *Clupea aloſa. Linn. Aloſa*, t. 1. p. 62.
5. Alouette. *Alauda.* En Guyenne, *Louette;* jadis, *Alavette, Laïette, Layatte*; & chez nos vieux Poëtes, *Alouë*, t. 1. p. 65.

Il y a en France pluſieurs eſpeces d'Alouettes. La premiere eſt l'Alouette commune. *Alauda vulgaris. Ray. Synopſ. Alauda cœlipeta, non criſtata, vertice plano, Klein. Alauda rectricibus extimis duabus extrorſum longitudinaliter albis, intermediis interiori latere ferrugineis. Linn.* En Italien, *Lodola non Capelluta;* en Anglois, *The common Field-lark;* en Suédois, *Laerka;* en Provençal, une *Coquillarde;* vulgairement *Alouette des champs ou des plaines.*

La ſeconde eſt le Cugelier. *Alauda arborea, tottovilla olinæ, Rai Synopſ. Alauda rectricibus*

fuscis ; prima obliquè dimidiato albâ , secundâ maculâ cuneiformi albâ. Linn. A Orléans *Cujelier ;* en Sologne , *Cocholivier* ou *Cochelirieu*, *Pienu*, *Flûteur* ou *Flûteux* , *Alouette flûteuse* , *Lutheux* , *Turlut* ou *Turluto re* , *Musette ;* ailleurs , *Trelus* ou *Cotrelus ;* en Saintonge , *Coutrioux ;* à Nontes , *Alouette Calandro* , & vulgairement par corruption , *Escarlande.*

La troisieme espece est l'Alouette des prés *Alauda pratorum Aldrovandi. Rai. Synopf. Alauda lineolâ superciliorum albâ , rectricibus duabus extimis introrsùm albis. Linn.* En François, *la petite Alouette , l'Alouette de bois ou de bruyeres , l'Alouette bâtarde , l'Alouette folle , l'Alouette percheuse ; l'Alouette Buissonniere ;* en Beauce , *l'Alouette Bretonne ;* en Sologne , *Tique* , *Kique* , *Akiki ;* en Provence , *Bedovide ;* selon Bellon , Cotgrave & nos vieux Dictionnaires, *Farlouse* , *Falloppe* , *Feloppe.*

La quatrieme espece est le Cochevis ou l'Alouette huppée. *Alauda crissata major. Rai. Syn. Alauda capitata crissata viarum. Klein ; galerita quorumd.* En Italien , *Lodola Capelluta ;* en Allemand , *Heubel-lerche ;* en Anglois , *The Crested Lark ;* dans le Perigord , *Verdauge ;* en Provence & en Orléanois , *Calandre ;* en Berry , *Alouette crétée ;* en Sologne, *Alouette huppée ;* en Beauce , *Alouette cornue* ou *Alouette de chemin ;* ailleurs , *Alouette de Brie ;* jadis , *Galerite ;* selon Cotgrave , quelquefois aussi , *Alouette d'arbres* , *Alouette de vignes* , ou *grosse Alouette.*

6. Anchois. *Apua* en latin ; en Anglois & en Suédois , *Anchoue. Clupea maxillâ superiore longiore , art.* tom. 1 , p. 77.

7. Anguille. *Muræna unicolor , maxillâ inferiore longiore , artedi ;* en Hébreu , *Tselobeha ;* en lat. en Espagnol & en Italien , *Anguilla ;* en Alle-

mand *Ahl* ou *Aal*; en Flamand, *Ael*; en Anglois, *Eel*; en Suédois, *Al*; ſelon quelques Auteurs, *Fille de Jupiter*; en Languedoc, *Marguignon à l'anguille mâle*, & *anguille fine à la femelle*, t. I, pag. 77.

8. L'Ane. *Equus caudâ extremitate ſetosâ, cruce nigrâ ſuprà humeros. Equus aſinus. Linn.* En hébreu, *Chamor*; en Chaldéen, *Chamara*; en Arabe, *Chimar*; en latin, *Aſinus*; en Anglois, *Aſſ*; en Allemand, *Eſel*. La femelle, *Aſina*; en Anglois, *Aſſ-colt*; en Allemand, *Junger Eſel*, *Eſel Fuellen*. L'Aneſſe ſe dit *Athon* en Hébreu, *Athóno* en Syriaque, *Athána* en Chaldéen, t. I, pag. 88.

9. L'Aneſſe, voyez *Ane*, tom. I pag. 102.

10. L'Anon; c'eſt le petit de l'Ane, voyez *Ane*, tom. I. pag. 103.

11. L'Araignée, l'Aragnée, l'Araigne, l'Aragne, l'Eraigne, l'Iraigne ou Yraigne; en latin, *Aranea*; en Italien; *Ragno*, & en Eſpagnol, *Arana*. Voyez le *Fauna Gallicus* dans la claſſe des Inſectes, tom. I, pag. 116.

12. Aſcaride. *Aſcaris*, tom. I, pag. 126.

13. Autour. *Accipiter palumbarius Aldrovandi & aliorum, aſtur gallorum. Rai Synopſ.* En Anglois, *The Goshawk*; ſelon Ariſtote, *Hierax Aſterias*; ſelon Bellon, *Accipiter ſtellaris*; en Italien, *Aſtore* ou *Aſtudo*, tom. I, pag. 131.

B

14. Barbeau. *Cyprinus oblongus, maxillâ ſuperiore longiore, cirris quatuor, pinnâ ani oſſiculorum ſeptem. art. Cyprinus barbus. Linn.* En lat. *Barbus*, *Barbulus*, *mugil Barbatus*, *Myſtus fluviatilis*; en Allemand, *Barbe*, *Barbole*, *Barble* & *Barme*; en Italien, *Barbio*; en Anglois, *Barbel*

& *Baryll;* en Espagnol, *Barbo;* à Gênes, *Berma*, & en Saxe, *Barme*, tome 1, pag. 135.

15. Barbotte; en latin, *Barbotta*, espece de Lotte, tome 1, pag. 137.

16. Bécasse. *Scolopax, gallinago maxima. Rai. Synops. Numenius rostri apice lævi, capite lineâ utrinque nigra, rectricibus nigris apice albis. Linn.* En Hébreux, *Kore;* en Italien, *Gallinaccia* ou *Beccaccia;* en Allemand, *Berg-schnepse;* en Anglois, *the Wood-Cock;* en Suédois, *Morkulla;* en Picardie dans le Boulonnois, *Vuidecoc;* en Normandie, *Vit-de-coq;* en Guyenne, *Beccade;* en Saintonge & en Poitou, *Acée, Assée;* selon Cotgrave, *Assée, Becdasse, Sotart*, tom. 1, pag. 142.

17. Becasseau, c'est le nom qu'on donne au petit de la Bécasse. Voyez *Bécasse*, tome 1, p. 146.

18. Bécassine. *Gallinago minor, Rai. Synops. Scolopax media, Klein. Numenius capite lineis quatuor fuscis longitudinalibus, rostri apice tuberculoso, femoribus semi nudis. Linn.* En Italien, *Becassino;* en Allemand, *Duppel-schnapse;* en Anglois, *the Snipe* ou *Snite;* en Suédois *Woldsnaappa*; en Picardie, *Beccassaigne;* selon Belon, *petite Bécasse, Bécasseau* ou *Bécasson*, tome 1, page 146.

19. Becfigue. *Ficedula septima Aldrovandi, petti-chaps eboracensibus, Beccafigo italis. Ray. Synops. Motacilla gulâ virescente-cinerea, artubus fuscis, subtus flavescens, abdomine albido. Linn.* En Hébreu, *Rabb siali;* en Italien, *Becasi;* en Allemand, *Schnepse;* en Espagnol, *Tordo;* en Anglois, *Nidingale* ou *the Figeater.* tom. 1. p. 147.

20. Belette; en latin, *Mustela;* en Italien, *Donnola, Balottula, Benula;* en Espagnol, *Camadreia;* en Allemand, *Wisele*, en Anglois *Weasel, Weesel*, & dans quelques endroits d'Angleterre,

Foumart. Muſtela propriè ſic dicta. Geſn. Hiſt. quadr. p. 272. Icon. Animal. quadr. p. 99. Muſtela vulgaris. Ray. Synopſ. Muſtela ſuprà rutila, infra alba..... Muſtela vulgaris. Briſſ. reg. anim. pag. 242. tom. I. pag. 141.

21. Bélier. C'eſt le mâle de la Brebis; voy. *Brebis*, tom. I, p. 153.

22. Biche. C'eſt la femelle du Cerf; voy. *Cerf*, tom. I, p. 166.

23. Biſet, Bizet; voyez *Pigeon ramier*, tome I, page 167.

24. Blaireau, *Blereau, Taiſſon, Taſſon, Griſart, Bedouault, Bedouau, Bedou. Meles unguibus anticis longiſſimis. Linn. Faun. Suec.* En latin, *Meles* & *Taxus*; en Eſpagnol *Taſugo* ou *Taxon*; en Italien, *Taſſo*; chez les Griſons, *Taſch*; en Allemand, *Tachs, Dar, Dachs*; chez les Illyriens, *Geẓweeẓ*; chez les Polonois, *Jaſwiec, Borſuk, Kot-dẓiki* & *Zbidi*; chez les Suédois, *Greef-ſvin*; chez les Anglois, *Badger, Brock, Gray*; & chez les Anglois ſeptentrionaux, *Pate.* tom. I, pag. 168.

25. Bœuf. C'eſt le Taureau à qui l'on a fait l'opération de la Caſtration; voyez art. *Taureau*, tom. I, pag. 174.

26. Bouc; voyez artic. *Chêvre*, qui en eſt la femelle, tom. I, pag. 215.

27. Brebis, *Brebis domeſtique* ou *commune; Ovis offici. Scrod. 303. Boſſch. quad. 287. Blaſ. 94. Valent. 125. Herm. Cynoſ. 826. Lemer. 644. Dal. Pharm. 436. Charlet, Onom. 6. Schwenckf de quad. 57. Geſner de quad. 872. Aldrov. de quadr. Biſulc. 370. Jonſt. de quad. 38. Ovis domeſtica, cujus mas aries dicitur, fœtus agnus. Ray. Synopſ. quadr. 73. Ovis cornibus compreſſis lunatis. Linn. Faun. Suec. 43. Aries, ovis, vervex, agnus, Klein. quad. 13. Aries, lani-*

ger, caudâ rotundâ brevi. Briſſ. quad. 74. Ovis vulgatior. nonnull. Cet animal ſe nomme en Hébreu, *Zon;* en Perſan, *Goſpend;* ſuivant Pline, *Pecus;* en Italien, *Pecorá;* en Eſpagnol, *Ovaja;* en Allemand, *Schaff;* en Anglois, *Shupe;* en Illyrien, *Ouveze* ou *Skop.*

Le Bélier qui eſt le mâle ſe nomme en Hebreu, *Jal & Eal;* en Chaldéen, *Dikerin;* en Arabe, *Kabſa;* en Perſan, *Nerameiſch;* en latin, *Aries;* en Italien, *Montone;* en Eſpagnol, *Carnero;* en Anglois, *Ram*, & en Allemand, *Hodenwider.*

L'Agneau, qui eſt le petit de la Brebis, ſe nomme en Hébreu *Kebes* ou *Keſeb;* en Syriaque, *Imra;* en latin, *Agnus;* en Anglois & en Allemand, *Lamb;* en Italien, *Agno;* & en Eſpagnol, *Cordero;* quand il eſt tout jeune, on le nomme en François *Agnelet;* *Mouton* eſt le nom qu'on donne à l'Agneau mâle qu'on a coupé; ſon nom latin eſt *Vervex*, tom. 1, pag. 224.

28. Brême. *Cyprinus pinnis omnibus nigreſcentibus, pinná ani oſſiculorum viginti ſeptem. art.* En lat. *Brama*, ou *Cyprinus latus*, ſelon Rondelet; en Allemand, *Braſſun;* en Suédois, *Brax;* en Anglois, *Abream;* en Italien, *Scarda* ou *Scardola*, tom. 1, pag. 292.

29. Brochet. *Eſox roſtro plagio plateo. art. & gron.* En Italien, *Luccio* ou *Luzzo;* en Allemand, *Hecht;* en Flamand, *Snoock;* en Anglois, *Picke* lorſqu'il eſt grand, & *Pickerell* lorſqu'il eſt petit; en Danois, *Gedde;* en Turquie, *Turna* ou *Turnes;* à Bordeaux, *Lucz;* en Anjou & dans le Maine, *Becquet* ou *Bechet.* Quelques-uns appellent le petit Brochet ou Brocheton, *Lanceron* ou *Lancon*; le moyen, ou celui qui eſt gros comme le poing, *Brochet ou Poignard*, & le gros, qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat, *Brochet Carreau*, tom. 1, pag. 293.

30. Bupreſte ; en latin, *Bupreſtis*, tom. 1, pag. 300.

31. Buſe, Buſard, Buiſard, Bauſen, Lanier, Bondrée, en latin *Buteo vulgaris*, tom. 1, p. 301.

32. Butor. *Ardea ſtellaris. Ray. Synopſ. Ardea ſtellaris minor, ſive ocnus. Aldrov. Ardea vertice nigro, pectore pallido, maculis longitudinalibus nigricantibus. Linn.* Dans les provinces ſeptentrionales d'Angleterre, *The mire-drum ;* en Italien, *Trombone* ; en Allemand, *Rohrtrum* ou *Meerrind ;* en Anglois, *The Bittour* ou *Bittern ;* en Suédois, *Roerdrum ;* en Poitou, *Buhor ;* en Bretagne *Gallerand* ou *Galerand ;* à Bellegarde, dans la forêt d'Orléans, *Behors ;* en Berry & en Sologne, *Bihour ;* en Gaſcogne, *le Pareſſeux ;* ailleurs, *Las d'aller*, *Bihor* ou *Bitour*, *Taureau d'étang ou de riviere*, *Bœuf de marais*, *Héron étoilé*, *Pittoüir*, ſelon Bellon ; *Rouſſeau*, ſelon Cotgrave ; *un Hou*, ſuivant quelques payſans Orléanois, tom. 1, pag. 302.

C

33. Caille. *Coturnix. Ray. Synopſ. Tetrao pedibus nudis, corpore griſeo maculato, linea ſuperciliorum alba. Linn.* En Anglois *the Quail ;* le petit *Cailleteau* en François, tom. 1, pag. 303.

34. Canard ; le domeſtique n'eſt qu'une variété du Sauvage. *Anas torquata minor Aldrovandi ; Boſchas major, Ray. Synopſ. Anas ſylveſtris vera, Klein. Anas caudæ rectricibus intermediis recurvis Linn.* En Suédois, *Graeſ-and* ou *Blaonacke ;* en Allemand, *Spiegel-endte*, *Mertz-endte ;* en Anglois, *the Common Wild Duck.* La femelle s'appelle en François *Cane ſauvage*, & le mâle, *Malard* ou *Malart ;* le petit s'appelle en latin & en Italien, *Anaticula*, *Hallebran* juſqu'en Octobre ; il prend pour lors le nom de Canardeau,

& un mois après, *Canard* ou *Oiseau de riviere.* tom. 1. pag. 310.

35. Carpe. *Cyprinus cirris quatuor, osſiculo tertio pinnarum dorſi, ac uni, uncinulis armato. art.* Ce poiſſon ſe nomme à Veniſe *Rana* ou *Reina*, & ailleurs en Italie, *Carpana, Carpione* ou *Carpena;* à Rome, *Barbara;* en Grece & en Turquie, *Saſar;* en Etolie, *Kyprinos* ſelon Belon; en Eſpagnol, *Carpa;* en Allemand, *Karpfſe, Carper* ou *Carperm;* en Flamand, *Carpel* ou *Kerper;* en Hollandois, *Corper;* en Polonois, *Karp;* en Anglois & en Suédois, *Carp.* La petite Carpe s'appelle *Carpeau, Carpillon, Carpette*, tom. 1, pag. 316.

36. Cavale; c'eſt la femelle du Cheval, tome 1, pag. 326.

37. Cerf. *Cervus cornibus ramoſis, teretibus incurvatis. Linn.* En Hébreu, *Ajeal;* en Arabe, *Ail; Aila* en Chaldéen & en Syriaque; en Perſan, *Gervaſen;* en Italien, *Cervo;* en Eſpagnol, *Cierro;* en Allemand, *Hirſch*, ou *Hirts*, ou *Hirs;* en Anglois, *Hart;* en Flamand, *Hert;* dans toute l'étendue de l'Illyrie, *Galen;* dans la Pologne, *Jeliienii;* chez les Suédois, *Hiort* & *Kronhiort.* La femelle du Cerf s'appelle en François *Biche;* en Hébreu, *Yacala;* en Chaldéen, *Galaa;* en latin, *Cerva;* en Allemand, *Hinde Hindinus;* en Eſpagnol, *Cierva;* en Italien, *Cirva.* Le petit de la Biche ſe nomme *Faon*, tom. 1, p. 328.

38. Chapon; c'eſt un jeune Cocq qu'on a châtré, tom. 1, pag. 333.

39. Chat. *Felis domeſtica. Felis caudâ elongatâ, auribus æqualibus. Linn. Felis, vulgo catus Geſn.* En Hébreu, *Catul;* chez les Sarraſins, *Katt;* en Arabe & en Syriaque, *Sunar;* en Italien, *Graté;* en Eſpagnol, *Gato;* en Allemand *Katz;*

en Anglois, *Cat;* en Suédois *Katta;* en Illyrien, *Kocżka*, tom. 2, p. 106.

40. Cheval. *Equus caudâ fetosâ undique. Linn.* En Hébreu, *Sus;* la Jument ou Cavale, *Susa;* en Chaldéen & en Syriaque, *Susuatha;* en Arabe, *Baïet;* en Persan, *Asbecha;* en latin, *Equus;* en Allemand, *Reysa;* en Italien & en Espagnol, *Cavallo ou Cavalla;* dans la Boheme, *Kun;* dans toute l'Illyrie, *Kobila:* on l'appelle en Polonois, *Kon;* en Suédois, *Haest;* en Flamand, *Peert* ou *Heinst;* lorsqu'il est coupé, *Ruyn;* la femelle, *Merri*, selon Aldrovande, & en Anglois, *Horse*, tom. 1. p. 334.

41. Chevre. *Capra cornibus carinatis arcuatis. Linn.* En Hébreu & en Chaldéen, *Ez;* en Syriaque, *Ezo;* en Arabe, *Sehab;* en Persan, *Buh;* en latin & Italien *Capra;* en Espagnol, *Cabra;* en Allemand, *Ziege* ou *Geiss;* en Flamand, *Geyte;* en Illyrien, *Kosa;* en Anglois, *Agote*, & en Suédois, *Get.*

Le mâle se nomme *Bouc* en François; en Hébreu, *Sehaïr*, ou *Taïs* quand il est jeune, & *Atur* lorsqu'il est vieux; en Chaldéen & en Syriaque, *Taïs, Taissa, Tzapir* ou *Tzapira;* en Arabe, *Tais;* en Persan, *Alleban;* en latin, *Hircus;* en Allemand, *Bock;* en Anglois, *Gote-Bouke;* en Espagnol, *Cabron;* en Italien, *Becco, Capro* ou *Caprone;* en Illyrien, *Kosel;* en Hébreu, *Saïr, Tsaphir;* en Syriaque, *Tsiphroïr, Thaïsch, Thaïscho, Thascho*, tom. 1. pag. 477.

42. Chevreau; c'est le petit de la Chêvre, tom. 1, pag. 496.

43. Chevreuil. La femelle se nomme *Chevrette. Cervus cornibus ramosis, teretibus, erectis. Linn. Cervus minimus, capreolus parvulus, capræa. Klein. Cervus cornibus teretibus erectis. Briss.* En Hébreu, *Zebi;* en Chaldéen, *Thabia;* en lan-

gue Arabe, *Thabiu;* en Persan, *Ahu;* en Espagnol, *Zorbito;* en Italien, *Capriolo;* en Allemand, *Reeh;* dans toute l'Illyrie, *Srna* ou *Sorne;* en Polonois, *Sarn*, *Sarna;* en Danois, *Raadiur;* en Anglois, *Rée-deer*, t. 1. p. 497.

44. Chien. *Canis Caudâ recurvâ. Linn.* En Hébreu, *Keler;* en Chaldéen, *Kalba;* en Arabe, *Kelbe;* chez le Sarrasins, *Kepe* ou *Kolb:* en Persan, *Sag;* chez les Medes, *Spaca;* en Espagnol, *Parro;* en Italien, *Cane;* en Illyrien, *Pes* ou *Pas;* en Allemand & en Suédois, *Hound;* en Anglois, *Dog.* tom. 1. pag. 503.

45. Cigogne. *Ardea alba remigibus nigris. Linn.* En Italien, *Cigogna* ou *Cicogna;* en Allemand, *Storch;* en Anglois, *Stork;* en Suédois, *Storck*, jadis en François, *Cigongne* ou *Cigoigne*, *Cicongne* ou *Cicoigne.* Le petit de la Cigogne se nomme *Cigogneau* ou *Cicogneau*, quelquefois *Sigognat* ou *Cicognat*, *Cicoigneau* ou *Cigoigneau*, & même *Cigoneau* ou *Ciconeau*, selon Cotgrave, tom. 1, pag. 544.

46. Ciron, *Acarus.* En latin, *Pedicelus;* en Piémontois, *Syro;* en Italien, *Ciro;* en Suédois, *Klamask;* en Gascon, *Brigans*, t. 1, p. 555.

47. Cochon, Porc, Pourceau. *Sus dorso anticè setoso, caudâ pilosâ; seu porcus domesticus. Linn.* En Hébreu, *Chasir;* en Chaldéen, *Chasira;* en Persan, *Mar* ou *Buk;* en Espagnol, *Puerco;* en Italien, *Porco;* le mâle, *Verdo;* lorsqu'il est coupé, *Porco castrato* ou *Majalu;* la femelle, *Scropha* ou *Troiata;* en latin, *Sus;* le mâle, *Verres;* quand il est coupé, *Majalis;* la femelle, *Scropha;* quand le mâle est jeune, *Porcellus;* en Allemand, *Saw;* en Polonnois, *Wieprz;* en Anglois, *Hog;* la femelle en François *Truie*, & le mâle *Verrat;* tom. 1, pag. 561.

48. Colombe; voyez art. *Pigeon*, tom. 1, p. 615.

49. Coq & Poule. *Gallus galinaceus*, & *Gallina domestica. Ray. Synopf. Gallus caudâ compresſâ aſcendente. Linn.* En quelques endroits, le Coq ſe nomme *Gau*, *Geau* ou *Jau*, *Gal* ou *Gog*; quand il eſt petit, il s'appelle *Cochet*; jadis à Orléans, *Quoy* ou *Cocher*: on nomme quelquefois la Poule, *Galine*, *Gelline*, *Gelinette*, *Gelinotte*, & en Picardie, *Glaine* ou *Gleine*, tom. 2, pag. 2.

50. Coq d'inde. *Gallo-pavo*, *ſeu avis numidica & meleagris. Linn. & Klein*, *pavo gallus*, *gallus indicus*, & *gallina indica*, *ſive Aſſricana nonnullis. Dindon*, *Paon d'inde*, *Dindor* en François, la femelle, *Poule d'inde*, *Dine*; le petit *Dindon*, *Dindonneau*, *Poulet d'inde*, tome 2, pag. 23.

51. Coq de bruyere. *Urogallus ſeu tetrao major Aldrovandi. Ray. Synopf. Lagopus maximus. Klein. Tetrao rectricibus exterioribus ſubbrevioribus*, *alarum baſi alba macula. Linn.* Communément *Coq de bois* ou *de montagnes*, *Coq des Alpes* ou *ſauvage*; *Coq de Gênes* ou *de Limoges*, *Coq joli*; *Orhan* ſelon Linocier; *Faiſan noir des Alpes* ou *de montagne*; *Faiſan bruyant* ou *bruant*. Tom. 2. pag. 19.

52. Corbeau. *Corvus*, *Ray. Synopf. Corvus ſympliciter. Klein. Corvus ater*, *dorſo cæruleſcente. Linn.* En Italien, *Corvo*; en Anglois, *the Rauen*; en Allemand, *Raabe*; en Guyenne, *Eſcorbeau*, jadis *Corbin*. On nomme *Corbillats*, *Corbillarts*, les petits du Corbeau. Tom. 2. p. 41.

53. Corneille. *Cornix*, *Ray. Synopf. Cornix nigra. Klein.* En Italien, *Cornice* ou *Gracchia*; en Anglois, *the Common Crow*; en Saintonge, en Touraine & ailleurs, *Grolle*, *Grole*; en Bourbonnois *Agrolle*; en Sologne, du côté de Romorantin, *Couale*; en Berry, *Couar*; en Auvergne, *Couas*; en Piémont, *Crouaſſe* ou *Croace*;

petit Corbeau selon quelques-uns, & selon Pierre Borel, *Graule*, *Graie*, *Agraille*. Tom. 2. p. 50.

54. Coucou. *Cuculus noſtras, ſeu Aldrovandi ſecunda. Ray. Synopſ. Cuculus rectricibus nigricantibus punctis albis. Linn.* En Italien, *Cuculo* ou *Cuccolo ;* en Anglois, *the Cuckow ;* en Allemand, *Kukuc ;* en Eſpagnol, *Cuclillo.* Tom. 2, p. 54.

55. Couſin. *Culex.* Tom. 2. pag. 64.

56. Crapaud. En latin, *Bufo & Rubeta ;* en Anglois, *Toad ;* en Allemand, *Krote-Taſche ;* en Suédois, *Padda.* Tom. 2, pag. 78.

57. Cygne. *Cygnus, Ray. Anſer cygnus, Klein. Anas roſtro ſemicylindrico, cerá flavá, corpore albo. Linn.* En Anglois, *the Thame Swan ;* en François, *Godard.* Tom. 2, pag. 95.

D

58. DAIM. *Cervus cornibus ramoſis compreſſis ; ſummitatibus palmatis. Linn.* En Hébreu, *Opher ;* en latin, *Dama ;* en Italien, *Daino* ou *Daiuio ;* en Eſpagnol, *Gamo ;* en Allemand, *Wilder Rhe-bock* ou *Damhirſch* en Anglois, *Fallow Deer ;* le mâle, *Buck ;* la femelle, *Doe ;* le petit, *Fawn ;* en Polonois, *Lenii ;* en Suédois, *Dof.* Tom. 2, pag. 100.

59. Dogue. Eſpece de Chien ; voyez art. Chien. Tom. 2, pag. 122.

60. Donzelle. *Donzella, labrus palmaris varius, dentibus duobus majoribus maxillæ ſuperioris. art.* En Italien, *Donzellina* & *Zigurella ;* à Marſeille, *Dovella ;* à Gênes, *Zigorella ;* dans l'île de Candie, *Afdelles ;* à Rome & à Naples, *Menchina Dire ;* à Rhodes, *Zillo.* Tom. 2, pag. 122.

61. Dorée, poiſſon de S. Pierre. *Zeus ventre aculeato, caudá in extremo circinatá. art.* En Anglois, *Dorée ;* en Eſpagnol, *Gal ;* à Rome, *Ci-*

tuli & Pesce ; Petro dans le Mont Ferrat, & sur les côtes de Gênes, *Rotula ;* à Venise, *Fabro ;* Bayonne & en Saintonge, *Jau.* Tom. 2, p. 122.

62. Dragon de mer. *Trachinus maxillâ inferiore longiore cirris destitutâ. arted. Draco marinus, araneus piscis.* En Suédois & en Danois, *Fjarsing ;* en Anglois, *Weever ;* en Italien, *Pisce Ragno.* Tom. 2, pag. 123.

63. Duc. Il y en a de trois especes ; la premiere est le grand Duc. *Bubo primus, Ray. Gesn. Strix capite aurito, corpore rufo. Linn.* En Italien, *Bufo, Gufo, Barbagianni ;* en Allemand, *Uhu, Huhan ;* en Anglois, *the Great Horn-owl. Eagle-owl ;* en Suédois, *Uf ;* en François, *grand Chathuant, Hibou à cornes, Hibou cornu ;* en Provençal, *Petuve.*

La seconde espece est le moyen Duc. *Otus sive nocua aurita, asio latinis plinio, Ray. Syn. Ulula-asio, Klein. Strix capite aurito, pennis sex. Linn.* En Anglois, *the Horn-owl ;* en Suédois, *Horn Uggla ;* en Italien, *Duco cornuto ;* en François, *Hibou à oreilles, Hibou cornu ;* en lat. *Asio ;* en Gascogne, *Ducquet* ou *Tuquet ;* en Sologne, *Chat-huant de brueres ou bruyeres ;* ailleurs, *Cloudet*, quelquefois *Chat-huant d'Auvergne, Chavant fauve.*

La troisieme espece est le petit Duc. *Scops.* Tom. 2, pag. 125.

E

64. Ecrevisse. *Astracus fluviatilis. Rondelet.* Tom. 2. pag. 137.

55. Ecureuil. *Sciurus palmis solis saliens. Linn.* En Espagnol, *Hada* ou *Esquilo ;* en Italien, *Schirivolo ;* en Allemand, *Eichorn, Eichhorn, Eichermlin ;* chez les Illyriens, *Wewerka ;* en Suédois,

dois, *Korn;* en Polonois, *Wyewyorka;* en Anglois, *Squyrrel.* Tom. 2, pag. 149.

66. Emerillon. *Æsalon Bellonii, & Aldrovandi, Ray. Synopſ.* En Anglois, *the Merlin;* en Italien, *Smeriglio;* en François, *Emerillon, Eſmerillon, Smerlin, Loyette;* en latin, *Smerillus;* en Sologne, *Fouetteux;* en Bretagne, *Fouette merle.* Tom. 2, pag. 154.

67. Eperlan; en latin, *Epelanus* ou *Eperlanus;* dans le Ferrarois, *Borbalo.* Tom. 2, pag. 154.

68. Epervier. *Fringillarius accipiter, recentiorum niſus & ſparverius. Ray, Synops. Falco cerá viridi, pedibus flavis, pectore albo, undulis transverſè fuſcis, caudá fuſcá, faſciis nigricantibus. Linn.* En Hébreu, *Netz;* en Chaldéen, *Nitzaza;* en Syriaque, *Netza;* en Italien, *Sparviere;* en Allemand, *Sperwer;* en Anglois, *Sparrow-hawk;* en Suédois, *Sparfhol.* Le mâle s'appelle en François *Mouſchet* ou *Mouchet,* & en général *Epervier, Eſparvier.* Tom. 2, pag. 161.

69. Eſcarbot, Scarabée. *Scrabæus.* Tom. 2, p. 300.

70. Eſturgeon, Eturgeon. *Accipenſer corpore tuberculis ſpinoſis exaſperato. artedi. Sturio.* En Italien, *Sturione;* en Eſpagnol, *Salho* ou *Sulio;* en Allemand, *Stoer* ou *Stur;* en Danois, *Store;* en Flamand, *Steur;* en Languedocien & en Provençal, *Sturium;* les Bourdelois lui donnent le nom de *Creac.* Tom. 2, pag. 309.

71. Etourneau. *Sturnus Aldrovandi & aliorum. Ray. Synopſ. Sturnus roſtro flaveſcente, corpore nigro, punctis albis. Linn. Sturnus pratorum vulgaris. Klein.* En Anglois, *Stare* ou *Starling;* en Italien, *Sturno, Storno, Stornello;* vulgairement, *Sanſonnet;* jadis, *Eſtorneau;* en Savoie, *Eſterneau* ou *Eterneau;* en Guyenne, *Turnel;* en Périgord, *Eſtournel.* Tom. 2, pag. 321.

F

72. FAISAN. *Phaſianus*, *Ray. Synopſ.* En Italien, *Fagiano;* en Allemand, *Faſahn;* en Anglois, *Pheaſant;* la femelle s'appelle *Faiſane*, *Faiſande*; à Loudou, *Faize* ou *Faiſe*, & le petit, *Faizondeau.* Tom. 2, pag. 321.

73. *Fan*, *Faon.* C'eſt le nom du petit de la Biche; voyez art. *Cerf.* Tom. 2, pag. 328.

74. Faucon. *Falco.* En Hébreu, *Trachemaz;* en Chaldéen, *Chatphtha* ou *Tziza;* en Italien, *Falcone;* en Allemand, *Falk;* en Eſpagnol & en Anglois, *Falcon.* Tom. 2, pag. 355.

75. Fauvette. *Atricapilla ſive ficedula. Aldr. Ray. Synopſ. Sylvia atricapilla. Klein. Motacilla teſtacea, ſubtus ſubcinerea pileo obſcuro. Linn.* En Italien, *Teſta negra* ou *Capinera;* en Provençal, *Teſta negra* ou *Capo negro;* en Anglois, *the Black-cap;* en François, *Fauvette* ou *Trepille franche, grande Fauvette;* en Berry, *Buſette à tête noire;* en Périgord, *la Gamache;* le mâle *Fauvet*, & uniquement la femelle *Fauvette.* Tom. 2, pag. 414.

76. Fouine. *Foyna ſeu martes domeſtica. Martes ſaxorum. Muſtela fulvo nigricans, gulâ pallidâ. Linn.* En Italien, *Foina* ou *Fouina;* en Allemand, *Marder, Tuch-mader, Huhſſ-marder, Buch-morder;* en Suédois, *Mard.* Tome 2, pag. 438.

77. Fourmi. En Hébreu, *Remala;* en Chaldéen & en Syriaque, *Sumſemena;* en latin & en Italien, *Formica;* en Allemand, *Omanhſſ*; en Eſpagnol, *Hermiga;* en Anglois, *Hant, Emote, Piſmire.* Tom. 2, pag. 447.

78 Fourmillon. *Formicaleo; Formi-caio*, & *Formicario. Valiſn.* Tom. 2, pag. 458.

79. Furet; en latin, *Mustela Sylvestris*, par quelques-uns, *Faro* & *Furunculus*; en Anglois, *Ferret*; en Allemand, *Frett* & *Frettel*, ou *Furette*; en Polonois, *Laska* ou *Lasica-lesna*; en Espagnol, *Huron* ou *Furam*. Tom. 2, p. 525.

G

80. Gabot, Javot. Il se nomme chez les Anciens *Exocetus adonis*; à Constantinople, *Clinon*; à Geneve, *Bavecqua*; en Italie, *Pesce rondine*, & en Angleterre, *Flyingl-fish*. Tom. 2. p. 530.

81. Geai. *Pica glandaria. Ray. Synopf. Corvus variegatus, rectricibus alarum cæruleis, lineis transversis albis nigrisque. Linn.* En Italien, *Ghiandaia*; en Anglois, *the Jay*; en Allemand, *Holtz heher* ou *Marcolfus*; en Suédois, *Noetskika*; en François, *Geay*, *Jai*, *Jayon*, *Gayon*; en Guyenne & en Picardie, *Gai*, *Guai*; à Verdun, *un Jacques*; en Champagne, *Gautereau*; en Orléanois, *un Jacuta*, un *Geta*, *un je n'ai pas*, vulgairement *un Richard*; en Picardie, *Ricard*, de même qu'en Bretagne & en Anjou; en quelques Provinces, *Gautrot* ou *Vautrot*, le *Garrulus des modernes*, le *Jaseur*. Tom 2, pag. 535.

82. Gelinotte. *Gallina corylorum, Germanis Haselhun, Gesnero Attagen, Ray. Synopf. Lagopus corylorum. Klein, tetrao rectricibus cinereis, punctis nigris, fascia lata nigra, exceptis intermediis duabus. Linn.* En latin, *Gallinacia*; en François, *Gelinette sauvage*, *Gelinette de bois & d'Ardennes*. Tom. 2. pag. 543.

83. Geniſſe. C'est une jeune Vache; voy. *Vache*. Tom. 2. pag. 544.

84. Gerfault. Espece de Faucon; voyez *Faucon*. Tom. 2. pag. 545.

85. Gorge-rouge. *Rubecula sive erithacus Aldro-*

vandi, Ray. Synopſ. Sylvia ſylvatica. Klein. Motacilla griſea, gula pectoreque fulvis. Linn. En Italien, *Pettiroſſo;* en Allemand, *Rothbruſt;* en Anglois, *the Robin-red-breaſt* ou *ruddock;* en Suédois, *Rotgel;* en François, *Gorge-rouge, Rouge-gorge, Rouge-bourſe, Cou-rouge, Rubeline;* en Anjou, *Rubiette* ou *Rubiane;* dans le Maine, *Rubienne;* en Auvergne, *Jaunar;* en Provence, *Cul-rouſſet-Bernard;* en Saintonge, *Ruſſe* ou *Biſſe;* en Périgord, *la Panchette;* en Normandie, *Berée;* en Bretagne, *Ripe, Ruche, Vachette, Roſſignol d'hiver;* en Guyenne, *Moureau* ou *Ruſche;* en Poitou, *Ruche;* en Sologne, *Reuche* ou *Ruche;* à Sandillon près d'Orléans, *Marion la Reuche;* en Picardie, *Foireuſe, Frayeuſe* ou *Frilleuſe;* en Savoie, *Roy Patan;* à Mézieres près de Clery, *Agoupy;* à Saumur, *Gadille, Guadrille, Gadrille* ou *Gagrille;* ailleurs, *Roupie;* en Orléanois ſelon quelques payſans, *Miſere* ou *Bonhomme Miſere*, autrement, *la Pauvreté;* autour de Paris, *petit Coq d'inde.* Tom. 2. pag. 153.

86. Goujon. *Cyprinus quincuncialis maculoſus, maxilla ſuperiore longiore, cirris duobus ad oſ. artedi. Gobio* ou *Gobius fluviatilis non capitatus;* en Danois, *Crumpel & Sandheſt;* en Allemand, *Greſſing Grundele & Ein gobe;* en Anglois, *Gudgeon;* en François, *Goujon, Vairon;* à Lyon, *Goiſon.* Tom. 2. pag. 554.

87. Grenouille. *Rana;* en Hébreu, *Tzephardea;* en Chaldéen *Ordaana;* en Syriaque, *Ardana;* en Samaritain, *Adaran;* en Arabe, *Dipharda* ou *Depharda;* en Italien, *Rana, Ravocchia;* en Allemand, *Froch;* en Eſpagnol, *Rana;* en Anglois, *Trogge.* Tom. 2. pag. 557.

88. Gribouri. *Cryptocephalus.* Tom. 2. pag. 578.

89. Grillon. *Grillus.* En Eſpagnol, *Grillo;* en Alle-

mand, *Gryll*; en Anglois, *Cricket*; en quelques-unes des Provinces de France, *Grillot*, *Grillet* ou *Grille*, *Grifillon*; *Crignon*, *Cricon*, *Criquet domeſtique*. Tom. 2. pag. 580.

90. Grillon-Taupe, *Taupe-Grillon*, *Courtille*, *Courtilliere*; en patois Meſſein, *Tat*; en latin *Staphylinus*. Tom. 2. pag. 582.

91. Grimpereau; il y en a de deux eſpeces, le grand & le petit; le grand ſe nomme *Torchepot*. *Sitta ſeu picus cinereus Aldrov. Ray. Synopſ. Sitta rectricibus fuſcis, quatuor margine apiceque albis, quinta apice cana. Linn.* En Suédois, *Noetwaecka*, *Noetpacta*; en Anglois, *the Nuthatch*, *Nutjobber*: on le nomme en Lorraine, *Maçon* ou *Pic-Maçon*; en Normandie, *Percepot*, jadis, *Chauſſepot*, quelquefois, *Dos bleu* ou *Pic bleu*, *Tape-bois*, *Becque-bois cendré*; à Iſſoudun, *Cendrille*; ailleurs, *Caſſe-noix*, *Caſſe-noiſette*, *grand Grimpereau*; en Picardie, *Grimpard* ou *Grimpant*. Le petit Grimpereau ſe nomme en latin, *Certhia*, *Ray. Synopſ. Certhius*, *reptatrix*. *Belon.* En Anglois, *the Creeper*; en Suédois, *Kripare*; en François, *Grimpereau*, *Grimpreau*, *Grimpeur*, *Grimpeux*, *Grimpet* ou *Grimperet*, *Grimpard*, ou *Grimpant*; ailleurs, *Graviſon*, *Graviſſon*, *Graviſſeur*, *Graviſſet*, *petit Gravaudeur*, *petit Pic gris*, *petit Becque-bois*; en quelques endroits, *Piochet* ou *Grimpelet*; ailleurs, *Afourmulliou*; en Berry, *Rat-Bernard*, quelquefois *Bœuf* par ironie; en Provence, *un Reteiro*; en Poitou, *un Gravelet*; en Saintonge, *petit Pic* ou *Picaſſon*. Tom. 2. pag. 588.

92. Grive; il y a pluſieurs eſpeces de Grives. Voy. ſon art. dans ce Dictionnaire. La premiere eſt la groſſe Grive de Guy. *Turdus viſcivorus major. Ray. Synopſ. Turdus viſcivorus maximus ſeu Turdela. Klein.* En François, *Siſerre*; en Anjou,

Jocaſſe ou *Jacode :* en Champagne, *Grive de Brou :* en Provence, *Tondre :* en Auvergne, *Grive Provençale :* en Savoie, *Gilloniere ;* à Paris, *Calandre :* en Périgord, *Trie :* en Orléanois, *Traye*, *Trage ;* en Sologne, *Trave*, *Truye*, *Treu*, *Trau*, & ſelon Cotgrave, *Tourdelle*, *Traye ;* quelques-uns le nomment encore *Tric-trac* ou *Treiche :* en Suiſſe, *Traine :* en Picardie, *Chacha*, *Chiachia*, *Giagia :* en Italie, *Gaſotto*, *Tordomaggiore*, *Tordela.*

La ſeconde eſpece eſt la petite Grive de Guy. *Turdus viſcivorus minor ſeu ſimpliciter dictus. Ray. Synopſ. Turdus muſicus in altiſſimis. Klein. Turdus alis ſubtus ferrugineis, lineâ ſuprà oculos albicante. Linn.* En François, *Mauviette*, *Mauvis Grivette*, *Traſle*, *Touret*, *petite Grive*, *Grive commune*, *Grive de vigne*, *petit Tourd*, ſelon Cotgrave, *Oiſeau Dunette*, *Tourdre*, *Grive ſiſalle :* en Italien, *Malvizio*, *Malviccio*, *Malvigio :* en Suiſſe, *Vendangette.*

La troiſieme eſpece eſt la Grive du Genevrier, la Litorne. *Turdus pilaris*, *Ray. Synopſ. Turdus trichas. Charlet. Turdus rectricibus nigris, extimis margine interiore apice albicantibus, capite cano. Linn.* Selon Ariſtote, *Trichas* : en Picardie, *Colombaſſe :* en Orléanois, *Chacha* ; ſelon quelques-uns, *Clacla*, *Fiaſia ;* ſelon Belon, *Oiſeau de Nerte*, pour *Oiſeau de Myrte* ou *de Meurte :* en Savoie, *Genevriere.*

La quatrieme eſpece eſt la Grive rouge. *Turdus iliacus*, *ſive illas aut Tylus*, *Ray. Synopſ.* En Orléanois, la *Roſelle* ou *Rozelle ;* ailleurs, *Grive champenoiſe*, *Grive des Ardennes :* en Savoie, *Grive de Vendanges :* en Sologne, *Roſelle des Tris :* en Suiſſe, *Siffleur.* Tom. 2. pag. 589.

93. Gros-bec. *Coccothraufles vulgaris. Ray. Synopſ.*

Loxia lineâ alarum duplici albâ. Linn. En Anglois ; *the Groſſe-beak ;* ſuivant *Friſch*, *Pinçon de ceriſes*, ou *Pinçon à gros bec*, *Mangeur de noyaux:* en Italien, *Fruſone*, *Friſone* ou *Froſone :* dans le Maine, *Pinçon royal :* en Picardie, *Groſſe tête :* en Sologne, *Malovaſſe* ou *Amalovaſſe gare*, *Pinçon maillé* ou *ébourgeonneux :* en Champagne, *Caſſe-rognon*, *Caſſe-noix* ou *Caſſe-noyau :* en Saintonge, *gros Pinçon*, *Pinçon d'Eſpagne :* ſuivant Geſner en François, *Choche-pierre*, & ſuivant Cotgrave, *Coche-pierre :* en Périgord, *Dur-bec.* Tom. 2. pag. 595.

96. Grue. *Grus*, *Gueranos*, *Ray. Synopſ. Grus noſtras*, *Klein. Ardea vertice papilloſo. Linn.* En Italien, *Grù* ou *Grue :* en Gallois, *Garan:* en Anglo-Saxon, *Cran* ou *Croen :* en Anglois, *Crane :* en Suédois, *Trana :* en Allemand, *Krane* ou *Kranich :* en Flamand, *Kran :* en Hébreu, *Agour :* en Provençal *Peta :* ſelon les Poëtes, *Oiſeau de Palamede*, & le petit ſe nomme en François *Gruau.* Tom. 2. pag. 596.

97. Guêpe. *Veſpa. Apis thorace lineolis trium parium differentium flaveſcentium*, *punctis nigris inciſurarum liberis. Linn.* Tom. 2. pag. 600.

98. Guignard, petit Pluvier. *Morinellus anglorum*, *Ray. Synopſ. Gavia morinellus. Klein. Charadrius pectore ferrugineo*, *lineâ albâ tranſverſâ collum pectuſque diſtinguente. Linn.* On le nomme aux environs d'Amiens, *Sirot*, *Syriot :* ailleurs, *Guinard*, *Guinare :* en Normandie, *Petite-de-terre :* en Allemand, *Morinella*, *Mornell ;* en Anglois, *the Dotterell.*

H

99. Hanneton. *Scarabæus arboreus major caſtaneus petiv. molitor Ræſ.* En Angleterre & en Zélande, *Meunier.* Tom. 2. pag. 606.

98. Hareng. *Clupea maxillâ inferiore longiore, maculis nigris carens, art.* En François, *Harenc, Haran:* en Italien, *Arenga, Aringa, Harango:* en Allemand, *Herring:* en Danois, *Sild:* en Suédois, *Sill.* Tom. 2. pag. 608.

99. Harle. C'eſt une eſpece de Plongeon. *Mergus criſtâ dependente, capite nigro cæruleſcente, collari albo. Linn.* En Suédois, *Wragfogel, Kiorfogel:* en Gothlande, *Ard*, & du côté d'Upſal, *Spaka*, ſuivant Scheffel, *Knapi:* en Anglois, *the red Breaſted Gooſander.* Tom. 2, pag. 625.

100. Hériſſon. *Erinaceus auriculatus. Linn.* En Chaldéen, *Kopeda:* en Eſpagnol, *Erizo:* en Portugais, *Ovriſo, Orico Cachero;* en Allemand, *Igal:* en Illyrien, *Geſſ, Malox, Tzwijerzako, Otziiſchak:* en Polonnois, *Jez* ou *Ziemuy:* en Suédois, *Igelkott:* en Hollandois, *Yſeren Vereken:* en Anglois, *Urchia, Hedgehoc.* Tom. 2. pag. 628.

101. Héron; le grand Héron cendré. *Ardea cinerea major. Ray. Synopſ. Ardea criſtâ dependente. Linn.* En Italien, *Airone, Aghirone:* en Allemand, *Reihel, Heergans:* en Anglois, *the Common Heron, Creſted Heron:* en Suédois, *Haeger:* en Provence, *Gabian:* en Savoie, *Heyron:* en Périgord, *Pêche-Bernard:* en Sologne, *Aigron*, & par corruption, *Aigzon.* Le petit ſe nomme *Héronneau.* Tom. 2. pag. 632.

102. Hippotaure, Jumart. Tom. 2. pag. 636.

103. Hyrondelle. *Hirundo domeſtica. Ray. Synopſ. Hirundo rectricibus, excepto pari intimo, albâ maculâ notatis Linn.* En Italien, *Rondine, Rondinella:* en Anglois, *Swallow;* jadis en François, *Herondelle, Harondelle, Arondelle, Aronde* ou *Eronde;* & le petit *Hirondeau, Arondeau, Arondelet.* Tom. 2. pag 636.

104. Hochequeue. *Motacilla:* en Italien, *Bellari-*

na, *Cutrettola*; *Bovarina*, *Dodinzinzola*, *Codatremola*: en Provence, *Vaccerono*: en Guyenne, *Peringleo*: en Saintonge, *Battajasse*: en Gascogne, *Battiquoue*: en Poitou, *Bacquoar*: en Picardie, *Semeur*: à Nantes & autour d'Orléans, *Bergeronette*, *Vachette*; ailleurs, *Battequeue*, *Battecul*, *Batte-mare*, *Batte-lessive*, *Hoche-cul*, *Hausse-queue*, *Branle-queue*, *Guigne-queue*: aux environs d'Aix en Provence, *Guigne quoye*, & plus communément *Lavandiere*. Tom. 2. p. 637.

104. *Hongre*. C'est un Cheval à qui on a fait l'opération de la Castration. Tom. 2. pag. 637.

105. Huitre. *Concha testá rotundatá*, *rugosa substriata valvis*. *Linn. Ostrea*, *Ostreum*. Tom. 2. pag. 640.

106. Huppe. *Upupa*. *Ray*. *Synopf*. En Italien, *Pupola ou Upaga*: en Anglois, *the Houp*, *Hoopof*: en Suédois, *Popp*. Tom. 2. pag. 640.

J

107. Jument. C'est la femelle du Cheval. Tom. 4. pag. 33.

K

108. Kermès. Tom. 3. pag. 123.

L

109. Lamproye, Lamproie. *Petromyzon*, *lampetra*, *muræna*, *plata*, *fluta*, *asterias*, *hirudo*. En Hollandois, *Prik*, *Prick*, *Pricka*, *Brick*: en Suédois, *Nalting* & *Neunogen*: en Allemand, *Neunangen*: en Anglois, *Lampern*, *Lamprey*: en Italien, *Lampreda*. Tom. 3. pag. 156.

110. Langouste, *Locusta exsanguis*. Tom. 3. p. 156.

111. Lapin. *Lepus caudá abruptá*, *pupillis rubris*. *Linn*. En Hébreu, *Saphan*: en Chaldéen, *Thapsa*:

en latin, *Cuniculus* & *Lepuſculus* : chez les Arabes, *Vebar :* chez les Perſans, *Beſangerah :* chez les Eſpagnols, *Conclo :* chez les Illyriens, *Cralik* ou *Krolyk :* chez les Allemands, *Künigle*, *Künele*, *Künlein :* chez les Polonois, *Krolik :* chez les Suédois, *Kanin :* chez les Flamands, *Konün*, chez les Anglois *Rabit* ou *Cony*. Tom. 3. p. 159.

112. Laye. C'eſt la femelle du Sanglier. Tom. 3. pag. 172.

113. Levraut. C'eſt le petit du Liévre. Tom. 3. pag. 172.

114. Levrier. C'eſt une eſpece de Chien ; voyez art. *Chien*. Tom. 3. pag. 173.

115. Lézard. *Lacertus*. Tom. 3. pag. 174.

116. Liévre. *Lepus caudâ abruptâ pupillis atris*, *Linn*. En Hébreu, *Arneba :* en Chaldéen, *Arneba :* en Arabe, *Ernab :* en Perſan, *Kargos :* en Eſpagnol, *Liebre :* en Italien, *Lepre* ou *Lievora ;* en Illyrien, *Zagiez :* en Allemand, *Haſs* ou *Haas :* en Suédois, *Hare :* en Anglois, *Hare* ou *Cony*. Tom. 3. pag. 181.

117. Limaçon. *Cochlea*. En Hébreu, *Bochart* ou *Sablul ;* ſelon quelques-uns, *Chomet :* en Chaldéen, *Tablul*, *Thiblala :* en Italien, *Lumaca :* en Allemand, *Scheak :* en Eſpagnol, *Caracol :* en Anglois, *Snail*. Tom. 3. pag. 214.

118. Limande. *Pleuronectes ſquammis aſperis*, *ſpinâ ad anum Artedi*. En Anglois, *Dab* & *Brut*, ſelon Rondelet. Tom. 3. pag. 214.

119. Linotte. *Linaria ;* en Italien, *Faganello*, *Fanello :* en Anglois, *the Common Linnet :* en Allemand, *Haenfling :* en Auvergne, *Linette*, & par corruption, *Lunette*, comme en Berry : en Guyenne, *Ninotte :* en Picardie & en Normandie, *un Linot*, comme auſſi en Anjou & au Maine. Tom. 3. 244.

120. Liſette, Coupe-bourgeon, Urebec, Coutu-

riere, Tiquet, Ebourgeonneur. Tom. 3. p. 247.

121. Loche. *Cobitis tota glabra, maculosa, corpore subtereti. Art.* En Allemand, *Grundel, Grundling, Smerle, Smerling :* en Anglois, *the Loche, Groundling.* Tom. 3. pag. 248.

122. Loir. *Glis* en latin ; en Hébreu, *Akbar:* en Chaldéen, *Akbera :* en Arabe, *Pir, Phir :* en Espagnol, *Livon :* en Italien, *Galero, Gliero, Ghiroi :* en Suisse, *Rell, Rellmuss, Grosse, Kasseimuss :* en Allemand, *Greul:* en Polonois, *Sczurek.* Tom. 3. pag. 240.

123. Loriot. *Galbula, sarpicus nidum suspendens Aldr. Oriolus alberto, chloreus Aristotelis ex sententiá Aldrovandi, iterus Plinii eidem. Ray. Synopf. Turdus aureus, seu merula aurea. Klein.* En Allemand, *Byrole, Byrolt, Pyrold :* dans les Pays-Bas, *Olimerle, Merle d'or, Merle doré ;* ailleurs, *Grive jaune, Grive dorée ;* selon quelques-uns, *Oiseau de Pentecôte, Oiseau de cerises, Mangeur de cerises.* Tom. 3. pag. 255.

121. Lotte. *Gadus dorso tripterygio, ore cirrato maxillis æqualibus. Art.* En Suédois, *Lake ;* en Hollandois, *Putael :* en Anglois, *Eelpoat :* en Allemand, *Alraupe, Allerappe, Trusch, Treischen, Rutten.* Tom. 3. pag. 257.

125. Loup. *Canis caudá recurvá. Linn.* En Hébreu, *Zeeb :* en Chaldéen, *Deeba, Deba.* Le mâle en Arabe, *Dib ;* la femelle, *Zeebah :* en Espagnol, *Lobo :* en Italien, *Lupo :* en Allemand, *Wolf:* en Illyrien, *Wlk :* en Suédois, *Warg, Ulf:* en Anglois, *Wolf.* Tom. 3. pag. 258.

126. Loutre. *Lutra.* En Anglois, *Olter :* en Suédois, *Utter :* en Illyrien, *Wydra :* en Savoie, *Leure :* en Italien, *Lodra, Lodria, Loutra :* en Espagnol, *Nutria.* Tom. 3. pag. 316.

M

127. Macreuſe. *Anas corpore obſcuro, maculâ ponè oculos, lineâque alarum albâ. Linn.* Tome 3. pag. 345.

128. Maquereau. En latin, *Scombrus, Scomber:* en Suédois & en Danois, *Makrill:* en Allemand, *Makrell:* en Anglois, *Macerel;* à Rome, *Macarello:* à Veniſe, *Scombro:* à Naples, *Lacerto:* à Marſeille, *Auriol:* en Eſpagnol, *Cara lo*, ſelon Artedi, ou *Cavallo*, ſelon Rondelet. Tom. 2. pag. 316.

129. Merlan, Merlanc, Merlang. *Merlangus.* En Anglois, *Witing:* en Suédois, *Hwitling:* à Veniſe, *Peſce molle:* à Conſtantinople, *Muzo* ou *Mazo:* à Rome, *Fico:* à Marſeille, *Servantin.* Tom. 4. pag. 163.

130. Merle. *Merula vulgaris. Ray. Synopſ. Turdus niger, Klein. Turdus ater, roſtro palpebriſque fulvis. Linn. Merula nigra. Belon.* En Guyenne, *Merlat:* en Picardie, *Mierle*, *Normele:* en Allemand, *Meerle:* en Italien, *Merula*, *Merla*, *Merlo.* La femelle, *Merleſſe:* en Lorraine, *Merlette:* à Saint-Ay près d'Orléans, la Merleſſe *Merluche:* à Sologne, le jeune Merle, *Merlot* ou *Merleau.* Tom. 4. pag. 167.

131. Meſange. (groſſe) *Fringillago, ſeu parus major. Ray. Synopſ. Parus capite nigro temporibus albis nuchâ luteâ.* Selon Cotgrave, *Mezange*, *Mezenge*, *Meſange*, *Meſenge*, *Marenge*, *Meſangere*, *Muſangere:* en Savoie, *Mayeuſe*, *Mayenche;* autrement, *Lardere*: en Provence, *Bezenge:* en Poitou, *Cendrille*, de même qu'en Saintonge & en Berry: en Bourbonnois, *Croque-Abeille:* en Picardie, *Meſingle* ou *Meſengle:* en Sologne, *Arderelle*, *Arderolle*, & par cor-

ruption, *Ardezelle*; ailleurs, *Charbonnier*, *Pinçonnée*, *Pinçonniere*; vulgairement, *Mesange*, *Nonette*; en quelques endroits, *Patron des Maréchaux*: en Provence, *Serrurier*: en Allemand, *Meise*: en Flamand, *Meas*: en Anglo-Saxon, *Mase*: en Anglois, *Titmouse*, & en Suédois, *Tetta*. Tom. 3. pag. 174.

132. Meunier. *Cyprinus oblongus macrolepidatus, pinna ossiculorum undecim. Artedi.* A Rome, *Squaglio*: en Anglois *à Chal* ou *Chevin*: en Allemand, selon Gesner, *Alec* & *Alat*; selon Figula, *Ein Keuling*; selon Kentmann, *Ate*, *Alte* & *Diebel*: à Cologne, selon le même Gesner, *Munne*. Tom. 4. pag. 181.

133. Milan. *Milvus. Ray. Synopf. Falco cerá flavá, caudá forcipatá, corpore ferrugineo, capite albidiore. Linn.* En Anglois, *the Glead*: en Italie, *Nibbio*, *Milvio*; selon Belon, *Milan*, *Huaut*, *Escoufle*; jadis, *Milion*: en Champagne, *Chauche-Poule* ou *Choche-Poule*, Tom. 4. pag. 189.

134. Moineau. *Passer domesticus. Ray. Synopf. Fringilla remigibus rectricibusque fuscis, gulá nigrá, temporibus ferrugineis. Linn.* En Italien, *Passara*, ou *Passera nostrale*: en Anglois, *the House-Sparrow*: en Suédois, *Groosparf*: en Allemand, *Sperling* ou *Spatz*: en Provence, *Passeron*: en Saintonge, *Passiere*: en Guyenne, *Passerat*: en Languedoc, *Parat*: en Picardie, *Pierrot* ou *Moinet*: à Paris, *un Pierrot*: à Nantes, *Paisse* ou *Paisserette*: en Basse-Normandie, *grand ou gros Pillery* ou *Guillery*; ailleurs, *Moisson* ou *Mouisson*, *Moucet*, *Paisse*, *Passe* ou *Passereau*, *gros Moineau*, *Moineau commun ou ordinaire*, *Franc-Moineau* ou *Moineau-franc*; selon l'Ecriture, *Solitaire*. Tom. 3. pag. 191.

135. Morue. *Morhue*, *Molue*: en Anglois, *Morheul*: en Suédois, *Cabeliao*: en Flamand, *Cobeljaaw*,

Cabelian : en latin, *Merlucius.* Tom. 4. p. 195.

136. Mouche. *Musca.* En Hébreu, *Zebub :* en Chaldéen, *Debbua :* en Syriaque, *Debaba :* en Arabe, *Dsebab :* en Italien & en Espagnol, *Mosca :* en Allemand, *Stiege* ou *Mouck :* en Anglois, *Stie.* Tom. 4. pag. 224.

137. Mouche à miel, Abeille. *Apis.* Voy. *Abeille.* Tom. 4. pag. 228.

138. Mouche cantharide. *Mouche d'Espagne. Cantharis.* En Italien, *Cantarella.* Tom. 4. pag. 290.

139. Moucheron. Tom. 4. pag. 291.

140. Movette. La principale, c'est la *Movette cendrée*, autrement *Gavian*, *Glaminet :* en Savoie, *Crebe*, *Griaibe*, *Begue*, *Heyron*, *Caniard*, *Grisard*, *Colin :* en latin, *Larus :* jadis, *Lar :* en quelques endroits, *Criard :* à Dieppe, *Maulve* ou *Mauve :* ailleurs, *Pigeon de mer ou de riviere*, *grosse Guignette :* en Anglois, *Gull*, *Mew*, *Mow.* Tom. 4. pag. 293.

141. Moule. *Moucle.* En latin, *Musculus :* à Rouen, *Cayen :* en Italien, *Caglio*, *Cal*, *Calus.* Tom. 4. pag. 305.

142. Mouton : en latin, *Vervex.* Agneau mâle auquel on a fait l'opération de la Castration. Tom. 4. pag. 305.

143. Mulet, Mule. *Equus caudâ extremâ setosâ. Linn.* Le mâle & la femelle se nomment en Hébreu, *Pered* ou *Pirdah :* en Chaldéen, *Cudæna :* en Syriaque, *Coudanio :* en Allemand, *Multhier :* en Flamand le mâle, *Mugl-essel*, & la femelle, *Mugl-esseline :* en Espagnol & en Italien, *Mulo :* en Anglois, *Mule :* en Suédois, *Mulaosna.* Tom. 2. pag. 417.

144. Mulot. *Mus caudâ longâ, corpore nigro flavescente, abdomine albo. Linn.* Tom. 4. p. 420.

145. Musaraigne. *Musaraneus suprà è fusco rufus, infrà albicans, Briss.* En Hébreu, *Kaanafa :* en

latin, *Mus araneus :* en Espagnol, *Raton*, *Pequenno* & *Murganho :* en Italien, *Toperagno :* chez les Grisons, *Museraing :* en Savoie, *Muset* ou *Musette :* en Suisse, *Matzet :* en Allemand, *Spitz-Mus :* en Silésie, *Bisemneus :* chez les Illyriens, *Niemegka-myss.* En Polonois, *Keret :* en Suédois, *Neabb-mus :* en Anglois, *Shrew*, *Shrew-mouse*, *Schrew-mous*, ou *Hardi Schrew ;* en Bourgogne, *Sery.* Tom. 4. pag. 427.

146. Muscadin, espece de Rat. Tom. 4. p. 434.

O

147. Ortolan. *Hortulanus Aldrov. Venetis tordino à maculis consimilibus. Ray. Synops.* En Italien, *Ortolano*, *Berluccio :* en Allemand, *Ortolan ;* en Languedoc, *Benaris*, *Benari.* Tom. 4. p. 452.

148. Oye. *Anser domesticus. Ruy. Synops.* En Italien, *Ocha*, *Oca :* en Allemand, *Gans :* en Anglois, *the Goose :* en Piémont, *Occhi :* en Provence & en Poitou, *une Oche :* en Languedoc, *Auque :* en plusieurs provinces de France, *Jar* ou *Jais*, pour le mâle ; le petit de l'Oye se nomme *Oyson* ou *Oison :* en Italien, *Papera* ou *Papero :* en plusieurs endroits de la France, *Sibilot.* Tom. 4. pag. 464.

P

149. Paon. *Pavo. Ray. Synops. Pavo caudâ elongâ. Linn.* En Italien, *Pavone ;* la femelle, *Pavona* ou *Pavonezza :* en François, *Paone*, *Paonesse :* le petit Paon, *Pavoncino* ou *Pavonino :* en François, *Paonneau :* en quelques endroits, *Oiseau de Medie ou de Perse*, *Oiseau de Junon.* Tom. 4. pag. 490.

150. Peintade. *Gallus & gallina guineensis. Ray.*

Synopſ. Alector guineenſis. Klein. En Anglois, *Pintado :* en François, *Poule d'Afrique, de Numidie, de Barbarie, de Guinée, de Mauritanie, de Tunis, de Pharaon, d'Egypte :* ſelon Cotgrave, *Guinette, Meleagride,* & ſelon d'autres, *Perdrix des terres neuves :* le petit de la Pintade, *Pintadeau.* Tom. 4. pag. 517.

151. Perche. *Perca.* En Italien, *Perſega, Perſego, Parſico :* en Allemand, *Parſich, Beerſing, Beerfiſch, Perske, Pais :* en Flamand, *Pearih :* en Danois. *Abore, Aborre.* Tom. 4. pag. 520.

152. Perdrix. *Perdix.* En Anglois, *the Common Pertridge :* en Italien, *Starna :* en Guyenne, *Tride :* en François, *Perdrix des champs, Perdrix-griefche, Perdrix grignette* ou *gringette, Perdrix-grache* ou *gouech :* aux environs de Montpellier, *Raſcle.* Le petit de la Perdrix ſe nomme *Perdreau,* & par corruption, *Perdriau.* Tom. 4. pag. 525.

153. Pic noir. *Picus niger maximus. Ray. Synopſ. Picus niger vertice coccineo. Linn.* En Anglois, *the Great Black Woodpecker :* en Allemand, *Schwartz-Specht :* en Suédois, *Spillkraoka.* Tom. 4. pag. 550.

154. Pic verd. *Picus viridis. Ray. Synopſ. Picus viridis, vertice coccineo. Linn.* En Anglois, *the Green Woodpecker :* en Allemand, *Grun-ſpecht :* en Suédois, *Wedknaar* ou *Groenſpik.* Tom. 4. pag. 550.

155. Pie. *Pica varia caudata, ſeu ſympliciter pica. Ray. Synopſ. Pica ruſticorum vulgaris. Klein. Corvus caudâ cuneiformi. Linn.* En grec, *Kitta :* en Italien, *Gazzera :* en Anglois, *the Magpye* ou *Pianet :* en Allemand, *Aglaſter, Aleſter :* en Suédois, *Skata.* Tom. 4. pag. 553.

156. Pigeon. *Columba domeſtica.* En Picardie, *Coulon ;* jadis, *Colomb* ou *Coulomb :* quelques-uns nomment

nomment la femelle *Pigeone*, & le petit, *Pigeonneau :* en Italien, *Piccione* & *Piccioncino :* en Anglois, *the Common Pigeon.* Tom. 4. p. 588.

158. Pinne marine. *Pinna marina.* Selon quelques Auteurs, *Aigrette*, *Nacre* & *Plume.* Tom. 4. pag. 614.

159. Pinſon. *Fringilla. Ray. Synopſ. Fringilla artubus nigris, remigibus utrinque albis, tribus primis immaculatis, rectricibus duobus obliquè albis. Linn.* En Italien, *Fringuello ;* en Anglois, *the Chaffinch ;* en Suédois, *Fincke*, *Bofinck ;* en Provence, *Quinçon*, *Quinſon ;* en Guyenne, *Pinçard ;* en Picardie, *Pinchard ;* en Normandie, *Pinchon* ou *Glaumet ;* ailleurs, *Grinſon*, *Frinſon ;* à Orléans, *un Huit*, *un Pichot*, *un Guignot*, & communément *un Riche-priver.* Quelques-uns appellent la femelle *Pinçonne.* Tom. 4. pag. 615.

156. Le Pivoine, Bouvreuil. *Rubicilla ſeu pyrrhula Aldrov. Ray. Synopſ. Loxia artubus nigris ; tectricibus caudæ remigumque poſteriorum albis. Linn.* En Italien, *Cinfoloto*, *Monachino ;* en Provençal, *Pive ;* en Berry, *Pivane ;* en Lorraine, *Pion*, *Pione ;* en Picardie, *Chopert*, *groſſe Tête noire ;* en Saintonge, *Pinçon d'Auvergne ;* en Sologne, *Bœuf* ou *Pinçon maillé ;* en Anjou, *vrai Bouvreuil ;* en baſſe-Normandie, *Bouvreux*, *Bourgeonnier ;* ailleurs, *Siffleur*, *Flûteur*, *Groulard*, *Bouvier*, *Pinçon rouge*, *Prêtre*, *Perroquet de France*, *Ecoſſonneux*, *Ebourgeonneur* ou *Ebourgeonneux ;* ſelon la nouvelle Maiſon ruſtique, *Bouvreur*, *Ebourgeonneux ;* & ſelon François Fortin, dans ſes Ruſes innocentes, *Roſſignol moret ;* à Paris, *Pivoine ;* ſelon quelques-uns, *Civiere.* Tom. 4. pag. 630.

160. Plongeon. *Colymbus major criſtatus & cornutus. Ray. Synopſ. Colymbus pedibus lobato diviſis, capite nigro. Linn.* En Italien, *Sperga* ou

Lurar selon Belon; en Allemand, *Ein Teucher*; en Anglois, *the Greater Creſted Diver*: en Savoie, *Loere*: à Orléans, *Loquoere*: en Sologne, *Cane cornue*; jadis, *l'Ourie*.

161. Pluvier. *Pluvialis viridis. Ray. Synopſ. Gavia viridis. Klein.* En Italien, *Piviere*, *Piviero verde*; en Allemand, *Gruener*, *Gybitz*, *Pardel*, *Pulvier* ou *Pulros*; en Anglois, *the Green Plover*; en Suédois, *Aokerhoena*; en Lapon, *Hutti*; en Guyenne, *Plubay*; en Poitou, *Pivier*; en Picardie, *Plouvier*. Tom. 5. pag. 30.

162. Plie. *Pleuronectes oculis à ſiniſtrá, lineá laterali utrinque aculeatá. Art.* Tom. 5. pag. 46.

163. Pou. *Pediculus humanus.* En Hébreu, *Kinnim* ou *Kinane*; en Samaritain, *Calam*; en Chaldéen, *Klam*; en Syriaque, *Kalma*; en Italien, *Podoechio*; en Allemand, *Lavos*; en Eſpagnol, *Piojo*; en Anglois, *Louſe*. Tom. 5. pag. 72.

164. Poule. *Gallina domeſtica.* En Hébreu, en Chaldéen & en Syriaque, *Tharnegotha*; en Italien & en Eſpagnol, *Gallina*; en Allemand, *Hena*; en Anglois, *Henne*. Tom. 5 pag. 92.

165. Poule d'eau. *Gallinula cloropus major.* En Anglois, *the common Water-hen* ou *More-heu*; en Provence, *Poule d'aigue*, *Poulette d'eau*; *grand Râle*, ſelon Belon; *Cotée* ou *Gelinette d'eau*, ſelon Cotgrave. Tom. 4. pag. 116.

166. Poulet, Pouſſin. On donne ce nom au petit de la poule. Tom. 5. pag. 117.

167. Puce. En Hébreu, *Pathos*; en Chaldéen & en Syriaque, *Parthana*; en Arabe, *Borgutſi*; en Italien, *Palice*; en Eſpagnol, *Pulga*; en latin, *Pulex*; en Allemand, *Floch*; en Anglois, *Flea*; en Suédois, *Loppa*. Tome 5. pag. 132.

168. Puceron. *Aphis. Linn.* & ſelon quelques Naturaliſtes, *Culex*. Tom. 5. pag. 137.

169. Punaiſe. *Cimex*. Tom. 5. pag. 142.

170. Putois. *Mustela nigricans ore albo, collari flavescente. Linn.* En latin, *Putorius;* selon Aldrovande, *Fretta* ou *Puzzolo*; en Savoie, *Paillet;* en Allemand, *Iltis, Ulk, Buntsing;* en Illyrie & en Bohême, *Tchorz;* en Pologne, *Vydra;* dans la Province de Skone en Suede, *Iller;* en Anglois, *Polecat, Fitchet;* en Picard, *Catharet.* Tome 5. page 153.

R

171. Raie. En grec, *Batos*; en latin, *Rubus;* en François, *Ronce.* Tom. 5. pag. 211.

172. Rale. *Rallus aquaticus Aldrovandi, ortygometra Bellonii.* En Allemand, *Schwartzor;* en Anglois, *the Water Rail, à Bilcock, Brook-ouzell;* en François, *Rale noir ou commun;* selon Belon, *Rale aquatique, Roi & Mere des Abeilles.* Tom. 5. pag. 216.

173. Rat. *Mus caudâ subnudâ, corpore fusco cinerascente. Linn.* En grec, *Mus;* en Espagnol, *Rapon;* en Portugais, *Rato da Casa;* en Italien, *Rato di Casa;* en Allemand, *Ratz;* en Polonois, *Seturez;* en Anglois, *Rat & Ratte.* Tom. 2. pag. 216.

174. Renard. *Canis caudâ rectâ extremitate albâ.* En Hébreu, *Sehual;* en Chaldéen, *Thaal;* en Arabe, *Thalab;* en Espagnol, *Rapoſa;* en Italien, *Volpe;* en Allemand, *Fuchſſ;* en Illyrien, *Liſska;* en Polonois, *Lis & Liſzka;* en Suédois, *Raëf;* en Flamand, *Vob;* en Anglois, *Fox;* en latin, *Vulpes.* Tom. 5. pag. 267.

175. Roitelet. *Paſſer troglodytes. Aldrov. Motacilla griſea, alis nigro cinereoque maculatis. Linn.* En Anglois, *the Common Wren;* en François, *Roitelet commun;* en Provence, *Roi de Bedelet;* en Poitou, *Quionquion;* en Saintonge, *Roi bouty;*

à Nantes, *Baruchon* ou *Bertaud ;* en Guyenne, *Arrepit ;* en Normandie, *Rebetrer*, ou plutôt *Rebetrin ;* en Sologne ; *Roibery*, *Robery*, *Roable ;* en Anjou, *Berichon*, *Roi-Bertaud ;* selon Cotgrave, *Roi-Bertrand*, *Berichot* ou *Berchot*, *Beurichon ;* ailleurs *Bourichon* ou *Burichon ; Bœuf de Dieu*, *Oiseau bénit*, *Berachet* ou *Berachon*, *Passereau troglodyte ;* à Orléans, *Ratillon*, *Ratereau*, *Roitillon ;* en Bourgogne, *Roi de froideur* ou *Fourre-buisson ;* ailleurs, *petit Roi ;* en Savoie, *petit Roi Patan ;* en Périgord, *Rebonet*. La femelle se nomme suivant quelques-uns *Roitelette*. Tom. 5. p. 314.

176. Rosse. En latin, *Rutilus*, *Rubellio* ; en Italien, *Piata ;* en Anglois, *Roche* : en Suédois, *Moert :* en Danois, *Rudsc-rallig ;* en Allemand, *Rotaüg*, *Rotoge*, *Rotele*. Tom. 5. pag. 315.

177. Rossignol. *Lascinia seu philomela*. *Ray. Syn. Motacilla russo cinerea, genuum annulis cinereis. Linn.* En Anglois, *the Nightingale* ; en Italien, *Rousignuolo* ; selon Cotgrave, *Roussignol*, *Rossignol* ; en Provence, *Roussignot*, *Roussigneau* ; la femelle, *Rossignole* ou *Rossignolette* ; le petit *Rossignolet*. Tom. 5. p. 315.

178. Rotele. *Cyprinus orfus dictus*. *Art.* En Anglois, *Rud*, *Roud*, *Finscale :* en Allemand, *Orff*, *Urff*, *Oerve*, *Nerfling*, *Wyrfling*, *Elf*. Tom. 5. pag. 330.

179. Rouget. *Trigle rostro longo diacantho, naribus tubulosis*. *Art.* Tome 5. pag. 331.

S

180. Sanglier. *Sus dorso anticè setoso, caudâ piloſâ. Linn.* en Hébreu, *Chazir ;* en Chaldéen, *Chazira ;* en Syriaque, *Chaziro ;* en latin, *Aper ;* en Anglois, *Wild-Suine*, *Wild-Boar ;* en Alle-

mand, *Wild-Schweein;* en Suédois, *Will-Swin*, en Eſpagnol, *Puerco Sylveſtre, Puerco montes, Javali;* en Italien, *Porco Sylvatico, Cinghiale, Conghiare;* en Illyrien, *Weprz.* La femelle ſe nomme en François *Laye*, & ſon petit, *Marcaſſin.* Tom. 5. pag. 333.

181. Sangſue. En latin, *Hirudo;* en Hébreu, *Aloukah. Hirudo depreſſa juſca, margine laterali flavo. Linn.* Tom. 5. pag. 346.

182. Sarcelle. *Querquedula ſecunda Aldrov. Anas maculâ alarum viridi, lineâ albâ ſuprà infraque oculos. Linn.* En latin & en grec, *Boſcas; Phoſcas, querquedula*, ſelon Bellon; en Italien, *Sarcella, Saracella;* en Anglois, *the Common Teal, the French Teal;* en Suédois, *Aerta;* en François, *Sarcelle, Cercelle, Cercerelle, Alebrande, Garſote, Hallebran, Halebran;* en Champagne & en Orléanois, *Arcanette;* jadis, *Anette* pour *Canette.* Tom. 5. pag. 355.

183. Sardine. *Clupea apice maxillæ ſuperioris bifido, maculis nigris utrinque. Arted.* Tom. 2. pag. 355.

184. Saumon, Saulmon. *Salmo roſtro ultrà inferiorem maxillam ſuper præminente. Art.* En Allemand, *Salm;* en Italien, *Salmone;* en Eſpagnol & en Anglois, *Salmon;* en Flamand, *Taelim;* en Suédois, *Lax, Blanklax*, ſelon Caſſiodore, *Ancherago.* Tom. 1. pag. 355.

185. Sauterelle. En Hébreu, *Arbé, Galak;* en Arabe, *Giazana;* en Italien, *Cavalletta, Saltarella;* en Eſpagnol, *Langoſta;* en Allemand, *Houchert;* en Anglois, *Locuſt;* dans certaines provinces de la France, la grande Sauterelle verde ſe nomme *un Jeudy*, & dans d'autres un *Aoûtron*, une *Aoûtrolle.* Tom. 5. pag. 561.

186. Scorpion. En Hébreu, *Akrab;* en Chaldéen, & en Syriaque; *Akraba;* en Italien, *Scorpione;*

en Espagnol, *Escorpion ;* en Flamand, *Schorpioen ;* en Allemand & en Anglois, *Scorpion ;* en latin, *Scorpio*, *Scorpius*. Tom. 5. pag. 371.

189. Serin. *Passer canarienſis. Ray. Synopſ. Fringilla roſtro corporeque albicante, rectricibus remigibuſque vireſcentibus. Linn.* En Italien, *Canario* ou *Passera di Canaria ;* en Anglois, *the Canari Bird ;* en Suédois, *Canarie-fogel ;* en François, *Serin de Canaries*, *Oiſeau de Canaries*, *Canari*, *Canarin d'Espagne*, *Passe de Canaries*, *Scenicle* ou *Senicle*, *Cerisin*, *Cinit*, *Cadrin*, *Cerin*. Tom. 5. pag. 38.

188. Sole. *Pleuronectes oblongus, maxillâ ſuperiore longiore, ſquamis utrinque aſperis. Linn.* En latin, *Solea*, *Bugloſſus ;* en Suédois, *Tunga ;* en Danois, *Tungpleder ;* en Anglois, *Sole*, *Soul ;* en Espagnol, *Linguedo ;* à Rome, *Lingueda*, & à Venise, *Sfoia*. Tom. 5 pag. 417.

189. Souris. *Mus caudâ nudiuſculâ, corpore cinereo fuſco, abdomine ſubalbeſcente. Linn.* En Hébreu, *Acher ;* en Chaldéen, *Acheva ;* en Arabe, *Phir* ou *Phar ;* chez les Sarrasins, *Farra*, en Espagnol, *Rat ;* en Italien, *Topo*, *Sorice*, *Sorgio di Casa ;* en Allemand, *Muſz ;* en Polonois, *Myſſ ;* en Suédois, *Mus ;* en Anglois, *Mows* & *Mouſe ;* au Brésil, *Garucvoca*. Tom. 5. pag. 417.

T

190. Taon. En latin *Tabanus ;* en Hébreu, *Lattus ;* en Italien, *Tafano*, *Tavaro* ; en Allemand, *Brem*, en Espagnol, *Moscarda*. Tom. 5. p. 425.

191. Tarier. Voyez *Aldrovand. Lothar.* Tome 5. pag. 422.

192. Tarin, Terin, Tirin. *Citrinella*, *thraupis*, *verzellino Romæ*, *citril Viennæ*, *Ray. Synopſ. Linotte verte*, selon Frich. Tom. 5. pag. 426.

193. Taupe. *Talpa caudata. Linn.* En Hébreu, *Thinſchemeth ;* en Chaldéen & en Syriaque, *Cholda ;* en Hébreu, *Haphor-eberoth ;* en Eſpagnol, *Topo ;* en Italien, *Talpa ;* en Boulonnois, *Tepinaro ;* en Suiſſe, *Schaer ; Schaer-mus ;* en Allemand, *Mulwerf* & *Maul-wruf ;* en Illyrien, *Kpticze ;* en Polonois, *Kret ;* en Suédois, *Mullved ;* en Smolandois, *Surck ;* en Flamand & en Hollandois, *Moll, Moll-muſſ ;* en Anglois, *Mole, Maldwrap, Vant.* Tom. 5. pag. 428.

194. Taupegrillon, Courtille, Courtillere, Grillon-Taupe. Tom. 5. pag. 442.

195. Taureau. *Bos cornibus teretibus flexis. Linn.* en Hébreu, *Sehor*, & quand il eſt coupé, *Aloph ;* en Chaldéen, *Thor, Taura ;* en Arabe, *Taur ;* en Eſpagnol, *Toro Bugrezio ;* en Italien, *Toro ;* en Illyrien, *Wul*, en Polonois, *Wol ;* en Allemand, *Strer ;* en Suédois, *Ko ;* en Anglois, *Buelda.* Tom. 5. pag. 448.

196. Teigne. En latin, *Tinea ;* en Hébreu, *As* ou *Sas ;* en Ckaldéen, *Aſſa* ou *Saſa ;* en Syriaque, *Saſa ;* en Arabe, *Althſa ;* en Italien, *Tigna ;* en Allemand, *Schab ; la Tina.* Tom. 5. p. 449.

197. Thon. *Scomber pinnulis octo, vel novem, in extremo dorſo, ex ſulco ad pinnas ventrales. Art.* En Hébreu, *Chibouta ;* en Italien, *Tonno ;* en Allemand, *Tonerfiſch ;* en Anglois, *Tunienfiſeh.* Tom. 5. pag. 457.

198. Tigre, eſpece d'inſecte. Tom. 5. pag. 459.

199. Tique. En latin, *Ricinus.* Tom. 5. pag. 459.

200. Tortue. En latin, *Teſtudo, Domiporta, Tardigrada ;* en Italien, *Teſtudine, Tartaruca, Tartaruga ;* en Eſpagnol, *Tartuga ;* en Allemand, *Erd-Schild-Kroete ;* en Flamand, *Schilpad ;* en Anglois, *Common Land Tortoiſe.* Tom. 5. pag. 460.

200. Tourterelle. *Turtur, Græcis Truyon,*

lumba turtur. Klein. En Italien, *Tortola, Tortora ;* en Anglois, *the Turtle-Dove, Tourte, Tourte, Tourtourelle, Tortorelle, Torterelle, Turterelle, Turturelle, Turtrelle ;* le petit, *Tourtereau.* Tom. 5. pag. 464.

202. Traquet. *Œnanthe noſtra tertia, muſcicapa tertia. Aldrov. Rubetra Bellonii, Ray. Synopſ. Motacilla nigricans, ſuperciliis albis maculâ alarum albâ, gula flaveſcente. Linn.* En François, *Groulard, Croulard, Tarier, Thyon ;* en Lorraine, *Semel, Semeltro ;* en Provence, *une Bouſcarle ;* en Baſſe-Normandie, *un Criquet ;* ailleurs, *une Roncette ;* en Orléanois, *Vitrac ordinaire.* Tom. 5. pag. 470.

203. Truite. *Salmo maxillâ inferiore paulo longiore, maculis rubris. Art.* En latin, *Trutta ;* en Italien, *Trotta ;* en Allemand, *Forel, Fohren* & *Forennen ;* en Anglois, *Trout ;* en Suédois, *Forell, Stenbitt, Bœckro* & *Roſisk.* Tom. 5. p. 474.

204. Turbot. *Pleuronectes oculis à ſiniſtris, corpore glabro. Art.* En Anglois, *the Peard ;* dans la Province de Cornouailles, *Lug Aleaf ;* à Veniſe, *Scatto* ou *Sragia.* Tom. 5. pag. 482.

V

205. Vache. *Bos cornibus retortis, flexis. Linn.* Voyez art. *Taureau.* Tom. 5. pag. 483.

206. Vanneau. *Capella ſive vanellus, Ray. Synopſ. Tringa criſta dependente, pectore nigro. Linn.* En Italien, *Pavoncello ;* en Allemand, *Kywtt ;* en Anglois, *the Lapwing* ou *Tewit ;* en Suédois, *Wipa* ou *Kowippa ;* en François, *Vannereau, Vanneau,* ou *Vannet* ſelon Cotgrave, autrement, *Dix-huit* ou *Papechieu ;* en Picardie, dans le Boulonnois, *Overgne ;* en Sologne, *une Vannelle ;* jadis, *Paon celeſte* ou *petit Paon ſau-*

vage ; selon quelques-uns, *Jacobin.* Tome 5. pag. 607.

207. Veau. C'eſt le petit de la Vache. Il ſe nomme en Hébreu *Hegel* ; ſa femelle, *Hegla ;* le mâle en Chaldéen, *Hagla ;* en Syriaque, *Hagal* ou *Hagale ;* en Allemand, *Kalb ;* en Flamand, *Kalf ;* en Eſpagnol, *Beccero* ou *Terrero ;* en Italien, *Vitello* : lorſque le Veau a plus d'un an paſſé, on le nomme en Hébreu, *Par*, & la femelle, *Para*, & en latin, *Juvencus* & *Juvenca.* Tom. 5, pag. 609.

208. Verdier. *Emberiza flava Geſneri, hortulanus Bellonii, luteæ alterum genus Aldrovandi, chloris, ſeu lutea Ariſtotelis Turneri ; Ray. Synopſ. Fringilla rectricibus nigricantibus, extimis duabus latere interiore alba acuminata macula. Linn.* En Italien, *Verdone ;* en Allemand, *Geel Embritz* ou *Æmmerling ;* en Anglois, *the Yollow Hammer ;* en Suédois, *Groening* ou *Golſpinck ;* en Provence, *Verdelet ;* en Poitou, *Verdoye ;* en Périgord, *le Verdauge ;* en Guyenne, *Bardeaut ;* en Languedoc, *Verdole ;* en Baſſe Normandie, *Verdrie ;* en Sologne, *Verdat*, *Verdin*, & par corruption, *Verdrin* ou *Vredin ;* en Savoie, *Verdeyre ;* en Picardie, *Verdiere ;* ailleurs, *Verdrier, Serrant, Verdon, Vermontant, Verdier Buiſſonnier :* la femelle, *Verdiere.* Tom. 6. pag. LXIII.

209. Ver. *Lombric ; Achée* en François ; en latin, *Verneis.* Tom. 6. pag. LXVI.

210. Vers à ſoie. En latin, *Bombyx*, *Ser*, *Seres ;* en Languedoc, *des Magniaux ;* en Provence & dans le Comté d'Avignon, *des Magnaus ;* en Italien, *Mignano, Mignotte.* Tom. 6. pag. LXXIV.

211. Veſpertilion, Chauve-Souris, ou Souris-Chauve. *Veſpertilio caudatus, naſo oreque ſymplici. Linn.* En Hébreu, *Ataleph ;* en Chaldéen,

Ataleph ; en Syriaque, *Parachadora ;* en latin, *Veſpertitio ;* en Italien, *Veſpertilione ;* en Allemand, *Statdermaus ;* en Eſpagnol, *Morcigalo ;* en Anglois, *Seremouſe*, *Thebat ;* en Suédois, *Laderlopp.* Tom. 6. pag. CXVIII.

212. Vipere. En Hébreu, *Ephhe ;* en Chaldéen & en Syriaque, *Aphha ;* en latin & en Italien, *Vipera ;* en Eſpagnol, *Vivora ;* en Allemand, *Natter-oter* ou *Brandt* & *Schlange ;* en Flamand ; *Adder*, *Slange ;* en Anglois, *Viper* ou *Adder*, en Suédois, *Huggorm ;* les petits en François, *Vipereaux*, *Viperillons.* Tom. 6. pag. 165.

TABLE

Des maladies des Chevaux, des Vaches, des Brebis, des Chevres & des Porcs.

ANIMAUX DOMESTIQUES EN GÉNERAL.

A

ABCÈS, tom. 3. pag. 375.
Accouchemens difficiles, tom. 4. pag. 37.
Anchiloſe, tom. 3. pag. 297.
Anevriſme, tom. 3. pag. 152.
Aphthe, tom. 3. pag. 482.
Aſcite, Hydropiſie du bas-ventre, tom. 3. p. 364.
Aſſoupiſſement, Apoplexie, tom. 4. pag. 27.
Avortement, tom. 4. p. 58.

B

Bleſſure de la langue, tom. 3. pag. 480.
Bleſſure du Tendon, tom. 3. pag. 469.
Bouquet, noir Muſeau, tom. 3. pag. 451.
Bouffiſſure, tom. 3. pag. 355.
Bourbillon, tom. 3. pag. 447.
Brûlure, tom. 3. pag. 461.
Bubon peſtilentiel, tom. 3. pag. 442.
Bubon ſimple, tom. 3. pag. 442.

C

Carie, tom. 3. pag. 486.
Chancre, tom. 3. pag. 485.
Charbons, Anthrax, tom. 3. pag. 430.

Charbon pestilentiel, tom. 3. pag. 431.
Chûte des ongles, tom. 3. pag. 473.
Chûte des paupieres, tom. 3. pag. 400.
Chûte du fondement, tom. 3. pag. 407.
Chûte des poils, tom. 3. pag. 466.
Chûte du voile du palais, tom. 3. pag. 403.
Clou de rue, tom. 3. pag. 470.
Col gras, tom. 3. pag. 450.
Constipation, tom. 4. pag. 36.
Contusion, tom. 3. pag. 466.
Convulsions, tom. 4. pag. 6.
Corps étrangers dans le gosier, tom. 4. p. 36.
Corpulence ou Obésité, tom. 3. pag. 453.
Courbature, tom. 3. pag. 499.
Crampe, tom. 4. pag. 3.

D

Dartres, tom. 3. pag. 451.
Dégoût, tom. 4. pag. 19.
Déplacement du vagin & de la matrice. t. 3. p. 402.
Déplacement paralytique de l'œil; tom. 3. p. 400.
Diabete, tom. 4. pag. 47.
Diarrhée, tom. 4. pag. 49.
Dragons ou taches, tom. 3. p. 387.
Dyssenterie, tom. 4. p. 59.

E

Ebrouissement, tom. 4. pag. 14.
Elévation de la paupiere supérieure, t. 3. p. 401.
Emphyseme; tom. 3. pag. 354.
Enflure des bourses & du fourreau, t. 3. p. 359.
Enflure des jambes, tom. 3. pag. 360.
Enflure du col, tom. 3. pag. 456.
Entorse, Mémarchure, tom. 3. pag. 416.
Epaule seche, Animal froid & pris dans les épaules, tom. 3. pag. 384.

Epilepsie, tom. 4. pag. 9.
Epreinte ou Tenesme, tom. 4. pag. 52.
Eraillement, tom. 3. p. 401.
Erésipele, tom. 3. pag. 443.
Etranguillon, tom. 3. pag. 438.
Exostose, tom. 3. pag. 395-396.
Extension des muscles & des ligamens, t. 3. p. 438.

F

Faim bovine, faim canine, tom. 4. pag. 13.
Fiévre continue, tom. 3. pag. 487.
Fiévre inflammatoire, tom. 3. pagi 491.
Fiévre lente, tom. 3. pag. 492.
Fiévre maligne, tom. 3. pag. 487.
Fiévre putride simple, tom. 3. pag. 489.
Fistule à l'épaule, tom. 3. pag. 482.
Fistule borgne, tom. 3. pag. 483.
Fistule lacrymale, tom. 3. pag. 487.
Fourbure, tom. 3. p. 511.
Fracture composée, tom. 3. p. 474.
Fracture des os du crâne, tom. 3. p. 474.
Fracture simple, tom. 3. pag. 474.
Fureur utérine, tom. 3. pag. 5.
Furoncle, tome 3. page 447.

G

Galle, tom. 3. pag. 449.
Gonflement des articulations, tom. 3. pag. 370.
Gonflemens œdémateux des paupieres, t. 3. p. 359.
Gonorrhée, tom. 4. pag. 48.
Grosseur dans l'oreille, tom. 3. pag. 391.
Gourme, tom. 4. pag. 63.
Goutte, tom. 4. pag. 2.
Gras fondu, tom. 4. pag. 53.

H

Hémorrhagie, tom. 3. pag. 478.

Hémorrhagie nasale, tom. 4. pag. 54.
Hémophtysie, tom. 4. pag. 56.
Hernies, tom. 3. p. 410.
Hydrocele, tom. 3. pag. 361.
Hydropisie de l'œil, tom. 3. pag. 399.
Hydropisie du scrotum, tom. 3. pag. 361.

J

Jambe huchée sur son derriere, tom. 3. pag. 398.
Jauniſſe, tom. 3. p. 418.

I

Impuiſſance, tom. 4. pag. 20.
Inflammation de la matrice, tom. 3. pag. 508.
Inflammation de la veſſie, tom. 3. pag. 507.
Inflammation de l'oreille, tom. 3. pag. 455.
Inflammation des eſtomachs, tom. 3. pag. 503.
Inflammation des inteſtins, tom. 3. pag. 505.
Inflammation des mamelles, tom. 3. pag. 459.
Inflammation des paupieres, tom. 3. pag. 453.
Inflammation des pieds, tom. 3. pag. 460.
Inflammation des teſticules, tom. 3. p. 459.
Inflammation du conduit & sac lacrymaux, tom. 3. pag. 453.
Inflammation du foie, tom. 3. pag. 506.
Inflammation du scrotum & des bourses, tom. 3. pag. 456.
Inflammation du voile du palais, tom. 3. p. 440.
Iſchurie paralytique, tom. 3. pag. 369.
Iſchurie ſpaſmodique, tom. 3. pag. 368.

L

Larmoyement, tom. 4. pag. 47.
Loupe, tom. 3. pag. 375.
Lunatique, tom. 3. pag. 454.
Luxation, tom. 3. pag. 414.

M

Maigreur, tome 3. pag. 357.
Maladies inflammatoires aiguës, tom. 3. p. 429.
Malandre, tom. 3. pag. 457.
Mal de Cerf, tom. 3. pag. 509.
Mal de feu, tom. 3. pag. 495.
Mal de mer, tom. 4. pag. 13.
Mal de tête, tom. 3. pag. 498.
Mal de tête de contagion, tom. 3. pag. 496.
Mal sec, desséchement de mamelles, t. 3. p. 388.
Matiere soufflée en poil, tom. 3. pag. 380.
Morsondure, tom. 3. pag. 501.
Morsure de Viperes, tom. 3. pag. 465.
Morsure ou piquure d'insectes, tom. 3. pag. 463.
Morve, tom. 4. pag. 63.
Mue, tom. 4. pag. 416.
Mule traversine, tom. 3. p. 451.

O

Onglée, tom. 3. pag. 389.
Ophtalmie, tom. 3. pag. 454.
Orgelet, tom. 3. pag. 452.

P

Palpitation, tom. 4. pag. 10.
Paralysie, tom. 4. pag. 22.
Paraphymosis, tom. 3. pag. 457.
Peignes, tom. 3. pag. 451.
Peripneumonie, tom. 3. pag. 499.
Perte de l'odorat, tom. 4. pag. 18.
Phymosis, tom. 3. pag. 457.
Phlegmons glanduleux, tom. 3, pag. 435.
Piquures, tom. 4. pag. 630.
Piquures de nerfs, tom. 3. pag. 469.
Pissement de pus, tom. 4. pag. 67.
Pissement de sang, tom. 4. pag. 56.

Plaies, tom. 3. pag. 475.
Plaies d'armes à feu, tom. 3. pag. 478.
Plaies d'inſtrumens aigus, tom. 3. pag. 479.
Pointillement, tom. 3. pag. 463.
Pterygion, tom. 3. pag. 390.
Pulmonie, tom. 4. pag. 67.

Q

Queue de Rat ou arrête, tom. 3. pag. 451.

R

Rage, tom. 3. pag. 479.
Relâchement de la membrane clignotante, t. 3. pag. 402.
Rélâchement des oreilles, tom. 3. pag. 406.
Relâchement du fourreau, tome 3. page 406.
Relaxation des paupieres, tome 3. page 400.
Renverſement de la veſſie, tome 3. page 409.
Rétention d'un corps étranger dans le col de la matrice & dans le vagin, tome 4. page 46.
Rétention d'urine, tome 3. page 367.
Rétréciſſement du pied avec ſéchereſſe, t. 3. p. 387.
Rhumatiſme, tome 3. page 514.
Rot, tome 4. page 12.
Rupture du tendon & du ligament, t. 3. p. 471.

S

Salivation, tome 4. page 31.
Sarcocele, tome 3. page 394.
Satyriaſe, Priapiſme, tome 4. page 4.
Solandre, tome 3. page 451.
Soif par diminution de ſalive, tome 4. page 34.
Sphacele, tome 3. page 423.
Surdents, tome 3. page 395.
Surdité, tome 4. page 17.
Syncope, tome 4. page 27.

T

Taupe, tome 3. page 376.
Tétanos, tome 3. page 509.
Tic, tome 3. page 11.
Tournoiement, tome 3. pag. 497.
Toux séche, tome 3. page 502.
Transpiration suspendue, tome 4. page 33.
Tuméfaction de la langue, tome 3. page 404.
Tuméfaction des mamelles, tome 3. page 370.
Tympanite, tome 3. page 366.

V

Varice, tome 3. page 364.
Venin dormant, tome 3. page 356.
Vieux roux, tome 3. page 450.

U

Ulcere, tome 3. page 480.
Ulcere de l'oreille, tome 3. page 487.
Ulcere des jambes, tome 3. pag. 484.
Ulcere du scrotum, tome 3. pag. 483.

BÉTAIL, BESTIAUX.

Avortement, tome 1. page 130.
Catharre, tome 1. page 296.
Contusion, tome 2. page 2.
Flux de sang, tome 2. page 298.
Louvet, tome 3. page 321.
Maladies contagieuses, tome 1. page 619.
Maladies épizootiques, tome 2. page 167, tome 3. page 87, tome 4. page 108.
Petite vérole, tome 2. page 296.
Pléthore, tome 3. page 349.

Bœuf, Taureau, Vache et Veau.

A

Abscès, tome 1. page 183, tome 5. page 264.
Abscès dans la tête, tome 5. page 247.
Airs de terre, tome 5, page 270.
Allures, tome 1. page 203.
Avant-cœur, tome 1. page 181.

B

Barbes ou Barbillons, tome 1. page 181, tome 3. page 392, tome 5. page 251.
Battement de flancs, tome 1. page 190.
Boitement, tome 1. page 187.
Bouché dans le corps ou la mulette, t. 5. p. 262.
Bouchure du devant, tome 5. page 254.

C

Chûte de la luette, tome 1. pag. 205.
Cloux de rue, épines, &c. dans les pieds, tome 5. page 275.
Colique, tome 1. page 182, tome 5, page 262.
Constipation, tome 1. page 183, tome 5. p. 619.
Contusion, tome 1. page 183.
Corne cassée, tome 5. page 248.
Coups & meurtrissures aux yeux, t. 5. p. 249.
Crevasses aux trayons, tome 5. page 271.

D

Dartres, tome 5. page 255.
Débilité, tome 1. page 185.
Découlement du nez, tome 1. page 200.
Dégoût, tome 1. page 185.
Denture, morsure de Loup ou de Chien, tome 5. page 268.

Dépôts aux pieds, tome 1. page 187.
Douleur de tête, tome 1. page 207.

E

Eau rousse entre cuir & chair, tome 5. page 259.
Ecoulement par les naseaux, tome 5. page 248.
Endurcissement ou rétrécissement des pieds, t. 1. page 198.
Enflure, tome 1. pages 183-184.
Enflure des pieds, tome 1. page 198.
Enflure du palais, tome 1. page 198.
Enflure du ventre, tome 1. page 188.
Entorse, tome 1. page 188.
Epaule déboitée, tome 5. page 272.
Eraigne, tome 5. page 256.
Etranguillon, tome 1. page 188.

F

Fièvre, tome 1. page 188, tome 5. page 265.
Fil, tome 5. page 271.
Flux, tome 1. page 191, tome 5. page 618.
Flux bilieux, tome 5. page 258.
Flux de sang, tome 1. page 192.
Flux noir, tome 5. page 260.
Flux ordinaire, tome 5. page 268.
Fourbure, tome 5. page 269.
Fourchet, tome 5. page 274.

G

Galle, tome 1. page 193, tome 5. page 255, 618.
Galle aux trayons, tome 5. page 271.
Goître, tome 5. page 252.

H

Halutement, tome 1. page 196.
Hémorrhagie du nez, tome 5. page 247.
Hydropisie, tome 1. page 160.

I

Jambes enflées, tome 5. page 273.
Jauniſſe, tome 1. page 196, tome 5. pag 282.
Indigeſtion, tome 5, pag. 261.

L

Lait épanché, tome 5. page 270.
Langueur, tome 1. page 197.

M

Maigreur, tome 1, page 194.
Maladies contagieuſes, tome 4. page 132.
Maladies épizootiques, tome 5. page 523.
Maladies pédiculaires, tome 5. page 256.
Maladies peſtilentielles, tome 1. page 208.
Mal à la fente des pieds, tome 1. page 186.
Mal de Cerf, tome 5. page 237.
Mal de cuiſſe, tome 5. page 277.
Mal de cœur, tome 1. page 181.
Mal de fanon, tome 1. page 197.
Mort ſubite, tome 5. page 282.
Muſle enflé, tome 5. page 151.

O

Obſtruction, tome 1. page 199.
Ongle, tome 5. page 248.
Ophtalmie, tome 1. page 208.

P

Peſte, tome 1. page 206.
Pierre, tome 5. page 256.
Piſſement de ſang, tome 1. page 199. t. 5. p. 263.
Plaies, tome 5. page 251, 266.
Poux, tome 1. page 207.
Pulmonie, tome 1. page 195.

R

Rogne, tome 1. page 193.

S

Saleté de la peau, tome 1. page 204.

T

Taupe, tome 5. page 249.
Toux, tome 1, page 208.
Tumeurs, apoſthumes, tome 5, page 265.

V

Vaches robinieres ou taurinieres, tome 5, p. 271.
Veau qui ne peut tetter, tome 5. page 618.
Veau qui ſe ſuce, tome 5. page 618.
Velage, tome 5, page 278.
Venin dormant, tome 5. page 256.
Venin hâté, tome 5, page 255.
Verrues, tome 5. page 272.
Vers du Bouvier, tome 3. page 464, t. 5. p. 255.
Vers, tome 1. page 201.
Ulcere chancreux à la racine de la langue, tome 5. page 251.
Ulcere à la fente du pied, tome 1. page 186.

BOUC, CHÈVRE.

Enflure de matrice, tome 1. page 491.
Fiévre contagieuſe & épidémique, t. 1. p. 490.

BREBIS, MOUTON, AGNEAU, BÉLIER.

Anthrax, tome 1. page 261, tome 4. page 403.
Araignée, raine, vilaine, tome 4. page 400.
Avertain, tome 1. page 129.
Averto, tome 1. page 129.

B

Bleſſures, tome 1. page 274.
Bouclure, tome 5. page 282.
Bouquet, tome 1. page 255.
Brûlure, tome 1. page 272.

B

Caſtration, tome 5. page 288.
Chaudepiſſe, tome 1. page 272.
Chaleur, tome 5. page 285.
Chancre, tome 4. page 408.
Charbon, tome 1. page 261, tome 4. page 405.
Clavelée, tome 1. page 250.
Conſtipation, tome 1. page 270, tome 4. p. 396.
Courbature, tome 4. page 394.
Courte haleine, tac, tome 4. page 412.

D

Dentures des Chiens, tome 5. page 287.
Diarrhée, tome 1. pag. 51, 268, tome 4. p. 396.
Dyſſenterie, tome 4. page 269, 397.

E

Eau croupiſſante dans le corps, tome 5. page 285.
Echarpillure, mal St. Corneil, tome 4. page 403.
Echaudure, tome 4. page 412.
Enflure des vents, tome 4. page 399.
Eréſipele, tome 4. page 402.
Etourdiſſement, tome 1. p. 129.

F

Feu céleſte, tome 4. page 402.
Feu de St. Antoine, tome 3. p. 434, t. 4. p. 403.
Feu ſacré, tome 3. page 443.
Fiévre, tome 1. page 40, tome 4. page 394.

Fracture, tome 1. page 276.
Frisson, tome 4. page 393.

G

Galle, tome 1. page 50, 257-258, tome 4. p. 406, tome 5 page 284.
Gouêtre, tome 4. page 410.
Goîtron, tome 5. page 286.
Gratelle, tome 1. page 50.

H

Halet, tome 4. page 412.
Hydatides, tome 4. page 410.
Hydropisie, tome 4. page 349.

I

Insectes nuisibles, tome 1. page 278.

L

Langueur, tome 1. page 51.
Loupes, tome 5. page 287.

M

Maladies contagieuses, tome 1. page 279.
Maladies épizootiques, tome 4. page 418.
Maladies générales, tome 4. page 389.
Maladies péniculaires, tome 4. page 407.
Mal de feu, tome 1. page 272.
Mal de mer, tome 1. page 277.
Morsures, tome 1. page 274.
Morve, tome 4. page 65.
Mouche du sinus frontal nuisible, tome 3. p. 464.

N

Niflée, tome 4. page 413.
Noir museau, tome 1. page 258.

O

Obſtruction du lait, tome 1. page 273.

P

Piatin, tome 4. page 404.
Piquures, tome 1. page 275.
Piſſement de ſang, tome 1. page 270, t. 4. p. 397.
Plantes nuiſibles, tome 1. page 277.
Pourriture, t. 1. p. 262, 278, t. 4. p. 309, 410.
Poux, tome 1. page 278, tome 5. page 284.

R

Rétention d'urine, tome 4. page 398.
Rougeole, tome 1. page 257, tome 4. page 403.
Rogne, tome 1. page 258.

S

Sang de rate, tome 4. page 398.
Scorbut, tome 4. page 408.

T

Thyme, tome 4. page 410.
Thym de ſagone, tome 4. page 414.
Thym de ſoie, tome 4. page 414.
Thym véreux, tome 4. page 413.
Tournie, tome 4. page 409.
Tournoiement, tome 1. page 129, 273.
Toux, tome 1. page 267.
Tranchées rouges & aiguës, tome 4 page 395.
Trop de ſang, tome 5. page 285.

V

Vérole pouacre, ou mauvais muſeau, t. 5. p. 287.
Vertiges, tome 1. page 129.
Vertigo, tome 1. page 273.
Ulcéres aux parties dégarnies de laine, t. 4. p. 404.

CHAT.

Vomiſſement, tome 1. page 118.

CHEVAL, ETALON, JUMENT, POULAIN.

A

Abſcès à la cuiſſe, tome 6. page CXLVII.
Anaſarque, tome 3. page 350.
Anaſarque farcineuſe, tome 3. page 353.
Ankiloſe, tome 6. page CXXI.
Anneau de l'os, tome 1. page 461.
Anthrax, Muſaraigne, tome 6. page CXXI.
Anti-cœur, tome 1. page 472.
Aphthes, tome 6. page CXXII.
Apopléxie, tome 1. page 428, tome 3. page 104.
Appétit perdu, tome 3. page 70, 72.
Arqué, tome 6. page CXXIV.
Atrophie, tome 6. page CXXV.
Aſſoupiſſement, tome 6. page CXXIV.
Atteinte, tome 6. page CXXVI.
Avalure, tome 1. page 128, tome 6. page CXXVII.
Avant-cœur, tome 3. page 435. t. 6. p. CXXVII.
Avives, tome 1. page 129, t. 3. p. 73, 114, 437.
Avives tuméfiées, tome 6. page CXXIX.
Avortement, tome 6. page CXXIX.

B

Barbillons ou Barbes, tome 1. page 471.
Barres bleſſées, tome 1. page 471.
Bleine, t. 1. p. 173, t. 3. p. 422, t. 6. p. CXXX.
Bleſſure des barres, tome 6. page CXXX.
Bleſſures des pieds, tome 1. page 469.
Boitement, tome 1. page 455.
Bourbillon, tome 6. page CXXXIII.
Bourgeons, tome 6. page CXXXIII.
Boutons & enflures, tome 3. page 59.

Bronchotomie, tome 6. page CXXXIII.
Bubon, tome 6. page CXXXV.

C

Cancer, tome 1. page 470.
Capelet ou paſſe campagne, tome 6. page CXXXV.
Carie, tome 1. page 400, tome 6. page CXXXV.
Caſtration, tome 1. page 474.
Cataracte, tome 6. page CXXXVIII.
Ceriſe, tome 3. page 393.
Cheval frayé aux ars, tome 5. page CXXIV.
Clou de rue, tome 6. page CXLVIII.
Colique, tome 1. page 442, tome 3. page 81.
Colique venteuſe, tome 3. page 111.
Conſtipation, tome 1. page 445.
Contraction des nerfs, tome 3. page 66.
Contuſion, tome 3. page 79, tome 6. page CLXII.
Contuſion ſur le garrot, tome 1. page 462.
Cors, tome 3. page 38.
Cors provenants de la foulure de la ſelle, tome 6. page CXLIII.
Courbature, tome 2. page 62, tome 6. p. CXLVII.
Courbe, tome 1. page 461, tome 6. page CXLVIII.
Crampe univerſelle, tome 1. page 439.
Crapaux, tome 3. page 38, 393.
Crevaſſes, tome 3. page 66. 117.

D

Dégoût, tome 1. page 350.
Démangeaiſons, tome 2. page 105.
Démangeaiſons de la peau, tome 3. page 59.
Déplacement des teſticules, tome 3. page 414.
Dévoiement, tome 6. page CLIV.
Diabetes, tome 6. page CLV.
Diarrhée, tome 3. page 52.
Douleurs, tome 3. page 60.

Douleurs d'eſtomach, tome 3. page 72.
Douleurs de la hanche & des épaules, t. 3. p. 78.
Douleurs des pieds, tome 3. page 61.
Dureté au chignon, tome 3. page 392.
Dyſſenterie, tome 3. page 53.

E

Ebulition, tome 6. page CLV.
Ecart manqué, tome 5. page 293.
Echauffure, tome 3. page 46, 73.
Echimoſe, tome 3. page 422, tome 6. p. CLVII.
Efforts & contuſions, tome 3. page 79.
Efforts de Jarret, tome 3. page 59.
Emphyſeme, tome 6. page CLVII.
Encartelure, tome 1. page 468.
Encartelure accidentelle, tome 3. page 386.
Encartelure naturelle, tome 3. page 386.
Encartelure, tome 6. page CLIX.
Enchetrures, tome 3. page 66.
Enchevetrures, tome 6. page CLIX.
Enclouvre, t. 3. p. 38, 57, 78, 470; t. 6. p. XLVII.
Entorſes, tome 1. page 453.
Entorſes des pieds, tome 3. page 60.
Eparvin, tome 1. page 460, tome 6. page CLXI.
Epilepſie, tome 1. page 439, tome 3. page 105. tome 6. page CLXII.
Epuiſement, tome 4. page 25.
Eréſipele, tome 6. page CLXIII.
Etourdiſſemens, tome 3. page 74.
Etranguillons, tome 3. pages 61, 113.

F

Farcin, tome 1. pag. 338, 451, tome 3, pag. 39, 89, 115, 118, 446.
Feu, tome 2. page 416.
Fêve, tome 3. page 152.

Fics, tome 1. page 471, tome 3. page 393.
Fiévre, t. 1. p. 426, t. 3. p. 72, 97, t. 5. p. 236.
Fiſtule, tome 1. p. 462.
Fiſtule à l'anus, tome 6. page CXXII.
Fiſtule à la ſaignée du col, tome 6. page CXLV.
Flanc retrouſſé, tome 3. page 384.
Flanc fortrait, tome 3. page 384.
Flatuoſité, tome 3. page 71.
Flux, tome 1. page 444, tome 3. page 49.
Flux de ſang, tome 1. page 445.
Flux de ventre, tome 3. page 79.
Flux immodéré d'urine, tome 3. page 109.
Fluxions ſur les yeux, tome 3. page 57.
Fortraiture, tome 3. page 384.
Foulure, tome 3. page 39.
Foulure de l'épaule, tome 1. page 453.
Foulure des nerfs, tome 3. page 79.
Fortroiture, tome 4. page 25.
Fêve, lampas, page 391.
Fourbure, tome 3. page 36, 40.
Fracture de la coronaire, tome 6. page CXLIII.
Froid & pris dans les épaules, t. 6. p. CXXXIX.
Furie, tome 4. page 245.

G

Galle, tome 2. page 530, tom. 3. p. 41, t. 5. p. 296.
Gonorrhée, tome 1. page 472.
Gourme, tome 1. page 441, tome 3. page 95.
Graiſſe, tome 1. page 465.
Grappes, tome 3. page 41, 393.
Gras fondu, tome 1. page 449, tome 3. page 41.

H

Hydropiſie, tome 1. page 490, t. 3. p. 119, 353.

J

Jambe arquée, tome 3. page 398.

Jambe bouletée, tome 3. page 218.
Jambe courbe, tome 3. page 398.
Jambe gorgée, tome 5. page 294.
Jardon, tome 1. page 461, tome 3. page 4.
Javart, tome 3. page 5, 42, 378.
Javart encorné, tome 5. page 296.
Jauniſſe, tome 1. page 447, tome 3. page 108.

I

Incontinence d'urine, tome 1. page 449.
Inflammation des yeux, 451.

L

Lampas, tome 1. page 464, tome 3. page 152.
Laſſitude, tome 5. page 244.
Léſion à la cornée tranſparente, tome 6. p. CLXII.
Léthargie, tome 1. page 411, tome 3. p. 34, 105.
Loupe ou coude, tome 6, p. CLIII.
Luxations, tome 1. page 453.

M

Maigreur, tome 3. page 119.
Maladie de la peau, tome 3. page 115.
Maladies épidémiques, tome 3. page 87.
Maladies des reins & de la veſſie, tom 1. p. 448.
Maladies externes des yeux, tome 1. page 451.
Malandres molettes, t. 1. p. 464, t. 3. p. 42, 76.
Mal de Cerf, tome. 3. page 106.
Mal féroce, tome 3. page 37.
Meurtriſſures du col, tome 6. page CXLIV.
Meurtriſſures du garot, tome 3. page 6.
Molette, voyez *Malandre*, t. 1. p. 463. t. 3. p. 117.
Morfondement, tome 3. page 101.
Morfondure, tome 3. page 43.
Morſure de chiens enragés, tome 3. page 470.

Morve, tome 1. page 410, tome 3. page 43, 89; tome 4. page 66, 211, tome 5. page 292.
Musaragne, tome 3. page 433, tome 4. page 428.

N

Nerf, ferrure, tome 1. page 457.

O

Oignon, tome 3. page 396.

P

Paralysie, tome 1. page 441.
Parotide, tome 1. page 442, tome 3. page 67.
Passion cœliaque, tome 3. page 50.
Peignes, tome 1. page 467.
Péripneumonie, tome 1. page 432.
Phtysie, tome 1. page 437.
Piqures d'épines, ou d'autres accidens, tome 1. page 458.
Pissement de sang, tome 3. page 109.
Plaies, tome 3. p. 59, 65, 110.
Plaies à feu, tome 1. page 459.
Plaies du poumon, tome 3. page 69.
Plaies & ulcéres au col, tome 3. page 34.
Pleurésie, tome 1. page 431.
Poireaux, tome 1. p. 464, tome 3. p. 56, 393.
Polype, ou Souris, tome 3. page 191.
Pousse, tome 1. page 436, tome 2. page 103; tome 3. page 44, tome 4. page 14.
Pris à la fumée, (Cheval) tome 6. page CLXI.
Prurit des jambes, tome 3, page 55.
Pustules, tome 3. page 58.

Q

Quartiers ferrés, tome 3. page 387.
Queues de rat, tome 1. page 467.

R

Réfroidiſſement, tome 3. page 97.
Relâchement des fibres, tome 3. page 119.
Relâchement du ſphincter de l'anus, t. 6. p. CXXII.
Renverſement de la langue, tome 3. page 403.
Retracté, tome 3. page 470.
Rétention d'urine, tome 3. p. 74, 76.
Rhumatiſme, tome 3. page 108.
Rhume, tome 1. page 425,
Ruptures, Hernies, tome 1. page 452.

S

Sciatique, tome 3. page 45.
Seimes, ſemes, tome 1. p. 468, tome 3. p. 472.
Sortie involontaire de la langue, tome 3. page 404.
Squinancie, tome 3. page 64.
Suppreſſion d'urine, tome 1. page 449.
Suppuration de la fourchette, tome 1. page 470.
Suros, tome 1. 462, tome 3. page 45, 395.

T

Talons étroits, tom. 1. page 467.
Taupe, tome 5. page 292.
Toux, tome 3. page 69, 71, 102.
Toux endémique, tome 3. page 84.
Toux humide, tome 1. page 434.
Toux ſéche, tome 1. page 434.
Toux invétérée, tome 3. page 44. t. 5. p. 295.
Tranchées rouges, tome 3. page 111.
Tranchées ſéches, tome 3. page 112.
Tumeurs, tome 1. p. 455, tome 3. p. 62-65.

V

Ventoſités, tome 3. page 63.
Verrues, tome 3. page 393.
Vers, tome 1. p. 445, tome 3. p. 76. 82.

Vertiges, tome 3. p. 82.
Vertigo, tome 3. p. 105, 494.
Veſſignons, tome 3. p. 117, 372.
Vieux maux de jambes, tome 5. p. 297.
Vieux ulcéres, tome 3. p. 118.

U

Ulcéres, tome 1. p. 459, tome 3. p. 57.
Ulcéres dans les inteſtins, tome 3. p. 54.
Ulcére entre le poil & le ſabot, tome 1. p. 468.
Ulcéres putrides, tome 3. p. 56.

Y

Yeux lunatiques, tome 1. p. 452.

CHIENS, CHIENNES.

Catharres, tome 1. p. 524.
Chancres, tome 1. p. 532.
Crevaſſes des pieds, tome 1. p. 534.
Démangeaiſons aux oreilles, tome 1. p. 533.
Difficulté d'urine, tome 1. p. 525.
Echauffure & écorchure des pieds, t. 1. p. 533.
Flux, tome 1. p. 524.
Galle, tome 1. p. 534.
Maladies épizootiques, tome 1. p. 525. t. 2. p. 120.
Morſures venimeuſes, tome 1. p. 536.
Odorat affoibli, tome 1. p. 536.
Poux, Puces & vers nuiſibles, tome 1. p. 537.
Rage, tome 1. p. 120, 523, 524.
Rogne, tome 5. p. 314.

COCHONS, PORCS, VERRATS, TRUIES.

Avives, tome 5. page 290.
Boſſe, tome 3. p. 441, tome 5. p. 288.
Cours de ventre, tome 1. p. 596.
Fiévre, tome 1. p. 590.

Gourme, tome 5. p. 290.
Jauniſſe, tome 1. p. 595.
Ladrerie, tome 1. p. 591, t. 4. p. 21, t. 5. p. 290.
Léthargie, tome 1. p. 595.
Maladies peſtilentielles, tome 1. p. 599.
Mal aux oreilles, tome 1. p. 598.
Peau couverte de boutons, tome 1. p. 598.
Plaies, tome 5. p. 289.
Ratelle, tome 1. p. 595.
Rougeole, tome 1. page 594.
Saleté de la peau, tome 1. p. 587.
Soies, tome 5. p. 289.
Tranchées, tome 5. p. 291.
Tumeurs, enflures & ulcéres, tome 1. p. 597.
Vomiſſement, tome 1. p. 594.

TABLE

Des Maladies de la Volaille, Oiſeaux & Inſectes.

AUTOURS, FAUCONS, OISEAUX DE PROIE.

APOPLÉXIE, tome 2. page 401.
Apoſthumes, tome 2. page 401.
Aſthme, tome 2. page 402.
Baillement, tome 2. page 403.
Barbillon, tome 2. page 403.
Bleſſures & plaies, tome 2. page 403.
Boulomie, tome 2. page 412.
Cataracte, tome 2. page 405.
Crac, tome 2. page 405.
Dégoût, tome 2. page 405.

Deſſéchement des naſeaux, tome 2. page 408.
Excroiſſances de chair blanchâtres ou noirâtres à la bouche, tome 2. page 407.
Fiévre, tome 2. page 406.
Filandres, tome 2. page 406.
Formi, tome 2. page 406.
Glande chancreuſe, tome 2. page 409.
Gravelle, tome 2. page 405.
Goutte, tome 2. page 406.
Jambes ou doigts caſſés, tome 4. page 404.
Mal caduc, tome 2. page 407.
Mal de mains, tome 2. page 408.
Mal ſubtil, tome 2. page 409.
Morfonte, tome 2. page 410.
Pantois, tome 2. page 410.
Pat pris contre le gré de l'Oiſeau, t. 2. p. 398.
Pépie, tome 2. page 410.
Podagre, tome 2. page 410.
Rhume, tome 2. page 411.
Taies, tome 2. page 405.
Teigne, tome 2. page 411.
Vers, tome 2. page 412.

COQS, POULES, POULETS.

Catharre, tome 5. page 105.
Conſtipation, tome 5. page 103.
Cours de ventre, tome 5. page 102.
Fractures des jambes, tome 5. page 110.
Galle, tome 5. page 108.
Goutte, tome 5. page 108.
Graiſſe, tome 5, page 108, 110.
Hétiſie, Phtyſie, tome 5. page 107.
Inflammation au croupion, tome 5. page 102.
Mal caduc, tome 5. page 109.
Mal des yeux, tome 5. page 104.
Mélancolie, tome 5. page 110.

Mue, tome 5. page 109.
Ophthalmie, tome 5. page 106.
Pépie, tome 5. page 101.
Taie, tome 5. page 107.
Tumeurs ulcéreuſes ſur le corps des Poules, t. 5. page 105.

DINDON ou COQ D'INDE, POULE D'INDE, &c.

Ciguë dangereuſe, tome 2. page 30.
Fiévre, tome 2. page 30.
Langueur, tome 2. page 30.
Limaces & Limaçons nuiſibles, tome 2. p. 31.
Ourles, tome 2. page 30.
Veſſie ſous la langue ou le croupion, tome 2. p. 30.

FAISANS, FAISANDES.

Maladie contagieuſe, tome 2. page 334.
Mue, tome 2. page 333.
Pépie, tome 2. page 334.
Poux nuiſibles, tome 2. page 333.

SERINS.

Aſthme, tome 5. page 415.
Avalure, tome 5. page 404.
Bouton, tome 5. page 405.
Echauffure, tome 5. page 415.
Eclamure, tome 5. page 414.
Femelle qui ſue, tome 5. page 415.
Flux de ventre, tome 5. page 314.
Galles jaunes à la tête & autour des yeux, tome 5. page 414.
Langueur, tome 5. page 413.
Maladies de cabanes neuves, tome 4. page 406.
Mal caduc, tome 5. page 415.
Mue, tome 5. page 404.

Peau caſſée, tome 5. page 415.
Tic, tome 5. page 413.

ABEILLES, MOUCHES A MIEL.

Chevres, cochons nuiſibles, tome 1. p. 14.
Dyſſenterie, tome 4. p. 269.
Fleurs de tilleul nuiſibles, tome 1. p. 17.
Flux de ventre, tome 1. p. 14.
Foibleſſe, tome 1. p. 14.
Fourmis nuiſibles, tome 1. p. 13.
Guêpes & Frelons nuiſibles, tome 1. p. 13.
Moineaux & Hyrondelles nuiſibles, tome 1. p. 14.
Papillons, vers & teignes nuiſibles, t. 1. p. 12.
Pillage de ruches, tome 1. p. 11, 35.
Poux rouges, tome 1. p. 13.
Ruches foibles, tome 1. p. 34.
Souris, Mulots & Muſaraignes nuiſibles, t. 1. p. 12.
Tournoiement tome 1. p. 16.

VERS A SOIE.

Fumées & odeurs déſagréables, tome 6. p. CIII.
Huile mortelle, tome 6. p. CIII.
Vers gros, tome 6. p. CII.
Vers jaunes, tome 6. p. CII.
Vers muſcadins, tome 6. p. CIII.
Vers paſſis ou arpettes, tome 6. p. CII.

TABLE

Des Maladies humaines, auxquelles peuvent servir les Animaux dont il eſt queſtion dans cet Ouvrage, ou du moins quelques-unes de leurs parties.

A

Abcès, tome 1. page 542; tome 5. page 636.
Accouchemens difficiles & laborieux, t. 1. p. 82, 300; t. 2. p. 19, 384; t. 3. p. 212, 272.
Acretés de poitrine, tom. 3. pag. 233, tom. 5. pag. 520, 636.
Acretés des yeux, tom. 4. pag. 612.
Acretés des humeurs, tom. 1. p. 211, t. 5. p. 519.
Affections de la peau, tom. 2. pag. 147.
Affections des oreilles, tom. 1. pag. 604.
Affections des parties nerveuſes, tom. 2. pag. 600. tom. 5. pag. LXXIII, CLXX.
Affections des yeux, tom. 1. pag. 604.
Aphthes, tom. 1. pag. 165.
Apoplexie, tom. 2. pag. 456, 638, tom. 3. p. 212. tom. 4. p. 291, 612, tom. 5. p. 114.
Apoſthumes, tom. 2. pag. 577,
Ardeurs d'entrailles, tom. 5. pag. 518.
Ardeurs d'urine, tom. 1. pag. 103.
Arriere-foie retenu, tom. 5. pag 153.
Aſcite, tom. 1. pag. 213.
Aſthme, tome 1. p. 103, 476, 559, 560, tom. 2. pag. 147, tom. 5. pag. 514.
Atrophie, tom. 1. pag. 476, tom. 3. pag. 276.

B

Bourdonnement, tome 2. page 457.

Bouton, tom. 2. pag. 575.
Brûlure, tom. 2. pag. 148, 575, tom. 4. pag. 444. tom. 5. pag. 513, tom. 6. pag. LXXIX.
Bubons, t. 2. p. 88, 308, 577, 608, t. 5. p. 380.
Bruiſſement, tome 1. page 212.

C

Cachexie, tome 2. page 456.
Calcul, tome 1. page 300, tome 2. page 148. t. 3. p. 210-211, 234, t. 4. p. 553, t. 5. p. 115.
Cancers, tom. 2. pag. 89, 90, 600, t. 5. p. 600.
Carboncles, tom. 2. pag. 608.
Cataractes, tom. 4. pag. 546.
Catharres, tom. 1. pag. 300.
Chaleurs d'entrailles, tom. 2. pag. 575.
Charbons peſtilentiels, tom. 2. pag. 308.
Chaſſie prurigineuſe des paupieres, t. 1. p. 165.
Chaſſie des yeux, tome 3. page 273.
Cholera morbus, tom. 5. pag. 125.
Chûtes, tom. 1. pag. 165.
Chûte de matrice, tome 1. page 82.
Chûte des cheveux, tome 1. page 82, t. 2. p. 89, tome 4. page 195.
Colique, tome 1. pag. 213, 475, 541, t. 2. p. 59, t. 4. p. 444, 508, tom. 5. p. 115, 116, 513, 518.
Colique bilieuſe, tome 1. page 476.
Colique néphrétique, tome 1. p. 495, 554, t. 2. p. 19, 638, t. 3. p. 13, 210, t. 4, p. 167.
Colique venteuſe, tome 1. pag. 73, 121, t. 2. pag. 600, tom. 3. page. 573.
Concretions, tome 5. page 344.
Conſomption, tome 1. page 165, tom. 2. p. 575, tom. 3. p. 150, 276, tom. 5. pag. 463, 520.
Conſtipation des enfans, tome 1. pag. 155, 211, tome 5. pag. 518.
Contraction des nerfs, tom. 4. p. 473.

Contuſions, tome 1. pag. 56, 540, tome 6. page LXXIV, CLXX.
Convulſions, tome 2. p. 304, 338, tom. 3. p. 13, tom. 4. p. 473, tom. 5. p. 441.
Cours de ventre, t. 1. p. 166, 213, t. 2. p. 19, 149, 542, tome 3, 212, tome 4. p. 174, 304, tome 5. page 114.
Crachement de ſang, tome 1. page 103, tome 3. page 242, tome 5. p. 345, 502, 636.
Crevaſſe des mamelles, tome 1. page 173, 554, tome 1. page 444.

D

Dartres, tome 2. pag. 40, 147, tom. 3. pag. 180, 235, tom. 5. pag. 125, 463, 515.
Débilité de nerfs, tome 1. pag. 540.
Délire, tome 5. page 114.
Démangeaiſons, tome 1. p. 604, tome 4. p. 473. tome 5. page 87, 519.
Démangeaiſons de la peau, tome 5. p. 515.
Démangeaiſons des gencives, tome 1. p. 164.
Démangeaiſons des yeux, tome 3. p. 181.
Dentition, tome 1. p. 603.
Dents douloureuſes, tome 3. page 181.
Deſcente, tome 3. page 15.
Dévoiemens, tome 4. page 167, tome 5. p. 515.
Diarrhée, tome 2. p. 40, tome 4. page 444, 546.
Difficulté d'uriner, tome 2. page 638.
Douleurs chroniques, tome 2. page 578.
Douleurs d'entrailles, tome 5. page 125.
Douleurs de côté, tome 4. p. 613, tome 5. p. 345.
Douleurs de gorge, tome 5. page 513.
Douleurs de tête, tome 2. page 148.
Douleurs des jointures, t. 1. p. 554, t. 3. p. 319.
Douleurs d'eſtomach, t. 2. p. 39.
Douleurs des nerfs, t. 2. p. 304.
Douleurs des reins & des articulations, t. 1. p. 603.

Douleurs d'oreilles, tome 2. p. 304, t. 3. p. 15; tom. 5. page 114, tom. 6. p. 380.
Douleurs du col & de la tête, tome 1. p. 605.
Duretés de la matrice, tome 1. p. 475.
Dureté de l'ouie, tome 1. p. 212.
Dureté des tendons, tome 5. p. 312, 636.
Dyſſenterie, tome 1. pag. 103, 211, 502, 541, 552; tome 2, p. 47, 53, 87; t. 3. p. 210, 242; t. 4. p. 174, 444, 613; t. 5. p. 466., 502, 503.

E

Ecorchures des pieds, tome 1. page 605.
Ecoulement involontaire des urines, t. 1. p. 604. tom. 2. p. 19.
Ecrouelles, tome 1. p. 559, tom. 4. p. 443, 613, tome 5. p. 440, 441, tom. 6. p. CLXVIII.
Effervescence du ſang, tome 5. p. 518-519.
Engelures, tome 3. p. 212, tome 4. p. 473.
Enrouement, tome 5. page 463.
Entorſes, tome 2. p. 456.
Epilepſie, tome 1. p. 166, 212, 213, 272, 300, 309, 475, 541, 542, 547, 554, 559; tome 2, p. 47, 59, 119, 304, 338, 576, 638; tome 3, p. 14, 212, 247, 273; tome 4, p. 508, 546, 557; tome 5, p. 378, 463, 609.
Epreintes, tome 3. p. 242.
Eréſipele, tome 2. p. 575, tom. 5. p. 513, 518.
Exanthemes, tome 1. p. 604.

F

Fentes des levres, tome 1. p. 211.
Feux volages, tome 2. p. 575.
Fievre, tome 5. p. 577, tom. 5. p. 440.
Fievres ardentes, tome 2. p. 148, tome 5. p. 518.
Fievres hectiques, tom. 3. p. 234, 235, 463.
Fievres intermittentes, tome 1. p. 121, 166, 211,

300, 604; tome 2. p. 59, 88; tome 3. p 242; tome 4. p. 291. 444; tome 5. p. 153.
Fievres malignes, tome 1. p. 166; tome 3. p. 14, 235, 291; tome 4. page 612; tome 5. p. 114, 378, 380, 518, tome 6. p. CLXVIII.
Fievre quarte, tome 1. page 121, tom. 3. p. 242.
Fievre quotidienne, tome 1. p. 496.
Fievre tierce, t. 2. p. 39. 119, tom. 4, p. 304.
Fiſſure des levres, tome 2, p. 19, tome 5. p. 114.
Fiſtules, tome 2. p. 600.
Fiſtules des mamelons, tom. 5. pag. 475.
Fleurs blanches, tom. 1. p. 300, tom. 5. p. 424.
Flux, tom. 1. p. 166, t. 3. p. 210, t. 5. p. 424.
Flux hémorrhoidal, tom. 5. pag. 515, 636.
Flux hépatique, tom. 1. pag. 315.
Flux menſtruel, tom. 1. p. 112, tom. 4. p. 473.
Flux des urines, tom. 1. pag. 173.
Fluxions, tom. 4. pag. 291.
Fluxions de poitrine, tom. 1. pag. 103.
Fluxions ſur les dents, tom. 3. pag. 12.
Foibleſſe des membres, tom. 1. pag. 173.
Foibleſſe des nerfs, tom. 1. pag. 211.
Foibleſſe de vue, tom. 2. p. 638, tom. 4. p. 557.
Forces abattues, tom. 2. pag. 147.
Fracture des os, tom. 1. p. 605, t. 6. p. LXXIV.

G

Galle, tom. 1. p. 101, 173; tom. 4. p. 455; tom. 5. p. 515, 519; tom. 6. p. CLXVIII.
Galle de la tête, tom. 5. pag. 115.
Galle invétérée, tom. 5. pag. 125.
Gangrene, tom. 2. pag. 622, tom. 5. p. 441.
Glaires, tom. 1. pag. 495, tom. 5. pag. 514.
Goutte, tom. 1. pag. 101, 103, 166, 213, 542, 560; tom. 2. pag. 47, 87, 304, 307, 308, 456, 575, 622; tom. 3. pag. 235; tom. 4. pag. 613;

tom. 5. p. 502, 516, 517; tom. 6. p. LXXIII, LXXIV.
Goutte sciatique, tom. 2. pag. 314, tom. 3. p. 514.
Gravelle, tom. 1. pag. 65; tom. 2. pag. 314; t. 3. p. 13, 14; tom. 4. p. 443, 613.
Graviers, tom. 1. p. 173, 475; tom. 2. p. 622, 638; tom. 3. pag. 234; tom. 4. pag. 507, 553; tom. 5. pag. 378, 424, 475, 513.

H

Hémophtysie, tome 3. page 235.
Hémorrhagie, tom. 1. p. 101, 213; tom. 2. p. 575; tom. 3. pag. 211, tom. 4. p. 473; t. 5. p. 502.
Hémorrhagie de matrice, tom. 1. pag. 541, 604.
Hémorrhagie du nez, tome 1. p. 604; t. 2. p. 48; tom. 3. pag. 12.
Hémorrhoïdes, tom. 1. pag. 300, 560; t. 2. p. 98. 149, 316, 523; tom. 3. pag. 12, 15; t. 4. p. 444, 473; tom. 5. pag. 352, 441, 475.
Hétisie, tom. 5. pag. 463.
Humeurs froides, tom. 1. pag. 554.
Humeurs scrophuleuses, tom. 2. pag. 88.
Hydropisie, tom. 1. pag. 495; tom. 2. p. 86, 89, 304, 622; tom. 3. pag. 272; tom. 4. pag. 613; tom. 5. pag. 513, 514.
Hypocondriacie, tom. 5. pag. 518.

I

Inflammation, tom. 1. pag. 213, 476, 542; t. 2. p. 576, 638.
Jauniſſe, tom. 1. p. 559; tom. 3. p. 12, 480; t. 4. pag. 444, 546; tome 5. pag. 86, 115, 424; tome 6. p. LXXIII.
Incontinence d'urine, tome 2. p. 632.

L

Lait coagulé dans les mamelles, tom. 1. p. 56.

Langueurs, tome 5. page 516.
Lepre, tome 1. page 173; tome 3. p. 455; tom. 3. pag. 543; tom. 5. pag. 125, 440, 463; tom. 6. p. CLXVIII.
Léthargie, tom. 4. pag. 612, tom. 5. pag. 114.
Lienterie, tom. 5. pag. 126.
Lochies supprimées, tom. 1. pag. 475.
Loupes, tom. 2. pag. 578, tom. 3. pag. 235.

M

Maladies chroniques, tom. 1. p. 300, t. 2. p. 307.
Maladies contagieuses, t. 1. p. 122, t. 2. p. 443.
Maladies cutanées, tom. 3. pag. CLXVIII.
Maladies d'estomach, tome 2. page 39.
Maladies de l'anus, tome 5. page 475.
Maladies de matrice, tome 1. page 82.
Maladies de poitrine, tome 2. page 575, tome 3. page 234, tome 5. page 463.
Maladies d'oreilles, t. 2. p. 457, t. 5. p. 312, 424.
Maladies des paupieres, tome 3. page 273.
Maladies des reins & de la vessie, tome 1. p. 559.
Maladies du poumon, tome 1. p. 103, t. 5. p. 515.
Maladies nerveuses, tome 1. page 559.
Maladies des yeux, tome 1. p. 559, tome 2. p. 361, tome 3. page 14, tome 4. page 228, 553.
Maladies pestilentielles, tome 2. page 87.
Maladies vénériennes, tome 2. page 543.
Malignité des humeurs, tome 5. page 378.
Manie, tome 1. page 101, 542; tome 4. page 557.
Maux de matrice, tome 2. page 456.
Maux de reins, tome 1. page 101.
Maux de tête, tome 3. page 12.
Mélancolie, tome 4. page 472, 557.
Membres atrophiés, tome 1. page 119, tome 3. page 170, tome 5. page 502.
Migraine, tome 2. page 90, tome 5. page 613, tome 5. page 352.

Morsure de bêtes venimeuses, tome 1. pages 56, 604; tome 4. page 380.
Morsure de chiens enragés, tome 2. pages 148, 308, 608.
Morsures venimeuses, tome 1. page 502.

N

Néphrétique, tome 5. pages 73, 173, tome 2. pages 178, 273, 304, 307, tome 5. page 513.
Nodosités, tome 2. page 578.

O

Obscurcissement de la cornée, tome 1. page 212.
Obstructions, tome 1. page 559, tome 5. p. 513, 519, tome 6. page LXXIII.
Obstructions de la rate, tome 1. page 495.
Obstructions des viscères, tome 1. pag. 213, 559.
Œdématie, tome 1. page 213.
Onglets, tome 1. page 212, tome 4. page 304.
Ophtalmie, tome 4. page 464, 508.
Oppression de poitrine, tome 1. page 103, tome 3. page 236.
Ordures dans les yeux, tome 2. page 636.

P

Palpitation de cœur, tome 2. p. 39.
Panaris, tome 6. page LXXIV.
Paralysie, tome 1. pages 56, 101, 540, 547, 554, 559; tome 2. pages 445, 456, 457, 600, 638; tome 3. page 273; tome 4. pages 291, 473; tome 5. page 378; tome 6. page LXXIV.
Pâles couleurs, tome 5. page 86.
Passion hystérique, tome 3. page 212; tome 4. page 546; tome 5. page 441.
Péripneumonie, tome 1. page 476.
Perte de sang, tome 5. pag. 466, 515, 636.

Pertes utérines, tome 1. page 121.
Peste, tome 2. p. 87, 543; tome 5. p. 380.
Petite vérole, tome 1. pages 166, 603; tome 2. page 87; tome 3. pag. 14, 155; tome 4. p. 291, 444; tome 5. page 378.
Phrénésie, tome 2. page 148, tome 5. page 114.
Phtysie, tome 1. pages 56, 103, 165, 476, 541; tome 2. pages 147, 575; tome 3. pages 235, 236, 272; tome 5. p. 114, 463, 464, 520, 636.
Pierre, tome 1. pages 65, 300, 495, 554; 560; tome 2. p. 59; tome 3. p. 13, 15, 210, tome 4. page 525.
Piquures, tome 6. page CLXX.
Piquure d'Abeille, tome 6. page LI.
Piquure de Guêpes, tome 6. page LII.
Piquure de Scorpion, tome 2. p. 308, t. 3. p. 14.
Plaies récentes, tome 1. p. 121, 213, 539, tome 2, page 148, 308; tome 6. page LXXIV.
Plaies désespérées, tome 2. page 149.
Plaies empoisonnées, tome 2. page 89.
Plaies du poumon, tome 1. page 56.
Plaies & ulceres des yeux, tome 4. p. 444, 546.
Pléthore, tome 5. page 352.
Pleurésie, tome 1. pages 103, 476, 541; tome 2. page 119, tome 3. page 212; tome 4. pag. 507, 612; tome 4. page 503.
Poison, tome 1. page 56, tome 1. pag. 14.
Poison corrosif, tome 1. pag. 164.
Pustules, tome 2. page 39.
Pustules des yeux, tome 2. page 19, t. 5. p. 114.

R

Rachitis, tome 1. p. 211, 540, tome 6. p. LXXIV.
Regles supprimées, tome 1. p. 56, 475.
Regles trop abondantes, tome 5. p. 502.
Retention d'urine, tome 1. pag. 213, 554; tom. 2.

page 608 ; tome 3. page 12 ; tome 4. page 473 ; tome 5. page 378.
Rétraction des membres, tome 1. page 173, tome 5. pages 312, 517.
Rhumatiſme, tome 1. pages 56, 103, 540, 560 ; tome 2. pages 98, 304, 314, 338, 445, 600, 608 ; tome 3. page 273 ; tome 4. p. 291 ; tome 5. page 312, 440, 514, 514 ; tome 6. p. LXXIII.
Rhume, tome 4. page 444.
Rougeurs des yeux, tome 3. pages 181, 443.
Rougeurs du viſage, tome 3. page 148.

S

Sciatique, tome 2. page 622, tome 4. page 291.
Schirres, tome 5. page 636.
Scorbut, tome 1. page 211.
Séchereſſe de poitrine, tome 2. pages 518, 575.
Sortie des dents, tome 1. page 104,
Squinancie, tome 1. pages 476, 541. 560, tome 2. pages 148, 622, 638.
Staphylôme des yeux, tome 2. page 306.
Strangurie, tome 1. page 476.
Suffocation, tome 1. page 476.
Suffocation de matrice, tome 5. page 463.
Suppreſſion des regles, tome 1. pages 19, 495 ; tome 3. page 12 ; tome 5. pag. 352.
Suppreſſion d'urine, tome 1. page 395, tome 3. page 3, tome 5. page 86, 115, 380, 609, tome 6. page XLIX.
Surdité, tome 1. page 82, 212, 304, 455, 600, tome 6. page 13.

S

Taches de la cornée, tome 2. p. 338, t. 3. p. 361.
Taches de la peau, tom. 3. p. 242 ; t. 5. p. 502.
Taches des yeux, tome 1. page 309, tome 2. page 19, 89, 98, 600.

Taches du visage, tome 3. page 180, 210; tome 4. page 445; tome 5. page 513.
Taies, tome 1. page 212, 300; tome 3. page 181, 211; tome 1. p. 304.
Teigne, tome 2. page 435.
Tenesme, tome 1. page 211, tome 4. p. 444.
Tensions des nerfs, tome 5. page 15.
Tintement, tome 1. pages 212, 300; tome 2. page 455; tome 3. page 361.
Toux, tome 1. pag. 103, 300, 476, 603, tom. 3. page 242, tome 4. page 444, tome 5. pages 518, 520, 636.
Toux ferine, tome 3. page 236.
Toux invéterée, tome 2. p. 575.
Toux opiniâtre, tome 3. page 234.
Tranchées des femmes, tome 5. page 441.
Tremblemens, tome 1. page 211, tome. 5. p. 312.
Tumeurs, tome 1. page 213, 540, 542, 554, 604; tome 2. page 361.
Tumeurs enflammées, tome 1. page 603, tome 2. page 523, tome 5. page 513, 517.
Tumeurs des talons, tome 2. page 39.
Tumeurs œdémateuses, tome 4. page 613.
Tumeurs scrophuleuses, tome 1. p. 559, tome 2. pages 89, 622.
Tumeurs vénériennes, tome 2. page 568.

V

Vapeurs, tome 5. page 514.
Vapeurs hystériques, tome 2. page 638.
Venin, tome 1. page 166, 213, tome 3. page 14.
Venin de Viperes, tome 1. page 316.
Vents, tome 1. page 213, tome 5. page 513.
Verrues, tome 3. p. 180, 242, tome 5. p. 562.
Vers, tome 1. pag. 166, 212; tome 5. p. 380, 518.
Vertiges, tome 4. pages 507, 613.

Ulcérations internes, tome 1. page 165.
Ulceres, tome 1. page 604, tome 2. pages 39, 89; tome 4. page 525.
Ulceres des oreilles, tome 1. page 155.
Ulceres des paupieres, tome 1. page 165.
Ulceres des reins & de la veſſie, tome 1. page 103, 554, tome 2. page 147.
Ulceres des ſeins, tome 5. page 475.
Ulceres de la veſſie, tome 5. page 115.
Ulceres du poumon, tome 1. page 103.
Ulceres fétides, tome 2. page 622.
Ulceres internes, tome 1. page 103.
Ulceres incutérés, tome 1. pages 300, 559.
Ulceres variqueux, tome 2. page 600.
Vomiſſement, tome 2. pages 19, 147, 149, tome 3. page 542.

Y

Yeux enflammés, tome 2. page 523.

LISTE

Des Animaux propres à nous servir de nourriture.

Abeille : on en tire le miel, tome 1. page 1.
Agneau, tome 1. page 44.
Aloſe, tome 1. page 65.
Alouette. tome 1. page 65.
Anguille, tome 1. page 77.
Barbeau, tome 1. page 135.
Barbotte, tome 1. page 137.
Bécaſſe, tome 1. page 141.
Bécaſſine, tome 1. page 146.
Becfigue, tome 1. page 147.
Beurre, ſubſtance que la Vache nous fournit, tome 1. page 162.
Biſer, eſpece de Pigeon, tome 1. page 167.
Blaireau, tome 1. page 168.
Bœuf, tome 1. page 174.
Brebis, tome 1. page 224.
Brême, tome 1. page 292.
Brochet, tome 1. page 293.
Caille, tome 1. page 303.
Canard, tome 1. page 310.
Carpe, tome 1. page 316.
Chevre; les pauvres gens ſe nourriſſent avec ſon lait, tome 1. page 477.
Chevreau, tome 1. page 496.
Chevreuil, tome 1. page 497.
Cochon, tome 1. page 561.
Coq, tome 2. page 2.

Coq de bruyeres, tome 2. page 19.
Coq d'inde, tome 2. page 23.
Dorée, tome 2. page 122.
Ecreviſſe, tome 2. page 137.
Eperlan, tome 2. page 161.
Epervier, tome 2. *ibid.*
Eſturgeon, tome 2. page 309.
Etourneau, tome 2. page 321.
Faiſan, tome 2. page 326.
Fauvette, tome 2. page 116.
Fromage; ſubſtance tirée du lait de la Vache, t. 2. page 507.
Gelinotte, tome 3. page 543.
Geniſſe, tome 2. page 544.
Gorge-rouge, tome 2. pag. 553.
Goujon, tome 2. page 554.
Grenouille, tome 2. page 557.
Grimpereau, tome 2. page 588.
Grive, tome 2. page 589.
Guignard, tome 2. page 603.
Héron, tome 2. page 632.
Huître, tome 2. page 647.
Jambons, ce ſont les cuiſſes ou épaules d'un Porc ou d'un Sanglier, bonnes à manger, t. 3. p. 3.
Lait, ſubſtance que nous fourniſſent la Vache, la Chevre, la Brebis, &c. tome 3. page 116.
Lamproie, tome 3. page 152.
Langouſte, tome 3. page 136.
Lapin, tome 3. page 156.
Leverau, tome 3. page 172.
Lievre, tome 3. page 181.
Limaçons: on en mange dans quelques provinces de France, tome 3. page 214.
Limande, tome 3. page 242.
Linotte, tome 3. page 243.
Loche, tome 9. page 248.
Loriot, tome 3. page 255.

Lotte, tome 3. page 257.
Loutre, tome 3. page 316.
Macreuſe, tome 3. page 345.
Maquereau, tome 3. page 522.
Marcaſſins, tome 3. page 527.
Merlan, tome 4. page 163.
Merle, tome 4. page 167.
Merluche : c'eſt la Morue ſeche, tome 4. p. 174.
Meſange, tome 4. page 174.
Meunier, tome 4. pag. 181.
Miel : c'eſt une ſubſtance que nous tirons des Abeilles, tome 4. page 183.
Moineau, tome 4. page 181.
Morue, tome 4. page 195.
Movettes, tome 4. page 291.
Moule, tome 4. page 295.
Mouton, tome 4. page 305.
Œuf : c'eſt une ſubſtance que nous fournit la Poule : tome 4. page 439.
Ortolan, tome 4. page 352.
Outarde, tome 4. page 462.
Oye, tome 4. page 464.
Paon, tome 4. page 494.
Peintade, tome 4. page 518.
Perche, tome 4. page 520.
Perdrix, tome 4. page 525.
Pigeon, tome 4. page 588.
Pinçon, tome 4. page 615.
Plongeon, tome 4. page 633.
Pluvier, tome 5. page 30.
Plye, tome 5. page 46.
Poularde, tome 5. page 92.
Poule, tome 5. *ibid.*
Poulet, tome 5. page 117.
Raie, tome 5. page 211.
Rale, tome 5. page 213.
Roſſignol, tome 1. page 315.

Rouget, tome 5. page 331.
Sanglier : sa hure est très estimée, de même que les Marcassins, tome 5. page 333.
Sardine, tome 5. page 355.
Saumon, tome 5. page 355.
Tanche, tome 5. page 421.
Tortue, tome 5. page 460.
Tourterelle, tome 5. page 464.
Truite, tome 5. page 474.
Turbot, tome 5. page 484.
Vache : cet animal nous fournit plusieurs alimens, tome 5. page 483.
Vanneau, tome 5. page 5. page 607.
Veau, tome 5. page 609.
Verdier, tome 5. page LXII.

LISTE des Animaux ou des différentes parties animales qui conviennent pour les Arts.

ABEILLE : on en tire la cire & le miel pour les arts, tome 1. page 1.
Ablette : on en fait des perles, tome 1. page 89.
Agneau : on emploie dans les arts différentes parties de cet animal, tome 1. page 56.
Asne : on emploie sa peau, tome 2. page 80.
Araignée : sa filasse peut suppléer à la soie, tom. 1. page 119.
Autour : il est d'usage pour la chasse, t. 1. p. 131.
Belette, on en fait des fourrures, tome 1. p. 149.
Bœuf : on se sert de différentes parties de cet animal dans les arts, tome 1. page 214.
Bouc : on fait usage de sa peau & de son poil, tome 1. page 217.

Brebis : ſa peau & ſa laine s'emploient dans les arts, tome 1. page 281.
Canards : on fait uſage de ſes plumes, t. 1. p. 316.
Cheval : il eſt utile pour une infinité de choſes, tant pendant ſa vie qu'après ſa mort, tome 1. page 342.
Chevre : ſon poil eſt employé dans les arts, tom. 1. page 477.
Chevreuil : à Niort on prépare ſa peau, tome 1. page 502.
Chien : c'eſt un des animaux les plus utiles, t. 1. page 503.
Cochon : on emploie différentes parties de cet animal dans les arts, tome 1. page 605.
Colle : c'eſt une ſubſtance que l'on tire de différens poiſſons de mer, tome 1. page 609.
Coquillage, tome 2. page 32.
Cornée, ſubſtance tirée du regne animal, très-utile dans les arts, tome 2. page 48.
Cygne : ſon duvet eſt très-utile, tome 2. p. 95.
Daim : on en prépare les peaux, tome 2. p. 100.
Fouine : on met ſa fourrure au rang des pelleteries, tome 2. page 446.
Furet : animal très-utile pour la chaſſe du Lapin. tome 2. page 525.
Kermès : on en fait uſage pour la teinture, t. 3. page 123.
Laine, c'eſt une ſubſtance tirée de la Brebis, fort utile pour les arts, tome 3. page 129.
Lapin : on fait uſage depuis peu de ſon poil dans les arts. tome 3. page 161.
Lievre : on fait pareillement uſage du poil de cet animal, tome 3. page 181.
Loup : on emploie ſa peau & ſes dents, pour les arts, tome 3. page 258.
Marroquin : c'eſt la peau du Bous paſſée au ſumach, tome 3. page 583.

Marſouin : ſon huile eſt utile dans le commerce, tome 2. page 591.
Moule : il s'en trouve avec des perles, tome. 4. page 295.
Mulet : il eſt utile pour le tranſport, t. 4. p. 417.
Œufs : on s'en ſert à différens uſages économiques, tome 4. page 439.
Oye : ſes différentes eſpeces de plumes ſont très-d'uſage, tome 4. page 464.
Paon : ſes plumes forment une branche de commerce dans la Chine, tome 4. page 506.
Pinne marine : on fait depuis peu à Palerme & à Tarente, avec les fils de Pinne marine, des étoffes & autres ouvrages, tome 4. p. 614.
Pourpre : on en fait une couleur pourpre, tome 5. p. 126.
Renard : ſa peau fournit une excellente fourrure, tome 5. page 312.
Sangliers : ſes poils ou ſoies ſont utiles dans les arts, tome 5. page 333.
Ver à ſoie : tout le monde ſait l'uſage qu'on fait de cet inſecte, tome 5. page LXXIV.

FIN

TABLE GÉNÉRALE.

Epitre dédicatoire: page I
Préface, (première édition, IX
seconde édition, V
Dictionnaire Vétérinaire des Animaux domestiques, tome 1. page 1-642, tome 2. p. 1-640, tome 3. page 1-630, tome 4. page 1-614, tome 5. page 1-636, tome 6. page I-CLXXIV.

TOME VI.

Fauna Gallicus, page I
Classe I. Des Animaux à mamelles, 2
Classe II. Des Oiseaux, 9
Classe III. Des Amphibies, 111
Classe IV. Des Poissons, 116
Classe V. Des Insectes, 123
Classe VI. Des Vermisseaux, 330
Table des Genres qui se trouvent rapportés dans le Fauna Gallicus, 337
Table des Noms synonymes du Fauna Gallicus, 342
Table des Noms François du Fauna Gallicus, 347
Liste des Animaux qui habitent quelques Provinces de France, 360
Liste des Coquillages qui se trouvent aux environs de Paris, 361
Zoologie du Mont-Pilat, 366
Zoologie des provinces du Lyonnois, Forez & Beaujolois, 371
Bibliographie Vétérinaire & du Regne Animal de la France; Histoire naturelle, 374
Anatomie, 377
Hippiatrique, Manége, Maréchallerie, 479

Bêtes à cornes, Bêtes blanches ou à laine, Epidémies, 389
Chasse, Vénerie, 400
Fauconnerie, Oiselerie, 404
Economie rustique, 406
Liste des Ouvrages publiés par l'Auteur sur le Regne Animal & sur la Médecine vétérinaire, 413
Catalogue des Ouvrages concernans préciſément l'Hiſtoire Naturelle de la France, 417
Ecole Royale Vétérinaire, 419
Cabinets d'Hiſtoire Naturelle concernant le Regne Animal, ibid
Liſte des Animaux dont il eſt queſtion dans ce Dictionnaire, 420
Table des différentes maladies des Chevaux, Vaches, Brebis, Chêvres, Porcs, &c. dont il eſt fait mention dans cet Ouvrage, 461
Table des maladies des Oiſeaux de baſſe-cour, 485
Table des maladies humaines, auxquelles peuvent convenir les différentes parties des Animaux dont il eſt queſtion dans cet Ouvrage, 487
Liſte des Animaux propres a nous ſervir de nourriture, 499
Liſte des Animaux ou des différentes parties animales qui conviennent pour les Arts, 502
Table générale, 505

Fin de la Table générale.